

DUŠAN T. BATAKOVIĆ (dir.)

LA SERBIE ET LA FRANCE UNE ALLIANCE ATYPIQUE



BELGRADE
2010

DUŠAN T. BATAKOVIĆ (dir.)

LA SERBIE ET LA FRANCE UNE ALLIANCE ATYPIQUE

Relations politiques, économiques et culturelles
1870–1940



ACADÉMIE SERBE DES SCIENCES ET DES ARTS
INSTITUT DES ÉTUDES BALKANIQUES
ÉDITIONS SPECIALES 104

LA SERBIE ET LA FRANCE UNE ALLIANCE ATYPIQUE

RELATIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES
1870–1940

DUŠAN T. BATAKOVIĆ (dir.)

BELGRADE
2010

Publié par

Institut des Études balkaniques

Académie serbe des Sciences et des Arts
35 Knez Mihailova, 11000 Belgrade, Serbie
adresse électronique : balkinst@bi.sanu.ac.rs
www.balkaninstitut.com

Revu par

Mihailo Vojvodić, membre correspondant de l'ASSA
Dušan T. Bataković, Institut des Études balkaniques

*Cette publication est réalisée avec le concours du Ministère de la Science
et du Développement technologique de la République de Serbie
dans le cadre du projet n° 14044 « Histoire des idées et des institutions politiques dans les
Balkans aux XIX^e et XX^e siècles »*

Table des matières

<i>PRÉFACE</i>	7
Dušan T. Bataković <i>LE MODÈLE FRANÇAIS EN SERBIE AVANT 1914</i>	13
Miroslav Svirčević <i>LE CONSTITUTIONNALISME EN SERBIE (1835–1903) : L'INFLUENCE DE BENJAMIN CONSTANT</i>	101
Edi Miloš <i>HONORÉ DE BALZAC (1799–1850), LES SUD-SLAVES ET LES SERBES</i>	133
Mihailo Vojvodić <i>LA SERBIE ET LA FRANCE. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DE 1896 À 1906</i>	147
Vojislav Pavlović <i>L'ALLIANCE DE FAIT CONTRE LE CONCERT EUROPÉEN. LA QUÊTE D'UNE ALLIANCE FRANÇAISE EN SERBIE DU XIX^e ET XX^e SIÈCLE.</i>	167
Miloš Ković <i>LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'ÉLITE SERBE (1889–1935)</i>	187
Aleksandra Kolaković <i>L'ÉLITE SERBE ET LE MODÈLE CULTUREL FRANÇAIS DANS LA REVUE 'DELO' (L'ŒUVRE) DE 1894 À 1915.</i>	205
Philippe Gelez <i>LES AGENTS CONSULAIRES FRANÇAIS DE SARAJEVO VIS-À-VIS DE LA SERBIE, DU MONTÉNÉGRO ET DES ORTHODOXES DE BOSNIE-HERZÉGOVINE DES ANNÉES 1850 À LA FIN DU SIÈCLE.</i>	217
Andrej Mitrović <i>LES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN SERBIE À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE</i>	231
Ljiljana Aleksić-Pejković <i>LA FRANCE ET LA SERBIE DURANT LA CRISE DE JUILLET 1914.</i>	251
Jean-Paul Bled <i>ERNEST DENIS ET « LA GRANDE SERBIE ».</i>	289
Jean-Noël Grandhomme <i>LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÈREY, TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SERBIE</i>	297
Petar Opačić <i>ALLIANCE MILITAIRE FRANCO-SERBE DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 1914–1919</i>	315

Alexis Troude	
<i>LA FRANCE ET LA SERBIE (1915–1918) : COOPÉRATION MILITAIRE, IMPLANTATION ÉCONOMIQUE ET ÉCHANGES CULTURELS.</i>	337
Ljubinka Trgovčević	
<i>LES SERBES EN FRANCE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE</i>	361
Gordana Krivokapić-Jović	
<i>LES FRANÇAIS SUR LA QUESTION YOUGOSLAVE : ENTRE LA PROTECTION D'INTÉRÊT SERBE ET LA « QUESTION CROATE » (1918–1920)</i>	379
Christophe Réveillard	
<i>LE RÔLE DU PROJET BRIAND DANS L'AMITIÉ FRANCO-YOUGOSLAVE. L'UNION EUROPÉENNE PROPOSÉE AU CŒUR DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES</i>	399
Stanislav Sretenović	
<i>L'ACTION CULTURELLE FRANÇAISE AUPRÈS DES SERBES AU SEIN DU ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES (1918–1929)</i>	415
Veljko Stanić	
<i>LES THÈMES CULTURELS FRANÇAIS AU ROYAUME DE YOUGOSLAVIE. L'EXEMPLE DES REVUES « SRPSKI KNJIŽEVNI GLASNIK » ET « NOVA EVROPA »</i>	449
Slobodan Šoja	
<i>IVO ANDRIĆ ET JOVAN DUČIĆ : L'ATTACHEMENT SPIRITUEL À LA FRANCE DE DEUX GÉANTS LITTÉRAIRES SERBES ORIGINAIRES DE BOSNIE ET D'HERZÉGOVINE</i>	487
Jelena Novaković	
<i>LES REFLETS DU MODERNISME FRANÇAIS DANS LA CRÉATION LITTÉRAIRE DE L'AVANT-GARDE SERBE</i>	503
Nina Živančević	
<i>MILOŠ CRNJANSKI ET PARIS</i>	519
Aleksandar Kadijević	
<i>RELATIONS DES ARCHITECTURES FRANÇAISE ET SERBE (DEPUIS LA FIN DU XIX^e SIÈCLE JUSQU'À 1941)</i>	531
Jasmina S. Ćirić	
<i>GABRIEL MILLET ET DJURĐJE BOŠKOVIĆ. L'ÉTUDE CONJOINTE DES MONUMENTS MÉDIÉVAUX DE LA SERBIE MORAVIENNE</i>	545
Vladimir Lj. Cvetković	
<i>LA PRÉSENCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE EN YOUGOSLAVIE 1918–1940. INTÉRÊTS, ENJEUX, PORTÉES</i>	557
Vojislav Pavlović	
<i>L'ATTENTAT DE MARSEILLE 1934. LA FIN SYMBOLIQUE D'UNE ALLIANCE ATYPIQUE</i>	575
<i>LISTE DES AUTEURS</i>	597
<i>INDEX</i>	603

La Serbie et la France : une alliance atypique

Préface

Une alliance atypique, une alliance de fait, certes, occasionnelle et peu conclusive, entre la Principauté de Serbie, puis le Royaume de Serbie et la France comme la source principale des doctrines politiques et les mouvements révolutionnaires en Europe du XIX^e siècle. C'était une alliance qui n'a jamais été formalisée, dont les termes n'ont jamais été précisés, mais dont l'efficacité a résisté à toutes les épreuves, couronnées surtout dans les tranchées du Front d'Orient dans la Grande Guerre lorsque les armées serbe et française se sont données la main. Les fondements de cette alliance ont été posés déjà lors de la Révolution serbe (1804–1813) lorsque les insurgés, menés par Karageorges, reconnaissaient en France napoléonienne une tradition politique nouvelle, héritière des valeurs de la Révolution française. En même temps la Révolution serbe, annonçant le réveil national des autres peuples, fut considérée, à l'échelle régionale, comme la Révolution française pour les peuples balkaniques, notamment des Grecs qui eurent leur Révolution en 1821.

Dans la deuxième phase de la Révolution serbe (1815–1835), la Principauté de la Serbie devient en 1830 semi autonome au sein de l'Empire ottoman, sous la garantie internationale de la Russie impériale. Pour une Serbie sans noblesse et qui abolit, en 1835, les rapports féodaux, l'expérience politique française fut parfaitement exemplaire. Même si la Serbie était gouvernée par un autocrate, le prince Miloš Obrenović, elle fut néanmoins pourvue d'une Constitution (1835), calquée sur la Charte constitutionnelle de 1814, à la différence de la tradition absolutiste pluriséculaire des Empires voisins. Dans une société à construire, comme la Serbie du début de XIX^e siècle, la population fut

presque entièrement paysanne, dont un petit nombre s'est transformé en marchands aisés ou les chefs de guerres célèbres et fortunés.

L'élite intellectuelle, composée exclusivement des Serbes éduqués et formés politiquement dans l'Empire des Habsbourg, créa en Serbie des institutions qui n'avaient rien à voir avec celles de la Monarchie voisine. Les Défenseurs de Constitution (1838–1858), mieux connues sous le nom de Constitutionnalistes combattaient l'autocratie du prince Miloš Obrenović par le biais d'un Conseil d'État, bien différent de *Reichsrat* des Habsbourg. Les origines du Conseil d'État se trouvent dans la Charte constitutionnelle de 1814, tandis que sa raison d'être fut propre à la Serbie et reposait dans la nécessité de trouver un cadre institutionnel afin que la classe des notables (les riches négociants et les anciens chefs de guerre) participe au gouvernement, tout en protégeant leurs propres intérêts.

L'ouverture de la société serbe à l'influence française, fut le fruit d'une action résolue d'une minorité des intellectuelles qu'on appelait les « Parisiens ». Ces « Parisiens serbes » ont largement contribué à la transmission en Serbie du parlementarisme et de la démocratie à la française. C'est bien vers la France que les regards des libéraux serbes ont été tournés depuis 1848.

À partir des années cinquante, suite aux contacts entre Napoléon III et Ilija Garašanin, le chef des Constitutionnalistes, l'influence politique française se transforma en une coopération dont les termes furent une nouveauté sans précédents pour la Serbie. Lors de leur entrevue en 1852 se concrétisa le projet serbe de se débarrasser de la tutelle russe. Le Traité de Paris de 1856 apporta une protection européenne au statut autonome de la Principauté de Serbie confirmant que le choix de se tenir à l'écart de la conflagration européenne ne pouvait qu'être avantageux pour les intérêts serbes. Entre Garašanin et Napoléon III, il n'était pas question des pourparlers sur les concessions territoriales et politiques à consentir par la Serbie en échange du soutien français, mais de l'adhésion commune au principe des nationalités. Dans la décennie suivante, Garašanin, cette fois en tant que Ministre des Affaires étrangères du prince Michel Obrenović, s'attela à profiter du processus de l'unification italienne et allemande afin de favoriser celle des Serbes, dispersés partout dans les Balkans. Dans ce climat insurrectionnel, dont le cadre était défini à Paris, se révéla toute importance de la prise des contacts de 1852

avec Napoléon III, qui étaient à l'origine de la création d'une politique étrangère autonome, favorisant l'unification nationale, et s'appuyant sur les puissances occidentales, dont la France en premier lieu. L'avantage de cette stratégie reposait dans le fait que la France n'avait pas de prétentions directes sur des territoires autour de la Serbie, tandis que les projets impériaux qu'elle nourrissait constituaient ses inconvénients. Les efforts français de résoudre la dernière étape de l'union italienne en accordant aux Habsbourg des compensations au détriment des intérêts serbes, et généralement slaves, d'abord en Bosnie et en Herzégovine, puis en Serbie, terminent cette première phase de l'alliance franco-serbe. Après la défaite de sa politique impériale, la France reprend son rôle traditionnel d'un allié désintéressé et relativement éloigné de la Serbie, surtout pendant les décennies de la domination austro-hongroise en Serbie, entre le Congrès de Berlin (1878) et le coup d'État et avènement de roi Pierre I^{er} sur le trône de Serbie, en 1903.

Même pendant la période défavorable où le concert européen empêcha toute tentative de l'action nationale dans les Balkans, l'alliance franco-serbe prit corps grâce aux liens personnels entre les radicaux serbes et leurs amis politiques français. Cette nouvelle génération politique serbe non seulement s'inspira du modèle français, mais elle obtint, avec l'alliance franco-russe, un cadre pour une coopération tangible dont les effets seront visibles dans la première décennie du XX^e siècle. Même si le chemin qui emmènera les deux peuples aux tranchées de Salonique en 1916 était encore long à parcourir, le principe d'une alliance fondé sur l'identité des valeurs était déjà bien établi. Le droit des nationalités de disposer d'eux-mêmes n'en était qu'une partie, tandis que la deuxième, l'instauration de la démocratie parlementaire, était portée à bout de bras par la génération suivante, celle des « Parisiens serbes ». Dès les années quatre-vingt-dix du XIX^e siècle, les radicaux de Nikola Pašić introduisirent la politique dans les villages et les bourgs serbes à travers les organes du parti radical, créé sous l'influence des radicaux français, en transformant progressivement, selon la formule bien connue, les paysans en Serbes en une « démocratie rurale » inspirée par le modèle français de la démocratie.

Ces étudiants de la Sorbonne, Andra Nikolić, Milovan Dj. Milovanović, Jovan Skerlić et Jovan Žujović, ainsi que leurs collègues et amis, comme Albert Malet, précepteur du roi Alexandre Obrenović, les

savants et les journalistes Louis Léger, Émile Haumant, Ernest Denis, Victor Bérard, Auguste Gauvin... ajoutaient une note personnelle à cette alliance dont les contours géostratégiques, dans le cadre de l'alliance franco-russe, commençaient à s'entrevoir dès la crise bosniaque de 1908. En qualité des ministres de Serbie, les diplômés de la Sorbonne, combattaient pour l'indépendance économique et politique de leur patrie. Les fonds étaient alloués à l'État serbe par les petits épargnants français furent utilisés en premier lieu à l'achat des canons français Schneider-Creusot. Certes, par le biais de l'alliance russe la France apporta son soutien à l'alliance balkanique en 1912, et finalement elle lia le sort de sa nation à celui de la petite Serbie dans la conflagration mondiale.

L'alliance entre la Serbie et la France, même pendant la Grande Guerre, reste atypique, car elle reposait sur l'identité des valeurs et non sur les concessions politiques et territoriales au détriment de ses voisins. La France combattait pour assurer la liberté des petits pays, victimes de l'agression austro-allemande, tels la Serbie et la Belgique. En juin 1916, dans toutes les écoles françaises, une *Journée serbe* solennelle fut célébrée en hommage à ce peuple martyr, allié héroïque de la France.

Pour la défense de l'État-Nation de type jacobin et des ses principaux attributs, la souveraineté et l'indépendance, pendant trois longues années les paysans soldats, français et serbes, combattaient et mourraient côte à côte dans les tranchées de Salonique, sous le commandement des généraux Sarrail, Guillaumat et Franchet D'Espèrey, les commandants de l'Armée d'Orient entre 1916 et 1918. Ils en sortiront vainqueurs, grâce aux efforts communs sans précédent, en septembre 1918, en déclenchant l'offensive décisive de la Grande Guerre sur ce front. La victoire sera commune et scellée par les efforts conjoints des poilus dans les tranchées de Salonique, à qui incombait par la suite la tâche d'assurer sa pérennité. Belgrade était une des rares villes décorées par la Légion d'honneur, remise en 1920 par Franchet d'Espèrey, lui-même promu au rang de *vojvoda* (maréchal) serbe et yougoslave.

La transformation de Royaume de Serbie en royaume des Slaves de sud (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, depuis 1929 le Royaume de Yougoslavie) sous la même dynastie de Karadjordjević, ne fut pas un projet français mais la Troisième République y adhéra en respectant la volonté des principaux intéressés. La France fut surtout soucieuse à ce Royaume soit suffisamment stable afin de garantir l'efficacité du système

de sécurité régionale, basé sur les traités conclus à la fin de la Grande Guerre, après la Conférence de paix à Versailles.

La Petite Entente, ainsi que le traité de l'amitié franco-yougoslave de 1927, accordèrent finalement un cadre institutionnel à cette alliance mais dont l'essence était ailleurs. Elle reposait dans l'expérience et les valeurs partagées, portées par les poilus d'Orient, par les anciens réfugiés serbes en France, ainsi que par les élèves et les étudiants reçus par l'Éducation nationale lors de la Grande Guerre. Le fondement de l'alliance franco-serbe et son prolongement franco-yougoslave pendant la période entre deux guerres, persistèrent à travers une influence culturelle et intellectuelle dont les meilleurs représentants étaient des milliers d'écoliers et d'étudiants serbes accueillis en France lors de la Grande Guerre, ainsi que les officiers, soit ceux qui ont pu bénéficier de l'hospitalité française soit ceux qui gardaient des souvenirs inoubliables de leurs frères d'armes français. Les liens culturels étaient renforcés entre deux guerres par la forte présence des étudiants serbes dans les universités françaises ce qui a considérablement marqué les milieux intellectuels serbes.

L'assassinat du roi Alexandre I^{er} de Yougoslave et de Louis Barthou à Marseille en octobre 1934, les premières victimes du fascisme en Europe, renforça davantage l'amitié franco-serbe. En témoigne notamment le monument dans la citadelle de Belgrade, érigé en 1936 à l'honneur de la France et portant l'inscription suivant : « Aimons la France comme elle nous a aimés 1914-1918 ». Ce capital d'amitié et de reconnaissance fut le pilier de l'alliance dont la disparition coïncide, à quelques mois près, avec la disparition des sociétés qu'elle unissait depuis le début de XIX^e siècle.

*

La plus grande partie de ce recueil de travaux provient du colloque (*Une alliance atypique. Les relations franco-serbes 1878–1940*) tenu à Belgrade les 7 et 8 décembre 2007, sous les auspices de l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts et en collaboration avec professeur Jean-Paul Bled de l'Université Paris Sorbonne (Paris IV). L'importance de ce colloque était confirmée par la présence de S. E. M Jean-François Terral, ambassadeur de France à Belgrade. En dehors des contributions des intervenants de ce colloque, ce recueil a été complété

par de nouvelles contributions afin d'offrir une perspective plus exhaustive sur certaines périodes et sur certains aspects essentiels pour la compréhension de l'alliance franco-serbe, comme la Première Guerre mondiale, allant de la coopération politique et militaire et les liens culturels, jusqu'à un nouveau regard sur l'assassinat du roi Alexandre et de Louis Barthou. J'espère que ce livre permettra de mieux situer les relations franco-serbes, non seulement dans une perspective historique mais encore dans le contexte de nos relations bilatérales contemporaines.

Dušan T. Bataković

Vice-directeur, Institut des Études balkaniques
Académie serbe des Sciences et des Arts

Dušan T. Bataković

Institut des Études balkaniques

Académie serbe des Sciences et des Arts

Belgrade

Le modèle français en Serbie avant 1914

La présence française en Serbie à la veille de la Première Guerre mondiale est le résultat d'un long processus de développement de la Serbie moderne s'appuyant sur les sources politiques et culturelles françaises. La révolution nationale, entamée à l'aube du XIX^e siècle, met le peuple serbe en contact avec les puissances européennes mais aussi avec des valeurs politiques modernes. Deux niveaux d'analyse s'imposent dans cette étude : le cadre des relations bilatérales entre la France et la Principauté, puis le Royaume de Serbie, et celui du transfert des modèles politiques, constitutionnels et culturels. Perçue par l'élite serbe comme la meilleure incarnation de la civilisation occidentale, la France jouit en Serbie d'une place particulière : un siècle de rapprochement entre les deux pays précèdera l'alliance de la Grande Guerre et l'après 1918.

Mots-clés : Serbie, France, relations bilatérales, modèles politiques, influences culturelles, constitutionnalisme, parlementarisme, libéralisme, radicalisme, démocratie

La politique étrangère : coopération, appui, rapprochement

Les amitiés traditionnelles reposent dans la plupart des cas sur une communauté d'intérêts, qu'ils soient politiques, économiques ou géopolitiques. Or, les liens qui ont uni pendant les deux derniers siècles la Serbie et la France sont fondés sur une communauté de valeurs, que l'on qualifie désormais d'européennes. Les libertés politiques en général et les idées politiques en particulier, ces sources françaises de la démocratie serbe, ont profondément marqué le développement de la Serbie tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle.

Dans un pays balkanique naissant, issu d'une révolution à la fois nationale et sociale sous Karageorges (1804–1813), les sentiments anti-ottoman et antiféodal restaient prégnants. Société rurale aux traditions égalitaires, où dominaient les petits propriétaires terriens, la Serbie

(autonome depuis 1830, indépendant en 1878, devenue royaume dès 1882) fut conçue de manière jacobine et la souveraineté du peuple n'y fut jamais sérieusement contestée.¹ Au sein d'une société dépourvue d'une caste ecclésiastique, d'une aristocratie et de grands propriétaires terriens, les principes de la révolution française furent d'abord fortement présents en tant qu'idéal, au sein de l'intelligentsia, avant d'être graduellement diffusés par l'élite et les écoles dans les couches instruites de la population, tant urbaine que rurale.²

La République, l'Empire et le Royaume français furent à l'origine d'une conception de société dont l'État naissant des insurgés serbes sous Karageorges s'inspira dans sa recherche d'un modèle politique. La quête d'une propre voie fut jalonnée par une série de décisions qui éloignèrent résolument la Serbie de la culture politique des Empires absolutistes voisins (l'Empire ottoman, l'Empire des Habsbourg), tout en faisant siennes les notions démocratiques dont les origines se trouvent dans la tradition politique française.

La corrélation entre la politique étrangère et le développement politique interne de la Serbie est très importante pour la compréhension de la transmission de l'influence française. Celle-ci se répandit sur deux plans parallèles. À cet égard, les relations diplomatiques et politiques constituèrent un élément essentiel de la diffusion de l'influence française. La révolution serbe, dans sa phase initiale (1804–1813), fut la première révolution nationale dans les Balkans. L'influence de la Révolution française sur la Serbie se fit sentir seulement quand les Serbes éclairés de l'Empire des Habsbourg, comme Dositej Obradović – « le Voltaire serbe » qui deviendra ministre de l'Instruction nationale, re-

¹ Grégoire Yakchitch [Grgur Jakšić], *L'Europe et la Résurrection de la Serbie (1804–1854)* (Paris : Librairie Hachette, 1917) ; Georges Y. Devas [Djordje Jelenić], *La Nouvelle Serbie. Origines et bases sociales et politiques. La Renaissance de l'État et son développement historique. Dynastie nationale et revendications libératrices* (Paris, Nancy : Berger-Levrault Librairies – Éditeurs, 1918).

² Dušan T. Bataković, « L'influence française sur la formation de la démocratie parlementaire en Serbie », *Revue d'Europe Centrale*, t. VII, n° 1 (1999) : 17–44 ; « Srbija na Zapadu : o francuskim uticajima na politički razvoj moderne Srbije » (La Serbie en Occident. Les influences françaises sur le développement politique de la Serbie moderne), *Susret ili sukob civilizacija na Balkanu* (Rencontre ou choc de civilisations dans les Balkans), (Belgrade : Institut d'histoire – Novi Sad : Pravoslavna reč, 1998), 307–328.

joignirent le mouvement de Karageorges.³ Les insurgés serbes abolirent le féodalisme ottoman, instaurèrent les libertés civiles, et finalement, en 1807, proclamèrent l'indépendance nationale.⁴ La *Gazette de France* présentait ainsi la personnalité de Karageorges en 1808 :

« Le chef des Serviens [Serbes] est devenu si célèbre qu'on ne lira pas sans intérêt les détails qui le concernent. [...] Les Serviens, peu accoutumés aux armes, devinrent sous ses ordres de bons soldats, et trouvèrent chez eux de bons capitaines. Czerni-Georges [Karageorges] fut appelé par ses succès et son courage au poste de premier chef des Serviens. Il n'a point reçu une bonne éducation quant à l'instruction, car il ne sait ni lire ni écrire ; mais c'est un homme honnête, brave et loyal. [...] Il est résolu de périr plutôt que de laisser rentrer sa nation sous le joug de la Porte ; et pour mieux parvenir à son but, il a su, en bon politique, se concilier une amie et une protectrice dans la Russie, dont il a déjà reçu de puissants secours. Il a tellement organisé la Servie [Serbie] que cette province, qui n'a que 900 000 habitants, a sur pied une armée de 80 à 100 000 hommes ».⁵

Après la bataille de Wagram, Karageorges chercha l'appui des grandes puissances. Sans réponse des Autrichiens, à l'issue d'une consultation avec les autres chefs des insurgés serbes, il envoya une missive à Napoléon. Dans leur adresse, les Serbes demandaient pour les Slavo-Serbes aide et protection à « Grande Nation », insistaient sur les avantages économiques et politiques que retirerait la France au cas où elle accepterait de prendre les Serbes sous sa protection : « La gloire des armes et les exploits de Votre Majesté se sont propagés dans le monde entier [...] prêtez également attention aux Slavo-Serbes, en lesquels vous trouverez l'amitié virile et la fidélité dues à un bienfaiteur ; le temps et les événements prouvent qu'ils sont dignes de la protection de la Grande Na-

³ Božidar Kovačević, *Dositej Obradović u Prvom srpskom ustanku* (Dositej Obradovitch dans la Première insurrection serbe) (Belgrade : Prosveta, 1953). Cf. aussi Dositej Obradovic, *Vie et aventure* (traduit du serbe, présenté et annoté par Michel Aubin) (Lausanne : L'Age d'Homme, 1991).

⁴ Dušan T. Bataković, « La France et la Serbie 1804–1813 », *Balkanica* XXIX (1998) : 117–157.

⁵ « Gazette de France », février 1808, résumé dans le « Courrier de l'Europe », le 11 février 1808.

tion ». ⁶ Un document d'accompagnement intitulé « *Fermes résolutions et volonté du peuple serbe, présentées avec le consentement et la permission du peuple Servien et de son chef suprême Karageorges Petrović* » soulignait :

« Ce peuple Servien n'appartient à personne, d'autant plus que depuis sept ans il fait seul la guerre contre ses oppresseurs et que c'est au prix de son sang qu'il a racheté son indépendance et sa liberté ; par la même raison il a le droit de se choisir lui-même un protecteur. [...] Si Sa Majesté [...] veut agréer avec clémence les Serviens sous sa puissante protection alors [...] le devoir le plus sacré de ce peuple sera de conserver pour Sa Majesté et pour la Grande Nation une éternelle et inébranlable fidélité [...] toutes les forteresses de la Servie sont prêtes à recevoir des garnisons françaises. [...] Les ennemis de la Grande Nation seront les ennemis des Serviens. »

Les insurgés cherchaient à démontrer que, si la France prenait sous sa protection la Serbie, celle-ci deviendrait, de par sa situation géopolitique, un État impossible à conquérir. Les dirigeants serbes proposaient à Napoléon – tout en lui rappelant que les Russes ne leur avaient pas envoyé l'aide promise – une coopération militaire et lui faisait remarquer qu'ils auraient à leurs côtés les Serbes de Bosnie, d'Herzégovine, de Hongrie, voire de Bulgarie. Grâce à une aide militaire et financière de la France, Karageorges réussirait aisément à soulever la Bosnie et à libérer de la domination ottomane le territoire situé entre les rivières Save et Una et faire la jonction avec les Français en Dalmatie par l'Herzégovine. ⁷

⁶ Mihailo Gavrilović, *Ispisi iz pariskih arhiva* (Notes des archives parisiennes, Matériaux sur l'histoire de la première insurrection serbe), (Belgrade : Académie royale serbe, 1904), doc. n° 402, Belgrade 16 (28) août 1809. Avec la signature de Karageorges, « guide suprême du peuple serbe », et de « l'Assemblée du peuple serbe ». Cf. aussi Grgur Jakšić et Vojislav J. Vučković, *Francuski dokumenti o Prvom i Drugom srpskom ustanku* (Les documents français sur la première et la deuxième insurrections serbes) (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1957)

⁷ « Les Serviens assurent Sa Majesté Impériale et Royale [Napoléon I^{er}] que leurs compatriotes habitant la Bosnie, le Duché d'Herzégovine et ceux qui vivent dans le Royaume de Hongrie, sans excepter les Bulgares issus, pour ainsi dire, de la même branche, suivront leur exemple au premier geste qu'ils feront. [...] La Servie, la Bosnie, le Duché d'Herzégovine ont les plus heureuses positions. Si, avec de pareils avantages, ces provinces ont le bonheur d'être soutenues et protégées par Sa Majesté, aucune nation au monde ne parviendra à les soumettre. [...] Le peuple servien [serbe] franchira facilement les rives de la Save et de l'Una et pourra, d'une part, opérer sa jonction

Pour Karageorges, Napoléon était l'exemple du souverain qui devait sa situation à sa gloire militaire et à la confiance de son peuple. À l'instar de Napoléon, Karageorges, bien que constamment remis en cause du point de vue politique par l'oligarchie des notables serbes locaux, était le défenseur du principe militaro-monarchique. Karageorges considérait que, vu la force de l'État et du peuple français, Napoléon méritait bien son autorité impériale, d'autant qu'elle avait été acquise et renforcée sur les champs de batailles. Karageorges se voyait plus modestement dans le rôle de « guide suprême du peuple serbe », concevant sa légitimité de la même manière que Napoléon. Au bas des lettres rédigées en allemand, Karageorges apposait sa signature en tant que *Oberster servischer Anführer* ou encore *Oberbefehlshaber der servischer Nation*. Dans les sources françaises, il est désigné comme « général » trois fois seulement, alors qu'il signait les lettres destinées aux officiels français de « Chef suprême » ou bien de « Commandant en chef de la nation serbienne ».⁸

La révolution serbe attirait des volontaires de toutes les provinces ottomanes peuplées de Serbes (Bosnie, Monténégro, Herzégovine, Kosovo, Metohija, *sandjak* de Novi Pazar, Macédoine slave) et des territoires sous domination des Habsbourg (Confins militaires, Syrmie, Banat, Bačka, Baranja) ainsi que de Venise (Dalmatie), et d'autres Slaves du sud de l'empire des Habsbourg. Avec des volontaires issus d'autres peuples balkaniques (Grecs, Valaques et Bulgares), la révolution serbe annon-

avec l'armée (française) de Dalmatie. [...] Le colosse hongrois, soutien de l'Autriche tombera rapidement lorsqu'il s'apercevra que l'armée victorieuse de Sa Majesté, unie avec les Serbiens, l'attaque en Slavonie, Syrmie, dans le Banat, chose qu'il redoute déjà, ayant dans son sein quelques millions de Serbiens qui gémissent sous son joug et qui, au premier signe de leurs compatriotes unis aux troupes redoutables de leurs nouveaux alliés, tourneront leurs armes contre leurs oppresseurs ». (Mihailo Gavrilović, *Ispisi iz pariskih arhiva* [Notes des archives parisiennes, Matériaux sur l'histoire de la première insurrection serbe], doc. n° 403). En français, le document portait la signature suivante : « Belgrade, le 16 août 1809, conclu et arrêté par la nation Serbienne. Avec le consentement et la permission du peuple Serbien [Serbe] et de son chef suprême, Kara-George Petrovitz, nous député et plénipotentiaire de la nation Serbienne, avons signé les articles ci-dessus. Rado Wucsinics » Auguste Boppe, *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon Ier (1809–1814)* (Belgrade : Éd. Otadžbina, 1888), doc. n° III.

⁸ Radoš Ljušić, *Vožd Karadjordje* (Le guide suprême Karageorges), II (Belgrade : Vojna Knjiga – Gornji Milanovac : Dečje novine, 1995), 282–287.

çait la prochaine révolution nationale dans les Balkans – la révolution grecque de 1821. Par ses ambitions, ses succès et son goût de liberté, la révolution serbe fut une sorte de révolution française à l'échelle balkanique.⁹

La révolution serbe, comme la désignait l'historien Leopold von Ranke dans son ouvrage célèbre *Die serbische Revolution* en 1829, fut temporairement interrompue par une défaite écrasante en 1813 et la restauration du pouvoir ottoman. La deuxième phase de la révolution serbe, lancée en 1815 par le prince Miloš Obrenović [Miloch Obrenovitch] (1815–1839, 1858–1860), fut progressivement couronnée par l'établissement d'une entité politique, dotée d'une administration locale et d'une autonomie intérieure. La principauté de Serbie, autonome au sein de l'empire ottoman à partir de 1830, fit ses premiers pas politiques en reprenant les idées de la monarchie constitutionnelle française.

L'influence française fut particulièrement visible à l'époque des Défenseurs de la Constitution ou Constitutionnalistes (1842–1858) quand les idées politiques modernes pénétraient en Serbie, sous l'influence des hauts fonctionnaires de la Principauté de Serbie et la première génération des libéraux serbes, éduqués en France. La coopération établie avec l'émigration polonaise du prince Adam Czartoryski de l'Hôtel Lambert à Paris, coopération financée et soutenue par la France dans les Balkans et le Proche-Orient, fut d'une importance majeure pour la formulation de la politique étrangère de la Serbie au XIX^e siècle. La fameuse *Esquisse (Načertanije)* d'Ilija Garašanin [Elias Garachanine], conçue en 1844 avec la collaboration des agents polonais de l'Hôtel Lambert, annonçait les ambitions de la politique serbe à l'échelle balkanique.¹⁰ Les relations franco-serbes sous Napoléon III furent étroitement liées à sa politique des nationalités, qui avait un écho considérable dans le sud-est européen. C'est vers la France que se portaient les regards des jeunes libéraux serbes voulant unir libertés internes et droit à l'autodétermi-

⁹ Dušan T. Bataković, « A Balkan-Size French Revolution? The 1804 Serbian Uprising in European Perspective », *Balkanica* XXXVI (2005) : 113–128. Cf. aussi : Dimitrije Djordjević, *Révolutions nationales des peuples balkaniques 1804–1914* (Belgrad : Institut d'histoire, 1964).

¹⁰ Dušan T. Bataković, « Ilija Garašanin's *Načertanije* : A Reassessment », *Balkanica* XXV-1 (1994) : 157–183.

nation. Lorsque Napoléon III, en 1852, reçut à Paris Ilija Garašanin, ministre des Affaires étrangères de Serbie et leader des jeunes francophiles serbes, non seulement des liens directs s'établirent mais les relations bilatérales franco-serbes prirent une nouvelle dimension. L'absence d'intérêts territoriaux dans les Balkans permettait à Napoléon III de se faire le champion des droits des nationalités – certes encore seulement moral – tandis que la Serbie découvrait la possibilité d'une alliance dont les termes ne devaient pas nécessairement être négociés par la cession soit de ses ambitions nationales, soit d'une partie de son territoire. La politique du Second Empire fut expliquée en 1860 au représentant serbe auprès de la Sublime Porte de la manière suivante :

« La France n'a en Serbie aucun intérêt, soit politique soit commercial. Nous ne voulons pas que vous deveniez français, ni russes, ni anglais, ni autrichiens. Soyez Serbes ! Mesurer vos intérêts sans que vous deveniez instrument entre les mains d'autrui, instrument qu'on rejette habituellement après avoir réalisé son but. N'ayant pas d'intérêts en Serbie, nous ne cesserons tout de même pas de nous occuper de vos affaires, toujours en partant du principe de la nationalité ». ¹¹

Les relations militaires furent plus poussées que les relations politiques dans les années avant et après le Traité de Paris de 1856. ¹² Le capitaine de génie Hippolyte Mondain fut envoyé en mission à Belgrade pendant la guerre de Crimée (1853–1855) avant d'être nommé en 1861 – avec le consentement de Paris – ministre de la Guerre par le gouvernement du prince Michel Obrenović (1860–1868). Par toute une série de lois organiques, le prince Michel transforma graduellement les institutions serbes afin d'obtenir une plus grande autonomie, voire une indépendance quasi-totale par rapport aux Ottomans. Dans ce cadre, durant plusieurs années, Mondain dressa un plan d'ensemble des routes et défenses de Serbie, refit le programme de l'école d'artillerie et forma un certain nombre de cadres militaires. Surtout, il créa une armée de com-

¹¹ Čedomir Popov, « La France et la lutte de la Serbie pour l'indépendance d'État de 1830–1878 », dans *Rapports franco-yougoslaves. À l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie* (Belgrade : Institut d'histoire, 1990), 82.

¹² Dušan T. Bataković, « La Serbie au temps du Traité de Paris : un pas vers l'Europe », dans Gilbert Amiel, Isabelle Nathan et Georges-Henri Soutou (éds.), *Le Congrès de Paris (1856). Un événement fondateur*. Direction des Archives, Ministère des Affaires Étrangères, P.I.E. (Bruxelles : Peter Lang, 2009), 133–150.

battants rapidement mobilisables, *la milice nationale serbe*. Visitant la Serbie en 1867, Louis Léger, le meilleur spécialiste du monde slave, rencontra à Belgrade le premier ministre, Ilija Garašanin (1861–1867) :

« La présidence du Conseil et le ministère des Affaires étrangères appartenaient au vieux Garachanine. Il inspirait de grandes espérances aux patriotes. Titulaire de son portefeuille depuis 1862 [en fait depuis 1861], il avait fort habilement mené les négociations qui avaient abouti à l'évacuation des forteresses serbes par les Turcs. Il semblait devoir être le Cavour d'une politique balkanique ou la Serbie était destinée à jouer le rôle du Piémont [...] la Serbie, à ce moment, n'était pas encore inféodée à l'Autriche, et la France jouissait en Orient d'un crédit qui, depuis, a beaucoup baissé ».¹³

Même si la colonie française n'était pas nombreuse à Belgrade au XIX^e siècle, certains de ses membres laissèrent des traces importantes dans la vie publique de Serbie. Le capitaine Magnant, par exemple, tenta de rétablir, après le Traité de Paris, le transport fluvial sur la Save et le Danube et, en le reliant à la ligne Marseille-Galatz, de faire sortir le commerce serbe de sa dépendance vis-à-vis de l'Empire des Habsbourg. Après le Traité de Paris de 1856, la France joua en permanence un rôle de modérateur diplomatique dans les conflits qui opposaient Belgrade à Vienne ou à Constantinople dans les décennies avant l'indépendance complète de la Serbie obtenue par le Traité de Berlin en 1878. La France soutint la Serbie en 1860 à Constantinople quand celle-ci demandait à voir reconnu son droit à promulguer sa propre Constitution, après le bombardement de Belgrade par la garnison ottomane lors de la conférence de Kanlidja (1862), ainsi que dans ses efforts pour obtenir le retrait final des garnisons ottomanes (1867–1868) des forteresses serbes. En 1868, après la mort du prince Michel Obrenović, la France appuya l'élection du jeune prince Milan Obrenović et protégea la Principauté des contestations ottomanes face à la promulgation de la Constitution de la Régence en 1869.

Dans la Crise d'Orient (1875–1878), en plusieurs occasions (défense du statu quo après la défaite militaire de 1876, chemins de fer ser-

¹³ Louis Léger, *Souvenirs d'un slavophile (1863–1897)* (Paris : Librairie Hachette, 1905), 47. Cf. aussi Dušan T. Bataković, « The Balkan Piedmont. Serbia and the Yugoslav Question », *Dialogue*, n° 10 (1994) : 25–73.

bes, rectification des frontières au profit de la Serbie durant le Congrès de Berlin en 1878), l'appui de la France s'avéra efficace. Entre le Traité de Berlin de 1878 et le coup d'État qui renversa la dynastie des Obrenović en 1903, l'influence française, malgré le moindre intérêt que montra la Troisième République pour les Balkans, se fit de plus en plus sentir sur le plan des idées politiques.¹⁴

La politique austrophile menée après 1878 par les derniers Obrenović ne fut jamais acceptée par le peuple serbe majoritairement russophile ni par l'élite politique à la fois francophile et russophile à l'instar des radicaux de Nikola Pašić [Nicolas Pachitch]. Le peuple serbe ignorait les traités secrets signés (en 1881 et 1889) entre Belgrade et Vienne et qui donnaient à l'Autriche-Hongrie le contrôle effectif de la politique étrangère de la Serbie.¹⁵

Albert Malet, précepteur de roi Alexandre Obrenović entre 1892 et 1894, dans une lettre à Gabriel Hanotaux, ministre français des Affaires étrangères, décrivait ainsi la politique de l'Autriche-Hongrie envers la Serbie dans les années quatre-vingt-dix :

« L'Autriche-Hongrie, puissance serbe par ses possessions séculaires d'entre Save et Drave (3 millions de Serbes), par les provinces occupées depuis 1878 (Bosnie et Herzégovine) doit et veut empêcher la création d'un État serbe indépendant fortement organisé. Au désordre [politique, les batailles entre le roi austrophile et la majorité du peuple en faveur des radicaux] en Serbie, elle trouve un double avantage : pour ses sujets serbes de Hongrie, la Serbie joue le rôle de l'esclave ivre lacédémonien. Tant que les Serbes batailleront chez eux, ils ne pourront pas agir en Bosnie et en Herzégovine. Le seul parti qui puisse faire une Serbie forte est le Parti radical parce qu'il dispose des quatre cinquièmes de la population. Aussi l'Autriche fait-elle une guerre acharnée aux radicaux. M. Duranberger, délégué de la Länderbank et des banques allemandes auprès du gouvernement serbe, me disait naïvement en présence du baron Leyssac, le délégué français récemment arrivé : 'Les radicaux sont régulièrement renversés par l'Autriche chaque fois qu'ils

¹⁴ Cf. pour plus de détails : Čedomir Popov, *Francuska i Srbija 1871–1878* (La France et la Serbie 1871–1878), (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1974).

¹⁵ Grégoire Yakchitch, *Le Traité secret austro-serbe : du 28 Juin 1881 et du 9 Février 1889* (Paris : Librairie R. Pellerin, 1938)

commencent à ramener l'ordre dans le pays, chaque fois qu'ils sont sur le point de mettre la clef de voûte à l'édifice financier' ». ¹⁶

Un tournant important fut ainsi marqué dans l'harmonisation de la politique extérieure de la Serbie avec celle de la France. Dans son discours aux membres de l'Assemblée nationale serbe, le député français Camille Dreyfus répondit aux souhaits de bienvenue des députés serbes. Ses paroles furent accueillies avec enthousiasme et rencontrèrent une approbation unanime : « Nos peuples sont frères, frères par leur caractère droit et sincère, frères par leur passion de l'indépendance, frères par la communauté des intérêts. Car, la France en défendant ses droits et ses intérêts défend les droits des peuples. Cela a été jadis la politique traditionnelle de la France. C'est depuis que par son alliance avec un grand peuple [La Russie], ami du vôtre elle a repris complètement sa position dans le monde, sa politique naturelle et nécessaire ». ¹⁷

Des liens plus forts entre Paris et Belgrade se nouèrent après la conclusion de l'alliance franco-russe (1891–1893). Étaient créées les conditions du rapprochement de la Serbie et de son élite politique avec la France et son rôle dans la politique européenne et dans les conflits naissants entre deux blocs rivaux. ¹⁸

En réponse à la politique austrophile et non démocratique des Obrenović, les radicaux de Nikola Pašić, soutenus par la majorité des citoyens, accueillait avec euphorie toute manifestation de l'alliance franco-russe, menaçant directement le gouvernement, espérant que cette alliance recèle la volonté politique qui s'éveillerait en Serbie au moment opportun. L'envoyé français informait Paris que « la presse dans ce pays, en général, s'associe avec empressement à toute manifestation ayant pour objet d'affirmer les liens qui nous unissent à la Russie. Elle y voit le salut pour les petits peuples de la péninsule ». ¹⁹ Non sans en-

¹⁶ Albert Malet, *Journal de Serbie 1892–1894* (Dnevnik sa srpskog dvora 1892–1894), éd. par Ljiljana Mirković (Belgrade : Clio, 1999), 222.

¹⁷ Ministère des Affaires étrangères (M.A.E.), Paris, Correspondance politique, vol. 13, n° 22, Belgrade, le 17 février 1892.

¹⁸ Cf. Paul Coquelle, *Le Royaume de Serbie* (Paris : L. Vanier, 1897) ; Joseph Mallat, *La Serbie contemporaine* (Paris : Librairie orientale et américaine J. Maisonneuve, 1902), 2 vol. ; Edouard Daveley, *La Serbie. Notes historiques, statistiques et commerciales* (Bruxelles : Aug. Gilles, 1907).

¹⁹ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 1, n° 63, Belgrade, le 23 août 1897.

thousiasme, mais aussi pour manifester son opposition à la politique du gouvernement des Obrenović, le journal radical *Odjek* (L'Écho) accorda une place d'honneur à la visite de Félix Faure à Saint-Pétersbourg :

« La force gigantesque représentée par la Russie et la France alliées [...] pour nous autres, peuples des Balkans, l'alliance franco-russe nous ouvre les perspectives les plus avantageuses pour notre avenir et notre indépendance. Par cette alliance, la Russie se trouve dégagée de tout accord avec l'Autriche-Hongrie et n'est pas tenue de lui faire des concessions à notre détriment [...] Mais avec la France, qui n'a point d'intérêts dans la presque île des Balkans, elle n'est pas tenue à ces concessions. [...] Dans une union de ce genre, nous ne serons pas la monnaie d'un échange de quelque nature qu'il soit, fût-il même provisoire ».²⁰

La proclamation de l'alliance entre la France et la Russie provoqua au sein de l'opinion publique et des cercles politiques « un véritable enthousiasme ». Le gouvernement russe conseilla la réserve et la prudence à ses amis serbes, les avertissant qu'une manifestation publique des cercles officiels entraînerait la réaction de la Double Monarchie ; mais il était difficile de cacher l'enthousiasme et les grands espoirs : « C'est une nouvelle ère qui s'ouvre, a-t-on dit, et rien n'exprime mieux l'impression ressentie en ces contrées ».²¹ La presse serbe résonnait des mots *justice*, *droit* et *équité*, révélant la portée des espérances en Serbie. Le soutien à l'alliance franco-russe était manifesté avec chaleur et approbation surtout dans la presse des radicaux serbes²², alors qu'une vague d'approbation submergea la presse serbe en Autriche-Hongrie, en particulier en Voïvodine (*Zastava* et *Branik*) ainsi qu'en Croatie-Slavonie (*Srbobran* de Zagreb).²³

En décembre 1897, l'empereur de Russie reçut en audience officielle le prétendant serbe de la dynastie rivale – le prince Pierre Karadjordjević, petit-fils de Karageorges – manifestant ainsi sa position à l'égard de la dynastie Obrenović et de son régime austrophile et

²⁰ *Ibid.*, *Odjek* du 10 (22) août 1897. Cf. aussi : O.V. Pavliuchenko, *Rossia i Serbia 1888–1903. Diplomatičeskie otnošenija i obščestvenne sviazi* (Russie et Serbie 1888–1903. Relations diplomatiques et liens publics) (Kiev : Naukova Dumka, 1987)

²¹ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 2, n° 65, Belgrade, le 29 août 1897.

²² *Odjek*, le 21 août (2 septembre) 1897.

²³ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 2, n° 67, Belgrade, le 2 septembre 1897.

non démocratique. Les journaux serbes de Voïvodine, de Dalmatie, de Croatie-Slavonie et du Monténégro se joignirent aux condamnations du régime personnel des deux rois, l'ex-roi Milan et le roi Alexandre Obrenović.

L'avènement de Pierre I^{er} Karadjordjević [Karageorgevitch] sur le trône de Serbie en 1903 marque un tournant dans la politique étrangère du pays. Le roi adopta une politique nettement pro-française, ce qui changea la politique balkanique de Paris dans les années 1903 et 1914. Ayant fréquenté l'école militaire de Saint-Cyr à la fin des années 1860, puis participé à la guerre contre la Prusse aux côtés des Français, Pierre I^{er} de Serbie était un monarque constitutionnel, démocrate convaincu et modéré, sur qui la France pouvait s'appuyer dans les Balkans. Sa visite solennelle à Paris en 1911, ainsi que son voyage en Russie, constituèrent deux événements majeurs de la politique étrangère serbe, face aux pressions politico-économiques et menaces d'intervention militaire de l'Autriche-Hongrie.

Les radicaux de Nikola Pašić, tout comme le roi Pierre I^{er} de Serbie cherchaient l'appui du bloc de l'Entente, de la France et de la Russie, pour contrecarrer les pressions politiques (l'annexion de Bosnie-Herzégovine en 1908) et économiques de l'Autriche-Hongrie (la guerre douanière de 1906–1911).²⁴ « L'Office central des nationalités », à l'œuvre depuis 1911 en France sous la présidence de l'influent homme politique de gauche Paul Painlevé, était appuyé par la gauche radical-socialiste française, laquelle utilisait même les filières maçonniques pour établir des liens avec les milieux radicaux en Serbie, et notamment avec leur chef, Nikola Pašić.²⁵

La visite officielle du roi Pierre I^{er} de Serbie en France eut lieu le 16 novembre 1911. Dans un long article, le *Journal des débats* souligna

²⁴ Momtchilo Nintchitch, *La crise bosniaque (1908–1909) et les puissances européennes*, vol. I–II (Paris : A. Costes, 1937) ; Dimitrije Djordjević, *Carinski rat Austro-Ugarske i Srbije 1906–1911* (La Guerre douanière entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, 1906–1911) (Belgrade : Institut d'histoire, 1962).

²⁵ Georges-Henri Soutou, « Les grandes puissances et la question des nationalités en Europe centrale et orientale pendant et après la Première Guerre mondiale : actualité du passé ? » dans *Politique étrangère* 3 (1993) : 699 ; « Jean Pélissier et l'Office central des nationalités », dans Georges-Henri Soutou, *Recherches sur la France et le problème des Nationalités pendant la Première Guerre mondiale* (Paris : Presses de l'Université de Paris – Sorbonne, 1995), 16–17.

l'importance du rôle du roi dans la restauration de la démocratie, la consolidation de l'amitié traditionnelle franco-serbe et le renforcement des échanges financiers entre les deux pays :

« À cette renaissance [de la Serbie], la France a été très heureuse de contribuer pour une notable part. Les deux emprunts de 1906 et 1909 émis à Paris ont permis d'entreprendre de grands travaux. Le Creusot a fourni son matériel d'artillerie. Une maison de Bordeaux contrôle la plus grande partie de l'exportation du bétail. Nos capitaux sont engagés dans l'importante affaire minière et séricicole. Une banque franco-serbe, récemment fondée à Belgrade [1910], va fournir prochainement à la municipalité de cette ville, dont les représentants visitent en ce moment Paris, les fonds nécessaires pour la transformation de la ville sous la direction d'un ingénieur français.²⁶ Le nombre d'étudiants et de jeunes officiers serbes dans nos Universités et nos régiments s'accroît chaque année. La connaissance et l'usage de la langue française se répandent de plus en plus dans le jeune royaume ami ».²⁷

Le roi Pierre I^{er} de Serbie, souverain démocrate, élève français et héros de la guerre de 1870, fut acclamé par une foule nombreuse sur les grands boulevards de Paris, et selon la presse française, les cris de « Vive le Roi ! » et « Vive la Serbie ! » dépassait largement les ovations réservées aux souverains étrangers.²⁸ Durant les rencontres avec les ministres français, Pierre I^{er} tomba d'accord avec ses interlocuteurs français sur toutes les questions politiques d'importance, surtout sur le renforcement des liens serbo-russes. Le roi Pierre insista surtout sur l'approfondissement des échanges culturels entre Belgrade et Paris tandis que le ministre Mi-

²⁶ La Banque Franco-Serbe a été fondée en mai 1910. Sur les relations économiques cf. Ljiljana Aleksić, « Le rôle du capital français en Serbie jusqu'à la Première Guerre mondiale », *Les relations entre la France et les pays yougoslaves du dix-huitième au vingtième siècle* (Ljubljana : Centre culturel Charles Nodier, 1987), 73–80. Cf. aussi : Zeljan Sustar, « Serbia's Economic Relations with the West before World War I », *Serbian Studies*, vol. 7, n° 2 (1993) : 28–48. Les investissements français en Serbie ont augmenté de 71 % en 1906 à 86 % en 1913. (*Ibid.* : 42–43).

²⁷ « Pierre I^{er} à Paris – La France et la Serbie », *Journal des débats*, Paris, le 16 novembre 1911.

²⁸ Henri Daragon, *S. M. Pierre I^{er} de Serbie en France (16–19 novembre 1911). Programme des fêtes. Réception. Discours etc.* (Paris, s.n., 1911), 5–15.

lovan Dj. Milovanović [Milovanovitch] proposait le lancement d'une revue slave pour concrétiser le rapprochement souhaité.²⁹

En visitant les pays qui, comme la Russie et la France, passaient pour les alliés naturels de la Serbie, Pierre I^{er} choisissait clairement le bloc des puissances auquel se rattachait politiquement son pays ; avec l'intensification des échanges financiers, le rapprochement franco-serbe prenait l'aspect d'une alliance de fait, presque officieuse. La foi de l'opinion serbe dans la protection des deux grandes puissances, la France et la Russie, constitua un puissant moteur pour les aspirations politiques de la Serbie. C'est grâce à leur soutien, plus ou moins efficace mais durable, que la Serbie réussit à survivre à la guerre douanière avec l'Autriche-Hongrie (« la guerre des cochons », 1906–1911), à sortir de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine (1908–1909) humiliée mais sans avoir été agressée militairement par la Double Monarchie, et, à la surprise du reste de l'Europe, à finir comme le grand vainqueur des deux guerres balkaniques (1912–1913).

Les modèles politiques : entre libéralisme et radicalisme à la serbe

La France du XIX^e siècle offrait un exemple de civilisation à un peuple qui commençait juste à créer ses valeurs modernes. Ses institutions étaient un parangon de liberté. En 1848, les libéraux serbes s'écriaient : « La France combat pour nous tous ». Napoléon III défendait le principe des nationalités. Le nationalisme s'identifiait généralement avec l'opposition bourgeoise à l'absolutisme. Dans les pays occidentaux, le nationalisme des classes moyennes craignait souvent la méfiance des masses et ses réactions incontrôlables. En Serbie, pays dépourvu de classe moyenne forte et avec une petite bourgeoisie naissante, la principale résistance à l'absolutisme du monarque venait des masses paysannes qui, pendant plusieurs décennies, jusqu'à l'apparition des radicaux serbes en 1881, n'avaient pas eu de véritables représentants parmi les décideurs politiques. Les peu nombreux membres de ce qui formait un semblant de classe moyenne (les fonctionnaires, les artisans, les paysans propriétaires) s'attachaient, le plus souvent, à l'exception des libéraux, au monarque,

²⁹ Dragoljub R. Živojinović, *Kralj Petar I Karadjordjević* (Le roi Pierre I^{er} Karadjordjević), (Belgrade : BIGZ, 1990), II, 392.

cherchant en lui un appui pour introduire des réformes économiques et politiques.

Tout au long du XIX^e siècle, la Serbie constitua une monarchie classique ou fonctionna en tant que telle – de Karageorges, qui aspirait à transformer son commandement militaire en une forme monarchique de gouvernement, jusqu'à son successeur, le prince Miloš Obrenović, qui institutionnalisa le pouvoir monarchique en instaurant une dynastie héréditaire en 1830. Les souverains suivants furent jusqu'en 1903 en confrontation ouverte ou tacite avec la volonté du peuple, qui cherchait à faire valoir ses droits et les libertés politiques. À l'opposé de l'autocratie du souverain, exercée durant la plus grande partie du XIX^e siècle, le parlementarisme anglais représentait un exemple pour tous ceux qui souhaitaient établir un régime parlementaire où le gouvernement serait responsable devant l'Assemblée nationale (*Narodna skupština*) et où celle-ci serait un corps législatif élu au suffrage presque universel. De ce point de vue, l'influence anglaise était facilement reconnaissable, tout en étant indirecte, souvent transmise par ses variantes françaises. À la différence de l'Angleterre, la Serbie restait une société égalitaire, avec un État d'origine révolutionnaire. L'enchevêtrement des influences française et anglaise dans la formation du parlementarisme serbe se traduisit constamment par une tentative créatrice des hommes politiques serbes d'adapter les modèles européens aux mœurs et exigences locales.

Le modèle monarchique de système représentatif s'orienta vers les solutions anglaises, mais la répartition des forces politiques n'était pas favorable à l'instauration d'un système bipartite. En effet, la structure de ces forces en Serbie, même avant la formation des partis politiques, tendait vers des solutions plus proches d'un gouvernement de coalition. Le rôle du monarque serbe, à la différence de l'exemple britannique, était bien affirmé dans certaines périodes ; particulièrement lorsque le gouvernement était composé de libéraux ou de conservateurs, on se rapprochait d'un type de monarchie rappelant les prérogatives de Louis-Philippe.

En dépit de la domination du modèle monarchique, l'exemple français était toutefois le plus proche des souhaits de la majorité des Serbes. Les idées de la Révolution française étaient par essence égalitaires. Les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, ainsi que de souveraineté de la nation, constituaient un modèle attractif de société égalitaire

qui rattachait la liberté individuelle et les droits qui en découlent à la souveraineté nationale.

La composition sociale de la population serbe, il faut le répéter, était majoritairement agricole (aux environs de 90%) tout au long du XIX^e siècle. La domination de la petite propriété terrienne et l'absence d'aristocratie et de grands propriétaires étaient porteuses d'un fort potentiel démocratique. Celui-ci pouvait cependant être manipulé avec succès, étant donné l'inexistence de couches sociales nettement définies, susceptibles de porter des idées politiques, et plus particulièrement en raison de l'absence de classe moyenne forte. En Europe, l'échelle des solutions politiques s'étendait de la révolution à la réaction. La Serbie n'était pas immunisée contre ces grandes oscillations. Toutefois, l'absence de grandes propriétés terriennes et le rôle politique marginal joué par l'Église et le clergé, constituaient un obstacle majeur à la stabilisation durable d'un régime antidémocratique. La lutte pour la démocratie et le régime parlementaire ne se déroulait pas selon une dynamique sociale, causée par l'industrialisation, mais sous le signe de l'opposition des paysans libres à l'absolutisme du souverain et aux pressions bureaucratique ainsi qu'à la répression policière qui en résultait.

En raison des différences énormes de degré de développement, de puissance économique, de traditions, de culture, et, plus généralement, de civilisation entre la France et la Serbie, l'adaptation des expériences françaises aux conditions locales en Serbie s'imposait comme le point de départ obligé de toute tentative d'application des doctrines et solutions politiques concrètes choisies. Comme ailleurs dans les Balkans, l'influence européenne en Serbie, y compris celle qui était exercée par la France, se mêlait souvent aux traditions locales, demeurant ainsi, selon la situation politique et les rapports de forces dans la société, partielle ou incomplète. Malgré tout, l'influence française était notable, même lorsqu'elle ne s'exerçait pas directement ou qu'elle n'était pas clairement reconnaissable.

À l'opposé du slavophilisme russe, l'influence française mettait l'accent sur les valeurs démocratiques et égalitaires, pour établir, avec son ordre cartésien, une véritable échelle de valeurs. En pénétrant lentement dans un milieu paysan, patriarcal et conservateur, les influences françaises dans les domaines politique et culturel se complétaient har-

monieusement. À la fin du XIX^e siècle, cela eut un impact décisif sur la littérature et, plus encore, sur la formation du meilleur modèle de langue littéraire serbe, le « style belgradois », de plus en plus proche de la phrase elliptique française.

À la différence de la France, où les idées politiques reflétaient le plus souvent les aspirations politiques des différentes couches sociales, en Serbie les idées politiques précédèrent fréquemment de beaucoup les mouvements sociaux créés par le développement économique, et ce jusqu'à l'apparition du Parti radical en 1881. L'absence d'écho positif dans la population aux réformes imposées d'en haut indiquait, d'une part, la résistance à l'introduction d'institutions modernes dans une société patriarcale et, de l'autre, l'insuffisance de l'adaptation des projets de réforme aux intérêts fondamentaux des couches mal différenciées de la population. Les influences extérieures qui, selon les rapports de forces des puissances antagonistes, exerçaient un poids considérable sur le degré des libertés politiques et façonnaient la nature du système politique en Serbie constituaient également un obstacle.³⁰

La Troisième République, qui influença notablement le développement du régime parlementaire en Serbie après la formation des partis politiques en 1880–1881, fit de la France le seul État d'Europe où la noblesse n'exerçait pas de véritable domination politique. Le système pluripartite, les gouvernements de coalition, les députés élus, l'idéologie des radicaux français proches des radicaux serbes et le radical-socialisme à la française des radicaux indépendants après 1903 constituaient autant d'attraits pour les idéologues de la jeune démocratie serbe. Les fréquents changements dynastiques en Serbie (Karadjordjević 1804–1813, Obrenović 1815–1842, Karadjordjević 1842–1858, Obrenović 1858–1903, Karadjordjević 1903–1918), et, dans une certaine mesure, en France, ressemblaient le plus souvent à des révolutions qui ne remplaçaient pas uniquement le souverain mais également l'essentiel du régime politique. La fonction de classe moyenne, tenue jusque-là par une couche peu nombreuse de la population – essentiellement les fonctionnaires et les marchands – ne fut progressivement reprise qu'à la fin du

³⁰ Cf. pour plus de détails : Dušan T. Bataković, « Le chemin vers la démocratie. Le développement constitutionnel de la Serbie 1869–1903 », *Balkanica* XXXVIII (2007) : 133–172.

XIX^e siècle par l'armée serbe. Celle-ci, qui avait d'abord été le soutien du régime, un pivot de l'autocratie, devint ensuite, à mesure que les classes moyennes entraient dans ses rangs, porteuse d'aspirations au changement politique et à une évolution démocratique. Les batailles pour le régime parlementaire et la démocratie en France durèrent de 1789 à 1875. En Serbie, le même processus s'étendit de 1804 à 1903.

La diffusion de l'influence française : les liens politiques et idéologiques

1. La Constitution de la Visitation

La première Constitution de Serbie, malgré le fait qu'elle fut révoquée un mois plus tard, s'inspirait des modèles constitutionnels de la France. Elle était aussi une concession du prince Miloš Obrenović, après une série de révoltes paysannes contre son règne autocratique. La constitution de la Visitation de 1835 fut conçue par les Serbes eux-mêmes, qui consultèrent un diplomate français, Charles-Edmond de Boislecomte qui visita la Serbie en 1834. Tout en écrivant des articles pour « La Gazette Serbe » (*Novine Serbske*), le journal officiel, et en discutant de problèmes constitutionnels avec Boislecomte, Dimitrije Davidović [Davidovitch], le secrétaire du prince Miloš Obrenović, rassemblait et étudiait, entre autres, le texte des Constitutions françaises.³¹ Ayant rassemblé diverses traductions dans la presse allemande et russe, Davidović étudia très attentivement la Charte constitutionnelle de 1814. Guidé par la volonté d'inclure dans la première Constitution serbe le plus grand nombre possible de solutions françaises, Davidović prit comme point de départ la Constitution de 1793 et la Charte constitutionnelle de 1814, s'efforçant d'harmoniser leurs dispositions avec le *hatti-cherif* de 1830, l'acte fondateur de l'autonomie de la Principauté de Serbie.³² En raison de ses

³¹ Georges Castellan notait que « Dimitrije Davidović avait l'habitude de collectionner les textes constitutionnels français dans les journaux qu'il pouvait se procurer : très vaniteux, il se prenait ainsi pour un grand juriste. » Georges Castellan, « Aux origines de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Serbie », *Rapports franco-yougoslaves. À l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie*, 72.

³² Par exemple, le chapitre consacré aux Droits généraux des Serbes fut tiré presque mot à mot de la Charte constitutionnelle de 1814. De la Constitution française de 1793 (article 3, 5 et 8) furent repris les articles concernant l'égalité devant la loi (article 3),

similitudes avec les solutions françaises, un commentateur français de la Constitution de la Visitation la qualifia de « Charte ».³³

Le ministre russe à Constantinople, représentant de la puissance protectrice de l'autonomie de Serbie au sein de l'Empire ottoman, reprocha aux Serbes d'avoir imité les Constitutions française et suisse et de compter dans leurs rangs des gens d'obédience whig : « La Serbie a plongé dans le gouffre du constitutionnalisme franco-suisse ». Il trouvait particulièrement suspectes les couleurs du drapeau serbe (dans l'ordre vertical : rouge, bleu, blanc) qu'il considérait comme ayant été choisies à dessein pour imiter le drapeau tricolore français. Une dépêche d'un général autrichien des Confins militaires, envoyée à Constantinople affirmait que la Constitution de la Visitation était « totalement inspirée de la Charte française ».³⁴

Cyprien Robert, futur professeur au Collège de France, et par ailleurs ennemi acharné du Prince Miloš, qualifia cette Constitution de « première importation française dans les forêts de la Turquie ».³⁵ Un analyste des dispositions constitutionnelles serbes affirma que la Constitution de la Visitation, « en dépit de son pire inconvénient [...] celui d'être impraticable, avait cependant une qualité qui la rendait respectable aux yeux du peuple, c'est qu'elle dérivait directement de l'autonomie nationale. Qu'elle eut été octroyée spontanément par Miloš ou simplement consentie par lui, elle avait une origine serbe, non étrangère. Le Prince, en la promulguant, avait fait acte d'indépendance extérieure ».³⁶

L'importance de la Constitution de la Visitation, inspirée par la Charte constitutionnelle de 1814, réside dans son impact sur les généra-

l'accès aux fonctions publiques (article 116) et la responsabilité pénale fixée par la loi (article 114). Cf. Dragoljub M. Popović, « Uredno pravni pogledi na organizaciju vlasti po Sretenjskom ustavu » (Aperçus de droit comparé sur l'organisation des pouvoirs dans la Constitution de la Visitation), *Stvaralaštvo Dimitrija Davidovića (L'oeuvre de Dimitrije Davidović)* (Belgrade : Udruženje književnika Srbije, 1989), 17–52.

³³ Jean-Henri Abdolonyme Ubicini, *Constitution de la Principauté de Serbie* (Paris : A. Durand et Pedone-Lauriel, 1871), 9–14.

³⁴ Mihailo Gavrilović, « Suspendovanje prvog srpskog ustava » (La suspension de la première Constitution serbe), *Iz nove srpske istorije* (De l'histoire serbe récente), (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1926), 200.

³⁵ Cyprien Robert, *Les Slaves de Turquie, leurs ressources, leurs tendances, leur progrès politique*, II, (Paris : Passard, 1844), 293.

³⁶ Jean-Henri Abdolomyne Ubicini, *Constitution de la Principauté de Serbie*, 15–16.

tions suivantes, qui la considèrent comme un modèle auquel il fallait aspirer dans la longue lutte pour la démocratie et le système représentatif. Contrairement aux deux Constitutions suivantes, la *Constitution Turque* (1838)³⁷ et la *Constitution de la Régence* (1869), elle accordait à des droits importants à l'Assemblée nationale, considérée comme l'institution traditionnelle du peuple. L'un des premiers théoriciens libéraux de la Serbie, professeur de la Grande École, Dimitrije Matić [Matitch], allait affirmer, pendant l'application de la Constitution Turque de 1838 et se référant à celle de la Visitation, que la Serbie disposait du droit de se doter d'une Constitution.

Dans les autres domaines, les relations franco-serbes étaient plus avancées que les celles avec l'Allemagne, l'Autriche ou la Russie. Un consulat de France fut ouvert à Belgrade en 1839, tandis que la langue française était enseignée dans les trois lycées dès 1848 et à la Grande École de Belgrade à partir de 1880. *Le Code Napoléon* (avec des éléments du Code autrichien) fut l'une des sources indispensables du *Code civil* de Serbie de 1844, promulgué par l'oligarchie du régime des Constitutionnalistes sous le règne du faible prince Alexandre Karadjordjević (1842–1858), fils de Karageorges. Ce *Code civil* garantissait les libertés civiles à tous les citoyens de la principauté.

2. La société paysanne en quête de démocratie rurale

L'influence française dans une Serbie rurale revêtit d'autant plus d'importance du fait de la structure de la population et de la présence de l'armée ottomane et de la population musulmane dans les grandes villes. Les stipulations de *hatti-cherif* de 1833 prévoyaient le retrait de tous les musulmans de Serbie dans les cinq années suivantes, exception faite des garnisons militaires et de la population vivant à l'intérieur des fortifica-

³⁷ La Constitution turque de 1838, qui allait rester en vigueur 22 ans – le plus longtemps dans l'histoire de la Serbie – constituait une régression considérable par rapport à la Constitution de la Visitation. Elle n'avait pas la forme d'une Constitution classique (raison pour laquelle certains commentateurs français l'appellent le *Statut*). Elle ne comportait pas de préambule ni de systématisation totale des dispositions constitutionnelles. Grâce aux efforts conjugués des diplomates russes et anglais et du gouvernement ottoman, elle fut nettoyée de toute influence française « contagieuse ». (Abdolyne Ubicini, *Les Serbes de Turquie. Études historiques sur la Principauté de Serbie, le Monténégro et les pays adjacents serbes* (Paris : Dentu, 1865), 227).

tions ottomanes. Le diplomate français Boislecomte avait noté que les musulmans de Serbie, abandonnés par la Sublime Porte, étaient moins les gardiens du régime ottoman que les otages de la population serbe qu'ils étaient formellement chargés de contrôler. Habitant les anciens centres économiques à l'intérieur du pays abandonnés par les musulmans, les Serbes devinrent majoritaires dans les villes logeant des garnisons ottomanes.³⁸

En 1834, une année après l'annexion de six districts supplémentaires, le territoire de la Principauté de Serbie s'étendait sur 37 841 km² surface qui demeurera inchangée pendant quarante-cinq ans. Limitée dans sa superficie, la Principauté de Serbie avait une natalité galopante qui doubla en trois décennies, de 1834 à 1866. De 678 132 habitants recensés en 1834, on dépassait le million d'âmes en 1859. Selon le recensement de 1866, le nombre d'habitants était de 1 216 348, pour atteindre en 1874, à la veille de la Crise d'Orient, 1 353 890 habitants.³⁹ Les causes de ce rapide accroissement ne s'expliquent pas seulement par une natalité élevée, mais aussi par une immigration continue depuis les régions voisines de la Turquie d'Europe : en premier lieu du Monténégro et de l'Herzégovine montagneux, ensuite de Bosnie, de Vieille Serbie (comprenant les régions de Kosovo, Metohija, *sandjak* de Novi Pazar), de la Macédoine slave et de l'actuelle Bulgarie, d'où les Serbes fuyaient la discrimination montante et les assauts occasionnels des beys ottomans locaux et des hors-la-loi albanais ou autres.⁴⁰

L'immigration dans la Serbie autonome s'intensifia après les insurrections infructueuses des Serbes chrétiens en Bosnie septentrionale et orientale (la révolte des Serbes bosniaques du pope Jovica en 1834), en Serbie australe (la révolte serbe de Niš en 1841) et après une suite de soulèvements serbes contre les Ottomans en Herzégovine (1852–1862).⁴¹ En tant que pays à la libre propriété paysanne, la Serbie devint un centre migratoire attrayant pour les Serbes orthodoxes et d'autres chrétiens de

³⁸ M.A.E., Paris, Correspondance d'Orient, Turquie, vol. 22, n° 98.

³⁹ Holm Sundhussen, *Historische Statistik Serbiens 1834–1914. Mit europäischen Vergleichsdaten*, (Munich : Oldenburg Verlag, 1989), 80.

⁴⁰ Georges Castellan, *La vie quotidienne en Serbie au seuil de l'indépendance*, (Paris : Hachette, 1967), 93–98.

⁴¹ Dušan T. Bataković, *The Serbs of Bosnia & Herzegovina. History and Politics* (Paris : Dialogue, 1996), 45–46, 51–54.

toutes les régions voisines de l'Empire ottoman. Plusieurs vagues amenèrent des Serbes de l'Empire des Habsbourg, le plus souvent des citadins cultivés avec leurs familles, attirés par la possibilité d'avancement rapide dans la fonction publique. Il se trouvait parmi eux un grand nombre d'artisans et de marchands qui, avec leur capital, pouvaient développer de nouvelles affaires. Un des chefs libéraux, né en 1833, se souvient : « Nous étions nombreux dont le père ou la mère, ou les deux à la fois, avaient migré d'un territoire serbe voisin. Près des deux tiers des rues de Šabac se composaient de maisons appartenant à des familles venues de Voïvodine [province serbe se trouvant depuis 1848 en Hongrie du sud], de Bosnie, d'Herzégovine ou du Monténégro. Les familles de Voïvodine étaient plus proches de la vie culturelle ; elles servaient donc d'exemple pour les autres ». ⁴²

La démocratie rurale serbe était souvent expliquée par les traditions familiales s'étalant sur des dizaines de générations :

« Comment les Serbes furent-ils initiés aux principes démocratiques ? [...] Ayant toujours une sorte d'autonomie communale que les Turcs toléraient et groupés dans de grandes familles, les *zadrugas*, pour être plus en sûreté et pour s'aider mutuellement, les Serbes apprenaient dès leur enfance à se respecter et à s'occuper des affaires communes. Les grandes familles, réunissant souvent quinze, vingt, trente personnes, étaient de véritables petites républiques présidées par le membre de la famille le plus âgé. [...] Ainsi [...] l'esprit de respect mutuel et de dignité que donne la vie en grande famille ont été les premiers générateurs de l'esprit démocratique chez les Serbes. Cet esprit ne fut pas inculqué aux aïeux serbes par les écoles, les journaux et les discours des savants, des hommes d'État et des apôtres de la démocratie. Le sentiment démocratique serbe est né naturellement, comme la conséquence la plus logique des circonstances politiques et sociales dont la Serbie souffrit quelques centaines d'années ». ⁴³

Pays essentiellement agraire, ethniquement et socialement homogène, sans aristocratie ni possessions foncières étendues, la Serbie, d'après les observations d'un voyageur britannique, était « le paradis des pauvres ». Mais, selon les standards européens, elle était un pays écono-

⁴² Vladimir Jovanović, *Uspomene* (Mémoires) (Belgrade : BIGZ, 1988), 22.

⁴³ Milorade Zébitch, *La Serbie agricole et sa démocratie* (Préface de Yves-Guyot), (Paris, Nancy : Librairie Berger-Levrault, 1917), 75–76.

miquement attardé.⁴⁴ Avant 1880, les paysans constituaient 87,5 % de la population et vingt-cinq ans plus tard encore 87,31 %. Seuls 12,5 % des habitants vivaient dans les villes, et seuls Belgrade et Niš comptaient plus de 10 000 habitants. Dans les années 1880, il y avait plus de 80 % d'illettrés et un quart de siècle plus tard toujours 77 %, dont 45 % dans les villes. La domination de la petite propriété foncière était caractéristique de la société serbe jusqu'en 1914. En 1880, 87,5 % de la population vivait à la campagne et le nombre de citadins, bien que croissant, ne dépassait pas 250 000 sur 1,9 millions d'habitants. Sur environ 2,5 millions d'hectares de terres arables privées, les deux tiers étaient des propriétés de moins de cinq hectares. En 1889, les propriétés de plus de 50 hectares représentaient seulement 0,06 % des terres cultivables.⁴⁵ « De 4 830 000 hectares de la superficie totale du royaume [de Serbie] avant le traité de Bucarest [1913], 2 526 648 hectares, soit 56,36 %, appartenaient aux particuliers. En 1900, 2 492 882 habitants de la Serbie étaient groupés en 401 093 ménages, dont il y avait 69 347 propriétaires dans les villes et 331 746 dans les villages. De ce nombre total, une proportion de 92 % de ces propriétaires possédait de la terre ».⁴⁶

3. Les « Parisiens »

Les contacts les plus importants avec le milieu culturel et politique français se firent par l'envoi régulier de jeunes étudiants serbes, boursiers du gouvernement de Serbie, formés dans les universités en France à partir de 1839 : « Le progrès le plus sensible, dans les années quarante et cinquante [du XIX^e s.], est celui qui résulte des relations nouvelles avec l'étranger. Ce progrès, le gouvernement français le favorise par la création de bourses d'études ; d'autre part, les familles tant soit peu aisées envoient leurs fils en Autriche, en Allemagne, et même, à l'instar des voisins de Roumanie, à Paris, dont la faculté de Droit prélude, dans

⁴⁴ Henri Vivian, *Serbia. The Poor Man's Paradise* (Londres : Longmans, Green & Cie, 1897)

⁴⁵ *Statistika Kraljevine Srbije* (Statistiques du Royaume de Serbie), vol. XVI (Belgrade : Imprimerie de l'État 1897). Cf. aussi : René Millet (ancien ministre de France en Serbie), *La Serbie économique et commerciale* (Paris : Berger-Levrault et Cie Éditeurs, 1889).

⁴⁶ Milorade Zébitch, *La Serbie agricole et sa démocratie*, 74–75.

les années cinquante, à son rôle d'école des ministres, comme on dira bientôt à Belgrade ».⁴⁷

Ceux qui voulaient étudier les techniques et les sciences économiques se rendaient à Vienne, à Berlin ou à Heidelberg, tandis que les futurs juristes allaient le plus souvent à Paris et les futurs officiers à l'école militaire de Metz puis à Saint-Cyr ou bien, lorsque la France connaissait des crises intérieures, à Genève calviniste. De même, il arrivait fréquemment que des étudiants se rendent en France après avoir terminé leurs études dans des universités allemandes. Cette pratique était vue d'un œil favorable par l'oligarchie bureaucratique de Serbie (les Constitutionnalistes, 1842–1858). Les boursiers de l'État décidaient de leur propre chef d'effectuer des études complémentaires en France, étant donné que les sciences juridiques et les doctrines politiques y étaient les plus développées au monde.⁴⁸

L'ouverture, certes, lente de la société serbe aux influences européennes, fut le fruit d'une action résolue d'un groupe d'intellectuels connu sous le nom de « Parisiens » (*Parizlije*). Peu nombreux au début, Jovan Marinović [Marinovitch], Filip Hristić [Christitch], Konstantin Nikolajević [Nikolaievitch], Jevrem Grujić [Ephrem Grouitch] ou Milovan Janković [Jankovitch], les premiers « Parisiens » devinrent assez vite d'influents membres de la classe politique de la jeune principauté de Serbie, devenant fonctionnaires, diplomates ou professeurs de la Grande École.⁴⁹ Les membres de la dynamique élite serbe instruite à partir des

⁴⁷ Émile Haumont, *La formation de la Yougoslavie (XV^e–XX^e siècles)* (Paris : Bossard, 1930), 292. Cf. aussi : Vojislav Pavlović, « Srpski studenti u Parizu 1839–1856 » (Les étudiants serbes à Paris 1839–1856), *Istorijski časopis XXXIII* (1987) : 188–199 ; Ljubinka Trgovčević, « Savants serbes – élèves français 1880–1914 », *Les Relations entre la France et les pays yougoslaves du dix-huitième siècle*, 81–84 ; Vojislav Pavlović, « Influence culturelle de la France en Serbie à l'époque des 'Ustavobranitelji' », *Rapports franco-yougoslaves. À l'occasion de 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie*, 103–111.

⁴⁸ Jovan M. Žujović, *L'influence intellectuelle française sur la Serbie* (Vannes : Imprimerie Lafoly Frères, 1918), 3–17 ; Čedomir Popov, « Influence française sur la pensée sociale et politique serbe au XIX^e siècle », *Rapports franco-yougoslaves. À l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie*, 350–357.

⁴⁹ Grujić et Janković publièrent un aperçu historique et politique sur les Slaves du sud et leur rapprochement dans l'avenir : [M.] Jankovitch et [E.] Grouitch, *Slaves du Sud, ou le peuple serbe avec les Croates et les Bulgares aperçu de leur vie historique politique et sociale* (Paris : A. Franck, 1853).

années 1840 dans les universités françaises et suisses (en Suisse romande, souvent de nuance libérale) ouvrirent de nouveaux horizons politiques à la société serbe.⁵⁰ Les jeunes « Parisiens » constituaient un défi dans le paysage politique serbe, toujours dominé par la vieille garde des notables de style ottoman et, arrogants et souvent autoritaires. Pendant le régime des Constitutionnalistes (1842–1858), les bureaucrates peu éclairés furent qualifiés de « Allemands » (*Nemačkari*) – synonyme pour les Serbes originaires de l'Empire des Habsbourg, adeptes d'un système autocratique et bureaucratique à l'autrichienne.⁵¹

À partir du milieu du XIX^e siècle, « les Parisiens » formèrent une élite intellectuelle et politique francophile qui allait influencer sur le rapprochement entre la Serbie et la France. Ces fils de la patrie étaient profondément attachés aux traditions patriarcales de la *zadruga* – la communauté familiale, ce qui contribuera à les détacher de l'influence germanique.⁵² De plus, les « Parisiens » constituèrent un corps de fonctionnaires et diplomates très liés à la France comme modèle politique et fidèles en grande partie à ses doctrines politiques. Les Parisiens furent également les premiers libéraux en Serbie à demander les libertés politiques, notamment la liberté de la presse et le droit de former des partis politiques.

Les libéraux serbes, à l'instar des Français, défendaient toutes les formes de liberté, aussi bien politiques qu'économiques, à la différence près que le « laisser-faire » français dans sa variante serbe, du fait des conditions sociales fondamentalement différentes, préférait à la libre concurrence du marché une doctrine de modernisation progressive. Les

⁵⁰ Voir pour plus de détails : Dušan T. Bataković « Les premiers libéraux de Serbie : Le cercle des 'Parisiens' », *Balkan Studies*, vol. 41, n° 1 (2000) : 83–111. Voir aussi : Jovan Miličević, *Jevrem Grujić. Istorijat Svetoandrejskog liberalizma* (Efrem Grouitch. Historial du libéralisme de Saint-André) (Belgrade : Nolit, 1964).

⁵¹ Sur les « Allemands » cf. Petar Krestić, « 'Švabe' ili 'Nemačkari' u *Serbskim narodnim novinama* Teodora Pavlovića » (Les 'Allemands' dans la Gazette nationale serbe), *Zbornik za istoriju Matice srpske*, 49 (1994), 31–43. Sur le même thème : Idem, *Prečani i Šumadinci : Teodor Pavlović i « Serbske narodne novine » o Kneževini Srbiji (1838–1848)* (Teodor Pavlović et la « Gazette nationale serbe » sur la Principauté de Serbie), (Belgrade : Institut d'histoire – Novi Sad : Matica srpska, 1996).

⁵² Dragolioub Novakovitch, *La zadruga : les communautés familiales chez les Serbes* (Paris : A. Pedone, 1905).

libéraux serbes s'appuyaient sur les idées héritées de la Révolution française sous les Obrenović, comme Thiers et Guizot l'avaient fait sous la Monarchie de Juillet. La méfiance vis-à-vis des électeurs illettrés devait être, comme en France, dépassée par une vaste réforme de l'éducation et l'élévation du niveau général d'alphabétisation. Seul un tel électeur, selon les libéraux serbes et français, pouvait être raisonnable et donner sa voix à une option politique déterminée. Au lieu de s'appuyer sur l'esprit des Lumières comme base de leurs doctrines politiques, les libéraux, en l'absence de meilleurs exemples, partageaient du démocratisme patriarcal traditionnel du peuple serbe, compris de façon romantique.

En Serbie, comme en France, les libéraux s'efforcèrent de monopoliser les institutions universitaires et scientifiques. Ils avaient la tâche facile : il fallait s'emparer seulement de deux institutions, la Grande École (*Velika škola*), précurseur de l'Université, et de la Société scientifique serbe (*Srpsko učeno društvo*), précurseur de l'Académie royale serbe – ce qui se passa de fait. L'écho auprès du public, cependant, ne pouvait être le même qu'en France car le niveau culturel de la Serbie était incomparablement plus bas et le nombre de personnes instruites sur lesquelles il était possible d'influer très faible. En l'absence d'un soutien plus fort dans l'opinion publique, après la polarisation qui déboucha sur la création de plusieurs partis politiques, les libéraux serbes, à l'image des français, essayèrent de s'imposer dans la société comme une sorte de « juste milieu ». Cette position ambiguë se retourna finalement contre eux, les laissant à la marge des événements politiques après l'agitation politique menée par les radicaux auprès de la population rurale. Il s'agissait là d'une déviation par rapport aux principes fondamentaux du libéralisme politique, déviation qu'en 1849 Jevrem Grujić sublimait encore comme une aspiration à ce que « le gouvernement soit l'exécuteur de la volonté du peuple, volonté qui se marque par les lois adoptées par les assemblées ou de toute autre façon ». Sous la direction de Jovan Ristić [Yovane Ristitch], un diplomate, les libéraux se tournèrent vers des points de vue conservateurs, et l'appui à la Couronne remplaça progressivement l'enthousiasme initial pour une assemblée organisée en convention qui serait une émanation authentique des aspirations du peuple. En Serbie, comme ailleurs en Europe, les idées se propagèrent plus rapidement que le rythme de leur mise en œuvre dans les institutions politiques.

4. *Les Libéraux serbes et la Révolution de 1848*

La révolution de février 1848 à Paris eut un écho considérable parmi les Serbes, aussi bien dans le petit groupe des étudiants boursiers à Paris qu'en Serbie même. Observant attentivement le cours des événements en Europe, les boursiers serbes pressentaient de grands changements et espéraient, dans leur exaltation juvénile, que ces mutations en Europe agiraient favorablement sur l'évolution de la question serbe – depuis l'unification désirée jusqu'à l'élargissement des libertés politiques en Serbie même. Dimitrije Matic, l'un de ces penseurs libéraux, venu en France après ses études en Allemagne, se trouvait à Paris à l'époque de la révolution de février en 1848.

La petite colonie serbe à Paris (Milan Simić, Kosta Cukić, Dimitrije Crnobarac, Kosta Magazinović, Ljubomir Nenadović) voyait dans la révolution l'annonce de la libération nationale prochaine des Serbes. L'assemblée des boursiers serbes de Paris émit l'opinion : « Nous voulons tous l'indépendance de notre peuple et la constitution d'un État yougoslave. Le temps de cet ouvrage est venu, maintenant que personne ne peut nous gêner dans cette entreprise. À présent, il faut se libérer ou mourir. Il était beau d'entendre tout le monde dire : 'Nous le voulons' ». ⁵³ Les Serbes étaient grandement influencés par Cyprien Robert, professeur de slavistique au Collège de France, qui leur proposa « un programme d'Union slave, qui aurait pour matière la connaissance et le rapprochement de tous les Slaves ». ⁵⁴

Les « Parisiens », de retour au pays, furent reçus en grande pompe par la « Société de la jeunesse serbe » – l'association des étudiants libéraux du Lycée de Belgrade qui, fondé en 1847, avait revêtu dès l'année suivante un caractère patriotique et politique. Les assemblées de la Société réunissaient aussi bien des patriotes qui rêvaient d'une nouvelle guerre contre les Ottomans que des citoyens libéraux de Belgrade. L'un des futurs boursiers serbes à Paris et futur leader des libéraux, Jevrem Grujić, à l'époque étudiant en troisième année au Lycée, décrit dans

⁵³ Dimitrije Matic, *Djački dnevnik (1845–1848)*, (Journal d'étudiant 1845–1848), édité par Ljubomir Durković-Jakšić (Belgrade : Univerzitetska biblioteka, 1974), 93–101. Dušan T. Bataković « Les premiers libéraux de Serbie : Le cercle des 'Parisiens' », *op. cit.* : 100–101.

⁵⁴ Dimitrije Matic, *Djački dnevnik (1845–1848)* (Journal d'étudiant 1845–1848), 101.

une lettre les espoirs de la jeunesse libérale de Belgrade à l'annonce de la révolution de 1848 à Paris :

« Une nouvelle époque semble vouloir se dessiner cette année dans l'histoire du monde. La civilisation montre ses fruits, elle ne veut plus que l'humanité porte des chaînes. La France en est le précurseur. Louis-Philippe n'est plus, il avait foulé en France certains points de la Constitution, c'est pour cela qu'il s'est sauvé en Angleterre. Sur le marché, le trône a été jeté au feu sous les vivats des citoyens. 'Vive la république', c'est ce que l'on peut lire sur toutes les lèvres du peuple français. Un gouvernement provisoire est pour l'instant au pouvoir. À l'instar de Napoléon lorsqu'il s'apprêtait à partir en Égypte, le gouvernement fait des préparatifs militaires. Mais les Français, comme tu le sais, ne font rien pour eux seuls, mais pour l'humanité entière ».⁵⁵

Dans la capitale serbe, l'atmosphère était enflammée : « Les écoliers n'étudient presque rien. Dans le Lycée, à part 'hourra, hourra, hourra, vive la liberté et l'indépendance serbe, vive l'unité des Serbes, vive le roi serbe', on n'entend à peu près rien. On conspué les Turcs en public. Les citoyens se réveillent peu à peu. On chante dans les rues 'Lève-toi, lève-toi, Serbe, prends les armes [...] la liberté nous appelle à nous lever, frères Serbes'. [...] Les menaces fusent. Les écoliers crient en public 'pourquoi l'on sommeille ?' [...] Les esprits bouillonnent. De nombreux écoliers ont sorti leurs armes [...], les citoyens nettoient leurs fusils. Le pouvoir a imposé le silence à tous. On a dit aux écoliers que le Prince [Alexandre] avait déclaré : 'Je veux être le digne fils de Karageorges' ».⁵⁶

Dans la « salle de lecture » belgradoise, le mot « réforme » prit une nouvelle et précieuse signification parmi les citoyens cultivés. Aux réunions de la salle de lecture que fréquentait, outre les professeurs du Lycée et les lycéens, un large cercle de citoyens cultivés, on débattait abondamment des réformes que, « en accord avec l'esprit de l'époque », la Serbie devait introduire pour se joindre au concert des États européens modernes. Le gouvernement, inquiet de « l'atmosphère révolutionnaire », réagit en publiant dans la « Gazette serbe », le journal officiel, que « tous ces peuples qui se soulèvent aujourd'hui cherchent à obtenir ce que le peuple serbe qui vit en Serbie possède véritablement,

⁵⁵ *Zapisi Jevrema Grujića* (Notes de Jevrem Grujić), I (Belgrade : Académie royale serbe 1923), 9.

⁵⁶ *Ibid.*, 10.

son propre gouvernement et sa Constitution ». ⁵⁷ Décrivant l'atmosphère de l'époque, un historien de la littérature observait : « Tandis que les amis du pouvoir traduisaient *La Démocratie en France* de Guizot, les réformateurs lançaient une traduction incomplète des *Paroles d'un croyant* par Lamennais. ⁵⁸ Des protestations vigoureuses se faisant entendre à Belgrade à l'encontre des 'Allemands', le gouvernement a décidé que le meilleur moyen de calmer la situation, était qu'Aleksa Jović, ministre de la Culture et de la Justice, donne sa démission. Stefan Stefanović Tenka, le nouveau ministre, s'est ingénié, à renfort de concessions, à apaiser la jeunesse enfiévrée et à empêcher de plus larges débordements ». ⁵⁹

L'agitation qui avait gagné l'intérieur du pays poussa les Constitutionnalistes à tenir à Kragujevac, en juillet 1848, le jour de la Saint-Pierre une assemblée nationale (*Petrovska skupština*), qui, pour la première fois en Serbie, outre les questions habituelles sur la politique de l'impôt, souleva le thème de la liberté de la presse et lança une réflexion sur « la liberté politique et les lois libérales ». Les porteurs de ces « exigences » étaient les envoyés de la circonscription belgradoise. Ces demandes avaient été formulées dans le cercle de la jeunesse lycéenne de Belgrade, qui avait réussi à recevoir du Conseil d'État l'autorisation d'envoyer à l'assemblée un professeur du Lycée, Isidor Stojanović, pour représenter les intérêts de l'éducation et de la jeunesse estudiantine.

Après l'assemblée de la Saint-Pierre en juillet 1848, le Conseil d'État ébaucha un projet de loi portant sur une Assemblée nationale et fit même allusion à une éventuelle loi sur la liberté de la presse. Une forte réaction aux exigences révolutionnaires se manifestant à travers l'Europe en automne 1848, le Conseil d'État estima alors qu'il pouvait différer l'approbation de ces lois pour un temps indéterminé.

Cependant l'ardeur de toute une génération de jeunes serbes pour la révolution de février en France ne retomba pas. Dès le printemps 1849, la « Société de la jeunesse serbe », rassemblant les jeunes francophiles serbes, publia son premier almanach *Neven-sloge* [L'immortelle

⁵⁷ « Srbske novine » (Gazette serbe), Belgrade 1848, n° 49.

⁵⁸ Jean Skerlitch (Jovan Skerlić), « Une société de la Jeunesse serbe en 1848 », dans *La révolution de 1848*, vol. XIV, Paris 1906, 73–78.

⁵⁹ Miloch Markovich, « La révolution serbe de 1848 et les Français », dans *Actes du Congrès historique du centenaire de la révolution de 1848* (Paris : PUF, 1948), 194–195.

de la concorde], qui contenait le manifeste politique de la Société, écrit par Jevrem Grujić, sous le titre de *Obzor države* [L'horizon de l'État]. Le devoir de l'État n'est pas « de protéger le peuple de l'attaque de quelque peuple ou de quelque État que ce soit, ni de lui assurer la propriété de ses biens et la vie, mais de le mener au bien-être et au bonheur, de sorte que le peuple ne jouisse pas uniquement d'une liberté extérieure, mais aussi intérieure. » L'État qui n'accomplit pas la volonté du peuple « ne le rend pas heureux et ne le mène pas au bien-être, c'est au contraire une porcherie sans porte, une geôle sans fenêtre ». ⁶⁰ La liberté extérieure n'avait pour Grujić aucune valeur si le peuple était à l'intérieur « esclave, néant ou simple instrument ». Reprenant les opinions de Voltaire et de Rousseau, Grujić ajoutait que « la papauté et les moines » étaient de pires ennemis de la liberté populaire que les princes, les rois et les empereurs. Le principal enseignement de l'histoire est que « le gouvernement doit être l'exécutant de la volonté populaire, qui se manifeste dans les lois adoptées aux assemblées ou décidées différemment ». Grujić voyait la réalisation des droits populaires et de la liberté intérieure dans « l'éducation », car « l'éducation est la seule qui puisse libérer l'homme de son esclavage intrinsèque, du joug de l'État et de son soutien ». ⁶¹

Jevrem Grujić consacrait une part importante de son programme politique à la situation en Serbie, estimant que le gouvernement constitutionnaliste n'avait pas accompli son devoir essentiel, car il ne peut y avoir de liberté là où le peuple « est foulé par les gouvernants et les fonctionnaires ». Grujić relevait : « notre peuple n'est libre, de nos jours, ni extérieurement, ni intérieurement. Il ne l'est pas extérieurement car il paie le *haraç* ⁶² aux Turcs. [...] Il ne l'est pas intérieurement car il n'a pas [...], ne sait pas [...] et on ne lui laisse presque pas connaître ses droits. [...] Il est un simple instrument que l'un ou l'autre utilise pour réaliser ses objectifs. [...] Il embrasse de fausses promesses, il porte le joug

⁶⁰ « *Obzor države* » (L'horizon de l'État), dans *Neven sloge* (L'immortelle de la concorde) (Belgrade : Imprimerie de l'État, 1849)

⁶¹ Dušan T. Bataković, « Jevrem Grujić : *Obzori slobode* » (L'horizon de l'État), dans Jovica Trkulja, Dragoljub M. Popović (éds.), *Liberalna misao u Srbiji. Prilozi istoriji liberalizma od kraja 18. do sredine 20. veka* (La pensée libérale en Serbie. Contributions à l'histoire du libéralisme de la fin du XVIII^e au milieu du XX^e siècles) (Belgrade : CUPS, 2001), 109–132.

⁶² Impôt prélevé par les Ottomans sur tous les non musulmans.

de l'arbitraire, tombe dans les pièges, remplit les prisons, moisit sur les roues (de torture). » En résumé, selon l'avis du porte-parole des Constitutionnalistes, « notre État (ou plutôt ses dirigeants) n'a pas accompli son devoir car les Serbes se trouvent dans une situation plus néfaste qu'avantageuse ».

Dénonçant la position de l'État se résumant à la devise « jamais mieux que de nos jours », Grujić proposait, en sus du plan pour la liberté extérieure énoncé dans l'union des Serbes à travers l'éveil de la conscience nationale et de la coopération slave, une suite de mesures ayant pour but la réalisation de la liberté intérieure. « Pour la libération intérieure, il faut demander à notre peuple : Qu'est-il en tant que peuple, de quels droits doit-il jouir ? Qu'est-ce que le gouvernement, pourquoi est-il nécessaire et de qui procède-t-il, où sont ses limites ? Lui dire en fait : que signifie pour un peuple de vivre dans un État et lui proposer de vivre de la sorte. » Grujić terminait son texte ainsi : « Vive l'État serbe indépendant et constitutionnel (dans le temps et la liberté) ! »⁶³

5. Les « Parisiens » libéraux en action : Les Trois Glorieuses serbes de 1858

Il faudra une décennie pour que les idées politiques de la première génération des « Parisiens » serbes, formulées en 1848–1849, soient mises en œuvre. Suite à l'action des jeunes libéraux « Parisiens », (Jevrem Grujić, Milošan Janković, Vladimir Jovanović, secrétaires de l'Assemblée nationale), l'Assemblée nationale de Serbie, convoquée en décembre 1858, le jour de la Saint-André (*Svetoandrejska skupština*), se proclama une sorte de Convention à la française. Regroupant en majorité les paysans mécontents du système bureaucratique et répressif des Constitutionnalistes, elle déposa ces derniers, regroupés dans le Conseil d'État et entourant le prince Alexandre Karadjordjević, fils de Karageorges. Aidés par Ilija Garašanin, constitutionnaliste dissident, les jeunes libéraux dirigèrent pendant alors pendant un certain temps les affaires politiques et législatives par le biais de cette Assemblée nationale.

L'objectif essentiel des secrétaires libéraux de l'Assemblée de la Saint-André était d'instituer la souveraineté nationale. Cet objectif cadrerait parfaitement avec les exigences de la majorité agraire désireuse de

⁶³ « Obzor države » (L'horizon de l'État), dans *Neven sloge (L'immortelle de la concorde)*.

participer aux décisions la concernant directement. Un député argumenta de la sorte : « Le peuple serbe qui, par son sang, a acquis ses droits, peut avoir son propre gouvernement par-devant le Prince et le Conseil, et ceci parce que le droit du Prince et du Conseil procède du droit du peuple, et non le contraire. Puisque c'est ainsi, le peuple a le droit de destituer le Prince et le Conseil en raison de la responsabilité de leurs actes, qui seraient contraires à la Constitution, et qui seraient contraires aux intérêts populaires ». ⁶⁴

Lors de la troisième session de l'Assemblée de la Saint-André, le 5 décembre 1858, Jevrem Grujić, présenta un projet de loi sur l'Assemblée, projet dont il était l'initiateur. De plus, il commenta la plupart des dispositions proposées. Dans le titre même du projet, il était souligné que « le peuple dépose la loi sur l'Assemblée », ce qui, selon Grujić, signifiait l'assurance de la souveraineté nationale : « Comprenez, mes frères, le projet stipule que vous déposez la loi, non que vous la proposez. C'est d'ailleurs un droit ancestral de notre peuple. [...] Puisque le peuple peut choisir le Prince, pourquoi ne pourrait-il pas choisir la loi. [...] Il arrive qu'un autre prenne ce droit, ou qu'on le mande de légiférer à la place du peuple ; cela n'empêche pas le peuple, lorsqu'il le désire, et en a la possibilité, de légiférer seul et sur le champ. Vous pouvez maintenant fixer une loi sur l'Assemblée, et vous savez mieux que nous si le peuple le désire ». ⁶⁵ C'est ainsi que fut signifiée la volonté de ne plus respecter la Constitution Turque de 1838 et de faire de l'Assemblée une sorte de Convention à la française. Bien que le projet de Grujić énoncé de manière simplifiée aux députés, paysans en majorité, ait été accepté, des contestations se firent immédiatement entendre. Le préfet de Čačak, représentant de l'ancien appareil bureaucratique constitutionnaliste, déclara : « Ces jeunes messieurs ont lu comment cela s'est passé en France à l'époque, leurs esprits se sont échauffés et ils veulent maintenant procéder chez nous selon leurs théories [...] ils veulent introduire des influences républicaines ». ⁶⁶

Pour les libéraux de 1858, l'idéal politique était incarnée par la synthèse de deux idées en apparence éloignées : d'une part, la Conven-

⁶⁴ Živan Živanović, *Politička istorija Srbije* (Histoire politique de la Serbie), I (Belgrade : Geca Kon, 1923), 23.

⁶⁵ *Zapisi Jevrema Grujića* (Notes de Jevrem Grujić), II, 78–79.

⁶⁶ *Ibid.*, 91.

tion française et la souveraineté de la nation en tant qu'incarnation de la démocratie selon le modèle occidental, de l'autre, la tradition égalitaire du « démocratism instinctif » du monde patriarcal du village serbe et de sa *zadruga* (la communauté familiale paysanne regroupant entre 20 et 40 membres) en tant que noyau de la démocratie serbe à l'échelle familiale. Les « Parisiens » formèrent la première force politique organisée qui conforma les revendications de la paysannerie serbe aux principes européens de constitutionnalité et de démocratie. Cet idéal resta un modèle très attirant pour les générations ultérieures.

Néanmoins, la première génération de « Parisiens » ne réussit pas à imposer ses idées ni au prince Miloš, revenu au pouvoir en 1858, ni à son successeur, le prince Michel Obrenović (1860–1868). Selon Vladimir Jovanović [Yovanovics], « le comité national de 1859 composa son bureau de patriotes libéraux, [...] proposa pour la Serbie, la liberté économique, l'établissement d'une banque nationale, la liberté de l'enseignement et la réalisation de tous les principes de liberté que l'Assemblée nationale de 1858 avait consacrés. En même temps il prépara un rapport proposant de rendre les ministres responsables devant l'Assemblée nationale pour les actes qui seraient commis en violation de la loi, de la justice. Il publia, enfin, ses procès-verbaux contenant les rapports destinés à la prochaine Assemblée nationale ; son but était en cela de provoquer la critique sur les rapports avant qu'il puisse être adoptés ou rejetés par l'Assemblée nationale. Le prince Miloš, qui voulait gouverner et régner en maître absolu, s'irrita contre les hommes du parti national ». ⁶⁷

Le noyau intellectuel des libéraux avait les mêmes exigences que l'opposition faiblement coordonnée des couches agraires à l'Assemblée nationale qui, sous le règne du prince Michel, se réunissait pendant quelques jours tous les trois ans. L'insistance des « Parisiens » sur les libertés politiques, la souveraineté de l'Assemblée nationale, le gouvernement représentatif et la liberté de la presse rencontra l'opposition du Prince Michel et celui-ci, très rapidement, ayant perdu l'illusion d'une possible harmonie entre les deux courants dominant la vie politique, prit des mesures répressives, sur le conseil des conservateurs. Fut d'abord

⁶⁷ Vladimir Jovanovics, *Les Serbes et la mission de la Serbie*, (Paris & Bruxelles : Librairie internationale : A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1870), 173. Pour la politique nationale des libéraux, cf. M.A.E., CPC., Turquie, vol. 221, n° 24, Belgrade, le 17 décembre 1859.

interdite la parution du journal « L'Assemblée Nationale », que Stojan Bošković, Vladimir Jovanović et Milovan Janković tentèrent de publier en 1860. Leur article paru dans la « Gazette serbe » sur la conception rédactionnelle de la publication montra que les libéraux avaient l'intention d'exiger la liberté de la presse et une libre communication culturelle et politique avec les Serbes de Voïvodine.⁶⁸

Le prince Michel exposa ultérieurement sa conception de la liberté de la presse dans une discussion avec Vladimir Jovanović : « L'État est comme une église bien construite, et son sommet est orné d'une croix dorée : c'est la liberté de la presse. Comment peut-on l'admettre si l'État n'est pas en ordre ? »⁶⁹ Le prince considérait les exigences libérales de libertés politiques, en tant que droits précédant l'organisation interne du pays, prématurées et inadaptées au degré de développement du pays. Il déclara à l'un des secrétaires de l'Assemblée, remarquant le grand nombre de croix sur un document qu'on lui avait adressé, que « aussi longtemps que les députés ne sauront pas mettre leur signature au bas d'une page, vous vous hâtez trop de proclamer de grandes libertés, jeunes gens ».⁷⁰ Une autre fois, le prince dit à un champion libéral, tenant du parlementarisme occidental : « Je peux compter sur mes doigts toutes les personnes éduquées à l'européenne dans mon pays, il n'y en a pas plus d'une dizaine, d'une douzaine. Les institutions d'un pays ne se font pas pour au plus douze personnes cultivées, elles doivent s'adapter au niveau général du peuple. Permettre le parlementarisme uniquement pour que Milovan Janković et encore quelques-uns comme lui puissent pérorer – ce ne serait pas sérieux ».⁷¹

6. La transmission des idées politiques

Mis hors du champ de l'action politique, les libéraux se consacrèrent à la diffusion des idées libérales. Projetant de proposer aux Serbes une

⁶⁸ « Nous demanderons au gouvernement de permettre la liberté de la presse, et d'agir en vue d'effacer les barrières culturelles entre nos frères et nous. » (p. 4 de l'article libéral). Cf. Živan Živanović, *Politička istorija Srbije* (Histoire politique de la Serbie), I, 83.

⁶⁹ Živan Živanović, *Politička istorija Srbije* (Histoire politique de la Serbie), I, 83.

⁷⁰ Slobodan Jovanović, *Druga vlada Miloša i Mihaila* (Les seconds règnes de Miloš et Michel) (Belgrade : Geca Kon, 1933), 383.

⁷¹ *Ibid.*, 384.

encyclopédie des doctrines politiques pour les guider à travers l'écheveau des différentes idées, parfois sommairement comprises en Serbie, Vladimir Jovanović se mit à la rédaction d'un « Dictionnaire politique ».⁷² Ce dictionnaire, dont seule une petite partie fut publiée (la majeure partie est demeurée au stade de manuscrit), avait pour modèle le *Dictionnaire général de politique* (vol. I–II, Paris, 1863) qu'avait composé, avec la participation d'un grand nombre de collaborateurs – dont une trentaine d'académiciens français – l'économiste et statisticien français Maurice Block (1816–1901). Vladimir Jovanović ne se contenta cependant pas de l'étude française ; il compléta les doctrines politiques présentées dans une optique française par ses propres observations, donnant à son « Dictionnaire politique » un trait d'originalité. Dans l'ensemble des idées reprises, les plus présentes sont celles de Montesquieu, Condorcet, Auguste Comte, J.-J. Rousseau, Frédéric Bastiat, C. A. Royer, E. Girardin, ainsi que la pensée politique anglaise de J. S. Mill, J. Bentham et H. Spencer.⁷³

Vladimir Jovanović avouait que « de toutes les formes de gouvernement connues jusqu'à présent, la forme républicaine s'accorde le mieux à la liberté », alors que la monarchie constitutionnelle fait figure d'une sorte de « gouvernement combiné » où le principe monarchique s'associe au modèle républicain représentatif. Jovanović insistait sur la concordance de l'égalité et de la liberté, reprenant les pensées de Tocqueville dans « De la démocratie en Amérique », qu'il avait soigneusement étudié et commenté.

Sa conception de la démocratie se mouvait entre les études de John Stuart Mill et d'Alexis de Tocqueville. Pour Vladimir Jovanović, « La démocratie, comme on la comprend de nos jours, ne désigne pas seulement la forme du gouvernement, mais également la composition, l'agencement et toute la vie intérieure et extérieure de la société, [...] la conscience contemporaine de la démocratie trouve la source du pouvoir dans la société elle-même. Cette source est la volonté universelle, ex-

⁷² Vladimir Jovanović, *Politički rečnik* (Dictionnaire politique), I–IV (Novi Sad – Belgrade : Ujedinjena omladina srpska, 1870–1873). (Ce dictionnaire s'étend de la lettre A à la lettre D). Le reste du manuscrit est conservé dans les Archives de Belgrade.

⁷³ Andrija B. Stojković, « Društveno-politički ogleđi Vladimira Jovanovića » (Les exemples socio-politiques de Vladimir Jovanović), *Jugoslavenski istorijski časopis* 1–2 (1972) : 3–47.

primée librement par tous ceux qui vivent dans cette société, suivant le principe de l'égalité de leurs droits et obligations naturels. [...] Liberté et justice : ces deux mots soulèvent la conscience démocratique actuelle au-dessus des conceptions anciennes. [...] Cette conscience veut que la société se développe dans le progrès individuel de ses membres [...] il est difficile de concrétiser cet exemple de démocratie [...] il ne faut pas oublier que la Constitution et les lois n'engendrent pas la liberté et la justice, elles les renforcent. La démocratie nécessite assurément que la Constitution et les lois raniment l'égalité des droits et obligations, l'égalité de la liberté absolue pour tous, et qu'elles abolissent une fois pour toutes les droits d'exception, les privilèges corporatifs et toutes les institutions faisant obstacle à cette égalité ». ⁷⁴

Jovanović expliquait son engagement pour le suffrage universel de la manière suivante : « Fréquentant l'école de la pluralité que lui offre la liberté, le peuple ne va pas voter les yeux bandés, mais conscient de ses droits et obligations, avec une connaissance que développe le combat d'idées quotidien dans les journaux et les débats publics. Il n'y a pas lieu de craindre que passion et ignorance régissent la masse. [...] D'après le principe de l'égalité juridique, on ne peut priver personne de son droit de vote ou de son droit de participation aux affaires publiques ». ⁷⁵

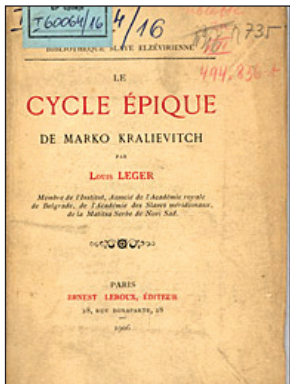
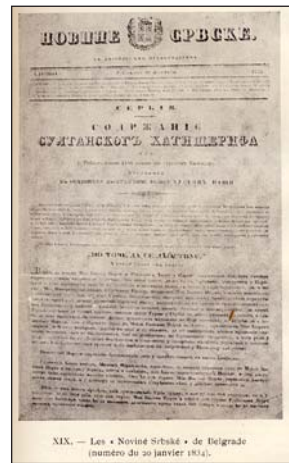
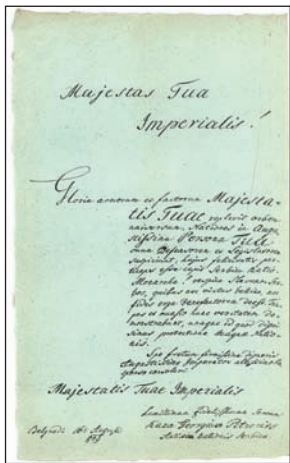
L'une des réflexions essentielles de Jovanović, présentée dans le « Dictionnaire politique », était consacrée à l'éducation politique du peuple, cet aspect étant fondamental pour les libéraux serbes dans leur impératif d'élargir le nombre de leurs partisans. « L'éducation doit être aussi politique, mais dans le sens de diriger vers l'étude des droits naturels, des intérêts et des besoins généraux du peuple, de développer la conscience collective de l'égalité des droits et obligations de tous les citoyens, de cultiver les vertus civiles, de préparer chacun à l'exercice des grands principes de liberté et de progrès ». ⁷⁶

L'infatigable Vladimir Jovanović devenu, après avoir détrôné Grujić, découragé et déçu, le principal meneur des idées libérales en Serbie, ne supporta pas la répression anti-libérale du régime du prince Michel Obrenović. En exil, il fonda à Genève le journal « La liberté »

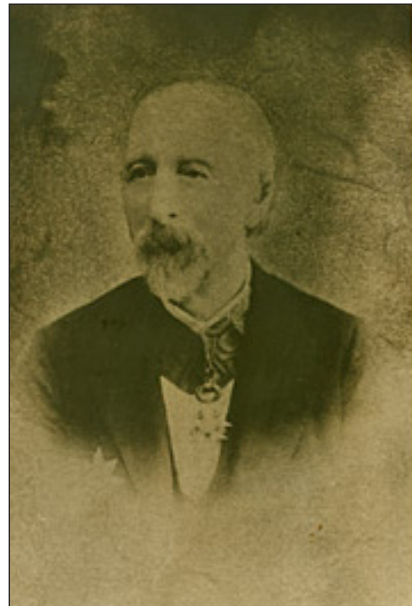
⁷⁴ Vladimir Jovanović, *Politički rečnik* (Dictionnaire politique), 713–715.

⁷⁵ *Ibid.*, 647–649.

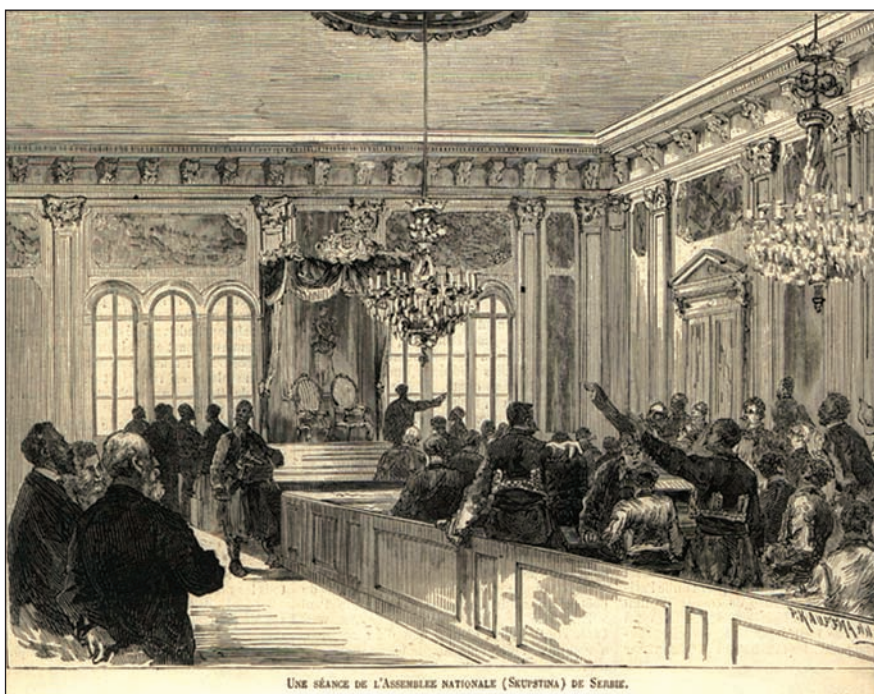
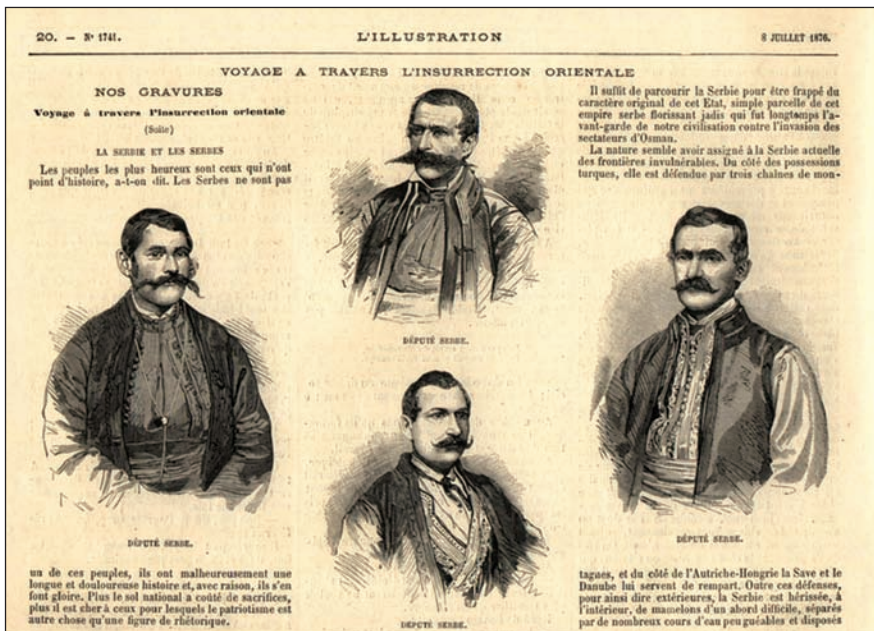
⁷⁶ *Ibid.*, 393.



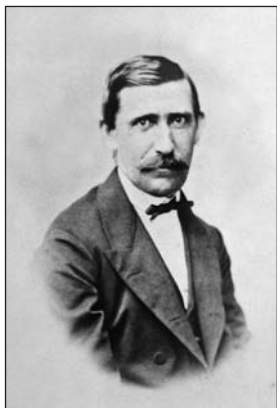
La France et les débuts de la Serbie moderne



En haut de gauche à droite, le Prince Michel Obrenović et Ilija Garašanin
En bas de gauche à droite, Jovan Ristić et Hippolyte Mondain



Les députés serbes et la séance de l'Assemblée Nationale sur les pages de l'Illustration



Les Parisiens serbes (de haut en bas et de gauche à droite) : Jevrem Grujić, Jovan Marinović, Vladimir Jovanović, Milutin Garašanin, Milan Kujundžić Aberdar, Pera Todorović, Milovan Milovanović, Jovan Skerlić, Milan Grol

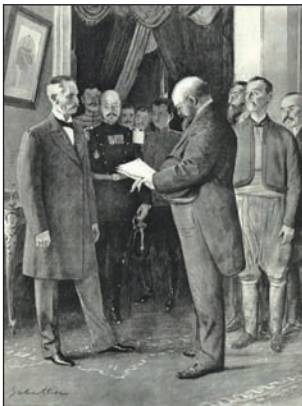


EXPOSITION DE 1900

Pavillon de la Serbie



En haut et au milieu, les membres de la dynastie Obrenović (de gauche à droite) : la reine Natalie, le roi Milan, le couple royal Alexandre et Draga, la reine Draga



En bas de gauche à droite, Pierre Karadjordjević reçoit la délégation lui portant l'invitation au trône de Serbie en 1903 et le roi Pierre I^{er} de Serbie visite la France en 1911

Le Petit Journal

ADMINISTRATION
61, RUE LAFAYETTE, 61
Les manuscrits ne sont pas rendus
On s'abonne sans frais
Dans tous les bureaux de poste

5 CENT SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENT.
22^{me} Année — 4 — Numéro 1.097

ABONNEMENTS

LES MOIS 17 fr. 50
BIEN ET SEIN-ET-OISE 2 fr. 3 fr. 60
DEPARTEMENTS 2 fr. 4 fr. 50
ÉTRANGER 2 fr. 5 fr. 50

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1911



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REMET LA MÉDAILLE DE 1870
À S. M. LE ROI PIERRE DE SERBIE

Le Petit Journal

ADMINISTRATION 5 CENT. SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENT. ABONNEMENTS
 61, RUE LAFAYETTE, 61
 Les manuscrits ne sont pas rendus
 23^{ème} Année N^o 1.152
 DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 1912

PAR AN	100 FR.
SEMI AN	50 FR.
TRIMESTRIEL	15 FR.
UN AN	30 FR.
DEPARTEMENTS	2 FR. 50
ÉTRANGER	2 FR. 50



A USKUB

Les officiers serbes et français portent un toast à Skoplje en 1912

Le Petit Journal

ADMINISTRATION 5 CENT. SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENT. ABONNEMENTS

61, RUE LAFAYETTE, 64 27^{me} Année Numéro 1.149

Les manuscrits ne sont pas rendus On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

PARIS 3 fr. 00 DÉPARTEMENTS 2 fr. 50 ÉTRANGER 2 fr. 00

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1912

UNE CURIEUSE CÉRÉMONIE

Le roi Pierre I^{er} de Serbie cordialement reçu à Skoplje libéré

Le Petit Journal

ADMINISTRATION
11, RUE LAFAYETTE, 11
Les manuscrits ne sont pas rendus
On s'abonne sans frais
dans tous les bureaux de poste

5 CENT.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

5 CENT.

ABONNEMENTS

26^{me} Année

Numéro 1266

DIMANCHE 28 MARS 1915

PAR VOIE DE LA
SEINE ET SEINE-ET-OISE. 2 fr. 3 fr. 50
DEPARTEMENTS. 2 fr. 4 fr. -
ÉTRANGER. 3 fr. 6 fr. -



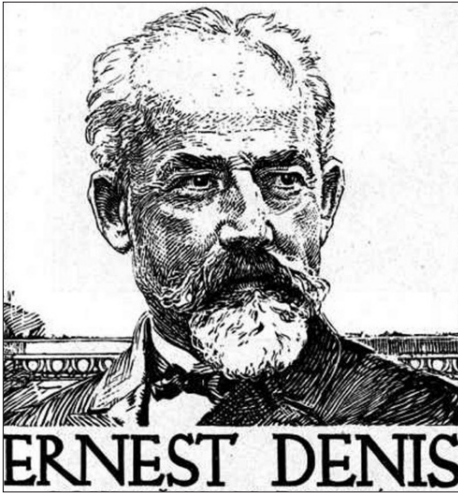
A propos de la journée serbe
HOMMAGE DE LA FRANCE A L'HÉROÏQUE SERBIE

Le Petit Journal

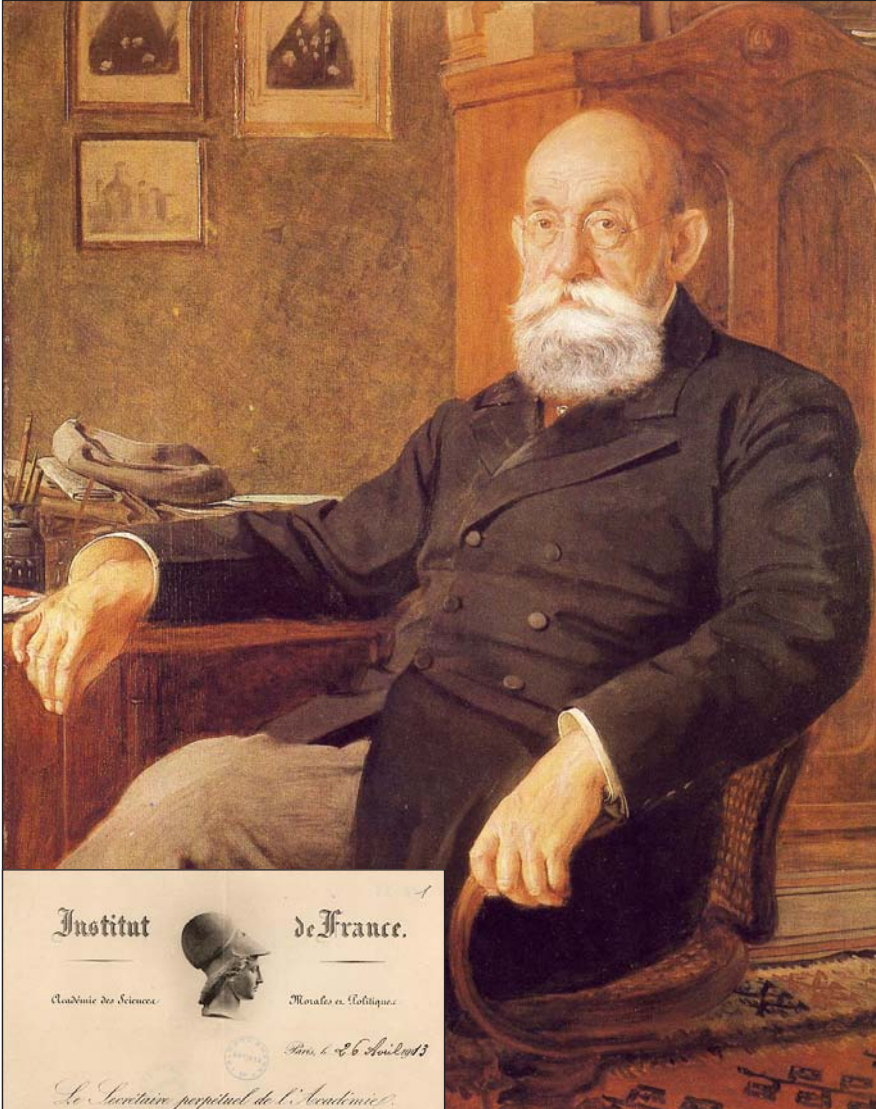
ADMINISTRATION 5 CENT. SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENT. ABONNEMENTS
 26th Année — 46 — Numéro 1,701
 DIMANCHE 28 NOVEMBRE 1915



Le roi Pierre de Serbie dans la tranchée

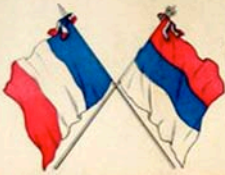


Les intellectuels français
qui ont soutenu les causes
serbe et yougoslave. De
haut en bas et de gauche
à droite : Ernest Denis,
Victor Bérard, Émile
Haumant et Auguste
Gauvain



Le grand savant
serbe Stojan
Novaković et
la lettre lui an-
nonçant l'élection
à l'Académie des
Sciences morales et
politiques en 1913





JOURNÉE SERBE

ORGANISÉE À LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
par le **COMITÉ DU SECOURS NATIONAL**
pour le **Dimanche 25 Juin.**

FRANÇAIS & FRANÇAISES,

En novembre 1915, lorsque la Serbie isolée se raidissait contre l'assaut combiné d'un triple adversaire, un long frisson d'admiration secoua le monde. Puis, quand elle succomba, vaincue par le nombre, une pitié profonde jaillit de toutes parts vers la nation martyre livrée aux représailles d'un conquérant sauvage.

Après des mois, l'admiration demeure pour tant d'héroïsme dépensé dans la résistance; mais la compassion aussi demeure pour tant et de si effroyables souffrances subies dans la retraite et l'invasion. Si l'armée serbe, en effet, est soustraite et, si, reconstruite, elle se prépare à reprendre, côte à côte avec nos soldats, l'épave lutte pour la victoire redoutée, la population non-combattante pleure, au contraire, plus acablée et plus pitoyable que jamais, sous le faix de misères et de douleurs sans limites.

Femmes, enfants, vieillards, cinq millions d'êtres inoffensifs sont la proie du plus affreux destin.

Les uns ayant fait leurs maisons incendiées et leurs champs dévastés errent, en tendant la main, sur tous les chemins de l'Europe.

Les autres, en tête à tête avec leurs bourreaux, sur le sol natal ensanglanté et ravagé, retranchés de l'humanité civilisée, sont tombés à la mort; l'envahisseur les a dépossédés de leurs dernières ressources, il a vidé leurs granges et volé leurs outils; la faim les tue, la maladie les décime.

ILS S'AFFAISSENT CHAQUE JOUR PAR CENTAINES POUR NE PLUS SE RELEVER ET LEUR RACE, AVEC EUX, DESCEND AU TOMBEAU.

FRANÇAIS & FRANÇAISES,

C'est pour ce **peuple crucial**; c'est pour tous les hommes, toutes les femmes, et tous les enfants de la Serbie que le *Secours National*, répondant au désir du Gouvernement, s'adresse aujourd'hui au cœur de tous les hommes et de toutes les femmes de notre pays.

Vous qui, à notre appel, avez donné déjà si généreusement pour les vôtres, vous qui avez donné pour les Belges, victimes premières d'une guerre que l'ennemi a voulue atroce, donnez et plus encore pour atténuer les souffrances des familles serbes exilées et de celles aussi qui gémissent sur les ruines de leurs foyers.

Il y a 527 ans, à pareil jour, les Serbes, pour le salut de l'Europe menacée par les hordes ottomanes, tombaient glorieusement vaincus avec leur roi Lazare, au champ de Kossovo. De cette épreuve terrible, ils devaient se relever aussi grands et aussi forts. Ils se releveront de même de la dure épreuve actuelle. A nouveau, les soldats de Pierre et d'Alexandre reconquerront la terre de la patrie. Que cette patrie, quand ils y rentreront, ne soit donc pas seulement un sépulcre sur lequel ils n'auraient plus qu'à s'incliner et à pleurer.

Pour que les femmes et les enfants des nobles soldats nos alliés survivent; pour que la renaissance serbe s'accomplisse au lendemain de la victoire commune, donnez, Français et Françaises, comme vous donneriez à des frères et à des sœurs.

Pour le Comité du Secours National:
Le Président,
Paul APPELL.

Vu et approuvé,
Le Ministre de l'Intérieur,
L.-J. MALVY.

L'affiche annonçant la Journée Serbe en France. Le salut de la France au combat héroïque du peuple serbe dans la Grande Guerre



Les soldats serbes arrivent à Salonique



En haut et à gauche, les affiches de la Journée Serbe. À droite, la médaille portant les noms du roi Pierre I^{er} et du régent Alexandre Karadjordjević

(1864–1865), puis « La liberté serbe », qui paraissaient en serbe et en français, mais étaient interdits en Serbie. Citant Rousseau, Jovanović disait que « le peuple serbe est tellement vigoureux qu'il ne se laissera pas fouler par un Prince, qui restera Prince aussi longtemps que le peuple voudra qu'il porte ce titre. » Faute d'appuis financiers, ces journaux disparurent rapidement.⁷⁷

C'est dans le domaine de l'instruction publique, en tant que principal moyen de diffusion des idées, que les libéraux serbes laissèrent une trace profonde : en traduisant et commentant les auteurs-phares de leur idéologie (Benjamin Constant, Edouard de Laboulaye, John Stuart Mill, Frédéric Bastiat, Johann Bluntchli), ils ouvrirent un espace pour le rayonnement des idées occidentales en Serbie, tout en créant et entretenant, au sein de l'opinion, un climat favorable à leur réexamen critique. Plus importante encore fut leur prédominance dans le système scolaire, du primaire au niveau universitaire : se fondant sur leur œuvre, plusieurs généraux serbes s'inspirèrent de leurs idées et s'engagèrent politiquement dans le sillage de la révolution française.

Outre les « Parisiens », qui s'efforcèrent d'adapter au milieu serbe ce qu'ils avaient appris en France, l'influence française, surtout dans le domaine de la théorie politique, s'exerça sur les jeunes générations de Serbes éduqués hors de France. Voyageant entre les universités suisses, allemandes et autrichiennes, ils subissaient, souvent de manière indirecte, diverses influences idéologiques, parmi lesquelles celle de la doctrine politique française, dans un large éventail allant des idées libérales et démocratiques aux professions de foi anarchistes. Parmi eux se trouvaient un certain nombre de jeunes étudiants serbes, pas seulement des libéraux, mais aussi de futurs progressistes et radicaux serbes, qui, malgré la modicité de leurs moyens matériels, trouvaient la possibilité de visiter Paris et d'y découvrir une vie politique exceptionnellement vivante, ou bien, en assistant aux cours à la Sorbonne, de compléter et d'enrichir leurs connaissances.

La fameuse étude d'Alexis de Tocqueville *De la démocratie en Amérique* fut présentée au public serbe dans deux traductions abrégées de 1872 et 1874.⁷⁸ Parallèlement à Tocqueville, l'œuvre de John Stuart

⁷⁷ Vladimir Yovanovics, *Les Serbes et la mission de la Serbie*, 209.

⁷⁸ Aleksis Tokvilj (Alexis de Tocqueville), *O demokratiji u Americi* (De la démocratie en Amérique), I–II, traduit par Nastas Petrović (Belgrade : Imprimerie de l'État,

Mill *Du gouvernement représentatif*, traduite en serbe en 1876 par Vladimir Jovanović, connut un écho considérable auprès des lecteurs serbes. Représentant du radicalisme britannique, Mill était volontiers lu et souvent cité dans les débats politiques en Serbie, aussi bien dans la presse qu'à l'Assemblée nationale. Outre les traductions des radicaux serbes de Johann Bluntschli sur le caractère et l'esprit des partis politiques⁷⁹ et de Ch. Hever sur la Constitution helvétique, l'on invoquait volontiers les représentants du libéralisme français, Benjamin Constant et son disciple Edouard de Laboulaye.⁸⁰ Ce n'est pas un hasard si le traducteur de Constant, Djordje S. Simić [Georges S. Simitch], un des « Parisiens » dédia sa traduction aux « hommes d'État et aux députés serbes », s'attendant à ce que cette œuvre éclaircît les concepts confus de droits et libertés constitutionnels.⁸¹ Les débats nés de la confrontation entre la pratique constitutionnelle serbe et les théories du système représentatif, du parlementarisme et des libertés constitutionnelles se montrèrent fructueux, tentant de fusionner des doctrines occidentales avec les spécificités du parlementarisme et de la démocratie rurale serbe.

7. La Jeunesse serbe unifiée (*Ujedinjena omladina srpska*)

C'est de la collaboration avec l'élite libérale serbe de Novi Sad, ancienne capitale de la Voïvodine serbe, que naquit l'idée de la formation d'une large organisation nationale qui, en sus des idées de libération de tous les Serbes, propagerait un programme des libertés politiques libérales, condition nécessaire aux libertés nationales. La Société de « la Jeunesse serbe unifiée » adopta comme devise les slogans *La liberté par l'éducation* et *Tout sur la base de la vérité à l'aide de la science*. Lors de sa première

1872–1874), 6–296 p. et 6–314 p.

⁷⁹ Johan-Kaspar Blunčli (Johann-Kaspar Bluntschli), *Karakter i duh političkih partija* (Le caractère et l'esprit des partis politiques), traduit par N. Kapetanović (Belgrade : Odbor Čupičeve zadužbine, 1880), 150 p.

⁸⁰ Čenek Hevera (Ch. Hever), *Švajcarska. Njen ustav, vlada i samouprava* (La Suisse, sa Constitution, son gouvernement et son autogestion), traduit par Kosta Taušanović, (Belgrade : Zadruga štamparskih radnika, 1879), 121 p.

⁸¹ Benžamen Konstan (Benjamin Constant), *Načela politike o ministarskoj odgovornost* (De la responsabilité des ministres), traduit par Djordje S. Simić (Belgrade : L'imprimerie royale serbe, 1883), X- 243 p. Cf. aussi Paul Bastid, *Benjamin Constant et sa doctrine*, II (Paris : Armand Colin, 1966), 969–976.

assemblée, qui se tint à Novi Sad, son idéologue et dirigeant Vladimir Jovanović exposa les principes qui furent rapidement adoptés pour « cultiver la conscience du glorieux passé commun, affirmer la communauté fraternelle et l'amour du bien général, développer les qualités humaines, éclairer la face du peuple, tout pour le progrès des Serbes ». ⁸²

Les libéraux, ignorant les plans ambitieux, mais méconnus du public, d'union balkanique, de rébellion chrétienne et de guerre contre les Ottomans du prince Michel et d'Ilija Garašanin, condamnaient leur modération en politique nationale et leurs prudentes opérations diplomatiques. Dans la première phase de son action, « la Jeunesse serbe unifiée » (1866–1867) devra ses idées principales aux libéraux de Serbie, à Vladimir Jovanović en particulier.

L'action de « la Jeunesse », qui défendait les idées libérales, le régime parlementaire et une pleine démocratie, se heurta rapidement à l'autocratie du prince Michel. Celui-ci justifiait l'absence d'institutions démocratiques en Serbie par la nécessité de regrouper toutes les forces en vue de l'unification nationale et restreignit l'activité de « la Jeunesse serbe unifiée ». En Voïvodine, « la Jeunesse » se retrouva bientôt confrontée au gouvernement qui commençait à voir en elle une organisation rebelle. En dehors des frontières de Serbie et de Voïvodine, « la Jeunesse » fonctionnait davantage comme une organisation nationale et révolutionnaire dont les idées libérales n'étaient qu'un prétexte au désir commun de libération de l'autorité ottomane. En parallèle à son action culturelle, « la Jeunesse » préparait secrètement une action militaire, souhaitant une unification finale de tout le peuple : serbe et la résolution de la question yougoslave. ⁸³

La deuxième assemblée de « la Jeunesse serbe unifiée » se tint en 1867 à Belgrade, sous le regard bienveillant du gouvernement conservateur qui estimait que l'exaltation patriotique des leaders de « la Jeunesse » était complémentaire des préparatifs militaires de la Serbie. Le prince lui-même participa financièrement à loger les participants. Environ 3 000 délégués de Serbie, du Monténégro et de différentes régions d'Empire des Habsbourg et de Turquie d'Europe élirent Jevrem Grujić,

⁸² Jovan Skerlić, *Omladina i njena književnost 1848–1871* ('La Jeunesse' et sa littérature 1848–1871), 90.

⁸³ Traian Stoianovich, « The Pattern of Serbian Intellectual Evolution 1830–1880 », *Comparative Studies in Society in History*, vol. I, n° 3 (1959) : 256–257.

le chef libéral à peine sorti de prison. Ceci fut compris comme un défi ouvert au régime princier de même que l'annonce que l'assemblée de « la Jeunesse » débattrait de questions nationales et politiques. On interdit aux participants à la réunion d'utiliser le bâtiment de la Grande École, et aux étudiants et aux fonctionnaires d'assister aux débats. L'assemblée, que le cercle des partisans du prince soupçonnait de vouloir proclamer la république, empêchée de siéger, fut dissoute au mécontentement général de ses délégués.⁸⁴

À la veille de la création de « la Jeunesse serbe unifiée », la littérature et la pensée politiques françaises, par le biais de traductions, avaient eu un écho significatif parmi la jeunesse estudiantine. Les traductions serbes de Voltaire, Rousseau, Proudhon et Michelet, à la fin des années 1840 et au cours des années 1850, se combinaient avec la lecture de la *Camarilla* de Lamennais et du roman d'Eugène Sue *Les mystères de Paris*, morceaux choisis qui conservaient vivant l'esprit des idées de la révolution de février et du modèle français de démocratie. L'évolution allant de l'hymne à la « science serbe » – qui, lors de la vague de romantisme national de la moitié du XIX^e marqua le travail de « la Jeunesse serbe unifiée » – à l'instar des modèles français d'organisation de la vie politique fut une conséquence logique de la maturation des idées que Vladimir Jovanović marqua de son sceau. « La jeunesse », profondément influencée par l'héritage idéal des Lumières et de la révolution française, se ramifia, selon les points de vue personnels de ses dirigeants, en deux courants – l'un marqué par la tradition du libéralisme français et l'autre fondé sur les idées des socialistes français, de Louis Blanc à Proudhon. « La Jeunesse » suivit les événements politiques en France sous le Second Empire avec une attention jusque là réservée exclusivement à la vie politique intérieure.

« Tous les combats des républicains français trouvèrent un écho auprès de 'la Jeunesse'. Les pamphlets de Rochefort, les conversations de Gambetta, l'assassinat de Victor Noir étaient connus des membres de 'la Jeunesse' et discutés. Ils suivirent le plébiscite avec autant d'attention que s'il s'agissait de l'Assemblée nationale de Belgrade ou de

⁸⁴ Gale Stokes, *Legitimacy through Liberalism. Vladimir Jovanovic and the Transformation of Serbian Politics* (Seattle, London : University of Washington Press, 1975), 80–93.

celle de Sremski Karlovci [Karlowitz] ». ⁸⁵ Les membres de « La jeunesse serbe unifiée » suivirent très attentivement le combat de l'opposition française républicaine et établirent des contacts, par l'intermédiaire de Vladimir Jovanović, avec la « Ligue française pour la paix et la liberté » dont ils se sentaient proches. Victor Hugo avait alors parmi les Serbes non seulement un grand nombre de traducteurs, mais aussi de lecteurs et de disciples. ⁸⁶

Victor Hugo était célébré comme « le chef du romantisme français et le prophète de la démocratie ». L'assemblée de « la Jeunesse », réunie à Novi Sad en 1870, envoya à Gambetta un télégramme de félicitations dans lequel elle exprimait sa grande sympathie pour la république française ⁸⁷, et la presse de « la Jeunesse » critiquait vertement la politique de conquête de Bismarck, d'autant que certains des plus anciens chefs du mouvement serbe de Voïvodine de 1848 étaient partis en France. Un geste pratique rajouta à l'intérêt pour les idées politiques françaises – l'un des éminents juristes du Second Empire, Edouard de Laboulaye, « l'apôtre de la liberté », fit dès 1856 l'éloge des Serbes et de leur culture populaire ⁸⁸, puis il écrivit un manifeste politique dans lequel il attirait l'attention sur le fait que les Serbes, du fait de leur forte tradition culturelle, méritaient à l'instar des Grecs, le soutien de l'Europe dans leur lutte pour l'indépendance et l'unification nationale ⁸⁹. L'exemple français

⁸⁵ *Ibid.*, 193. Jovan Avakumović confirme dans ses mémoires les dires de Jovan Skerlić. Pendant ses études à Paris, Avakumović avait suivi avec attention ces processus, s'enthousiasmant comme les autres étudiants serbes pour Gambetta et Rochefort. (Archives de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, n° 9287), vol. I, 45–49. Les mémoires de J. Dj. Avakumovic sont publiés en 2008 : Jovan Dj. Avakumović, *Memoari*, édité par Slobodan Turlakov (Sremski Karlovci & Novi Sad : Izdavačka Knjižarnica Zorana Stojanovića 2008).

⁸⁶ Jovan Skerlić, *Istorija nove srpske književnosti* (Histoire de la nouvelle littérature serbe) (Belgrade : Prosveta, 1967), 439. Cf. aussi Miloš Jovanović, « Ujedinjena omladina srpska i francuska društvena misao » (La Jeunesse unifiée serbe et la pensée sociale française), Živan Milisavac (éd.), *Ujedinjena omladina srpska* (La Jeunesse unifiée serbe) (Novi Sad : Matica srpska, 1968), 89–103.

⁸⁷ « Parizu » (À Paris), *Mlada Srbadija*, 1870, 299.

⁸⁸ Edouard de Laboulaye « Les Serbes, leurs poésies, leurs contes », *Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves* (Paris : Durand, 1856).

⁸⁹ Le texte de Laboulaye a été publié par Henri Thiers dans : *La Serbie, son passé et son avenir* (Paris : Dramard -Baudry, 1862) et a été traduit par la revue *Zastava* de Novi Sad sous le titre « Kako misli Labulej o Srbima i Srbiji » (Que pense Laboulaye

était pour la Jeunesse serbe unifie l'expression « d'une belle confiance en soi » et « d'un idéalisme inconditionnel », de la foi en l'avenir de l'humanité et de l'amour pour la littérature et la science en tant que moteurs des changements sociaux. Louis Léger comparait Novi Sad au « Bruxelles d'un petit monde dont le Paris serait Belgrade »⁹⁰. Dans un enthousiasme un peu excessif envers les libertés en Voïvodine, Vladimir Jovanović s'exclamait : « Vous avez la liberté de presse et la liberté de réunion, vous écrivez au peuple ; mais en Serbie il n'en est pas ainsi. Là-bas, il y a la censure, ici uniquement le discours officiel »⁹¹.

L'un des socialistes serbes de la première génération, Dragiša Stanojević [Draguicha Stanoïevitch], alors encore partisan du radicalisme français, écrivait avec une ardeur particulière sur le rôle de la France dans la propagation des libertés publiques dans le reste de l'Europe et de la contribution, en général, de la civilisation française au progrès culturel. Stanojević considérait l'apport de la France à la civilisation humaine comme le plus important, car, pour lui, les Français étaient ceux qui « les premiers ont énergiquement balayé les vieilles contrevérités, ont rejeté la croyance en l'autorité et ont fait appel au doute tant que rien n'a été prouvé [...], ils ont énoncé, défendu et répandu la vérité du droit des peuples à leur destin, ils ont par conséquent érigé le principe de la souveraineté nationale, proclamé non seulement le droit des peuples mais également les droits de l'homme, appelant à la liberté individuelle de chacun ».⁹²

Polémiquant avec Stanojević, Stojan Bošković [Stoyan Bochkoïevitch], libéral lui aussi, dénonçait « l'éloge enthousiaste et la gloire que nos radicaux chantent aux Français », se référant aux remarques critiques

des Serbes et de la Serbie », *Zastava*, n° 67 (1870) ; Miloš Jovanović, « Ujedinjena omladina srpska i francuska društvena misao » (La Jeunesse unifiée serbe et la pensée sociale française), 98.

⁹⁰ Louis Léger, *Souvenirs d'un slavophile (1863–1897)* (Paris : Plon, 1905), 45.

⁹¹ Jovan Skerlić, *Istorijski pregled srpske štampe 1791–1911* (Aperçu historique de la presse serbe 1791–1911) (Belgrade : Udruženje književnika Srbije, 1911), 52.

⁹² *Izabrani spisi Dragiše Stanojevića* (Morceaux choisis de Dragiša Stanojević), I, édité par Miloš Jovanović, (Novi Sad : Matica srpska, 1957), 76–77. Dragiša Stanojević fut un des premiers partisans du républicanisme en Serbie, inspiré par Louis Blanc et Proudhon ; cf. Draguicha-Yeremia Stanoïevitch, *La République fondée sur les sept libertés absolues et garanties par la révolution permanente* (Paris : A. Parent, 1870), 132 p. ; *Le communisme individualiste* (Genève, s. n., 1870).

de Charles Rémusat. Tout en cherchant la mesure face à l'éloge exagéré des exemples étrangers, Bošković rappelait que lui-même, en son temps, avait reconnu le rôle éminent joué par la France dans le développement politique de l'Europe dans les pages de la revue *Glasnik Društva srpske slovenosti* (*Le Messager de la Société scientifique serbe*).⁹³ Il expliquait sa réaction à l'éloge de Stanojević aux Français par le seul besoin d'instaurer une harmonie entre les exemples européens et les traditions nationales plus proprement serbes⁹⁴. Cette polémique montre l'interaction entre les influences françaises et leur écho chez les romantiques nationaux en Serbie qui tentaient de transférer leur enthousiasme intellectuel dans le pragmatisme politique. Parmi les idéologues influents de « la Jeunesse » se trouvait Gligorije Giga Geršić, professeur à la Grande École de Belgrade. En 1867, il perdit sa chaire lors du conflit entre les libéraux et l'absolutisme du prince Michel Obrenović, en raison de son engagement en faveur des libertés publiques et de son enthousiasme excessif pour les idées de Rousseau qu'infatigablement il présentait à ses étudiants comme le penseur « qui a donné l'expression la plus éloquente et la plus forte du nouveau courant démocratique » en Europe⁹⁵.

« La Jeunesse », ayant à l'esprit l'exemple français, voyait dans le gouvernement libéral de la Régence après l'assassinat du prince Michel en 1868 beaucoup de démagogie et de dissimulation derrière des principes libéraux. « Le peuple n'a que faire que les publicistes libéraux puissent parler de liberté individuelle, de droit des citoyens, etc., s'il ne voit

⁹³ Stojan Bošković, « Skupštinski razvitak i društveno preobraženje u Engleskoj » (L'évolution parlementaire et la transformation sociale en Angleterre), *Glasnik društva srpske slovenosti*, XVI (1863) : 248–249.

⁹⁴ Stojan Bošković, *Doktor radikalac na Velikoj Školi* (Le docteur radical de la Grande École) (Belgrade : Imprimerie de l'État, 1868) 30–31 ; Miloš Jovanović, « Ujedinjena omladina srpska i francuska društvena misao » (La Jeunesse unifiée serbe et la pensée sociale française), 94.

⁹⁵ Gligorije Geršić considérait que le principe énoncé par Rousseau sur la souveraineté nationale resterait « un héritage éternel et ineffaçable dans des temps ultérieurs et un acquis permanent dans la science politique ultérieure », acquis que « l'ensemble de l'école des écrivains politiques de notre siècle considère comme le principe fondamental de la philosophie politique, comme l'article premier de leur credo politique ». (Giga Geršić, « Kritičke studije iz današnje ustavne teorije » (Études critiques de la théorie constitutionnelle contemporaine), *Letopis Matice srpske*, 1 (1884) : 17–18) ; Miloš Jovanović, « Ujedinjena omladina srpska i francuska društvena misao » (La Jeunesse unifiée serbe et la pensée sociale française), 92.

pas les fruits de ces belles choses. » Vladimir Jovanović attirait l'attention sur la nécessité de construire l'édifice de l'État de façon à ce que « chaque membre satisfasse, selon les possibilités, ses besoins, que les intérêts personnels soient une partie constituante des intérêts étatiques ».

8. *Les doctrines françaises dans l'enseignement en Serbie*

Après 1880, l'influence des libéraux, qui voyaient dans l'éducation l'un des éléments principaux d'émancipation de la culture politique moderne, fut la plus significative dans l'enseignement. Les professeurs libéraux Stojan Bošković et Miloš Zečević [Zetchevitch] rédigèrent pour les écoles primaires et secondaires des livres d'histoire qui, en particulier après 1881, en l'absence de restrictions et de censure, exercèrent une influence considérable auprès de la nouvelle génération des élèves serbes. Le manuel d'histoire pour les lycées écrit par le libéral Miloš Zečević joua un rôle déterminant dans l'éducation politique de la jeunesse. Formé selon les principes français de 1848, Zečević montrait l'histoire comme le combat incessant entre le roi et le peuple, qui aboutit à de nouvelles concessions populaires. La démocratie libérale, en tant que résultat de la Révolution française, représentait, selon Zečević, non seulement l'apothéose du peuple, mais la seule forme possible de système politique moderne. Grâce à Zečević, les lycéens serbes apprirent, pendant plusieurs générations de la fin du siècle, que la Révolution française était du point de vue historique plus importante que la naissance du christianisme, et que la victoire ultérieure de la démocratie devenait une nécessité historique.⁹⁶

Publiés sous le gouvernement des progressistes, protégés du roi Milan Obrenović, ces manuels scolaires élevèrent des générations d'écoliers qui considéraient le roi comme l'usurpateur des droits légitimes du peuple. Outre le matérialisme, enseigné dans les cours de sciences naturelles, l'étude du serbe en tant que fondement de l'identité nationale était particulièrement importante pour la formation des opinions politiques des générations d'écoliers. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, un écolier d'après 1881 « était républicain par ses convictions politiques, et

⁹⁶ Miloš Zečević, *Istorija sveta, pregled udešavan za srednje škole* (L'histoire du monde adapté pour les lycées), I-II (Belgrade : Imprimerie de l'État, 1880).

donc contre le roi. Le matérialisme, le nationalisme philologique et le républicanisme étaient, chez lui, confondus d'une manière toute particulière ». ⁹⁷ Ayant perdu la bataille pour le renouvellement des principes fondamentaux, les libéraux parvinrent, par voie détournée, à éduquer l'intelligentsia serbe dans un esprit qui, comme le leur, était proche de l'esprit français.

Les partis politiques : sous le signe des idées démocratiques

1. Les lois à la française

Le chemin de la Serbie, vers l'indépendance en 1878, fut suivi par la formation de partis politiques. La formation formelle des partis, en 1880–1881, fut un pas supplémentaire vers l'adoption des doctrines et des modèles de la France. L'année 1880 marqua le commencement de l'organisation politique des partis (*Videlo*, le journal des progressistes, commença à être publié en 1879 ; au début de l'année 1881, les radicaux lancèrent *Samouprava*, et les dissidents libéraux, Vladimir Jovanović et Stojan Bošković, *Novi vek* [Le siècle nouveau]), qui exigeaient l'adoption d'une nouvelle loi sur la presse.

Les libéraux serbes imprégnés des doctrines libérales furent suivis par la génération subséquente des hommes politiques serbes – les progressistes, souvent enfants ou protégés des constitutionnalistes. Leurs chefs furent Milutin Garašanin [Miloutine Garachanine], un élève d'école militaire de Metz, fils d'Ilija Garašanin, puis un autre « Parisien », Milan Piroćanac [Piroćhanatz], un homme d'État ainsi que Stojan Novaković [Stoian Novakovitch], l'historien serbe le plus respecté du XIX^e siècle. Les progressistes furent un parti conservateur lié à la Cour des Obrenović. Le gouvernement progressiste de Milan Piroćanac (1880–1883) introduira, en reprenant les lois françaises, la liberté de la réunion et d'association ainsi que la loi sur la liberté de la presse. ⁹⁸

En février 1881, Milutin Garašanin, leader des progressistes, présenta à l'Assemblée nationale son projet de loi sur la presse : « De nos

⁹⁷ Slobodan Jovanović, *Vlada Milana Obrenovića* (Le règne de Milan Obrenović), II (Belgrade : Geca Kon, 1931), 75–76.

⁹⁸ Milan Piroćanac, *Beleške* (Écrits), édité par Suzana Rajić, (Belgrade : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 2004)

jours il y aurait rarement de véritables combattants pour la liberté, et du moins il n'y en aurait pas parmi les honorables députés de cette Assemblée serbe, dont le cœur ne se réjouira pas et l'âme ne se sentira pas agréablement tranquillisée, lorsqu'ils prendront connaissance du projet de loi que nous soumettons pour la presse. Par lui on fraye la route et on ouvre sincèrement la porte de l'autel pour la libre entrée dans le monde à ce grand facteur du développement social, à ce puissant réveille-matin de la conscience nationale, à l'expression de la libre pensée par écrit ».⁹⁹

Sa proposition fut accueillie par des ovations « Acclamons-le ! Acclamons-le ! Hourra ! » La loi progressiste sur la presse correspondait en fait au projet de loi présenté la même année devant l'Assemblée française. Contrairement à l'Assemblée serbe, la française compléta ce projet par certaines restrictions, alors qu'en Serbie, le projet fut immédiatement adopté comme loi. La publication de journaux n'était soumise qu'à une simple annonce formelle, on abolit toute forme de censure préventive, la responsabilité devint personnelle, incombant au seul auteur du texte (ou au rédacteur si l'auteur était inconnu ou insaisissable), et la saisie du journal n'était prévue qu'en cas d'outrage à la maison royale ou de tentative de renversement du régime légal.

Des sceptiques parmi les progressistes estimaient que cette loi serait une lame à double tranchant, mais la majorité progressiste l'adopta. La presse accueillit la loi avec grand enthousiasme. Le chef des radicaux, Nikola Pašić, la salua en précisant que la loi était bonne « bien que limitée par les dispositions constitutionnelles ». La plupart des observateurs s'accordent à dire que les progressistes avaient adopté cette loi non seulement pour des raisons doctrinales, mais surtout pragmatiques – ils s'efforçaient, sans succès, de gagner à leur cause la majorité radicale à l'assemblée. La loi sur la presse donna une impulsion à la mobilisation politique ; les progressistes, confrontés à la force croissante de l'opposition radicale, furent contraints de restreindre la loi par des mesures qui signifèrent le retour à la censure.

Dans la première année de leur règne en 1881, les progressistes entreprirent avec beaucoup d'enthousiasme des réformes libérales dans l'intention d'occidentaliser la société serbe. Grâce à eux, furent adoptées

⁹⁹ Cité dans Bojidar J. Pavlovitch, *La législation sur la liberté de la presse en Yougoslavie* (Paris : E. Sagot et Cie, 1930), 4.

d'importantes lois sur la liberté de réunion et d'association, la liberté de la presse, et les élections devinrent parfaitement libres, de sorte que l'opinion publique eut l'impression qu'il s'agissait d'un parti ayant la démocratie pour unique leitmotiv. Les influences françaises sont caractéristiques de la législation de la première administration progressiste. Dans la première étape de leur activité, les progressistes, avec les radicaux, se lancèrent avec beaucoup d'ardeur dans des réformes ; c'est pour cela qu'ils adoptèrent leurs lois presque en même temps que le régime républicain en France en 1881.¹⁰⁰

Il existe une grande similitude entre la loi serbe sur la liberté de réunion adoptée le 13 avril 1881 et les dispositions de la loi française analogue du 13 juin 1881.¹⁰¹ Il en allait de même avec la loi sur la presse du 12 mars 1881, directement empruntée à la législation française, non dans sa version finale du 29 juillet 1881, mais dans son esquisse libérale présentée à l'Assemblée. Outre la loi sur les juges du 21 février 1881, prévoyant leur élection à vie, la loi sur l'instruction obligatoire de 1883 était également inspirée des lois françaises du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882.¹⁰² En qualité de ministre de l'Instruction, Stojan Novaković suivait attentivement les travaux de Jules Ferry. S'inspirant des efforts de Ferry pour établir un équilibre entre l'ordre et le progrès, Novaković voulait émanciper les paysans, « cette grande masse du pays, démocratique, laborieuse et tranquille » qu'il tenait pour un support important de

¹⁰⁰ Dušan T. Bataković, « Francuski uticaji u Srbiji 1835–1914. Četiri generacije 'Parizlija' » (Les influences françaises en Serbie 1835–1914. Les quatre générations de 'Parisiens'), *Zbornik za istoriju Matice srpske*, n° 56 (1997) : 73–95.

¹⁰¹ La loi serbe sur les réunions et les associations prévoyait la liberté d'organisation politique nécessitant, il est vrai, l'autorisation du ministre compétent, mais on ne pouvait interdire l'activité que des associations « dont le but est pénalement punissable », ou qui, par leurs statuts, s'opposaient aux dispositions légales en vigueur. Il ne fallait nulle autorisation à la tenue de réunions et l'on pouvait fonder des sociétés non politiques sans aucune restriction légale. Le contrôle policier des activités des partis n'était que formel. D'après la loi française analogue de 1881, « l'État doit seulement être informé de la tenue de la réunion sans disposer d'une compétence *a priori* d'en apprécier l'opportunité. La responsabilité de la réunion est placée sous la coupe d'un bureau de trois membres que les organisateurs doivent désigner. L'obligation de déclaration préalable disparaîtra en 1907. » Marcel Morabito, Daniel Bourmaud, *Histoire constitutionnelle et politique de la France 1789–1958* (Paris : Montchrestien, 1991), 329.

¹⁰² André-Jean Tudesq, *La démocratie en France depuis 1815* (Paris : PUF, 1971), 73.

la future modernisation du pays.¹⁰³ Cependant, à l'époque de l'agitation radicale la plus décidée, la loi sur l'instruction obligatoire fut adoptée par une assemblée où siégeaient des « deux voix » (*dvoglasci*), députés élus parfois par deux voix uniquement.

Sous le gouvernement progressiste, la loi sur la presse fut modifiée deux fois par des dispositions restrictives (1882, 1884), et deux fois suspendues (en 1883, en raison de la révolte du Timok par les radicaux, et en 1885, à cause de la guerre contre la Bulgarie). Le cheminement cyclique de la liberté de la presse relevait comme un baromètre précis le degré de démocratie en Serbie. Toutes les nouvelles restrictions à cette loi et aux lois futures sur la presse adoptées par voie légale, par le vote de la majorité de l'Assemblée nationale (1891, 1901), ne purent arrêter la nécessité de la liberté de la parole écrite, qui demeure un paramètre important dans la conquête et la stabilisation des institutions démocratiques.

2. *Les progressistes*

Le parti progressiste était considéré comme le parti des gens les plus instruits, issus du cercle de l'intelligentsia urbaine dont les leaders avaient été formés en Occident, notamment à Paris. Milan Piroćanac et Djordje Pavlović (Georges Pavlovitch) étaient des « Parisiens », le premier juriste de renom, le second professeur à la Grande École. L'ancien libéral Ljubomir Kaljević [Lioubomir Kalievitch] avait achevé sa spécialisation à Paris après des études de sciences politiques à Heidelberg ; Čedomilj Mijatović [Chedomile Miyatovich], qui avait terminé son droit en Allemagne et Suisse romande, était également professeur à la Grande École. Milutin Garašanin, leader du parti, avait étudié les sciences techniques et militaires en France, cultivant la tradition francophile de son père Ilija Garašanin. Stojan Novaković, philologue et historien, bien que formé en Serbie seulement, était considéré comme francophile et l'un des plus grands savants serbes, dont l'autorité scientifique était incontestable. Milan Dj. Milićević [Militchevitch] était l'auteur d'encyclopédies dé-

¹⁰³ Dušan T. Bataković, « Nacija, država, demokratija. O političkim idejama Stojana Novakovića » « (Nation, État, démocratie. Des idées politiques de Stojan Novaković), *Stojanu Novakoviću u spomen (En mémoire à Stojan Novaković)* (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1996), 147–176.

diées à la Serbie et à ses paysans, Milan Kujundžić [Kouïoundjitch], un « Parisien », était un fonctionnaire, philosophe de renom et Nikola Krstić [Krstitch], un Serbe de Voïvodine, était l'un des juristes les plus lettrés. En visitant la Serbie, Louis Léger rencontra plusieurs « Parisiens » et parmi eux les futurs progressistes :

« ... Parmi les indigènes mes meilleurs amis étaient ... deux anciens camarades du Quartier latin : l'un Georges Simitch [Djordje S. Simić], devint plus tard chef de cabinet (1896), sous le règne du roi Alexandre [Obrenović], et ministre de la Serbie à Sofia ; l'autre Kouïoundjitch [Milan Kujundžić], poète et philosophe, devait mourir assez jeune, après avoir rempli de hautes fonctions dans l'administration et la diplomatie. J'étais en fort bons termes aussi avec M. Stoïan Novakovitch [Stojan Novaković], devenu depuis ministre de l'Instruction et diplomate, un homme, qui, par son érudition et la loyauté de son caractère, fait certainement grand honneur à son pays, avec un jeune publiciste nommé Kalievitch [Ljubomir Kaljević] qui, à la suite de la dernière révolution (en 1903), est devenu ministre des Affaires étrangères du roi Pierre Karageorgevitch ». ¹⁰⁴

Généralement enfants de bureaucrates de renom de la première génération, les progressistes étaient d'orientation urbaine, et leur appellation de jeunes conservateurs marquait une distanciation idéologique par rapport au libéralisme d'un Jovan Ristić. Le caractère urbain de leur parti les liait à la population citadine, des professeurs de la Grande École dans la capitale et de lycées en provinces, des fonctionnaires de l'administration gouvernementale et certains hommes d'affaires complétaient l'affiliation au parti. Les radicaux accusaient les progressistes de réunir autour d'eux « presque tout ce qui est étatique et officiel, avec une véritable masse de cousins, de fournisseurs et de spéculateurs de toute sorte » qui soutenaient « le gouvernement et la politique des progressistes ». ¹⁰⁵ L'ignorance de la condition paysanne, l'incapacité de

¹⁰⁴ Louis Léger, *Souvenirs d'un slavophile (1863–1897)*, 45–46.

¹⁰⁵ Dragiša Stanojević, « Značaj današnje opozicije u Srbiji » (L'importance de l'opposition actuelle en Serbie), *Srbini*, 1 (1887) : 50. Le journal des radicaux *Samoupravava* (Autogestion) écrivait que les partisans des progressistes étaient « d'abord quelques vieux fonctionnaires, puis quelques vieux commerçants, hommes de familles qui, à l'époque où l'on persécutait les princes, où l'on gouvernait sans Assemblée ni Constitution, s'étaient liés d'amitié avec les familles de Garašanin, de Hristić, de Barlovac,

communiquer de manière populaire avec les paysans et de comprendre leurs aspirations politiques, éloignaient les progressistes du monde rural ; par contre, dans les villes de moindre envergure, certains progressistes, certains grâce à leur autorité personnelle, d'autres en raison de la tradition familiale, parvenaient à gagner la confiance du corps électoral. Mais c'étaient des cas isolés qui ne permettaient pas à la structure du parti de s'étendre à l'intérieur du pays avec le succès que connaissaient les radicaux de Nikola Pašić.

Les progressistes serbes, à l'instar des « doctrinaires » français, furent dans leur jeunesse des libéraux, parfois même des hommes de gauche, avant de devenir, du fait de leur exigence de limiter les libertés politiques dans un pays où le roi devait avoir un rôle actif, de fidèles ministres de la Couronne. Ils oublièrent les principes originels qu'ils avaient professés – liberté de la presse, liberté de réunion et d'association. On peut, dans une certaine mesure, appliquer l'expression ambiguë de « doctrinaires » aux progressistes serbes dont les premières réformes constituèrent un puissant levier de modernisation dans une société à la mentalité encore largement patriarcale. Les progressistes, partisans de la monarchie censitaire, d'un pouvoir royal fort, ont dans les conditions serbes répété les théories de François Guizot et Royer-Collard.¹⁰⁶

La réalisation de l'objectif principal des progressistes serbes – « faire de notre pays patriarcal un État européen moderne » – impliquait la construction de chemins de fer, la réforme du système d'imposition en vue du développement du commerce, la liberté de réunion et d'association. Les instruments pour la réalisation de cet objectif reposaient sur les principes de « la loi, de la liberté et du progrès » ; ils insistaient particulièrement sur le respect du système constitutionnel et le rôle du roi et de la dynastie nationale, « supérieur à tout combat constitutionnel ». Les progressistes condamnaient « les libéraux ignorant le libéralisme » et

de Marinović, etc. Puis viennent tous ces fonctionnaires écornifleurs qui, comme des chardons, se collent à chaque nouveau ministre, pour qu'il les élève, les mute, qui geignent pour obtenir de l'avancement ou une récompense, pour qu'ils soient en vue », *Samouprava*, n° 133, le 7 (19) novembre 1881.

¹⁰⁶ On peut facilement comparer l'idéologie des progressistes serbes aux idées des discours de Guizot et Royer-Collard à la Chambre en 1831 et 1842. Pierre Ronsavallon, *La monarchie impossible. Les Chartes de 1814 et de 1830* (Paris : Fayard, 1994), 166–168.

les « communards ignorant le communisme » (les radicaux), et promettaient de défendre « la liberté d'expression et de vote », « la liberté de réunion et d'association », « la garantie de la sécurité de la personne et de la propriété », « une vraie responsabilité ministérielle » et soulignaient le besoin d'ouvrir « la représentation nationale » aux hommes de science. L'indépendance des tribunaux, l'autonomie communale en tant que « école de la vie constitutionnelle », la responsabilité des fonctionnaires, la réorganisation des finances, le soutien à l'éducation, étaient les motifs communs aux programmes de tous les partis politiques serbes. Contrairement à leurs adversaires, les progressistes déclaraient prudemment qu'il fallait soutenir « la protection des précieux caractères nationaux et des Serbes vivant au-delà des frontières de la Principauté ». Dans une brochure intitulée *Le parti progressiste serbe*, les progressistes publièrent en signe de fidélité au monarque le discours du trône du prince Milan du 16 janvier 1881, dans lequel il promettait de nombreuses réformes, dont une loi sur la liberté de réunion et d'association, accompagné de la réponse de l'adresse de l'Assemblée, qui approuvait le discours princier. Les statuts du parti, adoptés au début de l'année 1881, furent envoyés aux partisans potentiels avec l'argument que les partis étaient « dans le pays pareils aux branches d'un grand arbre politique. Sans eux, la vie sociale est paralysée, obstruée ».¹⁰⁷

Avec la fondation de la Banque nationale et l'établissement d'une armée régulière en 1883, les progressistes purent se féliciter de leur législation qui, au début, procédait de leur intention de faire de la Serbie un pays européen moderne. « Le parti progressiste – notait un voyageur occidental – veut doter son pays le plus tôt possible de tout ce qui constitue ce que l'on appelle la civilisation occidentale : grande industrie, chemins de fer, affaires financières, banque et crédit, instruction à tous les degrés [...] et pour hâter la réalisation de ce programme, l'accroissement des pouvoirs et des revenus du gouvernement et la centralisation ».¹⁰⁸ Les répercussions de leurs réformes scolaires et militaires auprès des paysans étaient toutefois différentes de ce qu'ils escomptaient. Ces derniers se plaignaient que le pays leur prenait leurs enfants – un paysan se lamentait que le pays lui eût ravi ses deux fils : il avait envoyé le premier faire

¹⁰⁷ Archives de Serbie, Belgrade, *Fonds Milutin Garašanin*, n° 63.

¹⁰⁸ Émile de Lavaley, « En deçà et au delà du Danube », *La Revue des Deux Mondes*, le 15 octobre 1885, 922.

ses études, et le second à l'armée. La perception de l'État comme d'un organisme prenant tout et ne donnant rien était encore très forte au début des années 1880.¹⁰⁹

Les progressistes considéraient les radicaux, trop russophiles et populistes, comme des « éléments de désordre ». Pour les progressistes serbes farouchement opposés au système monocaméral, le système bicaméral était le seul moyen d'éviter la « dictature des masses » (des radicaux). Ils citaient souvent Edouard de Laboulaye qui soulignait que le mouvement perpétuel de la révolution au coup d'État, que le fléchissement continu de la Convention et de l'absolutisme ne pouvaient se résoudre que par l'introduction d'un sénat prohibant les révolutions. Dans ce sens, pour Laboulaye, comme pour les chefs des progressistes serbes, la question du système bicaméral était une question essentielle de liberté.¹¹⁰

La Constitution octroyée de 1901, l'œuvre de progressistes et du roi Alexandre Obrenović, introduisit pour la première fois dans l'histoire du parlementarisme serbe, un système bicaméral avec un Sénat. Les modifications par rapport au prototype roumano-belge furent apportées par l'entremise du modèle constitutionnel français de 1875, par l'introduction de sessions communes du Sénat et de l'Assemblée. Dans sa version finale, la Constitution de 1901 était proche du modèle parlementaire orléanais.¹¹¹

3. Les libéraux de Jovan Ristić

Jovan Ristić, chef de file des libéraux après 1868, premier régent de la Régence (1868–1872), homme d'État et diplomate estimé, n'appréciait pas l'organisation du parti politique selon les principes typiques, car cela le mettait sur un pied d'égalité avec ses autres concurrents politi-

¹⁰⁹ Alex N. Dragnich, *The Development of Parliamentary Government in Serbia* (Boulder, New York : Columbia University Press, 1978), 65–72.

¹¹⁰ Edouard de Laboulaye, *Questions constitutionnelles* (Paris : Charpentier, 1872), 333–366 ; Stojan Novaković, *Dvadeset godina ustavne politike u Srbiji 1883–1903* (Vingt ans de politique constitutionnelle en Serbie 1883–1903) (Belgrade : Knjižnica S. K. Cvijanović, 1912).

¹¹¹ Jivoine Péritch [Živojin Perić], « La nouvelle constitution de Serbie » (de 1901) (Paris : Imprimerie Générale Lahure, 1903–1904) avec Appendice (1904) sur la Constitution de 1903 : Brochure extraite du *Bulletin de la Société de législation comparée*.

ques, qu'il estimait inaptes aux activités gouvernementales : « ce grand bureaucrate, qui vivait encore selon les principes de l'ancien État policier, considérait la politisation publique et la fondation de partis comme malvenus, et même dangereux. » Les autres meneurs du parti, d'un âge déjà avancé, possédant une longue expérience ministérielle, judiciaire ou professorale, hésitaient à entrer dans l'arène politique d'une manière impliquant une propagande active à travers tout le pays. Ils préféraient une approche éclairée, qui leur permît de transmettre leurs messages à leurs partisans par voie de presse. Ceux-ci étaient des paysans aisés, des commerçants, des fonctionnaires et des hauts dignitaires religieux, et quelques-uns faisaient partie de l'intelligentsia des petites bourgades.¹¹² C'est pour cela que, sur l'initiative de Jovan Ristić, on fonda, à la place d'un parti national libéral, nom que lui-même avait donné au groupement de ses partisans, la « Société d'aide à la littérature serbe », présidée par Ristić et paraphée par une trentaine d'illustres libéraux. Ristić lui-même expliquait ainsi cette forme archaïque d'activité politique : « Des hommes partageant nos pensées et nos opinions se sont également sentis appelés à collaborer et, il me semble, non sans raison ; mais, paisibles et modérés par nature, ils n'ont pu se décider à entrer dans l'arène de l'agitation. Pour offrir leur part de collaboration à l'autel de leur patrie, ils ont dû chercher une voie convenant mieux à leur caractère, la voie de l'explication et de l'information ».¹¹³

Les libéraux informaient le public de la formation officielle du parti dans le nouveau journal *Srpska Nezavisnost* (L'Indépendance serbe), le 13 octobre 1881. Le texte appelait au maintien des « acquis libéraux » et des libertés garanties « par la Constitution et la loi », les objectifs suivants devaient être poursuivis : 1. Élever le niveau des connaissances

¹¹² Les libéraux « pouvaient exposer leurs opinions dans de longs articles sentencieux à un public lettré, ils pouvaient tenir des discours au banquet de quelques fidèles choisis, mais de parcourir, à leur âge, villages et hameaux pour y enrôler des partisans, cela ne leur ressemblait pas. » (Slobodan Jovanović, *Vlada Milana Obrenovića* (Le règne de Milan Obrenović), II, 129–130).

¹¹³ Archives de l'Institut d'histoire, Belgrade, *Papiers de Jovan Ristić*, vol VIII/3 ; Dragoslav Janković, *Političke stranke u Srbiji XIX veka* (Les partis politiques dans la Serbie du XIX^e siècle) (Belgrade : Prosveta, 1955), 190. Cf. aussi la version révisée de ce livre : Dragoslav Janković, *Radjanje parlamentarne demokratije u Srbiji. Političke stranke u Srbiji XIX veka* (La naissance de la démocratie parlementaire en Serbie. Les partis politiques en Serbie au XIX^e siècle) (Belgrade : Pravni fakultet, 1997).

techniques et de l'indépendance des députés nationaux ; 2. Renforcer et accroître l'éducation et préparer le peuple à des tâches pratiques, raffermir les sentiments patriotiques et les valeurs civiles ; 3. Favoriser l'artisanat ; 4. diminuer les dépenses gouvernementales et ; 5. développer l'armement et organiser l'armée nationale.¹¹⁴

4. Les radicaux de Nikola Pašić

La force dominante parmi les partis politiques en Serbie était constituée des radicaux de Nikola Pašić, les francophiles de troisième génération, après les libéraux (1848–1860) et les progressistes (1868–1879). Les radicaux connurent une évolution idéologique fondamentale et assez rapide, en une décennie seulement (1871–1881). Adeptes, au temps de leurs études en Suisse, Allemagne ou France, de la Commune de Paris, du socialiste serbe Svetozar Marković [Markovitch] et des populistes et anarchistes russes (de Netchaïev à Bakounine)¹¹⁵, ils se muèrent en un parti conciliant l'expérience d'autonomie locale et l'idéologie du radicalisme français. Quelques années après la révolte paysanne du Timok en 1883 (*Timočka buna*), les radicaux devinrent un parti démocrate, ouvertement attaché aux idéaux de la démocratie et de la procédure parlementaire. Ils furent les premiers hommes politiques de Serbie à s'adresser à la majorité du corps électoral, la paysannerie serbe : « Nous sommes les soldats égaux de nos convictions ; et le devoir de tout combattant est de tenir dressé le drapeau de son parti et défendre son honneur. Notre ordre est l'accord et l'entente. Et notre armée ? Elle est faite de tous ceux qui ont supporté et souffert, qui supportent et souffrent de ce système bureaucratique néfaste pour la Serbie. [...] Finalement, elle est faite de tous les hommes les plus habiles et les plus éveillés qui, quelle qu'en soit la raison, ne sont liés ni aux ministres, ni aux notables ; et notre réserve inépuisable – c'est tout le pauvre peuple serbe, tout ce qui manie la faux et la charrue, toute cette misère que l'on dîme et accable de tous les fardeaux de l'État, tous les assoiffés de justice et d'instruction, tous les persécutés et les opprimés. Cette masse retirée porte encore le bandeau

¹¹⁴ *Program Narodno-liberalne stranke* (Le programme du parti national libéral) (Belgrade : Štamparija kod Sv. Save, 1882)

¹¹⁵ Woodford D. McClellan, *Svetozar Markovic and the Origins of Balkan Socialism* (Princeton : Princeton University Press, 1963).

de l'ignorance sur les yeux, mais nous le lui arracherons, et elle se joindra à nous ». ¹¹⁶

Le Parti radical, dirigé par Nikola Pašić, Pera Todorović [Pierre Todorovitch] et Stojan M. Protić [Stoïan M. Protitch], fut fondé en 1881. Dans le programme global publié dans le premier numéro du journal *Samouprava* (Autogestion), les radicaux exigeaient « la prospérité et la liberté nationales à l'intérieur, l'indépendance étatique, la libération et l'unification des autres Serbes à l'extérieur ». Ces objectifs ne pouvaient être réalisés que par l'introduction de réformes pratiques : avant tout par la révision de la Constitution, l'introduction du suffrage universel, les pleins pouvoirs législatifs de l'Assemblée nationale, l'indépendance des tribunaux, l'instruction gratuite et obligatoire, l'abolition de l'armée régulière, la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association, l'autonomie communale et la garantie de la sécurité de la personne et de la propriété. ¹¹⁷ Invoquant la formation du parti, Pašić affirmait que ses mobiles moteurs n'étaient pas uniquement les besoins internes de la Serbie : « Nous voulions que la politique dépendît de l'Assemblée, et que tout dépendît de l'opinion publique [...] nous voulions améliorer le bien-être des citoyens serbes et faire apprécier notre liberté et nos institutions à nos frères qui sont encore sous le joug étranger, nous voulions chercher l'appui auprès de nos frères, et non auprès d'étrangers ». ¹¹⁸

Le programme du parti radical serbe était, à quelques exceptions près – conformation républicaine et séparation de l'Église et de l'État – presque identique au programme présenté par Gambetta en 1869 – le « programme de Belleville ». Il n'y a pas d'éléments indiquant la manière dont ces idées radicales françaises se retrouvèrent dans le programme du parti serbe. Certains pensent à Pera Todorović, première plume et idéologue principal du parti dans sa première phase d'organisation. ¹¹⁹ D'après les écrits de la presse radicale en Serbie, les membres belgradois étaient abonnés non seulement aux principaux quotidiens français mais aussi aux journaux radicaux, dont *La Justice* dirigée par Georges Clem-

¹¹⁶ Živan Živanović, *Politička istorija Srbije* (Histoire politique de la Serbie), II, 192.

¹¹⁷ *Samouprava*, n° 1, le 8 (20) janvier 1881.

¹¹⁸ Archives de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, n° 11528.

¹¹⁹ Velimir Ninčić, *Pera Todorović* (Belgrade : Prosveta, 1956), 68–75 ; Milan St. Protić, « Sources of the Ideology of the Serbian Radical Movement », *Balkanica* XXXVII/2006 (2007) : 125–142.

ceau.¹²⁰ L'analyse du programme des radicaux serbes révèle de nombreuses similitudes avec le programme électoral de Camille Pelletan, présenté en 1881, la même année que le programme radical serbe. Le programme de Pelletan insistait davantage que le programme de Belleville de Gambetta sur le projet d'autonomie communale, prévoyant que la commune contrôlât et administrât les activités de sa direction, de ses finances et de sa police.¹²¹ Le programme électoral de 1881 de Clemenceau, exception faite des paragraphes spécifiques au contexte français, était très proche des exigences des radicaux serbes – de la révision constitutionnelle et l'abolition du Sénat en vue de l'établissement d'un parlement monocaméral, jusqu'à la pleine liberté de la presse, aux droits d'association et de parole publique garantis par la Constitution, à la séparation de l'Église et de l'État, à l'autonomie communale, à l'impôt progressif sur le capital et le revenu. Les radicaux serbes avaient ajouté aux principes français, en tant que spécificité nationale, le projet d'autonomie des communes et districts, usage hérité d'avant la révolte de Karadjordje de 1804.

Un idéologue radical déclarait que « seul le Parti radical exige la décentralisation du pouvoir. Les principes d'autonomie et de droit électoral sont les deux points qui différencient le Parti radical des autres mouvements politiques. Le libéralisme constitutionnel, la responsabilité ministérielle, la loi sur les réunions et les associations, le principe de souveraineté nationale, ces questions sont communes au parti radical et aux autres organisations politiques. Les autres partis désirent introduire ces concepts dans la Constitution ; la seule différence est que le parti radical veut garantir et renforcer toutes ces libertés par la Constitution, de la manière la plus vigoureuse et dans la mesure la plus large. Nul autre parti politique ne veut l'autonomie communale, et encore moins l'autonomie du district et le principe électoral. Lorsque le parti radical

¹²⁰ Milan St. Protić, *Radikali u Srbiji : ideje i pokret 1881–1903* (Les radicaux en Serbie : idées et mouvement 1881–1903) (Belgrade : Institut des Études balkaniques, Académie serbe des Sciences et des Arts : AIZ Dosije, 1990), 69–70.

¹²¹ Pierre Barral, *Les fondateurs de la Troisième République* (Paris : Armand Colin, 1968), 66–70 ; Tony Revillon, *Camille Pelletan* (Paris : Librairies des sciences politiques et sociales, 1930), 44–47 ; Milan St. Protić, *Radikali u Srbiji : ideje i pokret 1881–1903* (Les radicaux en Serbie : idées et mouvement 1881–1903), 71–72, 200.

effacera de son programme l'autonomie communale, ce parti ne sera plus radical, mais simplement une organisation de propriétaires ».¹²²

Dans la première phase de leur activité politique, les radicaux usaient de slogans populistes et égalitaires. Ils promettaient aux paysans la baisse des impôts, un État dont l'organisation interne aurait été adaptée aux habitudes et aux besoins du monde rural (autonomie locale), proposaient une milice nationale à la place de l'armée régulière et une protection durable contre l'arbitraire des fonctionnaires et la répression policière.¹²³ Au premier congrès du parti radical à Kragujevac, en août 1882, se rendirent 574 délégués du parti et plus d'une centaine d'invités, ce qui, dans le contexte de la Serbie, représentait le premier rassemblement politique de masse. Environ 60 % des participants étaient des paysans, et Nikola Pašić, déjà approuvé et accepté comme chef du parti, usa dans son discours de slogans populiste, les intégrant, conformément à son estimation personnelle de la composition et de la culture politique de l'Assemblée, aux principes de parlementarisme, de suffrage universel et de souveraineté nationale.¹²⁴ « Mes frères, l'histoire du progrès de l'humanité nous montre que les États dirigés par le peuple ont atteint le plus haut degré de développement. Les États dirigés par le peuple se développent continuellement et, sans heurts, atteignent un plus haut niveau de richesse et de culture. [...] L'histoire du progrès nous enseigne que le peuple doit gouverner. L'histoire de notre État exclut toute autre forme de gouvernement. La faux et la charrue ont créé ce pays, ont

¹²² Raša Milošević, *Organizacija sreza na načelu samouprave i izbornog prava. Timočka buna* (L'organisation du district selon les principes d'autonomie et de droit électoral. La révolte du Timok) (Belgrade : Štamparija Drag. Gregorića, 1923), 63.

¹²³ Les radicaux avaient conquis leurs partisans en condamnant le régime progressiste dont ils critiquaient la politique étrangère car non nationale, la politique intérieure car bureaucratique et non libérale, ils taxaient la politique économique des progressistes de contraire aux intérêts nationaux, profitable uniquement aux étrangers fortunés, et leur politique financière de prodigue. Latinka Perović, *Srpski socijalisti XIX veka* (Les socialistes serbes du XIX^e siècle) (Belgrade : Službeni list SRJ, 1995), 143.

¹²⁴ Carlo Sforza, *Pachitch et l'union des Yougoslaves* (Paris : Gallimard, 1938) ; Alex N. Dragnich, *Serbia, Nikola Pašić and Yugoslavia* (New Brunswick : Rutgers University Press, 1985) ; Nikola Pašić, *Pisma. članci i govori, 1872–1891* (Nikola Pašić. Lettres, articles et discours, 1872–1891), édité par Latinka Perović et Andrej Šemjakin (Belgrade : Službeni list SRJ, 1995). Sur les aspects différents de la carrière politique de Nikola Pašić voir les actes du colloque : *Nikola Pašić – život i delo* (Nikola Pašić – vie et œuvre) éd. Vasilije Dj. Krestić (Belgrade : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 1997).

bâti tout ce que nous possédons. Le paysan avec sa faux et sa charrue [...] qui a créé tout ceci a le droit d'en disposer comme bon lui semble. Tous les partis reconnaissent ce droit au peuple ; la différence est que le Parti radical populaire veut faire revivre ce droit populaire, le réaliser et l'appliquer en tout lieu, à travers toutes les institutions politiques et publiques ». ¹²⁵

Comme Nikola Pašić, Pera Todorović, principal idéologue du parti dans sa phase initiale, expliquait aux partisans radicaux la raison pour laquelle le peuple avait besoin d'une assemblée monocamérale, évitant de se perdre dans des considérations théoriques sur le système représentatif et la responsabilité gouvernementale. Réfutant le projet progressiste de chambre haute, Todorović affirmait que cette « assemblée aristocratique » profiterait au prince pour imposer ses lois au peuple. Il disait que la propriété privée ne pouvait être une condition de participation au gouvernement et que riches et pauvres avaient le même droit de contribuer aux décisions essentielles pour toute la société. Les discours de Pašić et Todorović, ainsi que les déclarations des autres meneurs du parti au sujet de la politique étrangère et des questions économiques (Jovan Djaja, Ranko Tajsic), énoncées de manière simple et attrayante, soulevèrent un grand enthousiasme, montrant la répercussion des idées radicales dans ce congrès dominé par des paysans. ¹²⁶

Très rapidement, les radicaux imposèrent au peuple leurs idées prises de la gauche européenne, avant tout de l'arsenal idéologique des radicaux français, expliquant qu'elles étaient la garantie des libertés et des droits politiques, la condition d'une participation égale aux décisions d'importance pour le pays, affirmant qu'elles représentaient le renouveau des valeurs traditionnelles de la société patriarcale. L'habileté du radicalisme serbe, comme du reste du français, à s'adapter en profondeur aux besoins d'une époque et d'une société se répercuta avec force au sein du corps électoral. Durant les années où les élections à l'assemblée furent organisées sans aucune pression, les radicaux obtinrent un très grand nombre de voix, le plus souvent les cinq sixièmes (1883, 1886, 1889, 1890), les progressistes et les libéraux se partageant le reste.

¹²⁵ *Samouprava*, le 5 (17) août 1882.

¹²⁶ Cf. Gale Stokes, *Politics as Development. The Emergence of Political Parties in Nineteenth-Century Serbia*, (Durham & Londres : Duke University Press, 1990), 252–255.

Ce n'est que grâce à des élections surveillées par la police que le roi Milan, puis son fils Alexandre, parvinrent à faire gagner les libéraux ou les progressistes.¹²⁷

Les radicaux manifestèrent à plusieurs reprises leur attachement aux principes démocratiques, introduisant de nouveaux paramètres dans le parlementarisme serbe, abandonnant dès 1883 toutes leurs conceptions socialistes. Dans leur effort pour limiter les prérogatives de la Couronne, condition première à un vrai parlementarisme, les radicaux affirmaient, à la veille de la révolte du Timok, que « le rôle du roi doit être celui d'un modérateur. Le roi jouit des trois droits suivants : le droit de donner des conseils, le droit de faire des propositions et le droit d'encourager les ministres ». ¹²⁸ C'était la réplique à la célèbre formule de Thiers : « Que le roi règne mais ne gouverne pas ! » Le discours du trône, d'après le même commentaire de *Samouprava*, constituait « le programme du gouvernement, mais l'adresse est le programme de l'Assemblée. Si le programme du gouvernement est conforme au programme de l'Assemblée, le gouvernement jouit de sa confiance. Si, par contre, le programme du gouvernement est contraire à celui de l'Assemblée, le gouvernement doit démissionner, car le peuple précède le gouvernement. Si l'Assemblée se sépare en deux groupes, le gouvernement doit soutenir le groupe qui a la majorité. [...] Seul le peuple jouit du droit souverain de décider qui a tort ». ¹²⁹

Après la révolte du Timok en 1883, marquée par la répression policière contre les radicaux, analysant le niveau insuffisant de culture politique des paysans, mais aussi de l'intelligentsia, et son rapport avec les responsabilités de l'instruction, le principal théoricien du parlementarisme du parti radical, Stojan M. Protić, écrivait : « L'Assemblée nationale était chez nous [...] l'unique école d'instruction politique ; elle était une *salle de cours politique*. Le peu d'orateurs que nous possédons, c'est elle qui nous l'a donné. Le peu d'éducation et d'instruction politique que nous avons nous vient d'elle. L'importance de notre Assemblée en tant que facteur politique et législatif est pratiquement nulle. Elle ne possède pas le principal, l'essentiel, elle n'est pas la vraie, l'unique

¹²⁷ Cf. aussi : Miloš Trifunović, *Istorija radikalne stranke* (Histoire du parti radical) (Belgrade : SRS, 1995), 290–298.

¹²⁸ *Samouprava*, le 13 (25) janvier 1883.

¹²⁹ *Ibid.*

Assemblée, à savoir un facteur politique sérieux et un corps législatif véritable. L'institution de l'Assemblée nationale, telle qu'elle existe en Serbie, permettait uniquement de faire connaître à un grand nombre de personnes un grand nombre de questions et de sujets qu'autrement elles n'auraient pas pu connaître, dont elles n'auraient pas pu entendre différentes interprétations, et dont elles n'auraient pas pu dire ce qu'elles-mêmes en pensaient [...] sa tâche *secondaire* est devenue principale et presque *unique* ». ¹³⁰ Soulignant la nécessité d'affirmer les prérogatives démocratiques de l'Assemblée, Stojan M. Protić relevait l'importance de l'instruction politique à l'école, emboîtant ainsi le pas aux idées des radicaux français qui considéraient l'école laïque et républicaine comme l'un des instruments principaux de la conquête de la démocratie.

Le cercle restreint de la direction radicale était dominé par les étudiants zurichoises et des hommes formés en Serbie, alors que les « Parisiens », contrairement à la direction des libéraux et des progressistes, étaient beaucoup moins représentés. Dans le premier cercle des radicaux formés en France, se distinguait un seul « Parisien » authentique, Jovan Djaja [Yovan Djaya] qui, à travers les doctrines politiques, s'efforçait de lier la Serbie à la France. Cependant, il y avait parmi les radicaux, outre Pera Todorović, idéologue francophile (il quitta le parti en 1886), et du défenseur du parlementarisme britannique Stojan M. Protić, toute une série de personnes qui contribuèrent à la diffusion de la culture politique, à l'échange d'idées et à la vulgarisation des principes de la démocratie parlementaire. Soupçonnés d'être des adeptes des anarchistes et des populistes russes, les radicaux investirent beaucoup d'énergie dans l'éducation théorique de leurs partisans. Un meneur radical renommé, Kosta Taušanović [Taouchanovitch], traduisit en 1879 l'œuvre de Ch. Hever consacrée à la Constitution, au gouvernement et à l'autonomie helvétiques ; Nikola Kapetanović [Kapetanovitch] traduisit en 1880 l'ouvrage de J. Bluntschli sur le caractère et l'esprit des partis politiques ; Djordje S. Simić traduisit en 1883 l'œuvre capitale de Benjamin Constant sur les principes de la responsabilité politique et ministérielle, considérée comme l'ouvrage de référence des députés radicaux lettrés. L'intérêt porté à la pensée politique et sociale française se reflétait dans

¹³⁰ Stojan M. Protić, *Odlomci iz ustavne i narodne borbe u Srbiji* (Extraits de la lutte constitutionnelle et nationale en Serbie), II (Belgrade : Imprimerie D. Obradović, 1912), 7–8.

les traductions de certains écrits dans la presse radicale, et à la fin des années 1880, le radical Nastas Petrović commença à traduire le fameux ouvrage de Tocqueville sur la démocratie en Amérique.

L'origine socialiste des radicaux transparaisait dans les traductions d'articles de Louis Blanc ou de Marx dans les premières années de *Samouprava*, mais avec le temps, le discours socialiste de certains théoriciens du parti radical (Lazar Paču) fit place à des débats sur l'Assemblée nationale, la responsabilité ministérielle, les compétences royales dans une monarchie parlementaire, les projets de réforme constitutionnelle ou les nuances dans le système représentatif. L'arrivée dans la direction du parti, à la fin des années 1880, de Milovan Dj. Milovanović, docteur en droit de Paris, se traduisit par une approche résolument française de la constitutionnalité anglaise au sein des idéologues radicaux.¹³¹

Les radicaux de Nikola Pašić dans la première phase de leur engagement politique, marquée par leur attachement au socialisme, furent qualifiés par leur rivaux politiques de « communards », « internationalistes » ou « cosmopolites » dénués de sentiment national et de responsabilité civique. Néanmoins, les radicaux serbes mirent en place une synthèse créative de la démocratie et du nationalisme. Selon eux, la libération du peuple serbe dans son ensemble devait commencer par une libération intérieure de la Serbie ; pour Nikola Pašić la démocratie occidentale ne représentait pas seulement une conviction politique fondamentale, mais aussi un puissant outil d'accomplissement des idéaux nationaux. La dimension nationale était pour Pašić une motivation d'importance majeure : « La liberté nationale de tout le peuple serbe était pour moi un idéal plus grand et plus fort que la liberté civile des Serbes au sein du Royaume [de Serbie]. Je m'accommodais davantage de l'observation de mes concitoyens privés de libertés [politiques] et de droits civils, que de celle du peuple serbe dans son ensemble. Il m'est plus difficile de voir le

¹³¹ Le biographe de Milovan Dj. Milovanović, souligne : « C'est à la France que Milovan Milovanović emprunta le radicalisme, la conscience de la nécessité des libertés politiques. Mais c'est aussi en France qu'il nourrit son scepticisme quant à l'efficacité du parlementarisme intégral. » Dimitrije Djordjević, *Milovan Milovanović* (Belgrade : Prosveta, 1962), 16. Cf. aussi : Milovan Milovanović, *Državno pravo i načela spoljne politike Srbije* (Le droit constitutionnel et les principes de la politique étrangère de la Serbie) (Belgrade : Filip Višnjić, 1997).

Serbe esclave des Turcs et des autres peuples que de le voir esclave dans son propre État, de son roi ». ¹³²

La structure pyramidale du pouvoir dans le parti radical, le réseau des comités provinciaux très actifs et influents, regroupant les paysans, les instituteurs et le bas clergé, la communication efficace entre ses échelons locaux et nationaux, sa capacité à organiser et à mobiliser l'électorat et à administrer de manière compétente les affaires d'État confirment pleinement le point de vue selon lequel le Parti radical serbe était le seul parti politique organisé à l'européenne et parfaitement achevé dans les Balkans du XIX^e siècle. ¹³³

La démocratie parlementaire (1888–1894)

Après avoir abandonné leurs positions extrêmement hostiles envers le système d'État moderne mais très bureaucratique, en acceptant la création d'une armée régulière, les radicaux de Nikola Pašić s'ouvrirent le chemin vers le pouvoir. Par d'habiles manœuvres politiques, ils poussèrent la Couronne à de nombreuses concessions. Leurs projets de Constitution répondaient aux besoins de la majorité du corps électoral en Serbie, proposant un État parlementaire, démocratique et non censitaire. Avant la rédaction de l'esquisse constitutionnelle, une commission spéciale visita quelques monarchies européennes (Belgique, Danemark et Grèce), et finalement la France, se familiarisant ainsi avec les différents modèles constitutionnels applicables en Serbie. La nouvelle Constitution fut élaborée par le conseil législatif sagement dirigé par le radical Milovan Dj. Milovanović. Quoique la majorité du conseil fût progressiste et libérale (le roi Milan Obrenović présidait le conseil restreint, et les trois postes de vice-présidents revinrent à Jovan Ristić, libéral, Sava Grujić, radical, et Milutin Garašanin, progressiste), la majorité des solutions adoptées s'accordait aux principes des radicaux : réformes administratives, compétence des tribunaux civils dans les affaires policières, organisation des districts et approbation de l'autonomie communale.

¹³² Nikola Pašić, *Moja politička ispovest* (Ma confession politique), édité par Mihailo Vojvodić (Belgrade : Zadužbina Miloš Crnjanski, 1989), 129–130.

¹³³ Gale Stokes, *Politics as Development*, 370, note 6.

La Constitution de 1888 rejeta le modèle de la monarchie constitutionnelle, établi par la Constitution de 1869, qui rappelait beaucoup les monarchies constitutionnelles allemandes du début du XIX^e siècle. Par son esprit jacobin et du fait des aspirations égalitaires de la majorité du corps électoral en Serbie, le modèle du parlementarisme britannique ne pouvait convenir que renforcé par les dispositions françaises qui accordaient à l'assemblée un ascendant certain sur le gouvernement. Contrairement à la pratique britannique, la Serbie ne connaissait pas le bipartisme, désiré par Milovan Dj. Milovanović ; un seul parti, le parti radical, était au pouvoir.

La version finale de la Constitution, élaborée par Milovanović, proposa des dispositions inspirées d'une combinaison de clauses extraites du parlementarisme britannique et de la Constitution belge. Compte tenu du fait que la Constitution belge de 1831, dont les dispositions prévalaient dans la version finale, était une variante de la Charte française de 1830, les influences françaises indirectes étaient manifestes, bien que l'on eût rejeté le système parlementaire français et adopté la formule britannique. Le parlement reçut des prérogatives législatives et budgétaires clairement définies, on introduisit la responsabilité ministérielle sur le modèle britannique, alors que la protection des droits civils d'abus éventuels des autorités fut reprise de la Constitution belge.¹³⁴ Sur 204 articles de la Constitution, 26, regroupés dans une partie spéciale, avaient rapport aux droits constitutionnels des citoyens, institutionnalisant les droits des individus et soulignant l'importance des libertés individuelles. Bien que n'ayant pas formellement proclamé la souveraineté du peuple – le roi Milan s'y opposant – la Constitution de 1888 parvint à restreindre l'autorité du monarque.¹³⁵

La Constitution de 1888 fut ainsi adoptée par la Grande Assemblée nationale par cinq sixièmes de voix radicales. La majorité des élec-

¹³⁴ Milivoje Popović, *Poreklo i postanak Ustava od 1888. godine* (Origines et naissance de la Constitution serbe de 1888) (Belgrade : Geca Kon, 1938) ; Dimitrije Djordjević, « Foreign Influences on Nineteenth Century Balkan Constitutions », *Papers for the Fifth Congress of Southeast European Studies published for the US National Committee of the AIESEE* (Columbus, Ohio, 1984), 72–102.

¹³⁵ Georges Tassitch, « L'histoire constitutionnelle de la Serbie », *Revue d'histoire politique et constitutionnelle* (1938) : 229–257 ; Milan Vladissavliévitch, « Développement constitutionnel du Royaume de Serbie », *Revue d'histoire politique et constitutionnelle* (1938) : 541–550.

teurs radicaux voulaient cependant le passage au système parlementaire d'organisation du pouvoir qui avait existé en France à l'époque de la Révolution, qui n'était qu'amorcé en Serbie et s'était restreint au fil du temps, depuis l'assemblée de la Saint-André de 1858.

D'après le roi Milan Obrenović, la Constitution de 1888 avait été imaginée très libérale uniquement pour montrer aux partis politiques et au monde extérieur que la Serbie était inapte à la démocratie parlementaire. Le désir d'appliquer le modèle britannique, avec des cabinets homogènes et un parlement stable, ne résista pas aux conditions serbes. Contrairement au modèle désiré, la Constitution de 1888 fonctionnait davantage comme le système français de gouvernements et d'assemblées de coalition dépendant de la destinée du cabinet. Le rapport des forces politiques contribua largement à cette évolution. À son retour dans le pays en janvier 1894, en tant qu'ex-roi, Milan Obrenović ébranla à nouveau l'ordre constitutionnel par l'intermédiaire de son fils Alexandre. Il exigea d'abord le droit exclusif de la Couronne de nommer le ministre de la guerre (désirant s'attacher l'armée), puis, à l'instar de Louis-Philippe, il entra en conflit avec le gouvernement à propos de la question de la compétence dans l'exercice de la politique étrangère. Après la formation d'un ministère jouissant du soutien du Palais, le modèle parlementaire britannique faisait de plus en plus penser au parlementarisme orléanais.¹³⁶ L'étape suivante fut l'abrogation de la Constitution de 1888 et le rétablissement arbitraire de la Constitution de 1869 en 1894.¹³⁷

Durant la période de validité de la Constitution de 1888, l'administration des radicaux (1889–1892) arrêta des lois importantes prévues par la Constitution. Ces lois affermirent le régime de la démocratie parlementaire. La Constitution prévoyait le suffrage direct et secret, avec des circonscriptions comme corps électoraux et des comités électoraux particuliers, composés d'un conseiller municipal, d'un représentant par liste électorale, d'un juge ou d'un juriste. La loi sur l'élection des députés nationaux du 9 avril 1890 imposa le scrutin proportionnel et accrut grandement l'ampleur du corps électoral : tous les membres de la com-

¹³⁶ Olivier Duhamel, *Les démocraties* (Paris : Seuil, 1993), 230.

¹³⁷ Raša Milošević, *Državni udar ozgo prvi april 1893 : svrgnuće krnjeg namesništva* (Le coup d'État du 1^{er} avril 1893. La destitution du Régence), (Belgrade : Geca Kon, 1936). Cf. aussi : Mladen J. Žujović, *Le Pouvoir Constituant dans les Constitutions Serbes* (Paris : Ernest Sagot et Cie, 1928), 237–257.

munauté familiale (*zadruga*) reçurent le droit de vote, « quel que soit l'impôt direct qu'ils paient, individuellement ou collectivement », alors que la Constitution prévoyait uniquement le versement d'un impôt individuel. Le processus électoral comprenait des dispositions détaillées sur la façon de voter, sur le contrôle et la liberté électorale. Les élections en septembre 1890 se déroulèrent également sans incident ni pression sur les électeurs. De nouveau, les résultats donnèrent aux radicaux une large majorité. Sur 134 sièges, ils en obtinrent 113, les libéraux 13 et les progressistes 2. Les résultats de deux circonscriptions seulement furent contestés.¹³⁸

Les radicaux ne cachaient pas leur intention de transformer complètement l'administration du pays et d'adopter des lois qui apporteraient des changements significatifs au système politique. Dans son « Adresse au Trône », en octobre 1889, l'Assemblée radicale affirmait sa détermination, après la victoire de ses principes constitutionnels et démocratiques, à se consacrer au développement économique de Serbie et à l'établissement de relations amicales avec la Russie impériale.¹³⁹ En même temps, les radicaux annonçaient une nouvelle orientation en politique étrangère. Tout d'abord, le gouvernement du général Sava Grujić, promit d'importantes réformes. « À entendre la presse ministérielle, l'avènement des radicaux au pouvoir a été l'inauguration de la probité gouvernementale, d'une politique vraiment nationale à l'intérieur et à l'extérieur, de l'indépendance économique, de la réorganisation de l'armée, de l'administration, de la justice. Toute cette reconstitution s'est effectuée sous un régime de liberté de la presse que des nations moins jeunes que la Serbie ne pourraient supporter sans danger sérieux ».¹⁴⁰

¹³⁸ « It is characteristic of the usual manner of conducting such matters in Servia that the Government is credited with much fairness for not having imprisoned a single adverse voter before the polling. » (Public Record Office, Foreign Office [PRO, FO], Londres, 371, Serbia, Belgrade, n° 80, 30 septembre 1890).

¹³⁹ « Après de longues luttes constitutionnelles, le peuple serbe a réussi à faire triompher ses droits. La résistance persévérante de l'esprit national a combattu une politique liberticide, contraire aux aspirations de la nation serbe, et a délivré le pays d'un régime qui a fait reculer la Serbie au point de vue économique, qui l'a surchargée de lourdes et inutiles dettes, qui a compromis sa dignité et enfin qui a ébranlé, dans ses bases, l'organisme de l'État. » (PRO, FO, 371, Servia, Belgrade, 31 octobre 1891).

¹⁴⁰ M.A.E., Correspondance politique, Serbie, vol. 11, n° 68, Belgrade, 10 septembre 1890.

Dans sa proclamation, le gouvernement suivant, le premier cabinet de Nikola Pašić, annonça la poursuite de la mise en œuvre des réformes : « Le nouveau cabinet s'efforcera [...] de consolider la vie parlementaire en protégeant les libertés et les droits acquis par des lois spéciales répondant à l'esprit de la Constitution et aux exigences du temps moderne, de manière que la Serbie reconstituée et réconfortée, fût prête à accomplir avec succès ses aspirations nationales. » Le gouvernement promit également de réaliser « progressivement des réformes, répondant à l'esprit et aux principes du parti des rangs duquel il est sorti. » La lecture du programme gouvernemental à l'Assemblée nationale suscita de longs applaudissements.¹⁴¹

Le ministre radical de l'Instruction publique, Andra Nikolić [André Nikolitch], un « Parisien » lui aussi déposa une requête officielle pour qu'un professeur français soit nommé comme précepteur du jeune roi Alexandre Obrenović. Les radicaux voulaient faire éduquer le jeune souverain dans l'esprit français et le voir accepter les traditions politiques françaises. Étant donné qu'un grand nombre de professeurs allemands étaient prêts à tenir ce rôle, le gouvernement exerça son droit de désigner le pays auquel devait appartenir le précepteur du roi.¹⁴² Sur la proposition de Ribot, le choix se porta sur Albert Malet, né en 1864, diplômé de l'École des Hautes Études, agrégé d'histoire au collège Stanislas, appelé à devenir professeur d'une grande faculté.¹⁴³ Plus tard célèbre auteur de manuels scolaires, Albert Malet s'est cependant montré, tout comme son prédécesseur, le Dr Lazar Dokić, un pédagogue insuffisamment sévère envers le jeune roi Alexandre, gâté et capricieux, mais, grâce à son abondante correspondance, qui causa parfois de l'embarras

¹⁴¹ PRO, FO 371, Servia, Belgrade, n° 39, 1^{er} mars 1891.

¹⁴² À cette occasion, le ministre de France à Belgrade écrivit : « Je crois inutile de faire ressortir l'intérêt que nous avons à ce que le roi Alexandre reçoive un enseignement favorable à nos idées. Le pays est petit, mais il a son importance dans les éventualités de l'avenir. Enfin, conserver nos amis, nous en créer de nouveaux de par le monde, c'est de la bonne et traditionnelle politique française. J'ajouterai qu'il ne manque pas dans les universités allemandes de professeurs qui s'estimeraient heureux d'être investis d'une pareille mission. Honneur à ceux qui sont au pouvoir en Serbie et qui le garderont vraisemblablement longtemps encore, de faire appel à nous, plutôt qu'aux Allemands ou aux Italiens. » (M.A.E., Correspondance politique, Serbie, vol.13, n° 65, Belgrade, 12 juillet 1892).

¹⁴³ M.A.E., Correspondance politique, Serbie, vol.13, tel. n° 9, Paris, 13 août 1892.

au Quai d'Orsay, après son retour en France, la presse et les manuels scolaires français se mirent à citer fréquemment la Serbie.¹⁴⁴

Néanmoins, la loi électorale de 1890 fut abolie en même temps que la Constitution de 1888 par la proclamation du roi Alexandre de 1894, qui rétablit la loi électorale de 1870 avec les amendements restrictifs de 1884. Durant les années de dictature royale, jusqu'en 1901, le mandat de l'Assemblée fut prolongé de trois à cinq ans.

Tout aussi importante fut la « Loi sur la responsabilité ministérielle » du 11 février 1891, conforme aux dispositions constitutionnelles sur la responsabilité pénale des ministres. L'assemblée avait le droit, avec le roi, de mettre un ministre en accusation. Vingt de ses députés au moins pouvaient, avec l'accord de la majorité des deux tiers des députés présents, soulever par voie écrite la question de la responsabilité d'un ministre pour les délits pénaux suivants : trahison du pays et du roi, préjudice causé à la Constitution ou aux droits constitutionnels des citoyens serbes, perception d'un pot-de-vin ou d'un intérêt au préjudice de l'État, atteinte à la liberté de vote, entrave délibérée à l'application de la loi ou exécution d'un jugement nuisible aux intérêts privés ou publics, présentation inexacte de comptes-rendus au roi ou à l'Assemblée portant préjudice à l'État. Le jugement des ministres accusés était confié à un Tribunal d'État particulier composé de membres du Conseil d'État et de la Cour de cassation. Les peines prévues allaient de dix ans de prison jusqu'à l'éviction et à la perte de la dignité nationale.¹⁴⁵

La « loi sur la presse » adoptée le 12 avril 1891 renfermait les dispositions sur la liberté de la presse prévue par la Constitution. On n'exigeait aucune autorisation à la publication d'un journal, et celui-ci ne pouvait être prohibé que dans les cas prévus par la Constitution : outrage à la Couronne ou à la maison royale, outrage à des dirigeants étrangers ou appel à la rébellion armée. Si l'on ignorait l'identité de l'auteur, du rédacteur ou de l'éditeur du texte incriminé, la responsabilité incombait au distributeur du document. Les peines étaient légères, décrétées par

¹⁴⁴ Albert Malet, *Journal de Serbie 1892–1894* (Dnevnik sa srpskog dvora 1892–1894), 15–18. Cf. aussi : Victor Tambourini, « Un Français en Serbie », *Le Figaro*, 10 mai 1893.

¹⁴⁵ Andrija Radenić, *Progoni političkih protivnika u režimu Aleksandra Obrenovića 1893–1903* (Les persécutions des adversaires politiques sous le régime d'Alexandre Obrenović 1893–1903), (Belgrade : Istorijski arhiv Beograda, 1973)

des tribunaux ordinaires et s'annulaient dans un délai de trois mois. La loi sur la presse était l'une des raisons importantes qui avait poussé le roi Alexandre à instituer son propre régime. Au retour de son père Milan en Serbie, les attaques contre l'ancien roi étaient devenues si fréquentes qu'Alexandre abrogea par un décret spécial la loi de 1891 sur l'exclusion de son père de la famille royale, et lui rendit tous les droits lui appartenant en tant que membre de la dynastie. Cependant, sur instruction du Tribunal de cassation, les tribunaux ne prêtèrent nulle attention à cette ordonnance, objectant qu'un décret ne pouvait modifier une loi adoptée par l'Assemblée. Les attaques menées contre l'ancien roi Milan dans la presse demeurèrent impunies, jusqu'au coup d'État du 21 mai 1894, lorsque avec le rétablissement de la Constitution de 1869, on restaura la version restrictive de la loi sur la presse de 1881, avec les suppléments introduits en 1882 et 1884. De nouvelles restrictions furent apportées en 1898, lorsque l'interdiction de journaux et le jugement de leurs rédacteurs devinrent quotidiens, généralement pour outrage à l'un des deux rois ou à leur gouvernement administratif.¹⁴⁶

La loi sur les réunions et les associations du 12 avril 1891 était aussi libérale que la loi sur la presse : les réunions en plein air n'étaient qu'annoncées aux pouvoirs publics, et les fonctionnaires de police ne pouvaient y assister que sur demande des organisateurs, ou lors de troubles importants ; mais les réunions ne pouvaient être dissoutes. On pouvait fonder sociétés et associations sans déclaration aux pouvoirs publics, avec la seule obligation d'annoncer le début des activités dans la presse. Après le coup d'État de 1894, cette loi fut également abrogée et l'on rétablit la loi restrictive de 1884, modifiée et complétée en 1898 et 1900. Le second ajout de 1900 interdit l'activité des partis qui, pour être réactivés, devaient obtenir du ministère des Affaires intérieures l'approbation de leur fondation et de leurs statuts. La construction du parlementarisme serbe était enfermée dans les lois sur le Conseil d'État et le Contrôle principal. Les radicaux acceptèrent l'institution du Conseil d'État, bien que l'existence de ce corps s'opposât à leurs principes. Lorsqu'ils l'acceptèrent avec la Constitution, ils arrêtèrent en 1891 une loi stipulant que les 16 membres à vie du Conseil, formés à l'université, devaient être élus comme suit : une moitié nommée par le roi (sur pro-

¹⁴⁶ *Ibid.*

position de l'Assemblée), et l'autre directement par l'Assemblée. En tant que plus haut corps administratif du pays, le Conseil, en sus de délibérer sur les plaintes déposées contre les décisions ministérielles, protégeait les droits privés garantis par la Constitution et les lois, tranchant la question de leur violation.¹⁴⁷

Les modifications à la « Loi sur les réunions et les associations » adoptées sans opposition à la fin du mois de novembre 1898 prohibèrent de fait toute organisation politique et nouvelle formation de partis. Toute activité politique fut interdite aux ecclésiastiques, fonctionnaires et instituteurs, menaçant ceux-ci de licenciement, et ceux-là de la « Loi sur les autorités ecclésiastiques ». Il s'agissait d'écarter l'intelligentsia du peuple afin d'étouffer plus aisément les activités des partis. Cette mesure était essentiellement dirigée contre les radicaux, car les ecclésiastiques, les instituteurs et les fonctionnaires subalternes représentaient le levier de l'organisation radicale à l'intérieur du pays.¹⁴⁸ La mesure suivante fut la nomination des maires de villages, conformément à la loi adoptée au début du mois d'août 1898. Le combat contre le régime en Serbie fut d'abord diffusé par les journaux français, car deux « Parisiens » radicaux influents, Milovan Dj. Milovanović et Milenko Vesnić [Vesnitch], avaient inspiré toute une série d'articles à leurs connaissances dans *Le Temps*.¹⁴⁹

Jusqu'en 1903, la Serbie connut plusieurs coups d'État, accomplis avec l'aide de l'armée, aux issues diverses, mais ils avaient le plus souvent revêtu la forme de mouvements révolutionnaires apportant des changements positifs. De 1842 à 1903, il y eut cinq coups d'État : en 1842,

¹⁴⁷ Slobodan Jovanović, *Vlada Aleksandra Obrenovića* (Le règne d'Alexandre Obrenović), I, passim.

¹⁴⁸ L'article 23 ajoutait : « Les fonctionnaires en service, les fonctionnaires en disponibilité, les employés et agents du service, les maîtres d'école, les prêtres et les moines, ainsi que les personnes qui reçoivent un secours quelconque des caisses de l'État, ne peuvent pas être membres d'associations politiques, ni prendre part à leurs travaux, ni être présents à leurs réunions. » L'article 24 fut modifié comme suit : « De même ne pourront être membres d'aucune association politique ceux qui auraient été condamnés pour offense au Roi et à la Maison Royale, les étrangers, les femmes, les étudiants, les mineurs et tous ceux qui d'après la loi n'ont pas le droit de voter pour l'élection des députés. » (M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 1, n° 86, Belgrade, le 4 décembre 1898).

¹⁴⁹ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 2, n° 15, Belgrade, 20 février 1899.

la destitution de Michel Obrenović ouvrit la voie au régime bureaucratique et oligarchique des Constitutionnalistes sous le régime formel du prince Alexandre Karadjordjević, régime qui fraya la piste à l'occidentalisation. L'armée fut utilisée une deuxième fois après l'assassinat de Michel en 1868 ; grâce à elle la continuité de la dynastie Obrenović fut assurée et une monarchie constitutionnelle remplaça le despotisme éclairé. Le roi Milan employa l'armée pour étouffer les troubles internes (révolte du Timok en 1883), et son fils Alexandre conçut l'armée comme un instrument pour opérer une série de coups d'État. En dix ans de règne, Alexandre effectua quatre coups d'État, renversa douze gouvernements, suspendit la Constitution pour appliquer des mesures anticonstitutionnelles et, finalement, humilia l'armée qui représentait traditionnellement le pilier de tout régime personnel. À la place du rôle de prétoriens que les derniers Obrenović avaient l'intention de leur attribuer, les officiers serbes firent le putsch de 1903 au nom de la défense des intérêts populaires fondamentaux, ouvrant une fois de plus la voie au système constitutionnel et démocratique.

Le rétablissement de la démocratie parlementaire en 1903

La décennie de la véritable démocratie parlementaire en Serbie (1903–1914) fut extrêmement fertile en événements importants, liés entre eux, qui témoignent avant tout de la puissante interdépendance entre la politique intérieure et la politique étrangère. Le coup d'État de 1903, l'isolement diplomatique dû à la question des conjurés qui avaient organisé ce coup d'État (1903–1906), l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine et la crise qui s'en suivit (1908–1909), les deux guerres balkaniques (1912–1913) et l'entrée dans un conflit mondial (1914) auraient constitué de redoutables défis même pour des sociétés plus stables, à la tradition démocratique plus ancienne et mieux ancrée. Durant la période allant du coup d'État de 1903 à la Première Guerre mondiale, malgré les obstacles, les épreuves furent surmontées d'une manière que l'on peut qualifier de parlementaire et démocratique, si l'on compare avec la façon dont des démocraties après 1918 ont résolu des problèmes analogues.

Le renversement de la dynastie des Obrenović, tragique en raison de l'assassinat du couple royal, Alexandre et Draga, mis fin aux années de parlementarisme limité, à la cour martiale pour les radicaux,

à la Constitution octroyée (1901), aux intrigues de la Cour avec des cabinets neutres, à la persécution policière des opposants politiques et au non-respect de la volonté politique du peuple, majoritairement en faveur des radicaux. Le coup d'État du 11 juin 1903, organisé par des officiers conjurés et quelques libéraux, avait pour objectif de restaurer la démocratie parlementaire. La convocation d'une Constituante où le peuple se serait prononcé sur la forme du gouvernement aurait été logique. Mais le gouvernement provisoire sous la présidence du libéral Jovan Avakumović, redoutant à juste titre des complications intérieures et extérieures, informa le public qu'il se contentait de restaurer la Constitution octroyée d'avril 1901. Il rétablit également les lois qui étaient en vigueur à la veille du dernier coup d'État du roi Alexandre Obrenović, le 6 avril 1901. Dans sa réflexion sur la question constitutionnelle, le gouvernement provisoire n'alla pas jusqu'à restaurer directement – comme le proposaient certains membres du cabinet – la dernière Constitution démocratiquement adoptée, celle de 1888 : il considérait que la décision ultime incombait à la Représentation populaire qui aurait d'abord pour tâche d'élire un nouveau souverain. En tant qu'exécutant temporaire du pouvoir royal, le cabinet provisoire d'Avakumović décida de convoquer la Représentation nationale (Assemblée nationale et Sénat), dans les plus brefs délais, institutions qui avaient été dissoutes par le coup d'État d'avril 1901 du roi Alexandre Obrenović.

L'armée, représentée au gouvernement provisoire par les officiers conjurés, avait déjà plébiscité Pierre I^{er} Karadjordjević comme nouveau roi de la Serbie ; le caractère monarchique du pouvoir était donc déterminé d'avance : « l'élection du prince Pierre Karageorgevitch [Karadjordjević] [...] a été principalement, pour ne pas dire exclusivement, l'œuvre de l'armée, acclamée par les régiments de la garnison de Belgrade, et les officiers ne dissimulaient pas qu'ils étaient résolus à assurer, par tous les moyens, le succès de sa candidature ». ¹⁵⁰ La force de la tradition familiale, son héritage, ses années sénatoriales et ses idées démocratiques garantirent au prince Pierre le trône de Serbie, dans un pays où les partisans de la dynastie des Karadjordjević, bien que peu nombreux, n'étaient pas sans influence politique.

¹⁵⁰ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 3, n° 51, Belgrade, le 29 juin 1903.

Le nouveau roi Pierre Karadjordjević, traducteur en serbe du fameux ouvrage de John Stuart Mill « De la Liberté », avait la réputation d'être un vaillant officier (durant la guerre de 1870), il avait été le chef des insurgés serbes en Bosnie (sous le nom de guerre de Petar Mrkonjić, 1877–1878), il était père de deux fils (Georges et Alexandre) inscrits dans le corps des pages à Saint-Pétersbourg. Il avait de l'influence sur les partisans déclarés de la démocratie, du parlementarisme et des libertés civiles procédant des doctrines françaises.¹⁵¹ Dans sa préface à l'œuvre de Mill, qu'il avait publiée en 1867 à ses propres frais, presque quatre décennies avant son avènement au trône de la Serbie, le prince Pierre, contrairement à l'opinion qui « en Occident, est entrée dans les mœurs, à savoir que l'on considère notre peuple comme une nation qui, n'ayant pas encore évolué dans l'instruction, a tout de même mûri, qui peut se servir des bienfaits de la Liberté », estimait que la Liberté était « un principe existant depuis toujours dans l'âme serbe [...] sans Liberté, il ne peut y avoir d'évolution pour notre peuple », car « chez un peuple libre, toutes les vertus de son caractère se développent plus amplement, plus rapidement et plus vivement », car « la liberté ouvre les yeux du peuple » et « tout ce qui a élevé la dignité humaine, qui a renforcé le peuple – tout ceci est le fruit de la Liberté de l'homme, de la Liberté nationale ».¹⁵²

Le discours libéral classique du credo personnel du jeune prince, sa foi dans le génie populaire et sa capacité d'adaptation aux besoins modernes se traduisaient dans ses contacts avec les milieux serbes au cours de son exil. Jovan Avakumović, ministre libéral sous les Obrenović, avait été l'ami du prince Pierre durant ses études à Paris. Plusieurs fois, Avakumović avait affirmé aux conspirateurs que le prince Pierre, petit-fils de Karageorges, encore étudiant, avait « des vues très justes à propos de l'exercice de la constitutionnalité dans les États, ainsi que sur la position du monarque dans un système constitutionnel », et qu'en plus

¹⁵¹ Cf. Dragoljub R. Živojinović, *Kralj Petar I Karadjordjević* (Le roi Pierre I^{er} Karadjordjevic), I (Belgrade : BIGZ, 1988)

¹⁵² Cité d'après la réédition de 1912, Petar I Karadjordjević, *Predgovor knjizi Džona Stjuarta Mila « O Slobodi »* (Préface à l'ouvrage de John Stuart Mill « De la Liberté ») (Belgrade : Slovenski Jug, 1912), 7–8.

de cela, il était un grand patriote, partisan de l'unification de tous les Serbes.¹⁵³

Lors de son serment solennel en juin 1903, Pierre I^{er} Karadjordjević ne fit aucune objection quant à l'ampleur de ses prérogatives ; il ne fit pas le moindre geste pour contester le système politique établi par le coup d'État et les décisions de la Représentation nationale. Au contraire, le roi souligna avec vigueur ses convictions démocratiques : « Je veux être un véritable Roi constitutionnel pour la Serbie. La Constitution et les garanties constitutionnelles des libertés et prérogatives nationales, bases du développement, du progrès et de la vie de l'État, sont pour moi choses saintes que je respecterai avec le plus grand soin ». ¹⁵⁴

La nouvelle Constitution de 1903, adoptée le 5 (18) juin, n'était en réalité qu'une légère mise à jour de celle de 1888. Elle représentait une avancée importante vers le parlementarisme car elle renforçait le rôle de l'Assemblée nationale, enfermait les prérogatives du souverain dans un cadre constitutionnel et, en abaissant le cens, instaurait pratiquement le suffrage universel. La Serbie se définissait comme une monarchie parlementaire. Le pouvoir législatif était assumé à égalité par la Représentation nationale monocamérale (l'Assemblée nationale) et le roi, assisté à titre consultatif par le Conseil d'État. Le roi avait le droit de sanctionner les lois, mais chaque loi nécessitait l'assentiment de l'Assemblée ; aucune loi, en fait, ne pouvait être promulguée, abolie, modifiée ou interprétée sans aval de l'Assemblée nationale. En revanche, tout décret d'État signé par le roi devait être contresigné par le ministre compétent pour acquérir une valeur légale. Comme, en pratique, les cabinets étaient issus de la majorité parlementaire (ce que la Constitution ne stipulait pas explicitement, car les ministres étaient nommés par le roi, et n'étaient pas obligatoirement membres de l'Assemblée), la contre signature ministérielle assurait à l'Assemblée le contrôle sur tout décret royal.¹⁵⁵

¹⁵³ Archives de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, *Mémoires de Jovan Avakumović*, vol. IV, 71–72.

¹⁵⁴ M.A.E., Nouvelle Série, Serbie, vol. 3, n° 49, Belgrade, le 26 juin 1903.

¹⁵⁵ « Constitution (Oustav) du Royaume de Serbie du 5/18 juin 1903 », dans Rodolphe & Paul Dareste, *Les Constitutions modernes. Recueil des constitutions en vigueur dans les divers États d'Europe, d'Amérique et du monde civilisé*, (Paris : A. Challamel, 1910), 259–293. cf. aussi : Georges Pavlovitch, « Serbie. Notice générale sur les travaux de

Les élections législatives de septembre 1903 ouvrirent une nouvelle ère, caractérisée par le vote libre et entièrement démocratique, la prédominance des radicaux francophiles, divisés en deux fractions : les vieux radicaux de Nikola Pašić et les radicaux indépendants de Ljubomir Stojanović, d'une nuance radicale-socialiste. En dépit de la faible mobilisation, ces élections confirmèrent la prédominance absolue des radicaux auprès du corps électoral. Sur les 160 sièges que comptait la Chambre, 72 revenaient aux vieux radicaux, 64 aux indépendants, tandis que 4 étaient occupés par les « radicaux intransigeants », mécontents de la politique des deux fractions. Les libéraux obtenaient 18 sièges, les progressistes et les socialistes un seul. Le chef des libéraux, Jovan Avakumović, décrocha son mandat de justesse, bien qu'il se fût porté candidat en trois endroits. Djordje Genčić [Georges Guentchitch], autre libéral, très influent parmi les conjurés civils, ne parvint à se faire élire que lors d'une élection complémentaire à Niš.¹⁵⁶

La nouvelle loi électorale favorisait les grands partis, ainsi que l'illustrait la disproportion entre les voix obtenues et le nombre de mandats. Le Parti radical populaire (les vieux radicaux) obtint 75 mandats pour 95 883 voix, les radicaux indépendants 66 mandats pour 88 650 voix, les *Narodnjaci* (libéraux) seulement 17 mandats pour 47 298 voix, tandis que l'unique mandat des progressistes et des socialistes correspondait, respectivement, à 15 958 et 2 667 voix. Les listes radicales avaient recueilli 74,8 % des voix, dont 38,3 % pour les vieux radicaux et 36,5 % pour les indépendants ; les libéraux obtenaient 17,8 % et les progressistes 6 %. Les socialistes avaient 1 %, les listes indépendantes 0,4 % des voix. Totalisant 88 % des mandats, les deux ailes du parti radical se retrouvaient ainsi sans opposition notable. Aussi le parti radical dut-il se construire lui-même une opposition : elle allait bientôt se profiler dans son aile cadette, les radicaux indépendants.¹⁵⁷

l'Assemblée nationale, convoquée en session ordinaire, pour l'année 1903 », *Annuaire de législation étrangère*, Paris, 1904, 591–605.

¹⁵⁶ Lors de l'élection de Genčić, on enregistra « des irrégularités graves », mais après une vive discussion à la *Skoupština*, grâce à « l'intervention personnelle du roi Pierre, l'élection a été finalement validée ». (M.A.E., Nouvelle Série, Serbie, vol. 3, n° 149, Belgrade, le 14 décembre 1903).

¹⁵⁷ Cf. Radul Veljković, *Statistički pregled izbora narodnih poslanika za 1903, 1905, 1906, 1908* (Aperçu statistique des élections des représentants du peuple en 1903, 1905, 1906, 1908), (Belgrade : Izdanje Srpske Narodne Skupštine, 1912)

Les résultats du vote à l'Assemblée nationale en 1903 imposaient une coalition entre les deux factions rivales du Parti radical (vieux radicaux et radicaux indépendants), qui partageaient encore officiellement, à la Chambre, le même club, mais qui formaient officieusement des clubs séparés. Par leurs programmes, les deux factions ne se distinguaient guère. Hormis des animosités personnelles dans un milieu restreint où tous se connaissaient bien, elles s'affrontaient sur des « divergences de principes » sur certaines questions essentielles : tandis que les radicaux indépendants attaquaient violemment les vieux radicaux de Nikola Pašić pour leur « trahison » des objectifs fondamentaux du programme de 1881, les vieux radicaux reprochaient aux indépendants leur hypersensibilité morale dans les relations complexes entre la politique intérieure et extérieure, ainsi qu'un purisme idéaliste difficilement conciliable avec les nécessités pragmatiques de la pratique parlementaire.

Le rapport de forces existant en 1903, entre les vieux radicaux et les indépendants, qui ne changera guère lors des quelques élections suivantes, déterminera l'évolution ultérieure du parlementarisme en Serbie. En raison de la quasi égalité des forces, le travail de gouvernements homogènes, calqués sur le modèle britannique, auquel se référaient les théoriciens vieux radicaux – Stojan M. Protić en premier lieu – était rendu très difficile. À l'opposé des vieux radicaux, les indépendants, pour des raisons tant théoriques que pragmatiques, insistaient sur la prépondérance de la Chambre comme lieu où se décidait la politique de l'État. Dans cette confrontation de principes des deux premiers partis, la seule solution paraissait être le modèle français des gouvernements de coalition.

Le roi Pierre I^{er} profita des résultats des élections en septembre 1903 pour mettre en avant le principe du gouvernement de coalition, qu'il considérait personnellement comme le mieux adapté aux conditions serbes. Ayant en vue l'expérience de la Troisième République, ainsi que certaines solutions adoptées par la Confédération helvétique, le roi tenait le gouvernement de coalition pour un modèle idéal. À ses yeux, les gouvernements homogènes instaurent la dictature d'un parti : aussi, le gouvernement de coalition exprimait mieux le choix du corps électoral et permettait un déroulement harmonieux des affaires d'État. Or, la Serbie avait devant elle l'immense tâche de libérer les autres terres serbes. De même, le roi ne se montrait guère enclin, lors des crises

gouvernementales, à dissoudre la Chambre et organiser de nouvelles élections à la demande des partis, mais il fut contraint de le faire en raison de l'incapacité des partis à trouver des solutions de compromis. Le 24 septembre 1903, lors de la session solennelle de la Chambre, le Roi souligna dans son premier discours du trône que, depuis son retour en Serbie, il avait « posé pied sur une terre de pure constitutionnalité, unique modèle contemporain et salubre ». Les progrès ultérieurs devaient découler d'une bonne entente entre la Couronne et le Peuple et d'un travail raisonnable et tenace pour le bien du pays. Dans son Adresse, il paraphrasa son discours, soulignant en particulier que « le roi est le porte-drapeau des libertés politiques et des droits civiques, de la pure constitutionnalité, qui est le contrat fondamental pour le progrès du pays ». Sur les 108 membres présents de l'Assemblée nationale, 104 votèrent en faveur de l'Adresse, tandis que quatre s'abstenaient.

Les radicaux indépendants : les promoteurs de l'influence française (1903–1914)

Les radicaux indépendants, nouvelle force politique après 1903, comptaient dans leurs rangs des chefs politiques formés en Allemagne ou en Serbie (Ljubomir Stojanović, Kosta Glavinić, Ljubomir Davidović) ainsi que la plus jeune génération des « Parisiens » (Jovan Skerlić, Jovan Žujović, Milan Grol). Moins russophiles que les vieux radicaux, plus francophiles qu'eux, les radicaux indépendants, soutenus par un grand nombre d'intellectuels de l'Université de Belgrade, comme le fameux géographe Jovan Cvijić, prirent l'ascendant sur la vie culturelle et publique. A l'instar des libéraux des années 1860, ils contribuèrent considérablement au renforcement de l'influence française en Serbie, prenant le modèle français pour le meilleur protecteur des droits civils, des libertés publiques, de la démocratie et de la modernisation en général et du renforcement du parlementarisme en particulier. Les radicaux indépendants s'octroyèrent un rôle de « gendarme moral », condamnant les chefs des vieux radicaux pour avoir changé de convictions politiques après les défis politiques et les persécutions sévères sous les derniers Obrenović. Ils critiquaient également cette fraction du parti parce que « ses fondateurs et principaux représentants ne se sont distingués ni par un fort talent politique, ni par une meilleure préparation théorique dans les questions

politiques ». ¹⁵⁸ La tentative d'une réunification des deux ailes des radicaux échoua après 1904 quand Nikola Pašić, la figure dominante chez les vieux radicaux, forma un gouvernement homogène. Les indépendants considéraient que le parti avait renoncé à son programme et que « leur programme [était] tout entier incarné en la personne de Nikola Pašić ». ¹⁵⁹

Les radicaux indépendants reprirent dans leur programme les idées fondamentales de l'ancien programme radical de 1881 (le suffrage universel, la scolarité gratuite et obligatoire, le programme financier, le contrôle des élections des fonctionnaires, la politique extérieure, avec un supplément sur la politique pro-yougoslave), soulignant qu'ils ajoutaient aussi des principes qui « répondent aux conceptions contemporaines de la démocratie ». ¹⁶⁰ L'accent était mis sur l'élévation du niveau culturel de la population serbe. Les radicaux indépendants considéraient que l'éducation était en friche de façon inadmissible et que le soin à apporter aux vertus civiques indispensable à une société démocratique complètement négligée.

Un des principaux idéologues des radicaux indépendants, Jovan Skerlić [Yovan Skerlitch], soulignait que : « il ne peut y avoir de démocratie sans une élite, car elle ne peut être sans génies, sans science et vertu. [...] Aujourd'hui l'élite sort de toutes les couches sociales, elle se renouvelle, rajeunit dans ce grand réservoir d'énergie qui s'appelle le peuple. [...] La plèbe n'est plus une masse mais un peuple, elle est souveraine. L'élite qui est, par son origine, en étroit contact avec la grande famille des illettrés et des petits gens, doit rester en communication permanente avec le peuple. [...] L'instruction du peuple est la conséquence logique du suffrage universel. Et il n'y a pas de véritable gouvernement populaire si le peuple n'a pas suffisamment d'entendement pour se diriger lui-même. La démocratie se trahirait elle-même si elle renonçait à l'instruction du peuple ». ¹⁶¹ En une autre occasion, présentant un ouvrage français sur la démocratie, Skerlić concluait : « La doctrine politique de la démocratie présuppose l'éducation et se justifie par la morale,

¹⁵⁸ *Odjek*, le 25 mars 1903.

¹⁵⁹ *Naša Reč*, 1905, 44.

¹⁶⁰ *Odjek*, le 10 (23) juin 1905

¹⁶¹ Jovan Skerlić, *Skice, feljtoni, govori* (Esquisses, feuillets, discours) (Belgrade : Prosveta, 1964), 124–125.

et même par la religion, la religion de la justice entre les hommes ». ¹⁶² Les idéologues des indépendants soulignaient que la direction du parti devait travailler « à la formation politique et à l'éducation universelle de l'ensemble du peuple serbe. Ils envisageaient des moyens variés tels que les réunions publiques, les conférences, les journaux et les livres », car « la démocratie est le gouvernement de la libre discussion publique ». Il fut décidé que dans chaque comité et sous-comité soit fondée une bibliothèque comprenant les livres les plus indispensables à la formation politique « pour que ces livres soient lus par les membres sachant lire et écrire à leurs camarades illettrés pendant les loisirs durant l'hiver et les fêtes ». La réforme du système scolaire et de différentes institutions de formation devaient préparer le peuple à une transformation morale qui lui permettrait d'exercer totalement ses droits démocratiques : « l'avenir n'appartient qu'aux personnes et aux peuples éduqués, à la démocratie éclairée ». ¹⁶³

Les indépendants se qualifiaient eux-mêmes de partisans de la démocratie radicale, se rapprochant par leurs principes généraux, de la gauche radicale-socialiste française. Les radicaux indépendants cherchaient un modèle à leur travail politique essentiellement en France, quelque part à mi-chemin entre les idées radicales de Georges Clemenceau et Raymond Poincaré, en y ajoutant dans plusieurs domaines la doctrine socialiste que représentait Jean Jaurès. ¹⁶⁴ L'invocation quasi-religieuse de la démocratie constituait une des principales caractéristiques de la démocratie radicale que professaient les radicaux indépendants en Ser-

¹⁶² *Ibid.*, 137.

¹⁶³ Jovan Žujović, *Šta su zadaci srpske radikalne demokratije* (Quelles sont les tâches de la démocratie radicale) (Belgrade : Štamparija Davidović, 1911), 9–10.

¹⁶⁴ Les idéologues des radicaux indépendants serbes étaient, au fond, d'accord avec Jaurès que : « c'est de l'évolution même de la démocratie poussée à ses conséquences logiques, que l'égalité sociale résultera » Cf. Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, III (Paris : Éd. sociales, 1969–1972), 88. D'autre part, les idées politiques exprimées dans le programme de Nancy de 1907 des partis radical et radical-socialiste sont similaires aux discours des leaders du parti radical indépendant serbe : « la réforme électorale ; l'accroissement des libertés communales et départementales ; l'enseignement comme une des plus nobles prérogatives de l'État ; les réformes morales ; les réformes fiscales », etc. Cf. *La France radicale*, présentée par Jean-Thomas Nordmann, col. Archives, (Paris : Gallimard : Juillard, 1977), 90–97.

bie. Dans son discours sur l'idéologie des radicaux indépendants Jovan Žujović [Yovan Jouyovitch] déclara :

« Depuis la grande révolution française, la démocratie progresse partout. Tous les événements dans la vie du peuple tournent en sa faveur. Y travaillent non seulement ceux qui l'aiment et la désirent, mais sont également à son avantage les efforts de ses opposants. Tout se passe comme si Dieu lui-même intervenait dans les conflits humains pour aider à la victoire de la chose juste de la majorité du peuple et comme s'il déversait souvent son courroux sur la tête des ennemis du peuple. Partout, partout, frères, progresse et se répand l'esprit de la démocratie, et il doit en être ainsi chez nous. Le parti radical dorénavant ne doit dépenser ses forces que pour transformer radicalement la direction de l'État ». ¹⁶⁵

Les radicaux indépendants se différenciaient des vieux radicaux chez qui, à côté des partisans du radicalisme français, il y avait un certain nombre d'anti-occidentaux comme chez les libéraux, par leur rejet sans appel de la foi religieuse en la Russie protectrice qui avait gagné la Serbie après 1903 avec le renouveau du slavophilisme. D'après l'évaluation schématique du ministre français à Belgrade, il existait entre les deux partis radicaux davantage de différences idéologiques, se manifestant dans leurs rapports envers la Russie et l'Occident, que ne le remarquaient les autres témoins :

« L'avènement des Karadjordjević en (1903) amena sans nul doute au pouvoir le parti radical, qui n'avait fait, à la fin des Obrenović, que des apparitions dans le ministère et s'employant la suite du temps dans les conspirations et les agitations. C'était le parti des paysans, qui représentent la quasi-totalité du peuple serbe, notamment orthodoxe et slavophile, très peu occidentalisée ; les chefs avaient été formés dans la Suisse allemande, au contact des nihilistes russes. La possession incontestée du pouvoir divisa le parti radical : il s'en dégagait une élite de jeunes intellectuels souvent élevés en France, plus occidentaux, à tendances socialistes, acquis aux affinités allemandes du néo-slavisme. Malgré leurs idées avancées, ces messieurs [...] peuplent l'Université, le Ministère des Affaires étrangères et les Légations [...] En matière extérieure, les jeunes radicaux [radicaux indépendants], qui ont pris en Occident une concep-

¹⁶⁵ Jovan Žujović, *Šta su zadaci srpske radikalne demokratije* (Quelles sont les tâches de la démocratie radicale), 3.

tion plus nette de l'État, attachent à la position du Royaume de Serbie une importance beaucoup plus grande que les vieux radicaux qui ont les vieilles idées slavophiles, sont davantage francophiles et se préoccupent surtout de la nationalité flottante au-dessus des frontières politiques. Les premiers cherchent des points d'appui dans les puissances occidentales [...] les seconds connaissant surtout Pétersbourg et Constantinople, s'enquîrent de l'opinion des milieux slavophiles de Russie ». ¹⁶⁶

À l'occasion d'une manifestation panslave en Serbie, Skerlić souleva qu'il existait deux voies : ou bien adopter totalement la civilisation occidentale ou bien « se tenir à l'opposé et être écrasé comme les Peaux-Rouges d'Amérique ». Pour Jovan Skerlić et les membres de son parti, il n'y avait pas de dilemme, l'Occident était « la source de lumière, le foyer de la vie sur terre » car « la perspective de perdre les rivières slaves dans la mer russe ne [leur] souriait aucunement ». ¹⁶⁷ Le chef des radicaux indépendants, jusqu'en 1905, fut Ljubomir Živković [Lioubomir Jivkovitch], qui passa ensuite chez les vieux radicaux. Les chefs suivants furent le philologue de grand renom Ljubomir Stojanović [Stoyanovitch] (jusqu'en 1912), puis Ljubomir Davidović [Davidovitch] (jusqu'en 1918).

Le rôle de l'armée : la fragilisation de la démocratie parlementaire

Depuis le coup d'État de 1903, l'armée en Serbie jouait un rôle très important dans la vie politique. Dans un pays toujours à prédominance agraire, l'armée remplissait un vide important dû à une stratification sociale insuffisante. L'absence de classes moyennes bien établies, qui partout en Europe furent les vecteurs des valeurs démocratiques, ne pouvait être contrebalancée par la mobilisation politique de la paysannerie serbe. Ce vide fut rempli, dans une certaine mesure, par l'armée, dont l'influence dans la société s'était rapidement accrue suite au coup d'État de 1903. L'armée, formée en 1883, était une institution nationale beaucoup plus jeune que la société civile serbe et ses partis politiques. Renforcée sous la commande de l'ex-roi Milan Obrenović (1897–1900), elle tarda à

¹⁶⁶ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 5, n° 8, Belgrade, et 21 janvier 1909.

¹⁶⁷ Jovan Skerlić, *Skice, feljtoni, govori* (Esquisses, feuilletons, discours), 95. Cf. aussi : Yovan Skerlitch, *Les Serbes et la démocratie occidentale*, Paris : Ligue des universitaires serbo-croato-slovènes, 1919 ; Midhat Begić, *Jovan Skerlić et la critique littéraire en Serbie* (Paris : Institut d'études slaves, 1963).

définir son propre rôle au sein de la société. Élément d'instabilité dans le fonctionnement du système parlementaire, l'armée serbe, contrôlée par les anciens officiers conjurés de 1903, surnommés les « facteurs irresponsables », était effectivement une source de fragilisation de la démocratie serbe. Nikola Pašić, en tant que chef du Parti radical et président du gouvernement (1904–1905, 1906–1908, 1909–1911, 1912–1918), avait appris à connaître la mentalité et les aspirations politiques des officiers conjurés les plus âgés, avant qu'un groupe de plus jeunes ne formât, en mai 1911, l'organisation « L'unification ou la mort » (dite la « Main noire »).

Le principal lieu d'influence des conjurés de 1903 était la Cour, car c'était avant tout à l'armée que le roi Pierre I^{er} devait son élection au trône. Le nouveau souverain, officier lui-même, s'appuyait sur l'armée, qui restait la seule garante fiable du maintien de la dynastie de Karadjordjević.¹⁶⁸ Malgré les pressions occultes qui étaient exercées sur les autorités politiques par les intrigues de la cour et les menaces ouvertes dont les organes du pouvoir légitime étaient la cible, l'armée serbe, à l'exception de quelques jeunes conjurés, resta dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles et ne s'imposa pas comme facteur prédominant de la prise de décision politique.¹⁶⁹ L'activité des cliques militaires (les officiers conjurés 1903–1911 ; l'organisation « L'Union ou la mort » plus connue sous le nom de « la Main noire » depuis 1911) planait périodiquement comme une ombre de mauvais augure sur la fragile démocratie serbe, mais elle fut, jusqu'en 1914, réprimée avec succès. Le ministre français à Belgrade notait ainsi :

« [...] Une association secrète appelée 'L'Union ou la Mort' ou encore 'Main noire' [...] ferait de nombreux adeptes parmi les jeunes officiers [...] elle aurait pour but de porter au pouvoir un parti à la fois plus probe et plus national que le parti [vieux] radical en contraignant, au besoin par la force, la dynastie de se prêter à ses vues. Elle cherche, en somme, à jouer en Serbie le rôle du 'Comité d'Union et Progrès' en Turquie ». ¹⁷⁰ Dans une société en continuelle mutation politique, en proie à

¹⁶⁸ Dragoljub R. Živojinović, *Kralj Petar I Karadjordjević*. (Le roi Pierre I^{er} Karadjordjević), II, 199–205.

¹⁶⁹ Dušan T. Bataković, *La Yougoslavie. Nations, religions, idéologies* (Lausanne : L'Âge d'Homme, 1994), 111–113.

¹⁷⁰ M.A.E., Nouvelle série, Serbie, vol. 5, n° 148, Belgrade, 20 novembre 1911.

toutes sortes de turbulences – suscitées avant tout par des circonstances extérieures –, les pressions des milieux militaires s'avéraient un défi important, mais n'étaient qu'un des nombreux obstacles au développement harmonieux de la démocratie serbe.¹⁷¹

Le refus de la population de soutenir un putsch militaire sous quelque forme que ce fût était une preuve supplémentaire, aux yeux de l'élite militaire, de l'attachement de l'électeur serbe au modèle proposé par la bureaucratie parlementaire. La lutte contre la clique militaire, qui, brimée dans le pays, se cherchait une échappatoire dans le déclenchement de crises internationales, retarda l'éclatement de la Grande Guerre. Le soutien fourni par une frange des milieux militaires à la préparation de l'attentat de Sarajevo – le chef de la « Main noire », le lieutenant-colonel Dragutin Dimitrijević [Dragoutine Dimitriévitch], surnommé Apis était en plein conflit avec le gouvernement – ne faisait que confirmer la nécessité de mettre une fin définitive à l'influence extraparlémentaire de ces milieux.¹⁷² Toujours conciliant, évitant l'affrontement direct, le premier ministre Nikola Pašić, chef des vieux radicaux au pouvoir, avait sans cesse différé l'heure de ce règlement de comptes, mais y prêta personnellement la main lorsque, en 1917, l'occasion de le faire se présenta.¹⁷³

Le fonctionnement des institutions démocratiques et l'instabilité parlementaire

L'un des facteurs d'instabilité chroniques reposait dans le système politique qui ne disposait que d'une représentation monocamérale, ce qui, faute d'une majorité solide, impliquait une consultation fréquente de l'électorat (1903, 1905, 1906, 1908, 1910, 1912). Les trois premières années après 1903 furent marquées par des tentatives réitérées du sou-

¹⁷¹ Dušan T. Bataković, « La Main Noire (1911–1917) : l'armée serbe entre démocratie et autoritarisme », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 2 (1998) : 95–144. Cf. aussi : David MacKenzie, *Apis the Congenial Conspirator : the Life of Colonel Dragutin T. Dimitrijević* (Boulder : East European Monographs, 1989).

¹⁷² Dušan T. Bataković, « Sukob vojnih i civilnih vlasti u Srbiji u proleće 1914 » (Le conflit entre les autorités militaires et les autorités civiles en Serbie au printemps 1914), *Istorijski časopis XXIX–XXX* (1982–1983) : 477–491.

¹⁷³ Dušan T. Bataković, « Nikola Pašić, les radicaux et la 'Main noire' : les défis à la démocratie parlementaire serbe (1903–1917) », *Balkanica XXXVII* (2006) : 143–169.

verain d'influer sur le gouvernement du pays en jouant le rôle de médiateur privilégié dans les conflits successifs entre les partis politiques. Le roi Pierre I^{er} était aidé en cela par l'absence d'une majorité nette à l'Assemblée, d'où découlait la faiblesse du cabinet. Si bien que la période 1903–1906 fut marquée par l'instabilité des gouvernements et l'irrésolution des rapports dans le triangle roi – gouvernement – assemblée. Y contribuait également l'influence des « facteurs irresponsables », c'est-à-dire des officiers conjurés et de la camarilla de la Cour (les secrétaires royaux Živojin Balugdžić et Jaša Nenadović), qui tentait, par le truchement du souverain, de peser sur les grandes décisions.¹⁷⁴

Entre le 11 mai 1903 et le 30 avril 1906, la Serbie fut dirigée par six cabinets, à la durée de vie moyenne de 162 jours ; le mandat du gouvernement provisoire du libéral Jovan Avakumović dura 114 jours ; le premier gouvernement de coalition du radical Sava Grujić 126 jours ; ses autres gouvernements de coalition 296 jours ; le cabinet vieux radical homogène de Nikola Pašić 176 jours ; le cabinet indépendant homogène 213 jours ; enfin, le deuxième gouvernement de Sava Grujić 48 jours seulement.

La réforme de la Constitution de 1903 et l'instauration d'un système bicaméral, prévues à la veille de la Première Guerre mondiale, eussent sans doute consolidé la démocratie parlementaire en Serbie et prévenu les fréquentes dissolutions de l'Assemblée nationale. L'instabilité des ministères, semblable à celle qui régnait sous la Troisième République, ne procédait pas, comme en France, d'un système de partis politiques insuffisamment fort, mais d'une structure trop élémentaire de la représentation nationale dans le contexte d'une confrontation de forces politiques d'importance sensiblement égale. L'application du modèle britannique du cabinet politiquement homogène s'avéra moins heureuse que la solution française des gouvernements de coalition, préférée par la Couronne et qui servait souvent d'alternative aux fréquentes dissolutions de l'Assemblée nationale de la Serbie.

Un voyageur français en 1912, avant les guerres balkaniques, décrivait les mœurs politiques en Serbie de la manière suivante : « La

¹⁷⁴ Dimitrije Djordjević, « Parlamentarna kriza u Srbiji 1905. godine » (La crise parlementaire en Serbie en 1905), *Istorijski časopis XIV–XV* (1963–1965) : 157–172. Cf. aussi Olga Popović-Obradović, *Parlamentarizam u Srbiji 1903–1914* (Le parlementarisme en Serbie 1903–1914) (Belgrade : Službeni list, 1998).

majeure partie de la population est constituée par les paysans, qui nombreux à la Skoupchtina [l'Assemblée nationale], tiennent le pays entre leurs mains. Ils aiment leurs institutions autant que leur sol natal : ils se soulèveraient avec autant de force pour défendre les prérogatives que leur donne la Constitution, que si l'Église nationale était menacée ». ¹⁷⁵

Les libertés publiques dans l'Âge d'or de la Serbie

Dans les autres aspects de la vie politique après 1903, le progrès et la libéralisation étaient partout visibles, tandis que la liberté de presse, de réunion et d'association paraissait entière et intacte. La loi libérale sur la presse de 1904 garantit une liberté de la presse quasi illimitée ; nombre d'envoyés étrangers affirmaient qu'elle était exagérée, songeant à l'éternel débat souvent enflammé et inconséquent sur les différentes questions politiques. Sur les 302 journaux et revues serbes en 1912, 199 étaient écrits en Serbie et distribués à plus de 50 millions d'exemplaires. À Belgrade seulement, il y en avait 126, dont 24 quotidiens et 20 périodiques (scientifiques et littéraires) et 84 journaux et revues techniques. ¹⁷⁶

L'arbitraire bureaucratique était réprimé, les impôts équilibrés et les élections plus libres qu'auparavant, malgré certaines pressions de la part du pouvoir en place. La majeure partie de population masculine âgée de plus de 21 ans jouissait du droit de vote, en raison du cens fiscal symbolique (15 fr.). 53 % des électeurs inscrits participèrent aux élections de 1903 ; cinq ans plus tard, 70 % de votants prirent part au scrutin. Selon les normes européennes, les élections étaient relativement libres, malgré les manipulations de la police et des autorités locales, qui pouvaient influencer, dans une moindre mesure, le résultat des élections parlementaires. Les paysans constituaient moins de 30 % de la totalité des députés nationaux ; avocats, instituteurs, commerçants et ecclésiastiques occupaient 30 % des sièges. Cet « excès de liberté », les députés eux-mêmes le considéraient dangereux pour la survie de la démocratie

¹⁷⁵ Alphonse Muzet, *Dans les pays balkaniques. Monténégro, Serbie, Bulgarie* (Paris : Pierre Roger et Cie, 1912), 111.

¹⁷⁶ Jovan Skerlić, *Istorija nove srpske književnosti* (Histoire de la nouvelle littérature serbe), (Belgrade : Prosveta, 1964), 463. Sur les débats politiques dans la presse en Serbie : Dubravka Stojanović, *Srbija i demokratija 1903–1914* (La Serbie et la démocratie 1903–1914) (Belgrade : Udruženje za društvenu istoriju, 2003)

serbe, ce qui montre à quel point ces libertés étaient développées en Serbie, en comparaison avec les autres États européens.¹⁷⁷ La liberté de la presse, une compétition politique régulière, la possibilité d'un libre rassemblement politique, assortis d'une culture florissante, marquèrent cet « Âge d'Or » des libertés politiques, que les contemporains, comme Milan Grol, appelaient, avec raison, « le siècle de Périclès » de la Serbie.¹⁷⁸

La transmission des idées démocratiques

La transmission des idées démocratiques, notamment dans leur expression française, jouissait du soutien des professeurs issus des rangs des radicaux indépendants. La jeunesse radicale de la Grande École de Belgrade lança d'abord la « Bibliothèque démocrate », dans l'intention de : « injecter du sang frais, une dose de principes dans le corps sénile et affaibli de son parti, afin de relancer le combat pour certaines idées, et non pour certains hommes ».¹⁷⁹ Le premier livre traduit dans cette collection était des ouvrages de Léon Bourgeois, « Solidarité » et « Essai d'une philosophie de la Solidarité, » compilation de certains cours donnés à l'École des Hautes Études à Paris.¹⁸⁰ Bien que, exception faite des étudiants de la Grande École de Belgrade, son écho ne fût pas aussi important dans la société serbe que l'espéraient ses éditeurs (futurs radicaux indépendants, à l'époque toujours membres du parti radical commun),

¹⁷⁷ Dimitrije Djordjevic, « Serbian Society 1903–1914 », Dimitrije Djordjevic, Bela A. Kiraly (eds.), *East Central European Society and the Balkan Wars* (Boulder & New York : Columbia University Press, 1987), 227–239. L'État serbe était libéral envers les minorités. Le rabbin de Belgrade et un sous-officier juif confiaient à un journaliste français en 1912 : « Nous sommes environ dix mille Juifs serbes. [...] Nous sommes tous dévoués au gouvernement libéral d'un pays où l'on ne fait nulle différence entre nous et les autres citoyens. » Pierre de Lanux, *La Yougoslavie. La France et les Serbes*, (Paris : Payot, 1916), 76.

¹⁷⁸ Milan Grol, *Iz predratne Srbije* (De la Serbie d'avant-guerre) (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1939)

¹⁷⁹ Jovan Skerlić, *Feljtoni, skice, govori* (Feuilletons, esquisses, discours), 98–99.

¹⁸⁰ Léon Bourgeois, *Solidarité* (Paris : A. Colin, 1896) ; *Essai d'une philosophie de la Solidarité*. Conférences et discussions, présidées par M.M. Léon Bourgeois, député, ancien président du Conseil des ministres, Alfred Croisset, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, École des Hautes Études sociales, 1901–1902 (Paris : F. Alcan, 1902)

la publication d'œuvres édifiantes dans le domaine de l'histoire et de la pratique démocratique se poursuivit les années suivantes. La jeunesse estudiantine, fractionnée en clubs politiques, était très active dans sa propagation d'idées qui avaient pour objectif de cultiver une conscience politique moderne et enraciner les idées démocratiques et la conscience civique dans la société serbe.

Appuyée par le club d'étudiants républicains « La bibliothèque républicaine » à Belgrade, à partir de sa fondation en 1907, publia en quatre ans cinq brochures traduites du français en serbe, des ouvrages consacrés à « la formation politique de la jeunesse intelligente ». ¹⁸¹ Après les premiers cahiers – « L'étudiant en République » de F. Aulard, « Monarchie ou République » du théoricien espagnol E. Castellar, puis « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de Léon Bourgeois et Henri Martin – s'ensuivirent des brochures au contenu explicitement éducatif : « La doctrine politique de la démocratie » de Henri Michel et « Pour la liberté de conscience » de P. Balagier. ¹⁸² L'orientation franco-philie de la jeunesse universitaire, l'attachement aux adeptes français des idées démocratiques furent renforcés en premier lieu par la fondation de l'association franco-slave à l'Université de Paris (1909) ainsi que de l'organisation des étudiants serbes à Paris ¹⁸³, puis par les fréquentes visites de journalistes et publicistes français à Belgrade où les conférences sur la situation politique en Europe et les défis de la démocratie attiraient l'attention de l'opinion publique de Serbie. ¹⁸⁴

À la veille des guerres balkaniques, un correspondant parisien décrivit fort bien l'influence française en Serbie : « Pour le voyageur arrivant en Serbie, les marques de l'influence intellectuelle française ne sont pas visibles dès l'abord. [...] Mais si l'on arrête un officier pour demander son chemin, on l'entend vous répondre en excellent français [...] malgré la parenté des deux langues, le russe est à peine parlé. Mais

¹⁸¹ *Srpski književni glasnik* (Messager littéraire serbe), XXIV–XXV (1910) : 317.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Sur « l'Association Franco-Slave » de Paris, cf. *Srpski književni glasnik* (Messager littéraire serbe), XXIV–XXV (1910) : 636–637.

¹⁸⁴ Cf. compte-rendu chez Jovan Skerlić, *Feljtoni, skice, govori* (Feuilletons, esquisses, discours), 219–220, des conférences de René Henri, collaborateur au « Temps », et de Jules Rateau, collaborateur à « L'Écho de Paris », à l'Université et devant une large assistance lors de leurs débats publics.

le français domine. Toute la 'société' sait le français : les étudiants, en majorité toujours croissante, optent pour l'étude du français [...] notre 'Société littéraire' de Belgrade a connu la plus brillante prospérité ».¹⁸⁵

Le modèle français était présent sur deux niveaux convergents : dans la transmission des doctrines politiques et dans le domaine des institutions démocratiques. Un nombre important d'institutions politiques de Serbie devinrent – en dépit du mélange bien compréhensible de différentes influences pour s'adapter aux circonstances locales – très proches, par leur construction sociale globale, des conceptions françaises de l'État, de la nation et de la démocratie. La combinaison des courants politiques n'était pas non plus à négliger dans l'établissement de l'influence française. Le résultat final de cette double imprégnation, politique et idéologique, était résumé, à la veille des guerres balkaniques (1912–1913) par un voyageur français. Surpris par l'étendue de l'influence française sur la culture et les idées politiques, il en conclut, non sans fierté, que la Serbie était le pays le plus francophile au monde¹⁸⁶, ajoutant que « parmi les sentiments primordiaux de ce peuple, il y a l'amitié française, tout après l'amour de la patrie ».¹⁸⁷ L'influence française, reconnaissable dans toutes les solutions adoptées dans les fréquentes révisions du système politique de la Serbie au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ainsi que dans les affinités culturelles et la parenté des mentalités politiques des deux nations, apporta un soutien considérable à la « démocratie rurale » de la Serbie dans sa conquête des libertés publiques. Malgré plusieurs épreuves internes et externes « l'Âge d'or » de la Serbie, marqué par la démocratie parlementaire (1903–1914), fortement influencé par les doctrines françaises, fut une réalité reconnue non seulement par le peuple de Serbie mais aussi par le reste de l'Europe.

¹⁸⁵ Pierre de Lanux, *La Yougoslavie : la France et les Serbes*, 226.

¹⁸⁶ *Ibid.*, 223.

¹⁸⁷ *Ibid.*



Le couronnement du roi Pierre I^{er} Karadjordjević à Belgrade



Le roi de Serbie Pierre I^{er} Karadjordjević

Miroslav Svirčević

Institut des Études balkaniques

Académie serbe des Sciences et des Arts

Belgrade

Le constitutionalisme de Serbie (1835–1903) : l'influence en Benjamin Constant

La naissance de l'État moderne serbe dès la Révolution nationale au début du XIX^e siècle a signifié un long processus de la conquête des valeurs politiques occidentales. En ce qui concerne la question du constitutionalisme de Serbie, son développement fut profondément inspiré par les idées libérales de l'individualisme, droits de l'homme, monarchie parlementaire, séparation des pouvoirs, responsabilité ministérielle qui transmettaient les principes de la philosophie de grand penseur politique français Benjamin Constant. On suit les étapes dans la vie constitutionnelle de la Principauté et du Royaume de Serbie en examinant tous les composants essentiels montrant ainsi l'importance des modèles élaborés par Constant.

Mots-clés : Serbie, Benjamin Constant, constitutionalisme, libéralisme, Constitution de Visitation [Chandeleur] (1835), Constitution de la Régence (1869), Constitution de 1888, Constitution de Juin de 1901

1. Profil politique de Benjamin Constant

Benjamin Constant est l'un des plus grands écrivains politiques qu'ait noté l'histoire politique française. Né à Lausanne en 1767 dans une famille protestante, il a été formé à Oxford, Erlangen et Edinburgh. Durant le régime révolutionnaire, il a été membre de la Constituante et du Tribunat, et s'est montré grand adversaire de Napoléon. Réconcilié avec lui durant les Cent-Jours, il a écrit une nouvelle constitution pour les besoins de l'empereur de retour. Ce revirement n'a pas pour autant influencé l'évolution de ses convictions politiques. Il avait la réputation d'être libéral et d'admirer les institutions politiques anglaises, se faisant le champion de toutes les valeurs sur lesquelles se fondent un certain nombre d'États modernes : les droits de l'homme, la monarchie constitutionnelle, la séparation des pouvoirs et la responsabilité ministérielle. Il est mort en 1830, rapidement après l'instauration de la Monarchie de Juillet.

L'un des présupposés fondamentaux de la pensée libérale de Constant est son individualisme. L'individu se tient toujours au-dessus de la société, et ses droits sont plus anciens que ceux de la communauté politique. Par là, Constant se fait le précurseur de la doctrine des droits de l'homme, bien que sa pensée plonge ses racines dans la théorie du droit naturel.¹ Cet individualisme le conduit à une critique radicale de la souveraineté nationale, et en particulier de Jean-Jacques Rousseau : il considère que sa compréhension de l'organisation sociale conduit directement à la privation de liberté et à la tyrannie. L'ensemble de la nation ne peut en aucun cas recevoir le pouvoir d'agir selon sa propre opinion ; sa liberté d'action doit céder devant les droits que détient chaque individu. Cette vision rappelle la doctrine du droit naturel, que Constant n'invoque pas. Il ne s'intéresse pas à la question de la nature et de l'origine des droits de l'homme. Pour lui, ceux-ci existent comme un axiome auquel nulle preuve n'est nécessaire.² Ce qu'il leur faut, c'est une protection forte, qui ne peut être assurée qu'à l'aide de deux moyens : le pouvoir de l'opinion publique et la division du travail. En mentionnant l'opinion publique, Constant parle en fait du parlement en tant que corps représentatif ; et par la division du travail, il conceptualise en réalité la séparation des pouvoirs.

Ce remarquable classique de la philosophie politique libérale considère que la forme politique la plus achevée est à trouver dans la monarchie parlementaire. Les subtilités et les diverses possibilités que connaît son organisation des pouvoirs sont à ses yeux convaincantes. Elle offre toutes les possibilités politiques, juridiques, économiques et culturelles pour la survie de l'individu et de la société humaine. Le type de cette organisation étatique s'exemplifie idéalement, selon Constant, dans l'Angleterre et sa constitution, fondée sur des conventions et les coutumes politiques.

Constant adhère également au principe de la séparation des pouvoirs. Il a ainsi révisé la théorie que Montesquieu a présentée dans *De l'esprit des lois*. Pour lui, la monarchie constitutionnelle existe à travers cinq pouvoirs différents : le pouvoir royal, le pouvoir ministériel, le pou-

¹ Dragoljub M. Popović, *Ogled o odgovornoj vladi na primeru njenog nastanka u Francuskoj* (Discours sur la responsabilité ministérielle à l'exemple de sa formation en France) (Belgrade : Savremena administracija, 1989), 49.

² *Ibid.*

voir représentatif de la durée, le pouvoir représentatif de l'opinion et, enfin, le pouvoir judiciaire. Le pouvoir représentatif de la durée appartient à une assemblée héréditaire, tandis que le pouvoir représentatif de l'opinion est une assemblée élue. Le pouvoir exécutif appartient aux ministres et le pouvoir judiciaire aux juges. Les deux assemblées ont un pouvoir législatif.³ Un peu plus tard, Constant réduira le nombre de ces pouvoirs à quatre : les pouvoirs royal, exécutif, représentatif et judiciaire.

Pour lui, la séparation du pouvoir royal d'avec l'exécutif est un fait décisif pour l'organisation de la monarchie constitutionnelle. Le pouvoir royal doit être neutre, car c'est dans l'intérêt du monarque. Or, la monarchie constitutionnelle se distingue de la monarchie absolue en ce que le souverain y est empêché d'agir à la place des autres leviers constitutionnels. Cette neutralité du monarque s'est développée en Angleterre dans les circonstances politiques qui lui sont propres ; le roi ne peut y agir à la place des autres pouvoirs, mais il peut atténuer l'action de chacun d'entre eux – destituer un ministre, congédier le parlement ou gracier un condamné.⁴

Constant se fait également le champion du principe de la responsabilité ministérielle. Il est convaincu que la monarchie constitutionnelle reste impossible si elle n'intègre pas ce principe politique, et en prévoit la mise en place à l'instar de ce qui s'est fait en Angleterre. Afin de le prouver, il a recours à des considérations théoriques, fondées sur une connaissance exceptionnelle du système constitutionnel anglais. Le principe de la responsabilité ministérielle s'y était développé à travers une pratique politique séculaire, intégrant diverses conventions constitutionnelles et des règles du droit coutumier. De ce fait, la forme originale de cette institution ne pourrait être facilement reprise du système anglo-saxon par le système du droit continental. C'est pourquoi il écrit : « la loi sur la responsabilité ne saurait être détaillée, comme les lois communes, et [...] c'est une loi politique dont la nature et l'application ont inévitablement quelque chose de discrétionnaire [...] ».⁵ L'instance qui

³ *Ibid.*, 50.

⁴ *Ibid.*

⁵ Benjamin Constant, *Principes de politique, applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la constitution actuelle de la France* (Paris : Alexis Eymery, 1815 (1806¹)), 145–6 (plus de détails dans tout le chapitre IX) ; en serbe : Benžamen

juge les ministres doit avoir dans une certaine mesure un pouvoir discrétionnaire, car elle tranche non seulement sur les actes, mais aussi sur les incitations. C'est pour la même raison que ce juge doit prononcer des peines mesurées.⁶

Constant fait remarquer que la mise en accusation des ministres représente une sorte de procès entre le pouvoir exécutif et la nation. Un tel procès ne peut être instruit que par un juge dont les intérêts sont différents des intérêts des deux parties, et qui leur sont simultanément liés. Idéalement, un tel juge repose dans la noblesse.⁷ Il en découle que la chambre haute du parlement devrait juger les ministres. C'est le système que connaît l'organisation anglaise : et toute la considération théorique de Constant apparaît ainsi comme une défense bien entendue des institutions anglaises.⁸

Beaucoup de ses critiques ont opposé à Constant qu'introduire l'institution de la responsabilité ministérielle affaiblirait le pouvoir exécutif, le vidant de son sens et le rendant peu efficace puisque les ministres tomberaient fréquemment. D'autres ont avancé que les ministres ne seraient que rarement condamnés et presque jamais punis. Constant s'est défendu avec énergie : « La responsabilité [ministérielle] me semble devoir atteindre surtout deux buts, celui d'enlever la puissance aux ministres coupables, et celui d'entretenir dans la nation, par la vigilance de ses représentants, par la publicité de leurs débats, et par l'exercice de la liberté de la presse, appliquée à l'analyse de tous les actes ministériels, un esprit d'examen, un intérêt habituel au maintien de la constitution de l'État, une participation constante aux affaires, en un mot un sentiment animé de vie politique ».⁹

Toutes ces réflexions dessinent avec clarté les grands traits de l'opus de Constant, libéral convaincu et avocat des principes politiques

Konstan, *Načela politike o ministarskoj odgovornosti* (traduction par Djordje Dj. Simić) (Belgrade : Imprimerie royale serbe, 1883), 208.

⁶ Benžamen Konstan, *op. cit.*

⁷ La noblesse est séparée du peuple par des privilèges ; en raison du petit nombre de postes ministériels, elle ne peut participer en grand nombre au gouvernement, et simultanément elle trouve son intérêt dans la liberté du peuple puisque avec sa disparition disparaîtraient aussi sa liberté et sa dignité (*Ibid.*, 209–210).

⁸ Dragoljub M. Popović, *op.cit.*, 52.

⁹ Benjamin Constant, *Principes de politique*, 164 ; Benžamen Konstan, *op. cit.*, 226.

fondant la démocratie parlementaire. L'organisation constitutionnelle qu'il considérait comme la meilleure, où les pouvoirs se distribuaient idéalement, il l'a expliquée et recommandée à ses compatriotes ; mais ses idées et interprétations ont eu une portée bien plus large, loin au-delà des frontières de la France.¹⁰ Elles ont touché beaucoup d'acteurs de la vie publique et culturelle serbe, en particulier ceux qui avaient étudié dans les universités françaises où ils avaient assimilé les idées libérales de Constant et ses interprétations de la pratique constitutionnelle anglaise.¹¹ Beaucoup tentèrent de les appliquer en Serbie, ce qui explique pourquoi l'histoire de la constitutionnalité moderne, entre 1835 et 1903, y est marquée par certaines influences de ce grand nom de la pensée libérale française et mondiale.¹² Il reste à le vérifier sur des actes constitutionnels concrets : la Constitution de la Chandeleur (1835), la Constitution de la Régence (1869) et la fameuse Constitution libéral-démocrate (1888–1903).

2. *La Constitution de la Visitation [Chandeleur] (Sretenjski ustav)*

La première constitution serbe a été adoptée en 1835 à Kragujevac, le lendemain de la Chandeleur orthodoxe, qui lui a donné son nom. Dans la vieille littérature française cette constitution était appelée la Constitution de la Visitation. Les historiens sont presque unanimes¹³

¹⁰ Dušan T. Bataković, « Srbija na Zapadu : o francuskim uticajima na politički razvoj moderne Srbije » (La Serbie à l'Ouest : les influences françaises sur le développement politique de la Serbie moderne), dans *Susret ili sukob civilizacija na Balkanu* (Belgrade : Istorijski institut Académie serbe des Sciences et des Arts – Novi Sad : Pravoslavna reč, 1998), 307–328.

¹¹ Voir plus dans : Dušan T. Bataković, « Francuski uticaji u Srbiji 1835–1914. Četiri generacije *Parizlija* » (Les influences françaises en Serbie 1835–1914. Quatre générations des *Parisiens*), *Zbornik za istoriju Matice srpske* 56 (1997) : 73–95.

¹² Dušan T. Bataković, « Le chemin vers la démocratie. Le développement constitutionnel de la Serbie 1869–1903 », *Balkanica* XXXVIII (2008) : 143.

¹³ Dragoljub Popović considère que l'adoption de la Constitution de la Visitation [Chandeleur] ne fut pas une conséquence directe de la révolte de Mileta Radojković. Il avance que le texte s'en préparait dès avant la révolte, et que le mouvement des chefs mécontents, ainsi que la conjuration fomentée fin 1834 à Kruševac, dans la maison des frères Simić, représentaient une tentative d'influer sur le processus constituant alors en plein cours, loin des yeux du public et en-dehors de la portée des chefs. Dimitrije Davidović, le rédacteur du texte constitutionnel, a confirmé lui-même au cours des

pour dire qu'elle appartient à la catégorie des pactes constitutionnels, car elle résulte d'un compromis politique entre le souverain (le prince Miloš) et les représentants de la nation (l'assemblée des notables, les *starešine*). On considère que l'auteur du texte constitutionnel fut un Serbe de Zemun, Dimitrije Davidović [Davidovitch], alors rédacteur en chef de *Novine serbske* (*La Gazette serbe*) et grand admirateur du constitutionnalisme français. Il désirait appliquer en Serbie la théorie des États constitutionnels, qu'il avait appris du diplomate français Boislecomte. Il est tout à fait certain que la doctrine de Benjamin Constant, mort quelques années auparavant, eut une influence considérable sur Dimitrije Davidović. C'est ce qu'a fait remarquer Slobodan Jovanović [Yovanovitch] lui-même en expliquant que Davidović avait « pris la forme extérieure des constitutions françaises ».¹⁴

La matière de la Constitution de la Chandeleur est divisée en quatorze chapitres regroupant 142 articles. Les normes juridiques y sont formulées avec une grande élégance.

Avant toute chose, elle affirme que « la Serbie est indivisible et représente, dans son principe, une principauté indépendante, avec l'aval du sultan Mahmud II et de l'empereur Nicolas I^{er} ». ¹⁵ Elle décrit ensuite le drapeau et les armes de la Serbie (art. 3 et 4).

Le troisième chapitre prescrit qu'en Serbie existent les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (art. 5). Le pouvoir législatif et exécutif sont détenus par le Prince et le Conseil d'État (art. 6). En instituant celui-ci comme corps d'État collégial, Miloš faisait une concession aux principaux chefs de la nation.

pourparlers avec les insurgés que la constitution était en cours de préparation (Dragoljub M. Popović, « Sretenjski ustav i ograničena monarhija » (La Constitution de Visitation [Chandeleur] et la monarchie limitée), dans *Sto pedeset godina od donošenja Sretenjskog ustava* (Kragujevac : Centar za marksističko obrazovanje Univerziteta « Svetozar Marković », 1985), 1).

¹⁴ Slobodan Jovanović, « Naše ustavno pitanje u XIX veku » (Notre question constitutionnelle au XIX^e siècle), dans *Političke i pravne rasprave I–III*, Œuvres complètes, II (Belgrade : BIGZ, 1990), 17.

¹⁵ *Ustav knjažestva Srbije od 1835* (La Constitution de la Principauté de Serbie de 1835), chapitre 1 : « Dostoinstvo i prostor Srbije », art. 1, dans *Ustavi Kneževine i Kraljevine Srbije 1835–1903* (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1988), 45.

Le trône est héréditaire au sein de la famille des Obrenović (art. 23–28). La personne du Prince est inviolable ; c'est une personne juridiquement non responsable (art. 15). En tant que chef de l'État et acteur du pouvoir législatif, le Prince a le droit, après consultation du Conseil d'État, d'émettre lois et décrets et de les appliquer par l'intermédiaire des ministres de la nation, qui occupent les fonctions de secrétaires des autorités exécutives (art. 16) ; il dispose du droit d'initiative législative. Le Prince nomme toutes les autres autorités et les fonctionnaires (art. 16 et 18), choisissant et instituant le président du Conseil d'État, désignant les ministres parmi les membres de ce Conseil et les révoquant à volonté – un ministre révoqué réintègre cependant le Conseil d'État (art. 59 et 66). Nous remarquerons que de cette rotation juridico-politique, du Conseil aux ministères et inversement, des hauts fonctionnaires, on devine le caractère oligarchique de cet organe d'État.

Le Prince est compétent, selon l'art. 19, pour former le Conseil du Prince, corps consultatif dont il choisit les membres parmi les personnes les plus habiles et les plus responsables à son sens ; celles-ci ne peuvent appartenir simultanément au Conseil d'État. Durant la courte période où la Constitution de la Visitation [Chandeleur] fut en vigueur, cet art. 19 fut enfreint par un acte unilatéral de Miloš qui, pour des raisons encore inconnues, nomma Josif Milosavljević, Toma Vučić Perišić et Mihail German, et au Conseil du Prince, et au Conseil d'État.¹⁶ On ne trouve ni ne devine, dans les sources disponibles, aucune protestation contre ce procédé de Miloš.

Le sixième chapitre est consacré au Conseil d'État. Celui-ci représente l'autorité la plus éminente en Serbie après le Prince (art. 45). Il est composé de six ministres et d'un nombre non défini de conseillers (art. 57). Il a un président propre et un secrétaire. Ce corps d'État veille à ce que personne ne contourne ou ne s'oppose à la constitution, organise par des lois toutes les autres autorités serbes, propose au Prince pour nomination les fonctionnaires, met en cause devant celui-ci un de ses membres qui aurait agi contre la constitution, contre le sultan, contre le Prince ou contre la nation serbe, et dispose du droit à punir les fonctionnaires.¹⁷

¹⁶ Dragoljub M. Popović, « Sretenjski ustav i ograničena monarhija » (La Constitution de Visitation [Chandeleur] et la monarchie limitée), 5.

¹⁷ *Ustav knjažestva Srbije od 1835* (La Constitution de la Principauté de Serbie de 1835), chapitre 6 : « O Državnom Sovjetu », art. 49, 53, 55, 56, *op. cit.*, 51.

La Constitution de la Visitation [Chandeleur] prévoit l'existence de l'Assemblée de la nation. Elle se compose de cent députés de toutes les circonscriptions (*okrug*) de la Principauté de Serbie (art. 82). Le Prince la convoque et la dissout par décret (art. 85). Elle n'a pas de pouvoir législatif mais seulement le droit à l'initiative législative. En général, elle accomplit certaines tâches administratives et, plus important, remplit les fonctions d'une sorte de médiateur. Elle adopte des résolutions relatives à l'introduction de nouveaux impôts, à l'augmentation des émoluments du Prince, et propose à celui-ci et au Conseil des demandes de lois.¹⁸ Ces dispositions ont apparemment conduit le juriste Miodrag Jovičić [Yovitchitch] à affirmer que, dans la Constitution de la Visitation [Chandeleur], sont présents les éléments d'un parlementarisme primaire.¹⁹ Cet auteur attire l'attention sur le fait que l'Assemblée est l'unique organe compétent pour apporter, une fois l'an, des lois relatives aux impôts et à leur perception ; il en ressort que le Prince et le Conseil d'État doivent prendre en considération son avis sur leur travail et leur gouvernement : un avis négatif pouvait signifier le refus de voter la loi de finances, ou le rejet du rapport du ministre des finances que celui-ci avait pour devoir de lui soumettre chaque année. De plus, l'Assemblée peut exiger du Prince que se produisent devant elle des membres du Conseil d'État pour répondre de leur responsabilité, et dispose du droit de proposer des lois. Tout cela, selon Jovičić, prouve que la Constitution de la Visitation [Chandeleur] fait état de certains éléments conduisant à un régime parlementaire.²⁰ Enfin, l'Assemblée nationale, de concert avec le Prince et le Conseil, décide des modifications et compléments à apporter dans la constitution (art. 140 et 141).

En ce qui concerne les autorités judiciaires, la constitution prévoit l'existence de tribunaux de première instance à l'échelle de la circonscription et d'un Tribunal de seconde instance, alors que la dernière instance est incarnée par le Conseil d'État (art. 78). Les juges, en décidant des peines, sont indépendants et jugent selon la loi (art. 80).

¹⁸ *Ibid.*, chapitre 8 : « O Narodnoj Skupštini », art. 86, 89, 90, *op. cit.*, 54.

¹⁹ Miodrag Jovičić, *Ustav knjažestva Srbije od 1835 (Sretenjski ustav) i njegovo mesto u svetu savremene ustavnosti* (La Constitution de la Principauté de Serbie de 1835 (La Constitution de la Visitation [Chandeleur]) et sa place dans le monde de constitutionnalité contemporaine), *op. cit.*, 18.

²⁰ *Ibid.*, 18–19.

Par les dispositions du onzième chapitre, intitulé « Droits universels du Serbe », la constitution proclame quelques droits importants des citoyens serbes que Davidović, adhérant au constitutionalisme français et apparemment sous l'influence de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, a formulé de façon juridique dans la lignée de la théorie du droit naturel. Les plus importants d'entre eux prescrivent que les citoyens sont entièrement égaux devant la loi (art. 111) ; que personne ne peut être emprisonné contrairement à la loi et par une autorité non autorisée (art. 112) ; qu'un accusé mis préventivement en prison doit être interrogé dans un délai de trois jours et informé des raisons de son arrestation, et qu'un citoyen peut être puni seulement selon la loi et les décisions d'un tribunal compétent en la matière (art. 113) ; que la propriété des citoyens serbes est inviolable (art. 119) ; que « le Serbe n'a pour devoir de faire la corvée à aucun fonctionnaire » (art. 124), et qu'il a le droit de se plaindre à l'autorité supérieure au cas où les autorités inférieures tarderaient à résoudre ses questions (art. 126).

En bref, la Constitution de la Visitation [Chandeleur] confère le pouvoir législatif et exécutif au Prince et au Conseil d'État, ce qui assigne des limites concrètes au pouvoir jusque-là absolu de Miloš et équilibre les pouvoirs politiques entre le chef de l'État et le corps collégial des chefs de la nation, de type oligarchique.

Cette constitution a eu une durée de vie très courte. Les Grandes puissances – l'Empire des Habsbourg, la Russie impériale et la Turquie ottomane – se sont élevées contre elle, l'estimant non seulement libérale (républicaine, révolutionnaire, contagieuse), mais aussi en désaccord avec la position vassale de la Serbie à cause de certaines prescriptions (par ex. sur les armes de la Principauté et son drapeau).²¹ La Russie impériale et l'Empire ottoman, en particulier, étaient mécontentes parce qu'on ne leur avait pas demandé leur aval et craignaient de plus, comme l'Empire des Habsbourg, que cette constitution ne devînt réellement « contagieuse » pour leurs propres sujets, surtout les dispositions sur les droits des citoyens et l'Assemblée de la nation. L'Autriche fut la première à protester : le prince Metternich était à cette époque justement en train de créer une ligue internationale contre le constitutionnalisme. Le com-

²¹ Dušan T. Bataković, « Le chemin vers la démocratie. Le développement constitutionnel de la Serbie 1869–1903 », *op. cit.*, 134

te Butenjev, ambassadeur de Russie à Constantinople, déclara au mois de mars à Mihailo German, représentant de Miloš dans la capitale ottomane, que son gouvernement était préoccupé par les Serbes : ils avaient rédigé une « constitution franco-suisse » qui précipitait leur pays dans l'abîme et affaiblissait beaucoup le prince serbe, ce qui ne convenait ni à la Serbie, ni à la cour impériale de la Russie.²²

Miloš – lui aussi insatisfait, avant tout à cause de l'institution du Conseil – trouva fort à propos cette opinion des Grandes puissances, qu'il utilisa, dès le mois de mars 1835, pour abolir la Constitution.²³

²² Radoš Ljušić, *Kneževina Srbija 1830–1838* (La Principauté de Serbie 1830–1838) (Belgrade : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 2004), 154.

²³ Dans l'historiographie serbe s'est enracinée l'idée que Miloš était foncièrement opposé à la Constitution de la Visitation [Chandeleur], et qu'il l'avait abolie dès qu'il en avait eu la possibilité. Cette opinion est défendue par Mihailo Gavrilović (« Suspendovanje prvog srpskog ustava » (L'abolition de la première constitution serbe), *Iz novije srpske istorije* (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1926), 190–209), Miodrag Jovičić, *op. cit.*, et Dragaš Denković, « Razvoj državne uprave u Srbiji i značaj Sretenjskog ustava od 1835 » (Le développement de l'administration de l'État et l'importance de la Constitution de Visitation [Chandeleur] de 1835), dans *Sto pedeset godina od donošenja Sretenjskog ustava*, 21, 27). L'avis de Dragoslav Janković diffère quelque peu. Il met en avant qu'en cherchant les causes pour lesquelles cette constitution a été suspendue, notre historiographie a délaissé deux faits importants : 1) le fait que Miloš était enclin, dès avant l'insurrection de Mileta Radojković, à adoucir dans une certaine mesure la discipline de son régime despotique ; 2) le fait que les travaux préparatifs à la première constitution avaient commencé dès 1834. Janković en conclut qu'on ne peut accepter inconditionnellement le point de vue habituel selon lequel la position des grandes puissances vis-à-vis de la Constitution convenait tout à fait à prince Miloš, et qu'il bouillait d'impatience de la voir écartée (Dragoslav Janković, « Predistorija Sretenjskog ustava i neke napomene u vezi sa njim » (L'origine de la Constitution de Visitation [Chandeleur] et quelques notes complémentaires), dans *Sto pedeset godina od donošenja Sretenjskog ustava*, 9–11). Dragoljub M. Popović a adopté la même vision. Il considère que Miloš, non seulement n'était pas hostile à la Constitution, mais qu'à travers son représentant diplomatique – Mihailo German – il s'est efforcé auprès de la Porte à ce qu'elle reste en vigueur. En effet, en février, alors qu'elle était encore en préparation, prince Miloš envoya German à Constantinople dans l'intention de la sauver. Une fois sur place, German a demandé son aide à la diplomatie russe, comprenant par la suite que la Russie s'opposait à la constituante serbe. En se fondant sur les recherches de Mihailo Gavrilović, D. M. Popović constate également que les Serbes cachèrent au représentant de la Sublime Porte l'existence de troubles et l'insurrection de Mileta Radojković de 1835, lui proposant de rentrer et d'abandonner sa mission. L'action de Mihailo German à Constantinople a certainement été menée sur ordre de Miloš et reflétait sa politique, dont le but était la conservation de la constitution de 1835.

Cependant, c'était pour le prince serbe une victoire à la Pyrrhus. L'opposition des chefs locaux, concentrée par le Conseil, obtint finalement la proclamation d'une nouvelle constitution, cette fois-ci sous la forme du *hatt-i sherif* en 1838 (La Constitution turque), qui n'entretenait aucune sorte de rapport ni avec le libéralisme ni avec le constitutionnalisme français. C'était un acte constitutionnel très conservateur sanctionnant le régime oligarchique des chefs du Conseil, désormais connus sous le nom des « Défenseurs de la Constitution ». La position que celle-ci donnait au prince était sensiblement affaiblie. Puis ce fut le renversement des Obrenović ; Alexandre Karadjordjević, le fils de Karageorges, monta sur le trône. Pour toute cette époque, on ne peut guère parler de libéralisme en Serbie, qui ne revint triomphalement qu'en 1858, à l'Assemblée de la Saint-André.

En mettant un terme au régime des « Défenseurs de la Constitution » et au règne des Karadjordjević, l'Assemblée de la Saint-André [*Svetoandrejska skupština*] mit au premier plan de jeunes libéraux serbes formés dans les universités françaises (« Les Parisiens ») et suisses, qui en avaient rapporté des idées nouvelles. L'idéal des jeunes « Parisiens » était l'union du libéralisme et du nationalisme. Ils cherchaient l'indépendance à l'extérieur et la liberté à l'intérieur. Les plus remarquables d'entre eux étaient Vladimir Jovanović [Yovanovitch], Jevrem Grujić [Ephrem Grouitch], Milovan Janković [Yankovitch] et Stojan Bošković [Stoyan Bochkovitch].²⁴ Sévèrement persécutés durant l'absolutisme éclairé de Michel Obrenović, ils développèrent leur activité politique dans l'émigration ; et ce ne fut qu'après la mort tragique du prince, en 1868, qu'ils eurent l'opportunité d'agir en Serbie même, mais ce fut alors un libéral modéré, Jovan Ristić [Yovan Ristitch], qui s'empara des rênes du pou-

L'attitude de Miloš durant ces événements – souligne D. M. Popović – ainsi que la manière avec laquelle le texte constitutionnel a été jeté aux oubliettes, prouve que Miloš s'y montrait favorable (Dragoljub M. Popović, « Ustav od 1835 » (La Constitution de 1835), dans *Ustavi Kneževine i Kraljevine Srbije 1835–1903*, 42). En dépit de leurs arguments, il semble que Dragoslav Janković et Dragoljub M. Popović n'ont pas raison. Prince Miloš, selon nous, était hostile à la Constitution de la Visitation [Chandeleur], ce que viennent étayer 1) le nouveau découpage administratif du pays qui renforçaient les forces armées au détriment des pouvoirs civils, ainsi que 2) les événements qui ont donné lieu à la proclamation de la Constitution de 1838.

²⁴ Voir : Dušan T. Bataković, « Le chemin vers la démocratie. Le développement constitutionnel de la Serbie 1869–1903 », 135.

voir. Jovan Ristić, le chef des libéraux refusait de reprendre purement et simplement la doctrine libérale dans le constitutionnalisme du pays et fit rédiger en 1869 un nouveau texte empreint de modération. Il nous reste à voir comment cette constitution, dite « de la Régence », prévoyait l'organisation des pouvoirs et ce qui en elle était libéral au sens de Benjamin Constant.²⁵

3. La Constitution de la Régence (*Namesnički ustav*)

Sur le chantier de la transformation constitutionnelle, Jovan Ristić prit deux directions : réformisme à l'intérieur et, à l'extérieur, garantie diplomatique pour une nouvelle constitution.²⁶ Le parti libéral en tant que tel ne participa pas à la rédaction de celle-ci, et lors de son adoption, en 1869, aucun des libéraux de la Saint-André n'était là. C'est pour cette raison que la Constitution de la Régence apparaissait aux purs libéraux « comme le reflet d'un libéralisme pâli²⁷ ». De l'autre côté, Jovan Ristić et Radivoje Milojković, le ministre des affaires intérieures, se montraient très fiers d'avoir « offert » à la Serbie « une vraie constitution, germée sur le sol serbe », et parce qu'ils y proclamaient des libertés politiques qui n'existaient pas jusque-là.²⁸ Leur réflexion fondamentale était qu'il fallait introduire dans l'État un libéralisme modéré, élargir les droits de la représentation nationale et partager les pouvoirs entre elle et le souverain, tout en conservant une administration d'État centralisée et un fort pouvoir exécutif incarné dans le Prince et les ministres.²⁹ Ce « filtrage »

²⁵ Cf. aussi Dušan T. Bataković, « Les premiers libéraux de Serbie : Le cercle des *Parisiens* », *Balkan Studies*, vol. 41, n°1 (2000) : 83–111.

²⁶ Dans le premier cas, le chef des libéraux Jovan Ristić a coordonné la rédaction de la constitution plutôt qu'il y a directement participé, alors que dans le second cas, en tant que diplomate déjà expérimenté, il avait les mains totalement libres. C'est à son mérite seul que cette question doit d'avoir été réglée de la façon la plus favorable pour la Serbie (Radoš Ljušić, « Jovan Ristić i ustavno pitanje 1869 » (Jovan Ristić et la question constitutionnelle en 1869), dans *Život i rad Jovana Ristića – povodom 150-godišnjice rođenja* (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1985), 198).

²⁷ Fedor Nikić, *Lokalna uprava i samouprava u Srbiji u XIX i XX veku* (Belgrade : Geca Kon, 1927), 90.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Sur la procédure de proclamation de la Constitution, en particulier sur la formation du Comité constituant appelé « de la Saint-Nicolas », voir Jaša Prodanović, *Ustavni*

bureaucratique des idées libérales et leur greffe sur une administration d'État de type héréditaire amena à des conflits, à des divergences d'opinion et à des ruptures entre libéraux eux-mêmes. Une partie d'entre eux, irréconciliable avec la nouvelle donne politique, se désolidarisa entièrement du parti (Stojan Novaković [Stoyan Novakovitch], Gligorije-Giga Geršić [Gérchitch], Ljubomir Kaljević).³⁰ L'autre partie s'adapta et s'incorpora au Parti libéral, reconnaissant ce nouveau texte comme son œuvre et l'acceptant comme un compromis de la direction et des membres du parti.

Proclamée à la Grande Assemblée de la nation le 10/22 juin à Kragujevac,³¹ la Constitution de la Régence a ceci d'important qu'elle donne à l'Assemblée nationale de participer au pouvoir législatif. Elle met en place une Assemblée nationale ordinaire et une Grande Assemblée nationale, quatre fois plus grande que l'ordinaire et réunie lors des situations prévues par la constitution (élection du prince ou des régents, réduction ou modification d'une partie du territoire national, « et quand le prince juge utile d'entendre l'avis de la Grande assemblée nationale » (art. 89)). L'Assemblée nationale se compose de députés de la nation et

razvitak i ustavne borbe u Srbiji (Le développement constitutionnel et les luttes constitutionnelles) (Belgrade : Geca Kon, 1939), 163–176 ; Vasa Čubrilović, *Istorija političke misli u Srbiji* (Histoire de la pensée politique en Serbie) (Belgrade : Narodna knjiga, 1982), 244.

³⁰ Fedor Nikić, *op. cit.*, 91.

³¹ La constitution a été adoptée à l'encontre des règles en vigueur. Empêchant toute réforme constitutionnelle, l'art. 14 de la « Loi sur l'Assemblée nationale », de 1861, interdisait toute modification constitutionnelle durant la régence. Jovan Ristić voulait, en contournant la volonté du Conseil d'État, que sa Régence donne le jour à la constitution avec la collaboration de l'Assemblée nationale ; il s'est cependant heurté à d'autres barrières. Son plan n'était pas non plus conforme aux normes de la « Loi sur le Conseil d'État » de 1861, ni à quelques autres normes similaires de la « Loi sur l'Assemblée nationale » susnommée, selon lesquelles la physionomie juridique des institutions d'État est décidée par le prince et le Conseil, tandis que l'Assemblée nationale ordinaire ne peut que recueillir leur avis. (Voir *Zakon o Narodnoj skupštini od 1861*, dans *Zbornik zakona i uredaba u Knjažestvu Srbiji*, n°14 (Belgrade : Imprimerie de l'État, 1861), 137–146 ; *Zakon o ustrojstvu Državnog sovjeta*, dans *Zbornik zakona i uredaba u Knjažestvu Srbiji*, n°14 (Belgrade : Imprimerie de l'État, 1862, 256–163). Afin d'écarter les obstacles formels et briser la résistance du fonctionnariat conservateur, la Régence a convoqué « le comité de la Saint-Nicolas », composé de 76 personnes, auquel on ne demandait pas de rédiger un projet de nouvelle constitution, mais de répondre en principe à quelques questions politiques et technico-juridiques.

de représentants du Prince (art. 42). Les premiers sont désignés par les citoyens lors d'élections qui peuvent être directes, ou indirectes à travers des commissaires (art. 43) ; les seconds sont choisis par le Prince, l'art. 45 stipulant que « sur quatre députés, trois seront ceux de la nation, et le quatrième sera choisi par le Prince parmi les hommes qui se font remarquer par leur science ou leur expérience dans les affaires nationales ; mais ce nombre ne sera pas obligatoirement pourvu ». Cela signifie que l'Assemblée nationale ordinaire est composée aux trois-quarts par des députés de la nation et au quart par des représentants du prince. Le droit de vote actif est limité par le sexe, l'âge et le cens sur les biens, le travail ou le revenu (art. 46). Peut être élu député tout citoyen serbe ayant accompli ses 30 ans et payant à l'État un impôt d'au moins 6 thalers annuels (art. 47). Les fonctionnaires et les avocats ne peuvent être députés issus de l'élection populaire, mais uniquement représentants du Prince (art. 48).

Transférant une part du pouvoir législatif du Conseil d'État à l'Assemblée nationale, la Constitution ne rétablit pas pour autant l'équilibre entre elle et le Prince en tant que second facteur législatif. Celui-ci occupe la position la plus forte dans l'appareil législatif : il confirme et proclame les lois (art. 5), ordonne le lieu et le temps de convocation de la Chambre (art. 76), ouvre et conclut les sessions (art. 76), peut ajourner l'Assemblée ou la dissoudre (art. 78). Le droit d'initiative législative ne revient pas à l'Assemblée mais à lui. Selon l'art. 58, « les projets formels de loi découlent uniquement du Prince, alors que l'Assemblée ne peut qu'émettre le souhait qu'une quelconque loi voie le jour ou qu'une loi existante soit modifiée ». De même, le gouvernement peut requérir « la pleine acceptation ou le plein refus de ses propositions » (art. 61), ce qui signifie qu'il a le droit de chercher à ce que ses propositions soient acceptées sans aucune modification, ou soient totalement rejetées. Enfin, au cas où la sécurité tant extérieure qu'intérieure du pays est en péril, et que l'Assemblée ne siège pas, le prince peut édicter des lois temporaires en vigueur tant que dure cette situation (art. 56). Ces ordonnances extraordinaires doivent être confirmées par la première assemblée qui sera réunie après la fin du péril encouru par le pays (art. 56).

On en conclura que dans cette réforme, l'Assemblée nationale ne participait pas beaucoup au processus législatif, bien que l'application du principe de souveraineté nationale eût été l'une des grandes idées des libéraux.

La Constitution confiait le pouvoir réel aux ministres, comme le désirait Ristić. L'une des questions qui a toujours attiré l'attention des historiens est de savoir si elle permettait la formation d'un gouvernement parlementaire, c'est-à-dire responsable. De grandes discussions se sont développées à partir de cette question. Selon nous, il ne le permettait pas. Le parlementarisme, en tant que système politique, est fondé sur l'équilibre entre les pouvoirs législatifs et exécutifs, il sous-entend, entre autres, l'existence des présupposés suivants : 1) la responsabilité ministérielle, c'est-à-dire la responsabilité politique du gouvernement devant le parlement ; 2) la possibilité que les ministres soient simultanément députés nationaux ; et 3) le plein droit budgétaire du corps représentatif. La Constitution de la Régence excluait chacun d'entre eux.

Ad 1) La Constitution prescrivait uniquement la responsabilité pénale des ministres, et non leur responsabilité politique. Le droit de mettre en accusation les ministres appartient aux facteurs législatifs – le Prince et l'Assemblée nationale.³² Le ministre peut être mis en accusation quand il est coupable de trahison, contrevient à la constitution, se laisse corrompre ou nuit à l'État par intérêt personnel (art. 101). Dans ce cas, il comparait devant un tribunal d'État dont la composition et la situation juridique sont réglées par la loi (art. 104). Cependant, l'Assemblée nationale, en tant que corps représentatif éminent, ne peut ré-

³² D'après l'art. 102 de la Constitution de 1869, l'Assemblée nationale *peut* accuser un ministre (*Ustav za Knjažestvo Srbiju od 1869* (La Constitution de la Principauté de Serbie de 1869), art. 102, p. 107). Se pose alors la question de savoir si un ministre, lorsqu'il a commis une certaine action criminelle durant son service, *peut* ou *doit* être amené devant un tribunal d'État. Le rédacteur du texte constitutionnel ne donnait pas de réponse précise à cette question, la laissant à l'arbitraire du prince et de l'Assemblée nationale. Cela signifie que la responsabilité pénale des ministres, quoique appartenant par définition à la catégorie juridique, dépendait en premier lieu du rapport de force et du jugement des figures politiques les plus influentes. Définie de cette manière, la responsabilité pénale des ministres perdait beaucoup de son caractère juridique, devenant un instrument politique aux mains de certaines personnalités (le prince, le régent, le ministre, le président du Conseil des ministres) qui pouvaient, à un moment donné, constitutionnellement ou non, disposer de la plus éminente autorité ou au moins avoir le plus grand pouvoir dans l'État. Cette impression laissée par la responsabilité des ministres se renforce lorsqu'on analyse la « Loi de responsabilité ministérielle » du 21 octobre 1870, qui venait adoucir la responsabilité pénale des ministres et élargissait la possibilité de protéger un ministre inculpé d'actes qui, selon la Constitution, menaient devant le tribunal d'État. On parlera plus amplement de cette loi un peu plus bas.

voquer un ministre ou le Conseil des ministres dans son ensemble si elle ne soutient pas leur politique. La Constitution de 1869 n'instituait donc pas la responsabilité ministérielle, bien qu'était accompli un petit pas dans cette direction.³³

Ad 2) Le second point qui en exclut le parlementarisme est le fait que les ministres ne peuvent être simultanément députés de la nation. Or, l'une des conventions constitutionnelles généralement admises qui influence de façon décisive la formation du parlementarisme, est que les ministres sont choisis dans les rangs du corps représentatif.³⁴ D'ailleurs, selon la Constitution, les ministres représentent les plus hauts serviteurs de l'État et sont, en même temps, les chefs des différents ressorts de l'appareil d'État. Ils forment le Conseil des ministres qui se tient sous l'autorité directe du Prince (art. 99).

Ad 3) Selon la Constitution de la Régence, l'Assemblée nationale n'avait pas le plein droit budgétaire. Elle ne pouvait exercer de pression sur le gouvernement en refusant sa proposition de budget. Dans le système parlementaire, le corps représentatif a le droit de refuser la proposition budgétaire du gouvernement, contrairement à ce qui se passe dans un régime parlementaire. Dans ce cas, le gouvernement perd le soutien de la majorité parlementaire et, avec lui, le droit de continuer à gouverner dans la configuration existante. En d'autres termes, le rejet de la proposition de budget par le corps représentatif précipite avec lui la chute du gouvernement. Deux scénarios sont alors envisageables pour sortir de la crise : a) on décide de dissoudre la représentation nationale, c'est-à-dire que l'on congédie le parlement et l'on demande à la population de trancher le conflit par les urnes ; dans ce cas le gouvernement peut continuer son action jusqu'aux nouvelles élections (mais il n'est pas alors autorisé à adopter des lois et mesures d'importance stratégique car il a perdu sa légitimité), ou bien il peut laisser le pouvoir à l'opposition parlementaire et passer lui-même dans les bancs de l'opposition ; c'est la

³³ C'est ce qu'on conclut à la lecture de l'art. 100 de la constitution, qui contient non seulement une formulation générale (quoique très obscure et incomplètement formulée) sur la responsabilité des ministres devant le prince et l'Assemblée nationale, mais aussi des prescriptions sur l'introduction de l'institution du contreseing qui, de l'avis général, représente le fondement de la responsabilité ministérielle.

³⁴ Gligorije Bugarski-Zlatić, *Engleska kabinetnska vlada* (Le cabinet anglais) (Novi Sad : Dan, 1939), 28–31.

particularité du système de cabinet qui existe, dans sa forme originale, en Angleterre »;³⁵ dans le système de cabinet, le mandat du parlement se confond avec le mandat du gouvernement ; de ce fait, si le parlement décide de révoquer le gouvernement, il met en jeu son propre mandat ; le parlement est dissous et ce sont les citoyens aux urnes qui en dernière instance sont autorisés à décider si le budget exact (ou tout autre budget) est du ressort politique du pouvoir législatif ou exécutif ; b) le chef de l'État, à la demande de la majorité parlementaire, propose un nouveau président du gouvernement qui nomme ses ministres et cherche le soutien de la majorité parlementaire pour son mandat ; c'est la particularité du parlementarisme d'assemblée, qui a reçu sa forme définitive en France ; ici, le mandat du parlement n'est pas lié à celui du gouvernement. Le parlement reste dans la même composition jusqu'à la fin de son mandat régulier (sauf si le chef de l'État, pour une raison justifiée, le dissout), et choisit un nouveau gouvernement. Il peut donc travailler au cours de son mandat régulier avec plusieurs gouvernements, et non un seul comme dans le système de cabinet.

Rien de tout cela n'est prévu par la constitution de 1869. Dans les questions budgétaires, on remarque la limitation des compétences de l'Assemblée. Hormis le fait qu'elle n'a pas le droit de rejeter la proposition de budget du gouvernement dans son ensemble (art. 62), l'Assemblée ne peut non plus « conditionner l'acceptation du budget par des considérations qui ne lui seraient pas liées » (art. 64). Il faut interpréter cette prescription dans le sens que le parlement ne peut conditionner son accord au budget par un changement préalable du Conseil des ministres. Dans le cas où le gouvernement n'accepte pas les remarques de l'Assemblée sur le projet de budget, ou qu'il est congédié avant qu'il ne le rédige, le budget existant est en vigueur pour l'année financière suivante (art. 105). Le gouvernement, dans ce cas, a donc le droit de prolonger le budget de l'année précédente pour l'année suivante, jusqu'à ce que l'Assemblée ait rédigé un budget selon le désir du Conseil des ministres. De cette manière, l'État lui-même ne peut être amené dans une situation financière imprévue, et il n'y a pas de danger que soient paralysées les institutions d'État. Cependant, pour notre propos, il est beaucoup plus important

³⁵ John P. McKintosh, *The British Cabinet* (Londres : Stevens, 1962), 327–531 ; Miroslav Svirčević, *Svitanje demokratije u Vestminsteru* (L'aube de la démocratie à Westminster) (Belgrade : Zadužbina Andrejević, 2001), 42–50.

que le budget dépendît non de l'Assemblée mais du gouvernement. On voit clairement que la Constitution de la Régence confère tout le pouvoir financier au Conseil des ministres, et que le rôle de l'Assemblée nationale dans ce domaine se résume à celui de conseiller financier dont l'avis, pour respectable qu'il soit, n'est pas forcément respecté.

Soulignons encore une fois que la Constitution de la Régence ne créait pas les présupposés juridiques et politiques nécessaires à la naissance du parlementarisme, bien que fussent présents certains signes de la responsabilité du gouvernement. C'est ce qu'étaient non seulement les preuves qui viennent d'être données (absence de responsabilité ministérielle, impossibilité faite aux députés de devenir ministres, droit budgétaire de l'Assemblée écorné), mais également l'absence d'autres éléments « d'infrastructure » démocratique : partis politiques organisés et opposition clairement identifiable, élections libres sans la tutelle de la police, opinion démocratique relativement développée par exemple. Au contraire, à l'époque où la Constitution de 1869 est entrée en vigueur, aucun de ces éléments n'existait dans la société serbe. En dépit du libéralisme modéré intégré dans sa structure, la Constitution était taillée de telle sorte qu'elle rendait possibles diverses variantes d'un régime oligarchique (Seconde Régence) ou personnel (Prince et roi Milan Obrenović, roi Alexandre Obrenović). Pour autant, cette constitution est restée dans les annales parce que pour la première fois dans l'histoire moderne de la Serbie, elle conférait un pouvoir législatif – même s'il était limité – au corps représentatif, et qu'elle a introduit l'institution du *contreséing*, frayant par là un chemin vers la démocratie parlementaire.³⁶ Un jalon remarquable dans ce cheminement fut posé en 1888 avec l'adoption d'une constitution libéral-démocrate, restée en vigueur jusqu'en 1894 quand le roi Alexandre Obrenović la rejeta pour remettre en vigueur la Constitution de la Régence.

³⁶ L'institution du *contreséing* ministériel a été introduite dans l'organisation constitutionnelle serbe dès l'époque du prince Michel Obrenović par la « Loi sur l'organisation de l'administration centrale d'État » de 1862 ; mais les ministres étaient alors responsables devant le Conseil d'État et non devant l'Assemblée nationale. C'est pourquoi on peut dire que le *contreséing*, dans sa forme véritable, a été introduit par la constitution de la Régence, puisqu'il donnait à l'Assemblée nationale un pouvoir législatif (voir *Zbornik zakona i uredaba u Knjažestvu Srbiji*, n° 15, 60–69).

4. La Constitution de 1888

La Constitution du Royaume de Serbie de 1888 appartient à la catégorie des pactes constitutionnels : c'est le résultat d'un compromis entre le souverain et la représentation nationale.³⁷

Elle proclame avant tout un certain nombre de droits constitutionnels et de libertés conformément aux principes fondamentaux de l'École du droit naturel : égalité des citoyens devant la loi (art. 7), liberté individuelle (art. 9), interdiction d'exil (art. 14), inviolabilité de la propriété privée (art. 16), inviolabilité du domicile (art. 15), liberté d'expression (art. 22), liberté de conscience (art. 18), inviolabilité du secret épistolaire et des communications télégraphiques (art. 23), liberté de parole et d'association (art. 24), droit de chacun à assigner en justice, directement et sans l'autorisation préalable de quiconque, les fonctionnaires dans la mesure où ceux-ci ont porté atteinte aux droits constitutionnels durant l'exercice de leurs fonctions (art. 28), etc. La peine de mort est abolie « pour les criminels purement politiques », à l'exception des cas « d'attentat, ou de tentative d'attentat sur le souverain et les membres de sa famille » (art. 13).

À la différence de la Constitution de la Régence, la Constitution de 1888 offre des garanties plus sûres pour les droits constitutionnels proclamés, prescrivant que pas même le législateur n'a le droit de les violer par son intervention (art. 9).

La liberté de la presse est réglée en détail dans l'esprit d'un libéralisme véritable. Le texte proscribit sévèrement la censure et toutes autres mesures contraires au principe de la liberté de la presse (art. 22).

D'autre part, il proclame le principe de la séparation des pouvoirs entre législatif, exécutif et judiciaire. Le pouvoir législatif revient au roi et à la représentation nationale (art. 33), le pouvoir exécutif au roi et aux ministres responsables (art. 38), et le pouvoir judiciaire aux juges indépendants (art. 39).

Le roi est la tête de l'État (art. 40). Il accomplit toutes les fonctions qui découlent de cette position : il représente le pays à l'extérieur, proclame la guerre, conclut les alliances, les armistices et la paix, et les communique à l'Assemblée nationale (art. 52). De même, il est le chef

³⁷ *Ustavi Kneževine i Kraljevine Srbije 1835–1903* (Les Constitutions de la Principauté et du Royaume de Serbie 1835–1903), 125–160.

d'état-major des armées (art. 46). Du point de vue législatif, le roi accomplit ses missions habituelles – il proclame et signe les lois. Par conséquent, aucune loi ne peut entrer en vigueur tant qu'il ne l'a pas signée (art. 43). En tant que facteur, parmi d'autres, du pouvoir exécutif, il nomme et congédie les ministres (art. 38) et tous les autres fonctionnaires (art. 45), et a le droit de battre monnaie en conformité avec la loi (art. 49).

On peut observer que le monarque conservait une position très forte dans le nouveau système. C'est une particularité du mouvement constitutionnel qui avait été mis en place en France sous Louis-Philippe, connu sous le nom de « parlementarisme orléaniste », au sein duquel le monarque a un rôle très actif aussi bien dans le pouvoir législatif qu'exécutif.³⁸ Il est tout à fait certain que c'est justement ce modèle qui a été mis sur pied par la constitution de 1888.

La représentation nationale a deux formes : l'Assemblée nationale ordinaire et la Grande Assemblée nationale, laquelle est deux fois plus grande que l'ordinaire et ne se réunit que dans les situations prévues par la constitution (questions relatives au Trône, élection des régents, modifications et compléments à la constitution, amoindrissement ou échange d'une partie du territoire de l'État, et lorsque le roi juge nécessaire de consulter la Grande Assemblée nationale).³⁹

L'Assemblée nationale est composée des députés de la nation, élus au scrutin direct et secret (art. 78). La Constitution exclut totalement la catégorie des représentants nommés. Le droit de vote actif est limité par le sexe et l'âge, et par le cens sur la propriété. En d'autres termes, jouit du droit de vote actif tout citoyen qui a accompli ses 21 ans et paie 15 dinars d'impôts directs (art. 85). Le droit de vote passif est également limité par un régime censitaire : en jouit tout citoyen qui a accompli ses 30 ans et paie 30 dinars d'impôts directs (art. 96). Le texte prévoit l'existence de députés qualifiés : dans chaque circonscription (*okrug*), on doit, parmi l'ensemble des députés, en élire deux ayant terminé des études supérieures ou détenant une qualification poussée (art. 100).

³⁸ Sur le « parlementarisme orléaniste », voir plus en détail Dragoljub M. Popović, *Ogled o odgovornoj vladi* (Discours sur le gouvernement représentatif), 131–142.

³⁹ Art. 76, 130 et 131 de *Ustav za Kraljevinu Srbiju od 1888* (La Constitution du Royaume de Serbie de 1888), 136, 145.

Le pouvoir de l'Assemblée nationale est élargi. Les députés nationaux ont obtenu le droit d'initiative législative, y compris le droit d'adresse et d'interpellation aux ministres (art. 123), que ne leur donnait pas la Constitution de la Régence. Les députés ne doivent pas rendre compte de leur vote en tant que membres de l'Assemblée nationale (art. 124). En dehors du fait qu'elle est désormais totalement compétente dans la législation ordinaire, l'Assemblée voit également ses compétences élargies dans le domaine des finances. Selon les art. 174 et 175, elle approuve chaque année le budget de l'État, valable pour l'année à venir. Tant qu'elle n'a pas voté le nouveau budget, elle a le droit de prolonger temporairement celui de l'année précédente jusqu'à ce qu'il soit adopté.⁴⁰ Le roi peut, par décret, prolonger l'ancien budget pour 4 mois seulement si l'Assemblée nationale est dissoute ou ajournée avant qu'elle ne vote le nouveau. Est également institué un contrôle sur l'exécution du budget de telle sorte que le gouvernement est obligé de remettre, avec le budget, un compte final pour l'année financière écoulée (art. 175).

Les ministres, réunis en Conseil des ministres, représentent le second facteur important dans le pouvoir exécutif (art. 132). À la différence de la Constitution de la Régence, qui prescrit la responsabilité des ministres uniquement en matière pénale, la Constitution de 1888 prescrit leur responsabilité également dans les matières politiques, devant le roi et l'Assemblée nationale. En d'autres termes, cette constitution prend la responsabilité ministérielle comme principe du régime parlementaire. Cela se voit clairement du fait qu'elle pose les fondements de deux institutions importantes sur lesquelles repose le principe de la responsabilité ministérielle : 1) le contresieing et 2) la possibilité que les ministres soient simultanément députés nationaux. 1) En effet, l'art. 136 prescrit que « chaque acte d'État que le roi signe doit être contresigné par le ministre compétent. Une ordonnance royale orale ou écrite ne peut en aucun cas protéger le ministre de sa responsabilité ». 2) D'autre part, selon l'art. 135, les ministres votent à l'Assemblée nationale seulement s'ils sont en même temps députés. Le texte de 1888 affirme ainsi les présupposés formels de la naissance et du développement du parlementarisme en Serbie. Enfin, la responsabilité pénale des ministres est

⁴⁰ Art. 174 et 175 de *Ustav za Kraljevinu Srbiju od 1888* (La Constitution du Royaume de Serbie de 1888), 153.

étendue ; leurs délits sont sujets à une prescription de quatre ans du jour où ils ont été commis (art. 137). Il ressort donc que le rédacteur du texte constitutionnel avait fait l'effort nécessaire pour fonder la responsabilité globale des ministres en tant qu'institution juridico-politique clairement définie. C'est une grande étape du développement constitutionnel de la Serbie au XIX^e s.

Enfin, la IX^e partie (art. 161–170) prévoit l'autonomie des circonscriptions, districts et communes,⁴¹ en laissant au législateur la mise en place détaillée : découpage administratif du territoire, organisation des organes locaux du pouvoir, et autres questions, le plus souvent afférentes, dont dépendait surtout la position de l'administration locale dans l'organisation constitutionnelle du pays (par ex. le caractère des élections communales, les conditions pour obtenir le droit de vote actif et passif, la séparation des unités locales, la confirmation des impôts locaux, etc.).

Dans l'historiographie serbe domine l'opinion que la Constitution de 1888 était un texte libéral-démocrate. Par elle, la Serbie aurait obtenu l'une des constitutions les plus progressistes de l'Europe de ce temps,⁴² rédigée sur le modèle de la constitution belge de 1831. Son principe fondamental et ses caractéristiques ont été brillamment présentés par Milivoje Popović [Milivoyé Popovitch], rédacteur en chef du quotidien belgradois *Politika* (*La Politique*) entre les deux guerres, dans sa thèse de doctorat *L'origine et la naissance de la Constitution de 1888*.

D'après lui, le principe fondamental de ce texte constitutionnel s'expose en sept points : 1) la garantie de tous les droits politiques et civils, appliqués dans les conditions de la démocratie pluripartite ; 2) les élections libres de tous les représentants nationaux (droit de vote universel) et parlement monocaméral (Assemblée nationale) ; 3) la prééminence de la séparation entre le roi et l'Assemblée nationale : double initiative législative ; 4) le droit de l'Assemblée nationale à contrôler le travail du Conseil des ministres (interpellations, rapports, questions par-

⁴¹ *Ustav za Kraljevinu Srbiju od 1888* (La Constitution du Royaume de Serbie de 1888), 151–152.

⁴² Aleks Dragnić, *Razvoj parlamentarizma u Srbiji u XIX veku* (Le développement du parlementarisme en Serbie au XIX^e siècle) (Gornji Milanovac : Dečje novine, 1989), 97.

lementaires) ; 5) l'entière responsabilité ministérielle, politique et pénale ; 6) le droit de l'Assemblée nationale à légiférer sur le budget ; et 7) le découpage administratif du territoire national sur le principe de l'autonomie des districts et des communes.⁴³

Ces traits généraux prouvent – conclut Milivoje Popović – que la réforme de 1888 a accompli une grande révolution dans la vie politique et constitutionnelle de la Serbie. La volonté de se doter d'une constitution, exprimée dès le début de la Première insurrection serbe (1804), s'était réalisée dans un régime façonné à l'image du parlementarisme anglais et belge.⁴⁴ Le pouvoir souverain venait de la nation, car cette nouvelle constitution reconnaissait le principe : la majorité gouverne.⁴⁵

Une telle opinion est acceptable dans son principe.⁴⁶ Il est exact que la Constitution de 1888 a mis en place en Serbie un régime parlementaire, mais il n'est pas exact qu'elle a sonné la victoire finale du parlementarisme en Serbie. Quelques années plus tard, plus exactement en 1894, le roi Alexandre Obrenović, par un coup d'État, écarta ce texte très facilement et sans problème majeur, remettant en vigueur la Constitution de la Régence. C'est la preuve que le parlementarisme n'avait pas pris profondément racine encore dans la société serbe : l'appareil d'État, profondément bureaucraté, n'était pas prêt à une si complète révolution politique. Les vieilles habitudes et les vieux principes étaient tou-

⁴³ Milivoje Popović, *Poreklo i postanak ustava od 1888* (L'origine et la naissance de la Constitution de 1888) (Belgrade : s.d., 1939), 170. (Dans son étude *Borba za parlamentarni režim u Srbiji* (La lutte pour le régime parlementaire en Serbie) (Belgrade : Politika, 1939), le même auteur a exposé un peu plus amplement les caractéristiques de la Constitution de 1888. Voir *op. cit.*, 60–68.)

⁴⁴ Milivoje Popović, *Borba za parlamentarni režim u Srbiji* (La lutte pour le régime parlementaire en Serbie), 68.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ C'est ce que soutiennent beaucoup d'autres auteurs. Voir par ex. Živan Mitrović, *Srpske političke stranke* (Les partis politiques serbes) (Belgrade : Politika, 1939), 88 ; Aleks Dragnić, *op. cit.*, 97 ; Miodrag Jovičić, *Leksikon srpske ustavnosti 1804–1918* (Encyclopédie de la constitutionnalité serbe 1804–1918) (Belgrade : Filip Višnjić, 1999), 311 ; *Ustavi Kneževine i Kraljevine Srbije* (Les Constitutions de la Principauté et du Royaume de Serbie) (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1988), 124 ; Milan St. Protić, *Uspori i pad srpske ideje* (Le sommet et la décadence de l'idée serbe) (Belgrade : Institut des Études balkaniques Académie serbe des Sciences et des Arts, 1994), 109 ; etc.

jours suffisamment forts pour empêcher les changements dans le fonctionnement ordinaire des institutions et dans les façons de penser.⁴⁷

Les premiers à s'en apercevoir furent l'historien et juriste Slobodan Jovanović et plus tard l'historien Vasa Čubrilović. Commentant la situation politique de la Serbie immédiatement après la proclamation de la Constitution de 1888, Jovanović a souligné que le roi Milan Obrenović (prince 1867–1882, roi 1882–1889), malgré le travail constituant avec lequel il n'avait jamais été d'accord personnellement, pouvait être content, car il avait plus ou moins réussi à excepter des réformes le système bureaucratique et l'armée permanente, ce qui était son but final. Le monarque voyait dans ces institutions le seul moyen véritable pour prolonger dans la paix le régime des Obrenović, et les avait gardés d'un quelconque changement. Il pensait que si le fonctionnariat et les officiers lui restaient loyaux jusqu'au bout, ils le seraient aussi à son fils Alexandre quand il monterait sur le trône. C'est justement dans de telles circonstances que « le système parlementaire devait se greffer à un État bureaucratique-militant ».⁴⁸ D'un tel amalgame juridico-politique, bien étonnant, ne découlerait sûrement pas un vrai parlementarisme. À l'instar de Slobodan Jovanović, Vasa Čubrilović fit lui aussi remarquer que la Constitution de 1888 n'avait pas donné à la Serbie un gouvernement complètement parlementaire : l'appareil d'État était resté pratiquement inchangé, l'Assemblée nationale ne travaillait pas efficacement, les forces conservatives autour du souverain, qui ne s'étaient jamais faites à l'organisation libéral-démocrate de la Serbie, étaient encore toujours puissantes.⁴⁹ C'était la raison pour laquelle – concluait Čubrilović – la nouvelle organisation constitutionnelle, aussi libérale fût-elle dans sa forme, n'avait pas institué de réelle liberté intérieure.⁵⁰

Il ne fait aucun doute que Jovanović et Čubrilović ont sorti l'histoire de la Constitution de 1888 de l'habituelle ornière théorique où

⁴⁷ Voir aussi Milan St. Protić, « Sources of the Ideology of the Radical Movement 1881–1903 », *Balkanica* XXXVII (2006) : 125–142 ; « Serbian Radicalism 1881–1903 : Political Thought and Practice », *Balkanica*, XXXVIII (2007) : 174–189.

⁴⁸ Slobodan Jovanović, *Vlada Milana Obrenovića II* (Le règne de Milan Obrenović II), Œuvres complètes, V (Belgrade : BIGZ, 1991), 361.

⁴⁹ Vasa Čubrilović, *op. cit.*, 272.

⁵⁰ *Ibid.*, 272.

elle était tombée. Ils ont pris en compte dans leur réflexion beaucoup d'événements historiques importants que d'autres auteurs avaient plus ou moins mis de côté. *In fine*, il reste que ce texte, produit de l'idéologie du Parti radical dans sa majeure partie, illustre à son échelle la poussée démocratique en Serbie à la fin du XIX^e siècle. Il n'y a construit pas de manière définitive le parlementarisme et l'organisation démocratique, mais montra clairement la voie que devait emprunter le pays. Malgré le régime personnel du roi Alexandre, la volonté d'instaurer le parlementarisme ne s'éteignit pas et se réalisa par la révolution de 1903, sous la forme d'une démocratie paysanne dans le cadre instable des Balkans de cette époque. Si la Constitution de la Régence de 1869 a seulement « ouvert la porte » sur la question de la responsabilité ministérielle et d'un régime parlementaire en Serbie, alors la constitution « radicale » de 1888 lui a « ouvert la porte », et lui a souhaité la bienvenue. La mise en place définitive du parlementarisme ne suivra qu'après la révolution de 1903, à une époque où plus personne ne remettait en question un tel régime.

5. La Constitution de Juin (Junski Ustav) de 1901

Après que fut proclamée la constitution en 1888, le roi Milan Obrenović abdiqua le 22 février (6 mars) 1889 en faveur de son fils Alexandre. Conformément à l'art. 70, il nomma, une régence à la nuance libérale composée de Jovan Ristić, Kosta Protić [Protitch] et Jovan Belimarković [Belimarkovitch]. Ils devaient remplir les fonctions du roi jusqu'à la majorité du jeune roi Alexandre Obrenović. Une fois au pouvoir (1893–1903), celui-ci accomplit quatre coups d'État : 1) d'abord en 1893, quand il écarta les régents pour se proclamer majeur avant l'âge ; 2) l'année suivante, en 1894, en invalidant le texte constitutionnel de 1888 pour remettre en vigueur celui de 1869 ; 3) en avril 1901, par l'octroi d'une nouvelle constitution, conservatrice, qui instituait pour la première et dernière fois en Serbie un système bicaméral ; et 4) en 1903, lorsqu'il suspendit, après les « troubles de mars », pour un court laps de temps – plus exactement trois-quarts d'heure – « sa » constitution de 1901, afin d'abolir toutes les lois politiques et révoquer tous les fonctionnaires d'État (essentiellement radicaux) qui ne lui plaisaient pas. À ce quatrième coup d'État répondit une révolution dans la nuit du 28 au 29 mai (10 au 11 juin) 1903 : un groupe d'officiers et de politiciens influents, après

une conjuration réussie, assassina roi Alexandre et son épouse. Débute alors une nouvelle période dans l'histoire constitutionnelle de la Serbie ; remis en vigueur avec quelques modifications et compléments, le texte de 1888, désormais appelé « Constitution de Juin », inaugure une ère de démocratie parlementaire, un « âge d'or de la démocratie serbe » qui dura jusqu'à la Première Guerre mondiale en 1914.

Les modifications portées sur le texte de 1888 furent pour la plupart infimes. Seules les prescriptions sur la maison régnante furent profondément remaniées : ainsi affirmait-on désormais qu'« en Serbie règne le roi Pierre I^{er}, de la dynastie des Karageorgević [Karadjordjević] » (art. 57). Toutes les autres normes restèrent plus ou moins identiques ; si certaines modifications étaient décelables, elles furent portées afin d'exprimer plus clairement les principes démocratiques fondamentaux proclamés par la Constitution de 1888.⁵¹

Milivoje Popović a exposé de façon exhaustive ces modifications ; nous le suivons :

1) le nombre de circonscriptions n'est pas précisément indiqué en 1903, à la différence du texte précédent qui en prévoyait quinze ;

2) la durée du mandat parlementaire est allongée de trois à quatre ans ;

3) le droit de vote actif dépend d'un cens de propriété qui s'élève toujours à 15 dinars, mais dont le calcul est modifié : à côté de l'impôt régulier à l'État sont désormais également prises en compte les taxes d'État régulières ;

4) d'importance également est la modification visant à favoriser la liste de candidats qui obtient aux élections d'une circonscription le plus grand nombre de voix : à celles qu'elle a obtenues, on lui rajoute celles des listes de candidats qui n'ont pas atteint le quotient électoral. On désirait par là soutenir le score des meilleures listes et bloquer les listes de candidats avec peu de chances de succès ; on désirait aussi empêcher la multiplication des listes. La conséquence en fut la création d'un système bipartite (opposant les anciens radicaux aux indépendants), ce qui est une particularité typique du « pur » parlementarisme et du gouvernement de cabinet ;

⁵¹ Milivoje Popović, *Borba za parlamentarni režim u Srbiji* (La lutte pour le régime parlementaire en Serbie), 87.

5) en 1903 fut annulée une prescription de 1888 selon laquelle la durée de convocation régulière de l'Assemblée nationale ne pouvait être plus courte que six mois. Désormais, il était prévu que l'Assemblée ne pouvait conclure sa session tant qu'elle n'aurait pas voté le budget ; on renforçait ainsi nettement son rôle constitutionnel dans le nouveau système des pouvoirs ;

6) en cas de dissolution de l'Assemblée nationale ou d'organisation de nouvelles élections, le budget de l'exercice précédent était prolongeable par décret royal pour une durée de quatre mois. Cette prolongation était désormais conditionnée à l'accord du Conseil d'État ;

7) la nouvelle constitution élargissait la compétence du Conseil d'État en lui confiant la mission d'examiner les plaintes contre les décrets violant un droit privé ou l'intérêt d'État au profit d'un individu. Les plaintes émises au nom du Conseil d'État étaient levées par le Contrôle général ; sur cet exemple, le Conseil d'État était également investi de l'examen des plaintes contre les décisions ministérielles prises à l'encontre des prescriptions sur les compétences. La résolution de ces plaintes était contraignante pour les ministres ;

8) de même qu'en 1888, le texte de 1903 instituait l'autonomie des circonscriptions et des communes. Dans les circonscriptions existantes, à côté des pouvoirs de l'État, des organes autonomes : assemblées et comités, dont la tâche essentielle est de veiller sur le progrès et la sauvegarde des intérêts culturels, économiques, infrastructurels, sanitaires et financiers de la circonscription. Pour l'accomplissement des tâches communales étaient institués des tribunaux, comités municipaux et conseils municipaux, élus au scrutin direct. Les conditions d'éligibilité étaient identiques à celles des députés nationaux. Il faut remarquer que la Constitution de 1903 prévoyait l'existence d'une autonomie des districts, mais à la différence de celle des circonscriptions et des communes, cette autonomie n'avait pas d'importance réelle en-dehors du fait que les districts pouvaient se porter acquéreurs de biens-fonds et influencer par là sur de nombreux travaux d'intérêt général ;

9) on avait conservé en 1903 la prescription de 1888 selon laquelle toute modification constitutionnelle ne pouvait voir le jour durant la minorité du souverain. Cette disposition n'existait ni dans la Constitution turque, ni dans celle de la Régence.⁵²

⁵² *Ibid.*, 87–88.

Quel régime politique s'est développé à la suite de ce texte, entre 1903 et 1914 ? Si l'on suit la presque totalité des auteurs, ce régime était parlementaire et reposait sur une démocratie paysanne rehaussée d'une armée fort influente. Cette opinion est adoptée de façon plus ou moins affirmative par de nombreux juristes et historiens : Slobodan Jovanović,⁵³ Milivoje Popović,⁵⁴ Živan Mitrović,⁵⁵ Djordje Tasić,⁵⁶ Vasa Čubrilović,⁵⁷ Aleks Dragnić,⁵⁸ Dimitrije Djordjević,⁵⁹ Miodrag Jovičić,⁶⁰ Milorad Ekmečić,⁶¹ Ružica Guzina,⁶² Pavle Nikolić,⁶³ Drago-

⁵³ Slobodan Jovanović, *Ustavno pravo* (Le droit constitutionnel) (Belgrade : Geca Kon, 1907), 307, 312–313.

⁵⁴ Milivoje Popović, *Borba za parlamentarni režim u Srbiji* (La lutte pour le régime parlementaire en Serbie), 89.

⁵⁵ Živan Mitrović, *Srpske političke stranke* (Les partis politiques serbes), 95.

⁵⁶ Djordje Tasić, « O našem parlamentarizmu » (Sur notre parlementarisme), *Arhiv za pravne i društvene nauke XVII* (1928) : 426 ; « L'histoire constitutionnelle de la Serbie », *Revue d'histoire politique et constitutionnelle* (1938) : 234–235.

⁵⁷ Vasa Čubrilović, *op. cit.*, 282–283.

⁵⁸ Aleks Dragnić, *op. cit.*, 117–118.

⁵⁹ Dimitrije Djordjević, *Ogledi iz novije balkanske istorije* (Essais de l'histoire moderne des Balkans) (Belgrade : BIGZ, 1989), 126. Cet historien de renommée internationale fait remarquer qu'en Serbie, le parlementarisme a survécu à bien des secousses et crises. Trois crises, qui se sont succédé et les unes aux autres entre 1905 et 1906, ont eu une importance particulière. La première a éclaté dans la course à l'armement d'artillerie, en janvier 1905 ; elle plongeait ses racines dans le conflit entre le roi et l'Assemblée. La seconde crise découlait du différend créé par la conclusion de l'emprunt à l'étranger, en mai de la même année ; elle résultait des tensions entre l'Assemblée et le Conseil des ministres. La troisième a éclaté à l'occasion du rétablissement des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, fin 1905 et début 1906 ; cette crise découlait des liens peu clairs entre le Conseil des ministres avec l'armée (voir plus en détail : Dimitrije Djordjević, « Parlamentarna kriza u Srbiji 1905. godine » (La crise parlementaire en Serbie en 1905), *Istorijski časopis XIV–XV* (1963–1965).

⁶⁰ Miodrag Jovičić, *Leksikon srpske ustavnosti 1804–1918* (Encyclopédie de la constitutionnalité serbe 1804–1918), 313.

⁶¹ Milorad Ekmečić, *Ratni ciljevi Srbije 1914* (Les buts militaires de la Serbie en 1914) (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1973), 28.

⁶² Ružica Guzina, *Opština u Srbiji 1839–1918* (La commune en Serbie 1839–1918) (Belgrade : Rad, 1976), 351–356.

⁶³ Pavle Nikolić, *Ustavno pravo* (Le droit constitutionnel) (Belgrade : Službeni list SFRJ, 1991), 96–97.

Ijub R. Živojinović,⁶⁴ Dušan T. Bataković,⁶⁵ Milan St. Protić,⁶⁶ Stevan K. Pavlowitch,⁶⁷ etc.

C'est une opinion toute différente que défend Olga Popović-Obradović. Elle considère que la Constitution de Juin n'est pas « devenue conforme au modèle constitutionnel classique de la monarchie parlementaire, avant tout (mais pas uniquement) parce qu'elle n'a pas réussi à transformer le pouvoir budgétaire de l'Assemblée en moyen extrême par lequel le corps législatif peut forcer un gouvernement irresponsable à démissionner, sans quoi (théoriquement du moins), il n'y a pas de gouvernement parlementaire ».⁶⁸ Cette constitution, souligne-t-elle, a en fait assuré la suprématie du roi sur l'Assemblée, ce qui remet en question la responsabilité des ministres devant le corps représentatif. De ce point de vue, le texte est identique aux autres constitutions balkaniques – celle de Roumanie (1866), de Bulgarie (1879), et même à la constitution octroyée de Serbie (1901), mais non à celle de Grèce (1864) qui, à la différence des autres, avait repris en totalité les institutions démocratiques de son modèle, la constitution belge de 1831.⁶⁹ D. Stojanović est sur la même ligne de réflexion.⁷⁰

⁶⁴ Dragoljub R. Živojinović, *Kralj Petar I Karadjordjević II* (Le roi Petar I Karadjordjević II) (Belgrade : BIGZ, 1982), 115.

⁶⁵ Dušan T. Bataković, « Le chemin vers la démocratie. Le développement constitutionnel de la Serbie 1869–1903 » *op. cit.*, 166–172.

⁶⁶ Milan St. Protić, *Radikali u Srbiji. Ideje i pokret 1881–1903* (Les radicaux en Serbie. Les idées et le mouvement), (Belgrade : Institut des Études balkaniques, Académie serbe des Sciences et des Arts, 1990), 17 ; *Ušpon i pad srpske ideje* (Le sommet et la décadence de l'idée serbe) (Belgrade : Institut des Études balkaniques, Académie serbe des Sciences et des Arts, 1994), 112–117.

⁶⁷ Stevan K. Pavlović, *Srbija – istorija iza imena* (Serbie – une histoire derrière le nom) (Belgrade : Clio, 2004), 98.

⁶⁸ Olga Popović-Obradović, *Parlamentarizam u Srbiji 1903–1914* (Le parlementarisme en Serbie 1903–1914) (Belgrade : Službeni list SRJ, 1998), 141.

⁶⁹ *Ibid.*, 140–141.

⁷⁰ Dubravka Stojanović ne nie pas que la Constitution de 1903 prévoyait une organisation qui, par ses aspects extérieurs, avait une forme démocratique, mais elle insiste, sans les preuves valables, sur le fait que la conscience sociale traditionnelle et patriarcale, avec de forts éléments de culture politique pré-moderne, a rendu impossible la construction d'une société démocratique (Dubravka Stojanović, *Srbija i demokratija 1903–1914* (Serbie et la démocratie 1903–1914) (Belgrade : Udruženje za društvenu istoriju, 2003), 419–420).

La question se pose de savoir laquelle de ces deux opinions est la plus proche de la vérité historique.⁷¹ Il est probable que c'est la première : la seconde est contestée par des preuves d'importance et – selon nous – assez convaincantes. La Constitution de 1903 a réellement introduit le régime parlementaire en Serbie. Ni parfaite, ni idéale, incomparable avec le parlementarisme anglais, elle est cependant à mettre en parallèle avec le parlementarisme de quelques pays continentaux (avant tout balkaniques). Ce régime avait davantage l'apparence d'un parlementarisme local (balkanique) de type orléaniste, que d'un régime de cabinet véritable, quoiqu'il ait eu quelques points de contact avec lui. Y a contribué la montée en puissance politique de l'armée entre 1903 et 1914, en particulier avant les guerres balkaniques (1911–1914), quand l'association « La Main noire » (« L'union ou la mort »), composée d'officiers très influents, les conjurés de 1903, influa de façon dramatique sur le fonctionnement des facteurs constitutionnels.⁷² Le parlementarisme serbe était alourdi aussi bien par les sédiments de difficultés laissés par les régimes personnels des deux derniers Obrenović, que par les querelles partisans autour du pouvoir et par l'ambiance politique rendue dangereuse à cause d'aventuriers ayant grade d'officier et qui faisaient trembler toutes les cours balkaniques. La Constitution de 1903 a donc fonctionné avec succès parfois, parfois avec plus de difficultés, mais a prouvé que l'idée d'un État moderne, libéral, pouvait trouver un terrain fertile à la périphérie de l'Europe.

⁷¹ Olga Popović-Obradović réduit toute son argumentation, peu convaincant, par laquelle elle conteste l'existence d'un régime parlementaire résultant de la Constitution de 1903, à un présupposé principal et à trois connexes. Le principal se résume en la prééminence du roi (en tant que souverain et chef du pouvoir exécutif) sur l'Assemblée (en tant que corps représentatif et législatif), ce qui hypothèque dès le départ l'existence d'un régime parlementaire. De cette formule générale découlent trois présupposés complémentaires : 1) la suprématie du roi sur l'Assemblée dans le pouvoir budgétaire ; 2) l'absence d'autonomie de l'Assemblée ; et 3) l'absence de responsabilité ministérielle (Olga Popović-Obradović, *op. cit.*, 119–141).

⁷² Dušan T. Bataković « La Main Noire (1911–1917) : l'armée serbe entre démocratie et autoritarisme », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 2 (1998) : 95–144.

6. Conclusion

À la fin de cette étude, on se souviendra que les idées pour lesquelles Benjamin Constant a bataillé ont marqué le développement de la constitutionnalité serbe au XIX^e et au début du XX^e siècle : individualisme, droits de l'homme, monarchie parlementaire, séparation des pouvoirs, responsabilité ministérielle. Progressivement mais inéluctablement, ces valeurs juridiques, politiques et culturelles se sont fait une place dans les constitutions serbes durant la période 1835–1903, c'est-à-dire de la rédaction de la Constitution de la Visitation [Chandeleur] ne 1835 jusqu'à celle de Juin en 1901. Dans ce processus s'est toujours fait sentir l'influence de la pensée politique française, et par là de Benjamin Constant : parfois faiblement, parfois puissamment. Cette influence a été la plus forte à la première étape, c'est-à-dire à l'occasion de la proclamation de la Constitution de la Chandeleur. Son auteur – le journaliste Dimitrije Davidović – admirait beaucoup le constitutionnalisme français et le girondinisme. Son texte était libéral au point que les grandes puissances se sont élevées contre lui, y voyant un « danger » qui pouvait déclencher une avalanche de mouvements libéral-constitutionnels à travers l'Europe. À nos yeux, c'était justement la plus grande valeur de cette constitution, bien qu'elle n'ait jamais été mise en vigueur. L'honneur revient à la Serbie d'avoir obtenu, au moins sous forme de proposition, une constitution libérale à une époque où pour la première fois dans son histoire moderne, elle se dotait d'un statut politique précis en tant qu'État vassal de l'Empire ottoman. C'était un grand progrès pour ce petit pays qui se trouvait au début seulement de son émancipation nationale.

Le développement politique, économique et culturel ultérieur de la Serbie a mené, à travers la Constitution ottomane et l'édification de ses premières institutions publiques, à la Constitution de la Régence, dont la structure révèle un libéralisme tempéré. L'influence de Constant y est incomparablement plus faible que dans la Constitution de la Visitation [Chandeleur]. Jovan Ristić, l'auteur de la Constitution de Régence, a justement atteint son but : greffer certaines idées libérales sur une administration d'État bureaucratique et héréditaire, ce qui menait à la formation d'un gouvernement non-parlementaire. En d'autres termes, la Constitution de la Régence ne garantissait pas les valeurs de Constant.

Les droits de l'homme étaient exprimés par des normes « élastiques », qui laissaient au législateur la possibilité de les annuler totalement par son intervention. De plus, la séparation des pouvoirs n'était pas appliquée de façon systématique, et la responsabilité ministérielle non plus n'était pas prévue. Et pourtant, la Constitution de la Régence restera gravée dans les mémoires pour une autre raison : elle a, pour la première fois dans l'histoire serbe moderne, conféré un pouvoir législatif, même limité, à la représentation nationale. C'était un autre grand progrès dans la modernisation du pays.

Finalement, la proclamation de la constitution libéral-démocrate de 1888, et donc celle de 1903, a affermi le chemin sur lequel avançait la Serbie. Ces deux textes, émanant dans leur totalité du Parti radical populaire, ont institué un système des pouvoirs que la théorie juridico-politique nomme parlementarisme. Outre le fait qu'ils garantissaient la sauvegarde des droits politiques fondamentaux, ils séparaient clairement les pouvoirs, et instituaient la responsabilité ministérielle et l'autonomie locale. En dépit de ces fondements tout libéraux, il semble que les rédacteurs de ces textes ne se soient pas entièrement inspirés des idées de Constant, quoiqu'elles se lisent facilement dans leur structure. Les ont influencés une autre philosophie politique, venue elle aussi de France : le radicalisme, qui puisait cependant dans les eaux du libéralisme politique en le reformulant différemment selon un nouveau contexte historique. Liberté politique, séparation des pouvoirs et responsabilité gouvernementale définissent bien, à la source, les exigences du radicalisme. Constant était toujours d'actualité ; l'exemple de la constitutionnalité serbe au XIX^e siècle montre qu'il a connu un écho en Serbie, et que son rayonnement ne s'est pas limité à la seule France ou à d'autres pays occidentaux. Grâce à ces idées, l'État serbe a réussi, en un temps relativement court, à s'émanciper et à donner forme à son propre modèle culturel. Ayant presque atteint au but ultime de toute culture nationale, là où la valeur nationale devient internationale, ce processus n'a malheureusement jamais touché à son terme. Il faut en chercher la cause partielle dans l'influence faiblissante, puis mourante, de la pensée politique et de la culture françaises en Serbie. On pourrait en retirer des enseignements de valeur pour le développement futur de la constitutionnalité serbe aussi bien que pour le développement d'un nouveau modèle culturel serbe.

Edi Miloš

*Université de Split
Split*

Honoré de Balzac (1799–1850), les Sud-Slaves et les Serbes

On étudie les motifs provenant de l'espace des Slaves du Sud dans la littérature française de la première moitié du XIX^e siècle. L'œuvre de Balzac offre de nombreux exemples des thèmes slaves et serbes ce qui conduit à analyser les attitudes politiques et culturelles de Balzac envers les grandes questions de l'Europe et des Balkans mais aussi la place de l'héritage balzacien dans la littérature serbe.

Mots-clés : Honoré de Balzac, Slaves du Sud, Serbes, littérature, traduction, réception

La première moitié du XIX^e siècle est pour les peuples sud-slaves, divisés entre la Monarchie des Habsbourg et l'Empire ottoman, une période de gestation sur les plans national et politique. En 1804, les Serbes lancent une longue et violente insurrection pour la liberté nationale contre le sultan et posent progressivement les fondements d'un État autonome sous les coupes alternées des Maisons des Karadjordjević et des Obrenović. Au Monténégro, les princes-évêques de la dynastie Petrović Njegoš s'emploient à préserver et à renforcer les prérogatives du territoire sous leur autorité, tiraillé entre les héritages archaïques et les velléités de modernisation. Dans le complexe habsbourgeois, Croates et Slovènes connaissent leurs éveils nationaux, les premiers donnant naissance dans les années 1830 au mouvement *illyrien*. Ces processus culturels et politiques, et les secousses qui les accompagnent, rencontrent un écho en Europe occidentale au point d'y attirer la curiosité des écrivains sur les terres et les populations concernées.

Dans la littérature française, le motif sud-slave apparaît déjà au XVIII^e siècle dans les *Lettres persanes* de Montesquieu et chez l'abbé Prévost.¹ En 1788, Justine Wynne rédige le roman *Les Morlaques* sous

¹ Branko Džakula, « Montesquieu, Bonneval et la question d'Orient », *Annales de l'Institut français de Zagreb*, 3^e série, 1 (1975) : 8–10.

l'emprise du mythe du *bon sauvage* de Rousseau.² Du vivant d'Honoré de Balzac, de 1799 à 1850, le flot ne tarit plus, nourri par la quête de couleur locale et le goût de l'exotisme. Croates, Serbes, Monténégrins, Bosniaques, et plus souvent *Esclavons, Morlaques, Illyriens, Uscoques* ou *Haidouks*, sous des aspects constamment fantaisistes, abondent dans la production littéraire. En 1807, Mme de Staël, dans *Corinne ou l'Italie*, fait dire à son personnage principal que la poésie dalmate ressemble à celle d'Ossian.³ Charles Nodier se montre autrement plus prolix. Il a séjourné en 1813 à Ljubljana, alors capitale des Provinces Illyriennes. Rentré à Paris dans les bagages des troupes napoléoniennes en débâcle, il écrit jusqu'à sa mort de nombreux articles et des textes littéraires sur le thème *illyrien*⁴ dont se dégagent *Jean Sbogar, Le Bey spalatin*, présenté comme un chant traditionnel *morlaque*⁵, ou *Smarra*, au titre ayant prétendument une origine dalmate. En 1827, Prosper Mérimée commet sa mystification avec *La Guzla*, puis récidive avec *Le Ban de Croatie* et *Le Heyduque mourant*⁶.

En 1829, Victor Hugo compose *Les Orientales* et y consacre un poème au Danube troublé par les guerres incessantes entre Belgrade et Semlin.⁷ Stendhal écrit en 1831 une nouvelle relatant les péripéties d'un commerçant juif de Zadar au sein d'un régiment de Croates.⁸ En 1833, Lamartine effectue un voyage en Orient, note ses impressions sur les pays serbes et découvre stupéfait la fameuse Tour des Crânes près de Niš, ce « monument barbare » dont s'échappent « des sifflements plaintifs et lamentables ».⁹ Il sera imité par Gérard de Nerval qui donnera

² Rudolf Maixner, *Charles Nodier et l'Illyrie* (Paris : Didier, 1960), 94 ; cf. Voyslav Yovanovitch, *La Guzla de Prosper Mérimée* (Paris : Hachette, 1911), 37–55 ; cf. Mihailo B. Pavlović, *Jugoslovenske teme u francuskoj prozi* (Les thèmes yougoslaves dans la prose française) (Belgrade : Institut za književnost i umetnost, 1982), 21–43.

³ Germaine de Staël-Holstein, *Corinne ou l'Italie* (Paris : Gallimard, 1985), 429.

⁴ Voir la liste de ses textes *illyrisants* dans Rudolf Maixner, *op. cit.*, 122–124.

⁵ *Ibid.*, 75–79.

⁶ Prosper Mérimée, *La Guzla ou choix de poésies illyriques, recueillies en Dalmatie, la Bosnie, la Croatie et l'Herzégowine* (Paris : Éd. Kimé, 1994), 116–118.

⁷ Victor Hugo, *Odes et ballades. Les Orientales* (Paris : Garnier-Flammarion, 1968), 410–413.

⁸ *Le Juif* (texte publié en 1855).

⁹ Alphonse de Lamartine, *Voyage en Orient* (Paris : Honoré Champion, 2000), 590.

dans ses souvenirs orientaux des descriptions laconiques de Raguse et de l'Illyrie qu'il n'a jamais vues.¹⁰ Nerval prendra part aussi à la création de l'opéra *Les Monténégrins* en 1849. Alfred de Musset fait apparaître un portier « Uscoque »¹¹ dans *Barberine*. Dans cette pièce, en outre, le baron hongrois Astolphe de Rosemberg, dans un accès de colère, traite la jeune suivante turque Kalékairi de « Croatie » et de « Transylvaine ».¹² Trois ans plus tard, en 1838, George Sand offre au public *Le Uscoque*, dont seul le titre se réfère au monde sud-slave, bien avant de soumettre à l'appréciation des lecteurs, au seuil du trépas, *Le Beau Laurence* dont la trame se déroule en partie en Dalmatie et au Monténégro.¹³ Enfin, en 1845, Charlotte de Sor fera du prince Miloš Obrenović le héros de son *Berger-roi*.¹⁴

Balzac n'aura pas été en reste.¹⁵ Son œuvre riche et imposante, disséquant les moindres replis de la société française, donne vie incidemment à des personnages liés au domaine sud-slave. Dans *La Peau de chagrin* (1831), Raphaël de Valentin¹⁶ se lamente auprès d'Émile Blondet sur ses complexes face aux jeunes Parisiens « bien frisés, jolis, pimpants, cravatés à désespérer toute la Croatie¹⁷ ». Dans *Le Médecin de campagne* (1833), le grognard Goguelat conte l'épopée napoléonienne achevée dans « les Ragusades qui commencent et les bonheurs qui finissent »¹⁸, utilisant ainsi la déclinaison d'un terme aujourd'hui tombé dans les oubliettes de la lexicologie. Dans *Gambara* (1837), le comte milanais

¹⁰ Gérard de Nerval, *Voyage en Orient* (Paris : Gallimard, 1998), 111.

¹¹ Alfred de Musset, *Théâtre complet* (Paris : Gallimard, 1968), 465–466.

¹² *Ibid.*, 470.

¹³ Mihailo B. Pavlović, *op. cit.*, 108–129.

¹⁴ *Ibid.*, 85–96.

¹⁵ Voir entre autres Rudolf Maixner, « Balzac et les Slaves du Sud », *Annales de l'Institut français de Zagreb*, Zagreb, année 1–2, 1 (1937–1938) : 58–62 ; « Balzac et l'Illyrie », *Annales de l'Institut français de Zagreb*, année 5, 18–19 (1941) : 221–226 ; « Balzac 'illyrisant' », *Annales de l'Institut français de Zagreb*, année 6–7, 20–23 (1942–1943) : 195–197 ; Milan Markovitch, « Balzac et les Serbes », *Revue de littérature comparée*, année 24 (1950) : 362–370 ; Mihailo B. Pavlović, *op. cit.*, 68–84.

¹⁶ Sur les héros balzaciens, voir l'excellent Fernand Lotte, *Dictionnaire biographique des personnages fictifs de la Comédie humaine* (Paris : Librairie José Corti, 1952)

¹⁷ Honoré de Balzac, *Œuvres complètes* (Paris : Club de l'honnête homme, 1968–1971), vol. 14, 167.

¹⁸ Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 13, 168–169.

Andréa Marcosini propose au maître d'hôtel Giardini de s'établir dans « son château de Croatie ». ¹⁹ Dans *Les Employés* (1838), Colleville rappelle par une anagramme que Charles X repose à Gorica ²⁰ (Gorix). L'héroïne éponyme du roman *Massimilla Doni* (1839), décrivant les mœurs vénitiennes à un spectateur français assis dans sa loge au théâtre de la Fenice, explique comment Vendramin est sous l'effet de l'opium capable de tous les exploits et même de « commander les Dalmates, conquérir la côte illyrienne à sa belle Venise. » ²¹ *Une Ténébreuse affaire* (1841) dresse un portrait cyanuré de Fouché, gouverneur des Provinces Illyriennes. Dans *La Rabouilleuse* (1842), l'artiste Joseph Bridau se souvient qu'un officier lui a raconté qu'il avait failli être lynché en Dalmatie par « la populace en émoi ». ²²

En 1842, Balzac publie dans *La Législature* le roman *Le Danger des mystifications* qui deviendra *Un Début dans la vie*. Dans ce texte, le comte de Sérizy, pair de France criblé de décorations, possède le domaine de Presles. Il escompte acheter les terres des Moulineaux appartenant à Margeron et exploité par le père Léger. Il laisse son régisseur Moreau mener les opérations et celui-ci essaie de l'escroquer en aidant le père Léger à acquérir le bien convoité. Ayant eu vent de la manigance, le comte se rend incognito dans la région pour voir de quoi il en retourne. Le déroulement de l'affaire aboutit à la rencontre à Paris de ses parties prenantes. En effet, Sérizy et Léger s'assoient dans la même voiture, sans évidemment se reconnaître, pour aller à Presles. Ils sont rejoints par l'exubérant Georges Marest, le jeune Husson, les peintres Joseph Bridau et Léon de Lora. Pendant le voyage, pour tuer l'ennui et s'épater les uns les autres, les protagonistes de ce mémorable huis-clos s'inventent des vies et des personnages, laissant libre cours à leur imagination débordante. Marest, le plus facétieux d'entre eux, ouvre le bal et se fait passer pour le petit-fils de Czerni-Georges qui a fait la guerre à la Porte et qui, malheureusement, « au lieu de l'enfoncer, s'est enfoncé lui-même ». ²³ Il prétend que son père est allé trouver refuge chez le consul français

¹⁹ Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 15, 86.

²⁰ Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 10, 141.

²¹ Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 14, 415.

²² Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 6, 68.

²³ *Ibid.*, 63.

de Smyrne et qu'il est mort en 1792.²⁴ Marest endosse donc l'identité de son septième enfant, né après son décès, et égrène le chapelet de ses exploits fictifs. Pour alimenter la conversation, Bridau prend le relais des affabulations. Il se présente comme le grand peintre Shinner et dit bien connaître la Dalmatie. Il affirme qu'il a vécu à Zara (Zadar), « cette ville où l'on fait du marasquin »²⁵, qu'il s'y est amouraché d'une femme grecque, nommée Zéna, épouse d'un pirate borgne, « un Uscoque, un tricoque, un archicoque dans une bicoque »,²⁶ « jaloux non comme un Dalmate, car on dit des tigres qu'ils sont jaloux comme des Dalmates ».²⁷ En réalité, Bridau et Marest sont tous deux attendus chez Sérizy qu'ils n'ont pas reconnu. Le premier a été envoyé pour finir les peintures d'ornements de son château ; le second, clerk de notaire, est venu apporter l'acte de vente des Moulineaux. Arrivés à destination, ils découvrent penauds qu'ils se sont joués de leur hôte.

En 1835, Balzac entame l'épure des *Paysans*, publié en partie en 1844, puis posthumément sous sa forme définitive mais non achevée en 1855.²⁸ L'œuvre se révèle un réquisitoire cinglant contre les phénomènes sociaux dégorgés par la Révolution française et situe l'action dans la Bourgogne de la Restauration. C'est le personnage de Jean-François Niseron, paysan fier et probe, qui y sert de lien avec le monde sud-slave. Son fils Auguste a servi dans les Provinces Illyriennes et s'est épris à Zara d'une « fille de la Montagne », d'une Monténégrine répondant au doux nom de Zena Kropoli. Il est parvenu à emmener la jeune femme enceinte en France et de cette union est née à Vincennes Geneviève, le fruit de leurs amours. Zena a rendu l'âme pendant l'accouchement, tandis qu'Auguste s'est fait tuer quatre ans plus tard à Montereau. L'orpheline surnommée Péchina a été recueillie par son grand-père Jean-François, puis placée par les soins de Mme de Montcornet chez le valeureux garde-général Michaud. Balzac s'adonne à une description minutieuse de cette « petite sauvage », « produit bizarre du sang monténégrin et du sang bourguignon ». Geneviève est « mince, fluette, brune comme une

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, 71.

²⁶ *Ibid.*, 73.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 13, 477–478.

feuille de tabac ». Son visage au « teint de topaze », couronné par « un magnifique diadème de cheveux », offre aux regards des yeux semblables à « deux étoiles ». Le dernier coup de pinceau apposé à ce tableau prédit à la petite héroïne une fin tragique : « Aussi l'amour, comme on le conçoit dans les sables brûlants, dans les déserts, agitait-il ce cœur âgé de vingt ans, en dépit des treize ans de l'enfant du Monténégro, qui, semblable à cette cime neigeuse, ne devait jamais se parer des fleurs du printemps ».²⁹

La question des sources de Balzac mérite d'être posée. De son temps, une pléthore d'ouvrages traitant des pays sud-slaves est disponible. Voyageurs, géographes, scientifiques, linguistes, historiens, folkloristes, slavisants, militaires et diplomates ont contribué à familiariser le public français avec les Slaves d'Europe centrale et des Balkans.³⁰ Dans *Les Employés*, Balzac mentionne le géographe Conrad Malte-Brun, auteur de plusieurs travaux sur le sujet.³¹ Dans le salon de Madame Ancelot, il a rencontré la duchesse Laure d'Abrantès³², veuve du malheureux général Jean-Andoche Junot, ancien gouverneur des Provinces Illyriennes, en a fait sa maîtresse et a peut-être glané auprès d'elle quelques renseignements. Il a probablement soutiré beaucoup d'informations au lieutenant-colonel Périolas, en garnison en Dalmatie durant l'occupation napoléonienne.³³ Son amitié avec Nodier doit aussi être prise en considération, d'autant que les romans *Jean Sbogar* et *Smarra* sont cités dans *Les Illusions perdues* (1837–1843), le second étant également évoqué dans la première édition de *La Peau de chagrin*.³⁴

Balzac a dû de surcroît suivre de près l'évolution des peuples sud-slaves pour pouvoir exprimer ses vues sur la vie politique européenne. Fin 1835, talonné par les créanciers et vilipendé par la critique, il décide

²⁹ *Ibid.*, 656.

³⁰ Voir une liste non exhaustive dans Nicolas S. Petrovitch, *Essai de bibliographie française sur les Serbes et les Croates 1544–1900* (Belgrade : Imprimerie de l'État, 1900), 22–50.

³¹ Rudolf Maixner, « L'élément illyrien chez Honoré de Balzac », *Revue de littérature comparée*, année 34, 3 (1960) : 376–377.

³² *Ibid.*, 372.

³³ *Ibid.*, 373–375.

³⁴ Pierre-Georges Castex, « Balzac et Charles Nodier », *Année balzacienne* (1962) : 204–205.

d'acquérir un organe de presse pour en faire sa tribune et reprend le bihebdomadaire légitimiste *La Chronique de Paris*, alors aux abois. Dès janvier 1836, le périodique est relancé et Balzac y fera paraître plusieurs de ses compositions, tout en livrant régulièrement ses réflexions sur la situation internationale.

Pour lui, les rapports de force en Europe se résument à une guerre larvée entre l'Angleterre et la Russie. Les événements en Espagne, en Pologne, dans l'espace danubien et balkanique, sont la traduction des ambitions des deux camps, partout opposées et inconciliables. La France, qui cherche à se débayer une place dans le concert des nations, balance entre les possibilités d'alliances offertes par les ébranlements de l'ordre établi depuis le Congrès de Vienne. Balzac perçoit les prémices et déjà la mise en œuvre d'une offensive d'envergure contre l'Angleterre orchestrée par Saint-Pétersbourg, épaulé par la Monarchie des Habsbourg et la Prusse, malgré les dissensions apparentes entre les trois États. Il appelle de ses vœux un rapprochement avec le pays des tsars, en passe d'imposer sa prééminence sur le Vieux Continent, qui permettrait à la France de revenir sur le devant de la scène.³⁵ Cette entente avec Nicolas Ie ne serait nullement inconditionnelle et serait soumise à un partage équitable des zones d'influence. La Mer noire deviendrait « un lac russe³⁶ », la Méditerranée « un lac français ».³⁷ La France contraindrait son partenaire à assouplir ses liens avec Vienne et Berlin. Paris et Saint-Pétersbourg s'érigeraient en principaux pôles de la politique européenne et se porteraient assistance en toutes occasions. Balzac s'intéresse conséquemment de près aux convulsions en train dans l'Europe médiane, surtout dans les « quatre principautés », la Serbie, la Valachie, la Moldavie et la Grèce, toutes destinées à tomber sous la domination du colosse slave. En Grèce, le « chapeau »³⁸ bavarois placé sur le trône ne sert, à l'en croire, qu'à y garder la place du tsar bien au chaud. L'écrivain demeure convaincu que la Russie et l'Autriche fomentent le dépeçage de l'Empire ottoman, tout en prononçant officiellement par sa survie. Les deux puissances entretiendraient et attiseraient les crises le gangrenant pour pouvoir le dépouiller

³⁵ Honoré de Balzac, *op. cit.*, vol. 23, 367.

³⁶ *Ibid.*, 396.

³⁷ *Ibid.*, 352.

³⁸ *Ibid.*, 345, 397.

de ses possessions.³⁹ Balzac voit la manifestation de cette conspiration dans les troubles se déroulant en Bosnie et l'ébullition généralisée qui atteint toute la zone.⁴⁰ D'après le romancier, les manœuvres diplomatiques des intéressés convergent visiblement vers les mêmes objectifs.⁴¹ La Serbie, avant-poste des opérations à venir, s'apprête à pénétrer en Bosnie pour accomplir la mission que lui a assignée le tsar : « Il paraît que le prince Milosch [Miloš Obrenović], vassal du sultan Mahmoud et protégé de l'empereur Nicolas, est parfaitement d'accord avec eux, qu'il doit intervenir, et que ses préparatifs, beaucoup plus importants qu'on ne le dit, se font avec l'aide et sous la protection des Russes, qui envoient par le Danube des armes, de la poudre et des canons. Les Russes veulent, si cela est possible, profiter des troubles de Bosnie et de l'impuissance de la Porte pour mettre cette province dans la situation de la Moldavie, de la Valachie et de la Serbie ». ⁴² La principauté des Obrenović ne tarderait pas d'ailleurs à recevoir l'appui militaire nécessaire et son armée serait sur le point d'intégrer l'organisation échafaudée par Saint-Petersbourg dans la région : « Le colonel russe Banow, chef d'état-major du corps d'armée de Valachie, a reçu la mission de se rendre en Serbie, pour organiser les troupes serbiennes suivant le système russe. Banow est un des trente officiers russes qui, après la conclusion du traité d'Andrinople, avaient reçu de l'empereur Nicolas l'ordre de quitter son armée et de se rendre en Valachie. [...] L'armée serbienne est forte de 5 000 hommes environ, et il est probable que l'influence du colonel Banow produira dans cette province des résultats également favorables à la Russie ». ⁴³

Dans *La Chronique de Paris*, qui périclite à l'été 1836, Balzac annonce des bouleversements qui n'auront pas lieu, du moins de son vivant, et peut-être se laisse-t-il tromper par des apparences, par les pressions tactiques exercées de part et d'autre. Quelque temps plus tard, le chef du gouvernement français Adolphe Thiers entraînera bien son pays vers une politique extérieure antibritannique, mais son successeur François Guizot rétablira une entente cordiale entre les ennemis héréditaires.

³⁹ *Ibid.*, 340–341, 346, 357, 394.

⁴⁰ *Ibid.*, 364.

⁴¹ *Ibid.*, 394.

⁴² *Ibid.*, 395.

⁴³ *Ibid.*, 406.

Le Tourangeau continuera à admirer la Russie avec une naïveté excessive et donnera en 1845 sa vision de l'avenir de l'Europe qui témoigne à nouveau de sa foi en la force potentielle du géant slave : « Dans dix ans, la carte de l'Europe sera refaite à cause de l'Orient. La Pologne sera prussienne, les bords du Rhin, français, les 4 principautés autrichiennes et russes, la mer Noire un lac russe, et le sort du monde se décidera dans la Méditerranée comme toujours ». ⁴⁴

À la fin de sa vie, Balzac renforce soudainement ses liens personnels avec les Sud-Slaves. En épousant enfin sa Polonaise, le 14 mars 1850, il devient *officiellement* le beau-frère de Jovan Riznić. ⁴⁵ Né en 1793 à Trieste, celui-ci s'installe en 1819 à Odessa où il connaît une prospérité enviable. Il fréquente Pouchkine qui, semble-t-il, s'entiche de son épouse Amalija et la courtise sans vergogne. Lorsque son égypte éphémère décède en 1826, le virtuose du vers russe lui dédie deux poèmes et songera à s'inspirer d'elle pour un personnage d'*Eugène Onéguine*. ⁴⁶ Veuf, Riznić se marie en secondes noces avec Pauline Rzewuska, la sœur d'Evelyne Hanska, qui lui donnera cinq enfants dont la postérité s'éparpillera à travers toute l'Europe. Parmi ses descendants comptent entre autres la générale Weygand. ⁴⁷ Jovan Riznić a-t-il fait la connaissance de Balzac ? Rien ne le prouve mais on peut le supposer. ⁴⁸ Il convient d'ajouter qu'une autre sœur d'Evelyne Hanska, Caroline, a été mariée dans les années 1830 à l'aide de camp de son amant le général Witt, Stefan Ćirković, également d'origine serbe, avant de séduire à Paris Mickiewicz et Sainte-Beuve, puis de devenir la femme de Jules Lacroix. ⁴⁹

Balzac rend son dernier souffle le 18 août 1850. Lors de ses funérailles, Hugo prononce un éloge aux accents prophétiques en pro-

⁴⁴ Honoré de Balzac, *Lettres à Madame Hanska*, Roger Pierrot (éd.) (Paris : R. Laffont, 1990), vol. 2, 28.

⁴⁵ Božidar Kovačević, « Balzakovi pašenosi – Jovan Riznić i Stefan Ćirković » (Les beaux-frères de Balzac – Jovan Riznić et Stefan Ćirković), *Zbornik Matice srpske za književnost i jezik* 20, 2 (1972) : 382.

⁴⁶ Božidar Kovačević, « Jovan Riznić », *Književnost*, 14, 1–2 (1952) : 542.

⁴⁷ Božidar Kovačević, « Balzakovi pašenosi » (Les beaux-frères de Balzac), *op. cit.* : 381.

⁴⁸ Voir Božidar Kovačević, « Jovan Riznić », *op. cit.* : 545.

⁴⁹ Sophie de Korwin-Piotrowska, *Balzac et le monde slave* (Genève : Slatkine, 1976 ; 1^{ère} éd. Paris : H. Champion, 1933), 36–37, 83–84.

clamant que le défunt entre le même jour « dans la gloire et dans le tombeau ». ⁵⁰

Pourtant, à Zagreb comme à Belgrade ou à Novi Sad, l'œuvre de Balzac est loin de connaître une fortune immédiate. Pour s'extirper du romantisme ambiant et débroussailler la voie au réalisme, les écrivains croates et serbes puisent leur inspiration, souvent de façon inattendue, chez Victor Hugo, George Sand, Eugène Sue, plus tard chez Émile Zola et Alphonse Daudet. Balzac reste longtemps en marge. Son influence tarde à se faire sentir et ne devient tangible que pour préparer le terrain aux courants naturalistes. ⁵¹ À Zagreb, on trouve les premières traces chez Antun Nemčić et Janko Jurković. ⁵² À partir de la fin des années 1860, August Šenoa donne l'impulsion à une « orientation française » ⁵³ de la création littéraire croate. Si quelques-uns de ses personnages s'apparentent à ceux du *Colonel Chabert*, des *Paysans* ou d'*Eugénie Grandet*, il refuse d'abandonner une part d'idéalisme dans ses écrits et reproche à Balzac son cynisme face à la décrépitude des mœurs. ⁵⁴ En revanche, Ksaver Šandor Djalski reconnaît sans ambages ce qu'il doit au romancier français et reprend ses conceptions sur les douleurs de l'accouchement littéraire et ses techniques pour décortiquer les classes composant la société croate. ⁵⁵

Parmi les écrivains serbes, c'est Jakov Ignjatović qui initie le lectorat aux méthodes et aux thèmes balzaciens. Né en 1822 à Szentendre, il fait son droit à Pest. Ardent défenseur de la révolution hongroise de 1848 ⁵⁶, il s'exile et séjourne à Paris de 1850 à 1853 où il aura difficilement échappé à l'engouement pour Balzac qui règne dans la capitale du Second Empire. ⁵⁷ Précurseur du réalisme serbe, il publie entre 1860 et

⁵⁰ Cité dans Henri Troyat, *Balzac* (Paris : Éditions J'ai lu, 1997), 546.

⁵¹ Miloch Savkovitch, *L'Influence du réalisme français dans le roman serbocroate* (Genève : Slatkine, 1977 ; 1^{ère} éd. Paris : H. Champion, 1935), 194, 200–206.

⁵² *Ibid.*, 58–70.

⁵³ Drago Šimundža, *Francuska književnost u « Viencu »* (La littérature française dans « Vienac ») (Split : Književni krug, 1993), 30.

⁵⁴ Miloch Savkovitch, *op. cit.*, 253–267 ; cf. Drago Šimundža, *op. cit.*, 188.

⁵⁵ Miloch Savkovitch, *op. cit.*, 334–341, 351–359.

⁵⁶ Jovan Deretić, *Istorija srpske književnosti* (Histoire de la littérature serbe) (Belgrade : Nolit, 1983), 368.

⁵⁷ Miloch Savkovitch, *op. cit.*, 70–74.

1863 le roman *Milan Narandžić* dans lequel foisonnent les types balzaciens du héros prêt à tout pour réussir aux jeunes filles à la recherche d'un bon parti.⁵⁸ Il revient un temps à ses amours de jeunesse et écrit des contes historiques, puis rédige le roman *Čudan svet* [Un monde étrange] et les nouvelles *Najskuplja koza* [La chèvre la plus chère], *Advokat kao holaner* [L'avocat uhlan] et *Knez u kupatilu* [Le prince dans la salle de bain], dans lesquels s'agitent des paysans voleurs et enclins à la boisson, aux prises avec les notables locaux, qui rappellent les milieux ruraux de Bourgogne exposés par Balzac.⁵⁹

Ignjatović n'hésite pas à peindre sans scrupules ses contemporains corrompus par l'argent, veau d'or du XIX^e siècle. Dans *Patnica* [La malheureuse], il met en scène un spéculateur machiavélique obsédé par l'appât du gain. Avec *Večiti mladoženja* [L'éternel fiancé] et *Jedna ženidba* [Un mariage], il brocarde les drames familiaux liés aux affaires d'héritage et les unions arrangées guidées par l'espoir de l'enrichissement. Dans *Vasa Respekt*, il passe les classes et catégories sociales au crible de sa critique perçante et met en relief le déterminisme qu'elles exercent sur l'individu.⁶⁰ Créateur d'une *Comédie humaine* en miniature centrée sur les Serbes de Hongrie, sa dette inavouée envers Balzac transpire de ses coups de plume.

Parmi ses confrères, il n'est pas inutile de mentionner Stevan Vaso Popović, fonctionnaire à Novi Sad, qui élabore quelques textes sondant les mœurs des hommes de son temps, rongés par le déclin des valeurs traditionnelles. Un des personnages de son ouvrage *Šumareva kćerka* [La fille du garde forestier] fait penser à Michaud des *Paysans*.⁶¹ Le socialiste Svetozar Marković, épris de sciences naturelles et matérialiste résolu, charpente un système théorique au réalisme dont le socle s'avère l'observation méticuleuse des « plaies sociales »⁶², tandis que Janko Veselinović cite Balzac dans *More bez primorja*⁶³ [La mer sans rivages].

⁵⁸ *Ibid.*, 74–79.

⁵⁹ *Ibid.*, 241–245.

⁶⁰ *Ibid.*, 245–250.

⁶¹ *Ibid.*, 412–414.

⁶² *Ibid.*, 97–109, 132–134.

⁶³ *Ibid.*, 427.

Ainsi, Balzac exerce une influence somme toute modeste sur l'évolution des littératures sud-slaves. Ses œuvres ne sont diffusées qu'avec retard dans les pays concernés, généralement en allemand. D'ailleurs, la première traduction en serbe est réalisée à partir d'un texte dans la langue de Goethe. On la doit à Milica Stojadinović Srpkinja qui, dans son journal *Fruška Gora*, écrit en 1854 et publié entre 1861 et 1866, offre une version libre d'un fragment de *Jésus-Christ en Flandres*.⁶⁴ Suivent *L'Adieu* en 1865, *La Dernière Fée* en 1879, *Verdugo* en 1892.⁶⁵ Au tout début du XX^e siècle s'ajoutent *Le Père Goriot* et *Eugénie Grandet*⁶⁶ (accessible en croate depuis 1887). L'injustice ne sera véritablement réparée qu'après la Première Guerre mondiale, et surtout entre 1934 et 1936 lorsque sont éditées à Belgrade les œuvres complètes d'Honoré de Balzac.⁶⁷

Étrangement, l'histoire des relations entre le Tourangeau et les Serbes connaît un ultime rebondissement à la fin du XX^e siècle dans un cadre fictif. Balzac, qui a imaginé tant d'hommes et de femmes, détaillant leurs moindres traits, devient à son tour un personnage de roman, grâce à l'écrivain français Patrick Besson qui, en 1998, publie une œuvre affichant curieusement pour titre *Les Frères de la consolation*, donc le nom de l'œuvre charitable de Madame de la Chanterie dans *L'Envers de l'histoire contemporaine* (1848). Il y relate les péripéties de deux frères belgradois, Miloš et Srdjan Stanković, au tournant des années 1820 et 1830. Les deux hommes partent à Paris rejoindre Milena Curković, la fille de leur oncle, qui a épousé le richissime comte Léonor de la Renardière. Si Miloš s'exile rapidement en Amérique pour vivre des aventures dignes d'un western, Srdjan s'acclimate sans peine à la vie parisienne, passe ses journées avec Gérard Labrunie (Nerval), ses nuits avec Delphine Gay, Adèle Hugo et Aurore Dudevant qu'il verra se transformer en George Sand. Milena, délaissée par un mari volage et méprisé, décide de recevoir tous les jeudis le haut du pavé littéraire et artistique dans son hôtel particulier rue de Lille. Le jour où elle inaugure son salon, seul Honoré de Balzac se présente. Pensant subodorer un complot contre

⁶⁴ Živorad Jovanović, « Onoré de Balzac na srpskom u posebnim izdanjima » (Honoré de Balzac en serbe dans les éditions particulières), *Književnik* 11 (1950) : 192.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*, 193–196.

sa personne, la pauvre femme fond en larmes et atterrit dans ses bras. Balzac comme par réflexe profite sans rechigner de la situation.⁶⁸ Pour calmer ses ardeurs, Milena lui parle de son œuvre. Elle ose formuler quelques critiques contre *Le Colonel Chabert* et engage une discussion sur *La Peau de chagrin*. Le stratagème fonctionne et l'écrivain se refroidit. Il se demande si toutes les femmes slaves sont aussi « fines lectrices »⁶⁹ et commence à envisager des conquêtes « vers l'Est : Hongrie, Bohême, Pologne... »⁷⁰ Malgré ses premières rebuffades, Milena succombe au charme du génie et va régulièrement le rejoindre rue Cassini. Hélas, harcelé par les huissiers et les créanciers, Balzac s'avère un amant médiocre et ne consacre pas à sa maîtresse le temps adéquat. Un jour, il lui annonce qu'il a reçu une lettre qui l'obsède, une lettre *de quelqu'un comme elle*, d'une Polonaise. Milena s'offusque d'être comparée à une Polonaise mais comprend que la rupture est proche. Elle se résigne à mettre un terme à la liaison et obtient, en guise de cadeau de consolation, le manuscrit de *La Peau de chagrin*.

En le *ressuscitant*, Besson livre Balzac aux étreintes affectueuses d'une belle Belgradoise. Si Milena avait existé, toute la face de la terre n'en aurait sans doute pas été changée, mais peut-être Valentin, Rastignac ou Rubempré eussent-ils été envoûtés par de mystérieuses femmes aux noms imprononçables, échouées des rives de la Save ou du Danube sur les bords de Seine. Comment ne pas se désoler que l'inusable spéléologue n'ait pas davantage pénétré, prospecté, fouillé les cavités sud-slaves dont il a tâté les parois en passant, lors de ses explorations des profondeurs de la société française ? À l'instar des autres auteurs de son temps qui se sont aventurés, au travers de leurs récits, dans le même guêpier, il a créé des personnages charriés par ses préjugés et ses idées préconçues. Les dénominations, les caractères, les représentations collectives, les systèmes mentaux qu'il leur a accolés, interloquent les lecteurs croates, serbes, monténégrins, bosniaques au premier chef par leur absence d'authenticité. Nonobstant, un écrivain utilise les matériaux, les ingrédients du réel pour rendre crédible l'univers enfanté par son imagination

⁶⁸ Patrick Besson, *Les Frères de la consolation* (Paris : Grasset, 1998), 143.

⁶⁹ *Ibid.*, 146–147.

⁷⁰ *Ibid.*



Mihailo Vojvodić

*Académie serbe des Sciences et des Arts
Belgrade*

La Serbie et la France Les relations économiques de 1896 à 1906

Les rapports franco-serbes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle sont marqués par une forte liaison économique. Poursuivant son développement économique et la construction du chemin de fer, la Serbie entra dans les arrangements des emprunts de l'étranger. En étudiant la question de l'endettement serbe on aborde le sujet des rivalités économiques et politiques entre la France, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie dans les Balkans au début du XX^e siècle.

Mots-clés : France, Serbie, relations économiques, banques parisiennes, emprunts, endettement, équipement de l'armée serbe

Dans les décennies qui ont suivi l'accession à l'autonomie en 1830, la Serbie a très lentement développé son appareil d'État. Elle n'était pas riche en institutions et son économie rudimentaire ne comptait que très peu d'entreprises. Ayant de faibles dépenses publiques, elle n'avait pas besoin de s'endetter. Les années suivantes, jusqu'aux guerres de libération de 1876 et 1878 furent calmes et n'ont pas de ce fait exigé d'efforts exceptionnels puisqu'il n'était pas nécessaire de passer des commandes d'armes en plus. Ainsi pendant plusieurs décennies les finances serbes ne furent pas en crise. Ce furent ces dernières guerres et les besoins supplémentaires en armement qui ont poussé la Serbie à contracter ses premiers emprunts à l'étranger.¹ La reconnaissance de l'indépendance en 1878 a pourtant entraîné un accroissement de l'activité et l'extension rapide de son administration. Par ailleurs, le respect de l'ensemble des obligations découlant des décisions du Congrès de Berlin, ont exigé l'investissements d'importantes ressources en ce qui

¹ Vukašin Petrović, « Državni dugovi Srbije » (Les dettes publiques de la Serbie), *Otadžbina* VII (1881) : 282–283 et « Pogled na naše zaduženje i otplatu državnoga duga » (Un regard sur notre endettement et l'amortissement de la dette publique), *Otadžbina*, XXV (1891) : 76–79.

concerne la construction des chemins de fer. En effet, la convention ferroviaire signée entre les représentants serbes et l'Empire austro-hongrois en 1878, prévoyait la construction, dans les années suivantes, d'un chemin de fer allant de Belgrade jusqu'à Niš où il se partagerait en deux branches, l'une vers Vranje dans la direction de Salonique et l'autre vers Pirot dans la direction de Sofia et Constantinople. Ceci a eu pour conséquence une augmentation des dépenses publiques que ni les exportations de produits agricoles ni les revenus fiscaux ne pouvaient couvrir. Les finances publiques devinrent déficitaires, et il fallut compter sur les emprunts de l'étranger dans la mesure où eux seuls pouvaient couvrir les besoins quotidiens du pays.

Le gouvernement serbe a pris en charge la difficile tâche de la construction des chemins de fer et du règlement des finances, avec à sa tête Milan Piroćanac (1880–1883) fondateur en novembre 1880 d'un groupe proche de la cour, représentant le noyau du futur Parti du Progrès, et gravitant autour de la revue *Videlo*. Il fit son premier pas en s'adressant à l'association bancaire de Paris, mieux connue sous le nom de *l'Association de l'union générale*, fondée par Eugène Bontoux en 1878. Cette institution, qui avait déjà développé des activités financières même en Autriche où elle avait fondé à Vienne la *Länderbank*, accepta de coopérer avec la Serbie. Le gouvernement serbe et celle-ci conclurent un contrat en février 1881 stipulant la contraction d'un emprunt en vue des travaux sur chemin de fer en question.² La construction et la concession de l'exploitation furent confiées à l'Association. L'Assemblée Nationale ayant accepté le contrat en avril 1881, il fut procédé à l'achat du matériel, et un autre emprunt, l'emprunt-loterie, fut en même temps contracté avec l'Association.³ Cependant, la grande crise économique et plus que tout financière, touchant l'Europe et la France fin 1881, a mené *l'Union générale* elle-même à la crise, et en janvier 1882 elle fit faillite. Le gouvernement serbe réagit immédiatement pour sortir de cette grave situation. L'aide vint d'une célèbre banque parisienne, le *Comptoir d'Es-*

² Les dates dans les dates sont mentionnées d'après le Calendrier grégorien tandis que celles dans les notes, qui représentent la date de l'apparition du document sont citées d'après le Calendrier julien.

³ Milorad Nedeljković, *Istorija srpskih državnih dugova* (Histoire des dettes publiques serbes) (Belgrade : Štamparija « Štampe » Steve M. Ivkovića i komp., 1909), 9–16, 33–56.

compte. À la tête d'un groupe de banquiers et d'hommes d'affaires, elle fonda *La Compagnie de Construction et d'Exploitation des Chemins de fer de l'État Serbe*, en avril 1882, et le contrat de construction des chemins de fer fut conclu sous des conditions favorables à la Serbie.⁴

Durant ces années, la Serbie a par ailleurs essayé de réorganiser ses finances, d'améliorer son système fiscal, d'introduire de nouvelles taxes et d'augmenter ses revenus. Ce fut le but non seulement de l'administration de Piroćanac, mais aussi celui de Nikola Hristić et Milutin Garašanin qui lui succédèrent. Cependant, la situation intérieure ainsi que des événements extérieurs ont causé une augmentation des dépenses que l'État a géré de manière difficile. La révolte du Parti radical à Timok (*Timočka buna*) en 1883 menant jusqu'au conflit armé entre le pouvoir et les insurgés, puis la complication des rapports avec la Bulgarie et la guerre serbo-bulgare en 1885, ont nécessité la mobilisation de ressources supplémentaires pour l'armement. Tout cela a eu pour conséquence une demande accrue de fonds. De ce fait le déficit budgétaire fut inévitable. Dans les débats menés à ce propos à l'Assemblée il était clair que les revenus publics étaient insuffisants, qu'ils étaient la cause du déficit et qu'il était indispensable d'avoir recours aux prêts. Ainsi, après l'emprunt contracté pour le chemin de fer et l'emprunt-loterie, la Serbie dût recourir à des nouveaux emprunts. La guerre contre la Bulgarie, la pression causée par les dettes flottantes et les déficits de 1884 et 1885, provoqués par les tensions économiques, ont contraint le gouvernement de contracter deux prêts auprès de la banque *Comptoir d'Escompte* et de la *Länderbank* d'un montant nominal de 40 millions impliquant. En contrepartie la Serbie a dû hypothéquer les revenus issus du monopole du tabac.⁵ Ce ne fut qu'un allègement éphémère des problèmes financiers. Seules les dettes flottantes s'élevaient déjà à plus de 30 millions de dinars dans la première moitié de l'année 1887, ainsi, au début de 1888,

⁴ *Ibid.*, 66–91.

⁵ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba o srpskim zajmovima od 9. avgusta 1876. god. do 11. januara 1899 Zbirka zakona* (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie : du 9 août 1876 jusqu'au 11 janvier 1899) (Belgrade : Ministarstvo finansija, Uprava državnih dugova, 1899), 297–308, 350–372 ; Dragana Gnjatović, *Stari državni dugovi. Prilog ekonomskoj i političkoj istoriji Srbije i Jugoslavije* (Les vieilles dettes publiques. Contribution à l'histoire économique et politique de la Serbie et de la Yougoslavie) (Belgrade : Ekonomski institut et Jugoslovenski pregled, 1991), 8–9 ; Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 97.

la Serbie a du contracter un nouvel emprunt avec le même consortium créancier.⁶

Pourtant, la banque *Comptoir d'Escompte* fit faillite en mars 1889, alors que des rentes des dettes du chemin de fer serbe ont été transmises à une banque allemande, *Berliner Handels-Gesellschaft* (BHG). Au début du juin, la Serbie rompit le contrat avec cette banque et elle reprit l'exploitation des chemins de fer. Mais d'après la proposition du gouvernement français, elle devait payer une indemnité aux Allemands.⁷ Les négociations ont été menées par le banquier parisien Hoskier. Etant donné que le dédommagement exigeait un nouvel emprunt, le gouvernement serbe de Sava Grujić l'a contracté avec la Banque Nationale ainsi qu'avec Hoskier qui était en même temps le représentant d'un groupe bancaire. Ce nouveau prêt (dit *la rente ferroviaire*) était d'un montant nominal de plus de 20 millions de dinars en or. Dans la première moitié du décembre 1889, la Serbie a repris le contrôle sur le monopole du sel, et ensuite, à la fin de l'année suivante, pour rembourser une banque anglo-autrichienne, elle a pris un autre prêt de Hoskier, de *Berliner Commerzbank* et de *Länderbank* dont le montant était de 6 millions. Elle l'amortissait essentiellement par des revenus du monopole du sel.⁸

Les deux derniers emprunts que la Serbie a contractés par l'intermédiaire des banques parisiennes, étaient inspirés par le Parti radical de Serbie qui est venu au pouvoir en 1889, après la proclamation de la nouvelle Constitution. Le roi Milan abdiqua alors, quitta le pays, et au nom du roi Alexandre Obrenović [Alexandre Obrenovitch], encore mineur, régnait la Régence. Il semblait que cela fut le début d'une vie politique beaucoup plus libérale. Les Radicaux faisaient de grands efforts pour régler au plus vite la situation économique, dont s'est occupé le très compétent Ministre des finances, Mihailo Vujić. Tout cela demandait beaucoup de temps, tandis que les dettes qui ne pouvaient pas être payées venaient à échéance. Avec l'arrivée du Parti libéral au pouvoir en août 1892, les conflits politiques se sont aggravés, ainsi que la situation

⁶ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba o srpskim zajmovima*, (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie), 481–491.

⁷ Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 137–138.

⁸ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba o srpskim zajmovima*, (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie), 526–534, 545–565, 569–583.

économique. Il semblait qu'ils ne se sont pas beaucoup préoccupés des finances, tandis que les dettes permanentes et flottantes s'étaient accumulées. Lorsque en avril 1893 était constitué le gouvernement du Parti radical avec Lazar Dokić en tête, Mihailo Vujić était à nouveau nommé Ministre des finances. Il a hérité une situation beaucoup plus difficile que celle qui du novembre 1891 lorsqu'il avait quitté le Ministère des Finances. Seulement le montant des dettes flottantes s'élevait à 35 millions de dinars serbes. Vujić est venu à l'idée d'unifier et de convertir toutes les dettes précédentes, mais il ne pouvait pas faire grand-chose sur ce plan, puisque ce gouvernement n'a duré que quelques mois. D'après le contrat conclu en août 1893, il n'a réussi que d'obtenir 18 millions de dinars de *la Banque ottomane*, de *Berliner Commerzbank* et de *Länderbank* qui étaient surtout utilisés pour couvrir des dettes flottantes, et au même temps, il a eu un petit emprunt de 8 millions de sources nominales pour les besoins de la Direction ferroviaire.⁹

En Serbie, pourtant, on parlait de plus en plus du besoin d'unifier et de convertir les dettes précédentes. Les représentants de tous les partis parlaient de cette idée. Le coup d'état d'Alexandre Obrenović en 1893 et 1894, a donné l'occasion aux hommes politiques proches de la cour royale de montrer leurs compétences dans la gestion des affaires politiques et économiques. Vu qu'ils avaient devant eux une situation difficile causée par le manque de l'argent, ils étaient conscients qu'il fallait travailler davantage dans le domaine d'amélioration des finances serbes. Un grand nombre des emprunts contracté dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix du XIX^e siècle, ainsi que des prêts temporaires qui se succédaient, ont amené le pays jusqu'au point de la plus grande insolvabilité. Il n'y avait pas d'argent ni pour payer des annuités ni pour couvrir des dépenses publiques. Le déficit budgétaire pour l'année 1894 était très élevé, et seulement les dettes temporaires étaient de 40 millions de dinars. Dans une telle situation, vu qu'il fallait absolument trouver des ressources, on a décidé de convertir et d'unifier les dettes. Le gouvernement de Nikola Hristić (1894–1895) s'est adressé aux banques françaises et allemandes. Deux banques qui formaient une sorte de consortium et qui avaient déjà collaboré sur le plan de l'octroi de l'emprunt à la Serbie en 1893, étaient prêtes de conclure un nouveau contrat avec la Serbie :

⁹ Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 150–153, 160 ; Dragana Gnjatović, *op. cit.*, 62.

la *Banque ottomane*, très connue en France, avec l'administrateur Naville en tête, et *Berliner Commerzbank* d'Allemagne. Il était évident que les deux pays concurrents, la France et l'Allemagne, montrant de l'intérêt économique pour la Serbie, étaient prêts de coopérer. En décembre 1894, le gouvernement de Hristić a conclu un contrat préliminaire avec la *Banque ottomane*, *Berliner Commerzbank* et *Länderbank* qui prévoyait la fusion de tous les précédents emprunts serbes de 5% dans un seul de 4% d'intérêt.¹⁰

L'accord définitif entre ces banques et le gouvernement serbe a été conclu à Karlsbad le 2 juillet 1895 et il demeure connu sous le nom de l'arrangement de Karlsbad.¹¹ Il prévoyait d'unir la majorité des précédents emprunts serbes dans un seul dont le montant était de 310 543 775 dinars ; la Serbie avait le droit d'émission d'un emprunt de 4% dont le montant nominal était de 355 292 000 francs et ainsi après le remboursement des anciens créanciers, il lui restait une somme pour l'augmentation de l'encaisse du trésor. La dette consolidée a été garantie par la totalité des monopoles d'Etat. Les ressources serbes les plus importantes devaient ainsi être mises entre les mains des étrangers, tandis que le trésor public serbe ne se finançait que par des impôts et des revenus directs. D'après cet arrangement il était prévu de constituer le Conseil de l'Administration autonome des Monopoles qui devait gérer les ressources et les monopoles cédés. Il était constitué de deux membres étrangers, représentants des créanciers ce qui pouvait être qualifié comme une sorte de contrôle des finances serbes.¹²

L'Arrangement de Karlsbad qui devait être la base du futur règlement des finances serbes, était très lourd pour la Serbie. Lorsque le public serbe a appris ses clauses, des critiques négatives et des condamnations étaient nombreuses. On pouvait entendre des remarques telles que c'étaient des conditions banqueroutières de la conversion, qu'il s'agissait du tutorat des étrangers etc. Le roi Alexandre Obrenović était conscient que le gouvernement actuel n'était pas si fort d'assurer l'adoption de cet arrangement à l'Assemblée Nationale. C'est la raison pour laquelle en

¹⁰ Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 157 ; Dragana Gnjatović, *op. cit.*, 70–71.

¹¹ *Zbirka zakona, uredba i pogodaba o srpskim zajmovima* (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie), 605–616.

¹² Raymond Poidevin, « Les intérêts financiers français et allemands en Serbie de 1895 à 1914 », *Revue historique* CCXXXII (1964) : 51.

juillet 1895 il a donné l'occasion à l'un des leaders du Parti progressiste (*Napredna stranka*), Stojan Novaković, dont le parti avait la majorité dans l'Assemblée Nationale, de former le gouvernement. Grâce à cela le gouvernement de Novaković a accepté l'arrangement de Karlsbad sous le nom de la *Loi de la conversion des dettes publiques*.¹³

Pourtant la situation économique en Serbie ne s'est pas améliorée. Bien que les créanciers aient permis à la Serbie de réaliser un nouvel emprunt dont le montant dépassait la somme des endettements antérieurs, ils n'ont pas pris en charge de réaliser sur le marché la différence entre les anciennes rentes et le montant de nouvel emprunt. Le gouvernement serbe s'efforcerait en vain de placer ces rentes restées dans sa possession. La réduction de l'intérêt de 5 à 4 %, obtenue par cet arrangement a provoqué le mécontentement des créanciers surtout en France. En outre, on y menait une campagne contre cet emprunt de 4%. C'est surtout le groupe bancaire de Hoskier qui s'opposait à cet arrangement. Les protestations s'étaient un peu calmées après que Hoskier ait reçu une certaine compensation, mais même après cela des responsables n'ont pas donné l'autorisation qui aurait permis la cotation en bourse. C'est pour cela que le marché était clos pour les rentes serbes.¹⁴ D'autre part selon les décisions de l'arrangement de Karlsbad les créanciers n'avaient pas l'obligation d'assurer auprès de leurs gouvernements la cote en bourse.

Le problème majeur de la Serbie était que l'emprunt converti ne comprenait pas des prêts temporaires. C'était un poids lourd pour le pays. En novembre 1895, Stojan Novaković en pointant sur ce fait, a ex-

¹³ *Zbirka zakona, uredaba i pogodaba o srpskim zajmovima* (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie), 605–616 ; Stojan Novaković, *Dvadeset godina ustavne politike u Srbiji. Istorijsko-memoarske zapiske o tom vremenu i o postanju i praktikovanju ustava od 1888. i 1901* (Vingt ans de la politique constitutionnelle en Serbie. Les notes historiques et de mémoire relatifs à l'époque et la formation et la pratique de la Constitution de 1888 et 1901) (Belgrade : S. B. Cvijanović 1908), 120–148 ; Nikola Krstić, *Dnevnik. Javni život IV*, (14. januar 1888 – 20. avgust 1896) (Journal. La vie publique IV, du 14 janvier 1888 jusqu'au 20 août 1896), (éd. Miloš Jagodić) (Belgrade : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 2007), 250–258 ; *Karlsbadski aranžman i strana kontrola u Srbiji* (L'arrangement de Karlsbad et le contrôle étranger en Serbie) (Belgrade, s.n., 1908) ; Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 162–192 ; Slobodan Jovanović, *Vlada Aleksandra Obrenovića*, t. I : 1889–1897 (Le règne d'Alexandre Obrenović, I : 1889–1897) (Belgrade : Geca Kon, 1929), 315–318.

¹⁴ Milorad Nedeljković *op. cit.*, 195 ; Dragana Gnjatović, *op. cit.*, 76.

pliqué aux ministres serbes à l'étranger le besoin de contracter un nouvel emprunt.¹⁵ Le côté favorable était qu'en France la campagne contre l'emprunt converti s'était apaisée, alors qu'on parlait même de la possibilité d'obtenir les cotes ce qui était surtout important pour les rentes restées à la disposition de la Serbie. À ce propos, en avril 1896, le gouvernement de Novaković a réussi à conclure le contrat avec un groupe des banques françaises (*la Banque ottomane, la Banque parisienne, Hoskier et Comp.*, etc.) selon lequel les rentes de l'emprunt converti en possession du gouvernement serbe, étaient cédées aux banques mentionnées pour qu'elles les placent à la bourse de Paris, de Berlin, de Londres et de Bruxelles.¹⁶ Il s'agissait des rentes dont le montant était d'environ de 70 millions de dinars. Les conditions n'étaient pas favorables parce que les rentes ont été acceptées selon le taux de change de 66%. En mai 1896, on a réalisé que 16 millions, et cela en deux mensualités ce qui n'effaçait qu'une petite partie des dettes temporaires. Ainsi les banques n'ont accompli qu'une partie de leurs obligations. En effet, la réalisation du contrat dépendait d'obtention de la cote à la bourse de Paris, et c'était au gouvernement serbe de se mettre d'accord avec le gouvernement français. C'est pour cette raison que les créanciers pouvaient faire pression sur la Serbie. En conséquence, les difficultés financières perduraient en Serbie.

Le gouvernement de Djordje Simić qui succéda à l'administration de Novaković en décembre 1896 continua de lutter contre les problèmes financiers.¹⁷ Le cabinet de Vladan Djordjević, constitué en octobre 1897, était confronté à la même situation. Il y avait encore beaucoup de dettes flottantes et l'on devait encore emprunter de l'argent pour

¹⁵ Archive de la Serbie (AS), Belgrade, Ministère des Affaires étrangères (MID), Département politique (PO), 1895, fasc. V, dos. I, Conf. N° 1527, Novaković aux envoyés serbes (circulaire), Belgrade, le 16 novembre 1895.

¹⁶ *Ibid.*, Conf. M° 464, Novaković à Milutin Garašanin (l'envoyé à Paris), Belgrade, le 6 mars 1896 ; *ibid.*, Conf. N° 607, Milutin Garašanin à St. Novaković, Paris, le 26 mars 1896 ; *ibid.*, Conf. N° 635, Garašanin et Popović (Ministre des finances) à Novaković, Paris, le 30 mars 1896 ; *Zbirka zakona, uredaba i pogodaba o srpskim zajmovima* (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie), 630–637 ; *Karlsbadski aranžman i strana kontrola u Srbiji* (L'arrangement de Karlsbad et le contrôle étranger en Serbie), 50.

¹⁷ AS, Belgrade, Memoari Djordja Simića, « Moje drugo ministrowanje » (rukopis) (Mémoires de Djordje Simić, « Mon deuxième ministère » (manuscrit), 152–154, 213, 238, 241, 250, 257.

faire régler diverses affaires courantes. D'un côté il fallait améliorer la situation économique et de l'autre il n'y avait pas assez d'argent pour des salaires et des pensions. Au cours des années 1898–1899, le cabinet de Djordjević a pris quelques prêts intérieurs, et peu après deux emprunts à l'étranger, l'un auprès d'une certaine banque de Londres et l'autre dans l'agence d'une banque parisienne à Londres.¹⁸ Il utilisait également les rentes des emprunts convertis qu'il mettait séparément en gage pour des divers prêts. Finalement, il a conclu un prêt avec *l'Union Bank de Vienne* (dit l'emprunt d'exploitation). La loi sur ce prêt était adoptée en janvier 1899.¹⁹ Etant donné que le cabinet de Djordjević inclinait vers Vienne, les voix couraient que s'était surtout les ministres austro-hongrois Kállay et Gołuchowski qui s'étaient engagés en faveur de cet emprunt. Concernant ce prêt, la Serbie devait mettre en gage, comme garantie, ses revenus ferroviaires ce qui a provoqué des protestations des créanciers signataires de l'arrangement de Karlsbad.²⁰

Le gouvernement de Djordjević n'a fait aucun progrès à la bourse parisienne concernant les rentes de l'emprunt converti. Proche à la cour royale d'Obrenović et surtout bénéficiant de la confiance du roi Milan, qui était revenu en Serbie et devenu le commandant d'armée, le gouvernement n'avait pas de sympathie ni de Paris ni de Saint Pétersbourg. En plus, on estimait qu'il était prête à exaucer les souhaits du roi Milan concernant les dépenses pour l'armement et l'équipement de l'armée ce qui était vu avec méfiance en France et en Russie. Il était bien connu que la Russie pouvait influencer soit positivement soit négativement son allié français sur maintes de questions. Dans ce cas, le roi Milan était la personne que l'on regardait en Russie avec soupçon et mécontentement.

En février 1900, Stojan Novaković, ancien envoyé à Constantinople, a été nommé ministre serbe à Paris par le décret du roi Alexandre Obrenović. Il y avait plusieurs raisons pour une telle décision, mais la plus importante était qu'il s'agissait d'une personne respectée en Russie et comme le Premier ministre serbe de 1895 à 1896, il avait déjà essayé d'améliorer des relations officielles entre la Serbie et la Russie. On estimait qu'on pouvait grâce à son engagement à Paris de nouveau

¹⁸ Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 206–224.

¹⁹ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba o srpskim zajmovima* (Recueil des lois, traités et conventions relatifs aux emprunts du Royaume de Serbie), 658–660.

²⁰ Raymond Poidevin, *op. cit.*, 53 ; Dragana Gnjatović, *op. cit.*, 85–86.

ouvrir la question des rentes de l'emprunt converti. Autant qu'ancien Premier ministre serbe, Novaković avait facilité l'adoption de l'arrangement de Karlsbad à l'Assemblée Nationale de Serbie, et l'émission d'un nouvel emprunt, ainsi que la création de l'administration autonome des monopoles dans laquelle figurait le représentant de *la Banque ottomane* qui possédait un certain nombre des rentes d'État. À Paris, il devait entre autre assurer l'augmentation du taux des rentes de l'emprunt serbe c'est-à-dire de satisfaire les exigences serbes sans pour autant aliéner les créanciers. Le fait qu'il fut l'homme de confiance de Russie ne pouvait qu'agrandir sa réputation dans le milieu bancaire à Paris.

La première mission de Novaković à Paris, où il est arrivé en avril 1900, était d'assurer un meilleur placement des titres serbes au marché monétaire parisien. La Serbie payait régulièrement des intérêts de l'emprunt de 1895 mais un grand nombre de ses titres n'étaient pas vendues. Lors des pourparlers avec Naville, l'administrateur de *la Banque ottomane*, il fut conclu que les causes de cette situation sont de nature politique. Naville, tenta de se justifier en expliquant que le principal obstacle résidait dans le fait que les titres n'avaient pas de cote, et qu'en conséquence ils s'échangeaient en transaction privée empêchant ainsi le placement des nouveaux titres. Selon Naville, la Serbie devait améliorer ses rapports avec la Russie pour obtenir une meilleure position à la Bourse de Paris. Il a nota comme condition aggravante le fait que les milieux financiers à Paris n'étaient pas prêts d'emprunter de l'argent à la Serbie étant donné son intention de le dépenser pour l'armement et l'équipement de l'armée selon les vœux du roi Milan. Novaković a également reçu quelques indications selon lesquelles il pouvait y avoir du changement dans des conditions de la future réalisation de l'emprunt. On lui a dit alors que les Français craignaient la situation politique en Serbie, et que le mauvais état des rapports entre la Serbie et la Russie pourraient avoir des conséquences négatives sur les relations franco-serbes. Ainsi les discussions de Novaković avec des banquiers parisiens avaient plus pour sujet la politique que les finances. On discutait peu de l'obtention de la cote en bourse parisienne.²¹

²¹ Mihailo Vojvodić, « Stojan Novaković kao srpski poslanik u Parizu » (Stojan Novaković à titre d'envoyé serbe à Paris), dans *Spomenica Milana Vasića*, II, (Banja Luka : Akademija nauka i umjetnosti Republike Srpske, 2005), série Spomenice, II 313–315.

En octobre 1900 Novaković a quitté Paris pour prendre le poste de ministre serbe à Saint Pétersbourg. En se mariant en été 1900 avec une dame de la cour, Draga Mašin, le roi Alexandre Obrenović a voulu obtenir le soutien de la Russie, alors il lui semblait que Novaković pourrait l'aider à gagner la confiance de l'alliée slave. Le nouveau cabinet d'Aleksa Jovanović a désigné Mihailo Vujić pour le poste de ministre à Paris. Cet économiste réputé a du continuer à Paris le travail de Stojan Novaković concernant les questions financières. On croyait qu'il allait par sa capacité et son engagement être utile à la Serbie. Sa mission principale était de continuer les discussions là où Novaković les a interrompus, donc d'assurer le soutien financier de la France. Auparavant c'était une tâche difficile parce que la France en tant que qu'alliée de la Russie évitait les relations financières avec la Serbie. Vu qu'avec la chute du gouvernement de Vladan Djordjević, les rapports entre la Serbie et la Russie se sont améliorés, on estimait qu'il fallait profiter de la nouvelle situation. Le fait que Novaković est devenu le ministre à Saint Pétersbourg était une circonstance favorable parce qu'on croyait qu'il pouvait exercer la plus grande influence sur le gouvernement russe pour qu'il incite la France d'être plus sensible aux demandes serbes. Lors des négociations qui ont duré jusqu'au printemps 1901, Mihailo Vujić a poursuivi les efforts de Stojan Novaković dans le but d'obtenir la cote des rentes monétaires serbe à la Bourse de Paris, ce que son précurseur n'a pas réussi à faire.

Tout s'est bien terminé parce qu'on ressentait un climat plus favorable dans les cercles financiers de Paris. C'était en partie grâce à une meilleure humeur de Hoskier et de son groupe après qu'il ait reçu le dédommagement. Les banques parisiennes, avant tout *la Banque ottomane*, se sont engagées de vendre les obligations serbes dont le montant était de 39 millions ce qui représentait le reste de la somme de 70 millions prévue par le contrat d'avril 1896 au taux de 68%. Cela a été conclu après que le Ministre des Finances Rouvier et le Premier ministre Delcassé aient donné leur accord. Bien évidemment, la partie serbe a accepté leur condition selon laquelle l'un des représentants dans le Conseil de l'Administration autonome des Monopoles devait être la personne nommée par le gouvernement français ce qui renforçait le contrôle des étrangers sur les finances serbes. L'annonce officielle de l'issue positive est arrivée à Belgrade en avril 1901, et peu

avant Mihailo Vujić est devenu le Premier ministre et le Ministre des Affaires étrangères.²² On pouvait considérer cela comme la première réussite de son administration.

Pour une solide gestion de la politique d'État comme Vujić et son cabinet l'ont envisagé, il fallait avoir des bonnes finances, et avant tout un budget positif. L'emprunt accordé à Paris en 1901 c'est montré comme une mesure temporaire et insuffisante. Même les essais avec une politique d'exportation des ressources du pays plus active n'ont pas donné des résultats. À la fin de 1901 et au début de 1902 les finances serbes étaient en crise. Certains projets financiers ont été presque irréalisables. La totalité des dettes publiques s'élevait à plus de 34 millions. Les revenus fiscaux étaient loin de pouvoir couvrir des dépenses. La plupart des dettes antérieures n'ont pas été couvertes et surtout les achats des armes pendant le gouvernement de Djordjević. Même les emprunts à court terme ont été presque inutiles tel que celui qui a été pris auprès de *La Société Orientale* à Paris.²³ D'autre part le manque des revenus empêchait le fonctionnement au quotidien du pays. Il n'y avait pas suffisamment d'argent ni pour les salaires ni pour les pensions. Les conditions les plus difficiles étaient dans l'armée. Beaucoup d'officiers et de fonctionnaires n'ont reçu aucun salaire pendant des mois. Au printemps 1902, le cabinet de Vujić a uniquement réalisé le reste de l'ancien emprunt de 4% et ainsi, il s'est imposé comme devoir d'obtenir un nouveau prêt non seulement pour se débarrasser des vieilles dettes publiques mais aussi pour couvrir des futurs dépenses de l'État. Il songeait à donner comme garantie des suppléments des revenus des monopoles mises en gage.

Les négociations avec Hoskier et quelques autres banquiers parisiens menées au nom du gouvernement serbe par le Ministre des Finances Mihailo Popović en mars 1902, n'ont pas eu de succès. À sa demande d'un emprunt de 60 millions de dinars, les banquiers ont imposé de telles conditions que le gouvernement serbe n'a pas pu accepter et alors, au début de mars, il a démissionné. Le nouveau Ministre

²² AS, MID, PO, 1902, fasc. III, dos. I, Conf. N° 255, Vujić à Jovanović, Paris, le 24 janvier 1901 ; *ibid.*, Conf. N° 911, Banque ottomane à Mihailo Vujić, Paris, le 18 avril 1901 ; Slobodan Jovanović, *Vlada Aleksandra Obrenovića*, t. II (Le règne d'Alexandre Obrenović, t. II), 188 ; Raymond Poidevin, *op.cit.*, 52.

²³ Milorad Nedeljković, *op.cit.*, 248.

des Finances Milovan Milovanović a renouvelé les négociations avec les mêmes banques et il les a achevées en mai. Les banques ont accordé l'emprunt de 60 millions avec un taux de 77% et avec 5% d'intérêt mais sans obligations de le réaliser. En plus elles ont demandé comme garantie les suppléments des monopoles mises en gage et des parties des revenus ferroviaires qui n'ont pas encore été utilisés, tandis que les frais d'émission et de cotisation des rentes seraient couverts par les Serbes. Cependant l'Assemblée a rejeté ces conditions en les jugeant très lourdes et Milovanović a lui-aussi démissionné en mai. Mihailo Popović est à nouveau devenu le Ministre des Finances. Il a immédiatement continué des négociations et il les a achevées avec le succès le 23 juillet. Un emprunt de 60 millions a été conclu sous des conditions acceptables. L'Assemblée Nationale l'a ratifié le 5 août et le roi Alexandre Obrenović l'a confirmé le 8 août. Par cette loi sur l'emprunt public le gouvernement serbe avait comme devoir de faire le suivant : dans le but de payement de toutes les dettes extérieures et intérieures elle pouvait emprunter 60 millions de dinars en or ; l'emprunt devait être payé dans un délais de 50 ans ; les rentes de l'emprunt seraient données aux banques signataires du contrat ; le gouvernement prendrait en charge l'obtention de la cote officielle en bourses désignées par des banques soussignées ; toutes les affaires concernant l'emprunt seraient confiées au Conseil de l'Administration autonome des Monopoles.²⁴

Au moment où il fallait signer le contrat de l'emprunt définitif à Paris le 5 septembre 1902 les obstacles imprévus ont apparu entre les représentants du gouvernement serbe et le Syndicat chargé de l'emprunt, concernant les conditions qu'il fallait remplir. Au dernier moment le Syndicat a décidé d'imposer des nouvelles conditions et il a refusé d'accorder à la Serbie un avant-payement temporaire. Il a

²⁴ *Stenografske beleške o radu redovne Narodne Skupštine za 1902. godinu* (Les notes sténographiques du travail de l'Assemblée nationale en 1902) (Belgrade, s. n., 1902), 15–17, 45–64 ; *Zbornik zakona i uredaba u Kraljevini Srbiji izdatih od 1. januara 1902. do kraja iste godine* (Recueil des lois et règlements au Royaume de Serbie proclamés du 1 janvier 1902 jusqu'à la fin de l'année), vol. 57 (Belgrade : Izdanje i štampa Kraljevsko-srpske štamparije, 1904), 471–475 ; AS, MID, PO, 1906, fasc. II, dos. III, Conf. N° 1355, Cirkular ministra inostranih dela Srbije (Circulaire du ministre des Affaires étrangères), Belgrade, le 23 juillet 1902 ; Slobodan Jovanović, *Vlada Aleksandra Obrenovića*, t. II (Le règne d'Alexandre Obrenović, t. II), 246–247 ; Dragana Gnjatović, *op. cit.*, 86.

demandé premièrement que la Serbie obtient de la cote à la Bourse de Paris ce qui ne dépendait que de la bonne volonté du gouvernement français. Ce gouvernement a cependant imposé comme condition d'obtention de la cote de permettre aux représentants étrangers dans le Conseil de l'Administration autonome des Monopoles d'avoir le droit de veto par lequel ils pourraient bloquer la prise de toutes décisions.²⁵ Les Serbes ont considéré que les banquiers avaient bien réussi à convaincre le Ministre des Finances français de trouver la solution des cotes en les rattachant à des telles conditions qui permettraient le contrôle complet du gouvernement français sur des finances serbes. Il était évident qu'en Serbie cela n'allait pas être accepté ce qui rendrait la ratification de cet accord impossible.

Le seul espoir était de demander de l'aide à la Russie. Le ministre serbe à Saint Pétersbourg, Stojan Novaković, avait comme devoir de suivre attentivement les négociations menées à Paris. Lors de ses entretiens fréquents avec des fonctionnaires russes, il voulait les tenir au courant du développement de l'affaire. Pendant le séjour de Hoskier en avril de cette année à Saint Pétersbourg, Novaković a signalé à Belgrade qu'il avait fait « tout ce qu'il fallait » auprès du gouvernement russe.²⁶ En mai il s'est adressé directement au Ministre des Affaires étrangères Lambsdorf avec la demande de soutenir l'emprunt serbe ; celui-ci lui a promis qu'il s'adresserait personnellement au Ministre des Affaires étrangères français.²⁷ Il transmettait en urgence à Belgrade les informations qu'il recevait du gouvernement russe sur le comportement du gouvernement français, en ajoutant qu'il est convaincu que la Russie contribuerait à leur achèvement efficace. Il était entre autres l'un des premiers qui a remercié Lambsdorf au nom de la Serbie pour la bonne collaboration à Paris.

Pourtant, un tour imprévisible a eu lieu le 5 septembre, lors de la signature du contrat mentionné, à cause des nouvelles conditions imposées par des banquiers parisiens. Novaković a été obligé de s'engager activement auprès du gouvernement russe pour qu'il intervienne

²⁵ Milorad Nedeljković, *op. cit.*, 256.

²⁶ AS, MID, PO, 1906, fasc. II, dos. III, Conf. n° 648, Novaković au Ministère des Affaires étrangères, Saint Pétersbourg, le 30 mars 1902.

²⁷ *Ibid.*, Conf. N° 886, Novaković au Ministère des Affaires étrangères, Saint Pétersbourg, le 5 mai 1902.

auprès du gouvernement français afin d'obtenir la cote à la Bourse de Paris pour le nouvel emprunt serbe. Le 9 septembre, le gouvernement russe a répondu à sa note en disant que l'envoyé russe à Paris, Narichkin, a présenté le point de vue de son gouvernement au Ministre des Affaires étrangères, Delcassé et que celui-ci a exprimé sa volonté ferme de soutenir les exigences serbes.²⁸ Pourtant, Novaković avait l'impression qu'il fallait davantage expliquer au gouvernement russe les événements complexes qui s'étaient déroulés à Paris autour du contrat. Alors, par une note de 26 septembre, il tenait à éclaircir d'une manière évidente et persuasive au Ministère des Affaires étrangères russe tout ce qui s'était passé au moment de la signature et surtout les conditions imposées par des banquiers et le Ministère des Finances français. Novaković a souligné quelques points essentielles qu'il fallait signaler aux Français et qui étaient : la Serbie payait au fur et à mesure ses dettes envers les créiteurs ; donner le droit de veto aux représentants étrangers dans le Conseil de l'Administration autonome des Monopoles serait contraire à la dignité d'un pays souverain et l'Assemblée ne pourrait pas l'accepter ; le Conseil de l'Administration autonome des Monopoles s'est montré comme étant la garantie la plus sûre du remboursement de l'emprunt serbe, et cette nouvelle demande du gouvernement français mettait en péril son existence ; il n'y aurait en Serbie aucun gouvernement et aucune Assemblée qui accepterait cette demande ; le comportement du gouvernement français empêchait la Serbie de régler ses finances ce qui pouvait mener à sa « destruction intérieure » avec des conséquences inimaginables.²⁹

L'activité de Novaković auprès du gouvernement russe dont le but était d'acquiescer le soutien moral à la Serbie au sujet de l'emprunt a eu de l'effet. La Russie a soutenu les demandes serbes. À la moitié d'octobre, dans sa lettre personnelle, Delcassé assurait Lambsdorf qu'il faisait tout pour aider les Serbes, d'où on pouvait conclure que toute

²⁸ *Ibid.*, Conf. N° 1602, Novaković à Vujić, Saint Pétersbourg, le 10 septembre 1902 (la réponse du gouvernement russe à Nedeljković, ci-jointe).

²⁹ *Ibid.*, Conf. N° 1626, Novaković à Vujić, Saint Pétersbourg, le 15 septembre 1902 (la note de Stojan Novaković donnée au Premier département du Ministère des Affaires étrangères russe, ci-jointe).

cette affaire aurait un épilogue positif.³⁰ Vers la fin d'octobre, Mihailo Vujčić, l'ancien représentant du gouvernement, et conseiller d'État à l'époque, est arrivé à Paris, envoyé par le cabinet Velimirović en tant que délégué pour essayer de résoudre le problème de la cotation en bourse. L'émissaire russe, Narichkin le soutenait sur ce point.³¹ La mission de Vujčić s'est achevée avec succès, ce qui était évident par l'acte que le ministre Delcassé lui a adressé le 22 novembre. Le gouvernement français a autorisé la cote de l'emprunt serbe de 60 millions à la Bourse de Paris.³² Toutes les exigences précédentes ont été réduites à seulement deux : de déterminer à nouveau des lois et des contrats et de les respecter ; le paiement des dettes temporaires se fait soit par la Banque nationale soit par le Conseil de l'Administration autonome des Monopoles ; pour assurer un meilleur contrôle du Conseil de l'Administration autonome des Monopoles, le Ministre des Finances Rouvier a exigé que toutes ses résolutions soient traduites en français et présentées au délégué des créanciers français.³³ Puisque le contrat de l'emprunt est ainsi définitivement entré en vigueur, il n'existait aucun obstacle à ce que les créanciers ne permettent à la Serbie de disposer de l'emprunt prévu. La souscription a commencé en février 1903, et peu après le gouvernement serbe a reçu la majorité de l'emprunt. Ainsi le problème des dettes flottantes qui tourmentait longtemps la Serbie a été définitivement résolu.

Le Coup d'État de mai 1903, a eu pour conséquence non seulement le changement de dynastie, du parti au pouvoir mais aussi de la politique étrangère de la Serbie. En se tournant vers la Russie et en utilisant une rhétorique plus forte en ce qui concerne ces objectifs nationaux, la Serbie a altéré ses rapports avec la Monarchie austro-hongroise. Vu qu'on parlait beaucoup de la réorganisation de l'armée

³⁰ *Ibid.*, Conf. N° 1704, Novaković à Vujčić, Saint Pétersbourg, le 2 octobre 1902.

³¹ *Ibid.*, Conf. N° 1772, Novaković au Ministère des Affaires étrangères, Saint Pétersbourg, le 17 octobre 1902 ; *ibid.*, Conf. N° 1790, Novaković à Antonić (ministre des Affaires étrangères), Saint Pétersbourg, le 18 octobre 1902 (la copie de la note du gouvernement russe à Novaković, ci-jointe).

³² Raymond Poidevin, *op. cit.*, 54.

³³ AS, MID, PO, 1906, fasc. II, dos. III, Conf. N° 1930, Vujčić au ministre des Affaires étrangères, Belgrade, le 12 novembre 1902.

ainsi que de l'équipements militaires, on les mettait de plus en plus en rapport avec la nécessité de nouveaux emprunts. Pour la France, qui a donné le plus de crédits à la Serbie, mais aussi pour quelques autres pays, leur participation dans les affaires financières serbes avait une importance non seulement économique mais aussi politique. La rivalité entre les divers milieux bancaires et ceux de l'industrie militaire s'aggravait de plus en plus, ce qu'on apercevait lors des nouvelles demandes serbe de l'emprunt.³⁴

Au printemps de l'année 1904, la Serbie a commencé la modernisation de l'armement. Le cabinet de Sava Grujić a pensé s'endetter d'environ 30 millions dont une somme de 20 millions serait dépensée pour l'achat des armes et le reste, entre autre, pour la construction des nouvelles communications ferroviaires. Pourtant, *la Banque ottomane* n'était pas prête à y participer. Il y avait un grand nombre de rentes serbes aux marchés monétaires français, ainsi dans leur Ministère des Finances on a considéré qu'il fallait attendre avec un nouvel emprunt. Une banque allemande (*Dresdner Bank*) liée au géant industriel Krupf, voulait donner à la Serbie un emprunt même d'un montant de 60 millions, mais sous la condition que les armes et le matériaux pour la construction du chemin de fer soient commandés d'Allemagne.³⁵ Comme cela augmentait la présence allemande en Serbie, les banques françaises ont immédiatement réagi en proposant de participer elles-mêmes dans l'emprunt. *La Banque ottomane*, la banque de Hosquier et deux banques allemandes se sont arrangées de partager des affaires et des livraisons, ainsi que se soit une entreprise franco-allemande qui construirait le réseau ferroviaire en Serbie. Selon l'avis d'un auteur, c'était le meilleur exemple de la collaboration franco-allemande en Serbie.³⁶ Pourtant dans la presse austro-hongroise on entendait des commentaires négatifs concernant cet accord. L'emprunt n'a pas été réalisé parce que l'Assemblée Nationale serbe ne l'a pas ratifié. Ni le

³⁴ Raymond Poidevin, *op. cit.*, 55.

³⁵ Ljiljana Aleksić, « Rad srpske vlade na zajmu 1904–1906. godine » (Le travail du gouvernement serbe relatif à l'emprunt de 1904 jusqu'à 1906), *Istorija XX veka* IV (1962) : 141–166 ; Kosta Stojanović, *Govori i rasprave političko-ekonomske* (Discours et polémiques politiques et économiques), I (Belgrade : Geca Kon, 1910), 28–29.

³⁶ Raymond Poidevin, *op. cit.*, 56.

second essai de la Serbie d'obtenir l'emprunt, en mai 1905, n'a pas eu de résultats. La Serbie a alors conclu le contrat avec *la Banque ottomane*, *Berliner Commerzbank* et une banque autrichienne qui a été liée à l'entreprise Škoda, fabriquant des armes. Il était prévu que la Serbie dépense pour l'armement, dans les pays d'origine des banques, le pourcentage proportionnel à leur participation dans l'emprunt. Par exemple, la France en avait le plus, c'est à dire 40 %. Cela signifiait une concurrence plus rigoureuse entre les pays fabricants des armes. Cette fois encore, la presse austro-hongroise a durement réagi. Cependant l'Assemblée Nationale de Serbie a rejeté la proposition de l'emprunt. En novembre 1905, la Serbie a conclu le contrat avec un groupe austro-allemand où la banque autrichienne *Union Bank* avait le rôle le plus important tandis qu'une banque française n'avait qu'une part minoritaire (7%). Mais, même ce contrat n'est jamais entré en vigueur.³⁷

Dès le début de l'année 1906, on ressentait de plus en plus l'effort de l'Allemagne et de la Monarchie austro-hongroise de recevoir les commandes des armes de la Serbie. Des fortes attaques parvenaient de ces pays vis-à-vis de la France, tandis que de l'autre côté la Monarchie austro-hongroise faisait pression sur la Serbie en rendant difficile la signature du contrat commercial ce qui ouvrait la voie à leur grand conflit dans le futur. Dans une telle atmosphère même le consortium franco-allemand a commencé à se diviser.³⁸ Les hommes politiques français ont commencé à comprendre que le problème des emprunts serbes qui jusqu'alors était perçu comme une question financière est devenu une question politique. C'est la raison pour laquelle ils commençaient à croire que celui qui livrerait à la Serbie l'équipement militaire aurait le plus de l'influence sur la politique serbe. Pour cette raison en novembre 1906, Naville a signé au nom de *la Banque ottomane* le contrat de l'emprunt à la Serbie, et l'industrie française Schneider a reçu une commande pour l'équipement de leur artillerie.³⁹ Cet emprunt ainsi que la commande des canons a davantage attaché

³⁷ Ljiljana Aleksić, *op. cit.*, 196–204 ; Raymond Poidevin, *op. cit.*, 57 ; Dragana Gnjatović, *op. cit.*, 90.

³⁸ Raymond Poidevin, *op. cit.*, 58.

³⁹ Ljiljana Aleksić, *op. cit.*, 207–247 ; Raymond Poidevin, *op. cit.*, 58.

la Serbie à la France non seulement financièrement mais aussi politiquement. En même temps cela a ouvert « le problème des canons » qui contribuerait fortement à l'aggravement des rapports entre la Serbie et la Monarchie austro-hongroise commençant par la guerre douanière (1906–1911) et finissant par le conflit militaire en juillet 1914.⁴⁰

⁴⁰ Dimitrije Djordjević, *Carinski rat Austro-Ugarske i Srbije 1906–1911* (La guerre douanière entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie 1906–1911) (Belgrade : Istorijski institut, 1962), 210–248.



La Serbie indépendante : après les guerres de libération 1876–1878

Vojislav Pavlović

*Institut des Études balkaniques
Académie serbe des Sciences et des Arts
Belgrade*

L'Alliance de fait contre le concert européen La quête d'une alliance française en Serbie du XIX^e et XX^e siècle

L'Alliance atypique, entre la Principauté, puis le Royaume serbe et la France, a résisté à toute épreuve pendant le XIX^e siècle pour être couronnée lors de l'effort commun dans les tranchées du front d'Orient. Au temps de la Grande Guerre, l'alliance reste atypique, car elle reposait sur l'identité des valeurs et non sur les concessions politiques et territoriales. La Petite Entente, ainsi que le traité d'amitié de 1927, lui accordèrent finalement un cadre institutionnel.

Mots-clés : Serbie, France, alliance, Grande guerre, Petite Entente

Selon les termes du traité de Presbourg (1805) les armées françaises s'installent à la côte adriatique élargissant ainsi le champ d'action de l'Empereur pour y inclure la péninsule balkanique. Depuis pratiquement deux années déjà Karageorges et ses fidèles avaient entamé leur lutte contre le pouvoir du sultan Selim III, l'inscrivant dans le cadre général de la Question d'Orient, c'est-à-dire le processus du retrait de l'Empire ottoman de l'Europe au fil des guerres qui l'opposaient dès la fin du XVII^e et tout au long du XVIII^e siècle aux empires de Habsbourg et de Romanov.¹ Avec l'arrivée des armées napoléoniennes les insurgés

¹ Les relations franco-serbes et franco-yougoslaves au XIX^e et XX^e siècle ont été l'objet de nombreux colloques dont on peut citer ici à titre d'exemple qu'un certain nombre : *Les relations entre la France et les Pays yougoslaves de dix-huitième au vingtième siècle*, Actes du Colloque Franco-Yougoslave des historiens qui s'est tenu à Ljubljana les 26 et 27 septembre 1985 (Ljubljana : Centre culturel « Charles Nodier », 1987) ; Slavenko Terzić (éd.), *Rapports franco-yougoslaves*, Actes des Colloques franco-yougoslaves tenus à Belgrade en 1989 et à Paris en 1990 à l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie (Belgrade : Institut d'histoire, 1990) ; Mihailo Pavlović, Jelena Novaković, *Srpsko-francuski odnosi 1904–2004* (Les relations franco-serbes 1904–2004) (Belgrade : Arhiv Srbije, 2005) ; Gordana Stanković, *Dve stotine godina od donošenja Francuskog građanskog zakonika* (Le deux centième anniversaire de la promulgation du Code civil) (Niš : Pravni fakultet, 2005) ; Jelena Novaković, *Nadrealizam u svom i našem vremenu* (Le surréalisme en son temps et

serbes voient apparaître une alternative possible au choix imposé par la nature même de la Question d'Orient, c'est-à-dire entre l'alliance avec la Russie ou avec l'Autriche.

Dès 1804 les insurgés serbes sous Karageorges cherchent à s'assurer la protection de la Monarchie voisine. Lorsqu'elle leur est refusée, les impératifs d'approvisionnement, ainsi que les liens avec leur co-nationaux en Autriche les obligent à maintenir des contacts étroits avec les représentants locaux de la cour viennoise. Les affinités religieuses ainsi que la politique bien plus ambitieuse de Romanov dans les Balkans les incitent, à partir de l'année 1806, de lier le sort de leur Révolution à l'issue de la guerre russo-turque. L'alternative française semble dans un premier temps assez improbable, à cause de la politique turcophile de l'Empereur. Napoléon fut un défenseur résolu de l'intégrité de l'empire de Selim III, notamment car il était farouchement opposé à l'avancée russe dans les Balkans. La chute de Selim III et le rapprochement avec la Russie après la paix de Tilsit (1807), créent les conditions favorables au partage de l'empire ottoman et des ce fait rendent possibles les contacts avec les insurgés serbes.

Dans le cadre général d'une alliance franco-russe, devenue certes, en 1809 plutôt formelle, s'inscrit l'initiative de Karageorges. Il cherche, lors des guerres de la cinquième coalition opposant dans les Balkans la France à l'Autriche, à se mettre sous la protection de l'Empire français.

aujourd'hui) (Belgrade : Filološki fakultet, 2007). Les rapports entre la Serbie et la Yougoslavie d'une part, et la France de l'autre sont été aussi traités dans un nombre de monographies tels que : Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska između dva svetska rata* (La Yougoslavie et la France entre les deux guerres mondiales) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1985) ; Vladimir Cvetković, *Ekonomski odnosi Jugoslavije i Francuske : 1918–1941* (Les relations économiques entre la Yougoslavie et la France : 1918–1941) (Belgrade : Institut za noviju istoriju Srbije, 2006) ; Dragan Petrović, *Kulturna politika francusko-jugoslovenskih odnosa : 1949–1959* (L'aspect culturel des relations franco-yougoslaves : 1949–1959) (Belgrade : Institut za političke studije, 2006) ; Dragan Aleksić, Nebojša Djokić, *Francuski vazduhoplovi u naoružanju vojske i mornarice Kraljevine Jugoslavije* (Les avions français dans l'armée et dans la marine royale yougoslave) (Belgrade : Institut za noviju istoriju Srbije : 2007) ; Stanislav Sretenović, *Francuska i Kraljevina Srba, Hrvata i Slovenaca 1918–1929* (La France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 2008) ; Dragan Petrović, *Francusko-jugoslovenski odnosi u vreme Alžirskog rata : 1952–1964* (Les relations franco-yougoslaves pendant la guerre d'Algérie : 1952–1964) (Belgrade : Institut za međunarodnu politiku i privredu, 2009).

Le souhait de conclure une alliance avec la France Napoléonienne, issue de la Révolution, porteuse d'une différente culture politique de celle des empires absolutistes de Habsbourg et de Romanov, annonce une nouvelle direction dans le processus de la lutte pour la libération et l'intégration nationale serbe.²

À l'époque de Karageorges le choix d'une alliance avec la France fut dicté d'abord par les impératifs de la guerre contre l'empire ottoman. Au cours des décennies suivantes, elle devient, par un long processus de mûrissement de la réflexion géostratégique et politique, le support principal de l'action nationale serbe notamment lorsqu'elle faisait partie d'une large alliance franco-russe. L'alliance avec la France en Serbie du XIX^e siècle se justifiait d'abord par des raisons géostratégiques, car le prix d'une telle alliance n'était pas exprimé en termes des concessions territoriales et politiques, vu que la France n'en désirait point dans les Balkans.

En revanche la Serbie faisait souvent partie des projets français de remaniement des Balkans, dont les intérêts nationaux serbes s'accommodaient tant bien que mal. L'intérêt des projets français pour la Serbie ne se résumait pas à leurs objectifs annoncés où voulus, mais plutôt au fait qu'ils brisaient le concert européen, synonyme du statut quo institutionnel et politique, l'obstacle majeur à l'avancement du mouvement national serbe. La communauté des intérêts, certes, conjoncturelle, entre la France et la Serbie n'a que tardivement donné lieu à une alliance en bonne et due forme. Cependant leur coopération, recherchée et voulue avant tout par la partie serbe, apporta le soutien indispensable à la conception de la stratégie et la mise en pratique de l'action nationale serbe.

1. L'amorce de l'alliance de fait contre le concert européen

Les débuts de la coopération franco-serbe sont marqués par l'initiative de Karageorges pour qui l'alliance française devait parer aux carences de l'alliance russe après des lourdes défaites subies au printemps de 1809 lors des batailles de Čegar aux environs de Niš et de Deligrad, mettant en péril l'avenir de la Révolution serbe. La crise étant sans précédent,

² Dušan T. Bataković, « La France et la Serbie 1804–1813 », *Balkanica* XXIX (1998) : 117–157.

Karageorges cherche à assurer la pérennité de la Révolution serbe en écrivant le même jour, le 28 août, à la fois à l'empereur russe Alexandre I et d'Autriche François I mais aussi, ce qui était une nouveauté absolue, à Napoléon I. La teneur de ses missives changeait en fonction de ses ambitions et de la nature de soutien désiré. Engagé dans la guerre contre les Turcs à côté des armées d'Alexandre Ier, Karageorges lui demande l'envoi des troupes supplémentaires capables d'apporter une aide efficace à la Révolution serbe. L'issue incertaine de la guerre russo-turque l'incite à demander aussi la protection de François I.³

La lettre adressée, par le billet de capitaine Rade Vučinić, envoyé spécial de Karageorges auprès de Napoléon, sort manifestement du cadre habituel de la réflexion géostratégique des insurgés. Déçu du manque de coopération et de soutien de son allié russe, Karageorges opère une volte-face dans ses alliances et propose de placer la Révolution et l'avenir de la nation serbe sous la protection napoléonienne. Sa proposition de l'alliance n'engage pas que les habitants de la Principauté naissante, mais surtout leur co-nationaux en Bosnie et Herzégovine et en Hongrie orientale, y compris même les Bulgares. C'est un vaste projet d'insurrection contre l'Autriche qu'il propose à l'Empereur, dans l'espace allant de la Dalmatie française jusqu'au cœur de la Hongrie. De sa part, il propose à l'Empereur la création des garnisons françaises dans les principales villes de Serbie. Au cas où cela serait impossible, il demande l'envoi des spécialistes militaires, (les canonniers et les ingénieurs) ainsi que des armes et du matériel de guerre. En revanche, toute mention de la guerre contre l'Empire ottoman, naguère allié de Napoléon, est absente de sa lettre.⁴

La missive portée par capitaine Vučinić n'a jamais été remise à l'Empereur, car il était déjà partant lorsqu'en octobre 1809 l'envoyé serbe arrive à Vienne. Il fut reçu par la diplomatie napoléonienne quoique le traité de Schönbrunn, conclu le 14 octobre, annule l'intérêt éventuel de la proposition serbe. Néanmoins, le comte de Champagny, Ministre des Affaires Etrangères, s'empessa d'assurer par ses subordonnés Vučinić

³ Radoš Ljušić, *Vožd Karadjordje* (Karageorges) (Belgrade : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 2005), 276–277.

⁴ Petar I. Popović, *Francusko-srpski odnosi za vreme Prvog ustanka. Napoleon i Karadjordje* (Les relations franco-serbes au temps de la Première insurrection serbe. Napoléon et Karageorges) (Belgrade, s.n., 1933), 113–114.

de la bienveillance de l'Empereur envers les insurgés serbes, tandis qu'il enjoignit l'envoyé français à Bucarest à entretenir de bonnes relations avec les insurgés, à condition qu'elles restent officieuses. Alors que les contacts entre les insurgés et la diplomatie française sur le terrain se multipliait l'Empereur, après son mariage avec Marie-Louise de Habsbourg, revint à la politique turcophile, dont l'objectif principal était de contenir l'avancée russe dans les Balkans. Dans cette perspective, il informe à plusieurs reprises en été 1810 la cour de Vienne qu'il estime souhaitable pour l'équilibre des forces dans les Balkans, que Belgrade revienne au Habsbourg. La nouvelle mission en 1810 de Vučinić, auprès de l'Empereur était ainsi vouée à l'échec, car Napoléon n'a jamais voulu le recevoir malgré le séjour prolongé de Vučinić dans la capitale française. Le seul effet tangible de la deuxième mission serbe auprès de Napoléon était l'arrivée du Code Napoléonien en Serbie dans les bagages d'un des hommes de Vučinić.⁵

Ces premiers contacts des hommes d'État serbes avec l'Empire et la France définissent les contours des futurs échanges. Les sollicitations serbes adressées à l'Empereur comportent d'importantes innovations, car il y est question de l'insurrection à caractère national, transgressant les frontières historiques, contre une des puissances dominantes dans la région. Clairement inspirés par la conjoncture des rapports entre les puissances, Karageorges et ses chefs de guerre démontrent néanmoins leur connaissance du fait qu'il s'agit désormais d'un allié potentiel de nature différente. Concevoir une alliance contre l'Autriche par un soulèvement des Serbes, partout où ils se trouvent et des Bulgares, est à la fois le signe de la gravité de la situation, mais aussi du fait qu'ils savent que Napoléon, malgré son titre, est un adversaire potentiel de l'ordre traditionnel, disposé à défendre une cause nationale lorsqu'elle coïncide avec ses intérêts. Il faut néanmoins souligner que le projet soumis à Napoléon a été, par la suite, soumis au commandant en chef des forces russes dans les Balkans. En conséquence Karageorges voulait bénéficier des dissensions entre les puissances, en inscrivant la Révolution serbe dans l'alliance franco-russe contre les Habsbourg et les Ottomans. Cette première esquisse d'une réflexion géostratégique à l'échelle européenne se transforme progressivement au fil des années chez les hommes d'État

⁵ *Ibid.*, 150–160 ; Dušan T. Bataković, « La France et la Serbie 1804–1813 », *op. cit.*

serbes en conviction que leur mouvement national ne peut prospérer qu'en absence du concert européen. On peut y desceller l'origine d'une alliance, dont l'objectif était la fin du concert européen et le soutien aux mouvements nationaux, entre les insurgés, et par la suite la Principauté serbe, d'une part et la France comme société issue de la révolution, dépourvue d'intérêts territoriaux dans les Balkans, de l'autre. Certes, une telle élaboration de la stratégie nationale a été le fruit d'un long processus ayant progressé dans les années trente et quarante grâce notamment aux agents de l'émigration polonaise qui sillonnaient l'empire ottoman à l'époque.

2. Une esquisse d'alliance des conservateurs à teneur révolutionnaire, Napoléon III et Garašanin

Le prince Miloš Obrenović, successeur de Karageorges et fondateur de la Principauté semi-autonome de Serbie (1815), au bout d'une vingtaine d'années du soutien exclusif russe dans la lutte diplomatique contre les Ottomans, confia en 1833 au diplomate anglais, David Urquhart, qu'il aurait souhaité bénéficier de l'appui des puissances occidentales n'ayant aucun intérêt particulier dans les Balkans.⁶ Après avoir obtenu l'inclusion des clauses garantissant l'autonomie de la Serbie dans le traité russo-turque d'Andrinople (1829), et la promulgation des *hatti-shérifs* qui le confirmaient (1833), Miloš commençait à se sentir à l'étroit sous la protection exclusive russe. Urquhart, un russophobe convaincu, était en contact avec le prince Adam Czartoryski, jadis Ministre des Affaires Etrangères d'Alexandre I, et après l'échec de soulèvement polonais (1830–1831) le chef de l'émigration polonaise établie à l'Hôtel Lambert à l'île de Saint Louis. Grâce donc à Urquhart, la volonté serbe de sortir du face à face avec le protecteur orthodoxe, fut connue de Czartoryski, qui de son côté imaginait des projets ambitieux pour la population slave de Turquie d'Europe, seule capable à son avis, de provoquer un vaste mouvement panslave apte à disloquer les Empires des Habsbourg et des Romanov, bourreaux de sa patrie. L'établissement de Czartoryski à Paris n'étant pas dû au hasard, car son action dans les Balkans fut soutenue par la diplomatie française et anglaise. Cependant, les projets polonais

⁶ Milorad Ekmečić, *Stvaranje Jugoslavije 1790–1918* (La création de la Yougoslavie 1790–1918), I (Belgrade : Prosveta, 1989), 470.

ainsi que leur action sur le terrain, y compris en Serbie, ne disposaient pas du soutien formel de la diplomatie française, mais plutôt officieux.

La stratégie d'appui sur les Puissances occidentales trouve son origine dans la volonté du Prince Miloš de se libérer de la tutelle russe. Elle est confirmée par les liens étroits établis avec le colonel Hodges, premier consul britannique arrivé en Serbie en 1837, seulement deux années avant le départ de prince Miloš de la Serbie. Miloš quitte la Principauté en 1839 sous la pression des Défenseurs de la Constitution (*Ustavobranitelji*), ses rivaux politiques et économiques dont l'objectif était justement de limiter le pouvoir politique et économique du Prince. Néanmoins, les agents polonais, sous le règne de son fils, le prince Michel Obrenović, vont à la fois établir des liens avec les Défenseurs de la Constitution et leur transmettre la vision de Miloš d'un appui sur des puissances occidentales, dans une forme nettement mieux élaborée, en y incluant aussi une dimension à la fois nationale et régionale afin de la concilier avec leurs propres objectifs.

L'agence orientale polonaise est établie à Constantinople en 1841, et le premier agent polonais Zvierkowski, mieux connu sous le nom de Lenoir, arrive à Belgrade l'année suivante. Il prit une part importante dans le changement dynastique intervenu en 1842, permettant au fils du Karageorges, Alexandre de devenir le nouveau Prince de la Serbie. Le changement dynastique fut facilité par les sollicitations des Défenseurs de la Constitution envoyées par l'entremise des agents polonais à François Guizot. Finalement le nouveau Prince de la Maison des Karageorges demanda formellement la protection de Londres et de Paris.⁷ De cette façon la volonté de se libérer de la tutelle russe et de bénéficier de la protection des puissances occidentales dépassa les clivages dynastiques et politiques dans la Principauté de Serbie.

Néanmoins, sa transformation en une stratégie élaborée et précise, sous l'influence directe polonaise, se fit dans le *Načertanije*, désormais fameux programme de la politique serbe d'Ilija Garašanin (Elias Garachanine).⁸ Ce dernier fut un des plus influents des Défenseurs de

⁷ Susanne Champonnois, « Collaboration franco-polonaise pour une politique chez les Slaves du Sud 1840–1850 », dans *Rapports franco-yougoslaves*, 97.

⁸ La bibliographie sur *Načertanije* est très vaste. Notons ici que les ouvrages les plus importantes : Dragoslav Stranjaković, « *Kako je postalo Garašaninovo Načertanije* » (Comment est crée *Načertanije* de Garachanine), *Spomenik kraljevske akademije* XCI

la Constitution et depuis 1842 le Ministre de l'Intérieur, mais en effet, à l'instar de Guizot en France, le véritable chef de Conseil. Il rédige son programme en 1844, à partir d'un projet qui lui a été soumis par František Zach, un autre agent polonais établi en Serbie depuis 1843. Les deux textes diffèrent dans leur perspective. Celle de Zach tend à garder le caractère si ce n'est pas panslave, au moins yougoslave. En revanche, celui de Garašanin est pourvu d'une analyse bien moins ambitieuse mais d'autant plus réaliste, se cantonnant aux aspirations nationales serbes proprement dites.⁹

En revanche, les deux projets partageaient la même conviction profonde que la Serbie doit œuvrer afin que l'issue de la Question d'Orient soit la création d'un vaste État slave autour d'elle à l'instar de l'Empire médiéval serbe de Stefan Dušan. Pour y arriver il fallait à tout prix contrecarrer les projets russes et autrichiens du partage de l'empire ottoman, car de cette façon les Serbes de la Principauté et en dehors de ses frontières, s'auraient trouvés au sein des Empires bien plus solides et contraignants. Selon les propres dires de Garašanin, dans cette entreprise les puissances occidentales, par la force des choses, étaient des alliés naturels de la Serbie :

« Il est normal que toutes les autres puissances avec à leur tête la France et l'Angleterre, s'opposent à un tel agrandissement de la Russie et de l'Autriche. Il est possible qu'elles estiment comme bien meilleure solution, capable de prévenir le partage de l'empire ottoman, sa transformation en un État chrétien indépendant. De cette façon le vide créé par la dispari-

(1939) : 65–115 ; Vojislav Vučković, « Prilog proučavanju postanka Načertanija » (Une contribution à l'étude de Načertanije), *Jugoslovenska revija za međunarodno pravo* VIII–1 (1961) : 49–79 ; František Začek, « Česko i poljsko učešće u postanku Načertanija » (Le rôle des Tchèques et Polonais dans la naissance de Načertanije), *Historijski zbornik* XVI, 1–4 (1963) : 35–56 ; Milorad Ekmečić, « Evropska pozadina 'Načertanija' Ilije Garašanina » (L'arrière-plan européen de 'Načertanije' d'Élias Garachanine), *Letopis Matice srpske* 468, 3 (2001) : 265–273 ; Dušan T. Bataković, « Ilija Garašanin's Načertanije : A Reassessment », *Balkanica* XXV, 1 (1994) : 157–183 ; Dušan T. Bataković, « Načertanije Ilije Garašanina : problemi i značenja » (Načertanije d'Élias Garachanine : les problèmes et les significations), dans Hans-Georg Fleck, Igor Graovac (éds.), *Dijalog povjesničara-istoričara*, I (Zagreb : Friedrich Nauman, 2000), 109–125 ; Radoš Ljušić, *Knjiga o Načertaniju* (Livre sur Načertanije) (Belgrade : Beletra, 2004).

⁹ Voir les deux textes en serbe dans Radoš Ljušić, *Knjiga o Načertaniju* (Livre sur Načertanije), 161–220.

*tion de la Turquie sera comblé tout en préservant l'équilibre européen. Il n'y a point d'autre solution ».*¹⁰

La stratégie d'appui sur les puissances occidentales trouve chez Garašanin sa pleine élaboration comme l'élément indispensable du mouvement national serbe. Elle est l'enseignement tiré de la lutte pour la création de la Principauté de Serbie à l'époque de Karageorges et de Miloš Obrenović, transmis et élaboré dans un projet écrit par l'émigration polonaise, mais dont la rédaction finale est celle de Ilija Garašanin, homme d'État serbe ayant marqué par son empreinte personnelle la politique étrangère serbe au milieu du XIX^e siècle. Lors de la rédaction de son projet il se démontre très soucieux de sa légitimité, en insistant sur le fait que son projet n'avait rien de révolutionnaire, car il était question seulement de la restauration de l'empire médiéval serbe. Cette justification à caractère historique était censée accorder la légitimité indispensable au projet serbe à l'époque précédant les révolutions de 1848.

Le rencontre de 1852 entre Garašanin et Napoléon III ouvre une nouvelle ère dans la coopération entre la France et la Serbie. Malgré le caractère protocolaire de la visite, il est évident que l'accueil réservé à Garašanin marque le soutien à sa politique de libération de la tutelle russe. Le soutien implicite de Napoléon III incita les diplomaties russe et autrichienne à demander le limogeage de Garašanin, et le faible gouvernement austrophile du Prince Alexandre Karadjordjević obtempéra. Néanmoins le traité de Paris donne pleinement satisfaction à Garašanin soumettant la Principauté à la protection européenne, accordant en même temps à la diplomatie française le droit de regard officiel dans les affaires serbes. Quant à Garašanin, il est incontestablement le champion de la cause française en Serbie. Cette ébauche d'entente franco-serbe sera mise à rude épreuve au début des années soixante lorsqu'il retourne aux affaires en tant que Ministre des Affaires étrangères du Prince Michel Obrenović. Le retour du prince Miloš et de son fils dans la Principauté en 1859, à la fois mit un terme à la politique austrophile du prince Alexandre Karadjordjević, fils de Karageorges, et permit à Garašanin de commencer une nouvelle étape dans sa carrière politique.

Garašanin cherche à réaliser les idées élaborées dans son *Načertanije*, à partir de 1861 lorsqu'il présente au Prince Michel un mémoire sur

¹⁰ *Ibid.*, 190.

l'alliance serbo-grecque. Il appelle de ses vœux une alliance avec le seul autre État chrétien dans les Balkans avec l'objectif d'œuvrer ensemble pour la disparition de l'Empire ottoman au profit des États nationaux des Grecs, Serbes et Bulgares, avec le soutien des puissances n'ayant pas d'intérêts territoriaux dans les Balkans.¹¹ La concrétisation de la stratégie exposée dans le *Načertanije* coïncide avec la mise en place de la tentative de Napoléon III à résoudre dans les Balkans des problèmes restés en suspens après la création du Royaume de l'Italie. La question romaine, la présence autrichienne en Vénétie, ainsi que le mécontentement italien à cause de la cession de Nice et de la Savoie à la France, sont des questions qui l'incitent à réfléchir sur un projet ambitieux de soulèvement général à l'Est. Il était question d'un mouvement révolutionnaire conjoint des Slaves, des Hongrois et des Italiens, dont l'issue aurait pu être le départ des Autrichiens de la Vénétie au profit des récompenses territoriales dans les Balkans, notamment en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine. Tel était la mouture du projet présenté à Napoléon III par l'envoyé du gouvernement italien en automne 1861. Or l'Empereur délaissa en décembre 1861 le projet italien à cause de l'opposition britannique et de l'impréparation des forces grecques, italiennes et hongroises censées le mener à bien.¹²

La teneur du projet initial n'était pas révélée à Garašanin et au Prince Michel. Ils ont pu noter seulement en octobre 1861 que le consul français n'était plus aussi farouche défenseur de l'intégralité territoriale ottomane, car il n'excluait plus l'éventualité d'un soulèvement armé en Herzégovine. Garašanin en tant que Ministre des Affaires Etrangères à partir du décembre 1861, comprend qu'il s'agit d'une invitation implicite à participer à un mouvement national à caractère révolutionnaire au printemps de 1862. Or, avant de s'y engager Garašanin voulait savoir quelles étaient les véritables intentions de Napoléon III au cas où il y est une révolution nationale. La réponse de janvier 1862 démontra le

¹¹ *Ibid.*, 229–232; Dušan T. Bataković, « Načertanije Ilije Garašanina : problemi i značenja » (Načertanije d'Élias Garachanine : les problèmes et les significations), 121–124.

¹² Vojislav Vučković, Grgur Jakšić, *Spoljna politika Srbije za vreme kneza Mihajla. Prvi balkanski savez* (La politique étrangère de la Serbie à l'époque du gouvernement de prince Michel. La première alliance balkanique) (Belgrade : Istorijski institut, 1963), 87–97.

désenchantement français du projet italien et libéra de ce fait Garašanin de tout engagement dans un projet si mal entamé.

Néanmoins, même la volonté aussi temporaire et fugace de Napoléon III à soutenir des projets révolutionnaires, accorda une crédibilité supplémentaire au projet d'alliance serbo-grecque. Dans son projet Garašanin prévoyait comme la condition indispensable à sa réalisation, le soutien d'une puissance européenne, qui aurait accepté le principe du démembrement de l'empire ottoman au profit des états chrétiens locaux. Le projet italien de Napoléon III lui apporta la preuve que la France est l'appui essentiel qu'il lui fallait. Toute son action dans la période 1861–1867 était basée sur l'idée d'une vaste alliance balkanique capable à la fois de chasser les Ottomans de l'Europe et de résister aux tentatives russes et autrichiennes de prendre la relève des Ottomans en se partageant leur héritage. Pour un tel projet la France de Napoléon III, avec son soutien au mouvement national italien, était le soutien tout désigné. Il n'était pas seulement question du soutien effectif en termes de l'appui diplomatique et matériel, mais surtout de sa volonté de bousculer le concert européen au profit des mouvements nationaux. La patrie des révolutions ne pouvait que soutenir celle des Serbes se disait justement Garašanin.

Or, les réactions de Napoléon III étaient bien moins idéologiques et d'avantages motivées par des raisonnements du réal politique. Le climat insurrectionnel en Europe à l'époque de la révolution polonaise (1863), la guerre de Danemark contre la Prusse et l'Autriche (1864), la guerre de Prusse contre l'Autriche (1866) ne fut guère favorable à l'entente franco-serbe car la diplomatie française incita Garašanin et le Prince Michel à la plus grande prudence dans leurs actions. La défaite autrichienne à Sadowa semblait créer les conditions idéales pour la réalisation du projet balkanique de Garašanin. L'affaiblissement de l'Autriche ouvrait de nouvelles possibilités pour la Serbie dont l'agenda était double, d'abord s'assurer du départ des garnisons turques de Serbie, et ensuite provoquer un soulèvement au niveau de la péninsule contre l'empire ottoman, avec l'objectif de libérer la Bosnie et Herzégovine. Cependant, l'accroissement du prestige militaire et politique de la Prusse en Allemagne après la victoire à Sadowa, imposa de nouvelles priorités à la diplomatie française. Il fallait endiguer l'avancée de la Prusse et sa mainmise sur la Confédération allemande notamment par une alliance

de revers avec l'Autriche. Vu les visées autrichiennes sur la Bosnie et Herzégovine, il était évident qu'aucune entente entre Belgrade et Paris n'était plus possible. Le renvoi de Garašanin intervenu le 13 novembre 1867 annonça la décision du Prince Michel d'abandonner la politique de l'alliance balkanique prônée par ce dernier au profit d'une action coordonnée avec les cours de Vienne et de Paris dont l'issue était le départ définitif des militaires turcs de la Principauté.

La stratégie de Garašanin, le mieux exprimé par le dicton : *Les Balkans aux peuples balkaniques*, appuyée par les puissances occidentales, dont notamment la France, semblait se solder par un échec cuisant. Or, ses succès étaient en revanche considérables. Le Principauté semi-autonome serbe, sorti d'abord de ce face à face contraignant avec l'empire russe, pour devenir un élément important dans les divers projets de remaniement des Balkans au temps de l'unification italienne et allemande. La question serbe devint ainsi le problème majeur de la Question d'Orient selon la stratégie conçue par Garašanin. Les effets escomptés n'étaient pas au rendez-vous à cause de la faiblesse intrinsèque de l'économie et de la préparation militaire serbe. Néanmoins, les postulats fondamentaux de la réflexion géostratégique de Garašanin ont prouvé leur validité au début de XX^e siècle, malgré une longue période de l'inaction due à la stabilité du concert européen établie lors du Congrès de Berlin (1878).¹³

3. L'alliance de fait à l'épreuve des guerres

Pendant trente ans de 1878 à 1908 toute action serbe était impossible vu le soutien du concert européen à l'hibernation de la Question d'Orient, selon les termes du traité de Berlin. Cependant la mise en place progressive de deux systèmes d'alliances européennes annonçait le fin prochain du concert européen et une nouvelle ouverture pour les mouvements nationaux. La crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine était l'occasion pour que les deux alliances agissent pour la première fois dans les Balkans selon la logique des blocks car leur existence impose une nouvelle

¹³ Dušan T. Bataković, « The Balkan Piedmont. Serbia and Yugoslav question », *Dialogue*, n°10 (1994) : 35-73 ; « Evropski poredak i srpsko pitanje : francuska perspektiva » (Le système européen et la question serbe : la perspective française), dans *Evropa i Srbi* (Belgrade : Istorijski institut, 1996), 447-459.

lecture de la situation balkanique. Les héritiers spirituels de Garašanin, Milovan Dj. Milovanović [Milovanovitch], président du Conseil serbe, Nikola Pašić [Nicolas Pachitch], et chef historique des Radicaux, comptaient à l'époque sur l'appui russe, qui par le biais d'alliance aurait dû leur apporter le soutien français aussi. Or la crise fit apparaître aussi la nature limitée des alliances, car selon les dires de Stéphane Pichon, Ministre des Affaires Etrangères de l'époque la France ne faisait que suivre la politique russe dans les Balkans :

*« Quant à nous, n'ayant pas dans les Balkans d'intérêts directs, Il suffira que, là comme ailleurs, nous facilitions, autant qu'il dépendra de nous, le rapprochement anglo-russe, et que nous donnions à la Russie le même concours que nous recevons d'elle dans les régions où nos intérêts le comportent ».*¹⁴

Lorsqu'en février, mars 1909 la crise atteint le sommet, et la guerre russo-autrichienne devint une possibilité réelle, Pichon s'empressa à faire comprendre à l'allié russe les limites véritables de leur alliance :

*« Nous ne pouvions douter que le Gouvernement impérial serait d'accord avec nous pour penser qu'il serait du devoir des deux Gouvernements de tout faire pour écarter le risque d'un conflit dans une affaire où tous les intérêts primordiaux de la Russie ne sont pas engagés et dont, par conséquent, l'opinion publique de notre pays ne pourrait comprendre qu'une guerre pût sortir à laquelle les armées de la France et de la Russie devraient prendre part aux termes de l'alliance ».*¹⁵

Une telle conception d'alliance franco-russe ne pouvait que délaissier la Serbie et la contraindre à une face -à- face avec la Double Monarchie dont elle ne pouvait que sortir perdante. Néanmoins, la crise fut l'occasion de présenter l'action nationale serbe aux chancelleries européennes, qui jusqu'alors l'ignoraient, où au mieux elle faisait objet de rapports des envoyés diplomatiques dont l'effet et l'importance étaient relatifs. Les rapports franco-serbes s'inscrivent par la suite dans le cadre de l'alliance franco-russe car, selon la note de Quai d'Orsay rédigé à l'occasion de la visite du roi Pierre I^{er} à Paris en 1911, la France avait peu d'intérêts directs dans les Balkans:

¹⁴ Pichon à Barrère, Paris, le 24 février 1908, Documents Diplomatiques Françaises (DDF), 2ème série, vol. XI, doc. 297.

¹⁵ Pichon à Vice-Amiral Touchard, Paris, le 25 février 1909, DDF, 2ème série, vol. XII, doc. 55.

*« En général, il paraîtrait inopportun d'aborder soit avec le Roi de Serbie, soit avec son Ministre des Affaires étrangères, des questions de politique générale afférentes à l'affaire serbe. Celle-ci qui est la pierre d'achoppement dans les rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, est particulièrement délicate et ne peut nous intéresser que très indirectement ; en cas de besoin, une allusion très discrète à la conformité de notre attitude avec celle de la Russie pourrait suffire. Les intérêts véritables que la France possède en Serbie et qui méritent toute la sollicitude du Département sont de nature économique et intellectuelle ».*¹⁶

Même un soutien aussi relatif que celui de la France s'avéra décisif pour la Serbie lors des guerres balkaniques de 1912–1913. Le véritable architecte de l'alliance balkanique de 1912, Milovan Dj. Milovanović, œuvrait sans cesse afin de réaliser dans des conditions bien plus favorables, le vieil adage de Garašanin, *les Balkans aux peuples balkaniques*. Il lui fallait obtenir l'assentiment de Paris et de Saint Pétersbourg au démembrement de l'empire ottoman. Cet obstacle, apparu déjà à l'époque de Karageorges, fut levé par l'action conjointe des armées nationales de la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, le Monténégro, et la Grèce, jadis tous les sujets de sultan, et l'empire ottoman disparaît lors de partage de son héritage entre les pays balkaniques. Le vieux rêve de Karageorges, de Miloš et de Garašanin est finalement réalisé sous l'égide de l'alliance franco-russe, certes mises devant le fait accompli.

Par le biais de cette alliance, et à propos de la Serbie, la France entre en Grande Guerre accordant pour la première fois un contenu tangible à la notion de l'alliance franco-serbe. En revanche, l'aide française accordée à la Serbie ne présageait nullement l'attitude française envers les buts de guerre serbes. La création de la Yougoslavie, la suite logique des projets de Garašanin, et l'accomplissement final de la réflexion stratégique initié par Karageorges, à savoir, la création d'un grand et fort État slave, ne jouissait pas du soutien de la France. Dès le début de la guerre, la diplomatie française confrontée à l'avancée des troupes ennemies sur son territoire, se souciait avant tout de trouver de nouveaux alliés dans les Balkans pour diminuer la pression qu'elle endurait. Pour cette raison elle resta longtemps fidèle à la conception russe d'une alliance balkanique renouvelée dans sa forme initiale et tournée cette fois contre l'Autriche-Hongrie.

¹⁶ Note pour Pichon à propos du voyage du roi Pierre I^{er} de Serbie à Paris, Paris, le 20 mai 1911, AMAE, NS, Serbie, 13, p. 200.

La création de la troisième alliance balkanique était d'actualité en printemps 1915, lors des négociations sur l'entrée en guerre de la Bulgarie, de l'Italie et de la Roumanie. La France par la voix de Théophile Delcassé, Ministre des Affaires Etrangères de l'époque, croyait satisfaire tous les souhaits de la Serbie lorsqu'elle lui proposait la Bosnie-Herzégovine, le débouché sur l'Adriatique en Dalmatie, la Slavonie, et la Bačka. Ce fut une proposition généreuse mais qui ne prenait nullement en compte le changement de la perspective serbe due à l'existence du conflit européen. À l'instar de l'esquisse imaginée à l'époque de Karageorges, la pensée géostratégique serbe désormais était résolument et unanimement partisane de la création d'un grand État slave sur les vestiges de l'Empire des Habsbourg. En revanche, les objectifs de Delcassé étaient tout autres. Sa générosité envers la Serbie s'expliquait par sa demande adressée au gouvernement serbe de céder la Macédoine à la Bulgarie, lui permettant ainsi d'intégrer ce camp allié. Quant aux projets serbes, non seulement ils étaient prématurés vu la solidité de la Monarchie des Habsbourg, mais en plus ils se heurtaient aux aspirations italiennes. La raison de l'entrée en guerre de l'Italie était justement la promesse, codifiée par la traite de Londres (avril 1915), d'élargissement considérable sur les rives orientales de l'Adriatique.¹⁷

Le retrait serbe de 1915 et l'issue incertaine de la guerre repoussèrent la question des buts des guerres serbes au deuxième plan jusqu'au printemps 1918, lorsque la condition *sine qua non* de leur réalisation, c'est-à-dire, le démembrement de l'Autriche-Hongrie, devint plus probable. En avril 1918, le gouvernement Clemenceau commençait à y réfléchir afin de déstabiliser par tous les moyens l'ennemi dont l'avancée menaçait de nouveau le front français. Cependant, entre temps, le cadre de la réflexion géostratégique du gouvernement serbe avait profondément changé. La Révolution bolchevique avait privé la Serbie de son allié traditionnel et le plus proche. L'alliance française, toujours de fait et non formelle, restait le seul appui solide pour le gouvernement de Nikola Pašić. Néanmoins, les buts de guerres serbes restaient inchangés, car l'objectif reste toujours la création d'un vaste et fort état slave dans le Sud-est de l'Europe. Quoique le gouvernement de Clemenceau ait

¹⁷ Vojislav Pavlović, « La Troisième guerre balkanique. La France et les tentatives des Alliés de créer une nouvelle alliance balkanique 1914–1915 », *Balkanica* XXXVIII (2008) : 191–218.

réfléchi sur la dissolution de la Double Monarchie, il n'envisageait nullement de la remplacer par un État yougoslave. Cette possibilité n'apparaît d'une manière réelle dans les projets français qu'à partir de l'été 1918, voire après la victoire sur la Bulgarie. Jusqu'alors toutes les interventions et demandes à ce sujet des représentants des Serbes, Croates et Slovènes de la Double Monarchie, ainsi que du gouvernement serbe ne suscitaient qu'un intérêt poli, mais plus que réservé. Effectivement, lorsque la création de la Yougoslavie devint d'actualité à la fin de la guerre, le gouvernement Clemenceau était concentré sur la conclusion de la guerre avec l'Allemagne. Ainsi s'explique l'inexistence de la stratégie française envers la question yougoslave.¹⁸

Lorsque donc en novembre 1918, la dissolution de la Double Monarchie devint effective, l'accord conclu entre le gouvernement serbe et August Korošec le président du Conseil National de Serbes Croates et Slovènes jadis sujets des Habsbourg, créa le cadre indispensable à la création d'un État yougoslave. Néanmoins, les priorités du gouvernement Clemenceau restaient tout autres. Le gouvernement français à l'époque voulait éviter à tout prix que l'Allemagne ne s'agrandisse par *l'Anschluss* avec l'Autriche, issu du démembrement de la Double Monarchie. C'est pourquoi lors de ses entretiens avec les hommes d'État issus de l'Autriche-Hongrie Clemenceau évoqua la nécessité de recréer une Confédération danubienne.¹⁹

Pourtant, il est indiscutable que le général Franchet d'Espèrey, commandant allié dans les Balkans, eut des objectifs bien plus précis de son gouvernement. Son désir de continuer l'avancée de l'Armée d'Orient vers l'Allemagne s'appuyait sur le projet de disloquer la Double Monarchie par la création des États nationaux. En conséquence il était favorable à l'union yougoslave. L'armée serbe était l'un des éléments clés du dispositif sur lequel reposait son projet d'offensive vers l'Allemagne à travers l'Autriche-Hongrie. Ainsi c'était grâce à son soutien que l'armée serbe avançait au-delà de ses frontières. Il était infatigable aussi dans la

¹⁸ Vojislav Pavlović, « La France et le programme yougoslave du gouvernement serbe », *Balkanica* XXXVII (2006) : 171–193.

¹⁹ Procès-verbal de l'entretien de Trumbić avec Clemenceau, Paris, le 15 novembre 1918, Bogdan Krizman, Dragoslav Janković, *Gradja o stvaranju jugoslovenske države* (Le Recueil des documents sur la création de l'État yougoslave), I–II (Belgrade : Institut društvenih nauka, 1964), 601–603.

défense des intérêts serbes et yougoslaves face aux Italiens dans l'Adriatique.²⁰ Néanmoins, son aide ne fut finalement décisive ni pour la création de la Yougoslavie ni pour la manière dont elle a été créée. Comme on l'a déjà vu, pour les pères fondateurs soit serbes que ceux qui sont issus de la Autriche-Hongrie, sa création était en principe acquise dès le début de novembre 1918. De cette manière l'union des Yougoslaves s'opère sans l'appui décisif du gouvernement français. Les conditions de l'union ont été déterminées par le conflit territorial avec l'Italie. C'est la peur face à l'avancée italienne qui pousse les représentants de *Narodno vijeće* à accepter une union inconditionnelle avec la Serbie.

Entre Karageorges et son arrière petit-fils, Alexandre, le prince régent serbe, le 1^{er} décembre 1918, le jour de la proclamation du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, plus d'un siècle s'est écoulé. Pendant tout ce temps des hommes d'État serbes œuvraient sans fatigue pour créer un grand état national à la foi serbe et slave, voire yougoslave, afin d'assurer la pérennité de leur État et de leur nation par une solution géostratégique privant toute grande puissance de l'emprise sur les Balkans. Ce projet intrinsèquement révolutionnaire, car antinomique au concept du concert européen, eut comme alliée de principe la France, quitte à ce que les intérêts des alliés soient parfois contradictoires, et que le soutien français se révéla parfois aléatoire. Néanmoins, cette alliance de fait contre le concert européen, et l'équilibre de puissance en Europe fondé sur la légitimité intrinsèque d'une action nationale réunissait indéniablement la Principauté, issue d'une Révolution nationale, devenue depuis 1882 Royaume balkanique, et l'Empire, issue de la Révolution, transformé au fil de siècle en République française.

4. *L'alliance formelle*

Une véritable alliance ne fut signée qu'en 1927, entre le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, et la République française, dans des conditions bien différentes. Après le traité de Versailles les deux pays vainqueurs se trouvaient dans une alliance censée assurer la stabilité du système européen établi dans la Salle des Glaces. Une alliance de fait à caractère révolutionnaire s'est transformée en une alliance, certes, formelle, mais surtout conservatrice, dont l'objectif était avant tout d'em-

²⁰ Vojislav Pavlović, « La France et le programme yougoslave », *op. cit.*

pêcher la renaissance germanique et la restauration des Habsbourg. Ce double objectif révéla le caractère équivoque de l'alliance, car il ne fut l'expression des intérêts communs, mais plutôt l'addition des objectifs particuliers, vu que les deux objectifs se sont révélés contradictoires.

La volonté française d'enrayer le retour de l'influence germanique dans l'Europe centrale et orientale, se traduit par des projets généraux, réunissant au sein d'une alliance antiallemande et les pays vainqueurs et les pays vaincus de la Grande Guerre. Dans l'immédiat après guerre, Maurice Paléologue, le secrétaire général du Quai d'Orsay en 1920 dans le cabinet Millerand, établit des liens avec le gouvernement hongrois, dont l'objectif était de sonder le terrain pour une entente allant au-delà des clivages provoqués par la guerre. Or, justement ces clivages se sont avérés bien trop importants, et son successeur Philippe Berthelot, revint à la politique traditionnelle du soutien aux frères d'armes du temps de la guerre. La naissance de la Petite Entente à l'initiative des pays intéressés, Le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, était due à une autre conception de la sécurité régionale, dont la raison d'être était d'empêcher à tout prix le retour des Habsbourg et la restauration de la Double Monarchie. Or, le concept même d'une structure régionale, ressemblant de loin à la Monarchie des Habsbourg, était considéré à Paris un obstacle bien plus conséquent à l'influence germanique qu'une alliance des pays vainqueurs, laissant les pays vaincus sensibles aux promesses éventuelles d'une Allemagne revigorée. La preuve que la principale préoccupation française était celle d'un retour allemand, fut apportée par le maréchal Foch lorsqu'en 1924 il dit clairement que la France avait peu d'intérêt à conclure des alliances formelles avec des pays qui n'avaient pas des frontières communes avec l'Allemagne.²¹ En conséquence le traité d'alliance avec le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ne prévoyait que les consultations les deux États Majeurs en cas de péril pour la paix en Europe.²² Le seul traité d'alliance formel, finalement n'en fut pas un car dépourvu de clause stipulant l'aide militaire mutuelle en cas de guerre.

²¹ Note de MAE, Paris, le 31 janvier 1924, AMAE, série Z – Europe, Yougoslavie, 69, p. 107, 108.

²² Stanislav Sretenović, *Francuska i Kraljevina Srba, Hrvata i Slovenaca 1918–1929* (La France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes), 326–327.

Les deux conceptions de la sécurité régionale, française à vocation générale, et serbe limitée au cadre de la Petite Entente, subissaient une pression accrue de l'Italie Mussolinienne depuis des années vingt. Les différences de perspectives se faisaient sentir à ce sujet aussi car à Paris on voulait à tout prix s'assurer des bonnes dispositions italiennes dans la région, tandis qu'à Belgrade, la politique de Mussolini était considérée à juste titre comme une menace pour l'intégrité du pays.²³ L'équation régionale devint d'autant plus compliquée, et les projets généraux français tels que le plan Tardieu en 1932, censés apporter des solutions régionales à la crise économique, et le projet Barthou en 1934 de faire renaître le système des alliances françaises du temps de la Grande Guerre en associant à la Petite Entente, à la fois la Russie soviétique et l'Italie Mussolinienne, se heurtaient tous à l'animosité entre Belgrade et Rome.²⁴

Le projet de Barthou disparut avec son auteur lors de l'assassinat du roi Alexandre Ier Karadjordjević et de Louis Barthou par un terroriste macédonien à la solde des Oustachis, les ultranationalistes et fascistes croates, à Marseille en octobre 1934. L'interprétation que leurs héritiers, prince régent Paul Karadjordjević et Pierre Laval, ont donnée à l'alliance changea profondément sa nature pour s'accommoder au retour de l'Allemagne hitlérienne sur le devant de la scène politique en Europe et dans les Balkans. Néanmoins, malgré les limites et la différence des perspectives, l'alliance de fait entre la France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes fut le socle de la stabilité de la région entre les deux guerres. Le soutien apporté par la France au Royaume d'héritier de Karageorges s'il n'eût pas sa consécration diplomatique, fut tangible dans le domaine militaire car la France s'employa à soutenir matériellement le processus de son réarmement. Malgré les différences dans la manière de préserver l'ordre européen établi à Versailles, la volonté sans faille d'assurer sa pérennité réunissait les deux alliés et cimentait leur alliance par des successives livraisons des armes françaises au Royaume des Serbes,

²³ Voir à ce sujet : Stanislav Sretenović, *op. cit.* ; Vojislav Pavlović, « Le conflit franco-italien dans les Balkans (1915–1935). Le rôle de la Yougoslavie », *Balkanica* XXXVI (2005) ; Frédéric Le Moal, *La France et l'Italie dans les Balkans 1914–1919 : le contentieux adriatique* (Paris : L'Harmattan, 2006).

²⁴ Vojislav Pavlović, « La Yougoslavie et le plan Tardieu », *Revue d'Europe Centrale* V/2 (1997) ; « Dans l'ombre de Mussolini : le roi Alexandre et Barthou », *Revue d'Europe Centrale* VII/2 (1999).

Croates et Slovènes d'abord et à la Yougoslavie par la suite. La période entre les deux guerres valida pleinement la stratégie serbe d'appui sur la France, car cette dernière malgré la différence des objectifs fut un garant solide de l'indépendance yougoslave.

La quête serbe d'une alliance française se révéla ainsi d'être un choix judicieux issu d'une orientation nouvelle pour la région, celle d'une voie autonome vers l'indépendance et l'union nationale. Certes, cette voie était tout d'abord jalonnée par une série d'alliances et coopérations avec l'allié traditionnel russe, mais elles venaient toujours à un prix qui c'est parfois révélé, comme dans le cas du traité de San Stefano (1878), exorbitant. La pensée géostratégique serbe de Karageorges jusqu'à son arrière petit-fils cherchait le cautionnement d'une grande puissance dont le prix ne serait pas exprimé en termes des concessions territoriales et politiques capables de poser des limites aux aspirations de l'action nationale serbe. C'est la raison qui empêchait, malgré l'appui essentiel apporté par la Russie, cette dernière d'occuper cette place de choix dans la stratégie serbe.

La France, en revanche, malgré ses hésitations et son manque d'intérêt pour les Balkans, ou justement à cause de ce dernier, était toute désignée pour remplir le rôle d'un protecteur désintéressé. Il est vrai qu'elle avait effectué cette tâche d'une manière aléatoire, voire qu'elle eût son propre agenda dans les Balkans, néanmoins par le biais de l'alliance russe elle créa, lors de la Grande Guerre le cadre indispensable à la réalisation du concept essentiel de la pensée géostratégique serbe, *les Balkans aux peuples balkaniques*. Elle fut par la suite le garant de son intégrité territoriale et de son indépendance. Certes, la solidité de l'état issu de la solution préconisée par la stratégie serbe démontrait aussi les limites d'un concept soucieux exclusivement de la création du cadre extérieur de l'union nationale et régionale. Cependant, et malgré les failles stratégiques de la première Yougoslavie, celle-ci ne disparût que lors de la conflagration mondiale, après qu'il fut privé du soutien de son allié français qui avait déjà été contraint au retrait face aux armées allemandes.

Miloš Ković

*Faculté de Philosophie
Université de Belgrade
Belgrade*

La Révolution française et l'élite serbe (1889–1935)

L'importance des idées de la Révolution française dans la société serbe a été largement reconnue par les milieux politiques et intellectuels. Le point de départ du développement politique et culturel de la Serbie moderne, ces idées connaissent une riche réception dont les médiateurs sont les plus importants intellectuels serbes. En proposant les analyses de l'héritage de la Révolution française de Bogdan Popović, Slobodan Jovanović et Jovan Skerlić on aborde la question de l'évolution des attitudes politiques et intellectuelles de l'intelligentsia serbe.

Mots-clés : France, Serbie, Révolution française, intellectuels serbes, idées politiques, modèles culturels

Cent ans après la prise de la Bastille, à la fin du XIX^e siècle, l'héritage idéologique de la Révolution française suscitait encore des passions et des conflits. Toutes interprétations de cet événement avaient un ton et un message politique. Les conservateurs, les libéraux, les radicaux et les sociaux – démocrates, tous trouvaient leurs ancêtres et leurs modèles idéologiques dans l'époque de la Révolution française.

Même la Troisième république qui, semble-il, rendit à la France sa stabilité perdue en 1789, tient ses racines de la Révolution française. Ainsi en établissant en 1886 et 1891 à la Sorbonne un cours d'abord, puis une chaire pour l'histoire de la Révolution française, on fit un effort pour lui rendre sa dignité académique. Après de grandes synthèses engagées, celle de Mignet, Thiers, Lamartine, Michelet, Blanc, Tocqueville, il fallut enfin faire de la Révolution française le sujet de recherches de l'historiographie critique. Premier titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, Alphonse Aulard (1849–1928), a dominé le champ des recherches de l'histoire de la Révolution jusqu'à 1924. En effet, il souligna l'importance de la critique objective des sources primaires, et dans ses œuvres il ne cacha pas sa sympathie vis-à-vis

de Danton et de la république démocratique. Aulard présenta la Révolution française comme l'introduction à la naissance de la Troisième république démocratique et laïc.¹

Ce fut Albert Mathiez (1874–1932) qui succéda à Alphonse Aulard à la place d'autorité majeure dans le domaine de l'histoire académique de la Révolution française. Du républicanisme et de Danton, il se dirigea vers le socialisme et Robespierre. Puisqu'il s'était éloigné de son professeur Aulard déjà en 1908, Mathiez adopta, après la Révolution d'octobre 1917, le marxisme bolchevique. Pour le professeur, l'héritier légitime de la Révolution française était la Troisième république ; pour son étudiant, c'était l'Union Soviétique.² Il fut démontré que l'ouverture des chaires universitaires et ses critiques des sources ne furent pas suffisantes pour atteindre l'objectivité et assouplir les anciennes idées « destructrices » de la Révolution française.

La création de la discipline académique n'interrompt pas l'apparition de nouvelles grandes synthèses sur la Révolution française, rédigées dans la tradition de Michelet, Tocqueville et autres écrivains, et plutôt consacrées aux généralisations sociologiques et politiques qu'à la critique historiographique des sources. L'apparition du premier volume de l'œuvre d'Hippolyte Taine, *Les Origines de la France contemporaine* (1875), attira beaucoup d'attention. Jusqu'à la publication de son dernier volume en 1893, ce livre fut l'objet de débats acharnés. Écrivant juste après la Commune de Paris, Taine se montra un opposant implacable des jacobins et de leurs idées sur lesquelles s'appuyaient encore les radicaux et socialistes. Il ne fit même pas preuve de compréhension pour la première phase constitutionnelle de la Révolution, ce qui l'éloigna aussi des libéraux. Même s'il provoqua la révolte des conservateurs et des cléricaux en faisant des erreurs et des vices de *l'ancien régime* l'origine de tous les maux, Taine resta malgré tout connu comme critique conserva-

¹ François Furet, « Academic history of the revolution », dans *A Critical Dictionary of the French Revolution*, eds. François Furet, M. Ozouf, (Cambridge Mass. : Belknap Press of Harvard University Press, 1989) (plus loin : CDFR), 885–889 ; Alfred Cobban, « Historians of the French Revolution », dans *Aspects of the French Revolution* (London : Paladin, 1971), 252–253.

² *Ibid.*, 254–255 ; François Furet, « Academic history of the revolution », 889–893.

teur de la Révolution française.³ Dans un vaste débat en 1907 Alphonse Aulard rejeta les interprétations de Taine en les jugeant peu critiques et scientifiques.⁴

Après Hippolyte Taine, ce fut Jean Jaurès, chef de file des socialistes réformistes français, qui offrit une nouvelle grande synthèse. Les conservateurs et les libéraux conservateurs se réclamaient de Taine ; les républicains et les radicaux citaient Aulard ; les socialistes avaient maintenant Jaurès et son *Histoire socialiste de la Révolution française*. Le rédacteur en chef et l'auteur de ses volumes les plus importants, Jean Jaurès affirmait que le plus grand exploit de la Révolution était la démocratie, et qu'elle ouvrait la voie à l'arrivée inévitable du socialisme. À la différence de l'unicité des marxistes orthodoxes vis-à-vis de la gauche bourgeoise et radicale, il exigeait la préservation de ses exploits ; *la liberté politique, la démocratie, les Lumières* ; il montrait de la sympathie pour les idées politiques de Robespierre, mais pas pour ses méthodes ; il respectait aussi l'idéologue girondin Condorcet et le leader libéral, le comte de Mirabeau.⁵

*

Pendant la période encadrée par la publication du *Beaumarchais* de Bogdan Popović (1889) et *Burke* de Slobodan Jovanović (1934), la Serbie ne fut pas exception parmi les pays européens ; l'héritage de la Révolution française y fut aussi plutôt une source de conflits politiques que de dialogue académique.

³ Mona Ozouf, « Taine », *CDFR*, 1011–1020 ; Daniel Lindenberg, « Ten Ipolit (1823–1893), Poreklo savremene Francuske 1875–1893 » (Taine Hippolyte (1823–1893), Les origines de la France contemporaine 1875–1893), dans *Enciklopedijski rečnik političke filozofije II* (Dictionnaire encyclopédique de la philosophie politique II), éd. Fransa Šatle, Evlin Pizije, Olivije Dijamel (Novi Sad, Sremski Karlovci : Izdavačka knjižarnica Zorana Stojanovića, 1993) (plus loin : ERPF), 1018–1022.

⁴ Alphonse Aulard, *Taine, historien de la Révolution française* (Paris : Armand Colin, 1907). La base de la critique de Taine consistait à démontrer des défauts et des fautes dans l'œuvre de Taine concernant les sources et la littérature. Il conclut que dans le livre de Taine on trouvait des notes, des traductions et des affirmations exactes que dans des cas exceptionnels, et qu'ils étaient presque inutile pour la science historique (*ibid.*, 324, 330).

⁵ Mona Ozouf, « Jaurès », *CDFR*, 950–959 ; François Furet, « Marx », *CDFR*, 972–979.

Tout au long du XIX^e siècle, les élites balkaniques interprétèrent les idées de la Révolution française comme une incitation aux émeutes et aux guerres grâce auxquelles les peuples chrétiens se délivreraient de la domination de leurs maîtres féodaux et ottomans. Mais, après l'ambition croissante des Austro-Hongrois vis-à-vis des Balkans et l'occupation de la Bosnie et Herzégovine en 1878, avec une majorité des Serbes orthodoxes de la population, les idées de la Révolution française obtinrent une signification spécifique en Serbie. Les rois de la dynastie Obrenović adaptèrent la politique d'État au pouvoir croissant de leur voisin vigoureux et de leur allié allemand, cependant la société serbe devint de plus en plus mécontente.

Le premier parti de masse en Serbie, le Parti radical, appela ses militants à la résistance envers l'absolutisme du roi et envers les forces conservatrices d'Allemagne. Les radicaux serbes appartiennent à la famille européenne des partis radicaux qui tiennent leur origine des libéraux de gauche, et dont l'idéologie vient de Rousseau, Condorcet, Danton et Robespierre.⁶ Comme dans d'autres parties d'Europe, dans les années 1880, ils deviennent un parti de masse, ce qui leur permettra d'assurer leur pouvoir dans la première décennie du XX^e siècle, « l'âge d'or du radicalisme européen ».⁷ Dans les affaires intérieures, après s'être éloignés peu à peu des anciens modèles socialistes, ils se réclamèrent du parlementarisme français ; dans les affaires extérieures, ils s'appuyèrent sur la Russie qu'ils croyaient seule capable de s'opposer à l'Empire austro-hongrois. Après la signature de l'alliance franco-russe en 1891 et 1893, ils eurent de moins en moins besoin de cacher leur origine idéologique à leurs frères slaves.

⁶ Milan Protić, *Radikali u Srbiji. Ideje i pokret 1881–1903* (Les radicaux en Serbie. Le mouvement et les idées 1881–1903) (Belgrade : Institut des Études balkaniques, Académie serbe des Sciences et des Arts, 1990), 23–53. Pour les différents points de vue sur l'idéologie de Nikola Pašić et du Parti Radical, voir aussi l'œuvre de Andrija Radenić, *Radikalna stranka i Timočka buna. Istorija Radikalne stranke – doba narodnjaštva 1–2* (Le Parti Radical et l'Émeute de Timok. Histoire du Parti Radical – le temps du populisme 1–2) (Zaječar : Istorijski arhiv Timočka krajina, 1988) ; Andrei L. Šemakin, *Ideologija Nikoli Pašica. Formirovanie i evolucija (1868–1891)* (Idéologie de Nicolas Pachitch. La formation et l'évolution 1868–1891) (Moscou : Indrik, 1998).

⁷ L'expression de Stuart Hughes dans H. Stuart Hughes, *Contemporary Europe : A History* (Englewood Cliffs, N.J. 1962), 20–21.

Le roi Aleksandar Obrenović et ses ministres se réclamaient du mandat de la couronne et des modèles autocrates de l'Allemagne, tandis que les radicaux se réclamaient de la démocratie française.⁸ Lorsque les radicaux de Nikola Pašić [Nicolas Pachitch] trouvèrent un accord avec la dynastie Obrenović, la fraction irréductible du parti forma un autre parti foncièrement francophile, démocratique et même républicain – le Parti radical indépendant. Les radicaux indépendants, associés avec des libéraux et les progressistes unis dans leur opposition au gouvernement, formèrent un autre groupe politique rassemblé autour de la revue *Srpski književni glasnik* (Messager littéraire serbe). Les Libéraux d'opposition possédaient également la revue *Srpska zastava* et les Indépendants, les revues *Dnevni list* et *Odjek*. D'après l'aveu même de Slobodan Jovanović, l'un des membres de ce groupe, même les officiers qui organisèrent le coup d'état de Mai et l'assassinat du roi Aleksandar Obrenović et de la reine Draga étaient sous l'influence de ces revues.⁹ Même *Messager littéraire serbe* qui ne prêtait pas beaucoup d'attention aux événements politiques quotidiens approuva cet événement par une courte annonce.¹⁰

Selon Milan Grol, l'un des membres de ce groupe rebelle, « après l'arrivée de la dynastie Karadjordjević [Karageorgevitch] au trône serbe [1903], c'est e groupe réunie autour de la revue *Messager littéraire serbe* qui est venue au pouvoir ».¹¹ Même si les conflits avec les groupes d'intérêts rivaux n'ont pas cessé et surtout avec la revue *Delo*, proche du Partie radical, après 1903, les collaborateurs de la revue *Messager littéraire serbe*, regroupant des ministres et des diplomates, professeurs d'Université de Belgrade, membres de l'Académie Royale serbe et du Comité des théâ-

⁸ Slobodan Jovanović, « Naše ustavno pitanje u XIX veku » (Notre question constitutionnelle au XIX^e siècle), *Srpski književni glasnik* (plus loin : SKG) XIV, 8 (1905) : 593.

⁹ Slobodan Jovanović, *Vlada Aleksandra Obrenovića*, II (Le règne d'Aleksandar Obrenović) (Belgrade : Geca Kon, 1931), 340–341, 384.

¹⁰ « Les événements qui se déroulaient dans notre pays ces derniers jours, marquent la fin d'un régime dont l'influence malheureuse fit souffrir notre vie publique et notre littérature. *Messager littéraire serbe* espère voir venir des meilleurs jours pour la littérature et la vie publique en général. » L'éditorial anonyme, *SKG* IX, 4 (1903) : 241. Voir aussi, Pavle Popović, « Sećanja na Ljubomira Stojanovića » (Mémoires de Ljubomir Stojanović), *Prilozi KJIF* XI (1931) : 34.

¹¹ Milan Grol, *Iz predratne Srbije. Utisci i sećanja o vremenu i ljudima* (De la Serbie d'avant-guerre. Les impressions et les mémoires sur le temps et les gens) (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1939), 59.

tres, des directeurs de bibliothèques et des Archives, des rédacteurs en chefs de revues, ont eu la possibilité de répandre leurs idéaux démocratiques et francophiles sur tout le pays. L'idéologie de la revue *Messenger littéraire serbe* deviendra alors le modèle culturel officiel du Royaume serbe, puis la base du modèle de la Serbie dans le royaume yougoslave jusqu'à 1941.

Les intellectuels qui se réunissaient depuis 1901 autour de la revue *Messenger littéraire serbe* eurent de grandes ambitions. Dans ce milieu politique assez divers, partagé entre les radicaux de gauche et les libéraux conservateurs, la solidarité régnait par rapport à la principale conviction selon laquelle l'application des modèles occidentaux, surtout français, mais aussi anglais et américains, sur la littérature serbe et sa vie publique, pourrait parfaitement orienter la culture serbe dans une direction pro-occidentale. L'imitation des modèles occidentaux avait aussi ses buts politiques – la résistance à l'autocratie de la dynastie Obrenović et à *la mission civilisatrice* de la monarchie austro-hongroise dans les Balkans. En politique, en littérature et en art ils rejetaient systématiquement les modèles de l'Europe centrale et adoptaient ceux de l'Europe occidentale.¹²

Jusqu'en 1914, les rédacteurs en chefs de cette revue et les critiques littéraires Bogdan Popović et Jovan Skerlić avaient, comme on le disait alors, *des autorisations dictatoriales* dans la culture serbe. Skerlić, l'auteur le plus lu de l'époque, est décédé en 1914, tandis que les autres membres de ce groupe – Bogdan Popović, Slobodan Jovanović, Pavle Popović, Jovan M. Jovanović, Milan Grol, Jaša Prodanović et les autres – restèrent actifs et influents jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, jusqu'à ce que la revue *Srpski književni glasnik* cessa finalement d'être de paraître. Ces faits justement firent des membres de ce groupe des modèles propices à la recherche de l'influence des idées de la Révolution française sur l'élite serbe.

¹² Miloš Ković, « Politička uloga *Srpskog književnog glasnika* 1901–1914 » (Le rôle politique du *Messenger littéraire serbe* 1901–1914), dans *Sto godina Srpskog književnog glasnika, Aksiološki aspekt tradicije u srpskoj književnoj periodici*, éd. Staniša Tutnjević, Marko Nedić (Novi Sad : Matica Srpska – Belgrade : Institut za književnost i umetnost, 2003), 363–378.

*

Le premier ouvrage important de Bogdan Popović qui parut à Belgrade en 1889, *Beaumarchais*, était dédié à la Révolution française. L'essai sur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732–1799), fils d'horloger, devenu, à la veille de la Révolution, courtisan, diplomate et écrivain reconnu, permit à Bogdan Popović de décrire un phénomène politique et social significatif. Au centre de ses intérêts se trouvaient la défaite et le repli de l'ancienne élite et l'invasion des « parvenus », des commerçants et des « hommes d'affaires » dans la vie publique. Il prit Beaumarchais comme le représentant typique de ce nouvel « *acabit* des parvenus ».

Bogdan Popović écrivit cet essai durant ces études à Paris, encore sous l'influence des tremblements politiques en Serbie. Alors, il n'est pas difficile de comprendre les préoccupations de ce jeune boursier serbe. Du fait de la rébellion des radicaux, d'un groupe campagnard mené par des étudiants de classe moyenne, contre le roi Milan, souverain avec des convictions légitimistes,¹³ il sembla que la Révolution aie frappé à la porte de la Serbie entre 1881 et 1883. Étant le descendant de la vieille élite constitutionnaliste et progressiste, Bogdan Popović n'avait pas de sympathie pour l'introduction des « parvenus » radicaux dans la vie publique serbe.

En France, il se retrouva dans une atmosphère de révision de l'héritage de la Révolution française, et ce furent les paroles de Hippolyte Taine et d'Ernest Renan en cherchant des causes de l'écroulement en 1870–1871 qui résonnèrent le plus fort. Pour expliquer les causes de l'instabilité politique et de la défaite en guerre, tous les deux ont examiné l'héritage de la Révolution française et accusèrent les jacobins de presque tous les maux.¹⁴ Bogdan Popović réfléchit au sujet de la rébellion des radicaux dans région de Timok (*Timočka buna* 1883) et à la défaite de la Serbie dans la guerre de 1885 à 1886 contre les Bulgares.

Bogdan Popović se montra à chaque page de son *Beaumarchais* comme un ennemi convaincu de la révolution. Ces critiques étaient surtout orientées contre les membres du Tiers-état. Il les appelait les « par-

¹³ Slobodan Jovanović, *Vlada Milana Obrenovića*, I (1868–1878) (Le règne de Milan Obrenović, I (1868–1878)) (Belgrade : Geca Kon, 1926), 158.

¹⁴ Pascal Ory, « La nouvelle droite de la fin de siècle », dans *Nouvelle histoire des idées politiques*, éd. Pascal Ory (Paris : Hachette, 1987), 458–460.

venus, » les plébéiens, les roturiers, les bourgeois, et il n'essaya pas de différencier les libéraux modérés de 1789 des « jacobins frénétiques » de 1793 et 1794, comme il les appelait.¹⁵

Sa vision des « jacobins » ressemblait aux analyses de la « mentalité jacobine » dans l'œuvre d'Hippolyte Taine *Les Origines de la France contemporaine*.¹⁶ Taine interpréta ce phénomène inspiré des idées du conservateur anglais Edmund Burke. Bogdan Popović se montra même proche du pôle conservateur de la l'échiquiers politique dans *Beaumarchais*. Ne cachant pas sa haine vis-à-vis des « bourgeois » et vis-à-vis de la « littérature bourgeoise »,¹⁷ il respectait la culture et la prestige du XVII et XVIII siècle, les siècles des aristocrates, et même des empereurs autocrates de la famille Bourbon.¹⁸ À un seul endroit du livre, Popović remarqua que le déversement du « torrent » fut provoqué par « de nombreux barrages qui irritent »,¹⁹ et à un autre, que ce « torrent » en se déversant prit tout de même simplement la place qui lui appartient.²⁰

Selon l'observation de Radovan Samardžić dans son essai *Hippolyte Taine chez les Serbes*, malheureusement restreint à l'influence de la méthode positiviste de Taine sur les écrivains serbes, dans l'œuvre *Beaumarchais*, le style et la méthode ressemblaient à Hippolyte Taine en dépit des fréquentes allusions à Sainte-Beuve.²¹ On ajoutera là que Bogdan Popović a même pris d'Hippolyte Taine des observations politiques majeures sur la Révolution française.²²

¹⁵ Bogdan Popović, *Bomarše* (Beaumarchais) (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1925), 11–12, 32, 360–364, 373–374, 379, 381–383, 385–386. Sur ces courants politiques voir, Marc Regaldo, « La révolution modérée, Le radicalisme révolutionnaire », dans *Nouvelle histoire des idées politiques*, 136–165.

¹⁶ Voir Bogdan Popović, *Bomarše* (Beaumarchais), 361–364 ; Hippolyte Taine, *Les origines de la France contemporaine. La révolution II. La conquête jacobine* (Paris : Librairie Perrin et Cie, 1890), 3–71.

¹⁷ Bogdan Popović, *op. cit.*, 373–380.

¹⁸ *Ibid.*, 14.

¹⁹ *Ibid.*, 363.

²⁰ *Ibid.*, 361–362.

²¹ Radovan Samardžić, « Ipolit Ten kod Srba » (Hippolyte Taine chez les Serbes), *Pisci srpske istorije*, II (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1981), 260–261.

²² La personnalité de Beaumarchais fut entièrement interprétée par le schéma de Taine : « milieu, race, moment ». Beaucoup plus important est que Bogdan Popović, de même que Hippolyte Taine, partit d'une anthropologie pessimiste et biologiste les

Pourtant, lorsque en 1925 Bogdan Popović, professeur de l'Université de Belgrade et critique littéraire réputé revint à son œuvre antérieure pour l'achever et la publier comme une édition à part, il apparut évident qu'il avait considérablement changé sa position. Or, dans la conclusion, Popović affirmait que depuis 1889 il n'avait pas « changé d'opinions politiques ». ²³ Il remarqua qu'entre temps il avait cessé de s'appuyer sur le style et sur l'expression d' Hippolyte Taine et Paul de Saint-Victor. ²⁴ Ce n'est pas que dans l'expression littéraire que les modèles de Taine furent abandonnés.

Bogdan Popović estimait que la Révolution n'était ni la faute du « Tiers-état », ni « des philosophes », mais de « l'Ancien régime ». ²⁵ Popović écrivit fréquemment et largement sur les vices et erreurs de l'aristocratie. ²⁶ Par le terme *parvenu* il exprimait un phénomène positif, l'homme qui par son talent conquérait la place qui lui appartenait. ²⁷ Il montrait désormais de la bienveillance vis-à-vis de comte de Mirabeau ; ²⁸ cependant les jacobins restaient « des voyous » (*fakir-fukara*), ²⁹ « des brouillant sauvages » et « des bandits désemparés ». ³⁰

hommes, ainsi que le reste de la faune, sont dirigés par des instincts qui peuvent être retenus et cultivés uniquement par une éducation attentive et progressive. Popović, *op. cit.*, 366. C'est justement une bonne éducation qui manque aux basses couches sociales d'où provenait Beaumarchais, ce qui est surtout visible dans son manque du tact et d'élégance, aussi bien en politique qu'en littérature. *Ibid.*, 364–380. De même que Taine, Bogdan Popović, ennemi de la révolution, s'engageait pour des réformes, et pour que l'abondons au loi naturel de l'évolution cultive progressivement des « parvenus » impatients. Aussi bien que Taine, Bogdan Popović, pouvait être critique par rapport à l' « ancien régime », mais il reconnu le danger majeur chez les jacobins. Conformément à cela, Popović n'avait aucun mot positif pour la « démocratie révolutionnaire » ni pour le précurseur jacobin, « l'orateur malade » Jean-Jacques Rousseau. *Ibid.*, 30, 32, 381.

²³ Bogdan Popović, *op. cit.*, 166.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, 130–131.

²⁶ *Ibid.*, 112, 113, 125–132, 157.

²⁷ *Ibid.*, 132, 152.

²⁸ *Ibid.*, 127, 130.

²⁹ *Ibid.*, 159.

³⁰ *Ibid.*, 166. Dans ses descriptions des jacobins, Bogdan Popović se réclama toujours dans ses notes de l'œuvre de Taine *Les origines de la France contemporaine*. *Ibid.*, 159.

D’où vint ce glissement de Burke et Taine vers les libéraux « constitutionnels » et Mirabeau ? Cela pourrait, semble-t-il, s’expliquer par les expériences serbes de Popović datant de l’époque de la collaboration avec les radicaux indépendants de 1901 à 1903 et du Coup d’État de mai 1903 mais aussi par une démocratisation générale de la vie politique dans les pays occidentaux qui étaient ses modèles politiques. On en parlera davantage par la suite.

Entre temps, cette conclusion fut soutenue par des articles sur Taine et sur la Révolution française que Bogdan Popović publia dans la revue *Messenger littéraire serbe*, dont il fut le rédacteur en chef de 1901 à 1904. Protégeant la solidarité et le compromis politique avec ses amis du Parti radical indépendant, il effaça de la traduction de l’essai de Taine sur Balzac toutes les parties dédiées aux convictions légitimistes de cet écrivain célèbre.³¹

*

De pareils changements d’attitude par rapport à la Révolution française furent également visibles chez Slobodan Jovanović : l’un des fondateurs de la revue *Messenger littéraire serbe* de 1901 et la personne qui participa avec Bogdan Popović à son renouvellement en 1920.

Même Slobodan Jovanović, descendant de la famille des ministres, suivit dans sa jeunesse avec mécontentement les confrontations des « parvenues » radicaux de Nikola Pašić [Nicholas Pachitch] avec la dynastie Obrenović.

Même dans ses textes antérieurs on trouvait une critique conservatrice des idées de la Révolution française et des pensées libérales du temps de l’Assemblée constitutionnelle (1789–1791). Déjà dans son ouvrage de 1889, rédigé pendant ses années universitaires et consacré à la démocratie, Slobodan Jovanović considérait l’Assemblée constitutionnelle et la Monarchie de Juillet 1830–1848 comme des tentatives vaines ; à son avis, les deux régimes se sont appuyés sur les idées de Montesquieu et Constant.³² De même, dans son discours inaugural à la Grande Ecole

³¹ Ipolit Ten, « Balzac, Njegov život i njegov karakter (traduit du français par B. P) » (Balzac, Sa vie et son caractère), *SKG* I, 4, (1901) : 267–274 ; II, 1, 2, 3, 4 (1901) : 50–55, 106–113, 214–217, 286–294.

³² Archives de Serbie (AS), Belgrade MPS, F–XXIX, r. 21/1890, Sl. Jovanović au ministre de l’Éducation, Genève, le 18 septembre 1889. L’essai fut entièrement publié

de Belgrade intitulé *De la souveraineté*, Slobodan Jovanović fut critique par rapport aux idées de Montesquieu, Constant, Guizot et Royer-Colard.³³

L'époque de la vieille série de *Messenger littéraire serbe* de 1901 à 1914 apporta cependant des changements dans l'opinion de Jovanović sur la Révolution française. Faisant la présentation du livre *Mirabeau* de Louis Barthou en 1913,³⁴ Jovanović décrivit les pensées politiques du comte de Mirabeau comme « parfaitement exactes ».³⁵ Mirabeau voulait, d'après Jovanović, « une Monarchie moderne et démocratique, ou le Roi ne s'appuie pas sur des hautes classes mais sur le peuple tout entier ».³⁶ En effet, en 1913, l'Europe de l'ouest ainsi que la Serbie vécurent une période de démocratie ; le Parti libéral, dont Jovanović fut proche par ses liens familiaux, essaya de s'adapter à la nouvelle période démocratique.

Pourtant, Slobodan Jovanović, était apparu jusqu'alors comme un opposant de la révolution, tandis que Mirabeau était révolutionnaire. Il serait propice, semble-t-il, de supposer qu'il eut aussi, mises à part les circonstances générales de la politique européenne, son rôle à jouer dans le putsch serbe de 1903 qui suscita ce nouvel égard conciliateur vis-à-vis des rebelles français de 1789.

Parmi les raisons de ce penchant de Slobodan Jovanović envers les idées de la politique révolutionnaire de Mirabeau, on peut inclure un motif de la politique extérieure. Slobodan Jovanović souligna le fait que Louis Barthou était président du conseil lors de l'apparition de cet article dans la revue *Messenger littéraire serbe*.³⁷ En attendant le conflit avec la Triple Alliance, l'élite serbe voulait à tout prix établir les liens les plus

sous le titre *O demokratiji* (De la démocratie) dans *Sabrana dela Slobodana Jovanovića* 12 (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1991), 795–809.

³³ Slobodan Jovanović, *O suverenosti* (De la souveraineté) (Belgrade : 1898), 7, 31–37.

³⁴ Slobodan Jovanović, « Mirabeau, par Louis Barthou, Paris 1913 », *SKG XXXI*, 6 (1913) : 452–458.

³⁵ *Ibid.*, 455.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, 452.

proches qui soient avec la France officielle, et Barthou fut alors considéré comme l'un des hommes politiques français le plus combatif.³⁸

En 1920, Slobodan Jovanović donna encore une fois la même opinion positive des idées politiques de Mirabeau dans une nouvelle étude plus vaste, *Vodji Francuske revolucije* (Les leaders de la Révolution française).³⁹ Cela renforça l'impression qu'entre 1901 et 1920, Slobodan Jovanović fit quand même un pas vers la « gauche » : parti du conservatisme primordial et juvénile et de la contestation a priori des idées révolutionnaires, il parvint jusqu'au libéralisme et à la distinction des côtés positifs et négatifs de la Révolution française.

La vague des révolutions qui secoua à partir de 1917 l'Europe centrale et l'Europe orientale, détruisit les Empires des Romanovs, des Habsbourgs, des Hohenzollerns et des Ottomans et menaça l'Europe occidentale, elle suscita probablement à nouveau chez Slobodan Jovanović l'intérêt pour le phénomène révolutionnaire et celui des idées d'Hippolyte Taine et Edmund Burke. Slobodan Jovanović, contrairement à Bogdan Popović, fit, paraît-il, dans les articles et les études sur ces écrivains publiés entre 1929 et 1935, un pas en arrière vers l'ancien conservatisme et vers la condamnation de la révolution.

Dans l'article *Taine, l'historien de la révolution*, paru en 1929 dans le quotidien *Politika* à l'occasion du centenaire de la naissance de Taine,⁴⁰ Slobodan Jovanović estimait qu'Alphonse Aulard et Albert Ma-

³⁸ Eugen Weber, *The Nationalist Revival in France 1905–1914* (Berkeley, Los Angeles : University of California Press, 1959), 125. Finalement, il ne faudrait pas oublier que cet avis de Jovanović sur Mirabeau pouvait être influencé par un écrivain dont les œuvres il lisait attentivement à cette époque, encore un conservateur, Tomas Carlyle.

³⁹ Slobodan Jovanović, *Vodji Francuske revolucije* (Les leaders de la Révolution française) (Belgrade : Geca Kon, 1920), 112–119. Cette fois-ci, il ajouta l'explication selon laquelle la « monarchie démocratique » de Mirabeau correspondait, à sa base, au modèle politique de l'Angleterre : « Il crut que l'avenir appartenait à la monarchie du type anglais, et sur ce point tout l'histoire du XIX^e siècle lui donna raison ». *Ibid.*, 115. En même temps, Jovanović conserva, là aussi, l'ancienne méfiance vis-à-vis de la « masse », dont les représentants furent, selon lui, Danton et Robespierre. *Ibid.*, 191–350.

⁴⁰ Slobodan Jovanović, « Ten, istorik revolucije » (Taine, l'historien de la Révolution), *Sabrana dela Slobodana Jovanovića* 12, 273–274. Déjà en 1926, Slobodan Jovanović, en se penchant sur la méthode scientifique d'Hippolyte Taine, conclut : « Il est vrai que Taine donnait souvent, mais pas toujours, une touche strictement scientifique à ces impressions personnelles, mais il est aussi vrai que ses impressions personnelles furent fréquemment parfaitement exactes ». C'est plutôt l'intuition que la méthode qui mena

thiez comparés à Hippolyte Taine eurent « plus de méthode scientifique que d'objectivité » : « Aulard, aveuglé par ses sympathies politiques pour Danton, et Mathiez par ses sympathies politiques pour Robespierre » – et, à la fin, « Taine qui, avec tous les défauts de sa méthode, est plus proche de la vraie compréhension de l'histoire que les deux autres ». ⁴¹ Ce court article de journal contient presque toutes les idées d'Hippolyte Taine adoptées par Slobodan Jovanović, avec plus ou moins de réserves : la révolution comme mouvement destructif et inculte de la masse, l'opposition entre le « rationalisme » et le « réalisme » politique, les hommes « bestioles » pouvant être refrenés par une discipline sociale, le dressage culturel et autres moyens semblables. Il manque seulement l'interprétation de la « mentalité jacobines » de Taine et Burke, également proche à Jovanović. ⁴²

Slobodan Jovanović dédia un essai spécial à Edmund Burke en 1934, ⁴³ qui se voulait être le fragment d'un vaste débat sur cet écrivain, et qui fut publié l'année suivante. ⁴⁴ La critique des idées abordées, habituelle pour ce type de débats de Jovanović, fut presque absente, ⁴⁵ mais il y affirmait plutôt que Burke fut un « homme politique au grand pedigree », ⁴⁶ autant pragmatique que moral. ⁴⁷ Selon Jovanović, Burke fut « le plus grand penseur politique d'un peuple, célèbre pour sa maturité

Taine aux « découvertes très réussites ». Slobodan Jovanović, « Uroš Petrović », *SKG*, nouvelle série, XVII, 1 (1926) : 40.

⁴¹ Slobodan Jovanović, « Ten, istorik revolucije » (Taine, l'historien de la Révolution), 273–274.

⁴² Il appela ici Hippolyte Taine « grand historien, critique et psychologue », ainsi que l'« un des leader spirituel de la France du XIX^e siècle », tandis que le livre *Les origines de la France contemporaine* il qualifia de l'une de ses œuvres qui avait le plus de l'influence. *Ibid.*, 273.

⁴³ Slobodan Jovanović, « Jedna kritika Francuske revolucije » (Une critique de la Révolution française), *SKG*, nouvelle série, XLI, 3 (1934) : 189–198.

⁴⁴ Slobodan Jovanović, *Berk. Iz istorije političkih doktrina* (Burke. De l'histoire des doctrines politiques) (Belgrade : Geca Kon 1935), 273–400.

⁴⁵ Pour certaines observations critiques sur les idées de Burke voir *ibid.*, 359–360, 395.

⁴⁶ *Ibid.*, 399.

⁴⁷ *Ibid.*

politique et l'un des meilleurs critiques de la Révolution française dont les idées dominent à l'Ouest bien qu'elles soient contestées ». ⁴⁸

En revenant aux idées de Hyppolite Taine et Edmund Burke, Slobodan Jovanović conserva quand même l'inclination vis-à-vis de Mirabeau et des libéraux de 1789–1791. En louant la sagesse politique de Burke, Jovanović souligna que les exploits sociaux de la Révolution française et une partie de ses résultats politiques ne sont pas contestables. ⁴⁹ Dans son œuvre *Burke* il défendit l'Assemblée constitutionnelle, en affirmant que dans ses actes « il n'y eut rien qui ressembla à la dictature postérieure de Convent ». ⁵⁰ Pourtant, ce que montre que Slobodan Jovanović était beaucoup plus attiré par les idées conservatrices de Burke est le fait que ses observations furent écrites sur presque quatre pages dans un large débat sur Burke plein de louanges pour cet écrivain. ⁵¹

Contrairement à Bogdan Popović, Slobodan Jovanović garda non seulement une attitude critique vis-à-vis de la révolution, mais en plus il la confirma et l'élargit, semble-t-il, sous l'influence du règne de Staline et le renforcement du mouvement communiste.

*

Slobodan Jovanović affirmait que la base des convictions politiques de Bogdan Popović était la théorie des « parvenus », empruntée à Taine et de Burke. ⁵² Ensuite, Jovanović remarquait que l'héritage de la Révolution française était le fondement de toutes les idées politiques de Jovan Skerlić. ⁵³

⁴⁸ *Ibid.*, 275. Dans son débat *Burke* il élaborait de nouveau toutes les idées principales que Slobodan Jovanović soutenait au sujet de l'œuvre de Taine, *Les origines de la France contemporaine* : l'observation pessimiste de la nature humaine, la critique du rationalisme politique, la condamnation de la révolution. *Ibid.*, 359–400.

⁴⁹ Jovanović mentionne la suppression de la dépendance féodale et des privilèges des ordres, l'élargissement du domaine villageois, des libertés commerciales, la suppression d'absolutisme de souverain, « l'établissement du Gouvernement des représentants populaires », la garantie des libertés personnelles. Slobodan Jovanović, « Jedna kritika Francuske revolucije » (Une critique de la Révolution française), 189 ; *Idem*, *Berk* (Burke), 359–363.

⁵⁰ Slobodan Jovanović, *Berk* (Burke), 359.

⁵¹ *Ibid.*, 359–363.

⁵² Slobodan Jovanović, « Bogdan Popović », *Sabrana dela Slobodana Jovanovića* 11 (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1991), 729.

⁵³ « Dimitrije Tucović », *ibid.*, 511.

La Révolution française fut, en effet, avec l'époque des Lumières du XVIII^e siècle, le point de départ de toutes les convictions politiques de Skerlić. D'un côté, dans la politique pratique, il oscillait constamment entre « le socialisme réformiste » et le radicalisme, et de l'autre, dans l'interprétation des idées de la Révolution française, il suivait les traces de Jean Jaurès et Alphonse Aulard. En acceptant les idées démocratiques de Danton et de Robespierre, ainsi que les conceptions socialistes de Babeuf, Skerlić rejetait avec Jaurès leur intolérance à l'égard des gens qui ne partageaient pas leurs avis et, surtout, leurs méthodes agressives.

Radovan Samardžić étudiait déjà les débats dans lesquels Jovan Skerlić contestait les méthodes positivistes de Taine, et il remarqua, fort justement, par une observation liminaire que les motifs de Skerlić étaient principalement d'origine politique.⁵⁴ En effet, en 1902, Skerlić affirma que le livre de Taine sur la Révolution « bouillonnait de prévenus et de préjugés », et qu'il « fut écrit avec passion et colère, de telle façon qu'il ressemblait parfois à une vraie condamnation ». ⁵⁵ De tous les critiques d'Hippolyte Taine, Skerlić défendit le plus la démocratie : « la démocratie est devenue une forme permanente des sociétés modernes, et leur développement signifie le progrès de la culture » ; les maximes de la Révolution française qu'il estimait [Taine] catastrophique, et, comme une maladie, l'Europe entière, mis à part la Russie et la Turquie, fit siennes.⁵⁶

Dans la revue *Odjek* (Echo) de 1905, dans l'essai *Taine de la Révolution française*,⁵⁷ Skerlić rejetait systématiquement les idées clés de Taine qui en s'appuyant sur les livres et les articles de Victor Giraud,

⁵⁴ Radovan Samardžić, « Ipolit Ten kod Srba » (Hippolyte Taine chez les Serbes), 264–266.

⁵⁵ Jovan Skerlić, « Pogled na današnju francusku književnost » (Un regard sur la littérature française contemporaine), *Letopis Matice srpske*, 213, III (1902) : 35. Voir aussi Samardžić, « Ipolit Ten kod Srba » (Hippolyte Taine chez les Serbes), 258–259. La même année, dans un autre livre, il écrivit que Taine « eut la manie de détruire et de généraliser » Jovan Skerlić, « Dogmatička i impresionistička kritika » (La critique dogmatique et impressionniste), *SKG V*, 3 (1902) : 212–213.

⁵⁶ Jovan Skerlić, « Pogled na današnju francusku književnost » (Un regard sur la littérature française contemporaine), 36.

⁵⁷ Jovan Skerlić, « Ten i Francuska revolucija » (Taine et la Révolution française), *Sabrana dela Jovana Skerlića*, t. IV : *Pisci i knjige. Iz stranih književnosti* (Belgrade : Prosveta, 1956), 223–232.

Gabriel Monod, Félicien Pascal, Charles Seignobos et surtout Alphonse Aulard. En 1907, dans la revue *Srpski književni glasnik*, Skerlić qualifia Aulard comme « le meilleur connaisseur de l'histoire de la Révolution française ». ⁵⁸

En même temps, Jovan Skerlić adopta les principales interprétations du livre de Jaurès *L'histoire socialiste*. ⁵⁹ À l'occasion de l'apparition de son troisième livre, intitulé *La Convention*, ⁶⁰ Skerlić publia sa compte rendu ⁶¹, où dans le quel il fit d'accord avec la conclusion de Jaurès selon laquelle la démocratie fut l'exploit majeur de la Révolution et qu'elle annonça l'arrivée du socialisme. ⁶² La patience et l'inclination de Jaurès envers les divers membres des courants politiques de la révolution, ont également influencé Skerlić. En s'inspirant de la collaboration de Jaurès avec les radicaux dans l'Affaire Dreyfus, Skerlić se tourna lui-même vers les radicaux, du fait, à l'époque des arrestations massives provoquées par l'attentat d'Ivanjdan contre l'ex-roi Milan Obrenović. Plus tard, dans la revue *Messenger littéraire serbe*, il collabora aussi avec des libéraux et des progressistes.

Jovan Skerlić prit la place de l'unique rédacteur en chef de la revue *Messenger littéraire serbe* en 1907, et les idées conservatrices et antijacobines de Taine furent finalement délaissées à la demande des radicaux indépendants serbes et remplacées par des interprétations d'Aulard et

⁵⁸ J. S., « Student u Republici prema nauci, otadžbini i veri » (Étudiant dans la République envers la science, la patrie et la foi), *SKG XIX*, 3 (1907) : 234.

⁵⁹ Voir surtout l'article de Jovan Skerlić, « Jedan socijalistički pesnik. Kosta Abrašević : Pesme. Izdanje Velikoškolaca Socijalista Belgrade 1903 » (Un poète socialiste. Kosta Abrašević : Poèmes, Édition des étudiants socialistes, Belgrade 1903) : *SKG X*, 5 (1903) : 386–396.

⁶⁰ Jean Jaurès, *La Convention I, Histoire Socialiste (1789–1900)*, sous la direction de Jean Jaurès, tome III, Paris s. a.

⁶¹ Anonyme, « Socijalistička istorija » (Histoire socialiste), *SKG XI*, 4 (1904) : 320.

⁶² Il est bien connu que Jaurès respectait *La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*. P. Burec, « Žores Žan (1859–1914), Socijalistička istorija Francuske revolucije, 1901–1904 » (Jaurès Jean (1859–1914), Histoire socialiste de la Révolution française), *ERPF*, 1111, 1118. Skerlić fut le premier qui présenta dans la revue *Glasnik* de 1907, la traduction de la *Déclaration*, publié par la « Jeunesse républicaine » de Serbie, par des mots : « Cette déclaration importante, considérée comme *magna charta* de la société moderne, était l'expression politique de la philosophie du XVIII^e siècle et le programme principal de la Révolution. » J. S., « Deklaracija prava čoveka i gradjanina » (La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen), *SKG XIX*, 12 (1907) : 958.

de Jaurès. Skerlić laissa l'initiative de cela à ces jeunes amis francophiles, Uroš Petrović et Nemanja Vukićević.

Tandis que Uroš Petrović critiquait les théories philosophiques et esthétiques d'Hippolyte Taine, Nemanja Vukićević se tourna vers l'interprétation de la Révolution française de Taine. Dès que le livre d'Alphonse Aulard, *Taine, l'historien de la Révolution française*, apparut en France, il rédigea un résumé dans la revue *Messenger littéraire serbe*.⁶³ Pour conclure, Vukićević affirma : « Après le livre d'Aulard, Taine perdit le caractère d'historien scientifique et de critique consciencieux de la Révolution française, et il apparut comme un pamphlétaire bilieux et vif aveuglé par la haine et qui vit tout, sauf la vérité ».⁶⁴

*

Comme on l'a vu, l'image de la Révolution française dans les textes des représentants les plus importants de l'élite serbe de cette époque, ne fut pas invariable. Elle dépendit du contexte politique, et avant tout des circonstances de la politique intérieure serbe. Dans ce cas, le conflit entre les intellectuels et le roi Aleksandar Obrenović fut le plus important, ainsi que leur rôle dans le Coup d'État révolutionnaire de 29 mai 1903. Le second motif majeur, cette fois-ci venant de la politique extérieure, fut le conflit entre la Serbie et les forces conservatrices de la Triple Alliance, et le besoin pratique d'obtenir le support démocratique de la Troisième république. Finalement, précisément dans la décennie procédant la déclenchement de la Première Guerre mondiale, les intellectuels serbes ont pu suivre le progrès intense de la démocratie en France et au Royaume-

⁶³ N. V., « Taine, historien de la Révolution française, par A. Aulard », *SKG*, XX, 4 (1908) : 304–308.

⁶⁴ *Ibid.* : 308. Vukićević avouait que l'intention principale de son aperçu ne consistait pas tellement de la recherche de la vérité historique, mais de la défense de l'héritage politique de la Révolution française : « Dans ce deuxième ouvrage de Taine, il présenta la Révolution de la justice, de l'éducation et de la raison comme une insignifiante jacquerie de la masse, et ces thèses, il les réalisait d'une manière apodictique de sa narration qui plaisait aux maints esprits faibles et qui introduisait un désordre dans des idées. » *Ibid.* : 304. À son avis, Aulard, « professeur de l'histoire de la Révolution à la Sorbonne et le meilleur connaisseur de cette grande époque » montrait « comment Taine, cet homme sage et doué, pouvait être séduit par ces préjugés intellectuelles et la haine pressentie envers la Révolution, à laquelle l'humanité moderne doit beaucoup », *Ibid.* : 305, 308.

Uni, pays qui furent leurs principaux modèles politiques. Pour ces raisons, même les intellectuels serbes qui étaient à priori contre la révolution conformément à leurs convictions fondamentales changèrent d'avis sur la Révolution française. L'expérience postérieure, principalement la révolution en Russie, et l'expansion du communisme, influencèrent, pourtant, certains d'entre eux à revenir à leurs anciens points de vue sur la Révolution française. Ces modèles politiques, Bogdan Popović et Slobodan Jovanović les cherchèrent cependant en Angleterre libérale, et ensuite en France républicaine et démocratique. Jovan Skerlić fut un francophile politique plus conséquent dont les idées politiques se fondèrent sur les traditions démocratiques de la Révolution française.

Aleksandra Kolaković

Institut des Études balkaniques

Académie serbe des Sciences et des Arts

Belgrade

L'Élite serbe et le modèle culturel français dans la revue *Delo* (l'Œuvre) de 1894 à 1915

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle l'élite intellectuelle serbe montre de nombreux exemples de son développement culturel. L'apparition de la revue *Delo* (l'Œuvre) marque l'une des plus importantes dates dans l'histoire culturelle serbe. Profondément sensible aux acquis culturels français, cette revue donne une image des relations culturelles franco-serbes, de la réception de la culture française en Serbie, mais aussi de l'attachement de l'élite intellectuelle serbe à l'esprit de la civilisation française.

Mots-clés : France, Serbie, *Delo*, influences françaises, élite serbe, littérature serbe, littérature française

En dépit des différences que présentent leurs expériences historiques respectives, leur importance géopolitique et leur niveau de développement, la France et la Serbie ont trouvé des points de contact au XIX^e siècle. Les intérêts de la France dans les Balkans et les aspirations de l'État serbe ont occupé une place primordiale dans ces rapports mutuels, dont les progrès ont suivi une courbe ascendante jusqu'à la Première Guerre mondiale, leur point culminant. L'établissement d'une alliance politique, renforcée par des liens économiques et une forte influence culturelle, a abouti à donner une place de premier plan à la présence française dans la société serbe. De plus, la connaissance du français a permis le contact direct du Serbe cultivé avec la culture française et en a facilité la réception.¹ Vers la fin du XIX^e siècle, la couche la plus importante de l'élite nationale avait ainsi achevé sa formation dans les centres culturels européens, et notamment en France, que les Serbes sympathi-

¹ Depuis 1839, la langue française est une matière obligatoire au Lycée, et depuis 1850 à l'Académie militaire. À cette époque commencent les achats systématiques et la traduction de livres français.

ques à l'Europe furent nombreux à avoir visitée.² De retour au pays, ces jeunes gens cultivés occupèrent des postes importants dans l'administration, l'éducation ou les cabinets ministériels, fondèrent différentes associations et lancèrent des revues en y exprimant la culture du milieu qui les avait façonnés.

C'est ainsi que début 1894, à Belgrade, dans les milieux proches du Parti Radical, vit le jour *Delo* (L'Œuvre), qui portait en sous-titre : « revue des sciences, de littérature et de vie sociale ».³ Y furent publiés des poèmes, des romans, des reportages culturels et historiques, des nouvelles de la vie culturelle, des travaux scientifiques, ainsi que des observations sur la situation politique, économique et sociale du pays et du monde. Par là, *Delo* venait combler un vide dans les périodiques littéraires et scientifiques serbes et donna le coup d'envoi à toute une série de publications, dont la plus influente fut le *Srpski književni glasnik* (Messager littéraire serbe).⁴ *Delo* parut entre 1894 et 1915, avec deux

² Sur la scolarisation des Serbes dans les universités européennes, et notamment en France, et sur l'influence qu'ils exercèrent à leur retour en Serbie, voir Ljubinka Trgovčević, *Planirana elita* (Une élite planifiée) (Belgrade : Institut d'histoire, 2003) ; Jovan Miličević, « Prva grupa srbijanskih studenata, državnih pitomaca, školovanih u inostranstvu » (Le premier groupe d'étudiants serbes, boursiers d'État, scolarisés à l'étranger 1839–1842), *Istorijski časopis* IX–X (1959) : 363–373 ; Milenko Karanovich, *The Development of Education in Serbia and Emergence of its Intelligentsia (1838–1858)* (New York : Columbia University Press, 1995) ; Vojislav Pavlović, « Srpski studenti u Parizu 1839–1856 » (Étudiants serbes à Paris 1839–1856), *Istorijski časopis* XXXIII (1986) : 187–202 ; Ljubinka Trgovčević, « Savants serbes – élèves français 1880–1914 », dans *Les relations entre la France et les Pays yougoslaves du XVIII^e au XX^e siècle* (Ljubljana : Centre culturel Charles Nodier, 1987), 84–91 ; Dušan T. Bataković, « Francuski uticaji u Srbiji 1836–1914. Četiri generacije 'Parizlija' » (Influences françaises en Serbie 1836–1914 – Quatre générations de 'Parisiens'), *Zbornik Matice srpske za istoriju* 56 (1997) : 73–95.

³ « Il semble qu'en Serbie s'affrontent encore une fois deux courants, celui de la bureaucratie absolutiste et celui de la démocratie », écrivent les rédacteurs de *Delo*, pour mettre en évidence leur aspiration au changement du système de valeurs, conformément au programme du Parti radical. *Delo*, 1 (1894) : 410.

⁴ Le *Srpski književni glasnik* parut jusqu'en 1914. Cette revue réunissait un groupe de jeunes intellectuels dont la plupart avaient fait leurs études en France. Ils voulaient moderniser la culture serbe selon un programme très précis dont la teneur était essentiellement littéraire. Les rédacteurs et les collaborateurs en furent d'éminents hommes de science et de lettres : Bogdan et Pavle Popović, Jovan Skerlić, Jaša Prodanović, Slobodan Jovanović, Aleksandar Belić, Milan Grol etc.

interruptions : la première de 1899 à 1902, la seconde de 1914 à 1915.⁵ Durant toute la période de sa parution, la revue, d'après les informations venant de la Bibliothèque Nationale de Serbie, fut la première par le nombre de ses lecteurs, et la seconde à partir de 1901, quand commença à paraître le *Srpski književni glasnik*.

Les fondateurs en furent des membres et sympathisants du Parti Radical, si bien que cette publication scientifique et littéraire avait également une vocation politique.⁶ Pour autant, aucun programme n'y figurait explicitement, ce qui permit à des auteurs d'opinions diverses d'y collaborer.⁷ Les fréquents changements de rédacteurs⁸ et de collaborateurs eurent un impact sur son contenu. Par le choix des thèmes, des articles et des traductions, le rédacteur cherchait à exercer une influence sur la situation culturelle du pays et à promouvoir la culture serbe. Le poste en était généralement réservé aux notables du Parti radical et aux professeurs de la Grande École ou de l'Université de Belgrade, qui remplaça la Grande École à partir de 1905. Bien que les radicaux, russo-philés convaincus, eussent donné le ton de la revue, cette dernière se fit le reflet d'autres modèles aussi, parmi lesquels la culture française, qui s'avéra même dominante.

Pour se faire une idée du rapport entre l'élite serbe et la culture française, il y a lieu de faire ressortir la personnalité et l'activité créative de ces rédacteurs et collaborateurs, et notamment la manière dont ils ont perçu et présenté à leurs lecteurs cette culture. On pense aux noms de Svetislav St. Simić, Ilija Vukićević, Milovan Dj. Milovanović, Bogdan Popović, Stojan Protić, Dragoljub Pavlović, Aca Stanojević, Lazar Marković, Rista Odavić, Jovan Skerlić, Ljuba Jovanović, Ljuba Davidović, etc. Les revues et la littérature étrangères qu'ils lisaient –

⁵ La première interruption intervint suite à « l'attentat de Saint Jean » contre le roi Milan Obrenović, en 1899. L'autre fut plus courte et intervint en raison de la guerre et du déménagement provisoire de la rédaction de Belgrade à Niš.

⁶ Slobodan Jovanović, « Političko poreklo Srpskog književnog glasnika » (Origine politique du Messenger littéraire serbe), *Srpski književni glasnik*, nouvelle série, XXXII (1931) : 129–130.

⁷ Dobrovoje Mladenović, « Delo na raskrsnici vekova i epoha » (Delo au carrefour des siècles et des époques), *Bibliotekar* 1–3 (1986) : 63–64.

⁸ De 1894 à 1915 furent imprimés 220 numéros en 74 volumes. Sept rédacteurs se succédèrent en cette vingtaine d'années.

pour les recommander ensuite – indiquent la prédominance de certains modèles ; les analyses de revues, les textes traduits du français, les critiques et les recensions de livres, trahissent les thèmes et problèmes qui les préoccupaient.

L'initiative de la revue revient à Svetislav St. Simić (1865–1911) député, ministre, journaliste, correspondant de journaux russes et français.⁹ Après une période d'enseignement, cet étudiant formé en France devint en 1894 secrétaire au Ministère des Affaires étrangères, puis consul de Serbie à Priština et représentant diplomatique de la Serbie à Sofia. Sans en avoir jamais été rédacteur, Simić fut une figure importante de la revue. Il y écrivit quelques critiques courtes où se fait jour l'influence d'auteurs français.¹⁰ Comme il s'intéressait à l'actualité brûlante du développement de La Serbie et la question serbe dans les Balkans, il se tenait au courant des publications françaises sur la Turquie, la Bosnie-Herzégovine et l'Autriche-Hongrie, questions dont « dépend le sens du futur développement national », et il s'efforçait de présenter à son lecteur la position qui s'y exprimait.¹¹

Svetislav St. Simić avait lancé l'idée de la revue devant Ilija Vukićević (1866–1899), écrivain, publiciste et premier rédacteur. La notice nécrologique consacrée à Vukićević qui fut publiée dans *Delo* évoque le grand intérêt que l'ancien rédacteur avait porté à la littérature française : « les tous récents courants littéraires en France le poussèrent à s'essayer dans les formes nouvelles du conte poétique. C'est ainsi que vit le jour toute une série de ses contes de fées, qui, d'une part, avaient des points communs avec nos contes populaires, et d'autre part s'inspiraient

⁹ Les brochures les plus connues de Simić sont *Makedonsko pitanje* (La question macédonienne), *Radikali i naša nacionalna politika* (Les radicaux et notre politique nationale), *Srbi i Arbanasi* (Serbes et Albanais), *Stara Srbija i Arbanasi* (La Vieille Serbie et les Albanais).

¹⁰ Simić présenta clairement ses positions sur les belles-lettres françaises au cours d'une polémique avec Ljubomir Nedić (1858–1902), professeur de logique et d'histoire de la littérature à l'École Supérieure et rédacteur du périodique conservateur *Red* (Ordre), soulignant plus spécialement que « ce qui vaut pour les Français, qui sont à tout point de vue plus avancés et plus nantis que nous, vaut plus encore pour nous qui sommes à tout point de vue faibles et nécessiteux », *Delo* 5 (1895) : 534.

¹¹ « La question d'Orient populaire, par Charles Sancerme Paris 1897 », *Delo* 5 (1897) : 511–512.

de la poésie française contemporaine ». ¹² Avec *Priča o selu Vračima i Simi Stupici* (L'histoire du village Vrači et Sima Stupica), Vukićević a en effet introduit un nouveau genre de prose : le conte de fée artistique. ¹³

Successeur de Vukićević, Milovan Dj. Milovanović (1863–1912) homme d'État, politicien et diplomate, défendit une thèse de doctorat à Paris en 1888 intitulée *Des contrats de garanties au XIX^e siècle* (O garantnim ugovorima u XIX veku). De retour à Belgrade, il devint professeur de droit constitutionnel et de culture générale [dans l'original : de l'Encyclopédie] à la Grande École, ainsi que secrétaire de la Commission constitutionnelle. Avant d'occuper le poste de rédacteur en chef de la revue *Delo*, il travailla au Ministère des Affaires étrangères, participa en qualité de délégué aux négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie, adhéra au Parti Radical et devint député à l'Assemblée nationale de la Serbie en 1893. ¹⁴ Il publia dans *Delo* les études « Naši trgovinski ugovori » (« Nos traités commerciales ») et « Istočno pitanje » (« La question d'Orient »). Il lisait régulièrement la presse française pour ensuite en présenter aux lecteurs serbes les principaux thèmes : c'étaient, le plus souvent, *La Revue bleue*, *Le Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes*.

À partir du moment où Milovanović prit les rênes de la rédaction, la constitutionnalité et le développement du parlementarisme furent les thèmes dominants de *Delo*, ce qui se continua après lui. La revue faisait paraître des textes sur les diverses constitutions, publiait des biblio-

¹² *Delo* 21 (1899) : VII.

¹³ *Delo* 5–7 (1895).

¹⁴ Milovanović quitta la rédaction de la revue pour devenir ministre de la Justice en 1896/97. Suite à l'attentat de 1899, il fut accusé de complicité en même temps qu'un grand nombre de notables radicaux et condamné (par contumace) à deux ans de prison. Il fut réhabilité en 1900 et nommé ambassadeur à Bucarest. Il fut ministre de l'Économie nationale dans le gouvernement Jovanović-Vujić en 1901/1902. Ambassadeur à Rome en 1903, il œuvra activement au rétablissement des relations diplomatiques avec l'Angleterre et participa aux négociations en vue d'un traité commercial avec l'Autriche-Hongrie en 1905/1906. Il participa ensuite aux travaux de la Conférence de La Haye de 1907, et de 1908 jusqu'à sa mort en 1912 – années difficiles pour la Serbie – il fut ministre des Affaires étrangères et Premier ministre (1911–12). Il consacra les dernières années de sa vie à émanciper son pays des influences et pressions étrangères, d'établir des liens avec les pays voisins, des efforts qui concrétisèrent lors du traité serbo-bulgare.

graphies d'œuvres scientifiques et informait ses lecteurs sur la tenue de congrès, tel le Congrès international de la législation pénale à Paris en 1895.¹⁵ Par la suite, on suivit également de près d'autres périodiques français comme la *Revue politique et parlementaire*, *La Grande Revue*, *l'Annuaire de législation étrangère publiée*, la *Revue historique* et le *Journal du droit international privé et de la jurisprudence comparée*. Pendant la seconde période de sa parution, *Delo* vit arriver dans les rangs de ses collaborateurs Živojin Perić, futur professeur à l'Université de Belgrade, qui étudiait le droit en France et informa le lectorat serbe des actualités juridiques les plus notables. Comme, à l'époque, un grand nombre de Serbes étudiaient le droit à Paris, l'intérêt pour les questions législatives était vif, d'autant plus attisé d'ailleurs par la situation intérieure en Serbie. C'est ainsi que dans la rubrique *Beleške* (« Notes ») furent publiés à plusieurs reprises des essais français traitant de la Révolution française ou des concepts du parlementarisme et de la constitutionnalité. La revue couvrit même la réforme fiscale en France, probablement pour inciter l'élite serbe à entreprendre des démarches en matière de politique financière.¹⁶

À l'instar de Svetislav St. Simić, Milovan Dj. Milovanović lança des sujets qui plus tard préoccuperaient au premier chef les rédacteurs Dragoljub M. Pavlović, Ljubomir (Ljuba) Davidović, Stojan M. Protić, Lazar Marković et Rista Odavić. Les thématiques en concernaient la survie et le développement de la Serbie : relations internationales, constitution des alliances, et plus spécialement question nationale dans les Balkans et position de la Serbie et des Serbes. Tous ces sujets accaparaient l'attention des collaborateurs ; les intérêts de l'élite se focalisaient sur la Turquie d'Europe, la Macédoine slave, la Bosnie-Herzégovine, ou encore l'image dont la Serbie bénéficiait en France. En effet, la production en provenance de ce pays importait plus aux collaborateurs de *Delo* que les intellectuels, les diplomates, les journalistes ou l'opinion publique en Allemagne ou en Russie. Ils voyaient dans la France, dans les conceptions françaises de la constitutionnalité, de la liberté, de la démocratie, un modèle qu'elle adoptait parfois directement, parfois sous une forme modifiée. Ils cherchaient à pénétrer dans sa substance

¹⁵ *Delo* 6 (1895).

¹⁶ « Poreska reforma u Francuskoj i u tudjini » (La réforme fiscale en France et à l'étranger), *Delo* 24 (1902).

la diplomatie d'une grande puissance qui, au contraire de celles qui entouraient la Serbie, n'avait pas d'intérêts directs dans les affaires balkaniques. L'objectivité française, selon eux, était indispensable à l'élite serbe. Ils se félicitèrent ainsi du rétablissement de l'équilibre européen qu'avait marqué la signature de l'alliance franco-russe en 1893.¹⁷ Les milieux proches de la revue perçurent ce traité avec enthousiasme, ce qui est compréhensible si l'on a à l'esprit la conjoncture politique en Serbie au début du XX^e siècle : le changement dynastique (1903), la guerre douanière avec l'Autriche-Hongrie (1906–1911), la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine (1908–1909), les guerres balkaniques (1912–1913), et la Grande Guerre à l'horizon en 1914.

Désireuse de rester à l'écoute des intellectuels français, et avant tout de ceux qui connaissaient les Balkans, la revue suivit de près l'activité de Charles Loiseau et de Louis Léger. Sur ses pages était souvent cité le nom du premier, qui publia en 1898 un ouvrage intitulé *Le Balkan Slave et la crise autrichienne*. L'analyse qu'y donnait ce publiciste de l'alliance franco-russe attira l'attention en Serbie : il reprochait à cette politique de négliger l'Europe orientale et les peuples slaves qui y vivaient ; selon lui, l'alliance devait les « assister dans leurs aspirations justes, nationales ».¹⁸ D'autre part, les rédacteurs de *Delo* estimaient que l'on devait lire « sans préjugés » l'article d'Anatole Leroy Beaulieu, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, sur l'administration austro-hongroise et la question nationale et religieuse en Bosnie-Herzégovine.¹⁹ La revue reproduisit également la conférence de Victor Bérard consacrée à la Macédoine. Durant la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, Bérard, qui était tout à la fois professeur et homme politique, s'aligna du côté serbe ; en sa qualité de président de l'association *La Nation Serbe en France*, il organisa en 1915 une « Journée serbe ».²⁰

En bref, l'avis des intellectuels français était répercuté par *Delo* parallèlement aux commentaires d'auteurs nationaux sur les ouvrages étrangers, notamment grâce à Nikola S. Petrović, l'un des fondateurs de la revue, qui suivit de près pendant des années la parution de nouveaux

¹⁷ *Delo* 1 (1894) : 183.

¹⁸ *Delo* 24 (1902) : 145.

¹⁹ « Anatole Leroy Beaulieu, L'Autriche-Hongrie en Bosnie-Herzégovine : nationalités, religions, gouvernement », *Delo* 24 (1902) : 151.

²⁰ *Delo* 21 (1899) : 509–510.

livres et débats sur les questions d'actualité touchant les Balkans. Citons, à titre d'exemple, son analyse de la position de Louis Léger sur le livre de Bérard *La Turquie et l'hellénisme contemporain*,²¹ où Bérard traite entre autres de la question macédonienne et des relations serbo-bulgares.²²

La littérature représente l'autre champ de l'influence française dans les colonnes de *Delo*. On trouve dans le premier volume une étude intitulée « Beaumarchais », signée par Bogdan Popović (1863–1944).²³ Ce texte marque le commencement d'une époque nouvelle dans l'histoire de l'essai serbe, inaugurant ce que l'on appelle le « style belgradois » (*beogradski stil*), c'est-à-dire la période durant laquelle l'influence française fut la plus forte sur la littérature serbe.²⁴ L'année suivante, dans sa « Conférence introductive à l'histoire de la littérature universelle », Popović présente les lignes directrices du futur développement de la littérature serbe, soutenant qu'elle représente « l'un de nos puissants moyens éducatifs ». ²⁵ En appliquant ses connaissances acquises à l'étranger, l'auteur y contribue à la promotion de la nouvelle vague de la critique littéraire.²⁶ Il en formalise l'expression dans son « Radovan Košutić – Origines de la renaissance de la critique littéraire. Une étude sur la littérature française », où il montre une excellente connaissance de la littérature française, notamment de Taine, Descartes, Racine ou encore Molière, très lus par la jeune élite serbe.²⁷ À l'occasion du décès d'Alexandre Dumas fils, il rédigea encore une notice nécrologique où il

²¹ « Louis Léger, Un nouveau livre sur la question d'Orient », *Delo* 1 (1894) : 647.

²² Louis Léger est également l'auteur de deux ouvrages très lus dans les Balkans : *La Save, le Danube et le Balkan. Voyage chez les Slovènes, les Croates, les Serbes et les Bulgares* (Paris : Plon, 1884), et *Serbes, Croates et Bulgares : études historiques, politiques et littéraires* (Paris : Maisonneuve et fils, 1913).

²³ « Derrière la diversité et la flexibilité de sa phrase, la fraîcheur des tournures, l'élégance de son style et parfois une intimité visiblement recherchée dans la communication avec le lecteur, il y a un travail minutieux de l'auteur et surtout la bonne école française. », *Istorija srpskog naroda* (Histoire du peuple serbe), VI-2 (Belgrade : Srpska književna zadruga, 2000), 263.

²⁴ *Ibid.*, 265.

²⁵ Bogdan Popović souligne plus spécialement l'exemple de la France en montrant combien Rousseau a contribué à la transformation de l'Europe et combien la littérature a innervé la Révolution française, *Delo* 2 (1894) : 103.

²⁶ *Istorija srpskog naroda* (Histoire du peuple serbe), VI-2, 333–334.

²⁷ *Delo* 5 (1895) : 134.

le célébrait comme le plus grand dramaturge du XIX^e siècle, non seulement en France, mais à l'échelle européenne.²⁸

En publiant les textes de Bogdan Popović, la revue avait ainsi ouvertement accordé la priorité à la culture française.²⁹ Il en allait de même lorsqu'elle accueillit son disciple Jovan Skerlić (1877–1914), historien de la littérature et critique littéraire. En 1899, Skerlić obtint à la Grande École un diplôme de langue et littérature françaises, ainsi que de théorie de la littérature. Il poursuivit ensuite sa formation, de 1899 à 1901, à Lausanne et Paris, dernière ville où il soutint avec succès une thèse de doctorat sous le titre *L'Opinion publique française et la poésie politique et sociale de 1830 à 1848*.³⁰ Il collabora à plusieurs périodiques et en lança d'autres, mais son poste le plus important fut celui de rédacteur du *Srpski književni glasnik* (*Messager littéraire serbe*). Durant sa brève collaboration à *Delo*, Skerlić publia deux études : l'une sur le roman *Soutien de famille* d'Alphonse Daudet, qu'il intitula « Le dernier roman de Daudet », l'autre sur la littérature française contemporaine (« *Pogled na današnju francusku književnost* ») (Un regard sur la littérature française contemporaine).³¹ Les deux textes, publiés dans la revue, témoignent de l'admirable connaissance que Skerlić avait des textes français ; avec ce qu'il écrivait plus tard, ils allaient exercer une influence cruciale sur la littérature et la critique littéraire serbes.

²⁸ *Delo* 8 (1896) : 329. Durant cette même période, *Delo* a publié plusieurs textes sur l'œuvre de Dumas, traductions et critiques, dans la lignée de ce que Popović avait écrit sur elle.

²⁹ Les études de Skerlić ont laissé une marque profonde dans l'histoire et la critique littéraires en Serbie. Ses œuvres les plus importantes sont les suivantes : deux nouvelles intitulées *Iz beogradskog života* (Tiré de la vie belgradoise) et *Beogradjanin* (Le Belgradois) ; des essais : *Jedan realistički roman* (Un roman réaliste), *O Ruskinu* (Sur Rouskin), *Izučavanje o nacionalnom i književnom romantizmu kod Srba* (Étude sur le romantisme national et littéraire chez les Serbes), *Francuski romantičari i srpska narodna poezija* (Les romantiques français et la poésie populaire serbe), *Istorijski pregled srpske štampe* (Une revue historique de la presse serbe) et *Istorija nove srpske književnosti* (Histoire de la littérature serbe contemporaine). En tant que critique littéraire, Skerlić se revendiquait de l'école française, insistant sur l'intimité et laissant au second plan la perfection de la forme et de l'expression.

³⁰ Avant de poursuivre sa formation à Munich et Paris, il fut professeur suppléant au Lycée de Belgrade puis maître de conférences en langue et littérature françaises à l'École normale. Une fois rentré, en 1905, il devint professeur de l'Université de Belgrade.

³¹ *Delo* 18 (1898) et *Delo* 23 (1902).

Jovan Skerlić publia en sus dans *Delo* deux autres contributions très intéressantes. La première traite de la création des universités populaires en France, avant tout à Paris et Lille, et a pour but de souligner la nécessité de l'éducation des couches populaires. L'autre article se penche sur le travail du professeur Auguste Renard, plus précisément sur sa conférence à la Sorbonne à propos de la réforme de l'orthographe française.³² Ces textes montrent l'ampleur extraordinaire de la connaissance qu'avaient de cette culture ceux que l'on appelait « les élèves français », et témoignent de l'attention avec laquelle ils suivaient de près les événements de Paris pour les transmettre ensuite au public serbe.

C'est durant la direction de Milovanović qu'apparurent les premières traductions d'auteurs français.³³ À chaque numéro, il s'efforçait d'en livrer une, ce qui, à l'exception de la littérature russe, était remarquable du fait que la partie littéraire de la revue était essentiellement destinée aux auteurs nationaux. C'est ainsi que les phrases de Maupassant, Dumas, Diderot, Bourget, ou encore Marcel Prévost, ont marqué toute une pléiade d'écrivains serbes, par exemple les réalistes comme Janko Veselinović et Svetolik Ranković, et Simo Matavulj, Branislav Nušić, Radoje Domanović, les modernistes Isidora Sekulić et Vladislav Petković Dis, etc.³⁴ Maupassant a connu un destin singulier : ce fut vers la fin de l'année 1895 que sa première traduction en serbe parut dans *Delo*, et il ne tarda pas à y devenir l'auteur français le plus traduit.³⁵ Un des collaborateurs de longue date de la revue, Simo Matavulj, en subit une forte influence, outre celle de Zola.³⁶

Victor Hugo surtout était tenu en haute estime. Les collaborateurs de la revue *Delo*, pour la plupart des radicaux, croyaient profondément en cette idée que les héros de l'humanité sont les hommes de science, les artistes, les philosophes, et non les généraux ou les princes. On célébra Gambetta et Jules Ferry et toute cette génération qui, durant l'exil de Hugo, s'était enivrée des *Châtiments* « comme d'un vin fort et âpre de

³² *Delo* 22 (1989) : 142–143.

³³ Il s'agit du conte *L'Aînée* de Jules Lemaître, *Delo* 7 (1895).

³⁴ Branko Lazarević, qui a collaboré à la revue, a traduit le roman *L'Automne d'une femme* de Marcel Prévost. Cf. : *Delo* 42 (1907).

³⁵ *Delo* 8 et 9 (1895), 38 (1896).

³⁶ Cf. G. Eror, *Simo Matavulj i francuska književnost* (Simo Matavulj et la littérature française) (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1974).

la liberté retrouvée ». ³⁷ Hugo était considéré comme « le plus grand » représentant de l'esprit français. ³⁸ Ilija Vukićević, le premier rédacteur, le recommande en ces termes : « captez ses pensées, hardies, profondes, souvent géniales ». ³⁹ Il faut dire qu'Hugo était apprécié à cause de son article « Pour la Serbie », où il s'opposait à la violence turque. On marqua ainsi le centenaire de sa naissance en publiant « Viktor Igo i renesans francuski' » (« Victor Hugo et la renaissance française »), le saluant comme le porteur « de l'idéal de son siècle, du besoin de justice sociale et de liberté politique ». ⁴⁰

En plus de la littérature, *Delo* suivait avec la plus grande attention le monde du théâtre serbe ; or, le Théâtre national de Belgrade consacrait à cette époque plus de la moitié de son répertoire aux auteurs français. ⁴¹ Les critiques présentèrent ainsi, de Victorien Sardou, *Patrie* et *Thermidor* ; de Dumas père, *Henri III et sa cour* ; de Dumas fils, *La Dame aux camélias* ; ou encore, *Phèdre* de Racine. Enfin, des articles sur les beaux-arts, des critiques et compte-rendu d'expositions étaient assurés par Nadežda Petrović, fameuse peintre serbe qui s'était formée à Munich et Paris.

Conclusion

Les fondateurs et rédacteurs de *Delo* – Simić, Vukićević, Milovanović, Popović et Skerlić – ont exercé une influence cruciale sur le contenu de la revue et lancé, de cette manière, une modernité inconnue dans la société serbe de leur époque, imposant comportements et convictions. Ils se proposaient d'élever la culture nationale au niveau européen, et notamment français, à travers des traductions du français et le choix de collaborateurs déterminés. La revue a ainsi largement contribué à mettre en place un style dominant et simultanément initier sa progressive remise en cause par les poussées de plus en plus prononcées de l'avant-garde.

³⁷ *Delo* 23 (1902) : 76–78.

³⁸ *Delo* 23 (1902) : 80.

³⁹ *Delo* 1 (1894) : 222.

⁴⁰ *Delo* 23 (1902) : 76.

⁴¹ À la fin de chaque saison, la revue informait ses lecteurs du succès des pièces jouées. Cf. *Delo* 1–74 (1894–1899) ; (1902–1914) ; (1915).

Bien que la littérature et la science fussent mises au premier plan de la revue, on n'y négligeait pas pour autant la politique. Là encore, l'opinion publique en France, l'avis des publicistes français et les publications dans la langue de Molière ont accaparé l'attention de la part de l'élite qui lisait *Delo*, où elle pouvait lire les extraits les plus importants de la *Revue bleue*, du *Journal des débats* et de la *Revue des Deux Mondes*. On voulait y trouver les solutions aux questions d'actualité. Les analyses des connaisseurs du monde balkanique comptaient, et le point de vue français domina dans la revue dans les années qui suivirent la crise de l'annexion et les guerres balkaniques. Cette influence se manifesta concrètement par le rapprochement diplomatique des deux États.

Ainsi, en agissant sur les plans politique et culturel, les intellectuels autour de la revue *Delo* influèrent profondément la société serbe dans le sens français. Bien sûr, la France n'était pas le modèle unique proposé par la revue, et ce qui importait avant tout, c'était d'enraciner dans le lectorat la civilisation de l'Europe contemporaine. Mais le fait est que, grâce à *Delo*, l'esprit français a su accaparer l'âme serbe et la mener à la conquête de libertés artistiques et politiques nouvelles.

Philippe Gelez

Docteur en histoire

Paris

Les agents consulaires français de Sarajevo vis-à-vis de la Serbie, du Monténégro et des orthodoxes de Bosnie-Herzégovine des années 1850 à la fin du siècle

La présence française en Bosnie-Herzégovine dans la deuxième moitié du XIX^e siècle reflète la nécessité de suivre les enjeux politiques et diplomatiques dans la région. N'ayant pas d'intérêts directs, la France inscrit son système consulaire au service des renseignements généraux sur la population, les religions, le système ottoman, le rôle de la Serbie et du Monténégro prenant ainsi une position d'observateur.

Mots-clés : France, Bosnie-Herzégovine, Empire ottoman, Serbie, Monténégro, agents consulaires, XIX^e siècle

L'étude du consulat de France à Sarajevo dans la seconde moitié du XIX^e siècle commence par un constat d'étrangeté. En effet, si le consulat de l'époque napoléonienne avait une vocation commerciale manifeste¹, celui du Second Empire se distingue par une apparente inu-

¹ La première période consulaire française en Bosnie-Herzégovine a été bien étudiée, notamment dans sa dimension commerciale. Voir avant tout Vasilj Popović, « Trgovina i promet Bosne u Napoleonovo doba » (Commerce et trafic de la Bosnie à l'époque de Napoléon), *Spomenik SAN LXIX* (1929) : 85–91 ; Melitta Pivec-Stelè, *La vie économique des provinces Illyriennes (1809–1813), suivi d'une bibliographie critique* (Paris : Bossard, 1930), 359 + lxxii p. ; Rudolf Zaplata, « 'Hans des Français' u Sarajevu godine 1813. » ('Hans des Français' à Sarajevo en 1813), *Jugoslavenski list* XV, 77 (17. III 1932), 6 (voir aussi « U hanu Kolobari trgovali su Francuzi prije 125 godina » (À han Kolobara commercèrent les Français il y a 125 ans), *Jugoslavenski list* XXI, 49 (27. II 1938), 9) ; Midhat Šamić, *Les voyageurs français en Bosnie à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e et le pays tel qu'ils l'ont vu* (Paris : Didier, 1960), 282 p. ; Midhat Šamić, « Francuski izvještaji o Bosni početkom XIX vijeka (1806–1813) » (Les rapports français sur la Bosnie au début du XX^e siècle (1806–1813)), *Gradja NDNRBiH* 11/8 (1961) : 5–69 ; Midhat Šamić, *Istorijski izvori Travničke hronike Ive Andrića i njihova umjetnička transpozicija* (Les sources historiques de la Chronique de Travnik d'Ivo Andrić et leur transposition artistique) (Sarajevo : Veselin Masleša, 1962), 216 p. (rééd. : Belgrade : Gutenbergova Galaksija, 2005, 269 p.) ; Midhat Šamić, *Francuski putnici u Bosni na pragu XIX stoljeća i njihovi utisci o njoj* (Les voyageurs français en

tilité.² La France n'a pratiquement aucun intérêt commercial à défendre à Sarajevo, nul intérêts privés ni protection des ressortissants français – de 1853 à 1878, il n'y a eu pour ainsi dire qu'un seul citoyen Français en Bosnie, d'origine algérienne.³

En l'état actuel des recherches, l'absence de documents d'archives explicitant les intentions du gouvernement force à en rester à l'hypothèse d'une mission d'observation et de présence sur le sol ottoman. La position de la France dans le Levant est ambiguë : tout en se déclarant favorable au maintien de l'empire ottoman, elle estime que son démantèlement est inéluctable, et c'est la raison pour laquelle elle y crée des consulats un peu partout. Le consulat de Sarajevo en est un bon exemple, puisque le consul n'y a pas d'autre fonction que stratégique, dans une claire concurrence avec les autres Grandes puissances.

Dans une province où le nombre d'orthodoxes, dans la période considérée, s'élève à un peu moins de la moitié du total de la population, tandis que les musulmans comptent pour un peu plus du tiers et les catholiques un peu moins du cinquième⁴, les informations délivrées par

Bosnie à la veille du XIX^e siècle et leurs impressions sur le pays) (Sarajevo : Veselin Masleša, 1966), 330 p. ; Constantin Ap. Vacalopoulos, « Tendances caractéristiques du commerce de la Bosnie et le rôle économique des commerçants grecs au début du XIX^e siècle », *Balkan Studies* 20 (1979) : 91–110 ; Slobodan Šoja (éd.), *Le consulat de France en Bosnie 1806–2006 et La Chronique de Travnik d'Ivo Andrić. Recueil de travaux scientifiques à l'occasion du bicentenaire de l'ouverture du Consulat général de France à Travnik. Préface de Jean Tulard* (Sarajevo : Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine, 2006), 277 p.

² Sur la seconde période consulaire, voir surtout Midhat Šamić, *Francuski putnici u Bosni i Hercegovini u XIX stoljeću i njihovi utisci o njoj (1836–1878)* (Les voyageurs français en Bosnie-Herzégovine en XIX^e siècle et leurs impressions sur le pays (1836–1878) (Sarajevo : Veselin Masleša, 1981), 330 p.

³ Le seul Français dont la présence fut remarquable en Bosnie-Herzégovine au XIX^e siècle s'appelait Salamo et avait été auparavant médecin civil de Bône, une ville de l'Algérie française. Il était donc musulman de nationalité française. Pour davantage de détails, voir Philippe Gelez, « Une politique de la honte. Les conversions en Bosnie-Herzégovine (1850–1918) », dans Anastassios Anastassiadis (éd.), *Voisinages fragiles. Les relations interconfessionnelles dans le Sud-Est européen et la Méditerranée orientale 1854–1923 : entre contraintes locales et enjeux internationaux* (Athènes : EFA, 2008) (à paraître).

⁴ Statistiques volontairement approximatives. À ce sujet, voir Djordje Pejanović, *Stanovništvo Bosne i Hercegovine* (La population de la Bosnie-Herzégovine) (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1955), 28–39.

les consuls sur les chrétiens dits d'Orient revêtent une importance particulière pour juger de cette position stratégique de la France. Or, c'est sur cette population en particulier que Serbie et Monténégro, puissances se présentant dans le jeu balkanique comme orthodoxes, jouent de leur influence dans leur quête d'indépendance et d'expansion territoriale. Les réactions des consuls français à la politique bosniaque des gouvernements serbes et monténégrins ont ainsi cet intérêt particulier de préciser l'image de la politique levantine de la France, dans le prudent système d'alliances qu'elle a mis en place face aux Puissances centrales.

*

Le consul d'une grande puissance occupe à Sarajevo une position délicate dans la mesure où aucune relation d'interdépendance n'existe réellement entre lui et la population locale, exception faite de l'Autriche/Autriche-Hongrie, dont les intérêts commerciaux, les frontières communes et les ressortissants résidant en assez grand nombre dans la province désenclavent l'action du consul et de ses subordonnés.⁵ Outre la délicate entreprise de mettre sur pied et d'entretenir un réseau d'informateurs dans un pays assez imperméable à l'influence directe de leur pays, les consuls français doivent également mettre en place un système de recoupement des informations, dans la mesure où la vérité est, de leur propre aveu, trop souvent partisane dans la province. Pourtant, les différentes voies par lesquelles ils obtiennent leurs renseignements montrent assez, par l'absence notable des orthodoxes, que dans la construction de ce réseau, la vérité importe moins que la politique.

Les principaux interlocuteurs du personnel consulaire français appartiennent au fonctionnariat ottoman. À diverses reprises, le consul écrit qu'il tient telle information de la bouche du gouverneur général (le

⁵ Les rapports consulaires autrichiens/austro-hongrois sont une source de premier ordre pour l'histoire du XIX^e s. bosno-herzégovinien ; aussi la bibliographie des ouvrages qui les utilisent serait très longue. Dernièrement, il faut principalement noter les monographies de Galib Šljivo. Pour une comparaison entre France et Autriche/Autriche-Hongrie, consulter Philippe Gelez & Anastassios Anastassiadis, « **Consulats** dans l'empire ottoman. La concurrence des États dans les Balkans, entre la Guerre de Crimée et le Congrès de Berlin (1853–1878) », dans Jörg Ulbert (éd.), *Consuls et services consulaires au XIX^e siècle (1800–1914). L'épanouissement d'une institution* (Paris : Indes savantes, 2008) (à paraître).

vali) lui-même ; la suite de la correspondance montre que seules les circonstances lui apportent un éclairage complémentaire (ou concurrent) sur l'affaire que lui a rapportée le *vali*.

Les archives font état également de relations dans la masse des fonctionnaires de Sarajevo. Ces liens étaient certainement d'autant plus faciles que beaucoup d'entre eux avaient fait des études à Istanbul, où régnait une ambiance francophile certaine et où le français était la *lingua franca* de l'élite. L'un de ces fonctionnaires est bien identifié : c'est Zeki Effendi, de son vrai nom Moše Rafael Atijas (1845–1916), un juif né et mort à Sarajevo. Zeki Effendi a appris diverses langues étrangères du temps de ses études dans la capitale ottomane, et maîtrise le français. Avant l'occupation (dans les années 1870), il est conseiller financier dans l'administration du vilayet de Bosnie.⁶ Il noue de bonnes relations avec un des agents consulaires les plus efficaces du consulat, Léopold Moreau. Celui-ci lui fait obtenir, sur le budget de son institution, une bourse de quelques centaines de francs par mois pour le gratifier des renseignements qu'il lui fournit. En effet, Zeki Effendi donne accès à Moreau à des documents importants. Par exemple, en 1872, il lui passe sous cape un recensement très détaillé de la population, du bétail, de la production agricole et des ressources fiscales du vilayet, dont une partie seulement avait été publiée par les autorités, et ce, avec beaucoup de fautes d'impression.⁷

Une autre source importante d'informations est le clergé. Comme la France, dans le Levant, est une puissance protectrice des chrétiens en général, mais surtout des catholiques, les consuls de Sarajevo entretiennent des relations avant tout avec les franciscains locaux, notamment ceux de Sarajevo et de Mostar. Leurs contacts avec le clergé « grec », comme ils l'appellent systématiquement, c'est-à-dire [serbe] orthodoxe, sont épisodiques et se bornent, la plupart du temps, à des relations diplomatiques.

⁶ Muhamed Nezirović, « Historija bosanskih Jevreja Moše (Rafaela) Atijasa – Zeki efendije » (Histoire des Juifs bosniaques de Moše (Rafael) Atijas – Zeki Effendi), *Pri-lozi Instituta za istoriju* 29 (2000) : 245–260.

⁷ Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), Poste consulaire de Bosna-Seraï/Sarajevo, vol. 3, le 10 mai 1872 ; ambassade de Constantinople, Série D (correspondance consulaire), sous-série Bosna-Seraï n° 5, même date.

Le principal obstacle reste la langue. Bien sûr, les interprètes (les *drogmans*) connaissent la variante locale du sud-slave ; ceci ne les pousse pas, pourtant, à entretenir des relations approfondies avec le clergé orthodoxe [serbe]. Par ailleurs, si les franciscains parlent, pour une part de leur élite, le latin ou l'italien, voire, dans quelques cas, le français, les quelques clercs orthodoxes qui connaissent une langue étrangère parlent le russe, mais non le français. Font exception les métropolitains : en grande majorité phanariote, ils maîtrisent le français et peuvent communiquer directement avec le consul.⁸

Seuls quelques agents du consulat savent diversifier leurs sources d'informations au-delà des autorités et du clergé. On citera pour mémoire deux noms : Léopold Moreau et Auguste Dozon. Léopold Moreau (1820- ?, de son vrai nom Morawiecki) est un sujet autrichien qui s'est réfugié à Belgrade puis Istanbul après avoir participé à l'insurrection de 1848 en Pologne habsbourgeoise (Galicie). Moreau a une telle idée de sa charge qu'il n'hésite pas à polémiquer avec le vice-consul français de Mostar, Édouard de Sainte-Marie, lorsqu'il juge que celui-ci lui transmet des informations erronées – ce qui signifie que Moreau a un réseau d'informateurs propres pour juger de la situation en Herzégovine.⁹

Auguste Dozon (1822–1890) est le seul agent consulaire d'origine française qui sache parler la langue locale. C'est simultanément un esprit original, qui échouera à la tête de la chaire d'études slaves de l'Institut des Langues orientales. Alors qu'il est en poste à Mostar, à la fin des années 1870, l'un de ses principaux informateurs est Mehmed Bey Kapetanović de Ljubuški (1839–1902), un musulman célèbre de l'époque, alors maire de Sarajevo. Mais il a aussi des informateurs dans les milieux orthodoxes et catholiques, sans citer de nom cependant¹⁰.

⁸ CADN, Sarajevo, 20, le 22 mars 1854.

⁹ Pour la polémique entre Moreau et Sainte-Marie, voir CADN, Poste vice-consulaire de Mostar, 6, les 6 et 21 mars 1872 ; pour la biographie de Moreau, CADN, Sarajevo 20, le 25 juillet 1853 et Ministère des Affaires Étrangères au Quai d'Orsay (MAE), Correspondance consulaire et commerciale, Bosna-Seraï, 1, le 27 octobre 1856 (et brouillon de la réponse, le 18 novembre 1859). Synthèse de son dossier personnel chez Midhad Šamić, *Francuski putnici u Bosni na pragu XIX stoljeća i njihovi utisci o njoj* (Les voyageurs français en Bosnie à la veille du XIX^e siècle et leurs impressions sur le pays), *op. cit.*

¹⁰ CADN, Constantinople, D – Mostar, 2, les 30 janvier et 3 novembre 1877. Dozon a ce jugement sur Mehmed-beg Kapetanović Ljubušak : « Au reste un bey assez intel-

L'imperfection de ce réseau d'informateurs est plus grande encore lorsque s'y ajoute une certaine propension à reprendre ses renseignements du personnel consulaire des autres puissances. Dans l'ensemble, les rapports entretenus avec lui sont cordiaux ; on voit Rousseau, le premier titulaire du poste, partir à la chasse avec le premier drogman du consulat général autrichien ainsi que les consuls d'Angleterre et d'Italie.¹¹ Ainsi les consuls français ont-ils assez fréquemment communication des dépêches de leurs homologues et s'en servent pour rédiger leurs propres rapports, souvent de façon peu critique.¹² Une exception, cependant : Moreau, encore lui, prend par exemple la peine de comparer les conclusions révolutionnaires du consul russe sur tel événement avec les positions raisonnables du consul anglais, le premier appelant au réarmement de la population chrétienne, le second au limogeage des hauts fonctionnaires du vilayet.¹³

La paresse des agents en poste, qui, globalement, va croissant à mesure que l'on s'approche de 1900, fait que leurs informations proviennent de plus en plus du cercle des consuls eux-mêmes. Après 1878, la comparaison de leurs dépêches avec les dossiers des archives austro-hongroises montrent sous une lumière crue les défauts de leurs rapports. On lit avec incrédulité Dallemagne, consul de 1892 à 1900, avouant sans peur qu'il a ses informations surtout de la bouche des autres consuls, à leur dîner hebdomadaire.¹⁴

La politique en fauteuil de consuls volontiers carriéristes, qui mettent trop en valeur que leurs sources sont sûres¹⁵, tait la partialité de leur réseau. Des personnages importants de la communauté orthodoxe [serbe], des laïcs sachant pourtant le français, ne furent pas en relation avec les consuls : tel Gavro Vučković Krajišnik (1826–1876), qui fut

ligent et éclairé, pour le pays, et propriétaire influent, de qui je tiens tous les détails relatifs aux élections, telles qu'elles ont eu lieu, a résumé la conversation en me disant : 'D'après ce que me disent ceux qui étaient à Constantinople durant la première session, ça a été une pure comédie'. Voir également dans le même carton la dépêche du 8 novembre 1877.

¹¹ CADN, Sarajevo, 1, le 18 juillet 1863.

¹² CADN, Sarajevo, 1, le 16 août 1862.

¹³ CADN, Sarajevo, 3, le 6 octobre 1871.

¹⁴ CADN, Sarajevo, 10, les 30 septembre et 22 octobre 1897, et 15 février 1898.

¹⁵ CADN, Sarajevo, 4, le 22 mai 1875.

délégué de la Bosnie-Herzégovine au Synode œcuménique de 1858 à Constantinople, et qui était peut-être trop infrequentable en raison de ses positions anti-ottomanes.¹⁶

En effet, ces lacunes ne sont pas uniquement dues à un manque de compétences ; elles miroitent aussi la politique de la France vis-à-vis de l'empire ottoman puis, à partir de 1878 et de l'occupation, de l'empire austro-hongrois. Les consuls n'ont pas de grande marge de manœuvre vis-à-vis de leurs supérieurs : leur mission et le devoir de réserve qui s'ensuit limitent leurs considérations à des rapports factuels assez secs, ou à des interprétations qui vont dans le sens de la politique générale de l'ambassade. S'ajoute à ce défaut structurel le carriérisme de certains consuls : non seulement il leur faut apporter des informations utiles, mais également des éléments qu'ils jugeront pertinents pour plaire. Le genre de la dépêche consulaire, qui se conçoit comme un dialogue avec le supérieur hiérarchique, se sclérose ainsi parfois et tombe dans un discours servile – mais qui n'en reflète que mieux la position de l'ambassade vis-à-vis de la situation internationale.

Le personnel consulaire français en Bosnie-Herzégovine n'est pas de même provenance selon qu'il a servi sous l'ambassade de Constantinople ou celle de Vienne. Sa formation n'est pas identique, et les politiques à l'œuvre se différencient nettement. Face à l'empire austro-hongrois, les Français mènent une politique qui s'insère dans le jeu des Grandes puissances, dépendante du système des Alliances, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est question de l'empire ottoman.

¹⁶ Sur ce personnage, voir Gavro Vučković Krajišnik, *Reč krajišnička* (Parole de *krajišnik*) (Zemun : Sopron, 1866), 140 p. ; Gavro Vučković Krajišnik, *Robstvo u slobodi ili Ogledalo pravde u Bosni : u tri sveske* (Servage dans la liberté ou le miroir de la justice en Bosnie : en trois volumes), I (Novi Sad, s. n., 1872) 121 p. ; II (Novi Sad : Srpska narodna zadružna štamparija, 1872), 254 + [5] p. ; Petar Kočić, « Gavro Vučković », *Razvitak* 1 (1910), 1 (consulté sur internet, Projekat Rastko) ; Miodrag M. Vulin, « Gavro Vučković – Krajišnik : čovek i delo » (Gavro Vučković – Krajišnik : l'homme et l'œuvre), *Jugoslovenski istorijski časopis* 20, 1–4 (1981) : 53–74 ; Pavle Ilić, « Gavro Vučković – prototip Kočićevih, Andrićevih i Ćopićevih junaka » (Gavro Vučković – modèle des personnages littéraires de Kočić, Andrić et Ćopić), *Letopis Matice srpske* 180, 474/4 (2004) : 537–547 ; Branko Letić, « Književni rad Gavre Vučkovića–Krajišnika » (L'œuvre littéraire de Gavro Vučković – Krajišnik), *Godišnjak Instituta za književnost*, 19 (1989) : 9–18. Voir également CADN, Sarajevo, 3, les 5 mars et 7 avril 1870.

Jusqu'en 1881¹⁷, les consuls et les drogmans dépendent de Constantinople et sont rompus à la vie orientale ; certains appartiennent au monde des Levantins et n'ont vécu en France que durant leur jeunesse, voire pas du tout. Ils sont ainsi imprégnés de l'ambiguïté de la politique orientale du gouvernement français, et leur critique louvoie entre les réformes promulguées par la Porte, jugées timides voire hypocrites, et les intérêts de la France dans le Levant, avant tout commerciaux, qui les poussent à prendre la défense de l'empire face à ses ennemis, notamment, dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et le Monténégro.¹⁸

À l'échelle du consulat lui-même, cette ambivalence donne aux dépêches consulaires deux grandes orientations. D'une part, les consuls adoptent facilement l'interprétation négative des autorités locales vis-à-vis de la Serbie et du Monténégro ; ils se satisfont de cette seule source d'information. D'autre part, ils montrent une grande sympathie envers les aspirations des métayers locaux, qui forment une grosse moitié de la population paysanne et sont presque exclusivement orthodoxes, et ils fustigent les gouverneurs généraux et les préfets. La conséquence logique de cette double position est que, le plus souvent, ils pensent que Serbie et Monténégro n'ont aucune influence véritable dans la masse de la population ; celle-ci serait indifférente et bornerait ses intérêts à sa survie économique.¹⁹ La presse panslave de Belgrade (et de Zagreb également) est très souvent dénigrée et taxée d'exagération ; les entrefilets des journaux belges, italiens ou viennois qui s'en font l'écho sont vilipendés lorsqu'ils essayent d'entretenir l'image d'une Bosnie perpétuellement en rébellion et insatisfaite de l'administration ottomane, en proie à la misère et aux persécutions, désireuse de voir la Serbie la prendre sous son aile.²⁰

¹⁷ Circulaire de l'Administration Territoriale du 22. X 1881, dans *Sammlung der Gesetze und Verordnungen für Bosnien und die Hercegovina 1881. III. : Justizverwaltung* (Wien : Hof- und Staatsdruckerei, 1881), 750–751.

¹⁸ Voir, entre autres, Vasilj Popović, *Evropa i srpsko pitanje u periodu oslobodjenja 1804–1918* (Europe et la question serbe à l'époque de la Libération 1804–1918) (Belgrade : G. Kon, 1938), 98–99.

¹⁹ Le consul Rousseau représente une exception notable à cette appréciation générale. Selon lui, les chrétiens sont d'orientation belgradoise, et ne dirigent pas leurs vœux vers le Monténégro. CADN, Sarajevo, 1, le 13 septembre 1862.

²⁰ CADN, Sarajevo, 1, le 23 décembre 1862.

Le moment crucial de la crise de 1875–1878 offre une bonne illustration de ces opinions. À la veille du Traité de San Stefano, le consul Patin analyse de la manière suivante l’avenir de la province tel que l’envisagent les différentes communautés religieuses de sa circonscription. Beaucoup de musulmans et la presque totalité des catholiques sont autonomistes ; les « Grecs orthodoxes » [Serbes orthodoxes] sont partagés en trois partis : les uns rêvent d’une annexion à l’Autriche, les autres travaillent pour la réunion de la Bosnie et de la Serbie et pour la formation d’un royaume slave, les derniers, enfin, se rattachent aux catholiques et musulmans et sont partisans de l’autonomie.

Patin détaille les opinions des orthodoxes. Selon lui, le parti pro-serbe est le moins nombreux de tous. Les Serbes sont profondément méprisés par les musulmans bosno-herzégoviniens, les « Turcs », ainsi que par beaucoup de chrétiens de cette province. L’annexion à la Serbie représenterait donc à leurs yeux une humiliation pire que toutes les autres et à laquelle ils ne se soumettraient que difficilement. Ils ne se dissimulent pas, en outre, l’opposition qu’un pareil projet, s’il venait à être proposé, rencontrerait de la part de l’Autriche qui ne peut admettre, sans un danger immédiat pour sa tranquillité intérieure, qu’un empire slave, aussi important que celui que formerait le royaume serbe, soit fondé à côté des populations de même race qui se trouvent sous sa propre domination.

Il en va différemment du parti autonomiste. Le plus connu en son sein est Pétraki Effendi (1833–1906), un immigré albanais bien connu et bien implanté à Sarajevo. D’après Patin, en cette fin d’année 1877 :

[Pétraki Effendi] agit en prince, et en prince prétendant. Grand partisan de l’autonomie, ce négociant devenu millionnaire espère peut-être, en effet, qu’à défaut de tout autre nom de marque pour le pays, ses compatriotes d’adoption porteront leurs yeux sur lui si un appel est jamais fait à leur choix. En tout cas, sa conduite est devenue suspecte à l’autorité locale et même à Belgrade qui, m’assure-t-on, n’a pas hésité à envoyer un agent secret spécialement chargé de tenir le Gouvernement serbe au courant des actes de ce personnage.²¹

C’est la même vision des choses que défendait, dix mois auparavant, à Mostar, le vice-consul Dozon. Après une rencontre avec l’un des

²¹ CADN, Sarajevo, 6, le 30 novembre 1877.

riches commerçants de la ville, le dénommé Bilić, Dozon en concluait les choses suivantes :

Cet entretien m'a confirmé dans l'opinion exprimée il y a longtemps dans ma correspondance, que les gens de cette espèce, tout en tremblant devant les Turcs, n'en désirent que médiocrement la disparition, et parce qu'ils ne voient pas clairement qui les remplacerait, et surtout parce que le régime actuel a pour eux des compensations en matière de gain. La génération suivante, si, avec une richesse relative, elle acquiert de l'éducation, éprouvera peut-être d'autres sentiments.²²

Ce sera non seulement la nouvelle génération de la communauté orthodoxe qui changera, mais aussi la vision qu'offrent les dépêches des consuls. Après le congrès de Berlin, la communauté d'intérêts entre musulmans et marchands orthodoxes, qu'un rapport explique en détail dès 1867²³, semble désormais une interprétation tout à fait caduque. Une fois que le consulat passe sous la dépendance de Vienne, le personnel change et la teneur politique des rapports avec lui. C'est véritablement à partir de 1887, avec le départ de Moreau, qui sera resté près de trente ans en Bosnie-Herzégovine, que les dépêches se transforment. Le point de vue qui s'y exprime se teinte de l'animosité contre l'Autriche-Hongrie qui est la ligne générale de la politique étrangère française à cette époque. On y adopte donc les vues de la Serbie et de la bourgeoisie [serbe] bosno-orthodoxe qui commence à se consolider nationalement du côté de Belgrade. Ainsi Dallemagne incarne-t-il une orientation très nettement pro-serbe. Il adresse en 1897 toute une série de rapports sur les actions revendicatrices des orthodoxes, appelés Serbes désormais, sans pourtant remettre en perspective leur discours. Sa méconnaissance des conditions de vie dans l'Empire ottoman est explicite. Il professe une grande méfiance à l'égard du gouverneur de la province, le Ministre commun des Finances Benjamin von Kállay, se faisant l'écho de l'opinion serbe.²⁴

C'est ainsi que la réalité dépeinte par les rapports consulaires est imprégnée des intérêts français. L'influence auprès des populations locales et des puissances régionales se propage uniquement dans cette perspective, et en accord avec les autorisations légales de leur action en pays

²² CADN, Constantinople, D – Mostar, 2, le 30 janvier 1877.

²³ CADN, Sarajevo, 2, le 10 février 1867.

²⁴ CADN, Sarajevo, 10, le 2 août 1897.

étranger. Ces cadres législatifs sont bien précis. Dans l'empire ottoman, les Grandes puissances avaient obtenu, progressivement à partir du xvii^e s., d'exercer une protection auprès des communautés chrétiennes. Lors du Congrès de Paris en 1856, ces droits avaient été pleinement réaffirmés et doublés de la possibilité de conseiller la Porte dans la conduite des réformes au bénéfice des chrétiens.

La France avait le protectorat particulier des catholiques, ce qui ne laisse pas de poser un problème au consulat français de Sarajevo dans la mesure où les catholiques y sont peu nombreux et qu'ils se tiennent également sous la protection autrichienne depuis le Traité de Karlowitz (26. I. 1699). Wiett, le premier agent consulaire français, va donc essayer de diffuser l'influence française sur l'ensemble des chrétiens, catholiques comme orthodoxes, et ce par le biais d'une politique culturelle visant à soutenir la construction d'églises et d'écoles. Outre des subsides importants accordés aux catholiques, Wiett obtient en mai 1860 une allocation de 1.500 francs annuels pour l'école serbe de jeunes filles de Staka Skenderova. L'école avait été créée à l'initiative et sous les auspices exclusifs du gouvernement russe, et Wiett avait vu de l'intérêt à se concilier les faveurs d'une population chrétienne « pleine d'avenir »²⁵. Il n'hésite pas également à recommander à l'ambassade un Phanariote, métropolitain de Sarajevo, que les intrigues du consulat autrichien menacent de limoger.²⁶

Ces efforts visant tous les chrétiens sans distinction de rite furent freinés par deux facteurs : la montée en puissance de l'influence russe auprès des orthodoxes, et les liens très étroits que le premier consul français en titre, Rousseau, entretient avec le clergé catholique. Rousseau obtient par exemple que l'allocation annuelle accordée à l'école de jeunes filles soit redirigée vers la paroisse franciscaine de Sarajevo. En effet, d'après lui, Skenderova, « femme d'une réputation douteuse », laisse l'école à l'abandon et détourne l'argent à son propre profit. De plus, Rousseau juge que la France ne retire aucun bénéfice de cette aide, vu que personne, dans la population serbe de Sarajevo, ne se montre reconnaissant de ce geste. Il ajoute que les Autrichiens n'ont rien donné et que les Russes ont ouvert leur bourse dans une moindre mesure que leurs

²⁵ CADN, Sarajevo, 1, le 3 octobre 1862.

²⁶ CADN, Sarajevo, 20, le 22 mars 1854.

promesses. Quant aux orthodoxes locaux, aucun d'entre eux n'a donné de l'argent : ni les laïcs, ni le clergé, ni l'évêque. Cet argent français est donc dépensé en pure perte ; il s'agit désormais de s'attirer l'affection et la sympathie « sinon de tous les chrétiens de ce pays, du moins celles de la population catholique qui sait que partout en Orient, la protection traditionnelle de la France étend toujours sa main bienfaisante sur elle ». ²⁷ Cette nouvelle répartition est acceptée le 24.X.1862. ²⁸ De cette manière, Rousseau se fait fort de rivaliser d'influence sur les catholiques avec les Autrichiens, et croit sentir qu'il porte ombrage de ce point de vue au consul austro-hongrois. ²⁹

Ce revirement vers les catholiques se fait toujours plus franchement sous le consulat de Rousseau ; son successeur, Moulin, montrera davantage de circonspection et refusera, en bon anticlérical, tout investissement d'un côté ou de l'autre, avec quelques concessions politiques à la communauté catholique. Il ne pouvait par exemple éviter que, tous les 15 août, la célébration de l'anniversaire de Napoléon III se fit à l'église catholique de Sarajevo. Néanmoins, il possède de bons renseignements sur la fortune des marchands orthodoxes de cette même ville, ce qui prouve qu'il entretient un minimum de relations avec eux, malgré le mépris qu'ils lui inspirent. ³⁰

Cette politique confessionnelle est neutralisée lorsque la Bosnie-Herzégovine devient une province occupée par l'Autriche-Hongrie. Le statut légal des religions n'est plus problématique dans la Monarchie, tous bénéficiant d'un statut égal face à loi. De plus, les catholiques et les orthodoxes sont en position de force. Désormais, les consuls doivent se borner à leur rôle juridique auprès des ressortissants français. La France, dans ce cadre, ne pourra plus songer à influencer les populations locales grâce aux prérogatives que lui accordaient les capitulations, mais devra lier des alliances purement *politiques* – dans notre cas, avec la Serbie, et donc avec ses alliés bosno-herzégoviniens, les [Serbes] orthodoxes.

²⁷ CADN, Sarajevo, 1, le 3 octobre 1862.

²⁸ CADN, Sarajevo, 1, le 22 novembre 1862.

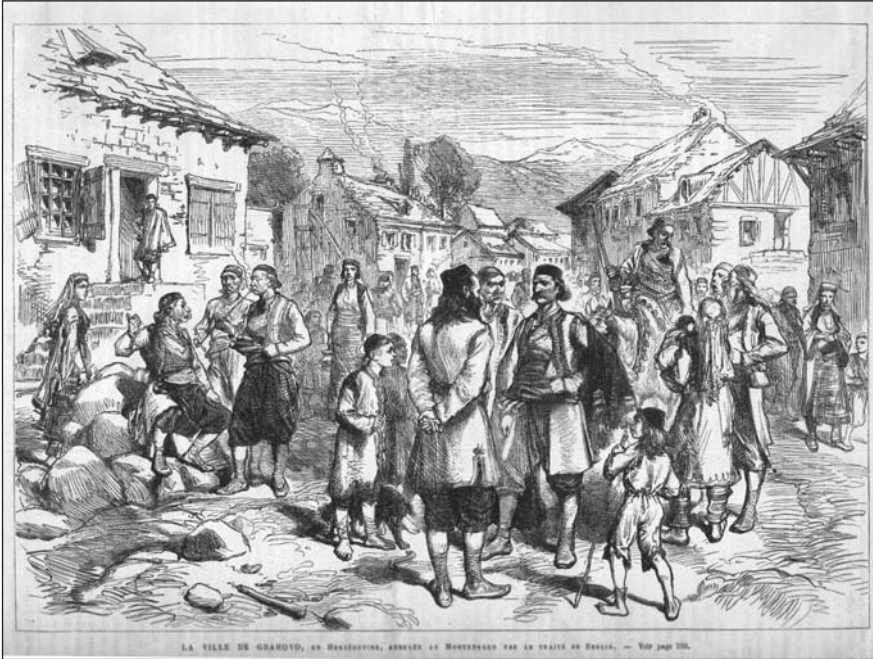
²⁹ CADN, Sarajevo, 1, le 2 février 1864.

³⁰ CADN, Sarajevo, 2, le 12 mai 1867.

*

Une dernière note de psychologie pourrait symboliser le jugement des agents consulaires français en poste à Sarajevo et Mostar. Durant la période ottomane, certains d'entre eux montrent une pointe d'énervement face à la réalité bosniaque. Dozon, nourri aux idées des Lumières, ne supporte pas l'ignorance crasse de la population ; Moulin non plus. Cette colère est froide et analytique, cependant, et a l'avantage de donner à ces consuls un recul que d'autres, parmi leurs confrères, n'ont pas. Durant la période austro-hongroise, notamment, leurs successeurs manqueront de cette acribie qui fait d'un rapport consulaire un document fiable et précieux pour décrire la situation locale.

La politique balkanique de la France, telle que la reflètent les dépêches venues de Sarajevo et Mostar, est éclairée sous un jour révélateur par les considérations des consuls sur les menées anti-ottomanes de la Serbie et du Monténégro, et les relations de ces deux pays avec la communauté orthodoxe locale. La France n'a finalement aucun but dans les Balkans, sinon une stratégie d'alliance afin de marquer sa présence. Cela diffère radicalement de ses intérêts en Méditerranée orientale, où la question des Lieux saints et l'affaire de Suez l'impliquent bien davantage aussi bien sur le plan international que dans la solution de ses affaires intérieures.



Les insurgés serbes en Herzégovine pendant la révolte contre les Ottomans 1875–1878

Andrej Mitrović

*Académie serbe des Sciences et des Arts
Belgrade*

Les intérêts français en Serbie à la veille de la Première Guerre mondiale

L'objet de cet article est l'analyse des intérêts financiers de la France en Serbie avant 1914 située dans le cadre de la présence économique française dans les Balkans. En ce qui concerne l'élargissement de l'influence française c'est grâce aux moyens financiers que s'établit l'appui principal français au Royaume de Serbie. En comparant les données de plusieurs archives et notamment l'activité de la Banque Impériale Ottomane sont élaborés tous les points essentiels tels que commerce, emprunts français, chemins de fer, exploitation minière, entreprises et banques.

Mots-clés : Serbie, France, Empire ottoman, espace balkanique, capital français, Banque Impériale Ottomane, Banque franco-serbe

Un document intitulé « Intérêts français en Serbie », rédigé de toute évidence pour les besoins du gouvernement français et portant, rajouté à la main, la datation « Paris, le 30 octobre 1917 », présente de façon concise et détaillée les intérêts français en Serbie à la veille de la Première Guerre mondiale. Recourant au langage clair et convaincant des chiffres, répartis dans l'exposé en six groupes d'activités, son texte nous informe du montant financier et de la structure des divers intérêts français. Il s'agit en l'occurrence d'emprunts publics, d'établissements financiers, de la construction de chemin de fer et d'investissements dans les routes, les entreprises industrielles et commerciales, et dans l'exploitation des mines.¹

¹ Archives diplomatiques, Ministère des Affaires Étrangères, Paris (dans la suite du texte MAE, Paris), Nouvelle série, Serbie, vol. 19, pp. 283–296, *Intérêts français en Serbie*, Paris, le 30 octobre 1917. Sous le titre figure entre parenthèses, tapée à la machine à écrire, la notice : Nombre de Français résidant en Serbie : 260. Apposé à la main : D 132–3. Voir la copie publiée à la suite de cet article. Voir les Papiers d'agent, archive privée D 53- Emile Dard, vol. 42, *Intérêts français en Serbie*.

Les débuts

Apparu relativement tôt, l'intérêt porté par la France à la Serbie devait progressivement croître avec le temps. Voyant le jour avec la stabilisation de la situation dans cette petite principauté encore vassale de l'Empire ottoman², c.-à-d. durant la seconde moitié des années trente du XIX^e siècle, cet intérêt se manifesta tout d'abord par la curiosité montrée par Ami Boué pour la nature géologique du sol de Serbie. Il convient ici de noter que cet érudit s'intéressa d'emblée à l'ensemble de la région des Balkans, ce qui montre bien que les Français avaient coutume de considérer tout pays en le replaçant dans un champ de vision géopolitique plus large.³

Les premiers contours d'un intérêt économique français s'esquissent plus clairement au début de la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans son numéro du 7 septembre 1852, *Le Journal des débats* présentait en détail les premiers plans serbes pour la construction de voies ferrées.⁴ L'expression « société franco-serbe », organisation économique vraisemblablement connue à cette époque mais non fondée, apparaît déjà dans une lettre d'un Serbe de Constantinople datant de la fin du mois de novembre 1860.⁵ Au printemps 1872 un homme d'affaires marseillais présentait une proposition détaillée prévoyant la fondation d'une banque franco-serbe dont le but serait de stimuler et de soutenir les affaires françaises en Serbie.⁶ Déjà en 1865 un ingénieur français, Kuss, réalisait la première étude pour le tracé d'une voie ferrée⁷ et, le 3 février 1881, le gouvernement serbe concluait avec la Société de Union Générale une convention prévoyant la construction de la première voie ferrée en Ser-

² L'accroissement territorial de la Serbie est le suivant : en 1833 37 617 km avec 478 000 habitants, en 1878 48 333 km avec 1 764 800 d'habitants et en 1914 87 300 km avec 4 600 000 habitants.

³ Ami Boué, *La Turquie d'Europe I-IV* (Paris : A. Bertrand, 1940).

⁴ Petar Milenković, *Istorija gradjenja železnica i železnička politika kod nas (1850-1935)* (Histoire de la construction des chemins de fer et la politique ferroviaire chez nous) (Belgrade, s. n., 1936), 12-13.

⁵ Istorijski arhiv Beograda (Archives de Belgrade), Zadužbina Ilije Kolarca, vol. 6, n° 391.

⁶ Archives Nationales, Paris (la suite AN), 207 AQ, 424, 1e 29 mai 1872.

⁷ Petar Milenković, *op.cit.*, 16-20.

bie.⁸ Le réel intérêt suscité par la Serbie dans les milieux financiers français nous est confirmé par un mémorandum analytique intitulé Les chemins de fer serbes, réalisé pour le Ministère des Affaires étrangères le 3 juin 1889.⁹ Cet intérêt ressort également de la création du premier établissement financier étranger à Belgrade. La fondation de la Banque de crédit serbe doit en effet beaucoup au Comptoir national d'escompte¹⁰ alors que Österreichische Länderbank, son partenaire dans cette affaire, était elle-même une création de la Société de l'Union Générale (1880)¹¹. Compte tenu de la rapide banqueroute de cet établissement, dès 1882, c'est la Société générale de Paris qui acquit une influence durable sur sa création à Vienne et, indirectement, sur la Banque de crédit serbe.¹²

Bien que le *Comptoir national d'escompte* se retrouve lui aussi rapidement en crise, le capital français n'en demeura pas point présent dans la *Banque de crédit serbe*.¹³ À la suite de la proclamation du Royaume de Serbie (1882), c'est le *Comptoir national d'escompte* qui devait, en vue d'octroi de crédits, prendre initiative et dans une large mesure organiser la fondation d'un consortium international réunissant la *Berliner Handelsgesellschaft* et un groupe de banques allemandes, ainsi que *Österrei-*

⁸ *Ibid.*, 186–214.

⁹ MAE, Serbie, vol. 2, Paris, le 3 juin 1889.

¹⁰ Avec une présentation détaillée des sources et de la bibliographie dans Andrej Mitrović, « Berlinerhandelsgesellschaft i Srbija » (Berlinerhandelsgesellschaft et Serbie), dans *Zbornik Filozofskog fakulteta u Beogradu*, XVI (1985), 167–197 ; « Pester Ungarische Commerzialbank na Balkanu u 1918 » (Pester Ungarische Commerzialbank dans les Balkans en 1918), *Zbornik Matice srpske za istoriju*, 34 (1986) : 43–80 ; « Mreža austrougarskih i nemačkih banaka na Balkanu pred Prvi svetski rat » (Le réseau des banques austro-hongroises et allemandes dans les Balkans à la veille de la Première Guerre mondiale), *Jugoslovenski istorijski časopis* 3–4 (1988) : 51–55.

¹¹ Alois Piperger, *100 Jahre Österreichische Länderbank 1880–1980* (Wien : Länderbank, 1980), 43–44 ; David F. Good, *Der Wirtschaftliche Aufstieg des Handelsbürgerreiches 1775–1917* (Wien, Köln, Graz : Hermann, Böhlau, 1986), 182 ; Bernard Michel, *Banques et banquiers en Autriche au début du XX^e siècle* (Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976), 249.

¹² Bernard Michel, *op.cit.*, 263.

¹³ Voir rapports : MAE, NS, Serbie, vol. 26, *Au sujet de la Banque de Crédit Serbe*, Paris, le 4 décembre 1910 ; Archives économiques et financiers, Paris, B 31.272, *A.s. d'entreprises franco-autrichiennes dans les Balkans*, Belgrade, le 9 février, ses intérêts ne prennent pas en compte notre document du 30 octobre 1917, 3.

chische Ladnderbank.¹⁴ L'argent des banques de Paris put ainsi continuer de jouer un rôle notable dans les emprunts serbes des années quatre-vingts.¹⁵ La fin de cette décennie et surtout la décennie suivante devaient même enregistrer un renforcement constant des intérêts français qui touchèrent un cercle d'affaires de plus en plus large et se traduisirent par l'investissement de capitaux de plus en plus élevés.

À l'automne 1917, très vraisemblablement en prévision de la future conférence de la paix, on procéda au sein du gouvernement français à un bilan des intérêts d'avant-guerre de la France à l'étranger. C'est alors que furent rédigés plusieurs textes sur la Serbie, dont notamment notre document daté du 30 octobre 1917. Dans les numéros 490 et 491 du 7 et 8 novembre 1917 d'une revue intitulée *Informations économiques*, éditée par le *Bureau d'étude de l'information diplomatique*, furent successivement publiés deux textes portant le même titre *Les ressources minérales de la Serbie*, avec la notice « Bulletin consacré à la Serbie ». ¹⁶ Par leur contenu ces deux documents constituaient en fait une élaboration et un complément de certains passages correspondants figurant dans un vaste mémorandum très systématique destiné au ministre des Affaires étrangères, Alexandre Ribot, rédigé et daté de Paris, le 21 septembre 1917, par ambassadeur Maurice Bompard.¹⁷

Le cadre économique et géographique

Le mémorandum de Bompard pose la problématique serbe dans le cadre de la vision française, établie déjà de longue date, considérant le Proche-Orient et la péninsule des Balkans comme une même entité économique, tout en mettant l'accent sur la partie asiatique en tant que plus importante. Une telle conception était le résultat de rapports économiques fortement développés, remontant déjà au XVI^e siècle et s'étant progressivement étendus à tout le territoire de l'Empire ottoman. Son caractère toujours actuel dans les années antérieures à la Première Guerre mondiale nous est entre autre attesté par les documents de la diplomatie

¹⁴ Carl Furstenberg, *Die Lebensgeschichte eines deutschen Bankiers*, niedergeschrieben von Hans Furstenberg (Dusseldorf, Wien : Econ-Verl., 1968), 159.

¹⁵ *Ibid.* Voir rapport du 30 octobre 1917, 3.

¹⁶ MAE, NS, Serbie, vol. 10.

¹⁷ MAE, Europe 1918–1940, Yougoslavie, vol. 121, Paris, le 21 septembre 1917.

française de l'époque. Tout texte concernant les pays balkaniques porte en effet régulièrement les indications « Europe, Afrique, Orient » ou « Levant ». À titre d'exemple, le mémorandum, déjà mentionné, de juin 1889 considère la problématique serbe en relation avec les « capitaux français en Orient ».¹⁸ Conformément à cette conception, le principal représentant des finances françaises en Serbie était précisément la *Banque Impériale Ottomane*,¹⁹ tandis que le premier établissement financier français consacré à la Serbie reçut le nom de *Société financière d'Orient*.

La dualité contenue dans cette vision finit toutefois par ressortir au début du XX^e siècle. La réalité ne pouvait que s'imposer à la suite de l'instauration progressive dans les Balkans d'une situation nouvelle, différenciant profondément et notablement de celle existant au Proche-Orient. Le mémorandum de Bompard parle ainsi d'investissements « dans la fortune française dans l'Empire ottoman et dans les États balkaniques » et, de fait, inclut simultanément la thématique serbe dans l'ensemble de l'ancien espace double et dans sa seule partie balkanique. Par leur contenu, les Balkans commençaient à être perçus comme une entité à part regroupant six États indépendants et cette face au territoire toujours immense de l'Empire ottoman.

La Serbie dans les investissements proche-orientaux et balkaniques

D'après les données fournies par Bompard²⁰, le montant total des investissements dans l'ensemble de l'espace proche-oriental et balkanique en été 1914, à la veille du conflit mondiale, s'élevaient à 5 746 236 881 de francs français. La part revenue à l'Empire ottoman atteignait

¹⁸ Observation critique de l'ensemble de l'engagement du capital français à cette époque : Jean Bouvier, René Girault, *L'impérialisme français d'avant 1914*, Recueil de textes (Paris : Mouton, 1976).

¹⁹ MAE, NS, Serbie, vol. 2, Paris, le 2 juin 1889.

²⁰ G. Pougli-Bey, « La Banque Impériale Ottomane », *Annales des sciences politiques*, ²⁴ (1910) : 346–389 ; Jacques Thobie, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman (1895–1914)* (Paris : Publications de la Sorbonne, 1977) ; André Autheman, *La Banque Impériale Ottomane* (Paris : Ministère de l'économie et des finances, 1996). Présentation en Serbie : Milan Dimitrijević, « Carsko-otomanska Banka » (La Banque Impériale Ottomane), *Ekonomist*, 1 (1913) : 278–280 ; Andrej Mitrović, « Mreža austrougarskih i nemačkih banaka na Balkanu » (Le réseau des banques austro-hongroises et allemandes dans les Balkans), *op. cit.* : 70–74.

2 891 251 750 fr. alors que sur les 2 854 985 131 fr. dont avaient bénéficié les États balkaniques, 814 546 000 fr. étaient revenus à la Serbie. Cette somme représentait 14,18 % du montant total des investissements et, respectivement, 28,53 % et 28,17 % des sommes investies, d'une part, dans les pays balkaniques et, d'autre part, en Empire ottoman.

De par le montant total des investissements français la Serbie venait en second parmi les pays balkaniques. Elle était précédée, de peu, par la Grèce qui avait bénéficié d'investissements s'élevant à 825 802 578 fr., soit 14,37% du total des investissements et 28,92% des sommes investies dans les Balkans. Venaient ensuite la Roumanie avec 751 64 180 fr. (soit 13,08% et 26,33%) et la Bulgarie avec 457 216 000 fr. (soit 7,96 et 16,01%). Les intérêts français au Monténégro et en Albanie s'élevaient respectivement à 4 000 000 fr. (0,07% et 0,14%) et 1 771 373 fr. (0,03% et 0,06%).

La *dette publique/emprunts publics* constituaient de loin la part la plus importante dans la structure des intérêts français. Sur les 4 474 988 150 fr. affectés l'ensemble de la région 2 246 334 150 fr. avaient été placés dans l'Empire ottoman et 2 228 654 000 fr. dans les Balkans. Le montant total des emprunts destinés à la Serbie s'élevait à 770 754 000 fr.

Les *établissements financiers* avaient fait l'objet d'investissements atteignant au total 257 256 000 fr. dont 138 250 000 fr. pour la Turquie ottomane et 119 006 000 fr. pour les Balkans. Pour la seule Serbie le montant était de 18 625 000 fr.

La construction de *chemins de fer* avait attirée 531 044 600 fr. se répartissant en 262 144 600 fr. pour l'Empire ottoman et 268 900 000 pour les Balkans, dont 5 362 000 fr. en Serbie.

L'aménagement de *routes* et de *quais, ports et phares* (maritimes) avait absorbé 96 001 000 fr. La majeure partie de cette somme, à savoir 72 506 500 fr, était toutefois allée l'Empire ottoman, alors que les Balkans s'étaient contentés de 23 494 500 fr. dont uniquement 250 000 fr. pour la Serbie.

Aucune affaire liée à l'exploitation de *l'eau, de l'électricité et du gaz*, portant sur une somme totale de 99 630 358 fr., ne concernait pas la Serbie.

Les investissements consacrés aux *mines et aux pétroles* atteignaient la somme totale de 121 571 373 dont 37 525 000 fr. pour la Turquie

et une part nettement plus importante, 84 046 373 fr, pour les Balkans dans laquelle la Serbie ne participait que pour 8 875 000 fr.

Les entreprises industrielles, commerciales et agricoles avaient bénéficié d'investissements s'élevant au total 165 745 400 fr. dont 92 447 900 fr. dans l'Empire ottoman et 73 297 500 fr. dans les pays balkaniques. La Serbie avait reçu 10 680 000 fr., si ce n'est que l'on y enregistre aucune réalisation liée aux pétroles, alors que l'agriculture n'avait pas suscité l'intérêt des financiers français.

La Serbie comparé aux autres États Balkaniques

Au titre des seuls emprunts français, comme nous l'avons vu, la Serbie a reçu 1 770 754 000 fr, ²¹ destinés au financement de travaux publics et de l'armement. La totalité des autres investissements français en Serbie atteignaient la somme de 43 792 000 fr. dont l'appréciation doit toutefois tenir compte qu'une part importante des emprunts était elle aussi affectée à la construction de voies ferrées.

Sur ce plan la Serbie devançait largement tous les autres États balkaniques. La Roumanie suivait avec une somme inférieure de 118 574 000 fr, alors que la Grèce et la Bulgarie venaient bien plus loin avec, respectivement, des sommes inférieures de 338 004 000 fr. et 401 604 000 fr. Un emprunt de 4 000 000 fr. constituait la totalité des investissements français au Monténégro, alors que l'Albanie n'avait bénéficié d'aucun emprunt français.

De par les capitaux investis dans les établissements financiers la Grèce venait en première avec 75 000 000 fr. En comparaison la Serbie avait reçu une somme inférieure de 57 375 000 fr, alors qu'elle devançait respectivement de 869 000 fr. et 9 000 000 fr. la Bulgarie (17 756 000 fr.) et la Roumanie (7 625 000 fr.).

La majeure partie des investissements dans la construction de chemins de fer était allée la Grèce (204 121 000 fr.) ce qui dépassait de 198 759 000 fr. les investissements semblables en Serbie (5 362 000 fr.) lesquels étaient également de loin inférieurs aux capitaux investis en Bulgarie (53 300 000 fr). En Roumanie les investissements s'élevaient à 6 000 000 fr. et en Albanie à 117 000 fr.

²¹ Voir *ibid.*, note 17.

Pour l'aménagement de routes la Serbie a reçu 250 000 fr. Toutefois, compte tenu de l'absence de littoral maritime dans ce pays, toute comparaison avec la Grèce et la Bulgarie n'est guère possible. (Dans ce domaine les Français n'ont pas investi en Roumanie).

Les investissements dans les pétroles participaient assurément pour beaucoup dans les sommes investies en Roumanie (au total 47 667 000 fr.), alors qu'en Serbie ce sont les mines qui avaient attiré les investissements (8 875 000 fr.), somme inférieure de 15 975 000 fr. à celle placée en Grèce (24 850 000 fr.). La Bulgarie (2 550 000 fr.) avait disposé d'une somme inférieure de 6 325 000 fr. comparée à la Serbie. Les investissements en Albanie s'élevaient à 800 000 fr.

Dans diverses entreprises de Serbie avaient été investis 10 680 000 fr. ce qui était respectivement inférieur de 17 877 500 fr. et 12 470 000 fr. aux sommes versées à la Grèce (28 557 500 fr.) et à la Roumanie (23 150 000 fr.). Cette somme était de peu inférieure à celle attribuée à la Bulgarie (10 910 000 fr.). Les investissements en Albanie restaient modestes (104 373 fr.).

En concurrence avec la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, la Serbie venait donc à la seconde place tant par le montant total des capitaux investis que par les investissements dans les établissements financiers, à la troisième place par les investissements dans les mines et la quatrième par les investissements dont avaient bénéficié les routes et les entreprises.

Les porteurs des intérêts

La récapitulation du document du 30 octobre 1917 mentionne comme établissements porteurs des intérêts français en Serbie la *Banque franco-serbe* et la *Société financière d'Orient*, puis la *Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics* et la *Société française d'entreprises* et, finalement, les mines de Bor, Neresnica, Radinka et Studena. Toutefois, les véritables porteurs de l'intérêt étaient en fait les grandes banques qui se tenaient derrière ces entreprises. Pour leur part, les sources serbes mentionnent en tant que principal partenaire français le « groupe ottoman ».²² Bompard fait état de la *Banque franco-serbe* en tant que

²² Étude la plus récente : Dragana Gnjatović, *Stari državni dugovi. Prilog ekonomskoj političkoj istoriji Srbije i Jugoslavije 1862–1941* (Les vieilles dettes publiques. Contribu-

« société [...] créée pour syndiquer les intérêts français », et ayant pour concurrents « *La régie générale des chemins de fer et des travaux publics*, la *Société française d'entreprises* et d'autres rivaux encore ».

Durant trois décennies et demi, de 1880 à 1914, il est certain que toutes les grandes banques françaises se sont intéressées, dans une plus ou moins large mesure et durant un temps plus ou moins long, aux affaires en Serbie. Toutefois, dès le début du XX^e siècle la *Banque Impériale Ottomane* s'affirma être le principal facteur financier étranger, et par là même français en Serbie. Bien que s'agissant d'un établissement franco-britannique, il ressort en effet que cette banque était largement contrôlée par la partie française à l'époque dont il est ici question.²³ Cette prédominance devint encore plus évidente après la reprise de la *Banque Impériale Ottomane* par la *Banque d'Union parisienne*²⁴ qui, récemment créée, restait sous une forte influence de ses fondateurs membres du « haute finance » à Paris,²⁵ c.-à-d. de puissantes et prestigieuses banques

tion à l'histoire économique et politique de la Serbie et de la Yougoslavie) (Belgrade : Ekonomski institut : Jugoslovenski pregled, 1991). La bibliographie antérieure est toujours actuelle : Milorad Nedeljković, *Istorija srpskih državnih dugova* (Histoire des dettes publiques serbes) (Belgrade : Štamparija « Štampe » Steve M. Ivkovića i komp., 1909) ; M.[ilan] T.[odorović], « Plasman stranog kapitala u Srbiji » (Le placement du capital étranger en Serbie), *Ekonomist*, 11 (1913) : 212–214 ; Milan Simitch, *La dette publique de la Serbie de l'origine de la guerre de 1914* (Paris : Association des étudiants de doctorat, 1925). Sur les emprunts français : Milan Erčić, « Naši predratni i ratni dugovi Francuskoj » (Nos dettes d'avant guerre et de la Grande Guerre en France), *Ekonomist*, janvier/février 1929 : 188–202 ; Milan Stojadinović, « Ratni dug prema Francuskoj » (La dette de guerre envers la France), *Politika*, le 25 février 1929 ; Idem, « Naši predratni i ratni dugovi u Francuskoj » (Nos dettes d'avant guerre et de la Grande Guerre en France), *Bankarstvo*, avril 1929 : 149–153 ; *Affaire concernant le paiement divers emprunts serbes émis en France*. Publications de la Cour permanente de justice internationale, Serbie C, n° 16–III (Leyden : A. W. Sijthoff, 1929). Les emprunts dans le contexte de la situation politique générale : Ljiljana Aleksić-Pejković, *Odnosi Srbije sa Francuskom i Engleskom 1903–1914* (Les relations de la Serbie avec la France et l'Angleterre 1903–1914) (Belgrade : Istorijski institut, 1965), 961.

²³ Voir le matériel pour les années précédant la Première Guerre mondiale dans Arhiv Srbije, Belgrade (Archives de Serbie, Belgrade), Poslanstvo u Parizu (Légation à Paris), poverljivo, Zajmovi državni 1909, 1910, 1911.

²⁴ AN, F23 154, *Banque Impériale Ottomane*, Mémoire, Paris, le 2 septembre 1918, 1–3.

²⁵ Hubert Bonin, *La banque et les banquiers en France du Moyen Age à nos jours* (Paris : Larousse, 1992), 61 ; Karl Erich Born, *Geld und Banken in 19. und 20. Jahrhundert*

protestantes privées.²⁶ Quoi qu'il en soit, la *Banque Impériale Ottomane* fut active en Serbie de façon continue depuis le début des années 90 du XIX^e siècle. Dans un premier temps elle collabora de façon très étroite avec le capital allemand (*Berliner Handelsgesellschaft*) et autrichien (*Osterreichische Liinderbank*), avec lesquels elle participa en 1895 à la mise en ordre des finances publiques serbes et à assurer la solvabilité de l'État serbe par l'intermédiaire de *Autonomna uprava monopola (Administration autonome des Monopoles du Royaume de Serbie)*.²⁷ Elle construisit ensuite son rôle prédominant en renforçant sa position dans les emprunts publics, dont elle exclut successivement ses partenaires autrichien après 1905, et allemand, après 1909.²⁸ Parallèlement elle incluait avec succès dans le consortium d'autres grandes banques françaises, ce qui lui permit d'assurer l'octroi d'emprunts de plus en plus importants. Par ailleurs elle renforça sa position de leader grâce à des emprunts de 150 000 000 fr. en 1909 et surtout de 250 000 000 fr. en 1913.

La *Banque Impériale Ottomane* ne s'attela que relativement tardivement à la mise en place d'établissements économiques en Serbie. Il est vrai que dès le début de l'automne 1892 elle acceptait de fonder « une représentation directe à Belgrade, par exemple, par ouverture d'une succursale ». ²⁹ Cette intention est peut-être à l'origine de la création en 1897 de la *Société financière d'Orient*, qui fut toutefois fondée en tant

(Stuttgart : A. Kröner 1977), 151 ; Jean Alain Lesourd, Claude Gérard, *Nouvelle histoire économique*, I (Paris : A. Colin, 1976), 196. Voir aussi : *Dictionnaire d'histoire économique de 1800 à nos jours* (Paris : Hatier, 1987), 36, 41, 162.

²⁶ Hubert Bonin, *op. cit.*, 49–59.

²⁷ Jean Alain Lesourd et Claude Gérard, *op.cit.*. 196 ; Karl Erich Born, *op. cit.*, 242. Voir : Andrej Mitrović, *op. cit.*, 70–74.

²⁸ AN, Paris, F23 154. Mémoire, Paris, le 2 septembre 1918. On trouve ici exposé appréciation suivante : « La gestion de l'Administration a donné les résultats les plus satisfaisants, les recettes nettes ont largement progressé à tel point qu'après prélèvement des sommes nécessaires au service de la Dette Unifiée, il est resté des excédents importants qui ont permis de gager les Emprunts de 1902, 1906, 1909 et 1913, émis par le Gouvernement Serbe sur le marché français, par les soins de la Banque Impériale Ottomane et de ses associés ».

²⁹ Raymond Poidevin, « Les intérêts financiers français et allemands en Serbie de 1895 à 1914 », *Revue historique* CCXXXII (1964) : 49–66.

que société belge dotée d'un siège à Bruxelles.³⁰ Rejoignant finalement l'idée de la création d'une banque à Belgrade sur l'insistance de la *Banque d'Union parisienne*, la *Banque Impériale Ottomane* joua d'emblée un rôle clé lors de la fondation de la *Banque franco-serbe* en été 1910, en tant que société française ayant son siège à Paris et disposant d'une filiale à Belgrade.³¹ L'intercession de cette banque permit rapidement la création en 1912 de la *Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics*,³² puis, en 1913, de la *Société des cimenteries et charbonnages franco-serbes*.³³

Ainsi fut constitué un puissant groupe d'intérêt français disposant en Serbie d'un remarquable réseau d'établissements susceptible de s'étendre encore. Il avait pour centre officiel la *Banque Impériale Ottomane* qui recourrait à la *Société financière d'Orient* pour toutes les opérations (financières), y compris le travail avec la *Banque franco-serbe*, établissement particulièrement important du fait qu'il agissait sur le terrain même. Le véritable contrôle de ce groupe dépendait toutefois de la *Banque d'Union parisienne* nonobstant le fait que le gros de son activité était concentré sur la Russie. Ses fondateurs, étant simultanément membres de la direction la plus étroite de la *Banque Impériale Ottomane*, avaient en effet tout loisir de prendre personnellement les décisions et d'influer sur les activités en Serbie, alors qu'à deux reprises ce sont même leurs banques respectives qui jouèrent un rôle direct : la *Banque Luis Dreyfus et Cie* fut un des créateurs de la *Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics*,³⁴ et la *Banque Mirabaut*, qui entretenait des

³⁰ MAE, Serbie, vol. 3. Procès verbal d'une réunion tenue à Karlsruhe, le 25 septembre 1892.

³¹ Andrej Mitrović, *op.cit.* 72.

³² Andrej Mitrović, *Carska otomanska banka o poslovima u Srbiji* (La Banque impériale Ottomane sur les affaires en Serbie), *Godišnjak za društvenu istoriju* III, 1–2 (1996) : 130–133..

³³ Archives économiques et financières, Paris (AEF, Paris), B 31.272, *Au sujet de la Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics*, le ministre des finances le président du Conseil, Paris, le 28 juin 1912.

³⁴ Archives de Serbie, Belgrade, Ministarstvo narodne privrede (Ministère d'économie nationale), dep. T. année 1913, Statut et documents correspondants. Le même groupe financier a créé en 1914 la *Société franco-serbe* en vue de la construction d'hôtels dans les nouvelles provinces avec le capital de 2 500 000 fr. (voir AEF, Paris, B 31.272).

liens particuliers avec la *Banque franco-serbe*,³⁵ devint propriétaire de la *Compagnie française des mines de Bor*.³⁶

Ce réseau contrôlait en Serbie les emprunts publics, les principaux travaux publics et l'exploitation de la mine de cuivre alors très attrayante pour l'Europe.³⁷ En Serbie, tout comme dans l'ensemble des Balkans, le première place revenait donc à la *Banque Impériale Ottomane*, qui était toutefois principalement orientée vers l'Empire ottoman, tandis que la *Banque d'Union parisienne* exerçait une influence décisive bien que concentrant ses activités principales et les plus amples sur la Russie. À la veille de la Première Guerre mondiale la Serbie entrait de toute évidence, sur le plan économique, dans la vaste sphère des principaux « intérêts orientaux » du capital financier français.

L'importance des investissements français

Il s'agit d'opérations d'investissement qui se sont développées, accrues et accélérées pour atteindre une grande ampleur à partir de 1910 et revêtir un niveau exceptionnel dans la seconde moitié de 1913 et dans la première moitié de 1914. Cette tendance s'est trouvée interrompue par la guerre et l'on ne peut que supposer qu'elle en aurait été le résultat final.

Le travail réalisé était déjà d'une importance indéniable. Jugeant du point de vue français Bompard fait part de l'appréciation suivante : « En Serbie dans les années qui ont précédé la guerre, la France a fait un sérieux effort d'organisation financière. La Banque franco-serbe [...] donnait les meilleures espérances. » Mentionnant les neuf adresses financières françaises les plus importantes dans l'espace proche oriental et balkaniques, cette source nomme également, aux côtés des *Banque*

Ce groupe n'a pu s'atteler à la tâche en raison de l'éclatement de la Première Guerre mondiale.

³⁵ AEF, Paris, B 31.272, le 7 novembre 1912 ; MAE, NS, Serbie, vol. 27, Paris, le 11 novembre 1913, copie.

³⁶ Voir, par exemple dans MAE, Paris, Guerre 1914–1918, Serbie, f. 370, Paris, le 17 et le 22 mars 1915.

³⁷ Danica Milić, *Strani kapital u rudarstvu Srbije do 1918* (Le capital étranger dans les mines de Serbie jusqu'à 1918) (Belgrade : Istorijski institut, 1970), 289–308. Voir AEF, Paris, B 39 078. Compagnie française des mines de Bor. Les archives de la Banque Mirabaud ont récemment été déposées aux AN, Paris et classées dans la série AQ.

d'Union parisienne et Banque Impériale Ottomane, la Banque franco-serbe (auxquelles se joint uniquement la Banque de Salonique pour l'espace balkanique). On remarque immédiatement qu'un rapport effectué au sein de la Banque Impériale Ottomane vers la fin de 1918, analysant les résultats établis depuis le milieu du XIX^e siècle, note, s'ajoutant à la présentation détaillée du travail réalisé dans l'Empire ottoman et après une brève mention signalant que « s'est étendue à toute la péninsule balkanique », sur une page et demi (en tant qu'unique présentation de l'activité dans un des États balkaniques) le fait que cette banque était « intéressée au développement économique et aux finances de la Serbie ». ³⁸ L'histoire de la Banque Impériale Ottomane consignée sur les premières parties du registre des archives ne se penche en particulier, en plus de la présentation détaillée de son activité en Turquie ottomane, que sur les seules activités de cet établissement en Serbie. ³⁹ On remarque également qu'avec le temps, la plupart des grands établissements de la finance française s'engagèrent de plus en plus dans les emprunts serbes, et pour certains même dans d'autres affaires. S'il est indéniable que la Serbie n'offrait pour le capital français d'envergure mondiale que de modestes affaires, celles-ci, avec le temps, s'avèrent néanmoins de plus en plus intéressantes. ⁴⁰

³⁸ AN, Paris, F 23 154, Mémoire, le 2 septembre 1918.

³⁹ AN, Paris, 207 AG, André Autheman, *Histoire de la Banque Ottomane*.

⁴⁰ Lors de la réunion « Modern Banking in the Balkans. Role of West European Capital, 19th and 20th Century » tenue à Athènes le 24 janvier 1997, dans une communication de Alain Plessis et Olivier Freihtag, intitulée: *Le place et le rôle de la finance française dans les Balkans de la fin du XIX^e siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, on trouve dans le texte en anglais (nonobstant le titre en français) l'appréciation suivante : « Some fact for Serbia : more than 80% of the capitals given by France are represented by public funds and the two thirds of the debt are owned by the French people [...] Then, in Serbia, French capitals, representing a secondary importance in the first credit companies, become preponderant in 1910 [...] Then, under French influence, a credit system is born, fated to drive towards him profitable concessions and then be the motive of a certain economical development [...]. There is at least one example of industrial investment, till now quite unknown but significant, in Serbia, where the capitals placed in industry are however rare: the example of the Bor mines [...] Mirabaud Bank give the responsibility to an engineer of the Société Française d' Étude et d' Entreprises – which is one of their subsidiary company – to expertise the economical value of this discovery, and as early as June 6th. 1904. they constitute the Compagnie Française des Mines de Bor [...] This business makes immediately a big profit for the

Pour la Serbie, qui restait un pays agraire, l'engagement du capital français revêtait une importance exceptionnelle et multiple. Cela lui permettait d'obtenir sur le marché financier parisien, et ce sans difficulté particulière et en quantité suffisante, argent dont elle avait besoin un prix relativement peu élevé. Satisfaisant aux conditions de rester solvable,⁴¹ la Serbie put, grâce aux investissements français, s'atteler à introduire des éléments modernes dans son économie, avant tout la planification et le lancement d'un vaste programme de construction de voies ferrées, et, qui plus est, bénéficier de la haute qualité des réalisations qu'offraient les entreprises de construction françaises. Simultanément, la Serbie pouvait grâce à ce même argent entrer en affaire avec les entreprises de constructions et les producteurs d'armes allemands.⁴²

Finalement, aide française fut très précieuse pour le développement des mines de Bor, ce qui signifie simultanément le développement d'une métallurgie produisant un cuivre de qualité et d'une technologie spéciale pour extraction de l'or. D'autre part, cela permettait d'acquérir un armement provenant des meilleures manufactures d'armes françaises (pour une armée qui mobilisait plus de 700 000 hommes en 1914 et 1915). Il ressort de tout ce qui précède que le capital français contribua pour beaucoup à assurer l'indépendance de la Serbie à une époque de pression politique, économique et, finalement, militaire de la part de l'Empire des Habsbourg.

Mirabaud family as their bank keeps control of the company as well as taking profit of a profitable 1% royalty on the gross income made by the sales of the ore. This is how has been created the first company producing copper in Europe until the second world war... But exactly like for Laurium mines, the extracted metal, after a first treatment, is exported, and doesn't occur, in the country, the development of any metallurgical industry [...] Direct investments in industry, despite the very new case of Bor mines – which can find an explanation in the high profitability of this mine – are to much limited and punctual to arouse a real development in the modern industry ».

⁴¹ D'après les données fournies par le membre allemand de l'*Autonomna uprava monopola* cette administration a enregistré dans l'année de guerre 1913, à priori peu favorable, un profit net de 13 901 702 fr (Bundesarchiv, Koblenz, R 85, Nr. 6990, K. Nr. 66, Belgrad den 15 Mai 1918).

⁴² Voir les rapports des représentants français dans MAE, Paris, Serbie, Armée et armement, vol. 8 etc ; voir le bilan de la situation d'avant-guerre dans BA, Koblenz, R 85, Nr. 88 et Nr. 212, et respectivement dans Politisches Archiv des Auswffligen Amtes-Bonn, série Serbien, rapport pour 1913 et 1914.

[ANNEXE]

INTÉRÊTS FRANÇAIS EN SERBIE
(NOMBRE DE FRANÇAIS RÉSIDANT EN SERBIE : 260)

DETTE PUBLIQUE

Situation au 1^{er} Janvier 1915 et part des capitaux français (en francs).

	Circulation	Part française
Emprunt 2% 1881	21 070 000 fr.	”
Emprunt 1888 – Tabacs	8 870 000	”
Emprunt 1895 — Unifie	350 860 000	250 000 000
Emprunt 5% 1902 — Monopoles	54 809 500	54 000 000
Emprunt 4 1/2% 1906	89 521 500	89 000 000
Emprunt 4 1/2% 1909	146 581 000	110 000 000
Emprunt 5% or 1913	204 316 500	204 000 000
Emprunt de l'Ouprava Fondova		
Lettres de gage 4 1/2 1910	29 281 000	29 281 000
Obligations communales 4 1/2 1911	29 473 000	29 473 000
Avance	5 000 000	5 000 000
	919 782 500	770 754 000

Au montant de la dette serbe il y aurait lieu d'ajouter (voir Turquie) 118 575 000 frs. dont 83 000 000 à la part française, si la contribution des États balkaniques à la Dette publique ottomane était fixée à 450 millions de francs.

COMMERCE

Importations en France	millions de francs	
Objets d'alimentation	0.1	
Matières nécessaires à l'industrie	4.9	5

Exportation de France

Objets fabriques	0.3	0.3
Total du commerce de la France avec la Serbie (commerce spécial)		5.3
Principale importation en millions de francs platine brut en masse	4.6	

NOTE : un certain nombre d'exportations de France en Serbie, comprises dans des expéditions à destination d'Autriche-Hongrie échappe aux statistiques françaises.

ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Banque franco-serbe

Société française

Siège social à Paris, 14 rue Le Peletier, Direction générale à Belgrade, succursales à Skoplié et Bitolia

Capital social: 12 millions de francs en 24 mille actions de 500 frs, entièrement libérées, sur lesquels 10 millions sont français.

Ses correspondants français lui ont en outre ouvert un crédit de 4 millions, de sorte que les capitaux français investis dans la Banque s'élèvent à 14 millions.

Société financière d'Orient

Société belge

Siège social à Bruxelles

Bureau mit Paris, 10 rue Auber.

Capital social: 5 millions de francs en 20 mille actions de 250 frs. entièrement libérées, dont 4 625 000 frs. français.

CHEMINS DE FER

Société franco-serbe d'Entreprises industrielles et de Travaux Public

Société française

Siège à Paris, 33 Boulevard Haussmann

Cette société a obtenu:

1°— par contrat du 26 mai 1913, la construction de lignes de chemins de fer représentant un ensemble de plus de 300 kilomètres savoir:

Kragouyevatz – Kralievo–Rachka

Nisch–Prokoupli, – Merdare

Krouchevatz–Yankowa–Klissoura

Valievo–Outchina–Losnitza

2° – par contrats des 2 novembre et 8 décembre 1913 et 9 février 1914, les études, avec droit de priorité pour la construction, des lignes suivantes :

Mrdare–Prichtina [Merdare–Priština]

Rachka–Mitrovitza [Raška–K. Mitrovica]

Rachka–Novibazar–Ouvatz [Raška–Novi Pazar–Uvac]

Comme garantie de l'exécution de ces travaux devant s'élever suivant engagement du Gouvernement serbe du 13 mars 1914, à 60 million de francs au minimum, et des études prévues, la Société franco-serbe a déposé à Belgrade des cautionnements montant à 5 110 000 frs.

CHEMINS DE FER D'ALBANIE

La Régie générale de chemins de fer et Travaux publics, 6 Boulevard de la Madeleine à Paris, a obtenu du Gouvernement ottoman, par contrats du 20 juillet 1911, les études, à raison de 30 livres turques par kilomètre avec droit de priorité pour la construction, en premier lieu, d'une ligne, dite de l'Albanie du Sud, allant d'une part de Monastir à réchadié sur le Golfe de Gumenitza par Resne, Koritza et Janina, et, d'autre part, de Resne à Dibra par Ochrida, le tout mesurant 480 kilomètres environ en, en second lieu, d'une ligne allant de Monastir [Bitola] à Gradsko, d'une longueur de 109 kilomètres environ, faisant partie de la ligne dite jonction bulgare.

Par un contrat du mêmes conditions, les études d'un ligne, dite Danube–Adriatique, allant de Krdaré à St Jean de Medua par Prizrend, la vallée du Drin noir et la vallée du Mat, avec embranchement sur Scutari d'Albanie, soit 385 kilomètres, La Compagnie jonction Salonique s'est entendue, pour l'exécution de ces études, avec la Régie générale.

Les études des lignes Albanie du Sud et Jonction bulgare ont été terminées et remises au Gouvernement ottoman le 25 mars 1913 qui a reconnu devoir à La Régie générale 17.663 livres turques équivalant à peu près à 400 000 francs.

Sur le tracé du Danube Adriatique 98 kilomètres seulement ont pu être étudiés et le Gouvernement ottoman auquel le dossier a été remis le 6 février 1913, n'a voulu se reconnaître débiteur que de 56 000 frs, tandis que la Régie générale assure en avoir dépense 92 000.

Quoiqu'il en soit, il y a environ 490 000 francs de capitaux français dorés et déjà investis dans les chemins de fer albanais. Seulement, convient de noter qu'en raison de la division nouvelle de la péninsule balkanique opérée à la suite de la guerre de 1912, la ligne projetée jonction bulgare (109 k) se trouve entièrement placée en Serbie celle de l'Albanie du Sud (480 k) en Serbie pour 182 k., en Grèce pour 178 k et en Albanie pour 120 k et enfin que le Danube–Adriatique (385 k dont 98 seulement étudiés) mesurerait, d'après le tracé prévu par le Gouvernement ottoman, 231 k en Serbie et 154 en Albanie. Sur ces données les 490 000 frs. de capitaux investis dans les chemins de fer albanais seraient imputables.

à la Serbie pour	252 000 frs.
à la Grèce pour	121 000 frs.
à l'Albanie pour	117 000 frs.
	490 000 frs.

ROUTES

Société française d'entreprises

Société française

Siège social à Paris, 7, avenue du Coq
(voir Turquie)

Capital social : 2 millions de francs en 4 mille actions de 500 frs. dont 500 000 frs, versés, entièrement français. Ce capital est employé par moitié en Serbie et par moitié en Bulgarie.

*ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES***Société franco-serbe d'Entreprises industrielles et de Travaux Publics**

Société française

Siège social à Paris, 35 boulevard Haussmann

Capital social : 10 millions de francs en 20 mille actions de 500 frs, entièrement libérés, français en totalité.

Société des cimenteries et charbonnages franco-serbes (cimenterie de Popovitz-Charbonnage de Sissevatz)

Société serbe

Siège social à Belgrade

Filiale de la Société franco-serbe d'entreprises, 35 Boulevard Haussmann à Paris.

Capital social : 3 300 000 frs. en 33 mille actions de 100 frs. libérés de 40 francs, soit 1 320 000 frs. dont 680 000 frs. français

Mines de Bor

Arrondissement de Zayetchar [Zaječar]-département du Timok (cuivre)

Société française

Siège à Paris, 60 rues de la Victoire

Capital social : 4 300 actions de 500 frs, entièrement libérés et divisées en cinquièmes d'action, et 9 700 actions de jouissance, sur lesquelles les Français sont porteurs de 11 800 actions environ, tant de capital que de jouissance. Le cours des actions était avant la guerre de 1 800 frs. pour un cinquième de l'action et il est encore aujourd'hui de mille francs. Du capital investi primitivement dans l'affaire, il ne reste plus à rembourser que 2 150 000 frs. dont 1 800 mille frs. des porteurs français.

Il y a en outre en circulation 13 577 obligations de 500 frs, soit 6 788 500 f. dont 5 millions français.

Le capital nominal investi par des Français dans les mines de Bor s'élève donc 6 800 000 francs.

Les installations de mines de Bor valent 12 400 000 frs. L'extraction du minéral de cuivre était annuellement de 7 600 tonnes et le bénéfice net moyen de 4 millions de francs.

Société d'exploitation minière en Serbie

(Alluvion d'or de la Nersnitza-Charbonnages de Radinka).

Société belge

Siège social à Bruxelles

Bureau à Paris, 7 rue Meyerber

Capital social : 3 800 000 f. en 38 mille actions de 100 f., entièrement libérées,
dont 1 900 000 français.**Mines de Studena**

(cuivre)

Société française

Siège social à Paris

Capital social : 250 mille francs, dont 175 000 f. français.

RECAPITULATION

Capitaux français investis en Serbie Dette publique		
Emprunts et avance	770 754 000 f.	770 754 000
Etablissements financiers		
Banque franco-serbe	14 000 000	
Société financière d'Orient	4 625 000	
	18 625 000	18 625 000
Chemins de fer		
Concessions de la Société franco-erbe	5 110 000	
Etudes des chemins de fer d' Albanais	252 000	
	5 362 000	5 362 000
Routes		
Société française d'entreprises	250 000	250 000
Entreprises industrielles et commerciales		
Société franco-serbe d'entreprises	10 000 000	
Cimenteries et Charbonnages franco-serbes	680 000	
	10 680 000	10 680 000
Mines		
Mines de Bor	6 800 000	
Exploitations minières en Serbie	1 900 000	
Mines de Studena	175 000	
	8 875 000	875 000
		814 546 000

Capitaux français investis dans les	En Turquie	en Grèce	en Serbie	en Roumanie	en Bulgarie	en Monténégro	en Albanie	Totaux
Fonds d'États	2 246 334 150	432 750 000	770 754 000	652 000 000	369 150 000	4 000 000	«	4 474 988 150
Établissements financiers	138 250 000	75 000 000	18 625 000	7 625 000	17 756 000			257 256 000
Chemins de fer	262 144 600	204 121 000	5 362 000	6 000 000	53 300 000		117 000	531 044 600
Routes, Quais, Ports, Phares	72 506 500	21 944 500	250 000		550 000		750 000	96 001 000
Eau, Gaz, Électricité	42 043 000	38 579 578		15 207 180	3 000 000			99 630 358
Mines et Pétroles.	37 525 000	24 850 000	8 875 000	47 667 000	2 550 000		800 000	121 571 373
Industrielles, commerciales et agricoles	92 447 900	28 557 500	10 680 000	23 150 000	10 910 000		104 373	165 745 400
Totaux	2 891 251 750	825 802 578	814 546 000	751 649 180	457 216 000	4 000 000	1 771 373	5 746 236 881

Voir In note N° 2

Ljiljana Aleksić-Pejković

Institut d'histoire

Belgrade

La France et la Serbie durant la Crise de juillet 1914

L'ouverture de la Première Guerre mondiale est marquée par une forte activité diplomatique qui succède à l'attentat de Sarajevo. La Crise de juillet 1914 se situe dans les efforts diplomatiques pour la solution du conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Les relations franco-serbes sont reflétées par l'alliance franco-russe qui s'oppose aux ambitions autrichiennes et allemandes. L'alliance de guerre entre la France et la Serbie pose les fondements de l'amitié entre les deux pays.

Mots-clés : France, Serbie, Autriche-Hongrie, Attentat de Sarajevo 1914, Crise de juillet, Première Guerre mondiale

L'assassinat à Sarajevo le 28 juin 1914, commis par les membres serbes d'un groupe de jeunesse révolutionnaire serbo-yougoslave en Bosnie-Herzégovine, du prince héritier austro-hongrois et de son épouse a servi de prétexte à l'Autriche-Hongrie pour régler ses comptes avec la Serbie, afin de la neutraliser dans les Balkans et de la « rayer du monde ». ¹ Ce conflit devait également renforcer l'intégrité intérieure de la Monarchie et redorer son blason de grande puissance, sérieusement terni les années précédentes par le bouillonnement révolutionnaire qui avait troublé ses peuples, en particulier les Slaves du Sud, ainsi que par les succès de la Serbie lors des guerres balkaniques de 1912–1913. Dans cette entreprise, elle reçut le soutien appuyé de l'Allemagne, qui estimait que le moment était favorable de modifier l'équilibre européen à son avantage, fût-ce au prix d'un conflit armé avec la Triple-Entente, le bloc adverse de grandes puissances. En effet, à l'anéantissement de la Serbie, dont la conséquence eût été l'hégémonie austro-allemande dans les Balkans et, par conséquent, sa domination en Europe et dans le monde, s'opposaient les puissances de l'Entente, chacune pour des raisons propres. Les intérêts économiques et politiques existentiels de la Russie étaient mena-

¹ *Österreich-Ungarns Aussenpolitik*, VIII, N° 10608, p. 641.

cés, ainsi que ses desseins impérialistes indéfectiblement liés à l'arrière-pays balkanique de la Mer Noire, du Proche- et du Moyen-Orient ; elle était aussi animée de sentiments profonds de fraternité et de solidarité slave envers la Serbie. De son côté, la France était mue par des motifs stratégiques et sécuritaires en Europe et en rapport avec sa position de métropole au sein d'un large empire colonial, menacée par une Allemagne toujours plus agressive. Enfin, l'Angleterre réagit elle aussi parce que sa sécurité nationale était menacée après que l'Allemagne eût attaqué la Belgique et la France, ainsi que pour conserver les privilèges que lui conférait sa puissance maritime et coloniale de par le monde.

L'historiographie a baptisé du nom de « Crise de juillet 1914 » le conflit austro-serbe dans sa phase diplomatique en le considérant comme un prétexte à ce qu'éclate un règlement de compte armé, longtemps préparé et toujours plus inévitable, des grandes puissances impérialistes européennes, rangées en deux blocs adverses, la Triple Entente et la Triple Alliance. L'historiographie mondiale étudie ce conflit en détail et le présente comme une première étape avant que les événements ne dégénèrent en une guerre mondiale. Notre propre travail comprendra un rapide aperçu des circonstances liées à la France et à la Serbie, et la coïncidence de leurs intérêts à la veille de la guerre. On y examinera plus précisément la situation en France : l'état d'esprit et l'attitude du gouvernement, de la diplomatie et de l'opinion publique du 28 juin au 28 juillet 1914. Avec le début des hostilités armées contre la Serbie, le conflit change de caractère et se transforme en affrontement ouvert des deux blocs. Durant les jours qui suivent, la Serbie n'est plus qu'un instrument dans le cadre des derniers soubresauts diplomatiques auxquels est confrontée l'Entente dans ses efforts pour éviter, fût-ce au dernier moment, une conflagration armée ; par conséquent, nous ne nous attarderons pas sur ces derniers événements.²

² Ce travail s'appuie directement sur les recueils de sources serbes, françaises, austro-hongroises, russes, anglaises et italiennes déjà publiés, ainsi que sur les mémoires de certains des diplomates les plus actifs dans les pourparlers et les décisions liées à la Serbie. Abréviations : BD = *British Documents on the Origins of the War 1898–1914*, XI (London : H. M. Stationery office, 1926) ; DDF = *Documents diplomatiques français (1871–1914)*, 3^{ème} série, X et XI (Paris : Imprimerie nationale, 1936) ; DDI = *Documenti diplomatici italiani*, 4^{ème} série, XII (Roma : Istituto poligrafico dello Stato, 1964) ; LJV = *Livre jaune français. Documents diplomatiques. La guerre européenne 1914* (Paris : Imprimerie centrale de la Bourse, 1915) ; DP = *Diplomatska prepiska*

*

La Triple Entente se consolidait lentement, notamment entre l'Angleterre et la Russie ; cette dernière se montrait la plus hésitante dans son engagement. Le bloc germanique de la Triple-Alliance fit donc de fréquents efforts pour l'isoler du bloc de l'Entente, par des compromis ou des manœuvres, accompagnés de la menace d'une guerre potentielle pour laquelle elle n'était pas encore prête. Le danger d'un compromis austro-germano-russe, en dépit d'intérêts mutuels très divergents, fut patent dès 1910 ; ils eurent pour résultat de renforcer les efforts des cercles diplomatiques et financiers français en vue d'apaiser le conflit des intérêts impérialistes anglo-russes au Moyen-Orient et de remédier ainsi à la lenteur de leur rapprochement. Contrairement à son attitude durant la crise bosniaque de 1908–9, la France, en été 1914, se sentit ainsi obligée de prouver qu'elle était une alliée solide, d'autant plus que Sazonov, le ministre russe des Affaires étrangères, était en situation précaire face à l'opinion publique dans son pays, que sa chute pouvait être imminente, et qu'une révolution en Russie aurait pu amener au pouvoir le courant pro-germaniste avec une politique d'appui sur l'Allemagne, ce qui avait déjà eu lieu par le passé.

o srpskoavstrijskom sukobu (Niš : Ministarstvo inostranih dela, 1914) ; DSPS = *Dokumenti o spoljnoj politici Kraljevine Srbije 1903–1914* (Documents sur la politique extérieure du Royaume de Serbie 1903–1914), VII/2 (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des arts, 1980) ; MO = *Meždunarodnie otnošenja v epohu imperijalizma (1878–1917)* (Moskva/Leningrad, 1934) ; ÖUA = *Österreich-Ungarns Aussenpolitik von der bosnischen Krise 1908 bis zum Kriegsausbruch 1914*, VIII (Wien und Leipzig, 1930) ; Raymond Poincaré, *Au service de la France. L'union sacrée 1914* (Paris : Plon, 1927) ; Maurice Paléologue, *An Ambassador's Memoirs*, 3 vols. (Londres : Hutchinson, 1923) ; *Mémoires de sir George Buchanan (1910–1917)* (Paris : Payot, 1925) ; Sergueï. Sazonov, *Les années fatales (1910–1916)* (Paris : Payot, 1925). A également été consultée la chronique de commentaires de politique extérieure du *Journal des Débats*, dans Auguste Gauvain (éd.), *L'Europe au jour le jour*, VII, (Paris : Bossard, 1920). Pour une bibliographie et les controverses sur les faits et leur interprétation, le lecteur peut consulter Pierre Renouvin, *Les origines immédiates de la guerre de 1914* (Paris : A. Costes, 1928) ; Luigi Albertini, *The Origins of the War of 1914*, II (Oxford : Oxford University Press, 1967) ; Imanuel Geiss (ed.), *July 1914. The Outbreak of the First World War. Selected Documents* (New York : W.W. Norton & Co. Inc, 1974) ; James Joll, *The Origins of the First World War* (Londres & New York : Longman, 1992) ; Keith Wilson (ed.), *Decisions for War 1914* (Londres : UCL Press 1995).

En France elle-même, la crise politique était sérieuse à partir du printemps 1914. Les problèmes liés à la séparation de l'Église et de l'État, qui divisaient les partis politiques et provoquaient de fréquents changements de ministres, se communiquèrent au domaine militaire : une vive opposition s'éleva contre les efforts militaires supplémentaires – allongement de la conscription, nouveaux crédits. Malgré tout, bien que l'opinion publique française sentît avec une acuité particulière le danger que faisait peser l'attitude agressive de l'Allemagne, le pacifisme était largement répandu et l'humeur n'était pas anti-austro-hongroise, car beaucoup pensaient et espéraient que l'Autriche-Hongrie pût se séparer de l'Allemagne.

De son côté, après les guerres balkaniques, la Serbie était économiquement et financièrement épuisée ; armée et population étaient exténuées, les réserves de matériel militaire étaient au plus bas, et le conflit qui opposait les autorités militaires et civiles sur la question du primat n'est pour ainsi dire que calmé. C'est pourquoi, en dépit d'un état d'esprit anti-austro-hongrois fortement marqué, provoqué par l'attitude hostile de la Monarchie durant les dernières années, le pouvoir sentait la nécessité absolue de garantir la paix extérieure afin de se consolider à l'intérieur, d'organiser les régions nouvellement rattachées et d'affronter les principaux cercles militaires.

À la veille du conflit provoqué par l'attentat de Sarajevo, la Serbie occupait une place dans la politique de la France plus importante que dans celle de l'Angleterre, ce qui s'explique par un certain nombre de facteurs survenus durant les années précédentes.

Du côté serbe, on avait aussi décidé de jouer la carte française. Ainsi, la Russie ne devait plus être la seule puissance protectrice dans la lutte pour la libération et l'unification nationale, comme pour la défense de l'indépendance serbe et des Balkans eux-mêmes ; la France devait elle aussi mettre en échec le désir que manifestait l'Autriche-Hongrie de s'agrandir jusqu'à Salonique. D'autre part, les finances de la Serbie étaient indissolublement dépendantes du capital financier français et de la bourse de Paris ; cette situation était née à la suite de l'industrialisation du petit royaume de Serbie et de son émancipation économique vis-à-vis de la Monarchie danubienne. À la veille de la guerre, les quatre cinquièmes de la dette nominale serbe, qui s'élevait à 1.140 millions de dinars, étaient aux mains du capital français. Enfin, c'était le système

français qui réglait l'organisation de l'armée serbe et lui fournissait son artillerie.

Du côté français, on renforça la politique russe et balkanique (en particulier serbe) à mesure que les deux blocs se cristallisaient. La grande majorité des crédateurs d'emprunts placés en Turquie, dans les Balkans et en Russie (42% des exportations globales du capital français) était directement intéressée par l'avenir de l'arrière-pays de la Mer Noire et de la Méditerranée orientale, et donc par les Balkans et la Serbie, car celle-ci y jouait un rôle grandissant. De plus, dans le cadre du contentieux franco-germanique, on ressentait le besoin impératif de faire intervenir la Russie, qui affaiblirait la pression venue d'Allemagne ; il y avait donc nécessité à ce qu'en cas de guerre, on s'engageât pour la sauvegarde des intérêts immédiats de la Russie, qui se concentraient toujours davantage sur les Balkans et la Serbie. Aux yeux des officiels français, la responsabilité d'une guerre se reporterait plus facilement sur la Russie au cas où la Serbie devînt l'occasion d'un conflit général ; celui-ci serait avantageux dans la mesure où l'avancée inéluctable de l'Autriche-Hongrie vers la Macédoine et l'Albanie, après l'attaque de la Serbie, séparerait l'Italie de la Triplice. En outre, dès l'été 1912, l'état-major français développa sa stratégie de « la troisième ligne de front » : les Balkans permettraient de détourner en partie sur eux la pression allemande à l'Ouest, vers la France. Il faut encore ajouter que la compréhension et les grandes sympathies de la partie française pour les intérêts nationaux serbes durant les crises balkaniques de la dernière décennie reposaient sur une conscience politique et une culture nationale similaires, empreintes de l'assurance – générale à cette époque – que le combat national représentait un progrès historique, que la nation était l'aune de la valeur et le nationalisme, sa force motrice la plus puissante. Dans la structure sociale française, les syndicats et les partis de gauche modelaient l'opinion publique et l'influaient dans ce sens.

*

Ce fut au champ de courses de Longchamp, au début de l'après-midi, que le président de la République française, le gouvernement et le chœur diplomatique parisien reçurent la nouvelle de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de son épouse. Le ministre serbe à Paris, Milenko R. Vesnić [Vesnitch], n'était pas présent aux courses car il venait à peine

de rentrer de voyage ; mais apprenant la nouvelle, il fut le premier à exprimer ses condoléances. L'opinion et la presse françaises, par ailleurs préoccupées par les violents conflits politiques qui se déroulaient à l'Assemblée, tombèrent dans la consternation générale ; comme partout en Europe, on déplora et condamna unanimement l'acte criminel. Pourtant, la presse, bien qu'elle comprît qu'il était question d'un assassinat politique puisque les assassins appartenaient, disait-on, à une organisation de jeunesse serbo-croate exaltée, évita de lier l'événement aux problématiques relations de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie et se borna à des commentaires sur l'archiduc lui-même, le décrivant dans son intimité, ses fonctions à la cour et ses orientations politiques.

Cependant, dès le lendemain de l'attentat, un certain nombre de faits suscitèrent une impression très désagréable en France. La nouvelle parvint que les Serbes de Bosnie-Herzégovine étaient attaqués dans leurs biens et que des notables de leur groupe avaient été emprisonnés. La presse austro-hongroise, mais aussi allemande, rejetaient la faute et la responsabilité de l'assassinat sur la Serbie, et même sur la Russie ; elles prétendaient que l'assassinat – effectivement commis par des Serbes, mais des Serbes sujets austro-hongrois et sous les yeux des autorités militaires et policières de là-bas – avait été planifié de Belgrade et que le gouvernement serbe, même s'il n'était pas directement impliqué, avait montré une fautive complaisance envers les plans d'extrémistes politiques dont le but était la ruine du pouvoir austro-hongrois en Bosnie-Herzégovine. Belgrade avait de ce fait participé à créer l'atmosphère dans laquelle avait été commis l'assassinat de Sarajevo. Face à ces accusations, la presse française riposta en les attribuant tout de suite au parti belliciste austro-hongrois, qu'elle soupçonna de vouloir prendre l'attentat comme prétexte pour mener campagne contre la Serbie.³

Cependant, certains cercles français, lassés des fréquentes crises austro-serbes des années précédentes, témoignèrent d'une certaine indispotion à l'égard de la Serbie : celle-ci, qui accordait une aveugle confiance à l'aide de la Russie, pourrait être prête à provoquer un conflit de son propre fait, à un moment inopportun pour Paris comme pour Saint-Pétersbourg.⁴ Mais on nia catégoriquement la participation du

³ BD, doc. 28, p. 20–21 ; J.d.D. 30.VI 1914, dans Auguste Gauvain, *op. cit.*, 8–12.

⁴ ÖUA, N° 10360, p. 490–491.

gouvernement serbe dans l'attentat – un soupçon que rien ne venait étayer, une « invraisemblance extravagante ». On attira plutôt l'attention de l'opinion européenne sur les dangers de la politique viennoise ; ressortit le souvenir d'affaires semblables qui avaient été montées de toutes pièces par l'Autriche-Hongrie. Les avertissements commencèrent déjà à fuser : si Leopold von Berchtold, le ministre des Affaires étrangères austro-hongroises, pliait devant la serbophobie des cercles militaristes, il fallait craindre les pires complications ; en effet, si, au cours de pourparlers, l'indépendance de la Serbie venait à être remise en cause, son gouvernement ne serait certainement pas laissé seul à seul avec l'Autriche-Hongrie, ce sur quoi, du reste, la presse russe ne laisse aucun doute.⁵ Quand on apprit que l'Autriche-Hongrie mènerait une enquête en Serbie, on douta que Nikola Pašić [Nicolas Pachitch], le premier ministre serbe, pût facilement accepter pareille humiliation ; ainsi « serait démontrée l'intention forte et certaine de l'Autriche qu'elle veut qu'éclate un conflit en Europe ».⁶ Le principal journal de Paris, *Le Temps*, débuta une série d'articles sur le mouvement révolutionnaire serbe et sud-slave en Autriche-Hongrie, et sur les menaces qu'il faisait peser sur elle. Ces attaques contre la Serbie ainsi que, dans une certaine mesure, les relations du ministre serbe Milenko R. Vesnić permirent, comme ce dernier le déclara, « que la presse française ne soit poussée dans la mauvaise pente pour juger cet événement ».⁷

Certains diplomates étrangers installés à Paris considéraient que ces discours de la presse parisienne étaient repris de la presse russe ; mais l'ambassadeur austro-hongrois avoua lui-même que, durant les mois précédents, la campagne antiserbe menée en Autriche-Hongrie avait provoqué un changement aussi bien dans le ton jusque-là plutôt mesuré de la presse française, que dans l'humeur favorable des cercles politiques envers la Monarchie.⁸

⁵ J.d.D., 1 et 2. VII 1914, dans Auguste Gauvain, *op. cit.*, 12–17.

⁶ DDI, doc. 73, p. 47.

⁷ DSPS, doc. 337, p. 474.

⁸ OUA, N° 10220, p. 411–412. Certains, comme Stephan Pichon – l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui était alors à la tête de l'influent *Le Petit Parisien* – gardaient une désagréable impression de la façon dont les journaux belgradois avaient réagi aux persécutions des Serbes dans la Monarchie et aux accusations contre la Serbie. Ils montraient même une certaine compréhension envers les exigences de châti-

Du reste, deux ou trois jours après l'attentat, l'inquiétude poussa Vesnić à chercher conseil auprès de René Viviani, le ministre des Affaires étrangères. Celui-ci, inexpérimenté en la matière, était passablement préoccupé par l'événement de Sarajevo ; il écouta attentivement Vesnić lui expliquer que les turbulences et le bouillonnement national en Bosnie-Herzégovine étaient causés non par la propagande venue de Serbie mais par les mesures du régime austro-hongrois, en particulier à l'encontre de la population serbe. Viviani montra, sembla-t-il à Vesnić, de la compréhension envers cette situation. Mais il exprima le désir et l'espoir que Belgrade conserverait sang-froid et dignité, et ne prêterait aucun prétexte à de nouvelles mises en accusation de la part de Vienne.⁹

Une certaine inquiétude se lit non seulement dans la presse mais aussi dans les dépêches des représentants français à l'étranger rédigées quelques jours après le 28 juin. Par exemple l'ambassadeur à Vienne, Alfred Dumaine, remarqua dès son premier rapport qu'à la suite de l'attentat, « la lutte inexorable et insensée de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie, lutte plus dangereuse pour la stabilité du grand Empire que du petit Royaume, menace de s'enflammer à nouveau avec un tel désespoir d'un côté comme de l'autre, que la paix générale pourrait à nouveau être mise en danger ».¹⁰ Trois jours après, il annonçait quelle forme prendrait la protestation de Vienne à Belgrade, et quelle en serait la portée exacte : l'enquête qui allait être exigée serait irrecevable pour la dignité de la Serbie, dont le refus offrirait l'occasion d'une opération militaire. De Berlin, le chargé d'affaires annonça que l'optimisme qu'avait manifesté

ment des comploteurs. Cependant, la conclusion générale de la presse française était, l'ambassadeur ne le niait pas, qu'il fallait craindre des surprises désagréables de la part de la politique austro-hongroise et que celle-ci utiliserait l'événement de Sarajevo pour briser la Serbie (ÖUA, N° 10359, p. 489).

⁹ DSPS, doc. 337, p. 474 ; DP, doc. 10, p. 10. À sa vieille connaissance Abel Ferry, sous-secrétaire d'État au Ministère des Affaires étrangères, Vesnić confia « en ami », comme le nota Ferry, qu'il considérait l'attentat sur l'archiduc, un homme « à la main de fer », comme une réponse à l'Annexion de la Bosnie-Herzégovine. Selon Vesnić, le gouvernement serbe avait prévenu l'Autriche-Hongrie qu'il existait des signes de conspiration. Toujours d'après lui, la mort de l'archiduc n'allait pas beaucoup influencer sur la question sud-slave, car celle-ci se développait lentement et ne s'achèverait qu'une trentaine d'années plus tard, si la politique et les persécutions de la Monarchie n'en accélèrent pas le cours (DDF, X, doc. 466, p. 670–671).

¹⁰ DDF, X, doc. 462, p. 663.

le gouvernement allemand au sujet des intentions de l'Autriche-Hongrie envers Belgrade lui avait semblé surfait et éloigné de toute spontanéité.

L'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Maurice Paléologue, n'était pas très optimiste quant à l'écho qu'auraient à Vienne les avertissements adressés par Sergueï Sazonov, le ministre des Affaires étrangères russes, à l'ambassadeur austro-hongrois : selon lui, il « existe en Russie le risque d'une émotion inquiète provoquée par les attaques de la presse autrichienne sur la Serbie ». Paléologue soulignait que lorsque des attentats s'étaient préparés contre elle en territoire étranger, la Russie n'avait jamais exigé des mesures semblables à celles qui étaient annoncées du côté austro-hongrois contre la Serbie ; la Monarchie devait donc se garder de prendre cette dangereuse direction. « Que cet avertissement ne soit pas vain », fut le commentaire, manifestement très sceptique, de Paléologue. Le rapport de Budapest n'excluait pas tout à fait, il est vrai, une solution pacifique, mais il mentionnait, avec insistance, la possibilité « qu'un coup se prépare ». ¹¹ Il faut enregistrer aussi quelques rapports très instructifs de la Légation de Belgrade sur le mouvement national serbe – l'état d'esprit des divers groupes de la population locale, la possible alliance des catholiques et musulmans contre les Serbes en Bosnie-Herzégovine – ainsi que sur la réaction émue de la presse non-officielle de Belgrade face à la chasse aux Serbes organisée dans la Monarchie et face aux accusations contre la Serbie. ¹²

Ces avertissements ne furent pas compris à la légère au sommet des autorités politiques françaises. À la première réception diplomatique qui suivit l'attentat, Raymond Poincaré, le Président de la République, mentionna « sans y insister » (comme il l'écrit) au comte Nicolas Szécsen von *Temerin*, l'ambassadeur austro-hongrois, l'hostilité dont on témoignait dans la Monarchie à l'encontre de la population serbe. Comparant la situation à celle où avaient été plongés les Italiens en France en 1894 (l'assassinat du président Carnot commis par un anarchiste italien), il jugea que les assassinats politiques n'étaient, en général, « que des actes de fanatiques isolés ». L'ambassadeur fit remarquer que dans cette affaire passée, on n'avait pas assisté aux effets d'une humeur particulièrement anti-française en Italie, alors que la Serbie, depuis des années

¹¹ LJF, doc. 8, 9, 10 et 11, p. 22–24.

¹² DDF, X, doc. 487 et 488, p. 695–699.

déjà, ouvertement comme secrètement, poussait les Serbes d'Autriche-Hongrie contre la Monarchie. Mais Poincaré exprima l'espérance que le gouvernement serbe ferait preuve de complaisance vis-à-vis de l'enquête judiciaire et la poursuite des éventuels participants ; « un devoir auquel aucun État ne pouvait se soustraire ».¹³

Cependant les jours passaient et du côté austro-hongrois on n'avait toujours pas pris de mesures coercitives. L'intérêt de l'opinion française tomba et se consacra de nouveau aux débats de l'Assemblée (allongement du service militaire à trois ans, nouveaux crédits militaires). En général, pour reprendre les mots de Poincaré, « Vienne, Budapest, Sarajevo, [étaient] des villes qui se perdent dans les brumes du lointain ».¹⁴

Ayant réglé ces questions à la Chambre, le président français embarqua le 16 juillet pour une visite prévue depuis longtemps en Russie, en Suède et au Danemark. L'accompagnaient René Viviani – président du Conseil des ministres, c'est-à-dire chef du gouvernement fraîchement formé, et simultanément ministre des Affaires étrangères – Pierre de Margerie – directeur politique au Quai d'Orsay et directeur de cabinet de Viviani – et Alexandre Izvolsky, l'ambassadeur russe à Paris. Ainsi, jusqu'à leur retour prévu le 31 juillet, la politique étrangère française était provisoirement entre les mains de Jean Bienvenu-Martin, le ministre de la Justice, qui ignorait absolument les affaires du Quai, et entre celles des adjoints et secrétaires de la Direction politique du Ministère.

De la tournée de Poincaré, on n'attendait rien de particulier. Les diplomates européens s'éparpillaient pour le congé estival, la trêve était absolue.¹⁵ Seuls *Le Temps* et *Le Matin*, non par hasard évidemment, mais

¹³ Raymond Poincaré, *op. cit.*, 190–191.

¹⁴ *Ibid.*, 186.

¹⁵ La plupart du temps, les ambassadeurs des capitales européennes confièrent leurs fonctions aux chargés d'affaires et aux fonctionnaires de rang inférieur. À leur poste ne restèrent que les ambassadeurs austro-hongrois et allemands, celui de Russie à Londres et celui de France à Saint-Petersbourg, ainsi que les ministres et chargés d'affaires serbes dans toutes les capitales européennes. D'ailleurs, comme on le verra plus tard d'après les documents austro-allemands, Vienne et Berlin comptaient sur l'accalmie diplomatique et s'en servirent très habilement. On attendit ainsi que Poincaré quittât la Russie pour remettre l'ultimatum à Belgrade, afin d'empêcher tout accord entre Paris et Saint-Petersbourg tant que le président français serait en mer, et retarder leur éventuelle médiation.

à l'occasion de la visite présidentielle en Russie, publièrent des articles avec force détails sur l'armement accéléré de la Russie durant les années précédentes, ou avec quelques réminiscences des relations franco-allemandes par le passé.

Durant juillet, les dépêches des diverses ambassades françaises si- ses dans les capitales européennes, outre qu'elles ne contiennent guère d'informations, adoptent un ton assez optimiste. L'ambassade de France et celle de Russie à Vienne ne laissent pas transparaître de réelle préoc- cupation. On sait que les preuves contre la Serbie sont inexistantes et que Vienne n'a de quoi asseoir catégoriquement ses exigences. Les repré- sentants russes sont persuadés que leur pays ne laissera pas l'Autriche- Hongrie fouler aux pieds la Serbie ; et le ministre serbe à Vienne, Jovan M. Jovanović, répète sans cesse que le gouvernement serbe va accepter tout ce qui ne va pas à l'encontre de son indépendance et de sa souverai- neté. Optimistes, tous sont persuadés qu'il serait difficile pour l'Autriche- Hongrie, « après de telles marques de bonne volonté, [de vouloir] obtenir par la force ce qui lui est loyalement offert ». La sérénité de Du- maine, l'ambassadeur français, le mène jusqu'à affirmer, quelques jours avant l'ultimatum, que « ce sera, comme toujours, un grand fracas non suivi d'effet dont se satisfera la vanité autrichienne, par la pensée que les Serbes en auront été fort effrayés ».¹⁶

À Berlin, les chargés d'affaires français et russes pensaient, le 11 juillet, que le gouvernement allemand n'agréait pas la campagne contre la Serbie ; mais comme, à ses yeux, il n'y avait aucun danger réel, il dé- sirait montrer à l'Autriche-Hongrie qu'il se tenait à ses côtés.¹⁷ À Lon- dres, Paul Cambon, l'ambassadeur français, n'était guère inquiet lui non plus. La confiance que lui inspirait la sagesse du vieux François-Joseph, la retenue officielle du gouvernement austro-hongrois et les rapports tranquilisants de tous les représentants à Vienne le poussaient à calmer

¹⁶ DDF, X, p. 711. Un tel optimisme laissait totalement de côté les points de vue de la presse militariste viennoise que Dumaine avait précédemment inclus dans ses rapports: « l'apaisement et la sécurité ne peuvent résulter que d'une guerre au couteau contre le panserbisme », et que c'est « au nom de l'humanité que [la presse] réclame, l'extermination de la maudite race serbe » (LJF, 12, p. 25).

¹⁷ DSPS, doc. 386, p. 520.

les anxiétés du chargé d'affaires serbe dans la capitale britannique.¹⁸ Seul son frère, Jules Cambon, alors ambassadeur à Berlin, était rentré précipitamment de congé et avait immédiatement émis de sérieux doutes quant au rôle de l'Allemagne en soutien à son alliée.¹⁹ Les rapports serbes en provenance de Paris qui ont été publiés, et les documents rapportant les discussions des diplomates français, sont eux aussi très maigres jusqu'à ce qu'on apprit, le 20 juillet, que la note austro-hongroise allait être incessamment remise. D'ailleurs, Milenko Vesnić lui-même fut persuadé jusqu'au bout que l'empereur austro-hongrois « n'allait pas mener les choses à leur dernière extrémité ».²⁰

Cette inquiétude pour le moins sans exagération était mélangée, à cause du secret dans lequel se tenait l'Allemagne, de la confiance et l'espoir que celle-ci n'aspirait pas à la guerre et que tout se terminerait finalement par la seule voie diplomatique. Mais cet état d'esprit général s'altéra progressivement à compter du 16 juillet quand, dans la presse, filtrèrent des nouvelles sur les exigences de l'Autriche-Hongrie ; et le 20 juillet, lorsque celle-ci déclara officiellement qu'elle allait les transmettre à Belgrade, l'émotion fut générale. On ne pouvait cependant rien entreprendre tant que ces conditions ne seraient pas officiellement publiées.

Le gouvernement français est pris de court par ces nouvelles. En résumé, les rapports en provenance de Vienne annoncent maintenant, les 19 et 20 juillet, qu'à lire la presse, les cercles dirigeants austro-hongrois sont résolus à la guerre contre la Serbie ; que la note, aux termes pesés en sorte qu'elle soit refusée, serait un ultimatum ; que les cercles militaires ont en vue un conflit européen ; qu'ils ont choisi de lutter « à fond » contre le panserbisme en raison de la faiblesse de la France et de la

¹⁸ Paul Cambon ajoutait cependant d'un ton sarcastique qu'il « faut être attentif et prendre en compte davantage que la pauvre intelligentsia des cercles austro-hongrois meneurs, et il faut toujours se méfier de leurs surprises » (DDI, doc. 382, p. 252).

¹⁹ BD, doc. 63, p. 49.

²⁰ DSPS, doc. 490, p. 626. Depuis le télégramme du 28 juin annonçant l'attentat jusqu'à l'ultimatum du 23 juillet, seulement quatre documents en provenance de Paris concernent l'Autriche-Hongrie ; tout le reste traite des affaires courantes : la fourniture d'armes dans l'industrie française, les démentis des bruits sur la proclamation de l'unité entre Serbie et Monténégro, l'ouverture d'un consulat français à Sarajevo, le remplacement de l'ambassadeur français à Belgrade pour cause de maladie, la célébration de l'anniversaire du roi à l'Ambassade, une discussion avec Esad Pacha, les questions de politique française intérieure, les attentes du voyage de Poincaré.

Russie et de leur incapacité à intervenir. À son tour, Dumaine s'inquiète désormais sérieusement ; l'idée maîtresse des Austro-hongrois, écrit-il, est qu'il faut partir en campagne avant que la Russie ne termine ses préparatifs militaires, réorganise son armée et construise des chemins de fer, et avant que la France ne termine sa nouvelle organisation militaire. À Berlin, Gottlieb von Jagow, le secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères, affirma à Jules Cambon, l'ambassadeur de France, qu'il ne connaissait pas le contenu de la note. En dépit de ces déclarations, Cambon attribua sans hésiter la chute inattendue et brutale des valeurs à la bourse de Berlin « à l'inquiétude que la question serbe commence à susciter ». Ce signe et quelques autres encore le persuadaient que l'Allemagne, de son autorité, allait appuyer la démarche du gouvernement austro-hongrois à Belgrade et qu'elle n'allait pas chercher à jouer le rôle d'intermédiaire. Très inquiet de ces rapports, Bienvenu-Martin, tout dépourvu d'expérience pour faire face aux changements extérieurs si dramatiques, recommanda immédiatement à Dumaine de représenter à Berchtold, au cours d'une discussion amicale, combien l'Europe apprécierait la modération de son gouvernement et quelles pourraient être les conséquences risquées d'une pression brutale sur la Serbie.²¹

Dès le lendemain 22 juillet, Dumaine obtint donc une entrevue avec l'un des chefs de bureau des Affaires étrangères, car Berchtold avait sciemment quitté Vienne pour un séjour de quelques jours à la Cour. Comme, personnellement, l'ambassadeur français ne croyait pas aux intentions belliqueuses de l'Autriche-Hongrie, il considérait qu'à moins d'un aveuglement complet, les cercles politiques ne pouvaient pas ne pas voir qu'un coup armé serait funeste aussi bien pour les troupes austro-hongroises que pour l'unité déjà ébranlée des nationalités de la Monarchie. Selon les sources austro-hongroises, il dépeignit « en couleurs sombres » (« in den drastischsten Farben ausgemahlt ») toutes les conséquences d'une attitude énergique à l'encontre de Belgrade, soulignant en particulier que le simple danger de guerre avec la Serbie pouvait dégénérer en lutte raciale du peuple serbe contre la Monarchie. Malgré tout, Dumaine se laissa tromper par son interlocuteur selon qui il n'y avait aucune inquiétude à avoir ; il terminait son rapport en remarquant « qu'il était vraisemblable de compter sur une solution paci-

²¹ LjF, doc. 12 et 17, p. 25, 28.

fique ». Bienvenu-Martin, trop préoccupé par les autres dépêches et les informations sur la note parues dans la presse, annota ces commentaires de Dumaine de ces mots ouvertement incroyables : « Je ne sais quelle foi il faut accorder à ces assurances, en raison des habitudes de la Chancellerie impériale ». ²²

*

Pendant ce temps, le président français et sa suite naviguaient sur le cuirassé *La France*, dont les faibles antennes ne parvenaient pas à bien établir le contact avec Paris. Ils arrivèrent à Saint-Pétersbourg le 20 juillet vers midi. La première impression de Poincaré fut « qu'il ne régnait pas de grande préoccupation à cause de l'assassinat de Sarajevo », alors que l'avis de tempête allait justement arriver.

Le but principal de la visite française était de ranimer les liens entre Russie et Angleterre, sérieusement refroidis à cause de désaccords d'intérêts au Moyen-Orient qui pouvaient faire tomber leur accord de 1907. C'eût été un énorme échec et la fin de la Triple-Entente, avec des conséquences imprévisibles pour les intérêts français en politique étrangère. Ceux-ci dépendaient de la cohérence du bloc, dont le fervent défenseur était Poincaré lui-même. Durant les dernières crises européennes, l'attitude de la Russie avait été jugée trop lâche par rapport aux engagements pris, et il fallait consolider l'alliance avec elle. Le conflit austro-serbe qui menaçait sérieusement d'éclater en était l'occasion.

À la réception diplomatique du 21 juillet, Poincaré, à l'instigation de l'ambassadeur anglais, demanda au ministre serbe Miroslav Spalajković [Spalaïkovitch] où en étaient les relations avec l'Autriche-Hongrie, et apprenant qu'elles étaient très mauvaises, il lui dit : « Nous vous aiderons à les améliorer, nous ferons tout pour qu'on n'en vienne pas aux armes ». ²³ Immédiatement après, discutant avec l'ambassadeur austro-hongrois (le comte Szapáry), le président aborda à nouveau les relations austro-serbes. L'ambassadeur déclara que dans son pays, on envisageait la question de loin car on était persuadé que la Serbie n'allait

²² LJE, doc. 18 et 20, p. 28 et 30 ; ÖUA, N° 1049, p. 583.

²³ DSPS, doc. 484, p. 622–3. Sur la discussion avec le ministre serbe et l'ambassadeur austro-hongrois, il existe les notes de Paléologue, un rapport de Szapáry (l'ambassadeur austro-hongrois) et les mémoires de Poincaré lui-même (ÖUA, N° 10461, p. 567–8 ; Albertini, 193–4 ; Maurice Paléologue, *op. cit.*, I, 18–19 ; Raymond Poincaré, 252–6).

pas refuser ce qu'on exigeait d'elle. Poincaré demanda alors expressément quelles seraient ces exigences. Comme l'ambassadeur répondait qu'il n'avait pas d'indications à ce sujet et que l'instruction judiciaire suivait son cours, le président répliqua que lui aussi, naturellement, s'inquiétait de ses résultats, mais qu'on avait déjà vu, par le passé, des enquêtes qui n'avaient pas amélioré les relations entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie.²⁴ Il demanda si, au contraire des premières informations, on avait à l'heure actuelle des preuves de la participation du gouvernement serbe, à quoi l'ambassadeur évita de répondre et fit brutalement remarquer que l'Autriche-Hongrie ne pouvait pas supporter qu'un gouvernement étranger laissât sur son territoire comploter contre elle.²⁵

L'extrême retenue de Szapáry donna l'impression à Poincaré que la Double Monarchie voulait jeter sur la Serbie toute entière la responsabilité d'un crime commis sur le territoire austro-hongrois, et qu'elle chercherait peut-être à humilier sa voisine. Afin que son silence ne fût pas interprété comme un encouragement à une démonstration de force de l'Autriche-Hongrie, il fit remarquer que, selon lui, « l'affaire serbe pouvait être réglée avec un peu de bonne volonté », mais qu'elle pouvait tout aussi bien devenir périlleuse et provoquer une nouvelle crise balkanique, dont découlerait des conséquences malheureuses. Dans cette éventualité, il ne fallait pas oublier que « la Serbie a dans le peuple russe

²⁴ Allusion au procès Friedjung, en 1908, quand furent utilisés contre la coalition croato-serbe des documents falsifiés ; et à l'affaire impliquant le consul austro-hongrois à Prizren, Prochaska, fin 1912, que les autorités serbes avaient soi-disant emprisonné et molesté.

²⁵ Sur ce, le président Poincaré, selon les mots de l'ambassadeur, se laissa entraîner dans « un exposé au ton oratoire marqué » (« erging sich in einem mit grossen oratorischen Aufwand und Nachdruck gehaltenen Vortrag ») : il est permis de tenir un gouvernement responsable seulement lorsque parlent contre lui des éléments concrets ; dans le cas contraire, cela ne peut être qu'une excuse ordinaire, et il ne croit pas personnellement que l'Autriche-Hongrie puisse accuser d'une telle conspiration un petit pays ; devant l'état des esprits en Europe alors, chaque gouvernement doit redoubler de vigilance. Quand l'ambassadeur fit remarquer que chaque gouvernement, jusqu'à un certain point, était responsable pour tout ce qui se déroulait sur son territoire, le président ajouta, comme il le dit lui-même, sans insister, qu'autant qu'il le savait, il n'était pas habituel qu'un gouvernement rendit responsable un autre gouvernement pour un crime qui était commis sur le territoire national par l'autre, et encore moins pour les crimes que commettaient ses propres citoyens, même s'ils avaient des alliés dans cet autre pays (ÖUA, p. 568).

un très fidèle ami, que la Russie a une alliée, la France, et qu'il y a lieu de craindre de grandes complications ». Comme l'ambassadeur ne répondit rien, Poincaré termina la discussion en rajoutant qu'il était souhaitable que l'enquête n'amenât pas de conclusions troublantes, et qu'il était personnellement persuadé que la Serbie donnerait à l'Autriche-Hongrie toutes facilités pour la poursuite et le châtement des coupables. Très inquiet, car il lui était évident que l'ambassadeur avait reçu l'instruction de ne rien dire, il déclara après la réception à Viviani et Paléologue : « L'Autriche-Hongrie nous prépare une surprise. Sazonov doit être ferme et nous devons nous tenir derrière lui ».²⁶

Sur les dix-sept points de discussion prévus avec Saint-Pétersbourg, le quatorzième concernait les relations de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie. On s'accorda avec Sazonov sur plusieurs aspects. En premier lieu, une unanimité sans faille était nécessaire sur les divers problèmes concernant la paix générale et l'équilibre européen, particulièrement en Orient (et non dans la péninsule balkanique, comme le proposaient les Russes), ce qui fut spécifié dans le communiqué officiel. D'autre part, il fallait agir à Vienne et empêcher que l'Autriche-Hongrie exigeât de la Serbie des explications ou la poussât à accepter des démarches qui seraient synonymes d'une ingérence dans ses affaires intérieures, car il serait alors justifié que Belgrade les considérât comme une injure à sa souveraineté et son indépendance. Troisièmement, on confirmait solennellement toutes les obligations qu'impliquait l'alliance des deux pays.

Conformément au second point de l'accord, on envoya immédiatement par télégraphe des instructions à Vienne pour que les ambassadeurs de l'Entente, séparément et non simultanément, avec beaucoup de circonspection et de tact, exprimassent à l'Autriche-Hongrie l'espoir qu'elle n'entreprendrait aucune action injurieuse pour l'indépendance et l'honneur de la Serbie.²⁷

²⁶ Luigi Albertini, *op. cit.*, 193–194 ; Raymond Poincaré, *op. cit.*, 523–524. Comme il avait toujours œuvré pour que les trois puissances de l'Entente agissent de concert et non chacune de son côté, il était contre des pourparlers immédiats entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, car il craignait que Sazonov, confronté à Berchtold, se montrât trop faible (*ibid.*, 210).

²⁷ Raymond Poincaré, *op. cit.*, 276 ; BD, doc. 90, p. 73 et 101, p. 80. À partir de là, Sazonov eut l'impression « que la France elle aussi, très inquiète du tour que pouvaient prendre les relations austro-serbes, n'était pas encline à accepter l'humiliation de la Serbie sans aucune garantie pour elle ». (Luigi Albertini, *op. cit.*, 194). D'ailleurs, le

Le 23 juillet à 11 heures du soir, après le banquet d'adieu, *La France* quitta la rive russe et prit la direction de Stockholm, où il parvint seulement au petit matin du 25 juillet 1914. On en était encore à banqueter quand l'Autriche-Hongrie remit sa note à Belgrade. La Monarchie en avait retardé d'une heure l'envoi afin que le président français n'en prît pas connaissance avant son embarquement.

*

Du 24 au 29 juillet, les forces de l'Entente déployèrent, on le sait, une intense activité diplomatique, avec la participation circonspecte mais volontaire de l'Italie, pourtant membre du bloc adverse. On manœuvra en vue de repousser le délai de l'ultimatum austro-hongrois à la Serbie en proposant la médiation des quatre puissances qui n'étaient pas immédiatement intéressées ; par là, on essayait d'internationaliser le conflit par voie diplomatique, d'ajourner l'attaque militaire et de trouver une variante aux concessions exigées de la Serbie, dans le but ultime d'éviter l'affrontement entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, et la conflagration européenne qui en découlerait nécessairement. Dans cet article, nous nous attarderons sur les réactions de la France à la note austro-hongroise, à l'attitude de l'Allemagne et à la réponse du gouvernement serbe, ainsi que sur les efforts français pour que l'Entente se comportât de façon solidaire. On n'examinera pas l'affrontement immédiat des deux blocs du 28 au 31 juillet, avec les préparatifs militaires afférents : durant ces quatre jours, la Serbie fut reléguée au second plan, car le conflit pris les proportions menaçant l'équilibre européen et mondial.

Au petit matin du 24 juillet, on apprit à Saint-Pétersbourg que la veille, à 18 heures, l'Autriche-Hongrie avait remis à la Serbie une note à laquelle une réponse devait être donnée dans les 48 heures. La note ne fut officiellement publiée que vers le milieu du jour, si bien que la nouvelle n'en arriva que l'après-midi sur le cuirassé français. La télégraphie sans fil à cette époque n'était pas encore très perfectionnée, et le navire ne possédait pas d'antenne puissante, si bien que les radiogrammes arrivaient en désordre avec des fautes et des vides qui ne pouvaient être ni déchiffrés, ni comblés. Mais que l'Autriche-Hongrie eût attendu plusieurs semaines pour exposer ses exigences et demander qu'elles fussent

télégramme mentionné parvint à Vienne alors que l'ultimatum austro-hongrois avait déjà été remis à la Serbie.

aussitôt remplies, était « un procédé qui ne laisse pas de nous paraître brutal », nota Poincaré dans ses mémoires. Lui et sa suite furent aussitôt convaincus qu'il y avait dans la note des parties que la Serbie accepterait très difficilement et qui représentaient presque sûrement une atteinte au droit international. D'un autre côté, il ne fallait pas pousser la Serbie à une résistance qui pourrait apporter de graves complications.

Le soir, dès que fut restitué le contenu de la note, on envoya une première réponse à Saint-Pétersbourg et, par l'intermédiaire de cette ville, à Paris et Londres : la Serbie pouvait offrir aussitôt toutes les satisfactions qui étaient en accord avec son honneur et son indépendance, mais elle devait chercher à obtenir un prolongement de 48 heures au délai imposé, ce que la France allait de son côté tenter d'obtenir à Vienne. En outre, Poincaré voulait que l'Entente sondât la possibilité que l'enquête austro-hongroise, humiliante pour la Serbie, fût remplacée par une enquête internationale²⁸. Ce ne fut que le lendemain, avant d'entrer dans les eaux du port de Stockholm et de débarquer, que Paris transmit à Poincaré tout le dossier sur la note et les premières réactions qu'elle avait suscitées.

La visite à Stockholm, qui dura jusque tard dans la soirée du 26 juillet, se déroula dans la crainte des événements à venir. Fallait-il maintenir ou annuler la visite prévue au Danemark ? On risquait de susciter la panique en Europe. Mais on apprit que Guillaume II avait interrompu sa croisière en Mer du Nord ; des appels pressants vinrent tout d'abord de la presse française, puis du Ministère des Affaires étrangères, pour que le président revînt rapidement afin d'être avec son peuple.. On ordonna donc, finalement, un retour précipité et le président Poincaré arrivèrent le 29 juillet à midi à Paris, salué par les masses depuis Dunkerque. L'Autriche-Hongrie avait déjà déclaré la guerre à la Serbie et bombardait massivement Belgrade.²⁹

²⁸ Raymond Poincaré, *op. cit.*, 287–288. Ce télégramme arrivait lui aussi trop tard, le délai de l'ultimatum avait déjà expiré.

²⁹ Tout le temps du voyage de Stockholm à Paris, la communication avec Paris et les représentants en poste à l'étranger fut très difficile, de même qu'avec les légations serbes ; les télégrammes arrivaient détériorés ou étaient retenus exprès, si bien que le peu qui pouvait être entrepris en l'absence du chef de l'État et du ministre des Affaires étrangères fut mis en œuvre difficilement et avec retard.

*

Au matin du 24, ce fut en lisant la presse qu'on apprit, au Ministère des Affaires étrangères français, que l'Autriche-Hongrie avait remis une note la veille à la Serbie. Par la même occasion, on prit connaissance de son contenu, ce qui, évidemment, provoqua un grand trouble. Le comte de Szécsen, l'ambassadeur austro-hongrois à Paris, en amena une copie officielle seulement vers midi, et l'ambassadeur allemand se présenta à son tour dans l'après-midi.³⁰

D'après Szécsen, la note avait rendu Bienvenu-Martin « assez impressionné » (« ziemlich impressioniert »). Celui-ci ne fit pas de commentaire du texte lui-même et, apparemment, il « avoua » (« gab bereitwillig zu ») que les derniers événements et l'attitude de la presse serbe rendaient tout à fait compréhensible une démarche énergique de la part de l'Autriche-Hongrie. Le ministre demanda qu'on lui lût à deux reprises le point 5 de la note, où était exigée la collaboration de la Serbie pour étouffer les activités subversives contre l'intégrité territoriale de la Monarchie. Szécsen déclara que, bien qu'il s'agît d'une question strictement austro-serbe, il était pourtant de l'intérêt général de l'Europe qu'on en finît avec les troubles générés depuis des années déjà par les provocations de la Serbie, et que les amis de la paix et de l'ordre, dans lesquels l'Autriche-Hongrie donnait la première place à la France, devraient conseiller Belgrade de changer radicalement d'attitude et de tenir compte des demandes austro-hongroises. Bienvenu-Martin tomba d'accord sur le fait que la Serbie avait le devoir de poursuivre énergiquement les éventuels participants à l'assassinat de Sarajevo ; il exprima le souhait que cette question litigieuse fût résolue pacifiquement à la satisfaction de l'Autriche-Hongrie. À la fin de sa dépêche, Szécsen commenta de façon symptomatique cet accueil apparemment assez favorable du Quai d'Orsay : « le ministre Bienvenu-Martin n'a aucune influence sur la politique de la France ».³¹

³⁰ Les discussions des deux diplomates au Quai d'Orsay sont relatées avec de notables différences entre les sources austro-hongroises, allemandes et même françaises. On ne peut les analyser ici.

³¹ ÖUA, N° 10606, p. 640. Selon les sources françaises, qui divergent les unes des autres, Szécsen discuta aussi avec Berthelot. Ce dernier lui aurait remontré, sur ordre du ministre, l'impression pénible que laissait sur l'opinion française le moment choisi pour une telle décision : le président de la République, le président du Conseil et

Le même jour – le 24 – Milenko Vesnić, le ministre serbe à Paris, demanda à rencontrer Philippe Berthelot, secrétaire de De Margerie, alors même qu'il n'avait encore reçu aucune directive de son gouvernement (elles arriveraient vingt heures plus tard). Berthelot lui conseilla, en privé, de chercher à gagner du temps sur le délai de 48 heures, car il lui semblait que c'était davantage une mesure de pression qu'un ultimatum au vrai sens du terme. Il suggéra que la Serbie offrît satisfaction à tous les points ne portant pas atteinte à sa dignité et sa souveraineté, mais qu'elle protestât contre l'unilatéralité des conclusions de l'enquête à Sarajevo. Ainsi, tout en déclarant qu'il était prêt à poursuivre et juger avec sévérité tous les participants d'un crime condamnable, le gouvernement serbe devait exiger qu'on lui transmît toutes les preuves afin de les vérifier par lui-même. Avant toute chose, la Serbie, selon Berthelot, devait éviter une confrontation directe avec l'Autriche-Hongrie en se déclarant prête à se soumettre à un arbitrage international.³²

L'après-midi, Wilhelm von Schoen, l'ambassadeur allemand à Paris, dans une discussion à laquelle participa cette fois-ci encore Berthelot, exprima de vive voix la solidarité de l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie et insista pour que le conflit, dans l'intérêt de toutes les puissances, restât localisé, « car toute ingérence extérieure, à cause des alliances réciproques, pouvait provoquer des conséquences inestimables ». Les besoins européens, souligna-t-il avec force, commandaient que « le foyer de troubles perpétuels de Belgrade [fût] définitivement rayé du monde » (« den Herd ewigen Beunruhigungen in Belgrad endlich aus der Welt zu schaffen »). D'après Schoen, le soulagement de Bienvenu-Martin fut visible en entendant que l'Allemagne désirait que le litige austro-serbe fût réglé par les seules parties intéressées. Il assura que le gouvernement français ferait tout pour sauvegarder la paix en Europe et conseillerait à la Serbie de faire des concessions sur tous les points qu'elle pouvait. Il ajouta qu'en dépit de ces engagements, on ne pouvait garantir que

le ministre des Affaires étrangères venaient de quitter Petrograd et se trouvaient en pleine mer ; ils étaient dans l'incapacité de mettre sur pied, de concert avec les autres puissances qui n'étaient pas intéressées dans cette affaire, une médiation entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et cela dans l'intérêt de la paix générale (LJF, doc. 25, p. 39). Szécsen ne mentionne pas qu'il ait parlé avec Berthelot ; le chargé d'affaires russe non plus (MO, doc. 26, p. 48).

³² Luigi Albertini, *op. cit.*, 325.

la puissance russe, dont les sentiments panslaves devaient être pris en compte, ne resterait pas facilement et complètement hors de l'affaire, tout particulièrement si l'Autriche-Hongrie insistait sur la satisfaction immédiate des demandes qui ne laissaient pas intacte la souveraineté de la Serbie, ou ne pouvaient pas être immédiatement exécutées pour des raisons pratiques. Berthelot ajouta que pour lui, la Serbie devait accepter dans son principe la note tout en demandant des éclaircissements supplémentaires sur certains points, par exemple en ce qui concernait la nature de la commission austro-hongroise et la manière dont elle participerait à l'enquête judiciaire en Serbie.

Selon Bienvenu-Martin, Berthelot, après que la note allemande lui eut été lue (l'ambassadeur ne voulait pas en laisser de copie), répondit qu'il paraissait légitime de demander le châtement des participants à l'attentat de Sarajevo ; mais qu'en revanche, il paraissait difficile d'exiger des mesures inadmissibles pour la dignité et l'indépendance de la Serbie, dont le gouvernement, s'il s'y pliait, risquait d'être renversé par une révolution. De plus, la note envisageait seulement ou bien un refus net et clair de la part de la Serbie, ou bien une attitude toujours aussi provocatrice, alors qu'il fallait laisser ouverte la possibilité d'un accord : la Serbie pouvait accepter, immédiatement et sans réserve, les exigences de châtement à l'encontre des comploteurs et offrir toutes les garanties pour étouffer la propagande anti-austro-hongroise dans la mesure où elles se trouvaient en conformité avec sa dignité d'État indépendant et souverain. Si, dans ce cadre, les satisfactions demandées par l'Autriche-Hongrie étaient acceptables, on pourrait examiner les modalités de leur application. En effet, au cas où la Serbie donnerait des preuves visibles de sa bonne volonté, le refus de l'Autriche-Hongrie serait incompréhensible. Et peut-être, ajouta le ministre français p. i. Bienvenu-Martin, « ne fallait-il pas rendre trop difficile à de tierces Puissances, qui ne sauraient ni moralement, ni sentimentalement se désintéresser de la Serbie, une attitude conforme au désir exprimé par l'Allemagne de localiser le conflit ». L'entretien se termina quand Schoen refusa, à la demande de Berthelot, de préciser si la note austro-hongroise spécifiait un délai de façon non contraignante ou représentait un véritable ultimatum.³³

³³ ÖUA, N° 10608, p. 641 ; Luigi Albertini, *op. cit.*, 323–324 ; LJE, doc. 25, p. 39, et doc. 28, p. 42–43.

La première impression, au Ministère, fut que la possibilité de pourparlers austro-serbes n'était pas tout à fait exclue. C'était également l'opinion de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Stephan Pichon.³⁴ Cependant, cette impression allait être sérieusement ébranlée par les rapports des services secrets français en Autriche-Hongrie et en Allemagne, que l'état-major envoya justement ce jour-là au Département politique. Dans ces rapports, on ignorait (les 17 et 19 juillet) quand l'Autriche-Hongrie allait partir en guerre, et quelle aide la Russie avait promise à la Serbie, mais on y affirmait catégoriquement que l'assassinat de l'archiduc Ferdinand n'était qu'une étape. En effet, l'Autriche-Hongrie était consciente que la question serbo-slave (« le guêpier ») avait pris sur son territoire autant d'importance qu'en avait eue, précédemment, la question italienne. Il était absolument impensable que Vienne ne tentât rien pour sauvegarder son prestige de grande puissance ; l'Allemagne lui avait garanti une aide intégrale quoiqu'il arrivât, et l'action devant laquelle on temporisait encore allait vraisemblablement commencer d'ici quelques jours.³⁵

³⁴ MO, doc 26, p. 48–49. Pour Gout, l'un des adjoints de De Margerie, la situation était « très sérieuse », mais le fait que l'Allemagne ignorait le contenu de la note austro-hongroise la relativisait. Si l'Allemagne et l'Italie en avaient eu préalablement connaissance et l'avaient autorisé, la Triple-Entente devrait s'entendre sur une ligne de conduite commune. En ce qui concernait la note elle-même et son contenu, il lui manquait, selon Gout, « d'un point de vue diplomatique et du droit international tout fondement légitime, et conduisait à s'imposer, ce qui était inadmissible et pas en conformité avec la souveraineté d'un État » (DDI, doc. 480, p. 309). Stephan Pichon, quoique prêt à apaiser la presse parisienne, demanda avec anxiété à Szécsen si Berlin était d'humeur guerrière, car si là-bas on ne désirait pas la guerre, la paix serait respectée. Selon Pichon, la France était d'humeur tout à fait pacifique, et il croyait que la Russie, en dépit des agitations panslaves, n'avait pas non plus d'intentions belliqueuses (ÖUA, N° 10609, p. 641).

³⁵ DDF, X, doc. 558, p. 787–790 ; XI, doc. 32, p. 31–32. L'enquête avait conclu de façon négative sur l'implication de la Serbie à l'attentat. C'est pourquoi, écrivait-on plus loin, il fallait mettre l'accent sur la genèse morale et intellectuelle de l'irrédentisme serbe sur le territoire habsbourgeois, qu'on pouvait qualifier de crime. On attaquait ainsi la dignité et l'indépendance de la Serbie, et celle-ci pouvait difficilement l'accepter, ce que désirait justement le gouvernement de Vienne (*ibid.*). Il est tout à fait certain que ce rapport ne resta pas sans effet sur Berthelot, car celui-ci déclara le même jour à des intimes que selon lui, « on allait à une guerre européenne et qu'elle allait éclater dans les jours qui suivaient » (Luigi Albertini, *op.cit.*, 324–325).

Dès le 23 juillet, alors qu'on ne savait pas encore quand la note allait être remise ni ce qu'elle contenait exactement, le *Journal des Débats* s'emportait contre la presse austro-hongroise et les cercles qui l'animaient. L'éditorialiste (« Manœuvres et mensonges de la presse austro-hongroise ») les accusait ouvertement de se livrer à des harangues contre la Serbie sans aucune preuve de sa responsabilité dans l'assassinat de Sarajevo, et d'utiliser en toute connaissance de cause cet événement pour régler leurs comptes avec Belgrade. Cette attitude menaçait l'Europe, écrivait le *Journal des Débats*, en ajoutant assez vivement qu'à Paris, aucun article de journal n'a été imprimé qui puisse laisser penser que la France resterait indifférente face à la solution armée du conflit austro-serbe... Il est également certain que la Russie ne permettra jamais qu'on porte atteinte à l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Serbie, et en tout cela elle ne sera pas seul. Le lendemain, quand on sut que la note avait été remise, un article intitulé « L'ultimatum autrichien et la Serbie » notait que cette agression, préparée à Vienne depuis l'attentat, « dépasse en sa brutalité tout ce qu'il était permis de craindre » et qu'il ne paraît pas y avoir de doute que « ce qu'on veut à Vienne, c'est la guerre... Le gouvernement serbe doit absolument accepter tout ce que peut permettre un État indépendant sans salir son honneur et renoncer à ses droits à l'indépendance... Si on exige de [la Serbie] quelque chose de plus, elle aura le droit de le refuser... et elle n'appellera pas en vain l'opinion publique européenne et les grandes puissances qui veulent à tout prix conserver l'équilibre ».³⁶

Pourtant, de l'avis de l'ambassadeur austro-hongrois, les journaux français, le 24 juillet et le 25 au matin, en dépit de leur grande surprise, n'étaient pas d'une humeur aussi adverse qu'on pouvait s'y attendre³⁷. La presse, visiblement, restait dans l'expectative, ne désirait pas influencer les délibérations du gouvernement dont les chefs étaient absents et injoignables.

³⁶ Auguste Gauvain, *op.cit.*, 44–47, 51–53.

³⁷ D'une manière générale, il existait une certaine compréhension envers les demandes austro-hongroise tant qu'elles concernaient ceux qui avaient commis l'attentat et ceux qui les avaient aidés, mais on montrait également l'impossibilité pratique d'obtenir d'autres demandes. Pichon promit à l'ambassadeur austro-hongrois qu'il s'efforcera d'obtenir de Berthelot qu'il influe sur la presse (ÖUA, N° 10609, p. 641 et N° 10679, p. 718–719).

Mais c'était avant la visite de l'ambassadeur allemand au Quai d'Orsay, le 24 après-midi, et avant que n'arrivât le rapport confidentiel susmentionné. Dans l'édition du soir du *Temps*, qui avait la réputation d'être l'organe non-officiel du Ministère, sortit à l'instigation de Berthelot un éditorial où la note austro-hongroise était qualifiée de « document sans précédent par son orgueil et son ton, et par ses demandes humiliantes ». On exigeait de la Serbie, y lisait-on, non seulement qu'elle acceptât la vassalité, mais aussi de reconnaître sa responsabilité pour toutes les difficultés des autorités austro-hongroises dans leurs relations avec les sujets slaves de la Monarchie : « L'agression qui menace les Balkans et le Slavisme menace également l'équilibre européen. La conversation d'aujourd'hui [avec Schoen] dépasse l'Autriche-Hongrie et la Serbie, elle concerne l'Europe ». Le lendemain, *L'Écho de Paris*, un journal lié à l'ambassade de Russie, suscita l'émotion en rapportant (sans grande exactitude) l'essentiel des déclarations de Schoen : quand ce dernier avait déclaré qu'en cas d'ingérence d'autres puissances, il résulterait de sérieuses tensions entre les deux blocs, le journal croyait y trouver des « menaces allemandes ». « La localisation du conflit », y écrivait-on, « revient à dire : laissez l'Autriche briser la Serbie, ou vous aurez à compter avec l'Allemagne ». L'Entente devait se soumettre à une humiliation collective, sinon il y aurait la guerre ; c'était un nouvel Agadir [vif conflit franco-allemand en 1911 sur la question marocaine], à un moment où l'Angleterre était préoccupée par la crise en Irlande, la Russie par les grèves à Saint-Petersbourg, et la France privée de son président et du chef de sa diplomatie. L'assassinat de Sarajevo n'était qu'un prétexte.³⁸

Ces commentaires, provenant d'un journal dont on savait qu'il était soutenu par la Russie, rendirent Schoen très inquiets ; dès le len-

³⁸ *Le Temps*, d'après Luigi Albertini, *op. cit.*, 325 ; *L'Écho de Paris*, d'après BD, doc. 123, p. 92. Le 25 juillet, l'éditorial de politique étrangère du *Journal des Débats* commençait par : « Il s'agit d'une crise européenne... En effet, il est absolument incroyable que l'Autriche-Hongrie puisse penser que les autres puissances assistent tranquillement à l'exécution de la Serbie par un ennemi déloyal... ». Les allégations de l'ultimatum « sont aussi brutales qu'insuffisamment justifiées ». La crise prenait une dimension internationale à cause des démarches de Schoen. Comme l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie se montraient solidaires, quand expirerait le délai pour la réponse serbe, si les troupes austro-hongroises passaient la Save et le Danube, « nous nous seront immédiatement en présence d'événements dont les conséquences seront vraiment incalculables » (Auguste Gauvain, *op. cit.*, 54-57).

demain matin, il rendit visite au Ministère et persuada Berthelot qu'en aucun cas on ne pouvait qualifier ses paroles de menace. L'Autriche-Hongrie avait remis sa note sans s'être concertée avec Berlin, et maintenant que l'Allemagne en approuvait l'idée et que « la flèche était lancée », elle devait se comporter conformément à ses obligations d'alliée. Berthelot, après avoir demandé la relecture du passage en question, fit remarquer que les mots utilisés montrent la volonté de l'Allemagne de se placer entre l'Autriche-Hongrie et les grandes puissances.³⁹

Cette nouvelle démarche de l'ambassadeur allemand eut un effet apaisant jusqu'à un certain point, car on l'interpréta comme si l'Allemagne ne désirait pas à tout prix la guerre. Malgré tout, le commentaire de *L'Écho de Paris* parvint à susciter la panique à la bourse de Paris. L'absence du chef de l'État et du chef du gouvernement rendait difficile toute déclaration de la part des fonctionnaires des Affaires étrangères, alors que l'opinion publique et toute la presse, comme le rapportait l'ambassadeur russe de Paris, quelles que fussent leurs orientations politiques, étaient profondément émues. Même Jean Jaurès, la tête de file des socialistes, pourtant toujours prêt à critiquer l'alliance avec la Russie, avait condamné avec force l'attitude de l'Autriche-Hongrie, « à cause de laquelle on risque une guerre ». *L'Homme libre* – l'organe de Clemenceau – et le journal nationaliste *La Nation* allaient dans le même sens.⁴⁰

*

Pendant ce temps, les représentants français à l'étranger agissaient de leur propre initiative, car les indications de Paris, en absence de celles de Poincaré, se résumaient pour l'essentiel au résumé des démarches des ambassadeurs allemand et austro-hongrois et des réponses qui leur étaient données. Le Quai donna aussi des directives à ses ambassadeurs pour qu'ils s'accordassent avec leurs collègues russes et anglais : à Vienne, pour intervenir en faveur d'une prolongation de l'ultimatum, et à Berlin pour une médiation à quatre auprès du Ballhausplatz et de Saint-

³⁹ MO, doc. 59, p. 76 ; LJE, doc. 36, p. 47–48.

⁴⁰ MO, *ibid.*, ; Raymond Poincaré, *op. cit.*, 369–371. Une telle réaction de la presse parisienne parut, aux yeux de certains diplomates étrangers à Paris, un signe que le Quai d'Orsay désirait montrer qu'eux aussi étaient d'humeur guerrière (DDI, doc. 521, p. 331).

Pétersbourg. Par les impressions et réactions personnelles qu'ils livrent, les rapports de ces représentants revêtent donc un intérêt particulier. Ils expriment en général leurs vœux et l'espoir que le pacifique François-Joseph ne partira pas, à la fin de sa vie, dans une aventure guerrière qui, quelle qu'en soit l'issue, pourrait être fatale à son pays. Les représentants pensent que l'Allemagne ne désirent pas la guerre, puisqu'elle affirme ne pas connaître les conditions dictées par la note austro-hongroise, et que c'est l'Autriche-Hongrie qui l'y attire. Leur pronostic est que la Russie ne soutiendra pas la Serbie jusqu'au bout et que le conflit général sera finalement évité, le tout se soldant par l'humiliation finale de Belgrade.

Le 24 juillet en milieu de journée se tint à Saint-Pétersbourg, chez Paléologue, une réunion avec Sir George Buchanan – son homologue anglais – et Sazonov. L'ambassadeur français et le ministre russe insistèrent pour que le gouvernement anglais fît montre de solidarité avec leurs pays dans le contentieux austro-serbe, et que l'Entente agît de concert. Buchanan refusa, arguant, à l'instar de son ministre, que l'Angleterre n'avait pas d'intérêts directs en Serbie et que l'opinion publique anglaise n'approuverait jamais une guerre à cause de ce pays. Paléologue « fit comprendre » à son collègue anglais que la France et la Russie sont décidées à prendre une position ferme, même au cas où l'Angleterre ne se joindrait pas à elles. Paléologue, qui était un tenant « dur » d'une ligne commune avec la Russie afin que l'alliance ne pût être à aucun moment remise en cause, termina le récit de ce rendez-vous de façon catégorique : « la solidarité de la Triple-Entente peut seule empêcher les puissances germaniques d'accentuer leur attitude provocatrice ». Lors de la conférence du lendemain, à la veille de l'expiration de l'ultimatum, Paléologue se montra très tendu à cause de l'énorme responsabilité qui pesait sur ses épaules : il devait mener des pourparlers rendus difficiles par le départ de Viviani et de Poincaré. Il déclara que de tous les télégrammes qu'il recevait de Paris, aucun ne trahissait la moindre hésitation, et qu'il était à même de garantir formellement que la France, dans le conflit austro-serbe, se tenait sans réserve aux côtés de la Russie.⁴¹

⁴¹ LJF, doc. 31, p. 45 ; BD, doc. 101 et 125, p. 80–81, 94. Cette déclaration osée, bien qu'elle ne fût pas sans fondement au vu des conclusions apportées au moment de la visite de Poincaré, amena Buchanan à conclure que dans le litige austro-serbe, l'Angleterre serait mise dans une situation très dangereuse si l'Allemagne n'arrêtait pas l'Autriche-Hongrie. Londres devrait alors choisir de donner un soutien absolu à la

L'ambassadeur à Vienne, Dumaine, avait été persuadé jusqu'à la remise de l'ultimatum qu'on n'en viendrait pas à la guerre générale. Désormais, bien que certaines exigences de la note lui parussent justifiées, ce ton sans discussion qui la rendait difficilement acceptable lui prouvait que le gouvernement austro-hongrois est décidé à humilier la Serbie et n'acceptera l'ingérence d'aucune puissance « jusqu' à ce que le coup ait été porté et reçu en pleine face de la Serbie ». Cependant, intimement persuadé que la guerre serait fatale pour la Monarchie, Dumaine espérait encore à la veille de l'expiration de l'ultimatum que l'Autriche-Hongrie, après cette démonstration de force, pourrait peut-être accepter une médiation qui, comme il le pensait, lui éviterait les conséquences d'un combat de longue haleine et d'un soulèvement général de ses peuples slaves. De son côté, Paul Cambon, à Londres, s'était tout de suite accordé à l'idée d'Edward Grey, le chef du Foreign Office, pour qui les quatre puissances non immédiatement intéressées devaient agir simultanément à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Mais il se montrait sceptique quant à la réussite de cette démarche et craignait secrètement que la Russie, trop sollicitée, ne revînt sur sa position dans l'Entente. C'est pourquoi il s'opposait à rien entreprendre à Saint-Pétersbourg tant que le gouvernement russe n'exprimerait officiellement sa position. Pour lui, le plus important était d'obtenir du temps en faisant médiation uniquement à Vienne, et la plus grande perspective de réussite serait que l'Allemagne le proposât aux puissances.⁴² En exprimant ces vues, il avait aussi l'intention de prévenir Grey de toute démarche faisant courir le risque d'un refroidissement avec Saint-Pétersbourg.

Le moins optimiste, et le seul qui, avant tous les autres, avait compris l'essentiel des choses en dépit des oscillations apparentes de la presse et de la diplomatie austro-allemandes, était Jules Cambon, à Berlin. Il savait qu'il ne pourrait recevoir rapidement d'indications concrètes ; aussi, dès le 24 juillet, quand la presse publia que la note avait été remise et en révéla le contenu, il demanda, en son nom personnel, une

Russie, ou bien de renoncer à son amitié. « Si nous commettons une faute maintenant, nous ne pouvons pas espérer que nous conserverons la collaboration amicale avec elle en Asie, qui est pour nous d'une importance vitale » (BD, doc. 125, p. 94).

⁴² LJE, doc. 45, p. 53 et DDF, XI, doc. 23, p. 22–23.

audience privée au chef de la diplomatie allemande, qui lui fut accordée. À cause du ton de la conversation, il vaut la peine de la relater.⁴³

Jagow reconnut que la note austro-hongroise était énergique, peut-être même « trop dure » ; mais il la jugeait acceptable parce que la Serbie avait depuis longtemps déjà épuisé la patience de l'Autriche-Hongrie. Il considérait cette question comme une affaire intérieure à la Monarchie et espérait qu'elle resterait localisée. Comme il confirma que les demandes austro-hongroises étaient inconnues du gouvernement allemand avant d'être signifiées à Belgrade, Cambon exprima sa surprise de voir que le ministre s'était obligé à soutenir des demandes dont il ignorait le cadre et la portée. Le ton qu'il emprunta blessa apparemment Jagow, qui déclara le lui avoir permis parce que la conversation avait un caractère officieux et personnel. Le gouvernement allemand, poursuivit Cambon, ne pouvait pas prétendre que le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie était une affaire intérieure et resterait localisé, car une telle question entre deux pays ne pouvait se cantonner à ce cadre. De plus, l'attitude de la presse allemande lui ôtait tout caractère local : ses articles montraient qu'elle n'était pas ignorante de l'affaire, et qu'au contraire elle soutenait sans réserve l'Autriche-Hongrie. Enfin, l'Allemagne s'était officiellement rangée aux côtés de Vienne.

Jagow fit remarquer que la Serbie allait sans doute se laisser faire ; Cambon lui demanda alors s'il pensait vraiment sérieusement que le gouvernement serbe pouvait accepter certaines exigences de la note, par exemple le point 5. Inacceptable aussi était le fait de dicter au roi Pierre I^{er} la déclaration qu'il avait à faire à l'armée ; si le roi s'humiliait et publiait une telle ordonnance, il serait, dans un pays tel que la Serbie, immédiatement assassiné et les remous intérieurs ouvriraient la voie à de nouvelles configurations. L'Allemagne savait-elle où Vienne l'entraînerait alors ? De même, le court délai laissé à la Serbie pour répondre allait produire une mauvaise impression en Europe. Jagow avoua que lui aussi s'attendait à « un peu d'émotion » de la part des amis de la Serbie, mais qu'ils lui conseilleraient la complaisance. Je ne doute pas, rétorqua Cambon, que la Russie conseillera à Belgrade la souplesse, mais si on compte sur ces conseils, n'est-il pas légitime de compter que de l'autre

⁴³ Sur cette discussion, il existe un rapport résumé de Cambon, de même que de son collègue anglais, qui est plus riche en détails (DDF, XI, doc. 33, p. 34-35 ; BD, doc. 103, p. 83).

côté [l'Allemagne] on en donne à Vienne ? Réagissant apparemment à la véhémence de son interlocuteur, Jagow demanda si celui-ci considérait vraiment que la situation était sérieuse. « Assurément », déclara catégoriquement l'ambassadeur, car « si ce qui se passe a été réfléchi, je ne comprends pas qu'on ait coupé les ponts derrière soi ».

Passant sur certains détails un peu trop vifs, Cambon conclut son rapport au Ministère, en soulignant que Jagow, quoiqu'il soutînt chaleureusement l'Autriche-Hongrie, n'était pas tout à fait étranger à l'idée d'une médiation à Vienne. Il en voulait pour preuve le fait que Jagow et ses adjoints s'entêtaient à affirmer devant tous qu'ils ne connaissaient pas le contenu de la note quand elle avait été envoyée à la Serbie. Cambon proposait que l'on pèse dans ce sens à Berlin à travers l'Italie, le troisième membre de la Triplice.⁴⁴

Finalement, dans l'après-midi du 25, Viviani envoya ses premières directives depuis Stockholm, quand eurent pris fin les cérémonies officielles de la réception. Devant l'attitude de l'ambassadeur allemand à Paris la veille, Viviani pensait que l'Allemagne tentait d'empêcher une intervention conciliante des grandes puissances auprès de l'Autriche-Hongrie ; il estimait que les gouvernements français, russe et anglais (l'Entente dans son unité – NdA) devaient immédiatement examiner les moyens d'empêcher le conflit dans lequel d'autres puissances pouvaient se trouver, elles aussi, rapidement entraînées. Tant que l'Autriche-Hongrie persisterait à insister pour mener une enquête sur le territoire serbe, il fallait suggérer, dans un moment opportun, qu'y prît part une commission émanée des autres puissances. Pour Viviani, cette solution représenterait « la combinaison qui, tout en ménageant la dignité de la Serbie, pourrait, si elle ralliait l'assentiment des autres puissances, n'être pas finalement repoussée à Vienne ». Sur la question des sanctions indi-

⁴⁴ *Ibid.* ; MO, doc. 30, p. 50-51. Tout prouvait, ajoutait encore Cambon, que l'Allemagne voulait soutenir de toutes ses forces l'Autriche-Hongrie. Durant les dernières années, la faiblesse de cette dernière avait fait douter d'elle, et il était devenu difficile de la tirer derrière soi ; les procès montés de toutes pièces l'avaient rendue ridicule à la face de l'Europe. C'est pourquoi on attendait maintenant qu'elle fût ferme, et sa brutalité dans cette affaire n'était pas pour déplaire (*ibid.*). À son collègue anglais, à qui il rapporta confidentiellement cette discussion, Cambon déclara : « l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie jouent un rôle dangereux de bluff et considèrent qu'elles peuvent mener cette affaire l'épée à la main ». Il était très content d'avoir donné matière à réflexion à Jagow (BD, doc. 103, p. 83).

viduelles et des garanties pour l'avenir, le chef de la diplomatie française estimait que la Serbie pourrait tout de suite offrir satisfaction si les faits étaient prouvés.⁴⁵

Ces recommandations, comme celle de la veille au soir, furent dépassées par les événements. Elles arrivèrent à Paris à 21 heures, après la réponse du gouvernement serbe et après que le représentant austro-hongrois eut quitté Belgrade. Par la suite, on tenta de les remettre sur le tapis, mais on se brisa sur la déclaration de guerre à la Serbie.

Le 24, le gouvernement serbe avait reçu de Paris des conseils identiques à ceux donnés par Londres : exprimer des regrets, condamner les fonctionnaires – même inférieurs – dont la participation à l'assassinat serait prouvée, et pour le reste répondre comme les intérêts du pays le commandaient. On ignorait si l'acceptation inconditionnelle éviterait toute action militaire de la part de l'Autriche-Hongrie, mais l'unique chance était qu'un maximum de points de la note trouvât une réponse favorable dans le délai imparti, et qu'on ne la rejetât pas en bloc. Dans une circulaire, Bienvenu-Martin s'expliquait : « En présence d'embarras manifesté par l'Angleterre sur la possibilité et la forme d'une intervention pour calmer la crise, des dispositions si modérées qu'indique le langage de M. Sazonov et du fait que la France n'est qu'indirectement intéressée, je me suis contenté de donner des conseils de sagesse à la Serbie ».⁴⁶

*

Filtrant à travers ses communiqués et ceux des ambassades, la réponse du gouvernement serbe, dans ses grandes lignes, fut connue au cours des 24 et 25 juillet avant même d'être remise à l'ambassadeur austro-hongrois de Belgrade. On savait qu'il allait céder autant qu'il était possible, mais le ton et les détails n'en furent connus que lorsque les représentants étrangers en furent informés. À Paris, la réponse arriva avec 20

⁴⁵ DDF, XI, doc. 54, p. 55–56.

⁴⁶ BD, doc. 102 et 121, p. 82, 91 ; DDF, XI, doc. 38, p. 40. Le soir, après la rupture des relations diplomatiques, le représentant serbe, Jovan M. Jovanović, profondément déçu de ce que la Russie n'avait pas soutenu plus fermement la Serbie, annonça à Dumaine que dans son pays, puisque celui-ci « n'obtient pas de profit de son attachement à la Triple Entente, une évolution vers l'autre groupement pourrait être envisagée comme utile par un nouveau ministère serbe. » (DDF, XI, doc. 55, 56). Dans les documents officiels serbes il n'y a aucune autre déclaration de cette teneur.

heures de retard. L'impression générale en Europe, dans l'opinion, la presse et les cercles diplomatiques, et même chez l'empereur allemand, était qu'aucun pays indépendant ne s'était à ce point soumis, que la Serbie avait fait plus que ce qu'on s'était supposé. Pour le ministre p. i. Bienvenu-Martin, « elle eût atteint la limite des concessions jugées possibles ». ⁴⁷

Schoen, l'ambassadeur allemand à Paris, intensifia ses visites au Quai d'Orsay au cours des 25, 26 et 27 juillet. Il clamait de façon insistante les bonnes intentions de l'Allemagne, demandait que la France et l'Angleterre intervinssent de concert avec l'Allemagne à Saint-Pétersbourg, et que fût publiée une déclaration franco-allemande par laquelle les deux gouvernements se diraient solidaires dans leurs efforts pour maintenir la paix. Mais il refusait toujours catégoriquement une intervention à Vienne et toute ingérence dans le conflit austro-serbe. La réponse française fut toujours la même : la Russie est pacifiste, elle n'a rien entrepris qui permettrait d'en douter, et la France travaille en accord avec elle pour que le conflit trouve une solution pacifique. En retour, l'Allemagne devrait agir auprès de Vienne. ⁴⁸

À l'occasion d'une de ces visites (le 26 juillet), qui avaient parfois lieu deux fois par jour, Berthelot – que l'ambassadeur anglais à Paris ne trouvait d'ailleurs pas suffisamment “coulant” pour ces discussions – demanda à Schoen, à l'instar de Cambon à Berlin, à lui parler « à titre tout personnel et privé, d'homme à homme, sans tenir compte de leurs fonctions respectives ». Comme Schoen acquiesça, Berthelot lui déclara simplement que l'attitude de l'Allemagne ne pouvait s'expliquer si elle ne désirait pas la guerre ; une analyse tout à fait objective des faits et de l'atmosphère dans les relations austro-allemandes amenait logiquement à cette conclusion. Certes, l'Allemagne affirmait qu'elle ignorait le contenu de la note austro-hongroise, et il n'était plus permis d'en douter ; était-il cependant vraisemblable qu'elle suivît les yeux fermés l'Autriche-Hongrie dans une pareille aventure ? Les relations entre Vienne et Berlin jusque-là permettaient-elles de penser que l'Allema-

⁴⁷ LJE, doc. 50, p. 59. Grey déclara que c'était « le plus terrible document (most formidable document) qu'un gouvernement ait jamais envoyé à un autre » (BD, doc. 91, p. 73). On trouve le texte de la réponse du gouvernement serbe dans DP, doc. 39, p. 42–47 ; texte français dans DSPS, doc. 536, p. 655–658.

⁴⁸ LJE, doc. 56, p. 64.

gne prendrait position de façon irréfléchie, avant d'avoir mesuré avec son alliée toutes les conséquences de son intransigeance ? De même, il était très étonnant que l'Allemagne refusât de jouer les intermédiaires à Vienne même maintenant qu'elle connaissait le contenu exceptionnel de la note austro-hongroise ; de lourds soupçons pèseraient sur elle si elle persévérait à se tenir entre l'Autriche-Hongrie et les autres puissances, après la soumission pour ainsi dire absolue de la Serbie, alors que le moindre conseil venant d'elle mettrait fin au cauchemar prêt à fondre sur l'Europe. La rupture des relations diplomatiques de la part de l'Autriche-Hongrie, la guerre menaçante et la mobilisation imposaient d'urgence la médiation conciliante de l'Allemagne. En effet, à partir du jour où les troupes austro-hongroises auraient franchi la frontière serbe, tous seraient confrontés avec un fait qui forcerait, sans doute, le gouvernement russe à intervenir, avec le risque qu'éclatât une guerre dont l'Allemagne prétendait qu'elle voulait l'éviter.⁴⁹

Du moment où furent interrompues les relations diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, le conflit perdit le peu de caractère local qu'il avait conservé jusque-là et devint une affaire qui se jouait entre l'Autriche-Hongrie et la Russie. Nous ne pouvons analyser ici les propositions et leurs variantes qu'émirent la Russie, la France et l'Angleterre, voire l'Italie, pour tenter désespérément d'éviter le conflit des deux puissances, auquel succéderait inévitablement la mobilisation en Allemagne.⁵⁰ Le gouvernement français s'accorda en tout avec la Russie, mais l'essentiel à ses yeux était que l'alliance avec le tsar ne fût pas me-

⁴⁹ LJE, doc. 56 et 57, p. 63–66. Schoen répondait à tout cela par un sourire, campant sur l'affirmation que l'Allemagne ignorait le contenu de la note et qu'elle ne l'avait approuvé qu'une fois remise. L'Autriche-Hongrie se devait donc à elle-même seulement de mettre fin à une situation dangereuse (*ibid.*).

⁵⁰ On proposa que la Russie, l'Autriche-Hongrie et la Serbie s'abstiennent d'opérations militaires actives pendant que les ambassadeurs des grandes puissances, réunis à Londres, tenteraient de résoudre le conflit ; ou encore, que l'Autriche-Hongrie ne franchisse pas la frontière serbe et se satisfasse seulement de l'occupation de Belgrade ; que la Serbie ne montre pas de résistance mais permette l'entrée des troupes austro-hongroises et expose l'Autriche-Hongrie au blâme du monde entier ; que la Serbie accepte toutes les exigences et se laisse totalement conduire selon les décisions unanimes des quatre puissances ; que soit informée une commission internationale de contrôle pour l'enquête, etc. En outre, tous considéraient que la Serbie serait immédiatement vaincue par son puissant voisin et personne, absolument personne, ne croyait que la Serbie pourrait résister avec succès et remporter quelque victoire.

née par une intervention unilatérale à Saint-Pétersbourg. Elle voulait amener l'Angleterre à se solidariser avec ses deux alliées afin que l'Entente unît son front.

Au Quai d'Orsay, on estimait que les fréquentes visites de Schoen et son insistance à ce qu'on intervînt seulement à Saint-Pétersbourg étaient une manière de compromettre la France auprès de son alliée orientale, ou bien, si cela ne réussissait pas, de rejeter la responsabilité de la guerre sur ces deux puissances et non sur l'Allemagne. Cette dernière pourrait se défendre de n'avoir pas été écoutée lorsqu'elle faisait des déclarations apaisantes. En outre, Schoen voulait vraisemblablement dissimuler les préparatifs militaires de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie et aider à leurs succès. C'est pourquoi les frères Cambon furent unanimes pour estimer que la dernière mesure d'éviter le conflit était de persuader l'Allemagne que l'Angleterre allait se mettre aux côtés de la Russie et de la France. « Quoi qu'il arrive », écrivit Jules Cambon, « Paris, Pétersbourg et Londres ne parviendraient à maintenir dignement la paix qu'en se montrant fermement et absolument unis ». Il s'inquiéta de la tempête de manifestations enthousiasmées dont Berlin fut le théâtre à l'occasion de la réponse de la Serbie et du succès diplomatique de l'Autriche-Hongrie.⁵¹

De même que son homologue allemand à Paris, Cambon visita le Ministère des Affaires Étrangères allemand deux jours de suite (les 26 et 27 juillet), sans aller, cependant, à renouveler ces visites dans une même journée. Il voulait persuader les Allemands d'accepter la proposition anglaise de médiation des quatre puissances. Comme il l'avait dit à Jagow, c'était pour lui l'occasion de prouver qu'il existait encore un esprit européen. En effet, Jagow se plaignait sans cesse que les deux blocs de puissances étaient adverses : or, en suivant cette proposition, quatre puissances appartenant aux deux groupements travailleraient de concert pour éviter le conflit. Cambon fit remarquer que les obligations de l'Allemagne envers son alliée et les relations qu'elle entretenait avec elle n'étaient certes pas plus intimes que celles de la France avec la Russie. Ainsi Jagow ne refusa pas la possibilité de proposer sa médiation dans le conflit austro-russe, mais se refusait décidément d'intervenir dans le conflit austro-serbe. Mais « l'un est la conséquence de l'autre », argu-

⁵¹ LJF, doc. 62, p. 69 ; doc. 47, p. 54.

menta l'ambassadeur français, il était important d'empêcher que n'apparût une nouvelle situation poussant la Russie à intervenir. Il demanda Jagow s'était-il engagé à suivre « partout, les yeux bandés l'Autriche » ? Ignorait-il que la Serbie s'était soumise en tout point hormis quelques détails ? Maintenant que grâce au soutien allemand, l'Autriche-Hongrie avait obtenu satisfaction, il fallait donc que Berlin lui conseillât « de s'en contenter ou d'examiner avec la Serbie les termes de la réponse de celle-ci ». Si l'Allemagne ne voulait vraiment pas la guerre, « il faut donc agir en conséquence ». « Quand vous lirez la réponse serbe, pesez-en les termes avec votre conscience, je vous en prie, au nom de l'humanité, et n'assumez pas personnellement une part de la responsabilité dans les catastrophes que vous laissez préparer », acheva Cambon.⁵²

*

Le 27 juillet, l'ambassadeur austro-hongrois à Paris remit au Quai d'Orsay un mémoire que Bienvenu-Martin qualifia de « véritable acte de l'accusation contre la Serbie », et annonça que son gouvernement allait le lendemain décider des mesures qu'il prendrait contre la Serbie, car la réponse qu'il en avait reçue ne l'avait pas satisfait. Bienvenu-Martin déclara que « la Serbie a accepté sur tous les points les exigences de l'Autriche » et que « la petite divergence subsistant sur quelques points pourrait disparaître avec un peu de bonne volonté réciproque, et par l'aide des Puissances amies de la paix » ; estimant cependant qu'elle seule décide de ce qu'elle entreprend, l'Autriche-Hongrie a à nouveau [Bienvenu-Martin pense au délai de l'ultimatum] rendu presque complètement impossible l'aide de ces puissances et « assumait une lourde responsabilité en risquant de déchaîner une guerre, dont on ne pourrait mesurer l'extension ».⁵³

Avec la déclaration de la guerre à la Serbie, le 28 juillet à 14 heures, exactement un mois après l'assassinat et à l'heure où il avait été commis, la question entre dans une nouvelle phase, selon les mots de l'ambassadeur Dumaine, finalement désabusé quant à la possibilité d'une résolution pacifique. Il attribuait la déclaration de guerre à l'influence de l'Allemagne, afin qu'elle puisse elle-même entrer en guerre avec la Russie

⁵² *Ibid.*, doc. 74, p. 75-76.

⁵³ *Ibid.*, doc. 75, p. 77.

et la France, dans des circonstances qu'elle considère favorables pour elle et dans des conditions délibérées.⁵⁴

Aux démarches insistantes de Schoen, la France répondit officiellement par une proposition : ou bien elle entreprenait des démarches à Saint-Pétersbourg et l'Allemagne en faisait autant à Vienne ; ou bien on acceptait l'idée d'une médiation des quatre puissances dans les deux capitales. Mais au Quai et dans l'opinion française, le malaise s'installa, encore augmenté par les efforts de Berlin pour compromettre Paris à Saint-Pétersbourg, par l'hésitation visible de l'Angleterre à sortir de sa réserve pour la Serbie, enfin par le retour de Guillaume II à Berlin tandis que Poincaré restait inaccessible en haute mer. Le 26 après-midi, entre deux visites de Schoen, le sous-secrétaire d'État Abel Ferry s'affola du nombre vertigineux des rapports qui tombaient les uns après les autres – ou au contraire arrivaient en retard – et étaient remplis d'informations, de suggestions et de jugements divers. Il communiqua en privé avec Poincaré et Viviani pour leur suggérer de rentrer au plus vite, et Bienvenu-Martin leur en adressa la demande officielle un peu plus tard.

Le 27 à midi, le cuirassé *La France*, qui se trouvait alors à peu près aux environs de Copenhague, émit un télégramme à destination de Saint-Pétersbourg indiquant que Poincaré rentrait précipitamment en France. Comme il ne pouvait pas y parvenir avant le 29 au matin, le président de la République française écrivit à Sazonov qu'il avait appris l'attitude de la Russie durant cette crise et que, « la France, apprenant comme la Russie, la haute importance qui s'attache pour des deux pays à affirmer leur parfaite entente au regard des autres puissances et à ne négliger aucun effort en vue de la solution du conflit [austro-serbe] est prête à seconder entièrement, dans l'intérêt de la paix générale, l'action du gouvernement impérial ». ⁵⁵ C'est ainsi que, le 27 juillet, la France décida de défendre la Serbie, de quelque manière que le désirait la Russie. Le jour où Poincaré eut regagné Paris, Sazonov refusa, comme l'exigeaient les Allemands, d'interrompre la mobilisation et exprima sa sincère gratitude au gouvernement français parce qu'il pouvait compter sur son soutien. ⁵⁶

⁵⁴ *Ibid.*, doc. 80 et 83, p. 91, 93.

⁵⁵ DDF, XI, doc. 138, p. 118.

⁵⁶ MO, doc. 221, p. 210.

*

Pour illustrer l'émotion que suscita, dans la presse et l'opinion françaises, le destin de la Serbie, nous mentionnerons ici les commentaires qui parurent dans le *Journal des Débats* du 26 au 29 juillet.

À l'occasion de la réponse du gouvernement serbe à l'ultimatum, on y lit que le gouvernement serbe a accepté toutes les conditions dans leur principe, et même cette ordonnance inouïe qui est dictée au roi Pierre. On frissonne en pensant à ces hommes d'État serbes, responsables du destin de leur peuple dans cette heure décisive, qui ont accepté de se soumettre à un tel point... Quand on apprit la réponse, ce fut un cri général pour condamner l'Autriche-Hongrie... l'agression a été fomentée depuis longtemps. Si elle ne voulait pas étouffer la Serbie, l'Autriche accepterait sa réponse. Ici, l'honneur de l'Europe et de la civilisation sont remis en question... Pas une fois durant les cent dernières années, l'Europe ne s'est trouvée dans une situation si critique. Mais en dépit du désir de l'Autriche-Hongrie, la Triple-Entente n'est pas restée indifférente au destin de la Serbie, le conflit ne sera pas localisé.

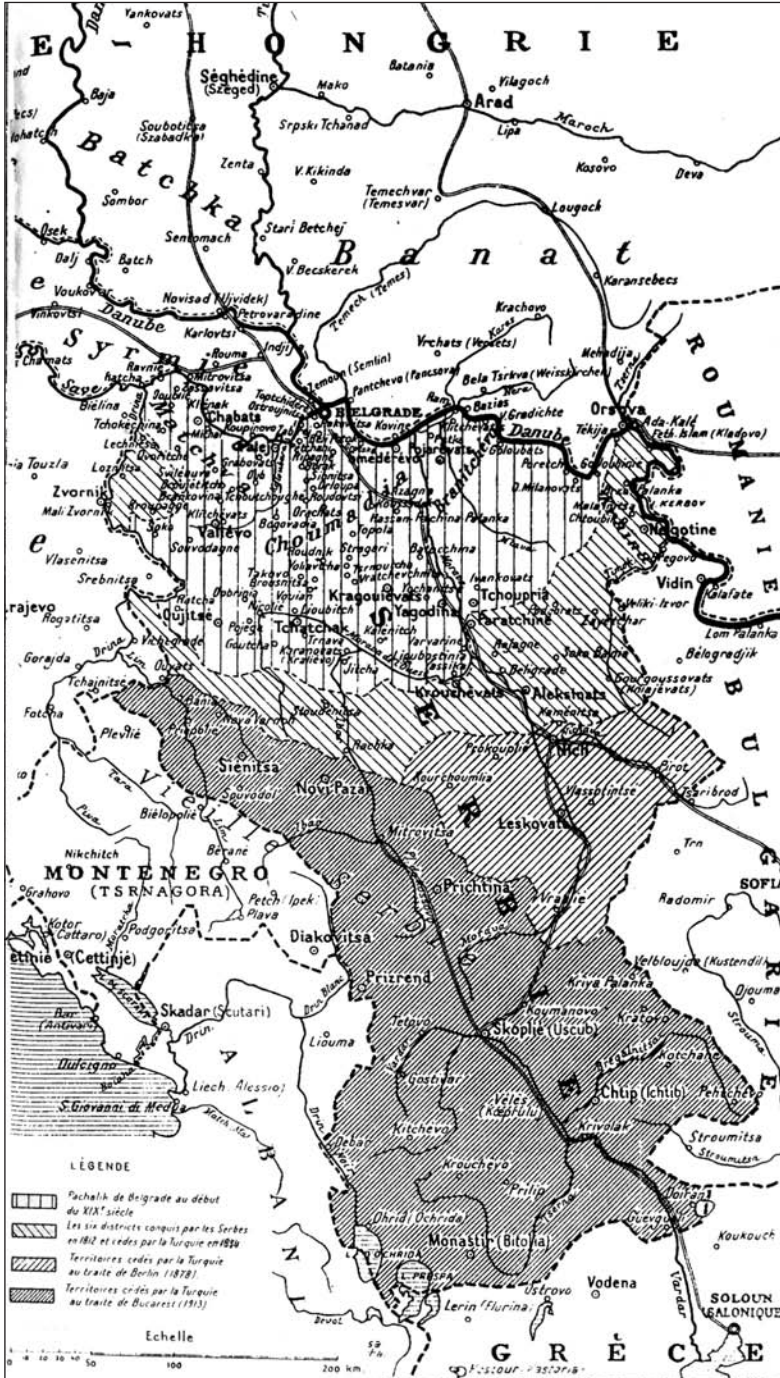
Le journal comprend parfaitement la portée générale que revêt le refus de l'Autriche-Hongrie et est persuadé que l'affaire serbe remet en question également l'existence de l'Entente. « Il ne s'agit pas de la Serbie », c'est le slogan de presque tous les articles. Pour l'essentiel, est-il écrit à un autre endroit, il ne s'agit pas de la Serbie, ni même de l'Europe, il est question de l'équilibre mondial. L'affaire serbe est une pierre de touche pour l'Autriche-Hongrie aussi bien que pour l'Europe, ou encore pour la Triple-Entente. Si l'une de ses puissances baisse la tête et s'abat à l'heure critique actuelle, c'en est fini de l'équilibre européen, c'en est fini de l'indépendance des grandes puissances occidentales... Cette fois, poursuit-on, l'heure est décisive. Si on laisse faire, l'Autriche comme l'Allemagne s'emparent de l'Orient, bientôt viendra le tour de l'Occident. L'Autriche-Hongrie – maîtresse des Balkans, demain l'Allemagne est maîtresse à Constantinople et au Proche-Orient, c'est la question des Détroits, la Russie est rejetée en Asie, et l'Europe abandonnée au germanisme. C'est pourquoi les bouleversements en Orient concernent directement la France et l'Angleterre, de même que la Russie. Si l'Autriche et l'Allemagne veulent s'emparer de l'Orient, qu'elles sachent que cela n'ira pas aussi facilement qu'elles l'ont imaginé, il faut se battre. « Le

moment est venu pour la Triple-Entente de défendre son existence par tous les moyens, y compris la force ».⁵⁷

*

Le conflit que l'Autriche-Hongrie a imposé à la Serbie en 1914 est ainsi devenu, pour la France, une pierre de touche dans la sauvegarde de son alliance avec la Russie. Elle lui était nécessaire devant la menace potentielle d'une Allemagne toujours plus forte et agressive. Ce conflit fut également le creuset dans lequel les accords bilatéraux franco-russes et franco-anglais se transformèrent définitivement en un bloc à trois, capable d'affronter l'Allemagne et de déjouer ses plans de redécoupage de l'Europe à son avantage. Enfin, de la décision française découle l'alliance mutuelle de la France et de la Serbie pendant cette guerre sanglante, durant laquelle fut scellée pour de longues années l'amitié profonde des deux peuples.

⁵⁷ Auguste Gauvain, *op. cit.*, 57–74.



L'évolution territoriale de la Serbie (1804-1913)

Jean-Paul Bled

Université de Paris - Sorbonne (Paris IV)
Paris

Ernest Denis et « La Grande Serbie »

L'objet de cet article est de retracer l'intérêt professionnel d'un grand intellectuel français pour la question yougoslave. S'inscrivant dans la tradition des slavistes français, Ernest Denis entreprend l'étude de l'histoire slave. En même temps, il poursuit un engagement intellectuel en faveur des Slaves du Sud, dont la Serbie joue le rôle principal. La Crise d'annexion et la Première Guerre mondiale le mènent à se combattre résolument pour la création de l'État yougoslave.

Mots-clés : Ernest Denis, Autriche-Hongrie, Slaves du Sud, Serbie, Première Guerre mondiale

En consultant la fiche biographique d'Ernest Denis sur *Wikipedia*, j'ai découvert, non sans surprise, qu'elle était totalement muette sur ses liens avec la Serbie et les pays sud-slaves. Elle suit les différentes étapes de la relation très forte qui l'unit aux Tchèques et aux Slovaques. Il n'y a rien à y redire puisque le monde tchèque fut son premier champ de recherche, celui auquel il a consacré ses principaux travaux universitaires. Ce silence n'en est pas moins regrettable, car il laisse dans l'ombre une autre dimension importante de son œuvre et de son engagement. Ernest Denis s'est toujours refusé à hiérarchiser ses attachements : « Les Yougoslaves, comme les Tchèques et les Slovaques, explique-t-il, nous sont particulièrement chers parce qu'ils se sont faits eux-mêmes, qu'ils se sont élevés par l'effort des masses anonymes, qu'ils sont l'incarnation la plus pure et la plus éclatante de l'idée démocratique ».¹

Pour cette étude, nous nous sommes appuyé principalement sur deux ouvrages d'Ernest Denis, en premier lieu *La Grande Serbie*, paru en 1915, et *Du Vardar à la Sotcha*, un recueil posthume d'articles, écrits et conférences tenus juste avant ou juste après la fin de la Première Guerre mondiale.

¹ Ernest Denis, *Du Vardar à la Sotcha* (Paris : Bossard, 1923), 267.

Historien et slavisant de renom, Ernest Denis figure en bonne place dans le Panthéon des Français qui ont œuvré à l'amitié de la France et de la Serbie. Sa contribution à cette amitié s'inscrit dans le courant de sympathie pour la cause serbe qui, depuis le début du siècle, a commencé à s'exprimer dans les milieux intellectuels français.

À côté d'Ernest Denis se détachent les figures de plusieurs universitaires dont l'intérêt pour la Serbie dépasse les seules limites de la connaissance et de la science. Ce milieu pro-serbe réunit, entre autres, les géographes Jean Brunhes, Gaston Gravier, Emmanuel de Martonne, les historiens Charles Diehl, Emile Haumant, Louis Léger, Albert Mallet, l'historien de l'art Gabriel Millet. Leur adhésion au principe des nationalités les porte déjà à prendre fait et cause pour la Serbie. Avocats de ses droits, ils s'engagent en sa faveur dans la crise de 1908, saluent avec enthousiasme ses victoires dans les guerres balkaniques de 1912 et 1913 et célèbrent l'héroïsme de ses soldats, un thème qu'ils reprendront naturellement tout au long de la Première Guerre mondiale. À l'inverse, ils n'ont pas de mots assez durs pour fustiger la politique de l'Autriche-Hongrie qu'ils accusent, non seulement de faire obstacle à l'accomplissement des objectifs nationaux de la Serbie, mais aussi de menacer jusqu'à son indépendance.

C'est dire aussi que ce soutien est inséparable du contexte géopolitique de l'Europe du temps. Depuis le tournant de 1903, la Serbie, après s'être détachée de l'orbite austro-hongroise, s'est tournée vers l'Entente. Les patriotes français voient, dès lors, en elle un avant-poste, dans les Balkans, de la coalition hostile aux puissances centrales. Leur appui à la cause serbe ne reste pas enfermé dans les bornes de cercles confidentiels. Il s'exprime à travers des livres, des articles, des conférences, notamment celles organisées chaque quinzaine, dans le cadre de l'Association franco-slave de la Sorbonne.

Comme son maître Louis Léger, Ernest Denis embrasse l'ensemble des Slaves de l'Europe centrale et balkanique dans son champ d'étude. À sa sortie de l'École Normale, il entreprend une thèse de doctorat sur Jean Hus, un choix auquel ses attaches protestantes – il est originaire de Nîmes – ne sont probablement pas étrangères. La soutenance de sa thèse en 1878 – il est alors âgé de 29 ans – lui ouvre les portes de l'Université, d'abord à Grenoble, puis à Bordeaux, enfin il est élu, en 1895, à la Sorbonne où il devient, en 1906, titulaire de la chaire d'histoire moderne

sur laquelle il succède à Alfred Rambaud. Si ses principaux travaux, *La fin de l'indépendance bohème* (1890) et *La Bohême depuis la Montagne Blanche* (1903) sont encore consacrés au monde tchèque, il étend très tôt son intérêt aux Slaves du Sud. En 1873, un premier voyage l'a mené à Belgrade, alors une destination rare chez les universitaires français ; en 1909, au lendemain de l'annexion, il visite la Bosnie. À ses connaissances livresques, il ajoute une familiarité du dossier serbe acquise directement sur le terrain.

Contrairement à ce que sa date de parution pourrait suggérer, *La Grande Serbie* n'est pas seulement une œuvre de circonstance. S'il en termine la rédaction dans les premiers mois de 1915, Ernest Denis en a conçu le projet et, au surplus, a commencé de l'écrire avant le début du Conflit. Devant l'enchaînement des crises dans les Balkans, depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par Vienne en octobre 1908, Ernest Denis est convaincu qu'une conflagration européenne s'y prépare. Ce livre devait répondre au souci d'éclairer le public français sur les tenants et aboutissants, sur les enjeux politiques et moraux du conflit en gestation. La guerre ayant éclaté avant que le texte n'eut pris sa forme définitive, Ernest Denis est naturellement amené à l'adapter à cette nouvelle donne, notamment dans la préface et dans la dernière partie.

En historien, Ernest Denis s'emploie à éclairer le présent par la connaissance du passé. Commenant par raconter la Serbie aux Français, il déroule, étape après étape, la longue fresque de son histoire depuis les origines du VII^e siècle : l'épopée de l'empire de Stefan Dušan, le désastre du Champ des Merles, la longue nuit ottomane, l'insurrection et la résurrection des premières années du XIX^e siècle, la renaissance culturelle. Avec sa constitution en principauté, puis en royaume, la Serbie redevient un facteur de la politique européenne. Comme rempart à la pénétration de l'Autriche-Hongrie et, derrière elle, de l'Allemagne dans les Balkans, elle a retrouvé une mission historique. Si, en se liant, après le Congrès de Berlin, elle s'en est provisoirement écartée, sous les derniers Obrenović, elle y est revenue en 1903. Mais l'histoire l'investit d'une autre mission. Premier État slave reconstitué, elle a pour vocation de devenir le Piémont des Slaves du Sud. Il lui revient donc de rassembler les Slaves du Sud de la Macédoine à la Styrie.

Cette position conduit, du même coup, Ernest Denis à conclure à la nécessité de détruire l'Autriche-Hongrie, d'autant qu'il plaide, dans

le même temps, pour l'unité des Tchèques et des Slovaques dans un État indépendant. Il fonde, en 1915, *La Nation Tchèque*, une revue qui s'engage pour cette cause et dont il ouvre largement les colonnes à ses deux plus illustres représentants Thomas Masaryk et Eduard Beneš. Ce double engagement marque une nette inflexion par rapport à la thèse qu'il défendait encore en 1903. Dans *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, il soulignait le danger qu'il y aurait pour les peuples de la Monarchie habsbourgeoise à pousser leur émancipation jusqu'à la sécession. À l'unisson des responsables français, hommes politiques, diplomates, publicistes du début du siècle, il estimait que la disparition de l'Autriche-Hongrie ferait le jeu de l'Allemagne. Mais l'accélération de l'histoire depuis 1908, c'est-à-dire la succession de crises, l'a amené à réviser sa position. Arrivé à la certitude que l'Autriche s'est ravalée au rang d'auxiliaire de l'Allemagne, il en conclut : « La première condition de stabilité pour l'Europe nouvelle est la suppression de l'Autriche ».² Comme Scipion le proclamait jadis pour Carthage, il lance *Austria delenda est*.

À défaut de l'Autriche, la garde face à l'Allemagne devra être tenue par une chaîne d'États slaves, Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, nés totalement ou partiellement sur les ruines de la Monarchie habsbourgeoise : « Un des moyens les plus naturels me paraît être de constituer sur la frontière allemande une rangée d'États slaves qui seraient les gardiens de l'équilibre ».³ Pour le cas des Slaves du Sud, ce postulat est résumé par la formule : « Cette expansion de la Serbie est une nécessité d'ordre européen et une des conditions de notre sécurité »⁴. Une telle option ne ferait d'ailleurs que renouer avec une grande tradition de la politique française : « Sur ce point, on ne saurait trop y revenir, développe Denis, la république française ne fera que reprendre la tradition de nos rois, qui ont brisé l'attaque des successeurs de Charles-Quint grâce à l'alliance des Suédois, des Polonais et des Turcs, et qui n'ont jamais cessé de protéger les insurgés de Bohême et de Hongrie. En créant une Grande-Serbie et une Bohême indépendante, nous reprenons, en la modifiant suivant l'esprit du siècle, la pensée de Henri IV, de Richelieu,

² Ernest Denis, *La Grande Serbie* (Paris : Delagrave, 1915), 307.

³ *Ibid.*, 307.

⁴ *Ibid.*, 305.

de Lionne et de Talleyrand ».⁵ Si, en 1915, le gouvernement français est loin de l'avoir fait sien, ce plan annonce le système oriental de Versailles qui sera longtemps un des axes de la politique de Paris dans l'entre-deux-guerres.

Du Vardar à la Sotcha prend le relais de la *Grande Serbie*. Il met en lumière les réactions d'Ernest Denis face aux grands dossiers de la guerre et de la paix jusqu'en 1920. Tout au long de ces années, il se fait, sans défaillance, le champion ardent de la cause serbe et yougoslave. Il fustige la tentation d'acheter, en 1915, la neutralité de Sofia contre la cession à la Bulgarie d'une partie, voire de la totalité de la Macédoine, chèrement acquise par la Serbie au terme des guerres balkaniques. Il ne ménage pas davantage son soutien aux Serbes et aux Yougoslaves sur les dossiers de la Dalmatie et de l'Istrie qui les opposent à l'Italie. Condamnant sans appel le traité de Londres d'avril 1915 qui en reconnaissait la possession à l'Italie, il conteste à Rome tout droit à revendiquer la Dalmatie. Pour l'Istrie, s'il admet la complexité du dossier, il pose pour règle que la cession de territoires à l'Italie ne peut être que l'exception. Sur Trieste, après avoir plaidé son intégration à la future Yougoslavie, il en vient à considérer qu'un compromis pourrait être trouvé dans un échange avec Goritza. En tout état de cause, il est sur ces dossiers, en pointe par rapport à la diplomatie française qui a du mal à trouver une voie médiane entre les engagements pris envers l'Italie et l'amitié serbe. En plusieurs occasions, il se montre sévère à l'endroit des responsables français auxquels il reproche d'en rester aux vieilles méthodes de la diplomatie secrète dont le traité d'avril 1915 offre précisément l'exemple le plus frappant.

Ernest Denis marque encore son désaccord avec la diplomatie française quand elle engage, en 1920, une politique de rapprochement avec la Hongrie conçue comme un premier pas vers la constitution d'une fédération danubienne. Dans l'état actuel de l'Europe, écrit-il dans un article paru en novembre 1920, il serait aussi vain que dangereux de songer à tourner les traités de Saint-Germain ou de Trianon, en essayant de former une fédération danubienne, et, ce serait une action criminelle que de leurrer les Magyars d'espairs insensés et de flatter ainsi leur mégalomanie chronique ».⁶ Une telle politique avertit Ernest Denis, ne

⁵ *Ibid.*, 307.

⁶ Ernest Denis, *Du Vardar à la Sotcha*, 332.

peut être que contre-productive. Elle risque de froisser nos partenaires et de les éloigner de nous, sans pour autant nous assurer le concours loyal des Hongrois. « Par une série de fausses manœuvres, d'imprudences et de manifestations malencontreuses, nous avons donné à nos amis l'impression [...] que nous éprouvions quelques regrets et quelques remords de l'œuvre que nous avons accomplie ; ils se sont demandé si les traités de Saint-Germain, de Trianon et de Neuilly n'allaient pas être remis en question ; ne risquaient-ils pas de se retrouver un vilain matin devant la façade reconstituée de la monarchie habsbourgeoise et d'être entraînés dans les remous bourbeux d'une confédération danubienne qui ne serait que l'ancien dualisme plus ou moins masqué ».⁷ Plutôt que de s'engager dans cette voie qui ne peut conduire qu'à une impasse, la France doit résolument soutenir la Petite Entente qui a commencé à se former, en réaction au révisionnisme hongrois, entre la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, en y ralliant la Grèce et la Pologne, ajoute Ernest Denis, c'est-à-dire la formule proposée par Take Ionesco, le ministre roumain des Affaires étrangères. Avec le concours de ces cinq États, elle pourra dresser un barrage contre lequel le germanisme viendra se briser.

On ne saurait clore cette étude sans noter que certains aspects de ces livres ont vieilli. Comment en pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? Pour la dernière période examinée, Ernest Denis n'a pu avoir accès aux archives. De ce fait, certaines de ses affirmations ont été infirmées par la recherche. Ainsi il est aujourd'hui acquis que, malgré certaines apparences, François-Ferdinand ne fut pas le va-t-en-guerre décrit par beaucoup de ses contemporains, ce que confirme par exemple son opposition à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908. D'autre part, les deux livres ne sont pas exempts de certaines outrances. François-Joseph est décrit comme un « fantôme sanguinaire » qui ne « mériterait que la potence ». « La seule circonstance atténuante », concède Ernest Denis, « qu'il soit possible de plaider pour lui, c'est la sénilité ».⁸ Ajoutons que ce style très daté tient aux circonstances et que le discours des hommes politiques et de la presse, dans les Pays de l'Entente comme des Puissances centrales, en donne alors de multiples exemples.

⁷ *Ibid.*, 335.

⁸ Ernest Denis, *La Grande Serbie*, 308.

Il reste à se pencher sur le yougoslavisme d'Ernest Denis. Il apparaît très clairement qu'il tend à voir dans la Yougoslavie un prolongement de la Serbie. La meilleure preuve en est qu'il emploie les deux mots « serbe » et « yougoslave » indifféremment, ce qui revient à dire qu'il gomme les clivages qui séparent Serbes et Croates.

On pourrait citer de nombreux jugements où l'analyse d'Ernest Denis a été prise en défaut. Ces observations, si nécessaires qu'elles soient, n'altèrent pas pour autant l'intérêt de ces deux livres qui participent d'une œuvre toute entière tournée vers les peuples slaves et, dans le cas présent, vers le peuple serbe. La maladie qui allait l'emporter en janvier 1921, a empêché Ernest Denis de recevoir à Belgrade l'accueil que la gratitude de la Serbie lui préparait. Mais, comme Louis Eisenmann le soulignait en 1921, il demeure le créateur « intellectuel » de l'Institut d'Études Slaves de l'Université de Paris (aujourd'hui de l'Université Paris-Sorbonne) et, comme tel, « le parrain de la Revue des Études Slaves », un legs resté vivant jusqu'à nos jours. Par son œuvre et par son engagement, Ernest Denis incarne un courant ancien d'amitié pour la Serbie chez les intellectuels français. À ce titre aussi, sa voix mérite d'être toujours entendue.



Le Roi Pierre I^{er}, M. Pachitch et les membres du Gouvernement Serbe, à Vranie

Albert Malet



Le Palais Simić nommé le *Konak* (le premier palais royal à Belgrade)

Jean-Noël Grandhomme

Maître de conférences en histoire contemporaine

Université de Strasbourg

Strasbourg

Le Maréchal Franchet d'Espèrey, trait d'union entre la France et la Serbie

En retraçant la carrière militaire du maréchal Franchet d'Espèrey on propose une image des relations franco-serbes. Sous le signe de l'alliance militaire et politique, les liens entre Franchet d'Espèrey et la Serbie s'inscrivent dans le cadre de son intérêt professionnel pour les questions d'Orient. Grand chef militaire français, Franchet d'Espèrey figure au premier rang du rapprochement militaire, politique et culturel franco-yougoslave à l'époque de l'entre-deux-guerres.

Mots-clés : Franchet d'Espèrey, Première Guerre mondiale, Orient, Balkans, amitié franco-serbe

Franchet d'Espèrey, comme la plupart de ceux que l'on appelait autrefois les « grands chefs » de la Première Guerre mondiale, est aujourd'hui bien oublié dans son pays d'origine. Il est d'abord victime du discrédit qui a longtemps frappé l'histoire militaire, surtout l'« histoire bataille ». Lorsque les historiens, dans les années quatre-vingts, ont « redécouvert » la Grande Guerre, c'est presque exclusivement pour s'intéresser aux simples soldats ou à la rigueur aux officiers de tranchée, c'est-à-dire aux « vrais poilus ». En parallèle il était de bon ton de vouer aux gémonies les « massacreurs », les « bouchers » qui les commandaient. Enfin, si Joffre et Gallieni ont eu la Marne, Lyautey le Maroc, Pétain Verdun et Foch la Victoire finale, Franchet d'Espèrey a eu le tort de s'illustrer dans les Théâtres d'opération extérieurs, hors de France. Or, si les Français aiment l'histoire, ils sont plutôt fâchés avec la géographie : le Dobropolje, cela ne leur dit rien.

Nous disposons de nombreuses sources pour poser quelques jalons d'une biographie de Franchet d'Espèrey. Lui-même a laissé quelques écrits¹, mais non pas de Mémoires ; les archives du Service historique de

¹ Le maréchal est l'auteur de nombreuses publications, entre autres : *Les Musulmans en Thessalie*, s.l.n.d. (1911) ; *L'Armée hellénique en Macédoine* (Paris, s. n., 1918) ; *Les*

la Défense (département Terre), à Vincennes, renferment de nombreux documents sur le personnage et sur les différentes unités auxquelles il a appartenu ou qu'il a commandées.² Des ouvrages et des articles lui ont aussi été consacrés³, ainsi que plusieurs études anciennes ou récentes aux opérations qu'il a menées en Orient.⁴

Rapports militaires de la France et de l'hellénisme au cours d'un siècle (Paris : Édition d'histoire générale et d'histoire diplomatique, 1933) ; *Hommage à Sa Majesté le roi Alexandre I^{er} à l'occasion de son séjour en France (9–12 octobre 1934)* (Paris : Association des amis de la Yougoslavie et Chambre de commerce franco-yougoslave, 1934) ; *Alexandre I^{er}, mon compagnon d'armes* (Paris, 1934, extrait de la *Revue des Deux Mondes* (RDM), 15 décembre 1934 : 765–792) ; *Bugeaud* (Paris : Hachette, 1938) ; « Les Armées alliées en Orient du 18 juin au 30 septembre 1918 », RDM, 1^{er} et 15 septembre 1938 : 5–33, 241–265. ; *Lyautey et la construction marocaine*, (s.l., 1942) ; Général Jean Bernachot, *Les Armées françaises en Orient après l'Armistice de 1918. Comptes rendus mensuels adressés par le général Franchet d'Espèrey, commandant en chef des armées alliées en Orient* (Paris : État-major de l'armée de terre, 1972).

² Son dossier personnel : 9 Yd 534, les fonds privés Franchet d'Espèrey 1 K 162 et Azan 1 K 74.

³ Général Paul Azan, *Franchet d'Espèrey* (Paris : Flammarion, 1949) ; Général Yves de Boisboissel, « Un Grand soldat de France », *Cahiers Charles de Foucauld* (CCF), 1^{er} trimestre 1956 : 21–40 ; Jean Bourgoïn, « Le Maréchal Franchet d'Espèrey », RDM, 1^{er} décembre 1952 : 399–411 ; Frédéric Canonge, *Cinq épées glorieuses. Joffre, Pétaïn, Franchet d'Espèrey, Fayolle, Foch* (Dijon : Lumière, 1927) ; Général Cartier, « Le Commandant en chef de l'armée d'Orient », CCF, 1^{er} trimestre 1956 : 64–70 ; *Le Centenaire du maréchal de France Louis Franchet d'Espèrey* (Paris : Presses modernes, 1957) ; Louis Cordier, « Franchet d'Espèrey vu par l'un de ses soldats », *Journal des Débats*, 12, 17 et 25 juillet 1942 ; Victor Goloubew, *Souvenirs sur le maréchal Franchet d'Espèrey, 1915–1916* (Hanoi : impr. de G. Taupin, 1942) ; Pierre Gosa, *Un Maréchal méconnu. Franchet d'Espèrey. Le vainqueur des Balkans, 1918* (Paris : Nouvelles éd. latines, 1999) ; Colonel Alphonse Grasset, *Le Maréchal Franchet d'Espèrey* (Paris : G. Cres, 1920) ; Frédéric Guelton, « Louis Franchet d'Espèrey, maréchal de France », *14–18. Le Magazine de la Grande Guerre* (14–18. MGG), 18 (février-mars 2004) : 20–27 ; Bruno Hamard, « Franchet d'Espèrey et Berthelot : deux perspectives de stabilisation régionale en Hongrie méridionale (1918–1919) », *Guerres mondiales et conflits contemporains* (GMCC), 200 (septembre 2001) : 25–36 ; Roger Vercel, « Franchet d'Espèrey, vainqueur des Balkans », *Le Miroir de l'histoire*, 78 (1956) : 678–688 ; Vasile Vesa, « Les Rapports entre les généraux Henri-Mathias Berthelot et Louis Franchet d'Espèrey durant l'hiver 1918–1919 », dans George Cipăianu, Vasile Vesa, *La Présence française en Roumanie pendant la Première Guerre mondiale* (Cluj : Pressa Universitară Clujeană, 1997), 163–172.

⁴ Aimé Costantini, « La Victoire du Sokol Dobropolié en septembre 1918 », *Revue historique de l'armée* (RHA), 94 (décembre 1968) : 72–79. ; Gérard Fassy, *Le Comman-*



Maréchal en visite à Belgrade

Dans notre propos, nous insisterons sur les liens de Franchet d'Espèrey avec l'Orient, et en particulier la Serbie, mais en replaçant ces liens dans le cadre d'une riche carrière. Le futur maréchal est aussi, bien avant 1918, un grand voyageur, curieux du monde – qu'il a largement parcouru – et notamment un des plus célèbres « Africains » de l'armée française, qui a fait campagne en Algérie, en Tunisie et surtout au Maroc. Un des hommes clé de la Grande Guerre sur le front français,

dement français en Orient (Paris : Commission française d'histoire militaire : Institut de stratégie comparée : Guer : Centre de recherches des écoles de Coëtquidan : Economica, 2003) ; Pierre François, « La Victoire de 1918 en Orient : de la Tzerna au Danube. La 'longue marche' de l'infanterie française et serbe », *RHA*, 96 (juin 1969) : 56–72. ; Bruno Hamard, « Quand la victoire est gagnée dans les Balkans », *GMCC*, 184 (octobre 1996) : 29–44. ; Élisabeth Joël, *La France et la naissance du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 1918–1919*, Maîtrise, Paris IV-Sorbonne, 1994 ; Olivier Lahaie, « L'Offensive finale de l'armée française d'Orient », *14–18. MGG*, 23 (décembre 2004–janvier 2005) : 8–17 ; Constantin Photiadès, *La Victoire des Alliés en Orient* (Paris : Plon : Nourrit et Cie, 1920) ; Général Revol, *La Victoire de Macédoine* (Paris, Limoge, Nancy : Charles-Lavauzelle et Cie, 1931) ; Commandant J. Stalla-Bourdillon, *La Victoire des armées d'Orient en 1918* (Les Lecques, 1939) ; Lieutenant-colonel René Vanlande, *Soldats d'Orient, vous avez fait une Europe nouvelle* (Paris : Peyronnet et Cie, 1941).

« vainqueur de l'Orient », il est aussi l'une des figures emblématiques de la droite de l'entre-deux-guerres (aspects que nous ne développerons pas ici, faute de place).

Il est toujours délicat de segmenter artificiellement une vie. Cette biographie élargie nous paraît présenter l'avantage de situer un homme dans son époque et permet de se forger une meilleure idée de la carrure de la personnalité que la France a envoyée à Salonique à la fin de la Première Guerre mondiale.

Un officier complet et un grand voyageur

Fils d'un officier de cavalerie franc-comtois, Franchet d'Espèrey est né à Mostaganem, en Algérie, le 25 mai 1856. Il fait ses études au collège jésuite de la rue des Postes à Paris. Entré à l'école de Saint-Cyr le 19 octobre 1874, il en sort 6^e sur les 393 élèves de « La Grande Promotion ». Admis à l'école supérieure de Guerre par décision du 10 mai 1881, il participe d'abord à des opérations en Tunisie dans le cadre de la mise en place du protectorat français. Les cours lui paraissent ensuite médiocres et trop théoriques. En revanche il apprécie beaucoup le voyage d'état-major organisé sur la frontière du Nord-Est de la France, qu'il connaît encore très peu. Il sort le 1^{er} novembre 1884, breveté d'état-major, 20^e sur 66 avec la mention : « Bien ».

Il fait partie des renforts dépêchés en hâte au Tonkin après le « désastre » de Lang-Son (le 28 mars 1885) et il prend part à une expédition contre les pirates chinois. Passé capitaine le 28 octobre, il s'occupe des problèmes de la délimitation de la frontière avec la Chine. En mars 1887 il met à profit un congé de deux mois pour voyager en Chine, où il visite notamment Hong-Kong, Macao, Shanghai et Canton. Le 8 septembre 1890 il retrouve la Tunisie, où il mène en mai 1891 une campagne de destruction des criquets. Le 1^{er} novembre il est nommé officier d'ordonnance du ministre de la Guerre, Louis-Charles de Freycinet, qu'il accompagne régulièrement à la Chambre. Il assiste ainsi aux débats sur les suites de l'affaire de corruption du canal de Panama et ce spectacle suscite en lui un dégoût et un mépris profond pour le monde politique. Le 1^{er} septembre 1899 il obtient un congé de trois mois qu'il met à profit pour observer le fonctionnement de l'école militaire de Modène, en Italie, et de celle des cadets de Trieste, en Autriche. Il visite aussi l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, Sarajevo, le royaume du Monténégro

et enfin le nord de l'Albanie. Au cours de l'hiver il donne aux officiers de la garnison de Nancy une conférence remarquée sur la question de Bosnie-Herzégovine.

Le 17 août 1900 il est détaché au corps expéditionnaire de Chine pendant la guerre des Boxers. Ses fonctions à Pékin lui permettent de côtoyer quotidiennement les soldats des autres puissances, « qui présentaient, à son avis, des caractéristiques distinctes. Les Allemands avaient une belle tenue et une discipline parfaite ; les Russes, sauf les détachements appartenant à la garde impériale, avaient été fournis par les troupes sibériennes et étaient sales, négligés, mais braves au feu ; les Japonais, d'apparence chétive, et néanmoins solides, se tenaient bien et étaient braves ; les Américains avaient une allure assez peu militaire ; les Italiens, très orgueilleux, tentaient de faire illusion en se redressant. » Le 31 mai 1901 Franchet d'Espèrey est rapatrié en France *via* Yokohama, puis les Montagnes Rocheuses, les chutes du Niagara, Québec, Montréal et New-York.

Promu colonel le 12 juillet 1903, il est profondément révolté par l'affaire des Inventaires qui suit la séparation de l'Église et de l'État (le 9 décembre 1905) ; d'après son biographe, le général Azan, il aurait même un moment songé à démissionner de l'armée. Une mission à l'étranger arrive à point nommé pour le distraire de cette pensée. Au début du mois de mars 1906 il est envoyé en Espagne pour se rendre compte des forces dont dispose ce pays pour faire valoir ses droits en cas de conflit au Maroc. À l'automne de 1910 il visite les Pays-Bas, puis s'arrête au retour à Anvers. En 1911 il accomplit un nouveau voyage, qui commence par Feldkirch, en Autriche, se poursuit par Innsbruck, Salzbourg, Vienne, les champs de bataille napoléoniens de Wagram, Essling et Lobau, puis Budapest et au retour Munich.

Intéressé par le poste de chef de la mission militaire qui doit être envoyée en Grèce afin d'y réorganiser l'armée, il obtient au début de 1911 un congé de trois mois afin d'aller s'y rendre compte de la tâche qui lui incomberait. À son arrivée à Athènes il découvre l'instabilité d'un pays déchiré par les luttes intestines, mais noue d'utiles relations avec un certain nombre d'officiers grecs. Il apprend alors de la bouche du général Vallos, aide de camp du roi Georges I^{er}, la désignation comme chef de la mission française du général Eydoux. Il poursuit néanmoins son voyage d'études, qui passe par l'école française d'Athènes et le Péloponnèse. Le 14 août 1912 il est appelé au Maroc, où il préconise un retour à la po-

litique de conciliation, plutôt qu'à l'usage de la force, bien qu'il n'hésite pas à l'employer si nécessaire.

Mobilisé le 2 août 1914 au sein de la 5^e armée (Lanrezac) à la tête du 1^{er} corps, il défend Dinant (prov. de Namur) le 15 août, mais doit battre en retraite devant la pression ennemie, puis il intervient dans la désastreuse bataille de Charleroi. Après avoir suivi le mouvement de repli de toute la 5^e armée, il participe activement à son rétablissement, en lançant une contre-attaque couronnée de succès sur Guise (Aisne) les 29 et 30 août. Le 3 septembre Joffre le place à la tête de la 5^e armée, qui joue un rôle décisif dans la bataille de la Marne (du 6 au 10 septembre).

Premiers rêves d'Orient et réalités françaises

Franchet d'Espèrey, convaincu de l'impossibilité de rompre le front ennemi sur le théâtre occidental du conflit, suggère alors de transporter la guerre en Orient, où la Turquie adopte une attitude de plus en plus ambiguë. Le 6 octobre il évoque pour la première fois cette possibilité avec le président de la République, Raymond Poincaré, le président du Conseil René Viviani et le ministre de la Guerre Alexandre Millerand, venus lui rendre visite à son QG. Le 6 janvier 1915, alors que les Ottomans sont entrés en guerre aux côtés de l'Allemagne depuis deux mois, il confie à Paul Bénazet, député mobilisé de l'Indre, son officier d'ordonnance, rappelé à Paris par la session parlementaire, ce que Poincaré décrit comme « un très intéressant mémoire ». Élaboré avec le colonel de Lardemelle (son chef d'état-major), ce document « recommande de prendre l'ennemi à revers dans les Balkans. Cette conception se résume en quelques traits essentiels : diriger un corps expéditionnaire par Belgrade sur Vienne et sur Berlin ; à cet effet se servir des Serbes, actuellement victorieux, pour concentrer sur le Danube une armée française suffisante ; couper les Turcs de leurs alliés ; établir une liaison avec la Russie par la Roumanie. » C'est finalement un plan différent qui est adopté, celui de l'expédition des Dardanelles, qui s'achève sur un *fiasco*. À la fin de septembre décision est prise de transporter le corps expéditionnaires français et britannique de Gallipoli en Grèce neutre, et c'est le général Sarrail qui est nommé à la tête de la nouvelle armée ainsi créée. Franchet d'Espèrey en conçoit beaucoup d'amertume, comme le dit le 2 octobre Bénazet à Poincaré : lui « qui connaît très bien les Balkans et

qui a eu la première idée d'une diversion orientale, espérait (bien) être envoyé à Salonique ».

Le 31 mars 1916, un mois après le début de la bataille de Verdun, Franchet d'Espèrey est placé à la tête du groupe d'armées de l'Est (GAE). Cette période « calme » est cependant endeuillée par deux drames personnels : le 25 octobre son unique fils, Louis est tué près de Douaumont, à l'âge de dix-huit ans ; puis c'est le tour, le 17 décembre, de son frère François, à Ranzières (Meuse). Le 16 décembre le contre-amiral Lacaze, ministre de la Guerre par intérim, lui propose de faire partie d'une mission qui serait envoyée en Russie. « Je ne suis pas connu, je ne sais pas parler », lui répond sans détours Franchet d'Espèrey. Le 27 décembre il remplace finalement le général Foch – en disgrâce depuis le semi échec de la Somme – au commandement du groupe d'armées du Nord (GAN), dans la Somme et dans l'Aisne. Confronté aux mutineries, Franchet d'Espèrey, agit de concert avec le nouveau général en chef, Pétain, d'abord par la fermeté, puis par une meilleure compréhension des besoins de la troupe.

C'est le commandant du GAN que Pétain charge d'organiser et d'assumer la direction supérieure de la bataille de la Malmaison (23 – 27 octobre), franc succès qui clôture une difficile année 1917. Quelques semaines plus tard, lorsque Sarrail est relevé du commandement des armées alliées en Orient (CAAO), le nom de Franchet d'Espèrey est cité comme parmi ceux des meilleurs successeurs possibles. Mais l'intéressé n'est plus du tout dans l'état d'esprit qui était le sien deux ans auparavant. Le 2 décembre il décline cet emploi en invoquant des raisons assez curieuses, que rapporte Azan : « Comme il jouissait d'une réputation bien établie de 'réactionnaire', sa nomination en remplacement de Sarrail, connu pour son anticléricalisme, serait critiquée dans certains milieux politiques ». Foch, chef d'état-major général de l'armée, n'était d'ailleurs pas favorable à cette désignation : il « craint, écrit Poincaré dans ses Mémoires à la date du 27 décembre, que Franchet d'Espèrey ne soit un peu cassant pour les Alliés ». Le général passe en effet pour avoir « du caractère ».

Le GAN intervient du 21 mars au 9 avril 1918 dans la bataille de Picardie. Il est aussi engagé le 27 mai pour contrer la troisième offensive allemande entre Courcy (Marne) et Leuilly, dans l'Aisne. Dans ces circonstances difficiles – qui coïncident avec le bombardement de Paris

par la « Grosse Bertha » – l'opinion publique, cherche des responsables. Décidé d'une part à sauver à tout prix Foch, auquel a été confié en mars-avril le commandement en chef des armées alliées ; le président du Conseil, ministre de la Guerre, Georges Clemenceau, sacrifie Franchet d'Espèrey. Désireux d'autre part de faire revenir en France Guillaumat, qui a succédé à Sarrail en Orient, afin de lui confier le commandement des armées de Paris, il désigne Franchet d'Espèrey pour Salonique. La « sanction » est donc davantage motivée par des raisons politiques – voire démagogiques – que militaires.

Le vainqueur des Balkans

Officiellement nommé au CAAO le 9 juin, Franchet d'Espèrey a désormais sous ses ordres 667 000 combattants dont 210 000 Français, 138 000 Britanniques, 157 000 Grecs, 119 000 Serbes, 43 000 Italiens et des Russes utilisés comme travailleurs depuis la révolution, face à seulement 450 000 soldats des Puissances centrales. Chargé de préparer une offensive générale contre les armées germano-bulgares des Balkans qui coïnciderait avec une grande offensive alliée sur le front occidental, il choisit – comme Guillaumat – de tenter de percer au centre du front ennemi. Toutefois, alors que son prédécesseur estimait que l'attaque principale devait être lancée dans le secteur Vardar-Doïran, avec une action secondaire dans le secteur escarpé du Dobropolje et des gorges de la Moglena, il privilégie quant à lui la solution exactement inverse, car il juge avec raison ce dernier secteur mal gardé. Pour réussir, cette offensive doit être menée par des troupes serbes solides et motivées, renforcées par des éléments de l'armée française d'Orient (Henrys). À la fin du mois de juin Franchet d'Espèrey inspecte donc les cantonnements de l'armée alliée – qui avait donné des signes de lassitude – en compagnie du prince régent Alexandre et du voïvode Mišić, chef d'état-major général. Les préparatifs de l'offensive commencent au début de juillet. Dans les semaines qui suivent est livrée une autre bataille, diplomatique celle-là, afin de convaincre le GQG, puis les Alliés de consentir avec le maximum de forces possibles à la grande offensive. « Je suis prêt à exécuter tout ce que le conseil de guerre m'ordonnera, écrit Franchet d'Espèrey le 27 août. J'ai relevé le moral des Serbes, embrigadé les Grecs, je suis en très bons termes avec les Anglais. »

En dépit d'une résistance initiale acharnée des Bulgares, les Alliés enlèvent le 14 septembre le Sokol (à 1 825 mètres d'altitude), le Dobropolje (1 874 mètres), le Kravitza (1 771 mètres) et le Vetrenik (1 740 mètres). Démoralisés et affamés, les défenseurs adverses s'enfuient alors ou se rendent : le front est rompu. Dans la nuit du 15 au 16, par une chaleur encore estivale, les divisions de la 2^e armée serbe (Stepanović) s'emparent du mont Koziak, ce qui ôte aux Bulgares leur dernier espoir de se rétablir. Le 18 le front est enfoncé sur quinze kilomètres de profondeur et vingt-cinq de largeur. Le 21 les Serbes atteignent le Vardar à Negotin, prennent Krivolak au cours de la nuit et Gradsko le 25. Dès le 16 la Tchernava aussi est franchie, à Cebren ; les unités de la XI^e armée allemande (Steuben) refluent depuis la vallée du Vardar sur Monastir. Le 25 les Serbes entrent dans Istip, puis ils battent les dernières unités de réserve allemandes à Vélès le 27 et atteignent la frontière bulgare à Tsarevo-Sélo le surlendemain. Pour parachever l'œuvre des Alliés en Orient, la brigade de cavalerie Jouinot-Gambetta, partie de Prilep le 23, se lance dans une chevauchée qui la conduit le 29 au matin jusqu'à Uskub (Skoplje), où elle surprend la garnison : la retraite des armées ennemies est coupée. L'armistice avec la Bulgarie, conclu par Franchet d'Espèrey à Salonique le même jour, entraîne l'abdication, le 3 octobre, du tsar Ferdinand, remplacé par son fils Boris III. Ses clauses sont sévères et préfigurent celles qui sont ensuite imposées aux autres vaincus.

Désireux d'exploiter sa victoire, Franchet d'Espèrey pousse les troupes alliées vers le nord et progresse vers l'ouest, et en songeant dès ce moment à marcher sur Constantinople : le 12 octobre Niš est libéré par les Serbes. Le 16 octobre le premier régiment français entre dans Sofia. À partir du 25 les troupes de la 1^{er} armée serbe (Bojović [Boyovitch]) se dirigent par les deux rives de la Morava sur Belgrade, où elles arrivent le 1^{er} novembre, mettant fin à trois ans d'occupation austro-allemande (en récompense des services rendus à la cause serbe Franchet d'Espèrey est fait voïvode en 1921). En quelques semaines l'armée d'Orient a donc mis la Bulgarie et la Turquie à genoux et a fortement contribué à la demande d'armistice de l'Autriche. « Comment cette victoire magnifique n'a-t-elle pas été reconnue et applaudie par les contemporains ? », se demande Azan, qui a son idée sur la question : « Une des principales raisons, en dehors de l'éloignement du front d'Orient, c'est que d'Espèrey n'utilisait, pour faire reconnaître ses mérites, ni politiciens ni journalistes. »

Franchet d'Espèrey songe même à parachever son action en attaquant l'Allemagne par le sud, projet qui n'a rien d'irréaliste, mais dont la réalisation est entravée par la mauvaise volonté de Clemenceau et l'incompréhension de l'état-major allié, pour qui seules comptent les glorieuses actions du front occidental. « Si l'on veut maintenant marcher sur Sofia, je ne pourrai pas reprendre des troupes, disait le président du Conseil à celui de la République le 24 septembre ; et c'est ici, ce n'est pas là-bas, que la guerre se décidera » : il n'est en effet psychologiquement pas imaginable que la victoire décisive soit remportée ailleurs que sur ce sol de France défendu avec tant d'acharnement par les poilus depuis plus de quatre ans.

« Avec 200 000 hommes, écrit le commandant de l'armée d'Orient le 20 octobre, je puis traverser la Hongrie et l'Autriche, me rassembler en Bohême et marcher ensuite sur Dresde. Si les Boches se cramponnent sur le Rhin, ce sera le moyen le plus économique de vies humaines et surtout françaises pour les décaler. Nul doute que mon apparition en Bohême ne fasse tout écrouler. Mais dans le grand état-major ils ont des vues si étroites qu'il en sera de cela comme de la Macédoine, où ils croyaient tout impossible. » Les dirigeants de l'Entente souhaitent évidemment ne conclure l'armistice qu'à Berlin, mais ils reculent finalement devant le bain de sang qu'une résistance farouche des Allemands sur le front occidental aurait occasionné. En revanche, la route du Danube était très peu défendue et la victoire aurait certainement été plus éclatante par le « front d'Orient ». Les derniers succès des armées alliées de Salonique ont en tout cas un énorme retentissement en Allemagne et contribuent grandement à hâter la demande d'armistice, signé le 11 à Rethondes par Foch. « L'Allemagne a capitulé, écrit un Franchet d'Espèrey amer. J'espère que les conditions sont sévères. Je n'ai pas été consulté, ni même avisé des pourparlers et pourtant mes troupes étaient en Hongrie et, fait unique dans cette guerre, j'occupe deux capitales ennemies : Sofia et Constantinople. »

Le parachèvement d'un triomphe

La Double Monarchie, quant à elle, s'est effondrée militairement depuis une semaine déjà, par l'armistice de Padoue le 4 novembre. La Hongrie sécessionniste du comte Károlyi en négocie un second. Le nouveau

gouvernement de Budapest, dominé par les éléments socialistes, ne veut reconnaître aucun des actes de ses prédécesseurs inféodés à l'Allemagne, prétendant que la volonté du peuple hongrois était toute différente de celle de ses dirigeants. En conséquence, il demande un traitement de faveur, notamment – phrase qui a le don d'irriter Franchet d'Espèrey – que son pays ne soit occupé que par des troupes françaises – à l'exclusion des contingents coloniaux – italiennes, britanniques ou américaines, mais en aucun cas par les Serbes, Tchécoslovaques ou Roumains.

« La France, répond froidement Franchet d'Espèrey à Károlyi et aux autres membres de la délégation, médusés, a accordé ses sympathies à la Hongrie jusqu'en 1867, époque à laquelle elle devint complice de la rapacité allemande. Dans cette guerre, elle a marché avec l'Allemagne, elle sera châtiée comme elle. Vous prétendez parler au nom du peuple hongrois, mais vous ne représentez que le peuple magyar. Je connais votre histoire : vous avez opprimé dans votre pays les peuples non magyars. Maintenant vous avez comme ennemis les Tchèques, les Slovaques, les Roumains, les Yougoslaves ; je tiens ces peuples dans le creux de la main ; je n'ai qu'un signe à faire et vous serez détruits. » Le texte finalement conclu le 13 novembre reste toutefois très imparfait car Franchet d'Espèrey a été maintenu par Paris dans l'ignorance des traités conclus avec la Roumanie et les autres alliés au sujet des futures frontières. Quinze jours plus tard, le 1^{er} décembre 1918, le général Berthelot, commandant de l'armée du Danube, fait une entrée triomphale dans Bucarest aux côtés du roi Ferdinand et de la reine Marie de Roumanie. En Turquie, en revanche, de nombreux obstacles s'accumulent sur la route de Franchet d'Espèrey, dressés par les Britanniques.

Proconsul « incompris » de la France en Orient

Pour poursuivre une politique de grande envergure en Orient Franchet d'Espèrey sait qu'il doit d'abord convaincre de son utilité Clemenceau et l'opinion publique française – lasse de la guerre et désireuse de voir rentrer au plus tôt les soldats dans leurs foyers. Pour cela il doit se faire connaître – ce qui le fera taxer de mégalomanie, et il est vrai qu'il ne dédaigne pas les honneurs – et mettre en valeur les prouesses accomplies par ses hommes. Dès le début de l'automne de 1918 il se montre très agacé par le manque de reconnaissance des Français envers son action.

« Ce qui est admirable, écrit-il à son ami Albert Le Châtelier, maintenant que cela a réussi, (c'est) que chacun veut avoir eu l'idée de cette offensive : ce brave Sarrail, qui ne voyait que le front grec ; Guillaumat, qui avait préparé une attaque dans la région du Vardar ; le conseil supérieur des Alliés, qui voulait m'empêcher de marcher. La vérité est que personne ne l'avait envisagée et, y pensant, ne l'aurait osée en raison des difficultés du terrain. » Franchet d'Espèrey décide alors d'aller plaider personnellement sa cause en France. Embarqué à Salonique le 6 janvier 1919, il gagne Paris *via* Fiume (une zone de tension en Istrie autrichienne, revendiquée à la fois par l'Italie et la Serbie).

Pendant les quelques jours qui précèdent l'ouverture de la conférence de la Paix, il s'entretient longuement avec Clemenceau, qu'il entend, écrit le général Jules Mordacq (chef du cabinet militaire), mettre « complètement au courant de la situation en Orient après l'Armistice ». Mordacq profite de l'occasion pour voir plusieurs fois le général. « Il était très monté contre tout le monde, raconte-t-il, et, en particulier, à ce moment-là, contre l'opinion publique en France, c'est-à-dire contre la presse, qu'il accusait d'avoir intentionnellement caché les exploits de l'armée d'Orient'. » « J'ai passé dix jours à Paris, écrit de son côté Franchet d'Espèrey, j'ai vu beaucoup de monde, toute la tête de colonne sauf Wilson, qui voulait que je lui demande une audience. Je repars écoeuré ; tous ces hommes politiques ne pensent qu'à leur intérêt personnel ; aucune vue d'ensemble, aucune idée d'avenir. » Sur le chemin du retour, il embarque pour Dubrovnik, puis passe au Monténégro, où il se convainc de la nécessité d'évincer du trône le roi Nicolas I^{er} Petrović Njegoš et d'annexer purement et simplement le pays au Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (RSCS) créé le 1^{er} décembre sous l'égide du prince régent Alexandre.

Le 8 février Franchet d'Espèrey établit son quartier général à Ortaköy, sur le Bosphore. La situation en Orient est alors d'une extraordinaire complexité. La France doit s'occuper simultanément de questions souvent liées les unes aux autres, mais qui nécessitent chacune un traitement particulier : rivalité de plus en plus ouverte avec les Britanniques, mais aussi les Italiens ; ambitions des Grecs en Thrace et en Asie mineure, querelles entre Serbes et Roumains à propos du Banat de Temesvár (Timișoara), troubles révolutionnaires en Bulgarie et en Hongrie, guerre civile et montée du nationalisme en Anatolie, sans compter les affaires

de Russie méridionale, qui lui échoient aussi. « Nous avons la prétention d'arbitrer l'Adriatique, constate Franchet d'Espèrey, de maintenir l'ordre en Hongrie entre Serbes, Magyars et Roumains, de conquérir la Russie et de maintenir nos positions en Turquie. Et cela sans moyens. » Au tournant des années 1918 et 1919 il répugne surtout à s'engager en Russie méridionale, où il préférerait se contenter d'un soutien matériel aux forces anti-bolcheviques. Au même moment, en Turquie, il s'emploie à reconquérir une à une les positions perdues par la France au profit de l'Allemagne dans les vingt années qui ont précédé l'armistice, tout en essayant de soutenir à bout de bras l'Empire ottoman agonisant. Sa volonté de réforme suscite de nombreuses oppositions et pesanteurs, dont celles venues de France ne sont pas les moindres. « L'hostilité à l'armée d'Orient semble devenu un dogme gouvernemental », écrit le chef de bataillon Cartier, chef du 2^e bureau.

En ce printemps de 1919 c'est à l'autre extrémité de l'immense aire géographique qui lui a été confiée, la Hongrie, que la situation s'est dégradée. Le 21 mars Károlyi, que le commandant de l'armée d'Orient avait pris pour un honnête homme, mais qui n'est au fond qu'un faible et par dessus tout un nationaliste magyar, confie le pouvoir aux bolcheviks de Béla Kun, persuadé qu'ils sauront mieux que lui défendre les intérêts de son pays, menacé de démembrement complet. Franchet d'Espèrey court à Bucarest dès le 6 avril, puis à Belgrade le 7, et tente d'obtenir de Paris l'autorisation de marcher sur Budapest à la tête des troupes alliées. Clemenceau s'y oppose et préfère laisser faire les Tchécoslovaques, qui sont battus, puis les Roumains, qui prennent la capitale de la Hongrie au début d'août et mettent fin à la République des conseils. Ce dénouement inspire à Franchet d'Espèrey des commentaires désabusés : « Si nous y étions allés avec nos troupes, nous aurions pu parler. Les Roumains sont entrés en vainqueurs : il sera difficile de leur faire entendre raison, et cela va créer des frictions avec les Tchécoslovaques et les Serbes qui voudront leur part du gâteau. »

La désillusion

De plus en plus morose, le « vainqueur des Balkans » songe dès cette époque à demander son rappel. « (Je ne peux) endosser la responsabilité de couvrir de mon nom les erreurs que je vois commettre tous les jours

et que les gens non renseignés peuvent m'attribuer », ajoute-t-il le 21 août. Le 27 novembre le premier armistice de la guerre d'Orient trouve son prolongement dans un traité de paix, signé à Neuilly (Hauts-de-Seine), dont Franchet d'Espèrey est chargé de surveiller l'exécution. La Bulgarie doit céder la Thrace occidentale à la Grèce, une partie de la Macédoine au RSCS ; et la Roumanie conserve le Quadrilatère (Dobroudja du Sud), acquis par elle au traité de Bucarest du 10 août 1913. Au commencement de janvier 1920 Franchet d'Espèrey se rend à Budapest. À l'aller comme au retour il s'entretient avec les chefs des gouvernements serbe et bulgare à Belgrade et à Sofia, Ljubomir Davidović et Aleksandar Stamboliski, afin d'essayer d'aplanir les difficultés entre les deux pays. Après le règlement des affaires de Bulgarie et l'évacuation de la Serbie et de la Hongrie par les troupes françaises, celles-ci se concentrent en Turquie d'Europe car l'Entente a confié le commandement de l'Asie mineure au Britannique Milne. Mais lorsque les Alliés, face à la montée du nationalisme turc, se décident à des mesures de coercition le 15 mars, ce sont les Britanniques qui prennent l'opération en main, en évinçant Français et Italiens.

Cette nouvelle humiliation conduit Franchet d'Espèrey à proposer à Foch au début d'avril la suppression du CAAO : « Le commandement des armées alliées en Orient n'existe plus, constate-t-il, la principale puissance s'y soustrayant et l'Italie n'ayant plus que des effectifs dérisoires. Le seul résultat de ce commandement est de faire exécuter par les troupes françaises les missions dont les autres alliés ne veulent pas et où nous dépensons notre argent et nos hommes. » Convoqué par Millerand le 5 avril, Franchet d'Espèrey confie ses fonctions au général Nayral Martin de Bougon et part pour la France le 6. Bien que salué sur son parcours par les chefs d'États et les principales personnalités civiles et militaires des pays traversés – ce qui montre l'immense prestige qu'il conserve encore dans la région – il revient dans son pays très aigri. « On a toujours tort d'avoir raison, surtout un militaire, écrit-il à Le Châtelier le 21 août, et certaines personnalités du Quai d'Orsay ne me pardonneront pas les erreurs qu'elles ont commises. » Dans l'intervalle, le 4 juin, le traité de Trianon a consacré la disparition de la Grande Hongrie (au profit de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, du RSCS et même de l'Autriche). Pour finir, le 30 septembre, le CAAO, coquille vide depuis si longtemps, est supprimé ; mais c'est seulement le 7 novembre que Fran-

chet d'Espèrey – qui a partagé son temps depuis son retour entre Paris et la Bretagne – est officiellement déchargé des fonctions de commandant en chef. Il se trouve alors en Grèce, où il représente le président de la République aux funérailles du roi des Hellènes Alexandre I^{er}.

Le 19 février 1921 il se voit conférer la dignité de maréchal de France, reconnaissance tardive de son rôle, écrit le ministre de la Guerre Louis Barthou, dans « les grandes victoires de Macédoine qui (précipitèrent) le sort des armes en faveur de la France et de ses alliés ». « En attendant que l'histoire donne à son rôle toute son importance, précise le ministre, le chef vainqueur en Orient mérite sa place d'honneur auprès des autres maréchaux de France vainqueurs sur les théâtres d'Occident. » Le bâton est solennellement remis par le chef de l'État à Franchet d'Espèrey au cours de la revue du 14 juillet 1922 à Longchamp.

Le flambeau de l'amitié franco-serbe

Au cours de l'été de 1921 Franchet d'Espèrey conduit la délégation envoyée à Belgrade porter les condoléances de la France à l'occasion de la mort du roi Pierre I^{er} (le 16 août), puis il revient en Serbie pour le mariage, le 8 juin 1922, du roi Alexandre I^{er} et de la princesse Marie de Roumanie ; à chaque fois il est reçu avec les plus grands égards. En 1936 il assiste à Paris, place de Colombie, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du roi Pierre I^{er} de Serbie (un grand groupe en bronze sur lequel Franchet d'Espèrey est lui-même représenté, tenant la bride du cheval du souverain, au côté du roi Alexandre) et à la remise de la médaille militaire au roi Carol II de Roumanie par le ministre de la Guerre. Il soutient également l'activité de l'union nationale des Poilus d'Orient (UNPO) et son journal *Le Poilu d'Orient*, fondé en 1921 et animé par Louis Cordier. Pour les journées des 10, 11 et 12 octobre 1934 il accorde son patronage aux manifestations organisées par l'UNPO à l'occasion de la visite en France du roi de Yougoslavie Alexandre I^{er}.

Devenu inspecteur général des troupes de l'Afrique du Nord le 7 novembre 1920, il effectue un ou deux déplacements chaque année en Tunisie, en Algérie et au Maroc. En 1929 il se joint à la mission Gradis (« Air-Afrique ») et, à bord d'une 6 CV *Renault*, gagne le Niger en partant, puis pousse même jusqu'au Dahomey. Franchet d'Espèrey éprouve aussi un grand plaisir à se rendre en octobre 1930 à Addis-Abeba, en

Éthiopie, pour y représenter la France au couronnement du négus Haïlé Sellasié. À la fin de 1931 il entame une tournée en Amérique latine. Le 19 mars 1933, en route vers Tozeur, il est victime d'un accident de voiture et grièvement blessé. Ensuite perpétuellement appuyé sur deux cannes, il demeure très diminué physiquement pendant les neuf années qui lui restent à vivre. Il se consacre alors à des activités dans le domaine associatif : président de la Société de géographie de 1931 à 1938, il fonde aussi les Amitiés africaines. Il est élu à l'Académie française le 15 novembre 1934. Dans l'intervalle le roi Alexandre de Yougoslavie a été abattu à Marseille par un nationaliste macédonien armé par les oustachis croates (9 octobre 1934). « Ce roi, écrira le maréchal, après avoir reconquis son pays l'épée à la main, a raffermi dans la paix sa jeune unité, et est tombé martyr de son amour pour lui ». Membre de la société française des Amis de la Yougoslavie, mais inconditionnellement pro-serbe, comme tous les militaires et la plupart des hommes politiques de sa génération, Franchet d'Espèrey n'a pas voulu voir les inextricables problèmes créés par la coexistence plus ou moins forcée de plusieurs nationalités, langues et religions au sein de cet État artificiel – pure création de l'Entente. En avril et mai 1936 il accomplit – péniblement, en raison de ses infirmités – un pèlerinage en Autriche, en Roumanie et en Yougoslavie, où il revoit des lieux qui lui rappellent sa jeunesse et les semaines de la victoire. À Belgrade le voyage prend des allures triomphales (du 14 au 18 mai). Reçu par le régent Paul, la reine Marie et le jeune roi Pierre II, il dépose une palme le 15 sur la tombe de son ami assassiné, rend visite le 16 aux œuvres françaises et se recueille dans les cimetières militaires, inaugure le 17 son propre buste sur la voie empruntée le 1^{er} décembre 1918 par les troupes libératrices.

Profondément humilié par l'occupation allemande, Franchet d'Espèrey n'admet pas la politique de collaboration. Le 1^{er} juin 1942 il gagne pour la période estivale Saint-Amancet-Dourgne (Tarn). C'est là qu'il s'éteint un mois plus tard, trop tôt pour assister à la renaissance militaire de la France. Son corps, provisoirement inhumé dans la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi le 13 juillet, est transféré aux Invalides le 24 octobre 1947.

L'année 1956, qui marque le centenaire de la naissance du maréchal, est jalonnée par plusieurs cérémonies et manifestations en France et en Algérie. La promotion de Saint-Cyr 1955–1957 porte son nom.

Depuis cinquante ans ce nom est pourtant progressivement tombé dans l'oubli dans son pays. Dans les années 1990 et 2000 la politique de la France vis-à-vis de la Serbie s'est éloignée de la voie qu'il avait tracée. Les lieux de mémoire franco-serbes, à Belgrade, ont été le théâtre de manifestations d'incompréhension et de tristesse, preuve que beaucoup de Serbes se souvenaient encore, sinon de lui, en tout cas de la France des années glorieuses. En des temps désormais plus paisibles, peut-être la figure de ce sincère ami de la Serbie pourrait-elle devenir le symbole du renouveau de la coopération entre les deux nations, pacifique celle-là ? Or, nous avons vu que le maréchal ne fut pas seulement un militaire, mais tout autant un voyageur, un diplomate, voire – à sa manière – un homme politique, toujours tourné vers l'objectif de redonner à la Serbie toute sa place en Europe. Ce but n'est-il pas le même aujourd'hui, dans un contexte certes tout différent ? Le buste de Franchet d'Espèrey est en tout cas toujours dressé auprès d'un restaurant connu de Belgrade, un peu comme si l'ombre du maréchal veillait sur la ville.



Petar Opačić

*Institut d'histoire militaire
Belgrade*

Alliance militaire franco-serbe dans la Première Guerre mondiale 1914–1919

Dans le présent article est examiné de manière claire et systématique le rôle militaire de la Serbie et sa contribution à la victoire finale des Alliés dans la Première Guerre mondiale. L'agression de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie déclenche la Grande Guerre menant la Serbie au rang des pays alliés de l'Entente. L'aide militaire, financière et politique attribuée par la France au cours de la guerre a fortement contribué aux buts nationaux et stratégiques serbes. De sa part, la Serbie a subi de graves pertes et a gagné un grand succès grâce à son engagement militaire courageux tout en entrant sur la scène européenne comme un des vainqueurs de la guerre.

Mots-clés : Serbie, France, Première Guerre mondiale, Front de Salonique, alliance militaire

Les sources

En écrivant son article l'auteur a utilisé les fonds d'archives ouvertes et la documentation publiée par des pays participants à la Première Guerre mondiale dont les attitudes et la politique ont contribué à la solution des problèmes balkaniques et dont les forces de combat étaient engagées au front balkanique et en particulier au front de Salonique. Des sources politiques, diplomatiques et militaires de provenances serbes ont, en premier lieu, été utilisées. Ensuite l'énorme documentation française (*Les Armées Françaises dans la Grande Guerre 1914–1918*, Paris 1922–1923, annexes tome VIII), puis les archives diplomatiques russes (*Meždunarodnie otnošenja v epohu imperializma. Dokumenta iz Arhivov Carskogo i Vremenogo pravitelja (1878–1917)*, seria 1914–1917, Moskva – Leningrad, 1931–1938), ainsi que l'abondant matériel des archives de Londres (obtenu à titre d'échange par Belgrade), et finalement les microfilms en provenance des Archives de guerre à Vienne, se trouvant dans le Microthèque des Archives militaires à Belgrade (*Vojnoistorijski*

arhiv u Beogradu), comme les archives de gouvernement militaire austro-hongrois en Serbie et en Monténégro.

Les sources pour le présent texte sont en partie tirées de très nombreux travaux des historiens mais aussi des récits populaires sur la guerre dans les Balkans, dont l'importance est le mieux démontrée par le fait que la Grande Guerre a commencée en 1914 à cause de l'agression de l'Autriche–Hongrie sur la Serbie. En revanche, la percée du front de Salonique en 1918, grâce aux efforts de l'armée serbe, fut un tournant décisif de la guerre mondiale menant vers la paix mondiale. Étant donné l'espace limité réservé au présent texte nous ne citerons que quelques-uns des noms des historiens et des hommes politiques qui ont contribué à l'éclaircissement des événements politiques de la Grande Guerre dans les Balkans de 1914 à 1918.¹

La coopération franco-serbe en 1914

L'alliance militaire de la Serbie avec la France dans la Première Guerre mondiale, qui ne reposait point sur une alliance politique formelle des deux États mais sur le sentiment d'une amitié sincère et des intérêts communs, s'est avérée plus solide et efficace que des alliances basées sur des compromis politiques et des traités, conclus par d'autres États au cours de la guerre.

La décision du gouvernement français de rejoindre la Russie dans son effort à défendre la Serbie lors la déclaration de guerre de l'Autriche–Hongrie reposait sur la prise de conscience de compatibilité des intérêts de la Serbie et de la France, ainsi que de toutes les puissances de l'Entente et du monde libre, à s'opposer à l'impérialisme germanique cherchant à instaurer la domination mondiale sur les ruines des États européens indépendants. Donc la décision de la France d'entrer en guerre afin de protéger la Serbie représentait en même temps un acte de défense de ses intérêts et sa propre indépendance, comme la défense de la Serbie représentait la lutte défendant tous les pays menacés par l'impérialisme germanique.

Vu la disproportion des forces militaires et l'état de préparation pour le combat respectif au début de la guerre les puissances de l'Enten-

¹ Andrej Mitrović, *Serbia's Great War* (Londres : Hurst, 2008) ; Frédéric Le Moal, *La Serbie du martyr à la victoire 1914–1918* (Paris : 14–18 Éditions, 2008)

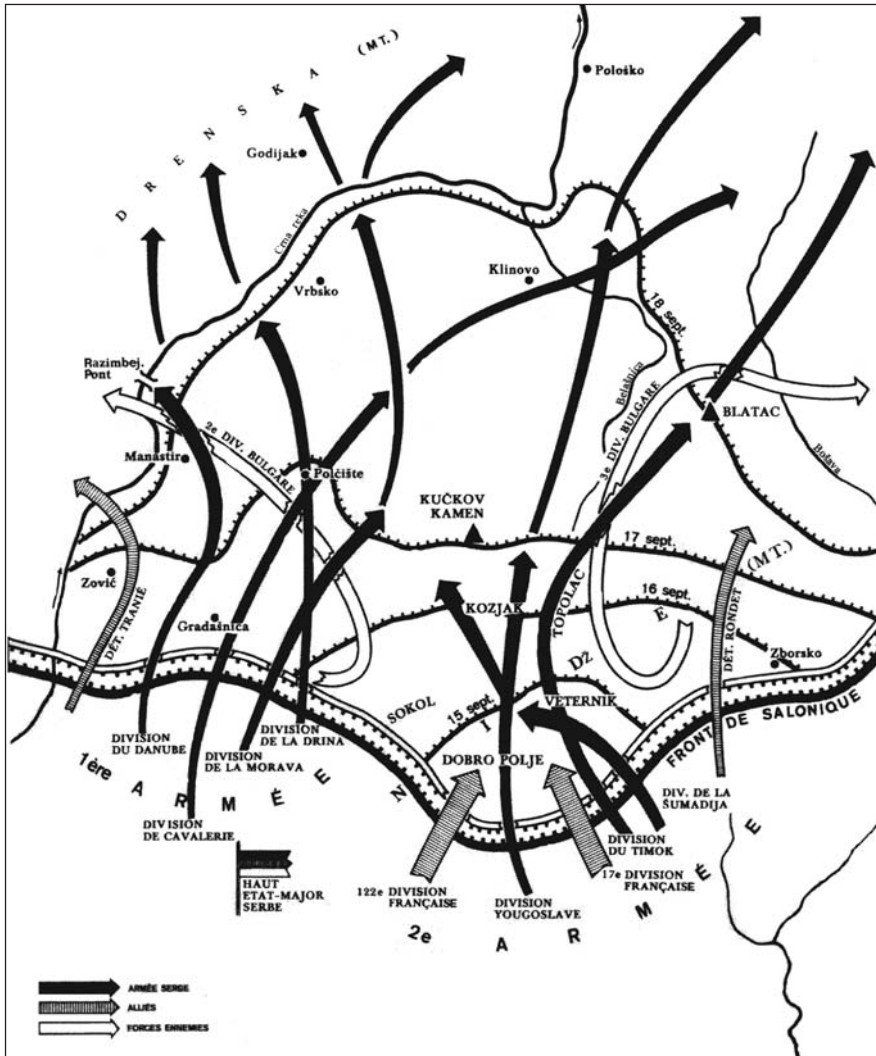
te, soumis aux chocs puissants des armées allemande et austro-hongroise ne pouvaient donc pas s'engager directement au champ de bataille balkanique et aider la Serbie à enrayer la percée germanique vers le Moyen Orient à travers les Balkans. Il faut également souligner que les protagonistes de la doctrine militaire dominante à l'époque considéraient ce champ de bataille comme une scène d'importance mineure dénuée d'influence sur le cours et les résultats du conflit mondial.²

Cependant, la brillante victoire de l'armée serbe sur le mont Cer [Tser] sur la Drina en août 1914, à l'époque où les troupes allemandes marchaient sur Paris après avoir traversé la Belgique neutre, a eu un écho énorme en France, non seulement comme une nouvelle sensationnelle, mais aussi comme le témoignage du rôle important de la Serbie dans la lutte commune contre les Empires Centraux. Les Français ont célébré la victoire des armes serbes comme leur propre réussite et en honneur de cette première victoire dans la Première Guerre mondiale les cloches de Notre Dame à Paris ont solennellement sonné à l'honneur de la Serbie.³

Mais l'orage de la guerre n'a pas tardé à s'abattre sur la Serbie. La nouvelle offensive austro-hongroise contre la Serbie commencée en septembre a duré jusqu'en décembre 1914 en mettant l'armée serbe à une rude épreuve. Les quatre mois des batailles sur la Drina et la Kolubara ont obligé l'armée serbe à battre en retraite, malgré ses efforts énormes, car manquant de munition. Ses canons, acquis en France à la veille des guerres balkaniques, ont cessé de répondre aux ouragans de feu de l'ar-

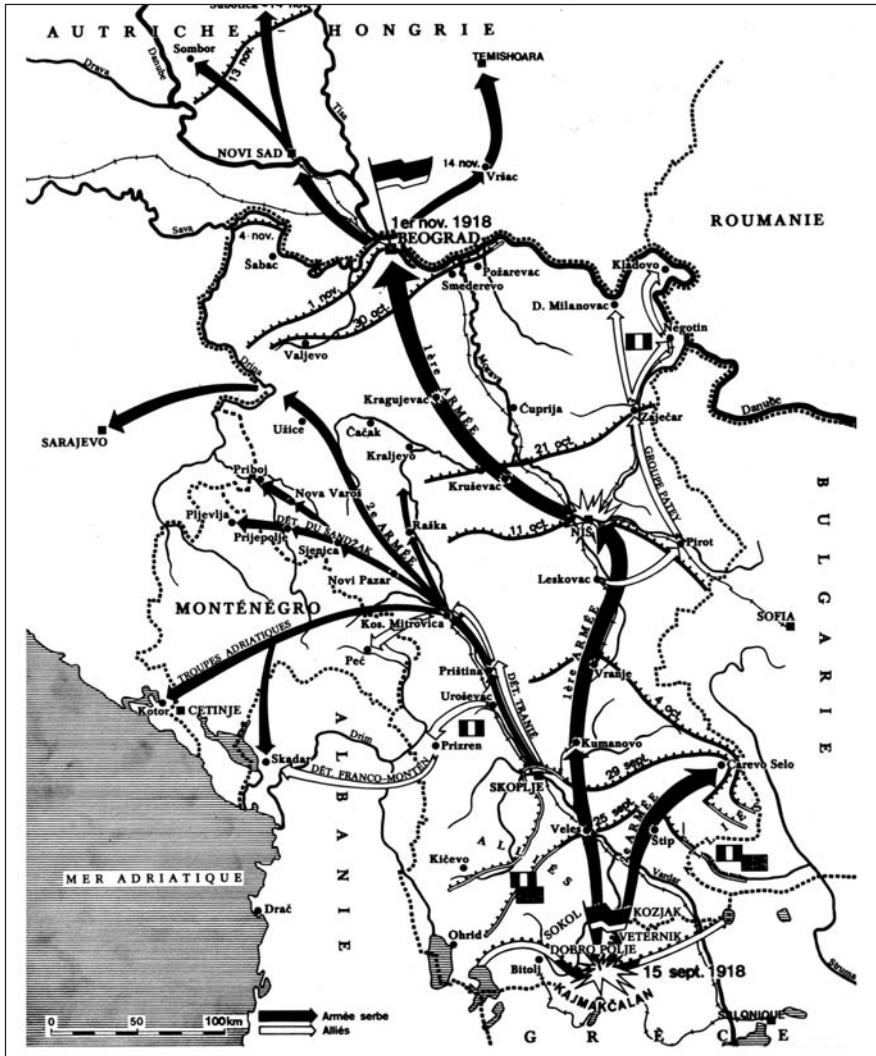
² Aleksandar M. Stojićević, *Istorija naših ratova za oslobodjenje i ujedinjenje 1912–1918* (L'Histoire de nos guerres de libération et d'union 1912–1918) (Belgrade : Štamparija Glavnog saveza srpskih zemljoradničkih zadruga, 1930), 389–351 ; Alan J. P. Taylor, *The Struggle for Mastery in Europe* (Oxford : Clarendon Press, 1969) ; *Österreich-Ungarns Letzter Krieg*, I (Wien : Verlag der Militärwissenschaftlichen Mitteilungen, 1931) ; Fieldmarshal Konrad von Hötzendorf, *Aus meiner Dienstzeiten 1906–1918* (Bon–Wien–Leipzig–München : Rikola Verlag, 1925) ; Dušan T. Bataković, Nikola B. Popović (éds.), *Kolubarska bitka* (La Bataille de Kolubara) (Belgrade : Litera, 1989) ; Savo Skoko, *Kolubarska bitka 1914* (La bataille de Kolubara 1914) (Belgrade : Stručna knjiga, 1990), 173–240. Selon les rapports de l'État major austro-hongrois, l'Autriche-Hongrie avait engagé 500 000 hommes sur le front serbe et après la bataille de quatre mois seulement 98 000 hommes étaient en état de combattre dans la IV^e armée et la V^e armée a été dissoute.

³ Dušan T. Bataković (éd.), *Histoire du peuple serbe* (Lausanne : L'Âge d'Homme, 2005), 245–266.



La percée du front bulgare-allemand du 15 au 18 septembre 1918

tillerie austro-hongroise. Au moment où l'on croyait la fin de la Serbie imminente, c'est via Salonique que les obus des usines françaises sont arrivés. La France, en effet, empruntait 20 000 obus à la Grèce afin de délivrer sur le front serbe le contingent d'armement acheté par la Serbie en 1913 à Creusot. La nouvelle de l'arrivée des transports venant de France a été rendue publique par une brève communication du Grand Quartier Général serbe disant aux soldats : « À partir de maintenant



L'avance des armées serbes et alliées lors de l'offensive de Salonique
(15 septembre – 14 novembre 1918)

n'épargnez plus les munitions!» Personne en Serbie ne mentionnait l'achat et le transfert des munitions, car la nouvelle ne pouvait avoir qu'un seul sens : La France nous a prêté son aide!⁴

⁴ Cf. aussi Dušan T. Bataković, « Les Serbes face à la bataille de Verdun (Les relations militaires franco-serbes 1914–1916) », dans *1916–2006 Verdun sous le regard du monde*, Actes du colloque (Paris : 14–18 Éditions, 2006), 251–268.

C'est précisément l'arrivée des munitions pour l'artillerie qui a permis à l'armée serbe de reprendre l'initiative des opérations avec une énorme force morale et un commandement avisé. L'armée serbe était préparée d'emporter au moment crucial une des plus grandes batailles de son histoire – de vaincre les armées austro-hongroises dans la bataille de Kolubara fin novembre – début décembre 1914 et de libérer le pays des toutes troupes de l'ennemi. Le général Joffre a dit au sujet de la bataille sur Kolubara [Koloubara] et de celle de Cer (Tser) qu'elles se situent parmi les batailles classiques et qu'elles méritent de faire objet des études dans les écoles militaires françaises parallèlement à celles de Somme et de Marne. La France a également accordé à la Serbie au cours de 1914 et dans le cadre de l'aide financière tripartite, un crédit de 90 000 000 de francs.⁵

Le nombre des victimes après les deux grandes victoires serbes entre août et décembre 1914, entre les batailles de Cer et Kolubara, étaient immense : Les troupes d'Autriche-Hongrie perdaient 7 592 officiers et 266 212 soldats et sous-officiers, soit plus de moitié des effectifs engagés dans le front occidental de la Serbie. L'Armée serbe, en plus, avait fait prisonniers de 40 000 officiers, sous-officiers et soldats de l'armée impériale des Habsbourg, et capturé 130 canons et d'importantes quantités de matériel de guerre. Dans ces victoires un grand mérite revenait à la vaillante armée monténégrine qui, immobilisant d'importantes forces austro-hongroises sur un front extrêmement large avait fourni une aide précieuse aux troupes serbes. Se proposant d'anéantir la Serbie par une attaque fulgurante, L'État Major austro-hongrois avait lancé sur le front serbe et monténégrin les deux cinquième de ses forces armées. Ces échecs avaient fortement ébranlé la Double Monarchie. Il convient de souligner à ce propos que la défaite sur le front serbe fut un coup sévère pour l'Autriche-Hongrie et le prestige de ses armées qui avaient été battus à deux reprises en moins de six mois par celles de la petite Serbie.

⁵ Milan Zelenika, *Prvi svetski rat* (La Première Guerre mondiale) (Belgrade : Vojno delo, 1962) ; Savo Skoko et Petar Opačić, *Vojvoda Stepa Stepanović u ratovima Srbije 1878–1918*, (Le maréchal Stepa Stepanović dans les guerres de Serbie de 1878 à 1918), sixième édition (Belgrade : BIGZ, 1985), 13–149 ; Mitar Djurišić, *Bitka na Drini 1914* (La bataille de Drina 1914) (Belgrade : Vojnoistorijski institut, 1969) ; Savo Skoko, *Kolubarska bitka 1914* (La bataille de Kolubara 1914) (Belgrade : Stručna knjiga, 1990).

Ayant perdu 97 159 hommes, officiers, soldats et sous officiers, l'armée serbe n'eut pas la force d'exploiter ses grandes victoires. Mais, regroupée face au flanc affaibli de l'ennemi, l'armée serbe inspirait une grande crainte à l'Autriche-Hongrie qu'elle menaçait d'une offensive en direction de la Bosnie et de Srem, régions peuplé par les Serbes. Les victoires en question eurent cependant un énorme retentissement moral. Dans le monde, le prestige de la Serbie grandit rapidement, d'autant plus que les succès de ses armées survenaient à un moment ou beaucoup estimaient qu'elle courait à la catastrophe. Rempportés dans les conditions extrêmement difficiles, mais avec une maîtrise digne de respect, ils forçaient l'admiration de tous. Evoquant les victoires serbes en 1914, le maréchal Joffre devait écrit : « Les manœuvres délicates du Cer et Koluvara, conduites avec un jugement sur, une liberté d'esprit et une force qui attestent la maîtrise du commandement serbe, méritent de se voir accorder une place de choix dans nos études stratégiques ».⁶

Les relations militaires franco-serbes en 1915–1916

Durant l'année 1915, en plus de la participation au nouveau crédit tripartite à la Serbie, la France a envoyé des équipes médicales et deux escadrilles d'avions, dont les pilotes ont fait de nombreux exploits dans les combats. En octobre 1915 fut établi le contact direct et convenu des opérations communes avec le corps expéditionnaire franco-britannique à Salonique sous le commandement du général Sarrail. En effet, dès le mois de septembre 1915, à la suite de la mobilisation bulgare, il était évident qu'une attaque conjointe des armées austro-hongroise, allemande, et bulgare était en préparation. En conséquence, le premier ministre grec Elefterios Vénizélos et celui de Serbie Nikola Pašić [Nicolas Pachitch], ont demandé aux gouvernements de la France et de la Grande Bretagne d'envoyer 150 000 soldats dans les Balkans pour que la Grèce puisse, en vertu de l'alliance serbo-grecque sur l'assistance mutuelle, remplir son obligation envers la Serbie. La France a réagi immédiatement informant les gouvernements serbe et grec qu'elle était disposée à envoyer, avec la Grande Bretagne, dans les Balkans la moitié du

⁶ Cité dans *Les victoires serbes en 1914* par Lieutenant-colonel Desmazes et commandant Naoumovitch [préface de M. le Maréchal Joffre] (Paris : Berger-Levrault, 1928).

contingent de 150 000 soldats afin que la Grèce puisse répondre à son obligation envers la Serbie.⁷

La Grande Bretagne, tout en donnant son accord de principe, tergiversait et compliquait les pourparlers de sorte que le général Joffre n'a pu informer le chef de l'armée, maréchal serbe, *voivode* Radomir Putnik que le 30 octobre de l'issue favorable des pourparlers et de l'accord des deux pays d'envoyer 150 000 soldats en aide à la Serbie. Jusqu'alors trois divisions (deux françaises et une britannique) avaient déjà débarquées à Salonique, mais le roi grec a profité de l'hésitation des alliés pour renverser le 5 octobre le gouvernement Vénizélos et proclamer la neutralité de la Grèce. Le jour même commence, sur toute la longueur de la frontière nord-ouest de la Serbie, l'attaque conjointe austro-hongroise et allemande, ainsi que le débarquement à Salonique du premier transport des troupes franco-britanniques, retirées de Gallipoli. Ceci a permis à la Bulgarie de concentrer sans entraves son armée le long de la frontière orientale de la Serbie.⁸

Entre-temps les commandements alliés ont interdit à l'armée serbe d'entreprendre une action préventive en commun avec les forces alliées débarquant à Salonique, contre la Bulgarie afin d'empêcher la mobilisation et la concentration de ses troupes, tout en promettant que des forces suffisantes seront envoyées à temps pour empêcher l'attaque bulgare et protéger le flanc serbe et ses arrières. Ils insistaient néanmoins, que l'armée serbe défende fermement le front septentrional en empêchant la percée allemande vers la Bulgarie. Le feld-maréchal Kitchener insistait sur la nécessité que l'armée serbe tienne 20 jours seulement en attendant l'arrivée des troupes franco-britanniques qui retourneraient la situation en faveur des Serbes.

Mais ce n'était que de vaines promesses. L'armée serbe combattant les troupes ennemies deux fois plus puissantes cherchait à gagner du temps, mais elle fut entravée dans ses projets d'opérations plus importantes. Cependant l'armée serbe a réussi à tenir plus de deux mois en se retirant progressivement vers le sud allant à la rencontre des alliés, tout en gardant ses effectifs et la base d'une offensive commune vers le nord. Cependant, les alliés n'ont entre-temps honoré aucune des obli-

⁷ Dušan T. Bataković, « Serbia and Greece in the First World War : An Overview », *Balkan Studies* 45/1 (2004) : 59–80.

⁸ *Ibid.*

gations prises. La Bulgarie ayant terminé sans ennui la mobilisation et la concentration de son armée le long de la frontière orientale de la Serbie, où les Serbes, sur demande des alliés, n'ont laissé que des unités de protection, est donc passée à l'attaque générale coupant en quelques jours les communications serbes avec la base de Salonique et les troupes alliées y débarquant.⁹

La question restée sans réponse est, à savoir : pourquoi le général Sarrail n'a-t-il pas répondu aux appels réitérés du maréchal Radomir Putnik fin octobre et début novembre 1915, à prendre une part énergique dans le rétablissement des communications avec Salonique et en particulier au moment des tentatives de l'armée serbe à la mi-novembre de pénétrer en Macédoine et d'établir une communication efficace avec le corps expéditionnaire? Pourquoi le gouvernement Viviani, informé de la percée serbe prévue, a-t-il précisément à ce moment-là, le 11 novembre, ordonné à Sarrail la retraite vers Salonique? Cet ordre n'a pas été exécuté uniquement parce que Joffre et Sarrail considéraient que la retraite au moment des tentatives serbes ne serait pas un acte moral envers une armée alliée, les troupes ont donc été maintenues à Crna Reka, mais en position défensive sans coopération active avec l'armée serbe. C'est aux historiens français d'éclaircir cette indécision, car selon les documents serbes et français l'impression qui s'en dégage est que la France avait depuis le début jusqu'à la fin de l'opération désiré agir avec énergie. S'agirait-il des rapports et des obligations envers la Grande Bretagne, dont le manque de volonté exprimée à entreprendre une action sérieuse est bien connu, ou bien des dissensions des opinions entre l'État major et le gouvernement français quant à l'aide la Serbie?¹⁰

Les conséquences tragiques de cette situation étaient considérables : l'armée serbe et des réfugiés civils ont vécu le calvaire de l'Albanie avec les pertes énormes montant à plus de 143 000 soldats et le

⁹ Živko Pavlović, *Rat Srbije sa Nemačkom, Austrougarskom i Bugarskom 1915* (La guerre de Serbie contre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie 1915) (Belgrade : Naučno delo, 1968) ; Savo Skoko et Petar Opačić, *op. cit.*, 150–190 ; Milivoj J. Nikolajević, *Srbija i njeni saveznici. Dogadjaji s jeseni 1915 godine* (La Serbie et ses alliés. Les événements de l'automne 1915) (Belgrade : Štamparija Saveza profesionalnih zanatlijskih udruženja, 1923) ; « Za vreme svetskog rata u Londonu » (Pendant la Grande Guerre à Londres), *Ratnik IV* (1933).

¹⁰ Milan Zelenika, *Rat Srbije i Crne Gore 1915* (La Guerre de Serbie et Montenegro en 1915) (Belgrade : Vojno delo, 1954).

nombre semblable, jamais complètement déterminé des civils, en total 243 000 victimes. Les chiffres officiels de l'armée serbe de 22 décembre 1917 sont les suivants : le général Božidar Terzić [Terzitch] remettait à premier ministre Nikola Pašić les résultats de recherche militaires : durant la retraite serbe en Albanie (novembre 1915 – avril 1916), 243 877 personnes (soldats et civils) périrent, mourait de faim et épuisement, étaient tuées par les Albanais ou emprisonnées ou portées disparus. Les puissances centrales ont pris les Balkans et soutenu la Turquie, qui a tenu durant toute la guerre jusqu'au dernier coup de feu, et l'Allemagne a atteint le Proche Orient. Quant à la catastrophe serbe pendant la retraite à travers l'Albanie vers la côte d'Adriatique, le général Joffre a reconnu à la conférence de Chantilly le 7 décembre 1915 la responsabilité qui en incombait aux États alliés. La France – mue moralement mais aussi sous la menace de la Russie de revoir sa participation aux combats si une aide rapide n'ait pas prêté à l'armée serbe afin qu'elle survive à la traversée de l'Albanie – s'est efforcée de surmonter l'indifférence britannique et l'obstruction ouverte de l'Italie.

La résurrection de l'armée serbe à Corfou 1916

La France a envoyé de la nourriture et une mission spéciale avec le général Piarron de Mondésir en tête avec la flotte française qui a occupé Corfou et dont la tâche était le sauvetage des très nombreux soldats et des réfugiés serbes. Néanmoins, pendant les deux mois et demi (de mi-décembre 1915 à la fin de février 1916) qu'elles passèrent sur la côte albanaise, les troupes serbes eurent à endurer la disette, le mauvais temps et les pires services. Les autorités italiennes eurent la conduite la plus déplorable. La France faisait venir à Brindisi d'importantes quantités de vivres. Les Italiens, que les alliés avaient chargés de les faire passer sur l'autre rive, sabotaient manifestement les opérations de transport. Mieux encore, les responsables militaires italiens menaçaient d'employer les armes si les troupes serbes, entièrement épuisés par la famine et l'hiver, se hasardaient à franchir la rivière Shkumbi qui délimitait « leur » zone en Albanie. Toutes ces souffrances augmentèrent rapidement le nombre des victimes parmi les soldats serbes : près de 143 000 hommes moururent dans des conditions effroyables.

Ce qui restait de l'armée serbe fut enfin transportée dans l'île de Corfou entre le 18 janvier et le 23 février 1916. À l'exception d'environ 9 000 hommes dirigés sur Bizerte en Tunisie française, et de 13 068 soldats maintenus jusqu'au mois d'avril 1916 dans la région de Valona en Albanie du sud. Il y avait en fin de compte 158 000 rescapés. Mais, trop épuisés, un nombre élevé des soldats serbes ne purent se rétablir. Plus de 7 750 hommes moururent ainsi en fort peu de temps à Corfou et à Bizerte. Parfois, plus de 500 soldats mouraient à Corfou en une seule nuit. Comme il était impossible d'inhumer un aussi grand nombre de cadavres, la plupart furent transportés dans l'île de Vido, à proximité de Corfou, ou on les laissait glisser dans les flots qui devinrent un immense « tombeau bleu ». Soigné et réarmé par les Français, les survivants serbes à Corfou se remirent graduellement de ses souffrances. L'armée serbe, évidemment, n'avait pas dit son dernier mot.¹¹

Sur le plan politique, le premier a réagi à l'appel du premier ministre Nikola Pašić que la pérennité de l'État serbe soit confirmée formellement, fut le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Sazonov. Il envoya par télégramme l'ordre au prince Troubetskoï, le ministre russe auprès du gouvernement serbe d'informer Pašić que la Russie fera tout pour la libération de la Serbie et la réalisation de toutes ses aspirations nationales. Sazonov insistait que Troubetskoï remette immédiatement le télégramme au Président du Conseil serbe afin d'empêcher que les alliés occidentaux, dans leurs réponses à l'appel de Nikola Pašić, fassent des promesses plus restreintes. Après Troubetskoï ce fut le représentant français, Auguste Boppe, le ministre français auprès du gouvernement serbe, qui remit à Pašić le télégramme du ministre Pichon dont les points principaux étaient similaires aux assurances de Sazonov.¹² Finalement vint le télégramme du ministre britannique Balfour, un texte succinct où les alliés prenaient l'obligation de soutenir la libération de la Serbie faisant abstraction des promesses des territoires et de paix séparée, déjà faites aux Bulgares. Ce fut un encouragement de grande portée pour la Serbie et pour son armée, car ceci annulait toutes les promesses au détriment de la Serbie que les alliés avaient faites à la Bulgarie avant son entrée en guerre. La France a hébergé la majorité de réfugiés serbes et elle

¹¹ Petar Opačić, *Le front de Salonique* (Belgrade : Jugoslovenska revija, 1979), 46–47.

¹² Auguste Boppe, *À la suite du gouvernement serbe, de Nich à Corfou, 20 octobre 1915–19 janvier 1916...* (Paris : Bossard, 1917).

a donné la plus grande contribution au rétablissement et à l'équipement de l'armée serbe, au financement de l'État serbe, au soutien diplomatique sur la scène internationale et au recrutement des volontaires pour l'armée serbe, ainsi que dans d'autres domaines, en particulier concernant le maintien du front de Salonique.

Depuis cette époque, en particulier depuis l'arrivée d'Aristide Briand au poste de premier ministre, la France devient l'allié et le soutien stable de la Serbie. Lors des conférences des alliées où l'on discutait des questions des Balkans et du front de Salonique, la France a toujours, avec la Russie, soutenue les intérêts de la Serbie. La France donna son accord pour la création d'un État major commun au front de Salonique, il est vrai seulement à l'issue de longs pourparlers de mars d'août 1916, selon lequel l'armée serbe garda son autonomie intérieure, ainsi que sa partie de front et le privilège d'être utilisée qu'en fonction de ses intérêts nationaux. Par cet accord il fut établi, que dans les parties libérées du pays le pouvoir civil rétabli serait serbe (une répétition de l'annulation des obligations prises envers la Bulgarie), qu'il n'y aurait pas, sans la participation des Serbes, de conclusion d'une paix séparée contraire aux intérêts serbes, que l'armée serbe prendrait part à la prise de possession des territoires ennemis (Autriche-Hongrie) en accord avec ses intérêts nationaux et que le chef du commandement allié (général Sarrail) commanderait l'armée serbe au nom des alliés et du régent Alexandre. Dans ses *Mémoires* le général Sarrail a noté que le prince régent Alexandre lui a laissé la meilleure des impressions et qu'il lui était de secours énorme dans la recherche de solution aux problèmes graves du front.¹³ Ainsi en fait, la Serbie était reconnue comme une force alliée. D'une dépêche du premier ministre Nikola Pašić, adressée au Grand Quartier Général serbe, il ressortirait qu'une convention particulière des deux États sur les questions précitées fut établie lors des pourparlers sur le commandement commun au front de Salonique.

En tout cas les accords des gouvernements français et serbe conclus en 1916 sont devenus la base de l'alliance franco-serbe au front de Salonique où les armées française et serbe avaient le rôle principal, réalisant dans l'action l'unité véritable des deux armées. Ceci a donc permis, que,

¹³ Maurice Sarrail, *Mon commandement en Orient 1916–1918* (Paris : Flammarion, 1920), 142–144.

malgré l'insistance britannique sur la retraite de Macédoine, le front a pu tenir et, en effet, c'est le front de Salonique qui a amorcé l'acte final de la Première Guerre mondiale.

Parallèlement au soutien de la Serbie dans les milieux dirigeants français mûrissait l'idée que l'Autriche-Hongrie ne pouvait plus être considérée un élément de l'équilibre européen comme précédemment, car la vieille monarchie était irrémédiablement devenue l'instrument de la politique allemande, tandis que la Serbie s'est, d'autre part, révélée comme un allié inébranlable et barrière ferme dans les Balkans à l'impérialisme germanique dans sa poussée vers le Proche Orient. C'est de là que venait le soutien à la Serbie.¹⁴

Le soutien n'était pas définitif et sa réalisation était en fonction de l'issue de la guerre. Il faut tenir compte du fait que dès 1916 les initiatives en vue d'une guerre séparée sont apparues. Des pourparlers entre Vienne et Paris ont démarré en novembre 1916 et ils s'étendirent sur presque toute l'année 1917, pour reparaître au début de 1918. La teneur des échanges de propositions et contre-propositions y indique que la France, aussi bien que la Grande Bretagne, étaient prêtes à soutenir le maintien de l'Autriche-Hongrie à condition que celle-ci renonce aux combats ; quant à la Serbie, en plus d'une correction mineure de sa frontière, l'accès à la mer par le port unique à l'Adriatique lui serait assuré. La défense des intérêts serbes s'adaptait donc à la situation au front et aux prévisions de l'issue définitive de la guerre. Plus les chances des alliés à gagner la guerre augmentaient et le rattachement de l'Autriche - Hongrie à l'Allemagne devenait plus fort, plus le soutien à la Serbie était renforcé. En conséquence, c'est au cas d'une victoire française définitive et complète que la Serbie pouvait s'attendre à la réalisation des promesses faites par la France. Il est donc compréhensible que le gouvernement de Serbie craigne une paix séparée et s'engageait avec force dans les combats jusqu'à la victoire complète avec la France.

¹⁴ Eugène Gascoïn, *Les victoires serbes de 1916 : l'aube de la revanche* (Paris : Bossard, 1919).

Les Français et les Serbes sur le Front de Salonique 1917–1918 : Les résultats impressionnants de la coopération militaire

Le front du Salonique fut le seul front allié au fonctionna un commandement unique pendant la toute la durée des opérations. Le commandement suprême était exercé par un général français. Toutefois, ses droits étaient assez limités vis-à-vis de l'armée britannique. En ce qui concerne l'armée serbe, le gouvernement français souhaite la voir placée sans restriction aucune, après son départ de Corfou, sous les ordres du commandement en chef à Salonique, le général Sarrail. Le gouvernement serbe s'opposa absolument à cette formule qui le privait du droit de disposer de son armée. Après de longues négociations qui durèrent d'avril à août 1916, on finit par trouver une solution de compromis : le gouvernement serbe acceptait le commandement unique à condition que le commandant en chef allié dirigeât l'armée serbe au nom du régent Alexandre Karadjordjević et des alliés. L'Armée serbe avait dès lors conservé son autonomie interne, tandis que le commandant en chef était tenu, avant chaque opération, de faire connaître au G.C.G. serbe ses plans et l'emploi qu'il entendait faire de l'armée serbe qui ne pouvait être utilisée que comme un tout unique et sur un secteur distinct du front, conformément aux intérêts nationaux de la Serbie. L'assise politique de l'accord serbo-français sur le commandement commun, qui n'était connu que d'un très petit nombre de responsables de deux gouvernements, devait fonder la collaboration féconde que la France et la Serbie entretenirent tout au long de la guerre, s'agissant surtout des questions liées au front de Salonique et du règlement des problèmes politiques des Balkans à la fin du conflit mondial.¹⁵

Le président du gouvernement serbe Nikola Pašić l'a déclaré ouvertement en 1917 disant : « La France souhaite la grandeur de la Serbie. Elle nous a offert le plus fort soutien dans les questions du front de Salonique ainsi que lors d'autres questions politiques, elle nous aidera aussi dans celles d'ordre politique où nous ne jouissons point de sympathie des autres alliés. » De telles attitudes de la France et de la Serbie sur leurs relations mutuelles ne reposaient ni sur un calcul provisoire ni sur l'altruisme, mais sur la prise de conscience des deux pays des intérêts communs durables. Nikola Pašić, en parlant des moments les plus

¹⁵ Petar Opačić, *Le Front de Salonique*, 54–55.

dramatiques pour l'armée et le peuple serbes dans la Première Guerre mondiale, lorsque la Serbie, subit la catastrophe du retraite de l'armée à travers l'Albanie, a déclaré en 1917 à Corfou: « Il ne faut pas perdre de vue que dans ses moments difficiles ceux qui nous recueillis les premiers furent les Français qui désirent la grandeur pour nous ». ¹⁶

Cette coopération franco-serbe a finalement porté fruit en 1918. La suite de l'échec de l'offensive allemande de printemps et la reprise d'initiative par les armées alliées au front occidental, le maréchal Foch a proposé un plan synchronisé des opérations offensives sur tous les fronts, y compris celui de Salonique, en vue d'un affaiblissement des Puissances centrales. Les gouvernements britannique et italien étaient opposés au mouvement des troupes en Macédoine craignant que des succès éventuels, surtout de l'armée serbe, ne rendent plus difficile à leurs diplomates de régler les questions des Balkans selon leurs plans. Alors les gouvernements français et serbe se sont mis d'accord, en dehors des autres gouvernements alliés, de commencer durant l'été des préparatifs sérieux en vue d'une offensive décisive sur le front de Salonique également, avec le poids principal de l'attaque accordé à la partie serbe du front. Le gouvernement français s'est chargé d'expliquer aux alliés qu'il s'agit des préparatifs pour une opération locale avec but limité, uniquement en vue de l'amélioration de la position de l'armée serbe descendant de la zone des sommets dans celle des plaines. ¹⁷

Grâce à cette astuce les préparatifs de la grande offensive ont pu être menés à bien et à temps. Les résultats de l'offensive au front Salonique sont connus. Les armées serbes, renforcées par deux divisions françaises, avec l'artillerie lourde, aviation, et détachements spécialisés situés sur les ailes du dispositif serbe, ont dès le premier jour percé le front bulgare – allemand dans la zone des monts de Moglena. Dans les trois jours suivants, elles ont atteint Vardar en achevant la percée stratégique du front ennemi par une brèche de plus de cinquante kilomètres. Durant ce temps-là toutes les forces alliées sont restées sur leurs positions initiales.

¹⁶ Petar Opačić, *Srbija i Solunski front* (La Serbie et le front de Salonique) (Belgrade : Književne novine, 1984), 36.

¹⁷ Louis Cordier, *Ceux du premier armistice : Souvenirs d'un marsoin de la Division PrunEAU : armée d'Orient : 1918*, préf. du Maréchal Franchet d'Espèrey (Clermont-Ferrand : les Éditions de Limagne, 1936).

Qui plus est le 21 septembre 1918 le commandant en chef, général Franchet d'Espèrey a reçu un ordre de Paris lui intimant, juste à la suite de la percée du front et l'ouverture du chemin de poursuite, de limiter l'offensive sous prétexte de la situation difficile au front occidental qui pourrait exiger une réduction des forces en Macédoine. La question restée sans réponse est à savoir pourquoi le premier ministre et le ministre de la guerre a-t-il donné un tel ordre? Serait-ce le respect des obligations prises envers la Grande Bretagne ou l'inquiétude devant les succès inattendus sur le front balkanique? Mais le prince régent Alexandre Karadjordjević et le maréchal serbe, *voivode* Živojin Mišić [Michitch], bien conscients de la grande chance d'arriver à la victoire définitive, sont intervenus auprès du général Franchet d'Espèrey pour qu'il donne l'ordre aux forces alliées de continuer leur avancée afin de tirer un profit maximal des succès de l'armée serbe.¹⁸ Ils ont – sous leur propre responsabilité et sans consulter qui que ce soit – ordonné aux armées serbes de continuer l'offensive vers Veles et Štip dans la Macédoine serbe avec l'avertissement visionnaire que « c'est du succès de l'opération que dépend l'issue de la guerre ». La percée du front de Salonique en septembre 1918 a entièrement changé la situation sur l'ensemble des fronts alliés et considérablement influence la dernière phase de la Première Guerre mondiale dans toutes ses scènes de combat.¹⁹

¹⁸ Petar Opačić, *Vojvoda Živojin Mišić u oslobodilačkim ratovima Srbije 1876–1918* (Le maréchal Živojin Mišić dans les guerres de libération de la Serbie 1876–1918) (Belgrade : Stari Grad, 1996).

¹⁹ Voici quelques échos de la victoire serbe dans le monde entier :

P. Kirch, chef d'État major de la XI^e armée allemande au front de Salonique : « L'effondrement du Front de Macédoine fut la première percée dans la forteresse Allemande... Ainsi un champ de combat mineur prit d'un seul coup une importance décisive pour le cours et l'issue de la guerre ». *Krieg und wahrung in Serbien und Mazedonien, 1916–1918*, 101–111.

Franchet D'Espèrey, dans sa note sur la prise de Veles et de Štip qui a obligé la Bulgarie à demander l'armistice écrit : « Dès alors les clochers de Budapest se profilaient à l'horizon : La voie vers Vienne était ouverte et le front en France a changé de cours ». (Franchet d'Espèrey maréchal, « Les armées alliées en Orient du 18 juin au 30 septembre 1918, Extraits des carnets », *Revue des Deux Mondes*, septembre 1938.

Lidell Hart à propos de l'information sur la percée du front de Salonique et la capitulation de la Bulgarie : « L'issue de la guerre a été décidée dans le cerveau du commandement allemand. Lorsqu'elle (la nouvelle sur la défaite bulgare) s'est répandue dans l'Allemagne entière. Rien ne pouvait l'empêcher ni l'arrêter. »

Le 24 septembre 1918 les armées serbes ont atteint les buts prévus. La Bulgarie s'est trouvée confronté à la catastrophe, et le jour même elle a adopté comme solution préliminaire d'envoyer des parlementaires à Salonique. Les autres forces alliées, comme David Lloyd Georges l'a constaté avec raison, devancées par les Serbes, se sont lancées dans une attaque générale. Le front ennemi en Macédoine fut brisé et la Bulgarie s'est rendue le 29 septembre. Le Bulletin de l'Assemblée Nationale française du 30 septembre 1918 dit notamment: « A partir du moment présent le front des Balkans devient [le front] principal. » Franchet d'Espèrey constate dans ses *Mémoires* que « les clochers de Budapest se profilaient à l'horizon ». David Lloyd George a intitulé le chapitre de ses *Mémoires* sur les événements de Salonique « L'aube pointe à l'Orient ». Il souligna également que les Bulgares s'étaient courageusement défendus,

Le Parlement du Troisième Reich : La Commission d'enquête du Reich allemand qui cherchait la cause de l'effondrement militaire de l'Allemagne en 1918 a conclu : « La guerre était perdue quand la chute de Bulgarie suivie de la chute de l'Autriche-Hongrie a entièrement changé la situation de l'armée allemande sur le champ de combat [...] sans espoir que la paix soit effectuée par des moyens militaires. »

Le Parlement français à sa session du 30 septembre 1918 a informé les députés de la signature de l'armistice de Salonique et une Résolution a été adoptée disant : « À partir de maintenant le front de Salonique devient le front principal. »

Lloyd George dans l'un des chapitres de la fin de ses *Mémoires de guerre* a écrit à propos des informations favorables venant des champs de combat balkaniques « L'aurore pointe à l'Est ».

L'empereur allemand Guillaume II, informé de la signature de l'armistice à Salonique a adressé un télégramme sarcastique à l'empereur bulgare Ferdinand : « 62 000 Serbes ont résolu la guerre. Quelle honte. »

Ferdo Čulinović, historien croate : « Lors des pourparlers du Gouvernement yougoslave avec Hitler en mars 1941 sur la signature du Pacte tripartite le président [Dragiša] Cvetković a répondu à ses menaces de guerre que la Yougoslavie luttera. Hitler l'a averti : « Dans ce cas je jeterai 50 ou 100 divisions sur la Yougoslavie, mais je ne permettrai pas l'ouverture d'un nouveau Front de Salonique, car c'est là qu'a commencé la chute du Reich allemand dans la Première Guerre mondiale. »

Manchester Guardian : « Aussi important que fut le rôle des Français dans cette victoire le monde entier y pense à la Serbie. »

K. Fotiades : « Les vaniteux généraux et hommes politiques ont rapidement fait passer sous silence la victoire des Serbes et des troupes alliées au Front de Salonique méprisé, de sorte que lors de la célébration du premier anniversaire de l'armistice terminant la Première Guerre mondiale ils ont délibérément omis le rôle magnifique joué par l'armée serbe et les troupes alliées au Front de Salonique. Mais l'histoire est sans merci et il est impossible de cacher la vérité. »

mais qu'ils ne purent résister aux Serbes que « commandait un des généraux les plus capables de la guerre [le maréchal Živojin Mišić] L'historien allemand, le général Peter Kirch concluait dans son étude sur le front de Macédoine que la chute de la Bulgarie « était la percée dans la forteresse allemande ». L'empereur Guillaume II avait adressé au roi Ferdinand de Bulgarie le télégramme disant: « 62 000 Serbes ont décidé de l'issue de la guerre. Quelle honte! »²⁰

De toute façon l'exploit des Serbes, dont il est difficile de trouver l'équivalent dans l'histoire des guerres, n'aurait pas été possible sans action coordonnée de tous les contingents alliés au front de Salonique, en particulier de l'Armée de l'Orient française. Il aurait été impossible sans le bouclier diplomatique du gouvernement français et, évidemment, sans le renversement de la situation au front occidental exigeant le transfert des forces allemandes de Macédoine, environ 30 000 hommes, avec les états-majors, l'artillerie et spécialistes faisant partie de l'armée bulgare.

Cependant le brillant plan du général d'Espèrey de poursuite vers le nord, soutenu par les projets serbes de libération de la Serbie, en attaquant les arrières dépourvus de protection des Puissances centrales, n'a pas eu l'aval des gouvernements concernés. Chacun des gouvernements tenait à tirer le maximum de la situation nouvelle dans les Balkans. Il leur fallait du temps, toute une semaine approximativement, pour harmoniser les plans et les ambitions opposées. Le gouvernement britannique a surtout développé une activité très vive. Jusqu'à la capitulation de Bulgarie il tendait constamment à retirer ses troupes de Macédoine. Pourtant actuellement il était prêt à envoyer quatre divisions nouvelles pour que ses troupes aient l'exclusivité de l'avancée sur Constantinople. Les Italiens envisageaient également d'envoyer deux divisions dans les Balkans quoique, deux à trois semaines auparavant, ils refusèrent la proposition française d'y envoyer ne serait-ce qu'un seul homme armé. Ils prévoyaient de se frayer, avant les Serbes et exploitant leur succès, le chemin à travers l'Albanie pour faire irruption dans le Monténégro. Enfin le 7 octobre 1918 on arriva à un accord sur les opérations à venir dans les Balkans, mais cet accord fut modifié à plusieurs reprises. Ainsi la direction cruciale des opérations en Serbie, censée faire

²⁰ Peter Kirch, *Krieg und Verwaltung in Serbien und Mazedonien 1916–1918* (Stuttgart, s.n., 1928).

irruption dans les arrières des Puissances centrales, ne comportait que huit divisions (six divisions françaises, deux divisions serbes et quelques détachements français) sur seize prévues par le général d'Espèrey. Le restant des forces était dirigé vers Constantinople, la Roumanie et les divisions italiennes le long des côtes de l'Adriatique.

Néanmoins, l'incroyable élan des armées serbes et l'aide puissante des troupes françaises (détachement du général Tranié, groupe des divisions du général Patin, brigade de cavalerie du général Gambetta et le détachement du colonel Fourteau) brisaient la défense de la 11^e division allemande, supérieure en nombre, et elle fut écrasée à Kosovo et à Niš. Ses unités furent par la suite, vaincues sur le front allant de Krajujevac et la frontière bulgare jusqu'à Scutari en Albanie et la rivière de Drina vers la Bosnie. Ainsi tout le territoire serbe avec la capitale Belgrade fut libéré avant le 1^{er} novembre et le territoire du Monténégro avec l'aide des insurgés monténégrins luttant pour l'union avec la Serbie avant le 3 novembre 1918.

La lutte armée commune et la camaraderie des troupes serbes et françaises durant les opérations de libération de la Serbie, l'assistance et l'accueil que le peuple avait réservé à ses libérateurs, représentent le plus remarquable des témoignages de l'amitié franco-serbe. La France, et le général Franchet d'Espèrey, commandant en chef des forces alliées dans les Balkans, ont donné leur plein soutien et l'initiative pour la réalisation et au développement des opérations des troupes serbes en Voïvodine serbe et dans d'autres régions serbes et yougoslaves en Autriche-Hongrie. C'est donc avec le mandat des alliés et répondant à l'appel des Conseils nationaux (*Narodna vijeća*) des régions yougoslaves dans la Double Monarchie que les troupes serbes ont pris la charge de la protection de l'espace yougoslave.

Il faut pourtant souligner que les armées alliées au front de Salonique ont dicté le premier cessez-le-feu aux Puissances centrales, conclu avec Bulgarie le 29 septembre 1918 à Salonique et le dernier conclu avec Hongrie à Belgrade le 13 novembre 1918. Le fait même témoigne de l'importance de la contribution exceptionnelle de l'armée alliée de Salonique, dont le plus grand poids fut porté par les troupes serbes et françaises, qui ont réalisé les plus grands des succès contribuant ainsi à la victoire générale des alliés dans la Première Guerre mondiale. Ainsi le front de Salonique, dédaigné comme front mineur et sans grande

importance, a donc confirmé l'exception connue dans la théorie militaire, à savoir que les forces de secours dans une direction secondaire, front ou champ de bataille, peuvent dans des conditions favorables jouer un rôle décisif dans le cours général de la guerre. On peut conclure que c'est au front de Salonique que le renversement du courant de la guerre vers la paix a eu lieu et que, comme de nombreux experts l'ont souligné il a épargné au monde une année supplémentaire de guerre.

Ouvrant la séance solennelle de l'Assemblée nationale française en l'honneur de la victoire remportée sur les puissances centrales, le président Paul Deschanel affirma que le rôle et apport de la Serbie étaient immenses : « Après la Bulgarie, la Turquie, après la Turquie l'Autriche-Hongrie [...] Les Serbes sont à Belgrade [...] Toute la France est avec eux [...] Nous sommes fiers d'avoir été du côté de ces héros pendant leur exil de trois ans. » Dans la suite de son allocution, Deschanel invoqua l'ordre du jour du général Franchet d'Espèrey disant que, poursuivant l'ennemi sans répit, l'armée serbe « a repris en six semaines toute ce qu'elle avait perdu en quatre ans [...] Le peuple serbe a été la première victime de la guerre : il est le premier à avoir recouvré tous ses territoires. L'heure de la justice complète approche. Pour ce qui la concerne, la Serbie l'a méritée par sa vaillance, sa persévérance et sa fidélité ».²¹

Les pertes immenses de la Serbie : 1 200 000 de victimes

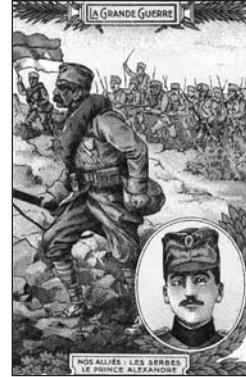
La Serbie avait remporté ses succès au prix d'immenses sacrifices. On estime qu'elle perdit pendant la Grande Guerre 1 200 000 habitants, militaires et civils, soit 28% de sa population totale. Les pertes matérielles de la Serbie furent évaluées à près de six milliards de francs, donc presque la moitié de sa richesse nationale. Ainsi, Serbie avait mobilisé au cours de la guerre plus de 700 000 soldats. À la fin du premier conflit mondial, l'armée serbe comptait environ 150 000 hommes, dont 20 000 volontaires des autres pays serbes et yougoslaves. Bien des soldats et officiers évacués d'Albanie en 1915, ne regagneraient jamais leurs foyers. Près de 7 750 combattants moururent rien que dans l'île de Corfou et à Bizerte. Certain nombre des combattants serbes trouvèrent la mort dans les camps de prisonniers ; d'autres dans les pays alliés où ils se trouvaient en mission ou en traitement médicale. Ce fut le cas du maréchal Ra-

²¹Petar Opačić, *Le Front de Salonique*, 122.

domir Putnik (1847–1917), le plus glorieux des chefs militaires serbes, héros des guerres balkaniques (1912–1913), qui était le premier général serbe en 1912 nommé maréchal (*voïvode*). Putnik fut l'organisateur de la remarquable résistance de l'armée serbe contre l'Autriche-Hongrie (1914–1915), mais malade, il mourut en mai 1917 à Nice, sans avoir vu la libération de sa patrie.²²

Pendant les combats du front de Salonique, y compris l'offensive finale en septembre 1918, le nombre des soldats et officiers serbes qui furent tués dans les champs de batailles où succombèrent aux leur blessures s'élevait à 9 303 morts. Parmi eux, 6 020 sont enterrés dans la Cimetière militaire serbe (*Srpsko vojničko groblje*) à Salonique (dans l'ancienne location du camp de Zeitinlik), avec certain nombre des soldats français, anglais, russes et italiens. C'est le plus grand des cimetières militaires serbes, construit comme « le lieux de mémoire » après la Grande Guerre.

²² Sa dépouille mortelle fut transportée après la Grande Guerre dans son pays et inhumée à Belgrade.



- SAINT SERGE A LA FRANCE -

Notre alli é s'élève . Les chevaliers de la Justice , les Français à leur tête , triomphent . La patrie Serbe a 'est libérée et tous les troupes de notre peuple s'amusent à elle pour fonder l'Etat Yougoslave . Le rêve de tous nos martyrs séculaires se réalise .

Retrouvant aujourd'hui nos foyers , nous qui dans des jours sombres avons eu le bonheur de vivre en France et d'y connaître une vraie seconde patrie , nous ne pouvons quitter ce cher pays sans lui dire notre reconnaissance éternelle pour tous les bienfaits dont il nous a comblés ; bienfaits innombrables , bontés infinies , qui se sont recueillies à nos enfants et qui feront pleurer les générations futures .

C'est vous , Français , qui êtes venus les premiers à notre secours . Les canons de votre marine ont tonné contre l'agresseur austro - hongrois sur la colline de la ville ouverte de Belgrade . Ce sont vos navires qui sont apparus les premiers à nos soldats sur la côte adriatique ; vous y avez sauvé ces héros sublimes et héroïques dont les yeux servaient l'immense tombeau de la mer .

C'est grâce à vous que ces mêmes épaves , recueillies à Corfou , sont parties dans un élan sacré , reconquérir le sol natal .

Le peuple serbe n'oubliera jamais que vous avez combattu pour sa liberté , et les tombes de vos braves enfants qui sont allés mourir dans nos plaines et nos montagnes , loin de leur France , nous servent éternellement sacrées .

Mais en même temps que l'armée serbe , vous avez sauvé notre avenir : notre jeunesse .

Reçus en France l'angoisse dans l'âme , nos enfants y ont trouvé un accueil maternel , indélébile . Malgré la blessure ouverte dans son corps , au milieu de ses deuil , alors que ses pro-

... nos enfants , les classes charnantes de l'élite et de coquette qui talent leurs bases pour les tranchées de Verdun , la France s'est penchée sur nos petites écoles , elle a écouté le vœu larmes , elle a ouvert à notre jeunesse toutes ses écoles , tous ses foyers , tout son cœur .

Ouvrage grandiose , féconde , unique dans l'Histoire , digne de la France de la République .

Pendant les longues années de cette glorieuse époque , nous de votre ville Belgrade, serbes étudiants dans les Universités , les lycées et collèges et professionnels de toutes les régions de France nous joins , vos aspirations . Ils retournent dans leur pays , imprégnés des hautes qualités de votre race . Et dans la nouvelle période de la Justice pétaïble , qui rend à la France ses deux provinces arrachées et qui doit nous apporter notre unité , cette jeunesse fortifiera notre vieille admiration pour le glorieux français , pour vos lettres , vos arts et vos sciences ; et ce sera un lien vivant dans nos relations futures .

Au nom des familles restées en Serbie , au nom du peuple serbe tout entier , nous adressons les hommages de notre ardente gratitude au Gouvernement et aux autorités de la République , aux Recteurs , Inspecteurs , chefs d'établissement , professeurs , aux correspondants de nos enfants , à toute la glorieuse nation Française ! Et nous créons du fond de nos œuvres :

Servez à la France , à la douce Serbie de France , qui a bien mérité de l'humanité !

Gloire à la France éternelle !

2/16

Les moments communs de la lutte franco-serbe dans la Grande Guerre

occupées (1908).¹ La prestige de la Serbie n'augmentait considérablement qu'après les grandes victoires militaires dans les guerres balkaniques : « *Même réduite par la création de l'État albanais, même menacée et ruinée par la politique autrichienne, la Serbie de 1913, la Serbie nationale et victorieuse, indépendante et parlementaire, tolérante et démocratique, restait un épouvantail pour la féodale, policière et inquisitoriale Autriche-Hongrie. Les Slaves du Sud, toujours opprimés par l'empire des Habsbourg, comme leurs frères et cousins de Macédoine l'avaient été par l'empire des Ottomans, applaudissaient à la victoire des Serbes : cette première revanche de Kosovo, que tous attendaient depuis cinq siècles, leur semblait le début de la délivrance complète et définitive, la résurrection de la race entière* ». ² La France, à la recherche d'un appui dans les Balkans, voit d'un bon œil la demande d'une alliance militaire par cette nouvelle nation montante. Comme l'a écrit récemment l'historien Frédéric Le Moal, « *la force physique et morale du soldat serbe rejoint celle de la plupart des Poilus et [...] marque les esprits des contemporains ; Sarrail comme Franchet d'Espèrey y sont sensibles. De là est né le prestige du soldat serbe* ». ³

Or ce rapprochement d'intérêt amènera, grâce à la concorde d'armes et aux projets culturels et économiques français dans la région, à une solide amitié sur plusieurs plans de coopération étroite, rarement vue entre deux pays pourtant si éloignés jusque là. Les combats face à l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie à partir du camp fortifié de Salonique rapprocheront soldats français et serbes, à tel point qu'aujourd'hui encore existe en France et en Serbie une tradition de grand respect parmi les descendants des Poilus d'Orient, pratiquement dans chaque famille

¹ Cf. Dušan T. Bataković, *The Serbs of Bosnia and Herzegovina. History and Politics* (Paris : Dialogue, 1996), 56–64. Selon Augustin Chaboseau, la Bosnie-Herzégovine, « contenaient avant la [Grande] Guerre, 1 950 000 habitants, presque tous yougoslaves en dépit des différences de religion ou de secte. Les Orthodoxes, c'est-à-dire les Serbes, figuraient dans la proportion de 44 %, les Musulmans, d'origine serbe aussi, et de langue yougoslave, dans la proportion de 32%, et les Catholiques, c'est-à-dire les Croates avec quelques Slovènes, dans celle de 23%. Sarajevo était une petite capitale de 53 000 âmes ». Augustin Chaboseau, *Les Serbes, Croates et Slovènes* (Paris : Éditions Bossard, 1919), 76–77.

² Victor Bérard, *La Serbie (La Serbie et son histoire. Les victoires serbes. Le peuple serbe)* (Paris : Armand Colin, 1916), 25–26.

³ Frédéric Le Moal, *La Serbie 1914–1918, du martyre à la victoire* (Paris : 14–18 Éditions, 2008), 232.



Le Président de la République française, les ambassadeurs des pays alliés et autres personnalités de la France à la Manifestation des alliés pour la Serbie à l'occasion de la fête Saint Sava dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne (le 27 janvier 1916, Paris)

de Serbie.⁴ Comme l'a gravé dans la pierre à Belgrade sur le seul monument au monde érigé en l'honneur de la France après la Grande Guerre par une association franco-serbe : « *Aimons la France comme elle nous a aimés* ». Le souvenir de la coopération franco-serbe pendant la Grande Guerre a profondément marquée des esprits des Serbes des générations prochains. Mais ce sont aussi toutes les élites politiques serbes qui seront, pendant plusieurs générations, influencées par le cartésianisme et l'esprit républicain ; cela grâce à l'envoi de milliers de lycéens et d'étudiants serbes en France jusque dans les années vingt d'entre deux-guerres. Enfin, l'influence économique, jusque à timide, explose pendant la guerre et s'approfondit dans les années d'entre deux-guerres.

Au moment où la Serbie contemporaine renaissante est engagée dans un long processus d'intégration européenne, il est intéressant

⁴ Dušan T. Bataković, « Les Serbes face à la bataille de Verdun (Les relations militaires franco-serbes 1914–1916) », dans *1916–2006 Verdun sous le regard du monde*, Actes du colloque (Paris : 14–18 Éditions, 2006), 251–268.

d'analyser les fondements de l'amitié franco-serbe et les ressorts d'une alliance entre la France et une jeune nation centrale en Europe du sud-est. C'est pourquoi nous nous proposons dans cet article de passer en revue toutes les facettes de la coopération politique et militaire franco-serbe, mais aussi de voir l'influence réciproque des deux cultures entre 1915 et 1918.

Une amitié récente entre la France et la Serbie (XIX^e siècle)

État des liens politiques et culturels en 1914

La Serbie était longtemps, comme la souligné Pierre de Lanux, vue en France, à travers une optique allemande : « *Mais le jugement qui courut si longtemps sur les Serbes n'est point article de Paris : je lui reproche d'être un produit austro-allemand. Les opinions toutes faites sur la Serbie c'est à Vienne qu'elles étaient confectionnées, et nous boulevardiers n'en étaient que les colporteurs* ». ⁵ Les liens entre la France et le petit Royaume de la Serbie étaient consolidés depuis le retour de la dynastie des Karadjordjević en Serbie en 1903, mais ils en même temps dénotaient une relative méconnaissance de la Serbie par les Français avant la Première Guerre mondiale. ⁶

Dans le contexte de la préparation au conflit européen, la France officielle se rapprocha de la Serbie, Piémont des Balkans. Après l'avènement sur le trône de la Serbie en 1903, le roi Pierre I^{er} Karadjordjević, avait mené une politique nettement favorable à la France. La position du roi Pierre I^{er}, largement approuvée par le peuple serbe, changea graduellement la politique française dans les années 1903 et 1914. Ayant fréquenté l'école militaire de Saint-Cyr à la fin des années 1860 puis participé à la guerre contre la Prusse aux côtés de la France (1870), le prince Pierre Karadjordjević fut chef de guerre des insurgés serbes en Bosnie sous le nom de guerre Petar Mrkonjić (1876–1877), et aussi le traducteur en serbe d'essai fameux de John Stuart Mill « Sur la Liberté ». Pierre I^{er} de Serbie était un monarque à la fois populaire et démocratique, sur lequel la France pouvait s'appuyer dans toutes les crises bal-

⁵ Pierre de Lanux, *La Yougoslavie. La France et les Serbes* (Paris : Payot, 1916), 233.

⁶ Georges Castellan, *Histoire des Balkans* (Paris : Fayard, 1991), 326–331 ; Alexis Troude, « Les relations franco-serbes au sein de l'Armée d'Orient », *Balkanica XXXVII* (2008) : 221–223.

kaniques⁷. Bien avant ce rapprochement diplomatique franco-serbe, la culture française s'était implantée dans la principauté de Serbie au XIX^e siècle. Déjà en 1835, les Français avaient aidé le prince Miloš Obrenović (1815–1839, 1858–1860) à établir une Constitution ; la langue française était enseignée dans les trois lycées dès 1848 et à la Grande Ecole de Belgrade à partir de 1880.⁸

Mais le contact le plus important avec le milieu culturel français fut l'envoi de jeunes *boursiers serbes* en France à partir du milieu du XIX^e siècle. Cela avait le double avantage de les arracher à l'influence germanique – de Vuk St. Karadžić à Jovan Ristić, les figures éminentes de la Serbie avaient fait leurs études en l'Empire des Habsbourg ou en Allemagne – et à constituer un corps de diplomates et de fonctionnaires fidèles à la France. Ce qu'on a appelé les « Parisiens » dans la première de quatre générations eurent pour nom Jovan Marinović, Filip Hristić, Jevrem Grujić ou Milovan Janković.⁹ En 1889, sur 33 boursiers envoyés à l'étranger, 14 le furent à Paris. À partir du milieu du XIX^e siècle, ils formaient une élite intellectuelle francophile de nuance libérale ou radicale qui allait influencer sur le rapprochement entre la Serbie et la France.¹⁰ La conséquence en fut la présence d'hommes d'État proches de la France : en poste durant la Première Guerre mondiale, le Ministre des Finances Momčilo Ninčić et les envoyés de Serbie à Londres et à Paris (Milenko R. Vesnitch) avaient fait leurs études à Paris.¹¹

⁷ Dušan T. Bataković (éd.), *Histoire du peuple serbe* (Lausanne : L'Age d'Homme, 2005), 185–188.

⁸ Dušan T. Bataković, « L'influence française sur la formation de la démocratie parlementaire en Serbie » *Revue d'Europe Centrale* VII, n° 1 (1999) : 17–44.

⁹ Dušan T. Bataković, « Les premiers libéraux de Serbie : Le cercle des 'Parisiens' », *Balkan Studies* 41, n° 1 (2000) : 83–111.

¹⁰ Dušan T. Bataković, « Francuski uticaji u Srbiji 1835–1914. Četiri generacije 'Parizlija' » (Les influences françaises en Serbie. Les quatre générations des Parisiens), *Zbornik za istoriju Matice srpske* 56 (1997) : 73–95.

¹¹ Dans le préface du livre de Milenko R. Vesnić, Auguste Gauvain écrivait : « M. Milenko R. Vesnitch est un des meilleurs artisans diplomatiques de l'unité yougoslave. À Belgrade par son enseignement à l'Université et par sa collaboration au gouvernement, dans les diverses capitales étrangères où il a représenté la Serbie, à Paris notamment, ou il dirige la légation royale depuis 1904, il a défendu les intérêts de son pays avec une courtoisie, un tact et une fermeté qui lui assurent la reconnaissance des nouvelles générations comme celle de ses compagnes de lutte. Durant toute la guerre et pendant

La colonie française à Belgrade n'était pas nombreuse au XIX^e siècle, mais certains de ses membres avaient laissé des traces dans la vie publique de la Serbie ; le capitaine Magnant avait essayé de rétablir, après la paix de Paris, le transport fluvial sur la Save et le Danube et, en le reliant à la ligne Marseille-Galatz, de faire sortir le commerce serbe de sa dépendance vis-à-vis de l'Autriche. Mais c'est surtout le capitaine de génie Hippolyte Mondain qui retiendra notre attention.¹² Capitaine Mondain fut envoyé dans une première mission à Belgrade pendant la Guerre de Crimée (1853–1856) puis, en 1861, il était nommé Ministre de Guerre par le gouvernement serbe du prince Michel Obrenović qui voulait créer une force militaire puissante capable de confronter les troupes des Ottomans.¹³ En l'espace de quelques années, Mondain dressa un plan d'ensemble des routes et défenses de la Serbie, refit le programme de l'école d'artillerie et forma un certain nombre de cadres militaires. Surtout, Mondain créa une armée de partisans rapidement mobilisable, la milice nationale serbe. En bon connaisseur des Balkans, il avait déjà constaté dans les années 1880 que « *les manoeuvres s'exécutent avec un entrain et un ensemble qu'on serait loin d'espérer de troupes irrégulières* » ; « *le peuple serbe possède un goût inné pour les armes et des qualités nécessaires pour faire un peuple guerrier* ». ¹⁴

La Serbie au centre du dispositif français dans les Balkans

La Serbie représentait en 1914 un allié important du dispositif diplomatique français. Comme le dit en 1916 l'historien Victor Bérard, la Serbie constituait, dans les Balkans, l'« *élément principal de notre politique face*

la conférence de la paix, il a joué un rôle des plus actifs et des plus utiles. L'Académie des Sciences morales et politiques a tenu à lui marquer sa sympathie pour sa personne et son estime pour son talent en l'élisant membre correspondant. » Auguste Gauvain, « Préface », dans : Milenko R. Vesnitch, *La Serbie à travers la Grande Guerre* (Paris : Éditions Bossard, 1921), IX.

¹² Vojislav Pavlović, « L'influence culturelle de la France en Serbie à l'époque des Constitutionnalistes », dans *Rapports franco-yougoslaves* (Belgrade : Institut d'histoire, 1990), 103–111.

¹³ SHAT, 7 N 1573, Dossier « Attachés militaires—Missions en Serbie ».

¹⁴ Draga Vuksanović-Anić, « Les missions militaires françaises en Serbie de 1853 à 1886 et la question de la milice nationale », dans *Rapports franco-yougoslaves*, 120–130.

à l'expansionnisme germanique ». Or ces craintes furent reprises, de façon répétitive et alarmée, par les officiers du 3^e bureau : ainsi le 7 octobre 1915 était souligné ce qui fut appelé le « plan allemand », c'est-à-dire « réaliser au travers du territoire serbe la continuité des échanges et des territoires autrichien, bulgare et turc ». ¹⁵ En effet, les Allemands contrôlaient en 1914 à la fois l'axe Vienne–Sofia–Constantinople par l'Orient-Express et la route de l'Orient par le Berlin–Bagdad Bahn. Des rapports du 2^e bureau sur les Balkans ressortait en 1915 le souci principal de la France : empêcher les Allemands d'aller plus en avant dans leur contrôle des richesses du Moyen-Orient, « terre de convoitises économiques et de rêves d'influence mondiale » pour l'Allemagne. ¹⁶ Pétrole de mer Caspienne, mines de fer et de charbon d'Irak ainsi que richesses agricoles de Turquie étaient pointées du doigt par le 2^e bureau.

Deuxième souci de la diplomatie française en 1914, comme le dit une note du 2^e bureau du 7 octobre 1915, « la Quadruple Entente sait en effet à peu près maintenant quels sont ses adversaires dans les Balkans, mais elle ne sait pas quels sont ses amis ». La Roumanie était dirigée par un « Hohenzollern qui a signé des traités avec tout le monde », car son but était de « ne marcher qu'au dernier moment et avec le vainqueur ». Or au moment de la débâcle serbe d'octobre 1915, il fut fait mention à plusieurs reprises de l'intérêt crucial de la Roumanie pour la réussite du front de Salonique : par ce pays se ferait la jonction entre le front de Salonique et la Galicie où l'allié russe était en train de se battre ardemment. En Grèce, le roi Constantin était pro-allemand, et le Premier ministre Elefterios Venizelos pouvait tout juste accorder quelques gardes pour le camp fortifié qui se construisait à Salonique à partir de novembre 1915. Le 3^e bureau remarqua que les soldats grecs maintiendraient longtemps vis-à-vis des Français une « attitude douteuse » ¹⁷ et alla même

¹⁵ SHAT, 16 N 3056, GQG Armées de l'Est, 3^e bureau (1915–16), pièce n°2, 7 octobre 1915.

¹⁶ SHAT, 16 N 3058, GQG Armées de l'Est, 3^e bureau (1916–17), pièce n°7, 6 novembre 1916.

¹⁷ SHAT, 16 N 3060, GQG Armées de l'Est, 3^e bureau (1917–18), dossier n°2, pièce n°64, 11 novembre 1917.

jusqu'à craindre que « *l'hostilité de la Grèce, qui a déjà hypothéqué toutes nos opérations dans les Balkans, ne les fasse pas définitivement échouer* ». ¹⁸

Enfin, il nous faut mentionner une implantation économique française en Serbie débutée au tournant du siècle et qui s'accéléra à l'approche du conflit mondial. La banque d'affaires créée à Paris, avait investi soixante millions de francs en 1904 dans les chemins de fer serbes et cent millions deux ans plus tard dans l'équipement militaire serbe. ¹⁹ La France avait des participations dans les mines de charbon de Bor et Negotin, en Serbie orientale, mais aussi dans les mines de fer très riche de Trepča en Vieille Serbie ; et de cuivre de Leskovac en Serbie de Sud ; *Manufrance* avait fourni dans les années 1910 l'armée serbe en fusils-mitrailleurs et en canons de 75. ²⁰ Enfin, le réseau ferré serbe était largement la réalisation de constructeurs français : l'axe Belgrade–Salonique par Uskub (Skoplje) en Macédoine venait juste d'être terminé lorsque la Grande Guerre débuta, et on travaillait sur le projet Belgrade–Sarajevo. ²¹

Les liens indéfectibles noués entre les armées française et serbe lors du Front de Salonique (1915–1918)

L'armée française en 1915 : rapprochement avec la Serbie

En 1914, la vaillance des Serbes contre les Puissances centrales commençait à être connue en France, grâce notamment aux articles de *l'Illustration*. Les Serbes avaient repoussé les troupes d'Autriche-Hongrie dans la bataille de Cer (Tser) en août 1914, face à un ennemi six fois supérieur en nombre : « *Pourtant dans la grande bataille qui se livra sur les pentes du Tser et sur les rives du Jadar (17–19 août), la vigoureuse offensive des Serbes, l'élan de leur infanterie chargeant à la baïonnette, la maîtrise de leur artillerie eurent raison de l'attaque autrichienne. Repousses en désordre*

¹⁸ SHAT, 16 N 3058, GQG Armées de l'Est, 3^obureau (1916–17), pièce n^o7, 6 novembre 1916

¹⁹ Grégoire Jakšić, « Les relations franco-serbes aux XIX^e–XX^e siècles », dans *Actes du Colloque des Langues Orientales d'avril 1980*.

²⁰ Alain Lambour, « La politique des fournitures d'armes de la France en Europe centrale en 1900–1914 », thèse de doctorat, Paris I Panthéon-Sorbonne, 1971.

²¹ Entretien avec Ljiljana Mirković, Directrice des Archives de Serbie, Belgrade, avril 1990. *Sur les infrastructures et les intérêts français dans les mines*.

jusqu'à la Drina et à la Save, successivement chassés de Lechnitza [Lešnica], de Losnitza [Loznica], de Chabatz [Šabac] (24 août), obligés de repasser les deux fleuves, les Autrichiens perdaient près de 30 000 hommes tués ou blessés, et laissaient aux mains des Serbes 5 000 prisonniers, 100 canons, 37 000 fusils et un matériel considérable ». ²² Or quelques volontaires français s'étaient déjà fait remarquer pour la défense de Belgrade. La victoire dans la Cer (Tser), sous la commande de général serbe Stepa Stepanović, promu après la victoire au rang de *voïvode* (maréchal serbe), était en fait la première victoire des Alliés dans la Grande Guerre. ²³

Janvier – novembre 1915 : les missions médicale et aérienne françaises

Deux missions militaires françaises allaient en 1915 venir aider l'armée serbe. Déjà Belgrade était défendue par trois canons de 140 et quelques dizaines de civils – *la mission D* – et la frégate du lieutenant Picot défendaient l'embouchure de la Save et du Danube. ²⁴ Pas moins de 1200 tirailleurs-marins, aviateurs, artilleurs ou télégraphistes allaient ainsi, avant la formation de l'Armée d'Orient, rentrer en contact avec la population et l'armée serbe. ²⁵

D'avril à août 1915, une mission formée *de plus de 100 médecins militaires* officia à Belgrade, avec comme tâche principale de lutter contre les épidémies qui commençaient à se propager. L'épidémie de typhus faisait rage et en mars 1915, déjà 125 médecins serbes sur 300 étaient décédés. Établie dans les hôpitaux de Niš et de Belgrade, et assistée d'infirmières britanniques, la mission française réussira en quelques mois à faire passer de 35 à 4 % le taux de mortalité typhique. Des tournées de vaccination, des comités d'hygiène avec création de dispensaires,

²² Charles Diehl, « L'Héroïque Serbie. Grandes leçons d'un petit peuple », *Lectures pour tous*, 1^{er} février 1915.

²³ Sur les victoires serbes en 1914 voir : Lieutenant-Colonel Desmazest et Commandant Naoumovitch, *Les victoires serbes en 1914*. Préface de Maréchal Joffre (Paris : Berger-Levrault, 1928).

²⁴ SHM, SS Z 35, dossier H3-Affaires serbes, Note du lieutenant Picot (attaché militaire), 15 février 1916 ; SHM, SS Z 35, dossier H3-Affaires serbes, Note d'Auguste Boppe (Ambassadeur de France), 23 février 1916.

²⁵ Vladimir Stojančević, « Les Français en Serbie en 1915 », dans *Rapports franco-yougoslaves*, 174–181.

mais aussi un effort d'information, avec causeries, soupes populaires et actions explicatives dans les écoles de village, amenèrent ce résultat formidable.²⁶

En janvier 1915, arriva à Niš une *mission aérienne* formée de quatre-vingt soldats, huit officiers–aviateurs et huit avions, sous le commandement du major Vitraud. Ses objectifs consistaient à bombarder les positions ennemies, défendre le territoire serbe et enfin surveiller les mouvements allemands et austro-hongrois, notamment en Sirmie (Srem) et au Banat. Les avions de type Farman avaient beaucoup soutenu l'armée serbe même si les Allemands en abattirent deux. L'escadrille française fut d'abord déplacée dans le village de Ralja, dans les environs de Belgrade, puis à Kraljevo en Serbie centrale. Les six derniers avions français ramenèrent en novembre 1915 des enfants et des femmes serbes en France.²⁷

Les Belgradois se sentirent véritablement protégés par cette aide maritime, terrestre et aérienne française. Une profonde amitié entre soldats français et civils serbes se développa déjà en 1915. Le ministre de France à Belgrade, Auguste Boppe, constatait le 23 février 1915 : « *la mission D a été très appréciée en Serbie* »²⁸ et « l'excellente organisation des missions françaises produit une impression profonde ; le contraste avec les missions d'artillerie russe et britannique est sensible ». Le major commandant la mission médicale française soulignait aussi les liens qui se nouèrent entre Français et Serbes au tout début du conflit.

« Accueilli cordialement dans tous les milieux serbes, c'est surtout au contact du paysan, véritable force de la Serbie, que le médecin serbe put pénétrer et comprendre les qualités foncières de la race. Altruisme, amour du sol natal, culte fervent de la patrie, souci de l'honneur, telles sont les vertus

²⁶ « Mission militaire médicale française en Serbie », *Revue franco-macédonienne*, n°2, mai 1916. Cette revue avait été publiée d'avril 1915 à décembre 1917 à Salonique, non loin des zones occupées par l'Armée d'Orient. Regroupant des articles d'officiers et de sous-officiers de l'Armée d'Orient, la *Revue franco-macédonienne* cherchait à illustrer le travail humanitaire et les œuvres sociales de cette armée (écoles, hôpitaux, etc), mais aussi à accoutumer les soldats de l'Armée d'Orient à cette terre de Macédoine en vue d'une installation à plus long terme.

²⁷ Alphonse Muzet, *Le monde balkanique* (Paris : Flammarion, 1917), chapitre « La défense de Belgrade ».

²⁸ SHM, SS Z 35, dossier H3-Affaires serbes, Note d'Auguste Boppe (Ambassadeur de France), 23 février 1916.

*capitales du Serbe ; et ceci suffit pour expliquer l'attrance faite d'affinités électives qu'exerce sur nous cette race qu'une fraternité de cœur et non un vil calcul d'intérêt pousse vers la France et que nous devons, dans ces cruelles épreuves, aimer et assister fraternellement ».*²⁹

Octobre – décembre 1915 : le sauvetage de l'armée serbe par la France

Après l'échec des Dardanelles à l'été 1915, une partie du corps expéditionnaire franco-britannique fut ramenée dans le port grec de Salonique. En aucun cas « *il ne faut abandonner l'armée serbe* »³⁰, ne serait-ce que pour des raisons morales ; mais aussi « *afin d'éviter que l'Allemagne ne mette la main sur Salonique* ». ³¹

Le 25 novembre 1915 fut donné l'ordre historique de retraite de l'armée serbe par le roi Pierre I^{er}, qui refusait la capitulation. Commença alors un épisode tragique qui se terminera seulement le 15 janvier 1916 : la traversée de l'armée et de la cour royale serbes à travers les montagnes d'Albanie. Assaillie par le froid et les maladies, un tiers de l'armée serbe périt. Selon les chiffres officiels serbes de 22 décembre 1917 le général serbe Božidar Terzić rapporta à premier ministre Nikola Pašić (Nicolas Pachitch), que durant la retraite serbe en Albanie (fin 1915 – début 1916), 243 877 personnes (soldats et civils) périrent, mourait de faim et épuisement, tué par les Albanais ou emprisonné. À Corfou arrivait 151 828 soldats et civils serbes, tandis que 11 214 autres étaient transférées à Bizerte en Tunisie française.³²

Le lieutenant-colonel Broussaud signalait l' « *épuisement physique et moral complet* » et des « *coups de fusils des comitadjis albanais* » ; il évoqua aussi la mort de jeunes recrues par centaines le long des routes.³³ Or

²⁹ Médecin-major J-C, « La mission médicale française en Serbie », *Revue franco-macédonienne*, n°2, mai 1916.

³⁰ SHAT, 16 N 3056, GQG Armées de l'Est, 3° bureau (1915–16), note n°20, 11 novembre 1915.

³¹ SHAT, 16 N 3056, GQG Armées de l'Est, 3° bureau (1915–16), note n°3, 12 octobre 1915.

³² *Veliki rat Srbije* (La Grande Guerre de la Serbie), éd. Mihailo Vojvodić et Dragoljub Živojinović (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1968).

³³ SHM, SS Z 35, dossier H3-Affaires serbes, Note du Lieutenant-colonel Broussaud, 22 décembre 1916.

ce fut l'armée française qui, sur 120 000 soldats serbes arrivés à pied sur la côte albanaise, en récupéra 90 000 pour les transférer sur l'île grecque de Corfou.

Entre le 15 janvier et le 20 février 1916 furent ainsi évacués à Corfou plus de 135 000 soldats serbes. Lorsqu'ils débarquèrent sur l'île grecque, on pouvait lire dans le carnet de route du 6e chasseurs alpins que « *l'état d'épuisement des malheureux soldats serbes est extrême : il en mourait 40 par jour* ». ³⁴ À Corfou, les médecins françaises allaient entièrement rétablir cette armée en guenilles et les instructeurs la remettre sur pieds : deux hôpitaux militaires furent dès lors installés et fin mars plus aucune épidémie n'était à l'œuvre.

Svetozar Aleksić, paysan du centre de Serbie, fut réjoui d'avoir été, durant le transport de Corfou, rasé, lavé et habillé comme de neuf : « *Qu'ils (les Français) bénissent leur mère-patrie, la France. Ils nous ont alors sauvé la vie* ». ³⁵

La même reconnaissance se retrouve dans la lettre du Ministre serbe de la guerre au général Piarron de Mondésir, responsable de l'évacuation de Corfou. Le 24 avril 1916, il affirmait que « *les chasseurs, pendant leur séjour à Corfou, ont gagné les cœurs des soldats et de leurs chefs par leur dévouement inlassable envers leurs camarades serbes* ». ³⁶ Ce dévouement explique que « *les Français portaient à leurs camarades serbes leurs équipements et leur donnaient la plus grande partie de leur pain* ». ³⁷ De plus, les Français si proches et attentionnés avaient créé des liens indéfectibles.

Le prince Alexandre s'exprimait en avril 1916 à Auguste Boppe : « *Les Serbes savent aujourd'hui ce qu'est la France. Jusqu'ici, ils ne connaissaient que la Russie. Or nul part ils n'ont vu les Russes, partout ils ont trouvé*

³⁴ SHAT, 16 N 3057, GQG Armées de l'Est, 3^e bureau (1916–17), note 14, 5 février 1916.

³⁵ Témoignage de Svetozar Aleksić, dans Dragutin Paunić et Milija Djordjević, *Tri sile pritisle Srbijicu* (Trois puissances ont encerclé la petite Serbie) (Belgrade : Narodna knjiga, 1988), 8–12.

³⁶ Milan M. Živanović, « Sur l'évacuation de l'armée serbe de l'Albanie et sa réorganisation à Corfou (1915–1916), d'après les documents français », *Istorijski časopis* XIV–XV (1966) : 2.

³⁷ *Ibid.*

des Français : à Salonique pour leur tendre la main, en Albanie pour les accueillir, à Corfou pour les sauver ». ³⁸

Découvertes réciproques

Fraternité d'armes et reconnaissance des Serbes

Au début du front de Salonique, soldats serbes et français se jugeaient car la vision de l'autre était difficile : les États-majors n'avaient pas préparé leurs soldats à une cohabitation et aucune explication des cultures autochtones n'avait été faite auprès des poilus d'Orient. Radenko Ivić, arrivant à Salonique en avril 1916, expliquait ainsi sa peur des Français. « *Nous avons été mis en garde à vue et le bateau qui nous accueillait était empli d'hommes en armes qui nous défiguraient ; le bateau était inondé de lumière venant de grands projecteurs* ».

Or les Français expliquaient leur attitude suspicieuse, voir craintive : « *Nous avons entendu parler de vous [les Serbes] comme de sauvages qui veulent fuir. Mais quand vous avez montré que personne n'essayait de fuir, notre peur a disparu* ». ³⁹ Cette incrédulité et cette peur du côté français provenaient d'une méconnaissance totale des peuples balkaniques par le poilu d'Orient à son arrivée en Macédoine. Le lieutenant Maurice Tetenoir, dans son journal de guerre, expliquait bien le long temps d'acclimatation pour ces soldats brutalement jetés dans une guerre qui se déroulait loin de leur patrie. Arrivé le 26 septembre 1915 sur le front de Salonique et placé dans le secteur de Kereves, Tetenoir reconnût d'abord avoir peu de contacts avec la population locale.

Ainsi le 8 octobre 1915 : « *Nous partons au camp installé à 4 km. La pluie tombe à torrents, nous traversons la ville arme sur l'épaule. La population nous regarde ; les soldats et les officiers grecs nous dévisagent* ». Le lieutenant savait que l'armée française allait devoir se battre aux côtés de l'armée serbe, mais il ne la connaissait pas encore. Ainsi toujours le 8 octobre, Tetenoir écrivait : « *La 176^e était partie à 11 heures pour embarquer à destination de la Serbie. Arrivés à la gare, contre-ordre ; il ne peut partir pour raison diplomatique. Le train venu de Serbie repart vide*

³⁸ *Ibid.* : 4.

³⁹ SHAT, 16 N 3060, GQG Armées de l'Est, 3^e bureau (1917–18), dossier 1, note n°6, 5 septembre 1917.

[...] *Quelle est notre situation ici ?* ». Sa mission était donc peu claire : aider des Serbes qu'il n'avait pas encore vus. Or même lorsqu'il dut les accueillir, Tetenoir avait peur de ne pas les reconnaître. Le 19 octobre, parti avec un peloton occuper le village de Gradec incendié par les Bulgares, le lieutenant dira : « *Devant nous des Serbes qui paraît-il vont se replier cette nuit. Comment les reconnaitrons-nous ?* » Malheureusement, le lieutenant Tetenoir mourut trois jours après dans une embuscade, sans avoir connu les soldats serbes.⁴⁰

Un an plus tard, l'officier de liaison Strauss auprès de l'armée serbe, confirmait le sentiment d'un fort rapprochement des poilus d'Orient avec leurs homologues serbes. Il dit ainsi : « Parfaitement accueillis en France et à Bizerte, lors des séjours de convalescence qu'ils y ont fait, les soldats serbes ont pour la France un sentiment marqué de reconnaissance ». ⁴¹ Ce sentiment des officiers de liaison français est corroboré par les remarques et écrits d'après-guerre des intéressés, les soldats serbes. Ranko Aleksandrović raconte son voyage de Valona à Corfou : « *Les Français nous ont accueillis comme des frères ; ce sont des mères pour nous, je ne sais comment décrire combien ils nous ont sauvé à Corfou* ». ⁴²

Soutien des intellectuels à la cause serbe

Des universitaires de renom multiplièrent au milieu de la guerre les conférences et ainsi firent connaître les peuples balkaniques. L'historien Ernest Denis publia son livre célèbre sur *La Serbie* en 1915 et Victor Bérard en 1916. Et puis les journalistes spécialisés allaient mieux faire connaître les réalités serbes. Henri Barby, correspondant de guerre de renom au *Journal*, écrivit en 1913 une série d'articles sur les batailles gagnées à Kumanovo (1912) contre les Ottomans et à Bregalnitz (1913) contre les Bulgares pendant les guerres balkaniques.⁴³ Charles Diehl,

⁴⁰ Recueil de lettres du lieutenant Maurice Tetenoir, de la 176^e DIC, publié par le « Courrier du Président » de l' « Association des Poilus d'Orient et Anciens combattants », Paris, n°4, septembre 2001.

⁴¹ SHAT, 16 N 3060, GQG Armées de l'Est, 3^e bureau (1917–18), dossier n°2, pièce n°49, 24 février 1918.

⁴² Témoignage de Ranko Aleksandrović dans Dragan Paunić et Milija Djordjević, *op cit.*, 32–35.

⁴³ Henry Barby, *Les victoires serbes* (Paris : Bernard Grasset, 1913).

dans son article « L'héroïque Serbie » qui parut en février 1915, relatait les spectaculaires victoires serbes à Cer (Tser) et Kolubara (Koloubara) dans la première phase de la guerre (août – décembre 1914).⁴⁴

Guillaume Apollinaire révélait au public français dans *Mercure de France* en 1917, les persécutions contre la culture et identité nationale serbe par les Autrichiens et les Bulgares en Serbie occupée (fin 1915 – novembre 1918) : « *On sait que les Autrichiens se livrent en Serbie à une entreprise de dénationalisation qui est bien l'un des efforts les plus criminels et les plus singuliers de cette guerre. C'est ainsi que le culte orthodoxe est combattu de la façon le plus violente, la plus honteuse [...] La langue nationale est persécutée comme la religion. L'alphabet cyrillique, étant considéré comme une des caractéristiques de la langue serbe, est sévèrement prohibé. Dans les villes les noms des rues ont été transcrits en lettres latines. Cette persécution s'étend du reste à la littérature nationale. On a confisqué partout les recueils de chants nationaux et il y a des peines sévères pour ceux qui les cachent. Comme ces chants ne contiennent rien contre l'Autriche et narrent seulement la lutte des Serbes contre les Turcs, il est clair que les prohibitions n'a pour but que de détruire toute manifestation de l'esprit national serbe [...] Dans cette lutte contre la langue nationale, les Bulgares vont plus loin encore que les Autrichiens ; ils brûlent livres et manuscrits serbes, n'épargnent pas même les registres et les archives des églises et des tribunaux [...] Les Bulgares, avec une rage insensée, ont encore détruit les monuments historiques de la Serbie que la domination turque avait respectés. On a supprimé toutes les inscriptions des églises et des couvents ou il était question des Souverains serbes* ». ⁴⁵

Les conférences en Sorbonne par de grands slavistes devenaient plus fréquentes en 1916. Émile Haumant et Victor Bérard, qui avaient créé le *Comité Franco-serbe*, y développaient leurs idées ouvertes sur la Serbie et son avenir. En Sorbonne se tinrent aussi des manifestations réunissant universitaires, hommes de lettres et responsables politiques. L'historien Ernest Denis prononcera, rien qu'en 1916, pas moins de

⁴⁴ Mihaïlo Pavlović, *Témoignages français sur les Serbes et la Serbie 1912–1918* (Belgrade : Narodna knjiga, 1988). Sur la bataille de Kolubara : Dušan T. Bataković et Nikola B. Popović, *Kolubarska bitka* (La bataille de Kolubara) (Belgrade : Litera, 1989).

⁴⁵ [Guillaume Apollinaire], « Les persecutions autrichiennes et bulgares contre la littérature serbe » *Mercure de France*, le 16 octobre 1917, p. 761. Cf. aussi Mihaïlo Pavlović, *Témoignages français*, 206–207.

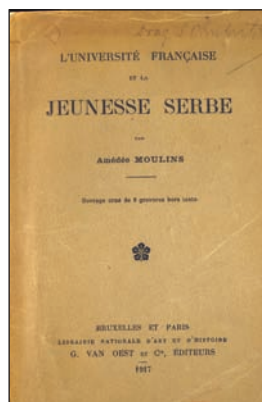
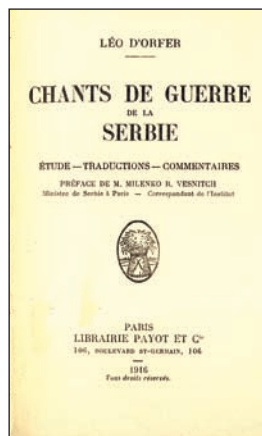
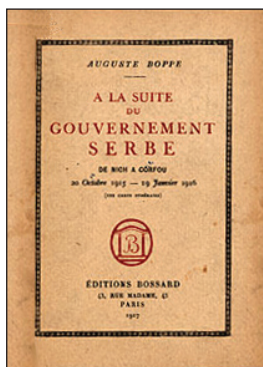
trois conférences sur les Serbes et la Yougoslavie⁴⁶ : le 27 janvier 1916, le président de la République, Raymond Poincaré, y assista.⁴⁷ Le 8 février 1917, l'*Effort serbe* fut organisé par le comité l'*Effort de la France et ses alliés* : cette initiative permit d'envoyer plus de 67 000 vêtements aux sinistrés en 1916. Enfin le gouvernement organisa, le 25 mars 1915 et le 26 juin 1916, des « Journées serbes » dans toutes les écoles pour faire connaître notre allié lointain.⁴⁸

Dans le prolongement de cette action, un élan de solidarité se manifestait en faveur des enfants touchés par la guerre. Plus de 1900 enfants serbes avaient ainsi trouvé refuge pendant la guerre en France. La retraite d'Albanie et l'occupation de la Serbie fin 1915 avaient beaucoup ému la population et ce furent des associations, comme celle des « Orphelins de guerre », qui les premières accueillirent ces enfants démunis. On les retrouva ensuite au lycée de Bastia, à Saint-Etienne comme à Viriville, donc dans toutes les régions de France. La solidarité nationale fonctionna à plein régime pour aider ces civils serbes : 1,5 millions de

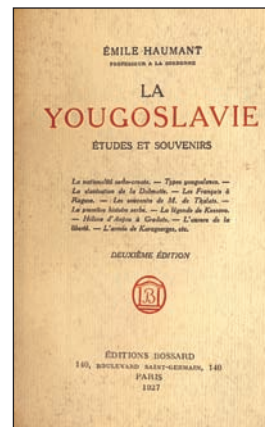
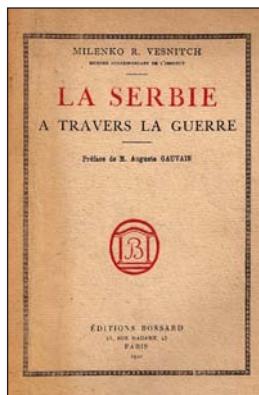
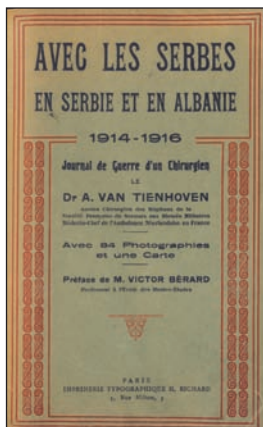
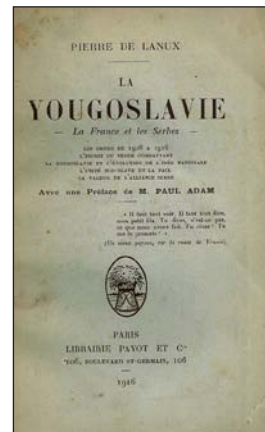
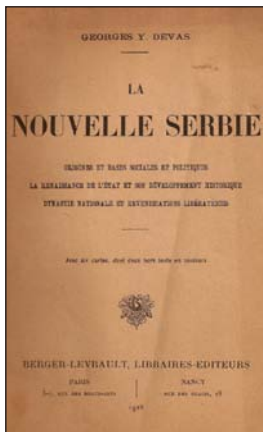
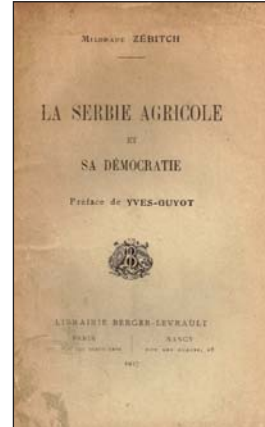
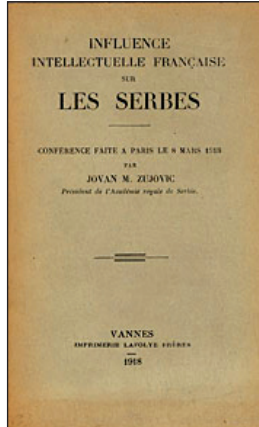
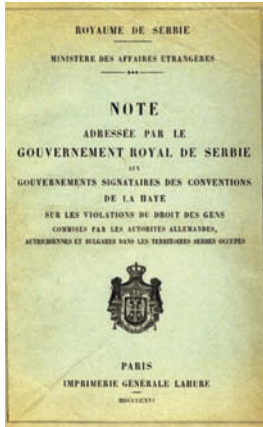
⁴⁶ Ernest Denis, « La Serbie héroïque », *Foi et vie*, cahier B, 16 janvier 1916. Lire aussi son ouvrage majeur sur la question serbe, *La Grande Serbie* (Paris : Delagrave, 1915).

⁴⁷ « Sur l'initiative de la *Revue Hebdomadaire* avec le grande patronage alliées : France – Angleterre, France – Russie, France – Japon, France – Italie, France – Belgique, France – Serbie, les secrétaires perpétuels de l'Institut de France, une manifestation des alliés a eu lieu le 27 janvier 1916, le jour de la fête nationale serbe de Saint-Sava, en l'honneur de la Serbie, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, devant plus de trois mille personnes. Au premier rang se trouvaient : M. le Président de la République, Mmes Poincaré et Vesnitch, S. E. Lord Bertie, ambassadeur d'Angleterre, S. E. Tittoni, ambassadeur d'Italie, S.E. M. Isvolski, ambassadeur de Russie, M. le baron Guillaume, ministre de Belgique, M. Tasuke, chargé d'affaires du Japon, S. E. M. Jules Cambon, ambassadeur de France, représentant M. Briand etc. Ont pris successivement la parole à cette occasion : MM Fernand Laudet, président du comite d'organisation, Ernest Denis, professeur à la Sorbonne, G. Stanoyevitch, recteur de l'Université de Belgrade [...] Jean Richepin de l'Académie Française, avec sa divine poésie « Salut à la Serbie ». Mme Bartet, de la Comédie Française a récité « les Tombeaux Glorieux » du poète serbe Zmai Yovan Yovanovitch, adapté par Auguste Dorchain, et M. Louis Barthou, ancien président du Conseil, qui présidait cette touchante et grandiose manifestation ». « Manifestations des Alliés en faveur de la Serbie », M. R. Vesnitch, *La Serbie à travers la Grande Guerre*, 43–44).

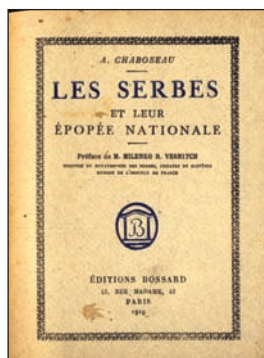
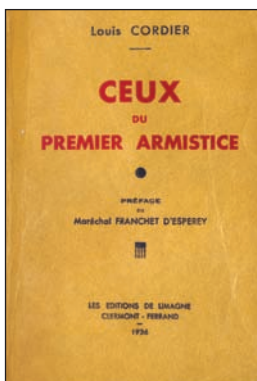
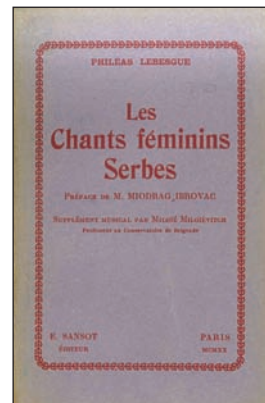
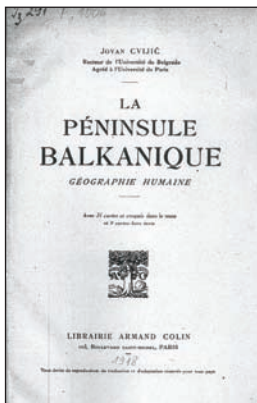
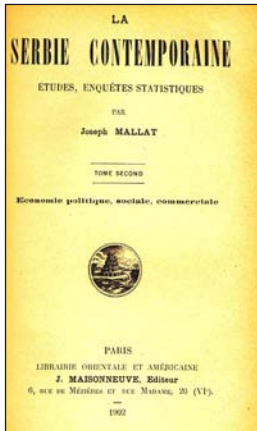
⁴⁸ Grégoire Jakšić (éd.), *Knjiga o Francuskoj* (Livre sur la France) (Belgrade : Društvo prijatelja Francuske, 1940). Consulter aussi aux Archives de Serbie (Belgrade), les pièces de l'Exposition « Français et Yougoslaves 1838–1988 » organisée à Belgrade en 1988.



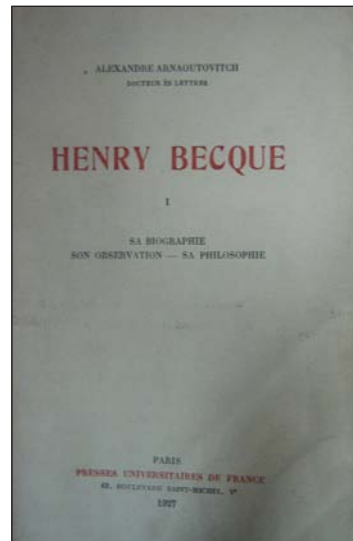
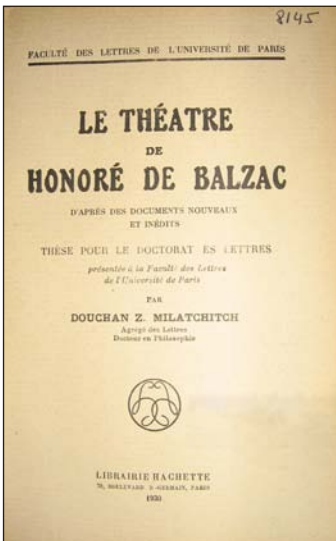
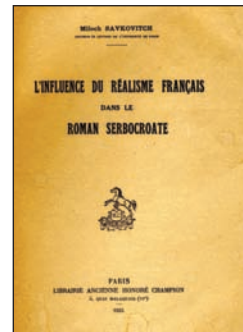
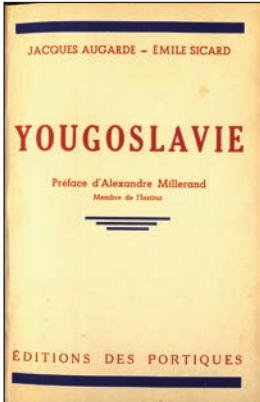
Les ouvrages sur la Serbie



Les ouvrages sur la Serbie



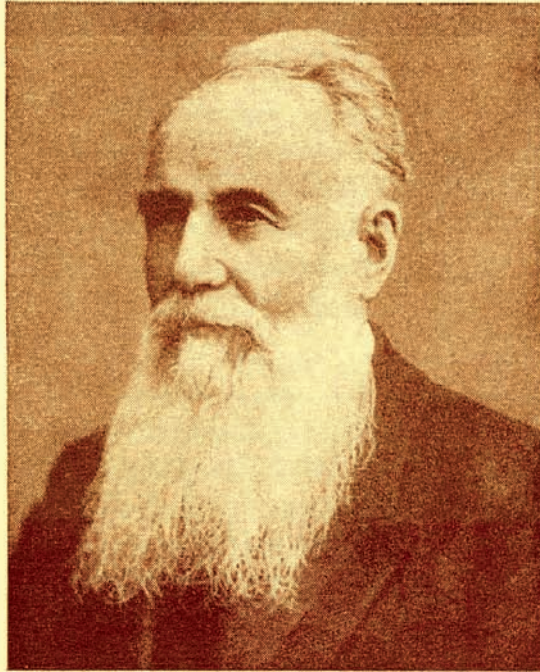
Les ouvrages sur la Serbie



En haut, les livres sur l'État yougoslave. Au milieu et en bas, les ouvrages des auteurs serbes sur la culture française et les thèses de doctorats des Serbes soutenues en France

LES CONTEMPORAINS VUS DE PRÈS - 2^e Série - N° 6

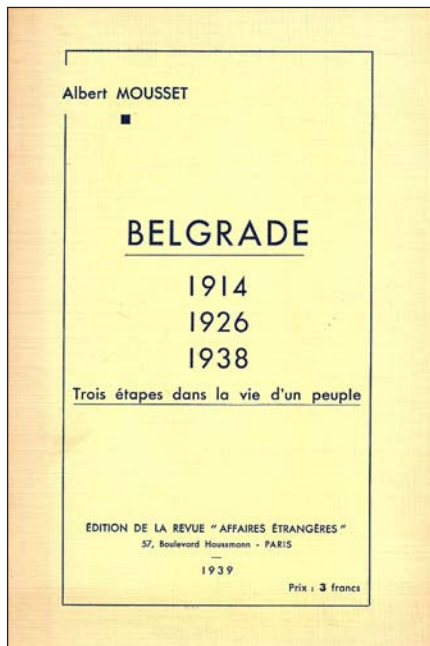
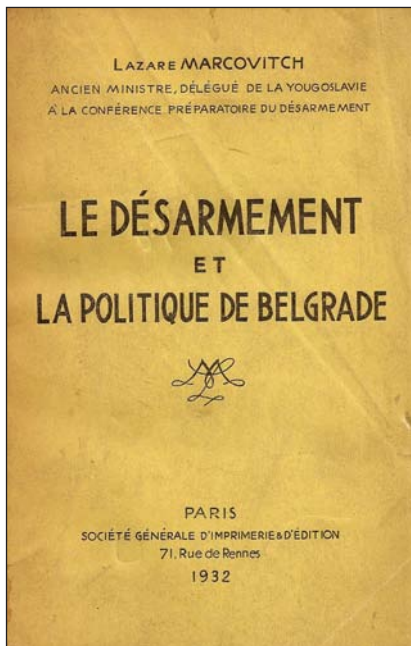
COMTE SFORZA
PACHITCH
ET L'UNION DES
YOUGOSLAVES



nrf

GALLIMARD

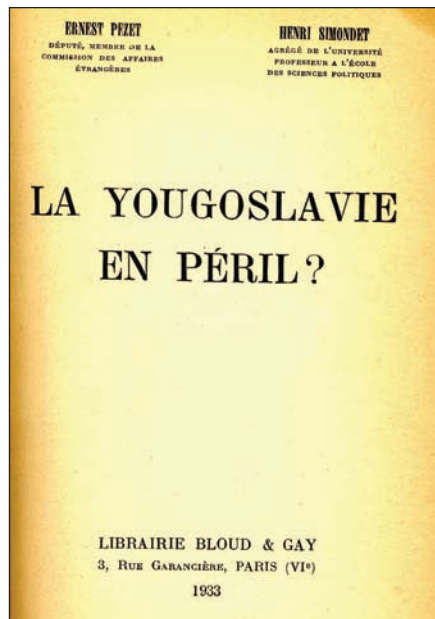
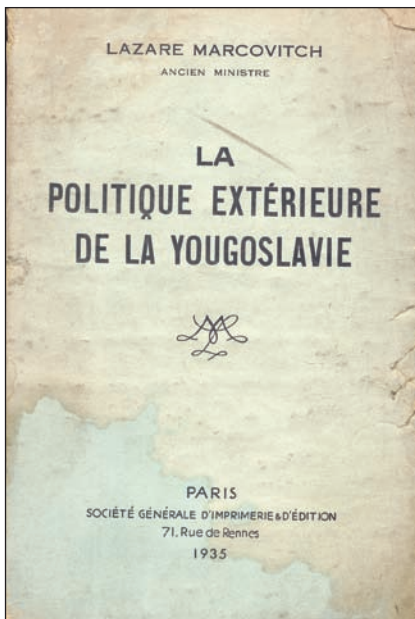
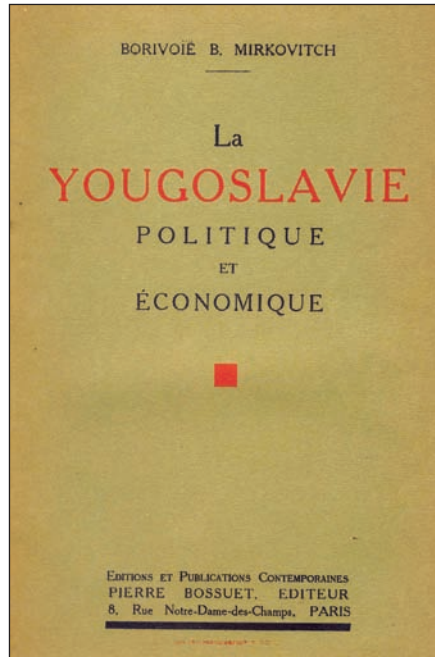
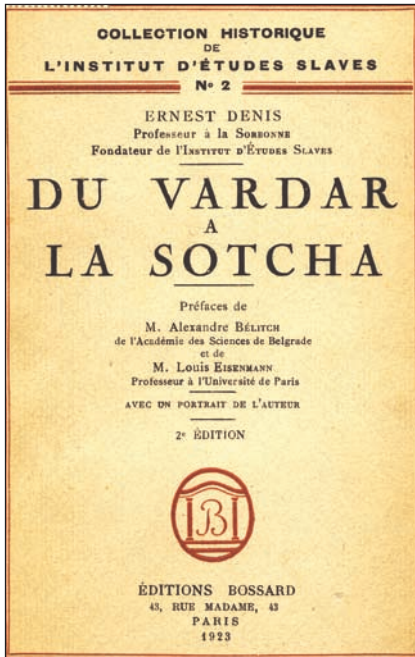
La biographie d'un des plus grands hommes d'État et politiques serbes



Les ouvrages sur la Yougoslavie



Jovan Cvijić (1865–1927) et Slobodan Jovanović (1869–1958)



Les ouvrages sur la Yougoslavie



Le monument
« À la France »
érigé en 1930 à
Belgrade portant
l'inscription en
serbe « Aimons
la France comme
elle nous a aimés
1914 – 1918 »



Le monument dédié aux rois Pierre I^{er} de Serbie et Alexandre I^{er} de Yougoslavie érigé en 1936 à Paris (16^e arrondissement)



De gauche à droite et de haut en bas : Nikola Pašić, Momčilo Ninčić, Stjepan Radić
Stojan Protić, Ljubomir Davidović, Svetozar Pribičević



L'Ancien Palais royal à Belgrade



La place de Terazije et la rue principale de Roi Milan à Belgrade



Les ministres des Affaires étrangères de Yougoslavie et de France Vojislav Marinković et Aristide Briand en 1927 à Paris



Au milieu de gauche à droite : Vojislav Marinković, Aristide Briand, Miroslav Spalajković, Philippe Berthelot en 1927 à Paris



Briand et Marinković avec leurs collaborateurs



La délégation yougoslave à Genève

LES MARTYRS DE MARSEILLE 1934

à l'occasion du 75ème Anniversaire de l'assassinat
du Roi Alexandre Ier et du ministre français des Affaires étrangères, M. Louis Barthou



Le vendredi 9 octobre 2009 à 10h - à Marseille

**Dépôt de gerbes au Monument commémorant l'assassinat
du roi Alexandre Ier Karadjordjević et de M. Louis Barthou, ministre français des Affaires étrangères**
monument situé à l'angle de la Préfecture et de la rue de Rome à Marseille



**Exposition documentaire sur l'attentat
inaugurée par Dušan T. Bataković, ambassadeur de la République de Serbie en France**

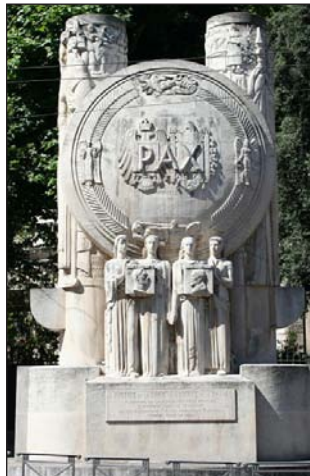
**Le mardi 13 octobre 2009 à 19h
Centre culturel de Serbie / Културни центар Србије
123, rue Saint Martin - 75004 Paris**

МАРСЕЈСКЕ ЖРТВЕ 1934.

поводом 75 година од убиства
Краља Александра I и француског министра иностраних послова Луја Бартуа



Une mémoire retrouvée : de gauche à droite ambassadeur serbe en France Dušan T. Bataković, le ministre des Affaires étrangères de Serbie Vuk Jeremić, le Prince Alexandre Karadjordjević et son fils Philippe à Marseille, au coin de la Préfecture et de la rue de Rome, le 9 octobre 2009



La plaque commémorative et le monument dédiés au roi de Yougoslavie Alexandre I^{er} et au ministre français Louis Barthou à Marseille



Une édition spéciale consacrée à la France intitulée « La France le 14 juillet 1938 »



Les ministres français et yougoslave Briand et Marinković avec ministre yougoslave en France Spalajković et maréchal Franchet d'Espèrey



Les ministres serbe et yougoslave à Paris Milenko Vesnić et Miroslav Spalajković

francs d'aide furent votés à l'été 1916 au Parlement et des fonds « serbes » allaient même être créés dans quelques villes. Enfin, plus de mille étudiants vinrent se former dans les universités françaises ; dans les années vingt, cinquante viendront chaque année.⁴⁹

La percée du front de Salonique en septembre 1918

La victoire décisive : une collaboration franco-serbe réussie

En septembre 1918, les colonnes du Général Tranié et du Maréchal Franchet d'Esperey perçaient le front de Salonique dans le massif de la Moglena et, en l'espace de trois semaines, libéraient la Macédoine et la Serbie. Le général allemand Mackensen déclarait lors de cet événement : « *Nous avons perdu la guerre à Salonique* ».

Ces opérations militaires menées ensemble finirent de souder les liens entre Serbes et poilus d'Orient et de nouer une amitié indéfectible. Paul Roi, élève-officier dans l'artillerie, évoquait l'habitude des combats qui avait fini de rapprocher les deux armées. « *La joie des Français et des Serbes dès le moment où les canons tonnent. Ces canons ont comme redonné espoir aux soldats serbes dans la pensée du retour proche dans leur patrie. Nous, Français, avions une patrie. Tous les soldats français étaient conscients de cette situation ; de là leur volonté de se battre épaulé contre épaulé pour la liberté de la terre serbe* ». ⁵⁰

Georges Schweitzer, officier artilleur à Monastir (Bitolj) en 1916 puis à la Moglena en septembre 1918, racontait l'abnégation des soldats serbes pendant la bataille. Blessé et perdu dans une tranchée dans le massif de la Moglena, Schweitzer fut sauvé d'une mort assurée par plusieurs Serbes venu le soigner dans la tranchée. « *D'un coup, j'ai compris que j'étais entouré d'amis, de gens fantastiques, des soldats serbes qui sont maintenant là, à côté de moi* ». Les Bulgares continuèrent à s'approcher en lançant des grenades, mais sa peur avait disparu. « *Mes blessures sont soignées, le sang ne coule plus mais ce qui est le plus important : je ne suis plus seul. C'est maintenant la lutte pour moi : quand un soldat serbe se re-*

⁴⁹ Maurice Torau-Bayle, « Réorganisation de l'armée serbe et trahison de la Grèce », dans *Salonique, Monastir et Athènes* (Paris : Chiron, 1920).

⁵⁰ Paul Roi, dans Antonije Djurić, *Ovako je bilo : Solunci govore* (C'était comme ça – Les soldats de Salonique parlent) (Gornji Milanovac : Kulturni centar, 1986).

lève et lance une bombe, il le fait pour moi, il défend ma vie ! ».⁵¹ Georges Schweitzer, dans une hallucination extatique, éprouvait toute sa reconnaissance à l'esprit de sacrifice et de corps des soldats serbes accourus pour le sauver. À ce moment-là de la guerre, la solidité des liens étroits entre Serbes et Français expliquait en partie la victoire obtenue par Franchet d'Espèrey.

La confiance fut telle à la fin de la guerre entre soldats serbes et français qu'on décéla de véritables scènes de liesse et des fêtes mémorables dans les bivouacs de l'Armée d'Orient. Albert Chantel, officier de liaison à la Moglena en septembre 1918, racontait la joie des Serbes à la vue de troupes françaises. Un officier serbe passant à côté de lui avec son escouade au retour d'une mission de surveillance s'écria : « Ce sont des Français, des Français – *Francuzi !* ». Et les soldats serbes se mirent à danser et à chanter. « *Ses soldats, heureux, riaient comme s'ils allaient à une fête* ».

L'historien Philippe Conrad résumait la décisive offensive serbe en septembre 1918 : « *Les Serbes de la division Choumadia et les Marsounis de la 17^e Division Coloniale emporteront respectivement les hauteurs de Veternik et celle de Kravitza, pendant que les hommes de notre 122^e Division d'Infanterie, s'empareront de Dobropolje à l'issue d'un assaut épique, contraignant ainsi la Bulgarie à signer le premier armistice annonciateur d'une victoire acquise en Orient grâce à la magnifique fraternité d'armes franco-serbe...* »⁵²

Accueil enthousiaste de l'Armée d'Orient en Serbie

Lors de leur remontée à travers les vallées du Vardar et de la Morava, des scènes de liesse populaire accompagnèrent l'Armée d'Orient. Les civils serbes, qui avaient appris les hauts faits militaires de cette armée, furent reconnaissants de leur avoir rendu leur famille et libéré leurs territoires.

Le général Tranié, qui libéra Skoplje en Macédoine serbe puis Djakovica et Mitrovica au Kosovo-Métochie serbe, nous a laissé des témoignages saisissants de l'affection d'un peuple pour son libérateur. À Kuršumljija, sur la route qui menait de Kosovska Mitrovica à Niš, « *les*

⁵¹ Georges Schweitzer, *ibid.*

⁵² Philippe Conrad, « 1915 : L'Épopée de la retraite serbe », dans *Alliés des Serbes* (Lausanne : L'Age d'Homme, 1998), 30.

gens sont habillés pauvrement, les enfants presque nus, mais la population nous offre ce qu'elle a, les maisons sont largement ouvertes aux Français ». ⁵³ Partout sur la route menant à Niš, des scènes d'accolade, des offrandes de pain, de vin et de fromage, toujours données de bon cœur par un peuple pourtant touché par la disette. Arrivés à Niš, la seconde ville serbe, les soldats de l'Armée d'Orient furent accueillis avec tous les honneurs : les plus vieux ne laissaient pas le général Tranié remonter à cheval et l'embrassaient comme s'il était leur fils.

Puis en remontant la vallée de la Morava, des actes symboliques très forts, qui allaient sceller l'amitié franco-serbe, émaillaient le chemin. À Aleksinac, le général Tranié fut enthousiasmé par l'accueil qui lui fut réservé : « *De jeunes filles chantent la Marseillaise et m'entraînent dans la ronde dansée par tout le village* ». ⁵⁴ Plus loin, à Čuprija, le maire de la ville fit un discours en français et les soldats serbes offrirent en guise de cadeau à l'Armée d'Orient des foulards ; à Svilajnac, des demoiselles offrirent au général Tranié un drapeau brodé de lettres d'or par leurs mères où il fut écrit en lettres cyrilliques : « *Aux libérateurs de la Serbie, les demoiselles de (la région de) Resava !* ». ⁵⁵

Une présence française durable dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (1918–1934)

Projet d'implantation durable en Macédoine

Le dépouillement de la *Revue Franco-Macédonienne*, journal des officiers de l'Armée d'Orient qui a publié plus de 15 numéros mensuels entre septembre 1916 et fin 1917, nous permet d'attester de la volonté française de s'établir durablement dans la région une fois la guerre terminée. On sait qu'autour de Goritza (Korçë) a été établie pendant plusieurs mois une République avec écoles, routes et droit français. En mars 1917, un article souligna ainsi l'importance de l'influence culturelle pour les responsables français. Domaine placé au-dessus de l'économie, dans lequel la France était considérée plus forte que les autres, la culture représentait « un produit (sic) où la concurrence nous sera la

⁵³ Général Tranié, dans Antonije Djurić, *op.cit.*, 58.

⁵⁴ *Ibid.*, 64.

⁵⁵ *Ibid.*, 65.

moins dangereuse ». ⁵⁶ C'est dans cet état d'esprit que fut construite par l'Armée d'Orient l'école française de Lembed en Macédoine. Accueillant 220 élèves, tous civils, sur une population de 4500 âmes, l'école française de Lembed dispensait des cours d'histoire et de géographie en langue grecque, mais les mathématiques et les « leçons de choses » se faisaient dans la langue de Voltaire. L'auteur de l'article écrit en mai 1917 dans la *Revue Franco-Macédonienne* émettait l'espoir que cette école « restera après la guerre comme un modèle de la culture française en Macédoine ». ⁵⁷ Cette action se poursuivit après l'armistice : dans un compte-rendu envoyé au Quartier général le 10 février 1919, l'officier de liaison déclara qu'il « faudrait envoyer des publications de France car il n'est pas encore parvenu ni livres ni journaux français durant cette guerre ». ⁵⁸ Or dès octobre 1918, le gouvernement serbe lui-même avait demandé la création d'un journal en français à Skoplje.

Mais c'est surtout au niveau des infrastructures économiques que va porter à la fin de la guerre l'effort de la France. En 1917, le gouvernement français dépêcha en Macédoine hydrologues, géographes, historiens et linguistes. Dans un premier temps, ils allaient mettre en plan toute la région contrôlée par l'Armée d'Orient : la cartographie complète du pays réalisée par l'Armée d'Orient remplaça la « carte autrichienne incomplète et inexacte ». ⁵⁹ Ensuite, un réseau de routes quadrilla la Macédoine : une voie Kastoria-Salonique comprenant de nombreux ponts sur la Moglenitsa, et une route Florina-Velez, donc vers la Serbie, furent construites. Enfin, les ressources du sol et du sous-sol furent exploitées. L'Armée d'Orient assécha les marais autour de Kastoria et Verria pour en faire des cultures maraîchères. Des mines de charbon (Komotini) et des gisements de fer (Kavala) approvisionnèrent les industries de Salonique. ⁶⁰

⁵⁶ « La culture française en Macédoine », *Revue Franco-Macédonienne*, n°8, mars 1917.

⁵⁷ « L'école française de Lembed », *Revue Franco-Macédonienne*, n°9, mai 1917.

⁵⁸ SHAT, 20 N 522, dossier n°8, note du 10 février 1919.

⁵⁹ Jacques Ancel, *Travaux et jours de l'Armée d'Orient* (Paris : Brossard, 1921), 78–79.

⁶⁰ *Ibid.*

La France bâtit le nouveau « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes »

L'Armée d'Orient n'arrêta pas de combattre en octobre 1918 avec la capitulation de la Bulgarie. En effet, alors que le général Tranié poursuivait son avancée jusqu'à Trieste dans l'Adriatique, l'autre partie des armées françaises s'installa à Constantza, avec pour mission de bloquer le nouvel ennemi, le bolchevique. Jusqu'en 1921 stationneront des soldats français dans l'embouchure du Danube, mais avec beaucoup d'atermoiements devant un ennemi souvent invisible, ce qui entraînera des formes de lassitude.

Le plus important pour notre sujet réside dans le fait que cette situation idéale sur le Danube va amener la France à jouer un grand rôle dans la construction du « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ». Les frontières de cet État créé en décembre 1918 étaient l'œuvre de géographes français, comme Ernest Denis et serbe comme Jovan Cvijić. Des juristes français furent très vite après la Grande Guerre envoyés dans ce nouvel État yougoslave, ce qui explique que le système politique y ressemblait fortement. En effet, dans l'Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, une Assemblée nationale de 315 députés élus pour quatre ans au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle fut formée dès 1919. Le nouveau système fut confirmé par la Constitution de 1921. L'administration fut aussi fortement imprégnée des valeurs françaises. Enfin, un système départemental, selon le modèle français, avec 33 unités dirigées par des préfets fut installé, ce qui remplaçait les anciennes régions historiques.⁶¹

Dans le domaine économique aussi, la politique de la France se fit sentir dès l'après-guerre. En Serbie, Lafarge exploita les mines de cuivre de Bor et le gisement de charbon de Rudnik ; en Bosnie, des entreprises françaises prenaient possession des mines de fer de Zenica et de charbon à Banja Luka ; enfin en Macédoine serbe, le gisement de Prilep intéressa les Français. Sur les pas de l'Armée d'Orient, pour mieux desservir ces mines au départ, furent construites des routes qui allaient devenir des axes importants. Ainsi les voies Bor–Negotin et Kratovo–Vranje furent construites au début des années vingt. À la même époque, la voie ferrée Belgrade–Sarajevo était terminée par des compagnies françaises.

⁶¹ Dušan T. Bataković, *Yougoslavie. Nations, religions, idéologies* (Lausanne : L'Age d'Homme, 1994).

Des liens militaires durables dans l'entre-deux-guerres

Devant ce constat d'échec, les généraux de l'Armée yougoslave décidaient de réagir afin d'améliorer la situation de leurs forces militaires, en accroissant la collaboration avec l'Armée française. En 1931, cette collaboration prenait la forme d'une véritable refonte du système de commandement yougoslave, contrôlée et guidée par les militaires français. Le commandant Béthouart fut détaché à l'Académie militaire de Belgrade et détenait ainsi un rôle de première importance dans la formation de l'élite militaire yougoslave, alors que le capitaine Carolet prit la direction de l'« École d'Infanterie de Sarajevo ». D'autres officiers français furent placés à des fonctions de commandement dans les liaisons et l'artillerie yougoslaves.⁶² On peut considérer qu'au début des années 1930, les secteurs les plus modernes de l'Armée yougoslave étaient délégués à la France.

Ces efforts amenèrent des résultats dès le milieu des années 1930. En 1934, le front était réduit d'un quart et les divisions d'infanteries allégées. Aux grandes manœuvres de cette même année, le lieutenant-colonel Béthouart constata que les unités d'infanterie yougoslaves étaient plus rapides et mieux organisées.⁶³

Déjà en 1921, le lieutenant-colonel Deltal affirmait que « *Notre influence – française – n'est pas seulement prédominante, elle est unique* »⁶⁴ dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes nouvellement formé. Les officiers français, qui avaient combattu auprès de l'Armée serbe au sein de l'Armée d'Orient durant plus de trois années. Après 1929, la France poursuivit une politique de collaboration avec la composante serbe de ce qui était la Yougoslavie. Le général Rozet, Attaché militaire à Belgrade depuis 1928, constata encore en 1930 que les Serbes étaient « *pleins d'admiration pour notre armée* ». ⁶⁵

En réaction aux inondations de l'hiver 1930, la diplomatie française décidait d'accorder une aide d'un milliard de dinars et d'organiser

⁶² Mile Bjelajac, « L'influence française sur l'Armée yougoslave entre les deux guerres mondiales », *Revue historique des armées* 4 (1994), 50.

⁶³ SHAT, 7 N 3192, « Rapport général sur les manœuvres », 16 octobre 1935.

⁶⁴ Archives de Yougoslavie, AJ-X-F, f 1 (document disponible au Service Historique de la Défense (ancien SHAT) à Vincennes).

⁶⁵ Mile Bjelajac, *op. cit.*, 47.

un cycle de conférences sur la France dans les écoles de Serbie. À cette occasion, le lieutenant-colonel Béthouart, futur Attaché militaire, remarqua que « *ces manifestations sont touchantes pour leur unanimité et leur élan sympathique : elles montrent une fois de plus que la reconnaissance des Serbes pour la France est profonde et durable* ». Cette franche amitié se manifesta aussi à l'occasion d'un banquet offert, en février 1932, par l'« Association des Anciens élèves des Écoles françaises », auquel assistèrent des personnalités aussi importantes que le Président de la Chambre yougoslave, le Ministre de la Justice ou le Maire de Belgrade. Béthouart y ressentit « *une atmosphère de chaude sympathie et de sincère amitié pour notre pays* ». ⁶⁶ Cela démontrait la réussite d'une politique culturelle très active de la France en Yougoslavie car, dès les dernières années de la Première Guerre mondiale, un tissu dense d'écoles françaises avait été installé par la France dans ce pays, notamment en Macédoine, en Serbie et en Bosnie. ⁶⁷ Cette forte amitié franco-serbe se développait au sein même de l'armée. En mai 1935, le Ministre de la Guerre de Yougoslavie, le général Maritch, fit un voyage officiel en France, pendant lequel il proclama que « *la fidélité et la reconnaissance envers l'Armée française existent toujours au fond des cœurs serbes* ». ⁶⁸ Dans le sens inverse, des Saint-Cyriens furent « *admirablement reçus* » aux obsèques du Roi Alexandre assassiné en octobre 1934 à Marseille, ce qui contribua à la dénomination « Alexandre I^{er} » pour la promotion de Saint-Cyriens en 1935. ⁶⁹

⁶⁶ SHAT, 7 N 3192, Note 84/0, 1^{er} mars 1932. La francophilie est vraiment très imprégnée dans la société serbe à ce moment-là. En effet, lors d'une réception offerte le même jour (13 février 1932) à la Légation d'Allemagne, malgré le fait que l'ambassadeur de ce pays « ne néglige rien pour se concilier la société de Belgrade et même de province », « la propagande allemande n'a pas obtenu les résultats qu'elle attendait dans les milieux spécifiquement serbes », alors qu'elle avait été « accueilli avec sympathie par les milieux intellectuels et industriels croate et slovène ». Même les Américains ne sont pas particulièrement courtisés par les Serbes cars, selon l'Attaché militaire en place, la commémoration par la ville de Belgrade du 200^e anniversaire de la naissance de Washington, le 22 février 1932, n'a attiré « qu'un très petit nombre de personnes ».

⁶⁷ Alexis Troude, « La présence de la France dans la péninsule balkanique à travers l'intervention de l'Armée d'Orient à Salonique 1915–1918 », Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université Paris-I, juin 1990, 79–81.

⁶⁸ SHAT, 7 N 3192, « Voyage du général Maritch en France » (204/S), 21 mai 1935, p. 5.

⁶⁹ SHAT, 7 N 3192, Note 186/A, 27 avril 1935.

Conclusion

La Première Guerre mondiale a donc permis à la France de trouver un allié incontournable parmi les Serbes et d'approfondir son implantation dans les Balkans. Sur les plans économique, politique et culturel, le travail entamé par l'Armée Française d'Orient puis l'Armée d'Orient pendant la guerre a permis à la France de se présenter comme puissance de premier plan dans les Balkans dans les années 1920. Grâce au soutien indéfectible de ses alliés serbe, grec et roumain, la France put remplacer les Puissances centrales dans les Balkans.

Cette politique d'intérêt créera les conditions favorables à l'émergence d'une amitié indéfectible entre les peuples serbe et français. En 1932, un train entier de journalistes et de simples citoyens fit le trajet Paris–Belgrade pour témoigner de l'attachement profond qui liait ces deux peuples. En France, beaucoup de nos villes se paraient de rues en référence à des personnalités ou des lieux de Serbie, comme la rue Pierre I^{er} de Serbie, le monument au roi Pierre à Orléans, le monument aux rois Pierre de la Serbie et Alexandre de Yougoslavie à Paris et un autre à Marseille, au roi martyr près de la préfecture de la ville.

Néanmoins, l'assassinat en octobre 1934 du roi de Yougoslave, Alexandre I^{er} Karadjordjević et du Président du Conseil Louis Barthou, par les *oustachis* (fascistes croates) et terroristes bulgares du Macédoine (I.M.R.O.), les deux mouvements terroristes soutenues par Mussolini et entraîné par les Hongrois perturbait les relations franco-yougoslaves. Finalement, la prise de pouvoir en 1944 du dictateur communiste Tito en Yougoslavie, avec le soutien décisive de l'Armée rouge de Staline, amenuisera cette flamme. Pourtant, le Général de Gaulle, qui méprisait Tito et restait fidèle à général Dragoljub Draža Mihailović, le chef des forces royalistes dans la Deuxième Guerre mondiale, qui décora par la Croix de Guerre en 1943, évoquera toujours la Serbie au lieu de parler de la Yougoslavie.⁷⁰ En plus, dans les années 1980, une troupe de théâtre serbe itinérante, remontant le trajet de la colonne Tranić, était partout accueillie comme aux plus beaux jours de la libération de 1918.

⁷⁰ John Plamenatz, *The Case of General Mihailovic* (Oxford : Private Edition, 1944) ; Branko Lazitch, *La tragédie du général Draja Mihailovitch. Le conflit Mihailovitch-Tito et la politique des Alliés* (Éditions du Haut-Pays, 1946) ; Jean-Christophe Buisson, *Héros trahi par les Alliés. Le général Mihailović, 1893–1946* (Paris : Perin, 1999) ; Roland Vasic, *Mihailović. Entre révolution et restauration. Yougoslavie 1941–1946* (Paris : L'Harmattan, 2009).

Ljubinka Trgovčević
Faculté des Sciences Politiques
Université de Belgrade
Belgrade

Les Serbes en France durant la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale fut non seulement l'époque de l'alliance de guerre franco-serbe mais aussi le temps d'une véritable rencontre entre les deux peuples. L'épopée tragique du peuple serbe dès la fin de 1915 a été suivie par l'action française du sauvetage, de l'hospitalisation et de l'éducation de nombreux Serbes en France. En retraçant le cadre officiel de l'arrivée des Serbes et leur itinéraire en France, les traits sociaux et leur vie quotidienne, l'auteur prend en considération les images réciproques entre les Serbes et les Français en tant qu'un rapprochement spontané et profond nourri de l'amitié franco-serbe forgée pendant la Grande Guerre.

Mots-clés : Serbes, France, Première Guerre mondiale, colonie serbe, alliance, amitié

Depuis l'apparition des « Parisiens », les Serbes appelaient ainsi vers la moitié du XIX^e siècle la première génération d'étudiants retournant en Serbie après des études en France et apportant les idées libérales. La France était le pays où les Serbes se rendaient volontiers et dont l'influence, surtout culturelle, se faisait de plus en plus sentir. L'attachement reliant les deux pays pendant des décennies, cependant pas toujours d'intensité égale, a connu des hauts et des bas en fonction des conditions intérieures et extérieures. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle, étant donné la tension constante des rapports avec l'Autriche-Hongrie voisine et l'arrivée de la dynastie des Karadjordjević au pouvoir (1903), que les relations des deux pays ont été raffermies. Le nombre de jeunes Serbes formés en France augmentait de jour en jour, l'économie et les finances se rapprochaient et l'influence de la culture française devenait de plus en plus sensible. Ceci correspondait aussi à la tendance de la France d'approfondir sa présence économique, culturelle et politique en Serbie. L'intérêt, renforcé par le rapprochement économique et culturel

à la veille de la Première Guerre mondiale a tout naturellement abouti à l'alliance durant la guerre.¹

La France fut le premier des pays alliés à assister le Serbie financièrement, puis moralement et militairement dès les premières années de la Grande Guerre. Par conséquent durant les années d'occupation de la Serbie (1916–1918) et la fuite de ses citoyens, le plus grand nombre de ces derniers cherchait refuge en France. Au sein de cette population provisoire il y avait des soldats en grand nombre, blessés, épuisés ou malades. Le second groupe fut celui des élèves et des étudiants, autorisés à poursuivre leurs études en France par la résolution de l'Assemblée Nationale française du 26 novembre 1915. Le troisième groupe consistait en réfugiés civils, particuliers ou avec famille, dont des hommes politiques, qui ont volontairement ou en raison de leurs missions, surtout militaires, suivi l'armée serbe et trouvé refuge sur le sol français.²

Le nombre de Serbes

Les premiers des groupes plus larges de réfugiés commencèrent à atteindre la France dès décembre 1915, moment où les premiers navires arrivaient avec des élèves serbes autorisés par la décision de l'Assemblée Nationale et du gouvernement français à poursuivre leurs études en France. Depuis, durant les mois de janvier, février et mars 1916 pour ainsi dire chaque jour un des ports en Corse, ou à Marseille ou à Bizerte accueillait des navires avec des réfugiés serbes. Selon les rapports des autorités maritimes françaises celles-ci ont transporté depuis Salonique en décembre 1915 1500 Serbes, en janvier 1916 de la même ville 2100 ont été évacués et du littoral albanais 3400 hommes, tandis qu'en février 2 700 personnes étaient évacuées et en mars 1800, soit au total 11 500 personnes.¹ Ces chiffres sont d'une manière générale confirmée par le rapport officiel du Ministère de l'Intérieur informant au printemps

¹ Ljubinka Trgovčević, « Les boursiers serbes en France de 1878 à 1914 », *Revue d'Europe Centrale* VII-1 (1999) ; « Paris comme centre culturel de l'émigration serbe pendant la Première Guerre mondiale », *Rapports franco-yougoslaves. À l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français à en Serbie* (Belgrade : Institut d'histoire, 1990), 198–213.

² Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris (MAE), Guerre 1914–1918, 384.



L'arrivée des Serbes à Marseille en 1916

1916 le Quai d'Orsay que ses services ont transporté en France 12 000 réfugiés au total. Mais les Serbes arrivaient en France par des navires des autres nations, par exemple par des bateaux italiens, qui ont transporté des groupes assez importants des îles de Lippari, ou des îles grecques.³ Nombreux réfugiés ont fait le chemin depuis l'Italie par voie de terre en passant par Modena et Vingtimille. Plus tard dans les mois et années à venir des Serbes réfugiés arrivaient d'abord par l'Italie, venant de Corfou ou de Salonique, puis ceux qui ont gagné la Suisse à la suite de la prise de Bitolj (Monastir), dont une partie de ses habitants, et enfin ceux qui ont dû quitter la Russie après 1917.

Alger et la colonie française de Tunis accueillait des Serbes, en premier lieu des soldats convalescents. Les autorités maritimes de Bizerte ont fourni une information d'abord le 5 février 1916 que 1809 Serbes y sont hospitalisés,⁴ puis le 17 février 5750 Serbes⁵ et le 16 mars 1916

³ MAE, Guerre, 377, l'information que le bateau grec *Byzantine* est arrivé le 13 février 1916 à Bastia avec 550 Serbes.

⁴ *Ibid.*, Les rapports du Préfets Maritime, Bizerte.

⁵ *Ibid.*

elles rapportent que le nombre total de Serbes dans cette ville est de 13467, le 30 mars le chiffre atteint 17622 ; mais immédiatement 2 604 en furent transférés à Alger, tandis que 15018 sont restés à Bizerte⁶. Avec l'ouverture du front de Salonique et le rétablissement des soldats le chiffre diminuait : le 6 janvier 1917 l'information parle de 2714 personnes encore hospitalisées, le 27 janvier 1917 de 3540 hospitalisés etc.⁷

En Algérie il y en avait moins, le lazaret de Matiffe n'abritait le 19 février 1916 que 89 malades, mais deux jours plus tard l'arrivée d'un navire avec 835 réfugiés est annoncée et le 14 mars 1548 convalescents sont transférés de Bizerte⁸, tandis que le 30 mars 1916 on mentionne encore 2604 Serbes, tandis que certaines des sources serbes ne parlent que de 1400 réfugiés serbes en Algérie.⁹

Quant au nombre total de Serbes sur le territoire français les données diffèrent. Selon les sources serbes le nombre des Serbes en France aurait été autour de 30 000¹⁰ ; tandis qu'une des plus complètes *Histoire de la population française* indique que 17 000 Serbes et 3000 Monténégrins séjournaient sur le sol français le 1^{er} janvier 1918.¹¹ De toute évidence, les nombres aussi bien serbes que français étant arrondis, les données pourraient être en accord si les sources françaises n'aient pas pris en compte ceux qui séjournaient pendant la guerre sur les territoires français en Afrique du Nord, surtout puisque la majorité de soldats convalescents avait dès 1916 rejoint les unités au front. Le nombre de réfugiés serbes variait avec le temps selon les départs au front ou des retours du front, ou bien des départs dans d'autres pays dictés par des devoirs militaires ou de guerre, l'achèvement des études universitaires, les naissances et les morts, ce qui implique la tâche complexe d'établir ne serait-ce qu'approximativement leur nombre. Sans négliger pour autant le nombre de réfugiés morts en masse dès leur arrivée en France en mars

⁶ *Ibid.*, 378.

⁷ *Ibid.*, Les rapports du Préfets Maritime, Bizerte, le 6 janvier 1916.

⁸ *Ibid.*, 378.

⁹ *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France) (Belgrade : Društvo prijatelja Francuske, 1940), 219.

¹⁰ *Ibid.*, 205, Svetislav Petrović cite que le 27 juin 1916 il y avait environ 30 000 réfugiés serbes en France.

¹¹ *Histoire de la population française, t. IV : De 1914 à nos jours*, éd. Jacques Dupâquier (Paris : Presses universitaires de France, 1988), 64.

1916, soit des conséquences des combats menés que du martyre de la retraite par l'Albanie. Mais les années suivantes ont vu des morts dues aussi bien aux blessures de guerre que de tuberculose. On mentionne l'enterrement en France de 90 écoliers, tandis que le cimetière militaire des environs de Paris (Thiais) compte 800 tombes des soldats serbes¹². Le journal *Instituteur* a publié en novembre 1917 que des 77 Serbes hospitalisés à Lyon 44 sont morts. Parmi les morts le nombre de soldats était particulièrement élevé. Les rapports de Bizerte étaient frappants : entre le 2 et le 5 février 1916 trente-cinq Serbes sont morts, du 12 au 13 février il y a eu 143 morts, du 16 au 19 du même mois 75, du 29 février au 14 mars 168 et du 18 au 24 mars trente-cinq morts.

Les réfugiés

La France a dès le début de 1916 accueilli les Serbes tout en ayant déjà 940 000 réfugiés français chassés des départements de nord occupés, dont 230 000 étrangers.¹³ Par leurs droits les Serbes étaient égalisés aux Belges, ce qui leur donnait le droit aux transports gratuits par chemin de fer lors des déménagements, à l'aide financière régulière, à la protection médicale et aux études. L'arrivée des Serbes représentait une charge supplémentaire pour la France étant elle-même dans une situation économique difficile due à la guerre. Sans entrer dans le présent texte dans les questions de l'aide militaire et des crédits accordés par le gouvernement français, nous allons cependant mentionner que le gouvernement français avait alloué aux études des étudiants serbes jusqu'à la fin de la guerre la somme de 5 955 000 francs.¹⁴

Puisque les Serbes débarquaient au sud où le nombre de réfugiés était moindre qu'au nord du pays, les autorités françaises ont décidé de les installer dans la région, d'abord à l'île de Frioul, à Ajaccio, à Modane et à Menton, et puis dans des centres collectifs – des colonies. Les premières des colonies furent installées en Corse, à Ajaccio et à Bastia,

¹² Fadil Ekmečić, *Poslednjih sto godina Jugoslovena u Francuskoj* (La présence yougoslave en France depuis 100 ans), t. II : 1946–1984 (Paris : Yougofranc, 1985), 106.

¹³ *Histoire de la population française*, 62.

¹⁴ Ljubinka Trgovčević, « Školovanje srpske omladine u emigraciji 1916–1918 » (La scolarisation de la jeunesse serbe en émigration 1916–1918), *Istorijski časopis* XLII–XLIII (1995–1996) : 162.

puis quand elles furent pleines alors de nouvelles furent créées dans le département du Var, dans les hautes Alpes, dans l'Isère à Voraine, à Viriville et à Fourvoir. Plus tard encore trois colonies furent établies dans le département de Gironde et une en Seine maritime. Puisque certains des Serbes commençaient à quitter les colonies soit en trouvant du travail, soit grâce à l'aide de leur famille, le Ministère de l'Intérieur français leur versait alors 1,25 fr. par jour aux adultes et 50 centimes par enfant ; tandis que les organisations humanitaires leur assuraient des vêtements et des chaussures.¹⁵ Jusqu'au 8 mars 1916 les Ministères français de l'Intérieur et de l'Éducation ont réparti 7 000 réfugiés serbes dans les colonies et les internats, tandis que d'autres cherchaient leurs logements de manière générale tout seuls. Le gouvernement serbe prenait pour sa part soin de ses compatriotes et un commissariat fut formé avec la fonction de coordonner avec les autorités françaises les efforts d'assister ceux qui étaient dans le besoin.

Durant la guerre les Serbes séjournèrent dans des endroits différents, mais leur concentration était surtout dense à Paris et dans le sud. Les enfants d'âge scolaire et les jeunes reçus furent hospitalisés et répartis, conformément à la résolution susmentionnée de l'Assemblée dans plus de quatre-vingt internats, lycées ou collèges partout dans le pays. Le choix des endroits était en fonction des places disponibles dans les internats et dès le 1er décembre 1915 le Ministère de l'Instruction a demandé aux académies des informations précises sur leurs possibilités d'accueil. Les écoles ont répondu à l'appel et progressivement des groupes d'enfants y étaient acheminés, tandis que les frais de leur installation étaient couverts d'abord par les autorités locales et par le gouvernement français et plus tard par le gouvernement serbe. Jusqu'au 14 février 1916 1148 élèves étaient installés dans 43 écoles¹⁶ et leur nombre augmentait chaque jour. Le député André Honnorat était chargé de l'organisation entière et selon son rapport du 26 juin 1916 déjà 3 300 élèves serbes étaient reçus, dont 2 200 déjà installés dans des établissements

¹⁵ Les familles des Français mobilisés avaient droit sur la même somme.

¹⁶ Arhiv Srbije, Belgrade (Archives de Serbie, Belgrade), fond Ministarstva inostranih poslova Srbije (le fond du Ministère des Affaires étrangères du Royaume de Serbie), 1916/1, le rapport de Jovan Žujović à Nikola Pašić de 14 février 1916.

scolaires de différents niveaux.¹⁷ Leur réception et leur status ont ensuite été définis par les accords des deux gouvernements signés le premier à Corfou le 9 novembre 1916 sur les études des élèves et des étudiants et le second le 27 novembre 1917 sur l'inscription aux collèges techniques. Seule une minorité bénéficiait des bourses françaises, tandis que la majorité d'élèves et d'étudiants était à la charge du gouvernement serbe.¹⁸

Les autres selon leur rang social et les possibilités matérielles allaient dans des villes de leur choix. Les colonies n'abritaient qu'une minorité tandis que tous ceux qui le pouvaient s'acheminaient vers les grandes villes. Édouard Petit écrivait en 1917 que la majorité s'est « envolée » vers le soleil, « vers la Méditerranée et ses grandes villes, vers Nice » [...] « qui était d'un grand attrait pour ces semi-orientaux jetés par la guerre dans les pays occidentaux ».¹⁹ C'est là que le 11 février 1916 environ 80 députés serbes sont arrivés avec leurs familles, environ 150 personnes, puis avec le temps le nombre de Serbes augmentait, ainsi Nice est restée durant toute la guerre le lieu de séjour des membres de l'Assemblée Nationale. Cependant l'attrait de Paris restait incontestable et la majorité d'intellectuels, de nombreux fonctionnaires y ont établi leur domicile et, avec le temps les étudiants s'efforçaient de toute manière d'atteindre la métropole et certains y arrivaient.

La situation matérielle des réfugiés serbes différait. Ceux mieux lotis ou bien les fonctionnaires d'État disposant des revenus réguliers étaient libres de choisir leur domicile et même leur lieu de séjour. L'argent apporté ou celui gagné, leur était accessible durant la guerre puisque la Banque Nationale serbe a été transférée à Marseille. La valeur du dinar ne différait que de 12 % de sa valeur nominale – contre 100

¹⁷ MAE, Guerre, 379, lettre au Premier ministre (A. Honnorat pour le Président du Conseil), le 26 juin 1916.

¹⁸ Ljubinka Trgovčević, « Prilog proučavanju organizacije školovanja srpske omladine u Francuskoj početkom 1916. godine » (Contribution à la recherche de l'organisation d'éducation de la jeunesse serbe en France au début de 1916) dans *Srbija 1916 godine* (Belgrade : Istorijski institut, 1987), 261–269 ; Ljubinka Trgovčević, « Školovanje srpske omladine u emigraciji » (La scolarisation de la jeunesse serbe en émigration 1916–1918), 95–113.

¹⁹ Édouard Petit, *De l'école à la Nation pendant la Guerre*. Préface par M. Léon Bourgeois (Paris : F. Alcan, 1917), 134.

dinars on recevait 88 francs.²⁰ La *Banque de France* à Paris a conservé les documents de change quotidiens de l'époque et sa branche de Bordeaux notait chaque jour les noms des clients. Ainsi par exemple un certain Sava Obrenović [Obrenovitch] avait changé en une année 3 500 dinars, beaucoup en comparaison avec d'autres, mais finalement cela ne faisait que moins de 300 francs par mois, somme nullement exagérée comme revenu de toute une famille. Son homonyme Ljubomir Obrenović [Obrenovitch] avait changé 2 950 dinars. Par contre un groupe de trente élèves installés à Rouen n'a eu au total que 300 dinars, soit dix dinars par personne. Les changements de l'argent étaient à leur sommet dans les premiers mois de 1916, les réfugiés ayant encore quelques dinars sur eux. Ainsi depuis son établissement la banque permettant le change des dinars en francs a pu noter le 4 février 1916 le nombre maximal d'opérations de change, soit 215 clients serbes ont transformé leurs dinars en francs. La situation relativement bonne était celle des fonctionnaires d'État, des professeurs, des officiers malades ou en congé ; en un mot de ceux qui recevaient un revenu régulier du gouvernement serbe. Tout en étant modeste le revenu permettait de vivre au quotidien et la majorité de ces catégories exceptionnelles a passé la guerre en vivant dans les hôtels ou pensions de Paris et de Nice.²¹

Mais il y avait parmi les réfugiés beaucoup de gens pauvres et communs dont nous ignorons en grande mesure le sort et qui n'arrivaient pas à couvrir les frais de vie quotidiens avec l'aide française d'un franc et demi par jour (en comparaison, par exemple, aux bourses d'étudiants de 180 francs par mois). Même une somme plus importante n'aurait pu dans les conditions de guerre couvrir les frais quotidiens d'une famille dans un pays étranger. En se trouvant dans une situation semblable l'écrivain serbe connu Branislav Nušić [Nouchitch] s'est

²⁰ Andrej Mitrović, « Dinar i kruna u kriznim godinama 1916–1918 » (Le dinar et la couronne dans les années de la crise 1916–1918), *Novac i razvoj* 12 (1994) : 46–51.

²¹ Député serbe Jaša Prodanović qui était en exil à Nice a écrit à son fils Bora le 12 novembre 1917 : « Cher Bora [...] j'ai envoyé par télégraphe 250 fr. [...] pour les mois qui restent je ne peux pas t'envoyer plus que 240 – ce qui fait le tiers des mes ressources. La même somme reste à ta mère et mois. » (Arhiv Académie serbe des Sciences et des arts, Belgrade, Jaša Prodanović, (Archives de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, Belgrade, fond Jaša Prodanović).

plaint en mars 1916 qu'il a dû chercher du travail à l'usine.²² Les moins fortunés cherchaient des lieux de séjour plus modestes loin des lieux de villégiature connus et des capitales. Le socialiste Kosta Novaković [Novakovitch] appréciait le double avantage de son séjour à Tunis en 1916 : « Je ne dérange personne en restant ici d'une part et d'autre part tout y est meilleur marché ». ²³ Certains ont trouvé du travail à l'usine ou dans les champs. L'accord conclu par les deux gouvernements autorisait l'emploi des réfugiés. On sait que les 400 ouvriers de l'usine serbe des armes sont arrivés en France qu'en une partie ils ont trouvé du travail dans la production des munitions. En Algérie les réfugiés travaillaient comme ouvriers agricoles, d'autres ont trouvé du travail dans les mines ou bien dans les vignes des environs de Bizerte.²⁴

Plusieurs centaines de réfugiés ont travaillé pendant deux ans et demi dans les usines des explosifs de Mons.²⁵ Les chemins de fer d'Orléans ont proposé en février 1916 d'accueillir des cheminots serbes d'abord en convalescence puis des les employer ensuite²⁶, mais les autorités serbes refusèrent la proposition craignant qu'elles pourraient en avoir besoin dans les opérations militaires à venir.²⁷ La même maison a fondé à Tours une école de formation des cheminots et en 1917 celle-ci comptait 87 élèves serbes ;²⁸ en plus, selon certaines sources la société a employé plus de 800 cheminots serbes. Les modestes informations sur les ouvriers sont complétées par les observations des socialistes disant que les ouvriers serbes ne connaissaient pas la législation française du travail et « les malheureux qui sont tombés par hasard dans une des

²² *Ibid.*, lettre de S. Popović à J. Prodanović de Paris du 7 mars 1916.

²³ *Prepiska srpskih socijalista u toku Prvog svetskog rata* (La correspondance des socialistes serbes durant la Première Guerre mondiale), éd. Vlastimir Lapčević et Toma Milenković (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1979), 105.

²⁴ *Tri sile pritisle Srbijicu : priče Solunaca*. (Les trois puissances ont encerclé la petite Serbie : les histoires de poilus d'Orient), éd. Dragutin Paunić, Milija Djordjević (Belgrade : Narodna knjiga, 1985), 255.

²⁵ *Srbijico, dušo gorka : priče Solunaca*. (La petite Serbie, l'amère âme : les histoires de poilus d'Orient), éd. Dragutin Paunić, Milija Djordjević (Belgrade : Narodna knjiga, 1988), 365–374.

²⁶ MAE, Guerre, 377.

²⁷ *Ibid.*, le 6 mars 1916.

²⁸ Fadil Ekmečić, *op.cit.*, 52.

usines où les conditions de travail sont mauvaises et du point de vue de santé difficiles s'y trouvent enterrés vivants [...] Nos ouvriers sont sujets à de graves blessures dans leur travail et à l'invalidité. »²⁹

Ce que les Français savaient sur la Serbie

Au moment où les Serbes sont arrivés en France leurs hôtes savaient incomparablement plus sur la Serbie qu'avant la guerre. Dès le début des hostilités la presse française suivait attentivement tout ce qui se passait au front serbe. En plus des articles et de nombreuses conférences sur la Serbie présentée par les intellectuels français et serbes il semble que *La Journée serbe* a eu une influence capitale sur les connaissances concernant la Serbie. Ce jour-là, le 26 mars 1915 tout enfant de l'âge scolaire en France, et par leur intermédiaire le large public, a pris connaissance des informations générales sur la Serbie. À cette occasion le Ministère de l'Instruction publique français a publié dans son Bulletin diffusé dans toutes les écoles, des écrits sur l'histoire serbe, sur la participation serbe à la guerre et sur le peuple serbe, qui étaient des préparatifs à la *Journée serbe*, tout cela accompagné de deux histoires sur Kraljević Marko – Roland serbe, traduites par Léo d'Orfer. L'année suivante la Journée serbe a été fêtée le 25 juin, ce fut une nouvelle occasion de connaître mieux le pays dont les citoyens sont devenus partie de la vie quotidienne française.

Lorsqu'en automne 1915 l'offensive ennemie sur la Serbie a commencé tous les journaux français ont suivi de jour en jour la situation au front tout en accompagnant les nouvelles par des renseignements sur l'histoire et la culture des Serbes. En plus des cartes géographiques régulièrement reproduites, des poésies, des contes et des événements de guerre étaient publiés. Par exemple le *Journal des débats* a publié le 9 décembre 1915 deux contes populaires serbes *Le diable et son apprentis* et *le Diable et la Mégère*, tandis que la bibliothèque de guerre des enfants a publié en forme de bande dessinée *Les aventures du petit soldat serbe*.³⁰

²⁹ Lettre de Milutin Arandjelović adressée à Dragiša Djurić écrite à St. Font de Rhône le 20 juin 1917, *Prepiska srpskih socijalista* (La Correspondance des socialistes serbes), 161

³⁰ « Les Serbes héroïques », *Les livres roses pour la jeunesse*, n° 163 (Paris : Librairie Larousse, s.d).

Des poètes tels que Jean Richepin, Edmond Rostand, Henri de Régnier ont également contribué à la gloire des Serbes, mais aussi des intellectuels et universitaires influents comme Émile Haumant, Victor Bérard, Ernest Denis et d'autres.

De nombreux écrits, des rencontres solennelles au profit des Serbes ont donné à l'opinion française une idée plus large des malheurs de ce peuple. Les histoires sur les Serbes soulignaient en général qu'il s'agissait d'un peuple courageux, petit (ce qui pour les Français était pure vérité, la population serbe égalant le nombre d'habitants de Paris). La glorieuse histoire des Serbes, surtout plus récente, y était accentuée ainsi que leur confrontation à l'Autriche-Hongrie. Dans la peinture et la sculpture de l'époque les Serbes étaient toujours présentés coiffés de leur képi national et la flûte aux lèvres dans les moments de répit, en fait le prototype étant celui du soldat serbe. Un des stéréotypes fréquents, disparus ensuite, était celui des Serbes vivant dans les coopératives familiales (*zadrugas*) quoique celles-ci aient déjà pratiquement disparu.

Nombreux textes appropriés accordaient leur attention aux traits communs rattachant les Serbes à la France, il n'est donc pas rare d'y trouver les éloges des soldats serbes : « Les Français sont avec nous », destinés aux canons de calibre 75 produits en France, que les soldats avaient tendrement surnommés « les Français ». ³¹ Les textes sur l'héroïsme serbe dans la guerre mentionnent la mort dans la bataille à Cer [Tser] au bord de la Drina du lieutenant Garašanin, fils de l'ancien ministre serbe en France Milutin Garašanin [Miloutuine Garachanine] et petit fils du président du conseil sous prince Michel Obrenović Ilija Garašanin, ainsi que la mort héroïque de l'un des élèves français Dušan Nikolić, fils de Andra Nikolić [Andra Nikolitch], également ancien ministre serbe à Paris. ³²

En tout cas fin 1915 et début 1916 presque chaque Français savait quelque chose sur les Serbes et sur leurs malheurs durant cette guerre. La réponse à l'appel du 1^{er} décembre 1915 d'accueillir les élèves serbes dans les écoles françaises en témoigne. Au moment où des élèves serbes d'abord et des réfugiés ensuite arrivaient en France en plus des comités déjà existant tels que *Comité Serbe en France*, *Comités universitaires de la*

³¹ *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, année 1915, le 6 mars 1915.

³² *Ibid.*

jeunesse serbe dans presque chaque ville universitaire et en particuliers dans celles où les Serbes s'installaient en majorité des comités d'assistance étaient formés. Ceux-ci organisaient l'accueil et l'installation des élèves et des réfugiés, des collectes d'aide nécessaire etc. D'habitude le préfet était à la tête du comité réunissant des citoyens en vue. Nombreux sont les textes qui témoignent de l'arrivée des groupes de Serbes et leurs descriptions sont pour ainsi dire identiques. Celui de la *Revue pédagogique* est caractéristique : « L'arrivée du convoi fut le spectacle d'un malheur inoubliable. La foule impatiente attendait avec joie les réfugiés. Leur arrivée fut accueillie par des saluts de main et par des ovations. Puis l'ambiance changea subitement. Devant cette foule de misérables hirsutes, en guenilles, un silence miséricordieux gagna la masse maintenant silencieuse. Tout le monde enlevait les chapeaux dans un silence complet tandis que le premier groupe de réfugiés passait. Des femmes et des enfants d'abord suivis des hommes en rangs, blessés ou malades sur des brancards. Par à coups on entendait 'Vive la Serbie' et en réponse des 'Vive la France' discrets, sans grand bruit, et le groupe se formait en rangs. »³³

Les Serbes arrivés se rappellent : « Dès notre arrivée en France il nous semblait que nous étions chez nous, en famille proche et chère, parmi des amis, voire des parents. Pendant tout le voyage dès qu'on apprenait que nous sommes Serbes on nous fêtait, on distribuait des sucreries aux enfants. »³⁴ Un élève inspiré a écrit qu'en arrivant en France il a ouvert la fenêtre du train « [...] Je me penchais et je me mis à inspirer l'air frais de la France [...] tandis que le parfum des fleurs me disait : il n'y aura plus de misère pour vous, c'est la fin de vos malheurs. Et le parfum disait la vérité. »³⁵ Les Français pour leur part également voyaient leurs hôtes contents. La censure postale de la Commission du contrôle postal a tiré la conclusion, après une révision de la correspondance, que le moral des Serbes est en général bon, « qu'ils sont très contents de leur accueil en France », mais ils sont nostalgiques et une seule plainte concernait la nourriture. Quant au second problème, celui de la nostalgie, la censure a constaté que presque toutes les lettres expriment le

³³ Etienne Port, « Nos enfants serbes », *Revue pédagogique* 6 (juin 1917) : 550.

³⁴ *Ibid.* : 554.

³⁵ *Ibid.* : 547. Même citation publiée dans *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France), 198.

désir de rentrer dans leur patrie. Avec la prolongation de la guerre cette nostalgie augmentait, surtout à la suite de la réception des lettres venant de Serbie, en particulier celles, selon le témoignage d'une jeune Serbe chargée de leur distribution, contenant des billets d'argent ou de petites fleurs séchées, ou encore des feuilles de cerisier ou de vigne.³⁶

La rencontre des deux cultures

En arrivant en France dans un milieu étranger où ils étaient partout bien accueillis, les Serbes se trouvaient confrontés à une langue et une culture différentes. Ils apprenaient progressivement la langue tout en adoptant petit à petit les coutumes et les habitudes de leurs hôtes. Un des problèmes, déjà mentionné, était la nourriture, en particulier la quantité modeste de pain, distribué sur bons de 300 ou 250 grammes par personne. C'était le problème quotidien serbe. L'information fournie à l'amiral Guépratte que « tout Serbe mange du pain selon une sorte de rituel : il fait d'abord un signe de croix au-dessus du pain et ce n'est qu'ensuite qu'il le coupe »³⁷, l'amiral Guépratte a réussi, malgré l'opposition et le menu élaboré par des experts, à assurer à Bizerte un kilogramme de pain par jour à chaque soldat serbe. Les élèves de Beaulieu ont noté : « Notre mal principal fut la quantité insuffisante de pain. »³⁸ Ils se débrouillaient en passant en fraude du pain de Monaco où le pain n'était pas rationné.³⁹ Ce respect des Serbes devant le pain les Français l'ont accepté comme partie de rituel, la revue illustrée *L'Illustration* a donc décrit la coutume du gâteau de froment obligatoire à la fête du saint, patron de la famille (*slavsko žito*) lors du jour de Saint Sava le 27 janvier dans une école des environs de Paris avec le commentaire habituel que le froment et le pain de froment sont des produits nobles *par excellence* dans les pays des Balkans le pain quotidien étant celui de maïs.⁴⁰ Quant à la nourriture les Serbes ont dû s'adapter à d'autres habitudes également. Édouard Petit écrivait : « Certains des jeunes gens venus des pays

³⁶ *Srbijico, dušo gorka* (La petite Serbie, l'amère âme), 194.

³⁷ *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France), 237.

³⁸ *Ibid.*, 57.

³⁹ *Ibid.*, 148.

⁴⁰ Jean Brunhes, « La Fête serbe de la Saint Sava à Arcueil-Cachan », *L'Illustration*, le 3 février 1917, p. 90.

où avant la guerre un kilo de boeuf valait 60 centimes, sont devenus de véritables carnivores », mais ils se sont rapidement adaptés à la quantité de viande correspondant à l'amélioration de leur santé. Au début ils n'appréciaient pas particulièrement « les petits pois, les lentilles, mais ils les ont adoptés ensuite et les demandaient ». ⁴¹ À Tours il y avait un restaurant serbe qui pourrait offrir des spécialités telles l'aspique serbe. Tout compte fait comme l'un des garçons réfugiés l'a conclu « il n'y a pas de grande différence sauf entre leur cuisine française et la nôtre, on peut les accorder, sauf en quantité de vin. Le Français aime bien manger gras, il aime bien boire du vin, ils ont beaucoup de vin. Tout soldat reçoit sa ration de vin ». ⁴²

Les réfugiés venaient des couches sociales différentes, avec des habitudes différentes, d'un pays à la population en grande partie rurale et de niveau culturel plus bas que celui du pays d'accueil. Dans leur premiers rapports sur les élèves les Français notent que les jeunes Serbes « sont très polis et obéissants et très désireux d'apprendre [...] Ces jeunes gens sont venus très confus, sérieux et cérémonieusement polis aussi bien avec d'autres élèves qu'avec les enseignants ». En même temps qu'ils s'adaptent difficilement à la discipline et à l'ordre d'internat, entre autres leurs surveillants disent qu'il leur a fallu une stratégie particulière et une grande patience pour convaincre les jeunes Serbes qu'on ne se met pas au lit tout habillé. ⁴³ Ils remarquent également que les jeunes filles « comme toutes les femmes à l'orient, ont l'habitude de vivre à l'intérieur des maisons où elles s'occupent du ménage. » ⁴⁴ Les mêmes filles ce sont fait remarquer « portant à l'arrière de leur tête des nattes croisées avec l'art selon la mode à Belgrade et à Nich [Niš] », rapidement adoptées par les élèves françaises de Gap, ville des Hautes Alpes, ce qui fut en quelque sorte la contribution serbe à la mode de l'époque. ⁴⁵ Les jeunes Serbes ont rappelé à leur camarades français les jeux de tirer la corde et de la marelle, tandis que certains sont devenus de véritables champions de football même dans la première équipe de certains clubs

⁴¹ Eduard Petit, *op. cit.*, 155.

⁴² *Srbijico, dušo gorka* (La petite Serbie, l'amère âme), 372.

⁴³ Édouard Petit, *op. cit.*, 144.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*, 149.

français. Peut-être ont-ils appris aux Français de manger du caroubier, complément à pitance modeste des élèves toujours affamés, et qui est devenu à la suite de leur expérience article apprécié au marché.⁴⁶

Un problème sérieux de l'adaptation fut celui des réfugiés situés en Tunisie et en Algérie. Le voyage par mer fut pour certains la première expérience personnelle de la mer, ainsi que la rencontre des noirs (« Il y a des Sénégalais, seules leur dents sont blanches »⁴⁷) ; La rencontre des Arabes avait aussi un caractère particulier : pour les Serbes tous les musulmans étaient des Turcs, et les Turcs étaient des ennemis symbolisant l'occupation ottomane durant des siècles. Les Serbes donc se méfiaient pendant certain temps de la population locale, qui de son côté a pris conscience de leur attitude. Au début il y avait parfois des conflits. Milan Predić [Preditch] a noté que dans les environs de Lasoise « on a trouvé un homme un couteau dans le dos, un autre jour encore un. Il était question de déménager les Serbes, mais ensuite tout s'est arrangé ».⁴⁸

D'autre part les Algériens leur étaient plus proches par leurs coutumes et leur costume. Le même auteur a écrit : « Notre paysan [...] quand allait en ville acheter quelque chose pour son officier ne s'adressait pas à un soldat français [...] il cherchait le fez et les pantalons bouffants, il se sentait plus libre en parlant aux autochtones ».⁴⁹ À la suite du processus d'adaptation vint le processus de familiarité, ainsi rapidement le village de Lasoise en Tunisie commençait à ressembler à un village serbe, près d'une allée des tomates étaient plantées, le piment était rattaché au cactus, il y avait aussi de la place pour les haricots. En tout cas s'étaient les premières troupes serbes sur le continent africain et dans le texte de René Payot publié par le *Journal de Genève* en mars 1917 ceci est souligné comme un fait ethnographique : « Dans cette région entre le Sahara et la mer où pendant des siècles des populations nombreuses de races différentes se succédaient en se croisant et petit à petit s'unissaient, les Serbes ont apporté pour la première fois la contribution de la

⁴⁶ *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France), 58.

⁴⁷ *Srbijico, dušo gorka* (La petite Serbie, l'amère âme), 76.

⁴⁸ *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France), 239.

⁴⁹ *Ibid.*, 325–326.

race slave ». ⁵⁰ L'auteur se demande : « Combien de Serbes resteront-ils en Algérie? » pour ajouter immédiatement que « malgré la douceur du climat, l'aisance de la vie la majorité de Serbes est d'origine rurale et elle désire rentrer au pays ». ⁵¹

Avec le temps les Serbes se sont habitués aux coutumes de leurs hôtes. De nombreuses amitiés y sont nées, des amours même. Les élèves serbes et les femmes, soldats et officiers étaient accueillis partout avec sympathie. « Nous avons soigné une attitude des héros exilés, un peu sentimentale et mélancolique, nous laissions avec sourire disparaître nos insignes dans les couloirs pour réparaître aux bustes des dames. » ⁵² Pas mal de choses les hôtes toléraient parce qu'il s'agissait des Serbes. Quand Dragomir Ikonić [Ikonitch] a fait de sa chambre au Quartier Latin la rédaction et l'entrepôt du journal *La Patrie Serbe*, la propriétaire s'est écriée : « Voyons, Monsieur, c'est un hôtel, pas une librairie. [...] Si vous n'étiez pas Serbe je vous aurais renvoyé chez vous ». ⁵³ Et c'était très fréquent.

Cependant les invités se sont rapidement enracinés. Adoptant la France comme leur seconde patrie ils ont cessé de se conduire en étrangers et rapidement ils ont fondé sur le sol français toute une suite d'institutions serbes. En plus des organisations humanitaires la Chambre de commerce y travaillait et la Section de l'éducation et des écoles serbes était fondée ainsi que l'École supérieure de commerce à Aix, le Bataillon serbe à Josier, le Lycée serbe à Nice. C'est précisément l'établissement de ces deux écoles, contraire à la législation française, qui a décidé les Français à rappeler à l'ordre leurs invités.

Le député Clément-Simon, qui a passé une partie de sa carrière diplomatique en Serbie, le 20 octobre 1916, était assez sévère sur l'établissement des écoles spéciales serbes : « Cet acte serbe est loin de la délicatesse [...] Ces jeunes gens sont hospitalisés, nourris, formés à nos frais [...] certainement bien mieux que par eux-mêmes et pourtant ils ne sont pas contents, [...] mais ils sont toujours chez nous, avec l'argent que nous leur prêtons [...]. Il a souligné que les Serbes « ont encore besoin

⁵⁰ René Payot, « L'Alger, foyer serbe », *Journal de Genève*, le 13 mars 1917.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France), 239.

⁵³ Dragomir Ikonić, *U izgnanstvu* (En exil), éd. A. Peković (Belgrade : Narodna biblioteka Srbije, 1993), 30.

de la bienfaisance et la générosité françaises » ils manifestent trop tôt « leur ingratitude ». ⁵⁴ En mars 1917 le Ministère des Affaires étrangères français a fait savoir par intermédiaire de leur ministre à Corfou Auguste Boppe qu'il est indispensable d'attirer l'attention des Serbes que de tels agissements, ne peuvent pas être tolérés venant d'une partie de peuple qui a été accueilli par une grande hospitalité. Clément-Simon était de nouveau très sévère : « Je considère cet acte des Serbes inadmissible. Il est inacceptable de laisser les Serbes considérer la France comme un pays occupé. » ⁵⁵ Enfin ils ont cédé remplaçant dans leurs protestations l'indignation par de l'étonnement, tout en prouvant la bienveillance du gouvernement français dans des conditions exceptionnelles. ⁵⁶

Amie dans la détresse la France fut une seconde patrie des Serbes. Les deux peuples ont oublié beaucoup, mais il en reste encore des notes. Comme ces paroles du poète serbe Vladislav Petković Dis, écho aujourd'hui semblant pathétique mais profondément sincère à l'époque. Il a dit que les Serbes de retour dans le pays à la question de leurs enfants : La France où se trouve-t-elle, répondront en mettant la main sur le coeur : « C'est là que se trouve la France ». ⁵⁷

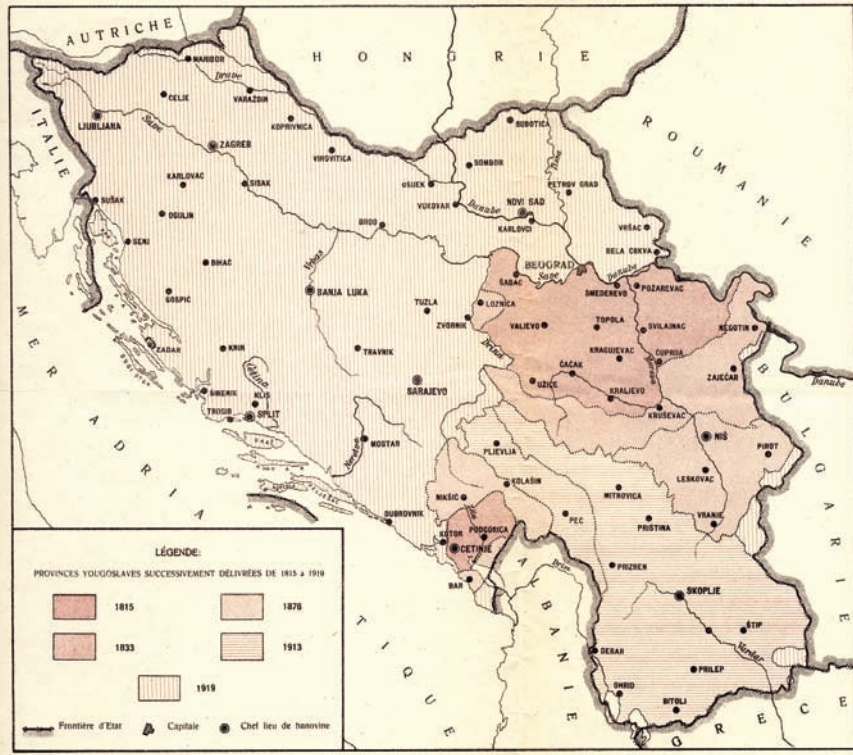
⁵⁴ MAE, Guerre, 382, note de Clément-Simon du 20 octobre 1916.

⁵⁵ *Ibid.*, 385, note de Clément-Simon du 10 mars 1917.

⁵⁶ *Ibid.*, 382, MAE Intérieur, le 6 octobre 1916.

⁵⁷ *Knjiga o Francuskoj* (Le livre sur la France), Introduction.

CARTE HISTORIQUE DE LA FORMATION DE LA YUGOSLAVIE



ROYAUME DE YUGOSLAVIE



Gordana Krivokapić-Jović

Institut d'histoire récente serbe

Belgrade

Les Français sur la question yougoslave : entre la protection d'intérêt serbe et la « question croate » (1918–1920)

L'objet de cet article est d'étudier les points de vue français au sujet de la question yougoslave. Partant de l'étude française de la nature ethnique des Slaves du Sud on suit les phases politiques dans la création de l'État yougoslave en y examinant l'émergence du problème croate et les attitudes de la diplomatie française.

Mots-clés : France, Serbes, Slaves du Sud, question yougoslave, séparatisme croate

La question du séparatisme croate dans l'État yougoslave n'était pas une pierre d'achoppement entre les Serbes et la France pendant l'entre-deux-guerres. Elle ne l'était pas non plus pendant l'année 1918 lorsque le mouvement yougoslave se huerta avec le séparatisme croate, et lorsque le rôle et la position de la Serbie victorieuse en tant que pôle de rassemblement du mouvement yougoslave étaient mis en cause par les nationalistes croates. Même pendant les années 1916 et 1917, les tentatives de changer la position et le rôle de la Serbie dans le mouvement yougoslave par certains hommes politiques croates du Comité yougoslave (*Jugoslovenski odbor*), ne trouvaient pas un accueil favorable auprès des Français, et notamment auprès de Clemenceau et son entourage.¹

¹ Le point de vue croate, avec une perspective très restreinte dans : Miro Kovač, *Francka i hrvatsko pitanje 1914–1929* (La France et la question croate 1914 – 1929) (Zagreb : Dom i svijet, 2005), 68, 83, 87–88, 90, 96, 104, 144–146, 167, 181, 188, 190, 191. Georges Clemenceau, dans l'opposition comme dans le gouvernement, défendait la position et le rôle de la Serbie dans le mouvement yougoslave en tant qu'État allié qui avait été dépiécé et avait subi d'énormes pertes. Clemenceau forma le gouvernement en mi-novembre 1917, et se retira de la politique vers la fin du janvier 1920. Sur Clemenceau, voir Jean-Baptiste Duroselle, *Clemenceau* (Paris : Fayard, 1989).

Par contre, tout ce que l'on entendait par le mouvement yougoslave, était un espace d'étroite collaboration entre la Serbie et le Comité yougoslave. Les idées serbes et françaises (la diplomatie, cercles politiques et étatiques, intellectuels, presse, etc.) à ce sujet se confondaient à tel point qu'il serait difficile de discerner quelle idée venait de qui. La perception française et serbe, de la question croate, est primordiale pour la compréhension du mouvement yougoslave et de son rôle dans la stratégie française et vice-versa.

L'intérêt que la France historiquement a démontré pour l'espace yougoslave facilita la fusion des intérêts stratégiques français avec ceux des Yougoslaves et des Serbes. Les idées et les opinions françaises sur la question croate, et la politique qui en découla, ne démontrent pas une incompréhension des circonstances externes et internes de la situation croate, mais seulement que pour les Français l'intérêt stratégique était primordial.

Le fait qu'ils considéraient la Serbie plus apte à assurer le rôle de « Piémont yougoslave », ne fait qu'en témoigner. Un siècle entier des études de l'espace serbe, yougoslave et balkanique – central européen (de l'Empire des Habsbourg et de l'Empire ottoman) c'est concrétisé en conclusions utiles pour faire face à la nouvelle situation stratégique de la France créée par la guerre avec la Prusse de 1870–1871 et l'unification allemande. Les études des diplomates, journalistes, des récits de voyages, ainsi que les études scientifiques de l'espace yougoslave, en tant que partie du monde slave, ont eu leur culmination au tournant du XX^e siècle. L'historien Milorad Ekmečić cite le célèbre slaviste, Émile Haumant, qui croyait à l'époque que l'influence de la nation française sur le reste du monde avait atteint sa culmination.² Du côté français, la confiance en vitalité et la solidarité des peuples slaves allaient s'agrandissant, surtout pour les cultures où le panslavisme classique s'était transformé en nouveau néo-slavisme démocratique, ce qui fut le cas de la culture serbe. Les événements favorisaient cette transformation, car avec le renforcement de la pression allemande dans toutes les directions, et notamment par

² Milorad Ekmečić, « Više od vojnih saveznika 1914. Prilog francuskom izučavanju etničke prirode Jugoslovena » (Plus qu'un allié militaire en 1914 : Une contribution à l'étude française de la nature ethnique des Yougoslaves), dans *Ogledi iz istorije* (Belgrade : Službeni list SRJ, 2002), 191–219, 191. Le livre qu'il cite est Émile Haumant, *La culture française en Russie (1700–1900)* (Paris : Hachette, 1910), 519.

l'intermédiaire de l'Autriche-Hongrie, se consolidait aussi la résistance des peuples slaves, grands et petits, ce qui fut immédiatement aperçu par les Français.

L'historiographie serbe a déjà distingué des similarités importantes dans la conscience politique et les cultures nationales des Serbes et des Français dont notamment la résistance au cléricalisme catholique en tant que principal adversaire de la démocratie. Qui plus est, il existait une concordance surprenante des résultats des études scientifiques respectives sur la composition ethnique des Yougoslaves et de l'espace balkanique en général. Les conclusions congruentes des études scientifiques antérieures sur la population balkanique et sur ses sentiments nationaux ont été directement intégrées dans les programmes politiques et les buts de la Grande Guerre 1914–1918 des deux côtés. Ces analyses exprimaient toutes la conviction que les Yougoslaves représentaient une seule communauté nationale, que cette unité était le garant de l'organisation démocratique de l'État en création, qui serait, par son orientation fondamentale, ami fidèle de la France.³

Ces similarités dans la culture nationale et dans la conscience politique rendaient les Serbes plus proches des Français que les autres peuples des Slaves du Sud. Le soutien au mouvement yougoslave et au rôle principal de la Serbie dans le mouvement, signifiait également l'expansion supplémentaire de l'influence française – culturelle, politique et économique –, sur l'ensemble de territoire du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Ce volet de la politique française ne sera pas couronné par un succès, à cause de l'ouverture du problème du séparatisme croate menaçant l'unité du pays, vue que les gouvernements français successifs refusaient de soutenir les aspirations des séparatistes croates. Les Français croyaient que l'élite politique et étatique de Belgrade devait répondre au problème croate fermement et décidément, rapidement et efficacement, sans recourir à la force. Ces conseils et exigences françaises, souvent contradictoires, provoquèrent au fur et à mesure que les problèmes se succédaient, une situation absurde. Malgré l'aggravement de la situation, devenue difficile voire menaçante en Croatie, la réaction de Belgrade fut souvent mous, voire souple, car seulement le premier pas fut un peu plus décidé. Les mises en garde de Belgrade n'étaient

³ *Ibid.*, 192–193.

suivies ni d'actions adéquate ni d'une activité pensée et organisée. Le gouvernement de Belgrade répondait aux vacarmes et menaces politiques des Croates, à leurs activités conspiratrices et subversives plus ou moins importantes, trop souvent par un silence assourdissant. Pour une bonne partie, c'était un élément de la politique plus large sur laquelle la France insistait – de faire montrer les États nouvellement créés comme les créations stables, résistantes aux défis – surtout des États révisionnistes, et aux crises qui pourraient être provoquées par les troubles internes, ethniques, religieux et sociaux.

En avril 1919, quand il échangeait avec Pichon, le ministre des Affaires étrangères, les réflexions sur l'union yougoslave, le ministre français à Belgrade, Joseph de Fontenay, défendait ardemment les résultats des savants serbes et français sur l'unité raciale des Yougoslaves, et plus généralement, tout le complexe des idées et des opinions qui en découlait. Selon Fontenay lors de l'échange des vues une fois de plus a été analysé l'ancienne théorie de Ballhausplatz (le siège du Ministère des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie), devenu un véritable dogme, sur l'impossibilité de concordance entre les Serbes et les Croates. En Double Monarchie les générations étaient bercées, trompées par l'espoir que, à force de répétitions perpétuelles, ce dogme deviendrait la réalité, en oubliant que le principe de nationalité l'emporte malgré tout. Fontenay disait que les différences religieuses avaient pu jouer un certain rôle jadis, mais que désormais leur importance s'était estompée. Les Français croyaient que la tolérance s'était accrue, que les différences confessionnelles ne rendaient plus les gens ennemis et que les préjugés étaient sensiblement diminués. Fontenay estimait que l'identité des races l'emportait sur tout, et qu'à cet égard, il est vrai que la politique agressive de l'Italie facilitait l'unité yougoslave. Il prévoyait encore des difficultés tout en soulignant que l'unité française non plus n'a pas été faite en quelques mois ou années, et que les bases de l'unité yougoslave étaient solidement posées. Il prévoyait aussi que les intrigues des États étrangers intéressés peuvent provoquer des dissensions, voire des divisions, mais, optimiste, il n'y voyait que les phénomènes passagers dans l'histoire des Yougoslaves. Selon Fontenay, les différences dans la culture et l'éducation des deux côtés de la Sava ne pouvaient avoir que des conséquences éphémères, les gens d'aujourd'hui disparaîtraient, les générations à venir s'égaliseraient, et, dans un quart de siècle (ce qui n'est rien dans l'his-

toire d'un peuple, dit Fontenay), l'union et le nivellement avanceraient. Quand il conteste les opinions contraires sur l'union yougoslave provenant des différentes sources, il dit qu'il s'agit des hommes qui, étant éduqués et ayant vécu sous l'influence des préjugés de Ballhausplatz à Vienne, avaient les horizons bornés. Il rappelle particulièrement la force de résistance dont la race yougoslave a fait preuve pendant les siècles d'esclavage, qui n'a pas détruit leur esprit national, et il exprime une forte volonté que cette race, une fois libre de décider d'elle-même, suive patiemment le grand but de l'union nationale.⁴

Vicomte Joseph de Fontenay appartenait à un cercle large des diplomates et des hommes de lettres autour de Charles Loiseau, Stephen Pichon (un proche de Clemenceau) et Robert de Billy qui ont servi une bonne partie de leurs carrières diplomatiques dans l'espace yougoslave et aux alentours, qui le connaissaient, qui connaissaient les études et les résultats des sciences française et locales sur cet espace, qui fréquentaient ces cercles scientifiques, littéraires et journalistiques, qui étaient, en partie les créateurs, en partie les exécuteurs de la politique yougoslave de la France.⁵ De ce cercle vint l'idée de la création d'un bloc antigermanique au Sud-est de l'Europe avant même la création de la Yougoslavie. En 1906, Charles Loiseau disait « qu'il y a un éventail d'intérêts qu'il faudra nouer, contre l'Allemagne et l'Autriche, à l'endroit juste du point de vue géographique et politique ».⁶

Jusqu'à 1906, de Fontenay effectuait son service à Belgrade, après le coup d'État de mai 1903, et à l'époque de la « grève diplomatique ». De 1906 à 1914, il était attaché de l'Ambassade française à Budapest. De 1914 à 1916, il est conseiller auprès de l'Ambassade à Rome, puis, jusqu'à 1917, envoyé en Grèce. De 1917 à 1921–1922 il est ambassa-

⁴ Ministère des Affaires étrangères – Archives diplomatiques (MAE), Paris, Série Z-Europe 1918–1940, Sous-série Yougoslavie, Vol. 40, doc. n° 175, Belgrade, le 26 avril 1919, Le Ministre de la République française auprès du Gouvernement serbe à Pichon, Ministre des Affaires étrangères, Paris.

⁵ Vojislav Pavlović, « Une conception traditionaliste de la politique orientale de la France. Le vicomte Joseph de Fontenay, envoyé plénipotentiaire auprès du roi Pierre Ier Karageorgevitch (1917–1921) », *Guerres Mondiales et conflits contemporains*, 49/193 (1999) : 69–82.

⁶ Miro Kovač, *op. cit.* Le Deuxième chapitre de la Première partie intitulé « Hrvatsko-srpska suradnja : put prema južnoslavenskom ujedinjenju (od početka XX stoljeća do 1914) », 35–53.

deur de la France auprès du gouvernement serbe et ensuite du Royaume des S.H.S. Robert de Billy a été conseiller auprès de l'Ambassade française à Rome jusqu'à 1916, puis envoyé en Grèce. De 1916 jusqu'au juillet 1917, il est chargé d'affaires du gouvernement français auprès du gouvernement serbe. Pendant des années, Charles Loiseau faisait partie des nombreuses missions diplomatiques dans l'espace yougoslave et dans la région. Son idée de la création du bloc antigermanique au Sud-est de l'Europe avait un sens plus large. Il était généralement reconnu que la politique allemande tendait à accéder à la Méditerranée orientale par la Monarchie austro-hongroise, et évidemment au détriment des petits peuples slaves qui lui barraient le chemin ; tout comme elle tendait à accéder à la Méditerranée occidentale au détriment de la France. Aux frontières méridionales de la Monarchie, la Serbie, un des petits États balkaniques, entra dans la guerre douanière (1906–1911) avec la Double Monarchie qui la mènerait vers l'émancipation commerciale et économique de son puissant voisin septentrionale. Dans la Double Monarchie même, les peuples slaves sont devenus les plus sévères critiques de l'hégémonie allemande dans l'empire.⁷ Les diplomates français étaient témoins de cette pression grandissante germanique qui visait la déstabilisation de l'équilibre interne de la Monarchie, établi par le système dualiste, au détriment des peuples slaves. Les Hongrois montrèrent leur révolte par la radicalisation de leurs positions à l'égard de l'indépendance. La réaction des Croates, suivis par les Serbes fut le mouvement populaire de 1903–1904 contre les Hongrois, aboutissant au compromis exprimés par la création de la plate-forme politique commune des Hongrois et des Croates dans la Résolution de Rijeka (1905). Les Serbes par la Résolution de Zadar de 1905, sur la coopération avec les Croates, posent la base de la Coalition croato-serbe.⁸

Le projet français pour l'espace sud-slave se résumait à l'idée d'une « Grande Yougoslavie », tandis que les Italiens nourrissaient des espoirs de voir naître une « Grande Hongrie ». Le projet d'une « Grande Hongrie » était plus ancien que celui d'une « Grande Yougoslavie ». Il était mis en place sur le territoire yougoslave depuis le Congrès de Berlin

⁷ MAE, Série Papiers d'agents, Robert de Billy, Vol. 65, la lettre de février (?) 1906, Loiseau – ministre non identifié.

⁸ Cf. Dušan T. Bataković, *Yougoslavie. Nations, religions, idéologies* (Lausanne : L'Age d'Homme 1994), 127–131.

(1878) par ces grands promoteurs : comte Khuen-Hédervary, le gouverneur hongrois de Croatie-Slavonie et sa clientèle serbo-croate, le gouverneur en Bosnie Benjamin von Kállay avec sa clientèle musulmane et croate, ainsi que les magnats hongrois autour de Gyula Andrassy en Hongrie proprement dite. La dynastie régnante en Serbie, la maison Obrenović, jusqu'à sa fin tragique en 1903, acceptait cet état de choses. Or, cet état de choses donnait une illusion aux élites politiques serbes des deux côtés des frontières qu'il était possible de réaliser au préalable, le projet d'une union de la Serbie avec la Bosnie-Herzégovine, et avec les provinces à majorité serbe dans les Confins militaires. Dans ce dernier cas, il s'agissait des régions au Sud-Est de la Croatie d'aujourd'hui, limitrophes avec la Bosanska Krajina (jadis la frontière militaire ottomane de Bosnie) aussi à majorité serbe, créant ainsi un bloc homogène serbe.⁹ Le mouvement pour unification des Serbes, largement approuvé par le peuple serbe hors la Serbie se confrontait avec les desseins et la pression montante des cercles pangermaniques dans l'Empire des Habsbourg. C'est dont les Français se sont immédiatement rendu compte, ainsi que de la nature et des causes du mécontentement et de la révolte des Slaves du Sud. L'Italie considérait l'état des choses qui se délitait en parfait accord avec ses intérêts tandis que la France prônait la solution émergente due à l'entente et action des Slaves de Sud.

En général, la violation des droits de l'homme et de citoyen dans le sens le plus large du terme, dont les victimes étaient les Serbes et, dans une certaine mesure les Croates aussi, était un des leviers principaux de la lutte politique de *Drang nach Osten*. Les effets de cette politique furent ressentis notamment après la Crise d'annexion (1908–1909), que la majorité des historiens considère comme le premier pas important vers la guerre mondiale.¹⁰ La politique de discrimination atteignit sa culmination en 1909, lors du procès de haute trahison contre cinquante-trois Serbes de l'Autriche-Hongrie, dont la plupart étaient originaires de Croatie-Slavonie, province sous tutelle hongroise.¹¹ Au fur et à mesure

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Voir Dušan T. Bataković, *The Serbs of Bosnia & Herzegovina. History and Politics* (Paris : Dialogue, 1996), 74–81

¹¹ Mirjana Gross, *Vladavina Hrvatsko-srpske koalicije 1906–1907* (Le règne de la Coalition serbo-croate 1906–1907) (Belgrade : Institut društvenih nauka. Odeljenje za istorijske nauke. Serija I–Monografije, 1960), 248 ; « Hrvatska uoči aneksije Bosne

que, après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la situation des Serbes en Croatie – Slavonie, mais également dans la Hongrie du Sud (Voïvodine serbe), commença à s'aggraver dramatiquement et rapidement, du côté français on commença à émettre des doutes sérieux quant à la possibilité que Zagreb et la Croatie jouent le rôle du deuxième centre de l'union yougoslave. Les conséquences d'une telle analyse furent ressenties pendant un moment, voire jusqu'après la Grande Guerre, malgré le fait que les autorités françaises ignoraient la situation sur le terrain en Croatie pendant les années de guerre. En analysant le volet consacré à la politique intérieure des projets nationaux, politiques et étatiques des Yougoslaves dans l'Autriche-Hongrie, la diplomatie française estimait que les Serbes de la Double Monarchie n'hésiteraient pas longtemps quel parti prendre. Les expériences difficiles vécues dans la Double Monarchie et leur sort tragiques qu'ils connurent lors de la Grande Guerre ne leur en laisseraient pas trop de choix. Cette conclusion importante incitait les Français à faire pression avec persévérance sur Serbes pour qu'ils arrivent à un accord avec les « Yougoslaves » et vice-versa.¹²

Les rapports confidentiels français de Zagreb et de Croatie, pendant une assez longue période, depuis 1905–1906 et après, montrent qu'ils étaient bien informés et proches de l'élite de la Coalition croato-serbe, ce qui convenait à leur politique de la « communauté des intérêts ». Cependant on ignore s'ils ont joué un rôle dans le rapprochement de la Coalition avec le gouvernement serbe et les autres facteurs politiques dans l'espace yougoslave. En été et en automne 1918, ils avaient des meilleurs contacts avec la Coalition que le gouvernement serbe et le Comité yougoslave. Les échos du conflit, d'abord dissimulé puis ouvert, entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave, n'étaient pas encore parvenus jusqu'à Zagreb et autres grands centres de l'unification yougoslave. Toutefois, les Français en étaient conscients et ont vite pris

i Hercegovine » (La Croatie à la veille de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine), *Istorija XX veka III* (1962) : 153–277.

¹² Bogdan Krizman, *Hrvatska u Prvom svjetskom ratu : hrvatsko-srpski politički odnosi* (La Croatie dans la Première Guerre mondiale : les relations politiques croato-serbes) (Zagreb : Globus, 1989) (L'ouvrage est utile mais il n'offre pas de réponses sur de nombreuses questions importantes, surtout à celles qui concernent la position des Serbes dans la Monarchie pendant la guerre. Également, il ne donne pas de réponse sur les processus sociaux et politiques importants qui ont marqué les années de la guerre dans les petits milieux sociaux à travers la Croatie, Slavonie (et même Dalmatie).

la position, à première vue intransigeante, mais qui reflétait la continuité de leur politique depuis 1905, à savoir que les Yougoslaves doivent se mettre d'accord et travailler pour établir la « communauté de leurs intérêts » dans une carte étatique commune. Les Français connaissaient parfaitement, l'orientation, l'importance et les nuances de la politique de la Coalition croato-serbe et ils les ont intégrés dans leur politique yougoslave. L'opportunisme de la Coalition leur semblait nécessaire, surtout vu la délicatesse de la position des Serbes et des Croates partisans de l'option yougoslave dans l'Empire des Habsbourg.

Lorsque en septembre 1918, à l'époque de l'ouverture d'une nouvelle crise dans le mouvement yougoslave, ils font quelques analyses de la situation politique en Croatie – Slavonie, ce sont en effet des études rétrospectives du mouvement pro yougoslave pendant les décennies antérieures. Les spécialistes français de la question yougoslave y ajoutaient à cette analyse historique, les effets désastreux de la guerre pour la situation générale dans l'espace yougoslave, et notamment en Croatie. La position de la Croatie – Slavonie était vue comme particulière parmi les pays qui formaient l'empire des Habsbourg. La Croatie – Slavonie était une partie intégrante des « Pays de la Couronne de St. Etienne » (Hongrie) mais elle possédait une sorte de l'autonomie. Selon le Compromis austro-hongrois de 1867 et le Compromis hongrois-croate de 1868, qui était d'abord falsifié et ensuite il n'était même pas respecté par les Hongrois, la Croatie – Slavonie disposait d'une Diète à elle, un gouverner (*Ban*), un gouvernement local, un « Ministre pour la Croatie » dans le Conseil des Ministres à Budapest. Malgré toutes les violations du Compromis de 1867-1868 par les Hongrois, la Croatie avait un rôle à part et jouissait d'une meilleure position par rapport aux autres territoires yougoslaves dans l'Autriche-Hongrie. Elle n'était point satisfaite de cette position, car elle visait une complète indépendance, mais cette autonomie avait une certaine valeur, certes, mineure, mais néanmoins réelle. Parmi les cinq partis politiques en Croatie, la Coalition croato-serbe se illustrait comme le plus grand et le plus important pour les intérêts français. Elle était composée de deux partis, du soi-disant Parti indépendant croate et du Parti indépendant serbe. Ils étaient fondés en 1895. Les principaux auteurs de la Coalition du côté croate étaient Ivan Lorković et Frano Supilo, et du côté serbe Svetozar Pribičević [Pribitchevitch] et Jovan Banjanin, qui fut par la suite, comme Frano Supilo,

membre du Comité yougoslave. Après la « Résolution de Rijeka » (dont les auteurs étaient Ante Trumbić et Frano Supilo), ces deux partis ont fondé la Coalition croato-serbe. Le responsable politique était d'abord Supilo, et par la suite ce fut, ci ce n'est formellement certainement de fait, Pribitchevitch. Les objectifs politiques de la Coalition étaient la démocratisation de la vie politique en Croatie, l'alliance viable des Serbes et des Croates et le travail systématique pour la libération définitive des Yougoslaves. Les méthodes opportunistes envers l'Hongrie étaient nécessaires. Après les dernières élections en Croatie avant la guerre, elle avait la majorité dans la Diète (*Sabor*) à Zagreb. Cependant, pendant la Grande Guerre, certains de ses membres étaient accusés de haute trahison et emprisonnés, à cause de leurs sympathies pour la Serbie et l'Entente. Ce n'est que la dernière année de la guerre qu'elle fut au pouvoir en Croatie. Le précédent Ban était le baron Skerlecs, soutenu par le gouvernement composé de fonctionnaires. La dernière année, tous les membres du gouvernement venaient de la Coalition. Formellement, le président de la Coalition était Croate, baron Nikolić [Nicolitch], mais les véritables chefs étaient le Serbe Svetozar Pribitchevitch et le Croate Vilder. Les autres membres importants étaient Kriskovitch, Roje, Badaj, Bertitch parmi les Croates, et chez les Serbes Dušan Popović [Popovitch] et Bogdan Medaković [Medakovitch], le président de la Diète à Zagreb. L'organe de la Coalition était le journal « Le mot croate ».

Les rapports français confirmaient catégoriquement que la Coalition croato-serbe souhaitait la constitution d'un État yougoslave indépendant qui inclurait la Serbie, le Monténégro, et tous les pays croates, slovènes et serbes de la Monarchie austro-hongroise. La Coalition croato-serbe exige la destruction de l'Autriche-Hongrie et elle fut nettement hostile à tous les projets qui visaient la fédéralisation de la Monarchie des Habsbourg. Les rapports français insistaient sur le fait que l'idéal de la Coalition était une Yougoslavie indépendante, et qu'elle acceptera probablement « L'accord de Corfou » (1917) selon lequel la dynastie serbe des Karadjordjević salira sur le trône de l'État yougoslave.

Dans la politique au quotidien la Coalition croato-serbe ne suivait pas les idéaux tels que « la construction de la Yougoslavie et la destruction de l'Autriche-Hongrie ». Les rapports français expliquaient que la Coalition ne voulait pas proclamer ses idéaux « à haute voix », car cela aurait pour conséquence son éloignement du gouvernement et l'aggra-

vation de la situation en Croatie. Elle ne voulait pas entrer dans la lutte ouverte contre la Monarchie, car de cette façon elle s'aurait mise à la tête d'une révolution, or elle estimait que le moment pour la révolution n'était pas encore venu.

Selon l'opinion de la Coalition, soulignaient les rapports français, le succès de la révolution yougoslave dépendait dans une grande mesure de la politique officielle de l'Italie qui n'était toujours pas prête à reconnaître le droit à l'indépendance aux Yougoslaves. La Coalition considérait que les sympathies des Puissances de l'Entente n'étaient pas suffisantes pour la création de l'État commun, et elle appelait de ses vœux une déclaration commune de tous les alliés selon laquelle la création de l'État yougoslave est considérée comme une condition essentielle de la paix. Cette déclaration aurait dû exprimer la volonté des Puissances latines et anglo-saxonnes de fonder un État yougoslave indépendant, tout en empêchant la reconstitution de l'Autriche-Hongrie sous n'importe quelle forme. Bref, les rapports français soulignaient que la Coalition voulait une déclaration claire et précise. Elle attendait l'échec définitif de l'armée austro-hongroise sur le front italien, et tant que condition indispensable pour la « révolution yougoslave », car avant que cette condition soit remplie « la révolution », avait peu de chances de succès. La Coalition estimait qu'elle devait mener une politique qui aurait entravé tout effort sur la réorganisation de la Monarchie, et empêché l'avènement au pouvoir en Croatie du parti antinational ou de l'administration militaire, tout en facilitant par conséquent, le développement de la propagande anti-habsbourgeoise et pro-yougoslave. Les Hongrois considéraient la Coalition comme le moindre mal dans une situation difficile. Bref, la Coalition menait, depuis création et la Crise d'annexion, une politique cohérente.¹³

¹³ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. sans n°, (RV 17, 18, 19, 20, 21, 22), La politique en Croatie, le 12 septembre 1918 (Secret). Aussi le doc. R 23, R 24 ; R 25 envoyé de Genève le 14 septembre 1918, où on parle de la situation concernant le rencontre entre Husarek, Vekerle et Sarkotich à Budapest, le 31 août 1918. À cette occasion-là, les ministres, présidents et le commandant militaire de la Bosnie-Herzégovine considéraient les possibilités de l'unification yougoslave au sein de la Monarchie en une unité nationale et politique. Husarek s'opposa fermement à l'entrée des pays slovènes dans cette unité yougoslave, voulant garder pour les Allemands l'accès direct à la Mer Adriatique. Vekerle souhaitait uniquement l'unification de la Dalmatie avec la Croatie et

Les rapports français estimaient que tous les autres partis ainsi que le clergé catholique étaient favorables à la création d'un État yougoslave indépendante. Il leur semblait particulièrement surprenant que le clergé catholique croate fût parmi les propagateurs fervents de l'indépendance yougoslave.¹⁴

Le centre d'intérêt français fut ainsi, depuis la Crise d'annexion de Bosnie-Herzégovine (1908/9), focalisé sur Royaume de Serbie, qui auparavant était soutenu culturellement et financièrement et désormais aussi politiquement. Malgré tous les dilemmes, défis et problèmes, la France n'a pas changé ce point de vue jusqu'à la fin de la Grande Guerre, et pour elle le point axial de l'union yougoslave étaient la Serbie et Belgrade comme la capitale politique et culturelle des Slaves du Sud. Celle-ci s'adhérait parfaitement à sa stratégie de la création du bloc antigermanique au Sud-est de l'Europe, dont devait faire partie la Yougoslavie naissante. Vu dans la perspective balkanique, l'état commun des Slaves de Sud était perçu par les Français comme une Grande Serbie, tandis que vu dans la perspective d'Europe Centrale, il était perçu comme Yougoslavie, à l'opposition de celle pendant tant d'années, projetée et jamais réalisée, au sein de l'Empire des Habsbourg. Dans ce projet, cimenté par les connaissances scientifiques sur l'unité raciale, linguistique et culturelle de cet espace, il faut chercher les causes d'échec de tous les autres projets : 1) le projet serbe de la « Serbie élargie ou agrandie » (qui éventuellement se serait unifiée avec les pays croates et slovènes, d'après les propos de Nikola Pašić de l'automne 1918), 2) les projets croates et slovènes sur l'union des pays serbo-croato-slovènes dans une seule unité yougoslave soit au sein de l'Empire des Habsbourg fédéralisé soit en dehors d'elle (sans Serbie et Monténégro). Ce dernier projet a évolué vers une direction radicale particulièrement dans la période depuis la Révolution de février jusqu'à la Révolution d'octobre de 1917 en Russie. Il y avait ensuite d'autres projets sur une Grande Yougoslavie confédérale ou fédérale qui ont échoué devant les intérêts stratégiques français. Cette analyse ne prend pas en compte les projets de la Confédération danubienne conçus, pour l'espace yougoslave par les puissances vaincues, l'Autriche et l'Hongrie.

la Slavonie, et que la Bosnie-Herzégovine se partage avec la Croatie en annexant une partie importante directement à l'Hongrie.

¹⁴ *Ibid.*

La Serbie n'était pas comprise comme l'unique point d'union yougoslave seulement à cause de son rôle extrêmement important en tant que, mise à part le petit royaume serbe du Monténégro, seul État yougoslave indépendant dans la période de 1906 à 1914, mais également parce que Zagreb et les pays croates n'avaient pas, malgré toutes leurs caractéristiques yougoslaves, évolué dans une direction particulièrement yougoslave. Parce que comme les rapports français le disaient et attendaient, « la révolution yougoslave » n'a pas eue lieu dans ces territoires, bien qu'elle y eût de nombreux et fervents supporteurs.¹⁵ En outre d'avoir son centre en Serbie et à Belgrade, l'État yougoslave devait être unitaire, car uniquement comme tel il pouvait jouer le rôle dans le système de la « Ceinture slave » autour de l'Allemagne vaincue. Comme tel, il empêcherait la « descente du germanisme sur les rives de l'Adriatique », et ne permettrait pas aux Italiens de se « réunir de nouveau par une large bande de terrain avec l'Autriche allemande » et de fortifier ainsi une « barrière insurmontable » entre la Yougoslavie et l'Occident. À la fin du juillet 1919, Fontenay illustre la validité de ces importantes conclusions à travers la description d'un incident dans l'armée du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, c'est-à-dire, la révolte dans les deux régiments, l'un à Maribor (Slovénie) et l'autre à Varaždin (Croatie), constituées, dans le premier cas, des ouvriers allemands. À propos de cette situation il dit que pour Belgrade il n'y avait aucun doute qu'elle était fromentée de l'extérieur. Elle a coïncidé avec le mouvement des troupes italiennes à la frontière et leur traversée de la ligne de démarcation qui annonçait leur volonté d'occuper Ljubljana. Concernant cette situation les informations en provenance de Vienne disaient que le transport ferroviaire en Yougoslavie était en interruption. En même temps, le gouvernement italien empêchait les voyageurs de monter dans le train à Trieste, car la guerre avec la Serbie se préparait. L'Italie souhaitait montrer devant la Conférence de la paix à l'époque en cours, que le nouvel État yougoslave n'était pas capable de perdurer et qu'il ne représentait qu'un « fantôme habsbourgeois ».¹⁶

¹⁵ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. sans n° (R 17–22), Secret, La politique en Croatie, le 12 septembre 1918.

¹⁶ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. 372 (RV 83, R 84), Belgrade, le 27 juillet 1919, Fontenay à Pichon, Paris (Incidents dans l'Armée SCS) ; Mile Bjelajac, *Vojska Kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca 1918–1921* (L'armée du Royaume des Serbes, Cro-

Jusqu'au décembre 1918, le mouvement yougoslave était secoué par la crise provoquée par la tendance du Comité yougoslave, d'être reconnu, à l'instar du modèle tchèque, comme représentant légitime des Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie. Dans un premier temps, en août 1918, et d'après les suggestions des Français, le gouvernement serbe essayait de résoudre cette dualité possible dans le mouvement yougoslave, par l'offre de coopter quelques membres du Conseil dans ses rangs. Une fois cet essai échoué, les activités et la propagande des deux côtés se sont violemment intensifiées dans les directions opposées. La pression française que tous les facteurs de l'union se mettent d'accord et la résistance de certains hommes politiques slovènes et croates ont culminé au début de novembre 1918 dans les résultats des Négociations de Genève. A l'époque l'État des Slovènes, Croates et Serbes de l'Empire des Habsbourg était déjà proclamé mais il n'était pas reconnu, tandis que Nikola Pašić [Nicolas Pachitch] pressentait déjà que l'union, telle qu'elle se préparait, était stratégiquement défavorable pour la Serbie. Pašić souhaitait que la Serbie, avec les territoires qui, par le principe de l'autodétermination et par volonté exprimée des Serbes qui y vivaient, s'étaient déjà déclarée favorable à l'union directe et inconditionnelle avec elle (Voïvodine avec Baranja, Bačka, et Banat, ainsi que Srem, Bosnie-Herzégovine, et Monténégro) entame des pourparlers sur l'union avec les Croates et les Slovènes. En effet, la majorité des communes de la Bosnie-Herzégovine proclamait l'union directe et inconditionnelle avec la Serbie (42 de 54 communes) avant le 1er décembre 1918,¹⁷ tandis que les unionistes serbes de Voïvodine, soutenus par les Roumains et autres minorités, ont proclamé le 24 novembre rattachement inconditionnelle de cette province hongroise à la Serbie. La Grande Assemblée populaire serbe de Podgorica, rassemblant les représentants de toutes les régions monténégrines, vota le 26 novembre 1918 renversement de la dynastie Petrović-Njegoš et l'union solennelle du Monténégro avec la Serbie. Le processus de rattachement graduel par les plébiscites populaires des pays et des régions avec la majorité serbe à la Serbie, fut arrêté par les

ates et Slovènes 1918-1921) (Belgrade : Narodna knjiga, 1988), 171-197. (*Talijanska opasnost* dans le cadre du Troisième chapitre *Vojska u zaštiti jugoslovenskog prostora od vanjske opasnosti*).

¹⁷ Dušan T. Bataković, *The Serbs of Bosnia & Herzegovina. History and Politics*, 90-91.

divisions grandissantes au sein de l'élite politique en Serbie. L'union des Serbes et autres Yougoslaves avec la Serbie se fit d'une autre manière.¹⁸

L'héritage de cette union issue des négociations entre le gouvernement serbes et les Croates et Slovènes était à la base de l'échec français et serbe de résoudre la question croate. Il n'y a pas de documents qui le confirment directement, en revanche, il y en a assez qui le font indirectement, qu'à l'époque les Français promettaient aux Croates l'État croate indépendant issu de plébiscite. Ces espoirs déçus ont provoqué beaucoup d'amertume dans les différents cercles croates, et freinés toute possibilité de l'expansion de l'influence française dans l'élite politique croate. Tout ce qui leur était offert ultérieurement ne semblait qu'un « ersatz » minable de l'offre primaire. Un rapport confidentiel français de juillet 1919 décrivait ces espoirs déçus des Croates par les chiffres ; il assurait que de 2 600 000 Croates (il pensait à la population entière de la Croatie-Slavonie (*Banska Hrvatska*) seulement 25% sont les soi-disant Serbo-Croates. Les prévisions sur l'orientation de la politique croate dans l'État commun constitué, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, n'étaient pas encourageantes. Elles faisaient état d'une imminente révolte croate dans le pays, estimant que celui qui les supporterait contre les Serbes aura une influence prépondérante chez eux.¹⁹

Jusqu'au mars 1920, le séparatisme croate, comme les Français commencent à nommer les diverses formes de résistance et d'activités hostiles à l'État naissant, était perçu à travers sa liaison avec les facteurs externes. Tout d'abord, à travers les forces révisionnistes qui en provenance de Vienne par l'intermédiaire des Frankistes (ultranationalistes croates), qui ont établi des liens étroits avec Stjepan Radić [Stjepan Raditch], le chef du parti paysan croate et son mouvement, dont ils ont pris l'étiquette républicaine. Ensuite, à travers l'influence des bolcheviques de Budapest transmise par des individus et des groupes œuvrant pour établir des liens avec la capitale hongroise. Finalement à travers

¹⁸ Kosta St. Pavlowich, « The First World War and the Unification of Yugoslavia », dans Dejan Djokić (éd.), *Yugoslavism. Histories of a Failed Idea 1918-1992* (Londres : Hurst & Company, 2003), 27-42.

¹⁹ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, Rapport n° 148 et le suite, R 76-82. Les documents représentent des rapports confidentiels de l'état-major de l'Armée, 2^e Bureau I, Section de Renseignements au Sujet des Relations entre les Serbes et les Croates. Ce rapport a influencé la politique de Belgrade.

les contacts et les relations avec les divers facteurs italiens. Toutes ces activités synchronisées de ces différents milieux révisionnistes œuvraient contre la création, stabilisation et pour le renversement de l'État yougoslave – le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.²⁰

Pour faire suite à la défaite « bolchevique » en Hongrie, le gouvernement de Belgrade suivait de près certains cercles nationalistes en Croatie pour lesquels il doutait qu'ils travaillassent sous l'influence de Budapest. Les Serbes au sein de la police du nouvel État ont découvert, il y a quelques jours, rapportait Fontenay le 21 août 1919, des associations et organisations importantes à Zagreb, Slavonski Brod, Vinkovci et Osijek, et ils ont pu exécuter de nombreuses arrestations « d'un seul coup ». Il a été établi que les principaux agents étaient les Juif hongrois et quelques Russes. Fontenay nota un fait important, c'est-à-dire, que ces quatre villes sont les carrefours ferroviaires d'énorme importance. À cette occasion, la police a confisqué des quantités significatives de matériel d'imprimerie et de l'or, tandis que deux leaders communistes ont été arrêtés à Belgrade. Il prévoyait que les arrêtés seraient assignés devant la cour militaire à cause de l'état de guerre qui était toujours en vigueur et à cause de l'implication des sujets ennemis dans le complot. Des « sources confidentielles » les Français ont reçu des informations sur la préparation d'une révolte militaire (et à cet égard, sur les désertions des régiments), voire que l'on préparait une Nuit de la Saint-Barthélemy pour les Serbes en Croatie.²¹

La crise ministérielle à Belgrade a engendré des changements du personnel dans l'administration croate. Le Ban Tomljenović [Tomlienovitch] du parti démocrate a démissionné, et il a été suivi par un nombre important d'autres fonctionnaires. D'ailleurs, les Français distinguaient le gouvernement royal central de Belgrade du gouvernement royal provincial de Zagreb. Lorsque en mars 1920 Stojan M. Protić [Stoyan M. Protitch] a formé le nouveau gouvernement à

²⁰ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. n° 439 (RV 117), Belgrade, le 21 août 1919, Fontenay à Pichon (Au Sujet du Bolchevisme) ; *Idem.*, doc. n° 4.221/2 (R 121, R 122), Berne, le 23 décembre 1919, Source Informateur « Hongrois ». A.s. de l'agitation anti-serbe en Croatie.

²¹ MAE, Europe 1918-1929, Yougoslavie, vol. 40, doc. n° 439 (RV 117), Belgrade, le 21 août 1919, Fontenay à Pichon ; *Idem.*, doc n° 4.221/2 (R 121, R 122) ; Mile Bjelajac, *op. cit.*

Belgrade dans lequel est entrée l'Union Croate, il fallait nommer le nouveau ban de leurs rangs. Le choix fut dévolu sur Matko Laginja, président du Club populaire (jadis le parti du droit de Ante Starčević [Starchevitch]) et le chef du bloc parlementaire (croate). Croate d'Istrie, originaire d'un village, il a participé à la révolution yougoslave d'octobre et novembre de 1918. Laginja était homme politique d'un certain âge et on comptait peu sur son activité mais il représentait une certaine idée yougoslave. Le but de sa vie était de devenir ban. Il a dit au prince régent Alexandre Karadjordjević que l'honneur de ban est la somme de toutes les ambitions d'un homme politique croate.²² Sa nomination ne se passa pas sans difficulté. Puisque les préfets étaient nommés par le Ministre des Affaires intérieures, les Croates de l'Union Croate du cabinet de Stojan M. Protić demandaient que le ban, et tant qu'une fonction supérieure, soit nommé par le président du Conseil des ministres. Fontenay et les Français voyaient dans cette exigence une nuance qui flattait leur amour-propre mais également les sentiments autonomistes qui étaient présents dans le l'esprit de chaque Croate. Le gouvernement ne savait trop quoi faire et il a préparé deux décrets, un signé par le Ministre des Affaires intérieures, et l'autre par le président du Conseil des ministres. Finalement, le gouvernement a cédé sous les pressions de ses membres croates et le deuxième décret a été soumis à la signature du Prince Régent. Les Croates ont ainsi reçu leur satisfaction, leur ban détenait une position privilégiée par rapport aux autres hauts fonctionnaires d'État, comme ce fut le cas à l'époque hongroise.

Les Croates tenaient beaucoup aux questions de protocole et en y exagérant même. Les coutumes démocratiques des « anciens Serbes » négligeaient certaines nuances formelles qui avaient une importance énorme de l'autre côté de la Sava, notait Fontenay. Il pensait que la conséquence de cette dernière crise politique était typique pour les traditions politiques hongroises et croates où la lutte entre les partis politiques se soldait par le départ de l'administration des membres de l'un des partis. Ainsi, les fonctionnaires qui faisaient partie du pouvoir jusqu'à la veille quittèrent en masse leurs fonctions dans les ministères,

²² MAE, Europe 1918-1929, Yougoslavie, vol. 40, doc. n° 85, Belgrade, le 24 février 1920. Difficultés avec les Croates. Fontenay à Ministre des Affaires étrangères à Paris.

ce qui provoqua le blocage administratif du pays qui dura quelques jours. Cette coutume, selon Fontenay, ne faisait pas partie de la tradition démocratique serbe, où les crises politiques ne se terminaient de cette façon.²³

Le gouvernement provincial de Croatie, constitué à Zagreb, fut composé de: Dr Franko Potočnjak [Pototchniak] comme vice gouverneur et commissaire des Affaires intérieures, avocat de profession. Pendant la guerre il fut membre du Comité yougoslave responsable pour la propagande à l'étranger, et les Français mettaient particulièrement en évidence le fait, d'une importance primordiale pour eux, qu'il éprouvait des sympathies pour la France. Le commissaire à la justice était un ancien radical serbe, avocat de la ville de Brod, Nikola Djurdjević, ancien président de l'Association des coopératives agricoles en Croatie et Slavonie. Le commissaire aux questions sociales était Dr Dežman, directeur de l'« Obzor », et Dr Djermanović était commissaire à l'agriculture. Il appliquait d'une façon modérée la loi agricole, réclamant son amendement et modification. Dr Bazala était commissaire aux travaux publics, et il restait à remplir les postes de deux autres commissaires, à la santé et au commerce et industrie.

Le gouvernement central avait de grands projets et nourrissait d'importantes ambitions pour le gouvernement provincial à Zagreb ainsi composé vu qu'il reflétait la structure des partis du gouvernement royal central, avec lequel il devait agir en parfaite concordance. Sur les deux fonctions d'extrême importance dans le gouvernement provincial par lesquelles il était possible de le contrôler complètement (les Affaires intérieures et la Justice) étaient només les hommes de confiance de Belgrade. Le haut office de Ban était dévolu au Croate d'Istrie au moment où la délimitation avec l'Italie était en cours. Dans le gouvernement central et provincial se trouvaient les hommes politiques d'orientation yougoslave qui devaient préparer la très importante première visite du Prince Régent à la Croatie-Slavonie. Elle devait être le premier témoignage public et massif de l'acceptation et de la loyauté envers la dynastie des Karadjordjević [Karadjordjevitch]. Svetozar Pribičević [Pribitchevitch], le chef de file des Serbes en Croatie, lorsqu'il était ministre des Affaires intérieures et influençait fortement le gouvernement provincial

²³ *Ibid.*

à Zagreb, ne voulait pas organiser une telle démonstration de fidélité croate à la dynastie régnante.²⁴

La plus importante et la plus délicate tâche du nouveau gouvernement provincial, fut de se rapprocher le plus possible de Stjepan Radić et d'influencer le leader du parti politique le plus influent en Croatie-Slavonie, afin qu'il modifie et modère sa politique entièrement anti-gouvernementale, notamment en acceptant de reconnaître la dynastie des Karadjordjevitch comme souveraine en Croatie. Le premier acte du nouvel Ban fut de relâcher Radić de prison où il a été envoyé par les démocrates un an auparavant, pour l'y ensuite renvoyer à cause de ses propos antigouvernementaux. Les diplomates français estimaient qu'en 1919, le gouvernement du Parti démocrate yougoslave dans la Croatie-Slavonie, avec en tête le ban Dr Tomljenović, menait une politique trop ferme, voire une vindicative de la part des Serbes en Croatie (dont on n'était point conscient à Belgrade), et qu'elle avait provoquée une mauvaise situation pour l'ensemble de l'État. Ils, en accord avec Belgrade, plaçaient beaucoup d'espoirs dans cette nouvelle stratégie étatique et politique pour la Croatie.²⁵ Cependant, le contraire se passa, et les espoirs furent déçus. Certes, la visite du prince régent Alexandre se déroula avec un succès inattendu, mais c'était pratiquement tout ce qui se déroula selon les attentes du gouvernement central. Il semblait que les diplomates français et le gouvernement central se jetaient mutuellement de la poudre dans les yeux, les uns aux autres, afin de dissimuler le fait que les mouvements politiques et sociaux suivaient une tout autre direction. D'abord, en été 1920, les troubles éclatèrent dans la campagne croate à propos de la ferrade du cheptel et de la conscription, évidemment incités et organisés par HSS (Parti paysan croate). La situation à Rijeka (Fiume) se développait également d'une manière mauvaise à cette époque, à cause des conflits entre les armées italienne et serbe. Stjepan Radić, loin d'être un homme d'état raisonnable et responsable, n'a pas modéré ses propos populistes ni sa politique contre Belgrade. Au

²⁴ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. n° 4, (RV 139, RV 140, R 141), Zagreb, le 14 mars 1920, Le Consul de France à Zagreb à S.E.M. le Président du Conseil (Le nouveau Gouvernement Croate : Le Ban Laginja).

²⁵ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. n° 7, (RV 191, R 192), Zagreb, le 5 mars 1921, Le Consul de France à Zagreb à S.E.M. le Président du Conseil... (Le Docteur Tomljenović, Ban de Croatie et Slavonie, Le Dr Bošnjak nommé Vice-Ban).

contraire, il a profité de sa libération de prison pour continuer la propagande et l'activité antigouvernementales et au fond anti-yougoslaves, et il semblait qu'il avait plus d'influence sur l'Union Croate que vice-versa. Si les résultats des élections municipales étaient favorables pour l'État et les pouvoirs centraux, ceux des élections pour l'Assemblée constitutive en Croatie-Slavonie étaient un échec cuisant, car la victoire de Stjepan Radić fut aussi celle des idées nationalistes et populistes et de sa politique farouchement anti-yougoslave.

Lors de ses conversations avec Fontenay sur la nouvelle situation après les élections pour la Constituante (l'Assemblée constitutive) à la fin de novembre 1920, le Prince Régent a identifié trois directions possibles de la lutte contre le séparatisme croate, c'est-à-dire, pour la résolution de la question croate. Ces directions étaient à la base de la politique du gouvernement central à Belgrade soutenue discrètement ou ouvertement par les Français. La première direction a été identifiée par le Prince comme prônée par les Croates et les Slovènes à Belgrade et qui exigeait le recours à la force, autant utilisée par les Habsbourg et à laquelle le Prince Régent n'était pas favorable. La deuxième direction était revendiquée par ceux qui souhaitaient un compromis avec Stjepan Radić. Le Prince Régent Alexandre soulignait qu'il n'était pas disposé à faciliter la mise en place de la politique de Radić. La troisième direction était représentée par ceux qui voulaient laisser la Croatie et les Croates à eux-mêmes, pour qu'ils « aient au diable » selon l'expression du prince Alexandre. À cela Fontenay lui répondit « pour aller à l'Autriche ! Ils ne pourront pas vivre seuls et ils devront s'appuyer sur un État déjà organisé ». ²⁶ Ainsi, on serait arrivée à la situation que la France souhaitait éviter à tout prix, c'est-à-dire à la présence germanique dans la Mer Adriatique, ce qui était inacceptable pour Paris.

Dans les années suivantes, Nikola Pašić, lorsqu'il était à nouveau à la tête du gouvernement royal yougoslave à Belgrade, suivait le deuxième chemin, la politique du compromis avec Stjepan Radić, tel qu'il a été identifié par le prince régent Alexandre Karadjordjević lors de sa conversation avec Fontenay, au début de décembre 1920 à Belgrade.

²⁶ MAE, Série Z, Youg., Vol. 40, doc. n° 566, Belgrade, le 10 décembre 1920, Fontenay à Ministre des Affaires étrangères à Paris, Conversation avec le Prince.

Christophe Réveillard

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Paris

Le rôle du projet Briand dans l'amitié franco-yougoslave L'Union européenne proposée au cœur de l'entre-deux-guerres

On aborde le projet Briand de la création d'Union européenne en examinant le contexte de la politique étrangère française dans l'entre-deux-guerres. Les relations franco-yougoslaves montrent que le soutien au projet Briand qui venait de Belgrade représentait la confirmation de l'orientation stratégique des deux pays pour la paix européenne mais aussi le signe d'une véritable amitié entre deux peuples.

Mots-clés : France, Yougoslavie, Société des Nations, Aristide Briand, entre-deux-guerres, projet de l'Union européenne, amitié franco-yougoslave

Introduction

Aristide Briand apparaît comme l'homme du premier rapprochement avec l'Allemagne, celui d'une vision hyper-réaliste des relations internationales, il dit par exemple « je fais la politique de notre natalité » et enfin comme le précurseur politique d'une union européenne institutionnalisée. On ne doit cependant pas le dissocier d'une politique de prolongement et d'accentuation de l'amitié franco-yougoslave à travers le maintien des axes fondamentaux de la politique extérieure française au cœur de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire au moment des premiers basculements stratégiques.

Ainsi, comment ne pas considérer combien le cadre général de son action diplomatique-stratégique en Europe balkanique et danubienne d'une part et son plan éponyme d'union européenne dans le cadre de la Société des Nations (SDN), d'autre part, correspondent notamment au renforcement des dispositifs stratégiques et aux objectifs anti-révisionnistes définis par la Yougoslavie ?

Le contexte général

Le contexte général précédant l'initiative Briand est marqué par des évolutions géopolitiques de fond qui concernent l'ensemble des régions

européennes, qu'il s'agisse par exemple de la constitution de la Petite Entente des années 20, de la portée de la Conférence puis du Traité de Locarno du 16 octobre 1925 et ses questions fondamentales de rapprochement avec l'Allemagne avec la garantie britannique des frontières occidentales, du maintien en l'état des revendications « révisionnistes » de pays d'Europe centrale et orientale, et plus particulièrement de la Hongrie, de la volonté italienne d'épanchement dans l'Adriatique et vers l'Albanie dans une perspective de concurrence à l'influence française en fonction du traité de Londres, de la tentative d'un Locarno oriental et des Plans Maniu et Loucheur, du Pacte Briand-Kellog du 27 août 1928, de la tentative d'union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche tel la prémisses d'un *Anschluss* interdit par les traités de Versailles, des premières conséquences en Europe de la crise de 1929 ou encore les évolutions politiques ultérieures de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie, etc.

Nous essaierons donc dans cet exercice forcément synthétique, de distinguer en quoi l'un des éléments constants, parmi beaucoup d'autres bien sûr, de la politique de Briand dans la période qui précède puis lors des événements autour de son initiative d'union européenne est constitué par cette proximité des intérêts stratégiques franco-yougoslaves. Proximité très réellement perceptible de façon réciproque dans une aide mutuelle à la fois ponctuellement et sur les années 20 jusqu'au début des années 30.

Aristide Briand¹ (1862–1932) avocat de profession, « un monstre de souplesse » selon Clemenceau, a eu une longévité politique exceptionnelle. Élu député en 1902, il multiplie dès lors les postes politiques. Membre du cabinet « d'union sacrée » pendant la guerre puis Chef du gouvernement et ministre des Affaires étrangères de 1915 à 1917, il joue un rôle important, notamment en organisant l'expédition de Salonique et en coordonnant l'action militaire et économique avec les Alliés. À l'issue de la guerre, partisan d'une stricte application du traité de Versailles, Aristide Briand est de ceux qui entendent obliger l'Allemagne à payer les réparations de guerre.

1 Jacques Bariéty (éd.), *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe 1919–1932* (Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2007).

*Petite Entente*²

À ce moment-là, le 14 août 1920, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes – dénommé Royaume de Yougoslavie à partir de 1929 – avaient conclu une alliance militaire destinée à prémunir ces trois pays de la menace hongroise. Cette entente régionale sous forme d'alliance militaire a pour nom la « Petite Entente » qui sera placée plus tard sous la protection de la France. Les deux tentatives de l'ex-empereur Charles pour reconquérir le trône en mars et en octobre 1921 incitèrent ces trois nations à renforcer leur alliance. À cette fin, des accords bilatéraux sont signés entre la Roumanie et la Tchécoslovaquie le 23 avril 1921, entre la Roumanie et la Yougoslavie le 7 juin 1921 et entre la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie le 31 août 1921. La Petite Entente entend garantir, par la force si besoin est, les traités de paix et notamment celui de Trianon (4 juin 1920). Une de ses faiblesses réside dans un mono-objectif tourné exclusivement contre le révisionnisme hongrois. La Roumanie face à l'URSS, la Yougoslavie face à l'Italie, la Tchécoslovaquie face à l'Allemagne et la Pologne restent seules et ne peuvent compter sur l'alliance en cas de conflit armé avec ces puissances. La France située au coeur des conflits stratégiques va utiliser le jeu des alliances avec un souci prioritaire : la sécurité, qui s'expliquait par la perte de l'alliance avec la Russie en 1917, le soutien timide du monde Anglo-saxon, crainte d'un renouveau de la puissance Allemande. Par ce souci de sécurité, la France privilégie les Alliances diplomatiques et à partir de la moitié des années vingt, suite aux accords de Locarno (voir *infra*), la France accorde progressivement sa garantie aux trois puissances alliées. Le 16 octobre 1925, une alliance militaire est signée avec Prague, suivie le 10 juin 1926 d'un texte similaire avec la Roumanie. En novembre 1926, ce sera au tour de la Yougoslavie de prendre le même chemin.

Le révisionnisme dont se réclamaient les Magyars fait à ce moment long feu : la résistance de la Petite Entente, appuyée par la diplomatie française, a neutralisé les revendications magyares qui avaient paru capables de mettre le feu à la poudrière de l'Europe centrale et la

² Pierre Renouvin, *Histoire des relations internationales*. Les crises du XXe siècle, I (de 1914 à 1929) (Paris : Hachette, 1967) ; Nicolae Iordache, *La Petite Entente et l'Europe* (Genève : Institut universitaire des hautes études internationales, 1977).

ferme opposition du gouvernement français suffira à ce moment à arrêter les projets d'*Anschluss*.

La France était la seule puissance responsable du nouvel équilibre et elle savait, ou plutôt Briand avait compris, dès la fin de l'année 1921 qu'elle ne pourrait pas concilier pilier occidental britannique et pilier oriental de revers de sa sécurité puisque l'Angleterre ne souhaitait pas s'engager à l'Est, où elle estimait les règlements de paix instables. Or, Briand n'hésite pas en janvier 1922 où il démissionne en bonne partie parce qu'il refuse de prendre la responsabilité d'abandonner les alliés de revers, dont la Yougoslavie, en échange d'un traité de garantie britannique, alors qu'il sait la fragilité économique et géostratégique de ces pays agraires, aux frontières disputées de toutes parts y compris par de grandes puissances, aux armées mal équipées, aux systèmes de communications inadaptés aux préoccupations hétérogènes en matière géostratégique...

Nous retrouvons Aristide Briand comme Délégué de la France à la Société des Nations en 1924 où il a opéré un certain infléchissement de sa politique en s'efforçant de faire prévaloir une politique de conciliation devant dans son esprit favoriser le rapprochement franco-allemand. De nouveau ministre des Affaires étrangères en 1925, Aristide Briand poursuit cette politique avec l'Allemagne, pour lui seul moyen d'assurer une paix durable en Europe à condition d'en trouver des garanties stables, et notamment par des rencontres avec son homologue allemand, Gustav Stresemann.

Les Accords de Locarno du 16 octobre 1925 ou la garantie des frontières occidentales et les traités d'alliance

Lorsque Briand est revenu aux affaires en 1925, il y avait déjà sur la table du MAE, son prédécesseur Herriot, le projet de pacte Rhénan qui va mener à Locarno. Après Herriot, Briand a tout de suite vu que les Allemands proposaient de garantir la frontière avec la France, mais pas avec la Belgique, et ne proposaient aucune garantie pour les frontières orientales. C'est pourquoi, ce sera l'un des volets les plus discutés par Briand et c'est l'addition des refus allemands et anglais de garantie des frontières orientales qui va mener Briand à agir en deux temps : le premier c'est la disjonction entre le traitement des frontières occidentales et des frontières orientales de l'Allemagne, le second ce sera l'eupéanisation par le projet d'union fédérale. Lors de la conférence de Locarno au bord du

lac Majeur, qui réunit autour de lui les ministres des Affaires étrangères, Gustav Stresemann (Allemagne), Austin Chamberlain (Angleterre), Emile Vandervelde (Belgique), Benito Mussolini (Italie), il signe, le 16 octobre 1925, le traité révisant le Traité de Versailles de 1919 et qui garantit les frontières de la France et de la Belgique avec l'Allemagne et établit un pacte d'assistance mutuelle. Sous la garantie anglo-italienne, la France, Allemagne et la Belgique, s'engagent dans une série de sept accords à maintenir les frontières telles qu'elles ont été fixées par le traité de 1919 et à assurer la sécurité de l'Europe occidentale. Ce *statu quo* territorial prévoit le respect de la démilitarisation de la Rhénanie, région frontalière de la Belgique, de la France et de l'Allemagne par cette dernière et conformément aux articles 42 et 43 du traité de Versailles ; Berlin s'engageant à ne se livrer à aucune invasion ou attaque. Le pacte rhénan, stipule qu'en cas d'agression les États garants s'engagent à soumettre le conflit soit à un tribunal arbitral, soit à la Cour permanente de justice internationale. Les États garants s'engagent à prêter leur assistance à la partie victime de l'agression. Le recours aux armes est prévu en cas d'invasion de la région par l'Allemagne. Les Britanniques et les Italiens garantissent cet accord, sans avoir toutefois l'obligation militaire de le faire respecter. Ce pacte est accompagné de deux conventions d'arbitrage séparées, la première entre la France et la Belgique, la seconde entre l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie, représentée par Edouard Bénès. Bien que la France signe des traités de sécurité avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, ces traités n'offrent pas les mêmes garanties quant à la reconnaissance de leurs frontières avec l'Allemagne. Celle-ci, en effet, quoique prenant l'engagement de ne pas violer les frontières tchèques et polonaises, ne les reconnaît pas. Des accords sont néanmoins signés pour prévoir l'arbitrage des conflits entre l'Allemagne et ses voisins belges, français, tchèques et polonais. Ils devront être respectés dans le cadre de la Société des Nations (SDN), que l'Allemagne aura rejoint en 1926. La conférence aboutit donc à la signature des accords de Locarno, le 16 octobre 1925. Aristide Briand s'exclame alors : « C'est la collaboration entre pays qui s'ouvre, les États-Unis d'Europe commencent ». J'ai volontairement insisté sur Locarno dans cette première approche car même si la Yougoslavie n'est pas présente directement, cette dernière réflexion de Briand indique bien quelle est la perspective présente à son esprit : l'internationalisation des principes « locarniens » pour obtenir

une sécurisation, voire une garantie des frontières sur le versant central, oriental et balkanique de l'Europe. Il considérait clairement que Locarno n'assurait pas la sécurité à l'Est où il n'y avait pas seulement l'Union soviétique, mais aussi des pays amis de la France dont au premier chef la Yougoslavie. Il fait alors un pari : l'esprit de Locarno, une de ses expressions permettrait d'achever son projet : la construction économique et politique originale d'une Europe indépendante du poids de l'Amérique d'un côté et de l'autre libérée des exigences systématiques des États révisionnistes et des menaces venant de l'Union soviétique, de son prosélytisme révolutionnaire.

Après Locarno, Briand soutiendra donc la candidature de l'Allemagne à la SDN où elle est admise l'année suivante. Il obtient en décembre 1926, ainsi que Gustav Stresemann, le prix Nobel de la Paix.

Une première grosse crise va permettre à Briand de montrer sa fermeté relative au lien franco-yougoslave. Je ne reprendrai pas la séquence des relations de Mussolini avec la France et la Yougoslavie remarquablement décrite par notre ami Vojislav Pavlović³ : « coopération avant Locarno, confrontation de 1926 à 1932, de lutte commune contre les menaces d'Anschluss ensuite ». Or, nous sommes dans la deuxième étape où l'Italie cherche à déstabiliser la Yougoslavie, par un encerclement et/ou une dislocation par une aide aux mouvements indépendantistes, et donc le système d'alliance française se fondant sur la Petite Entente. Enfin le 27 novembre 1926, l'Italie et l'Albanie du deuxième Ahmed Zogou celui tourné vers l'Italie après avoir été un protégé yougoslave, signent à Tirana un « Pacte d'amitié et de sécurité » valable cinq années. Le traité de Tirana suscita immédiatement des inquiétudes en France et en Yougoslavie. Il maintenait l'indépendance de l'Albanie mais donnait à l'Italie une prépondérance incontestée sur l'Adriatique. Les Yougoslaves considéraient qu'il violait le « pacte d'amitié et de collaboration mutuelle cordiale », signé à Rome, lequel prévoyait des consultations préalables au cas où l'un des pays entreprendrait une action pouvant affecter les intérêts de l'autre. La Yougoslavie, membre de la Petite Entente, considérait donc le Pacte de Rome comme virtuellement aboli. La tension ne fit que croître entre les deux pays. En mars 1927, Mussolini adressa à la

³ Vojislav Pavlović, « Le conflit franco-italien dans les Balkans 1915–1935 », *Balkanica* XXXVI (2005) : 163–202.

France, à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et à la Bulgarie, une note où il se plaignait des préparatifs militaires yougoslaves. La Yougoslavie cherchait à lier la ratification des Accords de Nettuno signés le 27 janvier 1924 par Pachitch et par Mussolini et reconnaissant la souveraineté de l'Italie sur Fiume et de la Yougoslavie sur Port-Baros – à laquelle La Yougoslavie n'avait toujours pas encore procédé – avec le problème du traité de Tirana qu'elle voulait porter devant la Société des nations. Au cours de l'année 1927, les relations diplomatiques furent rompues entre l'Italie et la Yougoslavie. Or, depuis mars 1926, la Yougoslavie négociait un accord avec la France et le 11 novembre 1927, le ministre des Affaires étrangères yougoslave, Vojislav Marinković, signa l'accord à Paris avec Briand. C'était, d'une part, un traité d'amitié et d'alliance, d'autre part, un traité d'arbitrage. Briand déclara qu'il n'était pas dirigé contre l'Italie, mais Mussolini se plaignit amèrement du traité et aussi du fait que l'on avait choisi, pour le signer l'anniversaire de l'armistice.

Il apparaît que les accords de Locarno⁴ et l'admission de l'Allemagne à la SDN ne sont toutefois pour Aristide Briand qu'un premier jalon. L'absence des États-Unis à la Société des Nations en affaiblit la portée.

Le Pacte Briand-Kellogg du 27 août 1928

En 1927, Aristide Briand, souhaite étendre le principe de sécurité collective mis en place par la SDN aux deux grands États absents de cette organisation : les États-Unis et l'URSS. Il propose au secrétaire d'État américain Frank B. Kellogg à l'occasion du dixième anniversaire de leur entrée dans la Première Guerre mondiale le 6 avril 1927, de s'engager mutuellement à renoncer à la guerre comme moyen de résoudre les conflits. Kellogg propose que ce traité devienne universel, tel un pacte multilatéral, et soit étendu aux autres États qui s'engagent à le respecter. La France accepte, tout en maintenant le droit de légitime défense, le respect des obligations contractées par la SDN et par les Accords de Locarno. Le 27 août 1928, le « Pacte Briand-Kellogg », du nom du secrétaire d'État américain qui l'a négocié avec lui, met la guerre « hors-la-

⁴ Traian Sandu, « Tableau géostratégique européen au lendemain de Locarno », dans Jacques Bariéty (éd.), op. cit., 106–116 ; Traian Sandu, *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale, l'exemple roumain 1919–1933* (Paris : L'Harmattan, 1999)

loi »⁵ : Bien qu'approuvé par plus de cinquante pays, dont notamment l'Allemagne, le Japon et l'Union Soviétique qui s'engagent à renoncer à la guerre comme instrument de politique nationale et à régler les conflits internationaux par des moyens pacifiques, ce pacte n'a cependant qu'une valeur morale, laissant en *suspens* la question des sanctions applicables en cas de non-respect de ses dispositions. Les États-Unis, qui connaissent alors une période de prospérité économique dont on saura finalement la fragilité, sont en effet réticents à un engagement dans un éventuel conflit européen. En 1929, Kellogg obtient le prix Nobel de la paix.⁶ Briand cacha sa déception mais sa décision était prise : puisque la France ne pouvait décidément pas compter sur l'amitié américaine pour l'aider à assurer sa sécurité et la paix en Europe, il fallait que la France trouve, pour ce faire, un système de sécurité en Europe. Dès 1929, l'esprit de Locarno est moribond, les relations franco-soviétiques se sont considérablement dégradées depuis 1927, Moscou suit à ce moment une politique inconciliable avec celle des puissances occidentales et cherche surtout à jouer Berlin contre Paris.⁷

⁵ « Article 1er » : Les Hautes Parties contractantes déclarent solennellement au nom de leurs peuples respectifs qu'elles condamnent le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et y renoncent en tant qu'instrument de politique nationale dans leurs relations mutuelles. « Article 2 » : Les Hautes Parties contractantes reconnaissent que le règlement ou la solution de tous les différends ou conflits, de quelque nature ou de quelque origine qu'ils puissent être, qui pourront surgir entre elles, ne devra jamais être recherché que par des moyens pacifiques.

⁶ Le traité se montrera en fait inefficace à prévenir la guerre. Il ne peut empêcher ni l'agression de la Mandchourie par le Japon (1931) ni celle de l'Éthiopie par l'Italie (1935), pas plus que les interventions de l'Allemagne et de l'Italie durant la guerre d'Espagne. N'ayant aucun effet dissuasif sur la politique expansionniste de l'Allemagne nazie, le pacte Briand-Kellogg est complètement discrédité au moment où la Seconde Guerre mondiale éclate. Pourtant, au niveau de la loi internationale, le pacte a ébauché le concept moderne de guerre. Les guerres d'agression sont désormais illégitimes et la communauté internationale a le droit d'intervenir dans l'arbitrage des conflits.

⁷ Mikhaïl Narinski, Elisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (éds.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20* (Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Mondes contemporains », 2000).

*Le Plan Briand d'Union européenne (1929–1931)*⁸

Aristide Briand s'engage alors dans une politique de plus grande ampleur, résolument engagée à l'échelle européenne.⁹ Le 5 septembre 1929, dans son discours devant l'assemblée générale de la Société des Nations, et reprenant une idée émise notamment par le comte Coudenhove-Kalergi, diplomate autrichien fondateur du mouvement Pan-Europa, il suggère la création d'une union régionale, une « *une sorte de lien fédéral* » entre les nations européennes, dont la compétence s'exercerait principalement en matière économique et qui ne porterait pas atteinte aux souverainetés nationales : « Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme le peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité, qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves si elles venaient à naître ». ¹⁰

Cette proposition rencontre un vif succès et les délégués des vingt-sept États européens le chargent de rédiger un *memorandum* à ce sujet : « Unanimes à reconnaître la nécessité d'un effort dans ce sens », les représentants des 27 États européens membres de la Société des Nations « ont confié au représentant de la France le soin de préciser, dans un *memorandum* aux gouvernements intéressés, les points essentiels sur lesquels devait porter leur étude » ; de recueillir et d'enregistrer leurs avis ; de dégager les conclusions de cette large consultation, et d'en faire l'objet d'un rapport à soumettre aux délibérations d'une conférence euro-

⁸ Voir Archives du Ministère des Affaires étrangères (Paris), série internationale 1918–1940/AMAE, Y, t. 85, dossier 1 ; série Société des Nations/AMAE, SDN, t. 639, 106 et sq.

⁹ Voir Boris Mirkin-Guetzevitch, Georges Scelle, *L'Union européenne* (Paris : Delagrave, 1931).

¹⁰ *Le plan Briand d'union fédérale européenne*, Documents, (Genève : Fondation Archives européennes de Genève, 1991) ; Antoine Fleury, Lubor Jílek, (éds.), *Le plan Briand d'Union fédérale européenne* (Bern, Berlin, Paris : Peter Lang, 1998) ; Antoine Fleury, « Le plan Briand d'Union fédérale européenne. Les dimensions diplomatiques, 1929–1932 », dans Jacques Bariéty (éd.), *op. cit.*, 339–354 ; Elisabeth du Réau, *L'idée d'Europe au XX^e siècle* (Bruxelles : Complexe, 2001).

péenne qui pourrait se tenir à Genève lors de la prochaine assemblée de la Société des Nations ».

Le plan du ministre des Affaires étrangères français, Aristide Briand, relatif à l'organisation d'un régime d'Union Fédérale développé dans ce *memorandum* possède la double paternité de Briand et d'Alexis Léger¹¹ mais c'est Briand qui en porte la responsabilité, seul.

Le texte, qui ne remet aucunement en cause les souverainetés nationales issues des traités de 1919 mais envisage la création d'un véritable marché commun, ne reçoit guère d'échos favorables en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie.

On peut concevoir que le plan « Briand », cette « organisation d'un système d'Union fédérale européenne », ne tendaient pas à autre chose qu'à la création d'une section européenne de la Société des Nations, groupant des membres unis par des liens sensiblement plus étroits.

Ce *memorandum* est adressé aux 26 gouvernements des pays européens membres de la SDN le 17 mai 1930. À la session de septembre 1930, le 11 devant l'Assemblée générale, Aristide Briand prend acte des réponses des pays membres – tous lui ont répondu et le contenu des réponses prouve que le projet Briand préoccupe les MAE des puissances – et y développe son projet. S'inscrivant dans le cadre de la Société des Nations, cette institution serait composée d'une Conférence d'Union européenne, organe représentatif groupant les représentants de tous les gouvernements européens membres de la SDN, d'un Comité politique permanent, organe exécutif présidé à tour de rôle par les États membres et d'un secrétariat. L'un des principaux objectifs serait « l'établissement d'un marché commun pour l'élévation au maximum du niveau de bien-être humain sur l'ensemble des territoires de la communauté européenne ».

Le *memorandum* ne reçoit pas le même accueil que ses propos à la Société des Nations.¹² En France comme dans le monde, l'action d'Aristide Briand se heurte à des résistances de plus en plus fortes. L'aspect

11 Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris, Papiers 1940, papiers Léger, vol. 3, 250 et sq. ; *Memorandum* sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne, Paris, 1^{er} mai 1930 dans Archives de la Société des Nations (Genève), R 3589 (distribué le 17 mai aux délégués des gouvernements présents à Genève) ; également dans *L'Europe Nouvelle*, 641 (24 mai 1930) : 806 et sq.

12 « ... L'idée d'un fédéralisme européen soulève de très nombreuses objections dans les milieux gouvernementaux : parmi les membres de la SdN, seule la Yougoslavie manifeste son

politique du projet, notamment, en évoquant des « liens fédéraux », réveille les méfiances. En voici quelques points :

« 1 Donner à l'Europe sa structure organique ...: une fédération fondée sur l'idée d'union et non d'unité, c'est-à-dire assez souple pour respecter l'indépendance et la souveraineté nationale de chacun des États, tout en leur assurant à tous le bénéfice de la solidarité collective pour le règlement des questions politiques intéressant le sort de la communauté européenne ou celui d'un de ses membres (par ex. système d'arbitrage).¹³

2 Conception générale qu'en aucun cas, et à aucun degré, l'institution du lien fédéral recherché entre gouvernements européens ne saurait affecter en rien aucun des droits souverains des États membres d'une telle association de fait. ... Avec les droits de souveraineté, chaque nation peut trouver à s'affirmer encore plus consciemment, dans sa coopération particulière à l'œuvre collective, sous un régime d'union fédérale pleinement compatible avec le respect des traditions et caractéristiques propres à chaque peuple.¹⁴

3 Etablissement d'un marché commun pour l'élévation au *maximum* du niveau de bien-être humain sur l'ensemble des territoires de la communauté européenne... La poursuite immédiate d'une organisation rationnelle de la production et des échanges européens, par voies de libération progressive et de simplification méthodique de la circulation des marchandises, des capitaux et des personnes, sous la seule réserve des besoins de la défense nationale dans chaque État.¹⁵

Contrôle de la politique des unions et cartels industriels entre différents pays« ; examen et préparation de toutes possibilités futures en matières d'abaissement progressif des tarifs, etc.¹⁶

4 Subordination générale du problème économique au problème politique. Toute possibilité de progrès dans la voie de l'union économique étant rigoureusement déterminée par la question de sécurité...,

adhésion au projet... », Charles Zorgbibe, *Histoire de l'Union européenne* (Paris : Albin Michel, 2005), 15.

¹³ *Memorandum Briand sur l'organisation d'un régime d'union fédéral européenne*, 1^{er} mai 1930, proposition IIIB.

¹⁴ *Ibid.*, Préambule.

¹⁵ *Ibid.*, proposition IIIC.

¹⁶ *Ibid.*, proposition IVA.

c'est sur le plan politique que devrait être porté tout d'abord l'effort constructeur tendant à donner à l'Europe sa structure organique...

L'ordre inverse ne serait pas seulement vain, il apparaîtrait aux nations les plus faibles comme susceptible de les exposer, sans garantie ni compensation, aux risques de domination politique pouvant résulter d'une domination industrielle des États les plus fortement organisés.¹⁷

5 Responsabilité collective en face du danger qui menace la paix européenne, au point de vue politique aussi bien qu'économique et social, du fait du manque de coordination où se trouve encore l'économie générale de l'Europe. La nécessité d'établir un régime permanent de solidarité conventionnelle pour l'organisation rationnelle de l'Europe résulte en effet des conditions mêmes de la sécurité et du bien-être des peuples que leur situation géographique appelle à partager ... une solidarité de fait. ... Reconnaître l'intérêt d'une homogénéité plus grande de l'Europe, comprenant, au surplus, assez clairement les lois modernes de l'économie internationale pour rechercher, dans le meilleur aménagement d'une Europe simplifiée et par la même soustraite à la constante menace des conflits, les conditions de stabilité indispensables au développement de leurs propres échanges économiques (Préambule).

6 Coopération par les universités et académies... Régénération des régions agricoles... Réglementation des conséquences sociales de l'émigration intereuropéenne (application d'un pays à un autre des lois sur les accidents du travail, les assurances sociales, les retraites ouvrières, etc.)... développement des contacts et échanges de vues entre milieux parlementaires des différents pays d'Europe ».¹⁸

Le plan européen de Briand est en fait destiné à permettre à l'Europe de résister aux pressions soviétiques et à sauver l'ordre européen issu des traités de paix que Moscou comme Berlin veulent remettre en cause. Les objectifs que va alors tenter d'atteindre Briand sont notamment la garantie des frontières, par la transposition des garanties de Locarno à l'échelle européenne et notamment la garantie des frontières orientales, la création d'une zone douanière ou d'un espace de protection économique, sorte de marché européen face aux États-Unis et face à l'URSS.

¹⁷ *Ibid.*, proposition IIIA.

¹⁸ *Ibid.*, proposition IVA.

Le soutien du gouvernement yougoslave

Or, coup sur coup le gouvernement yougoslave va contribuer à relancer le projet. D'abord en prenant la tête des États qui dans leurs réponses voulaient conserver ce que le discours Briand avait mis en exergue à savoir la subordination générale de l'économique au politique (un peu tempéré dans son *memorandum* il est vrai). Pour soutenir le *Memorandum* Briand, le ministre Marinković le mit à l'ordre du jour de la réunion de la Petite Entente du 25 au 27 juin 1930 et obtint qu'il soit considéré comme conforme aux aspirations politiques de la Petite Entente par tous ses participants. La réponse du gouvernement yougoslave en date du 21 juillet 1930 est sur ce point très claire parce qu'il a très bien perçu ce que peut apporter le projet Briand pour la stabilité de sa position au niveau régional et pour le transfert des garanties territoriales à l'est jusque dans les Balkans. Au fond le projet était bien sûr éminemment politique : compléter le système de garanties que Locarno avait laissé géographiquement incomplet, ce à quoi le Pacte Briand-Kellogg n'avait pas porté remède, et rassembler les conditions d'une concertation permanente entre États européens qui aurait pu résorber les crises prévisibles quand elles adviendraient, voire préparer des accommodements :

« Le Gouvernement royal de Yougoslavie est heureux de pouvoir rendre hommage à l'initiative du ministre des Affaires étrangères français concernant l'organisation d'une Union fédérale européenne.

Le gouvernement yougoslave est prêt à accepter toute formule qui, tout en indiquant clairement l'objectif essentiel de cette association, engageaient les gouvernements signataires à prendre régulièrement contact, lors de réunions périodiques ou extraordinaires, pour examiner en commun toutes les questions susceptibles d'intéresser en tout premier lieu la communauté des peuples européens.

*Puisqu'il ne peut naturellement s'agir que d'une association régionale dans le cadre et sous les auspices de la Société des Nations et subordonnée à celle-ci, ladite association ne saurait englober que les États membres de la Société des Nations ».*¹⁹

¹⁹ Voir AMAE, SDN, t. 640, 128 ; « Rapport du gouvernement français sur les résultats de l'enquête instituée au sujet de l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne et les réponses des gouvernements », *L'Europe Nouvelle*, 659 (27 septembre 1930) : 1380 et sq. et 1406 et sq.

Le « Rapport du gouvernement français sur les résultats de l'enquête instituée au sujet de l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne » soulignera dans la réponse yougoslave la volonté de voir dans la future organisation d'une collaboration plus intime des peuples européens, « les premiers effets dans ce sens qui ne peuvent qu'exercer une influence bienfaisante et pacificatrice », son insistance à n'y « envisager que la participation immédiate d'États-membres de la SDN », ainsi que son accord sur le « mécanisme complet propre à assurer à l'Union européenne les organes indispensables à sa tâche ». Le rapport indique également que « le Gouvernement yougoslave souligne le nombre et l'importance des questions purement régionales qui présentent un intérêt majeur pour les États européens sans en présenter parfois aucun pour les autres pays : on ne saurait pour le règlement de telles questions, demander à la Société des Nations de se substituer aux Gouvernements intéressés ».²⁰

La stratégie du ministre Marinković était de couper court aux ressentiments critiques et stratégies de contournement (comme celle de l'Autrichien Shober reprise par l'allemand Curtius, suggérant de « constituer des ententes économiques régionales qui pourraient peu à peu être élargies à toute l'Europe » (on ignorait à ce moment que les diplomates allemandes et autrichiennes étaient en train de préparer le projet d'union douanière germano-autrichien qui devait être révélé en mars 1931 mais ne vit pas le jour à ce moment en raison de la forte opposition de la France et de la Petite Entente...) exprimées par les puissances à partir du 11 septembre 1930, date du discours de Briand, et à la mauvaise nouvelle que représentait l'annonce des résultats des élections allemandes du 14 septembre, qui amenèrent 107 députés nazis au Reichstag, alourdissant le climat. Ainsi, le 17 septembre, c'est à nouveau une action de soutien du gouvernement yougoslave exprimée par le ministre des Affaires étrangères Vojislav Marinković qui va tenter de sauver pour quelque temps le plan Briand en faisant adopter à l'unanimité sa résolution créant une Commission d'études pour l'Union européenne (CEUE). Et, en effet, de conserve avec la France, la délégation yougoslave contribue largement au fait qu'aussitôt créée, la Commission qui se réunit le 23 septembre, porte unanimement Aristide Briand à sa prési-

²⁰ *Ibid.*

dence.²¹ Elle se réunira à nouveau du 16 au 21 janvier 1931 ; l'Allemand Curtius, l'italien Grandi demandèrent d'entrée de jeu que l'on invite immédiatement l'URSS et la Turquie, et l'Anglais Henderson demanda que l'on invite aussi les Dominions. Massigli, chef du service de la SDN put ainsi affirmer que la « Commission d'études non seulement n'aurait plus été européenne mais elle fut devenue un groupe plus universel que la SDN ». Après la lettre d'invitation de Briand à Moscou, Litvinov fut présent à la réunion suivante du 15 au 19 mai pour présenter un « protocole de non-agression économique » dont on choisit à la dernière réunion, le 5 septembre de le confier aux soins d'un « Comité spécial » qui se réunit qu'une seule fois du 2 au 6 novembre 1931 puis ne fut jamais convoqué. La commission d'études créée le 23 septembre 1930 n'a pu aboutir à aucun résultat. Au début des années 30, le jeu diplomatique de grande ampleur s'est inversé, la détérioration des rapports franco-allemands conduit à une amélioration des rapports franco-soviétiques, y compris, discrètement, sur le plan militaire.

Surnommé le « pèlerin de la paix », Aristide Briand n'a cessé tout au long de sa carrière diplomatique de multiplier les occasions d'établir la paix en Europe. Son projet d'union européenne n'aura pas résisté

– à la crise économique de 1929 qui n'avait pas encore éclaté en septembre 1929 lorsque Briand avait lancé son initiative, mais avait fait connaître ses effets en Europe juste au moment en septembre 1930 de la question du *memorandum* et du Comité d'étude (le 11 mai 1931 la principale banque d'affaire viennoise la *Creditanstalt*, s'était effondrée entraînant une avalanche de faillites en Europe centrale) ;

– à la crise de la relation avec l'Allemagne qu'avait provoqué l'annonce le 14 mars 1931 du projet de son union douanière avec l'Autriche. C'est d'ailleurs à nouveau Vojislav Marinković qui poussa fortement à ce que le conseil de la SDN demanda à la Cour internationale de la Haye un avis consultatif négatif rendu le 5 septembre, mais le 3 septembre, les gouvernements allemands et autrichien avaient retiré leur projet sans attendre la condamnation devant cette cour.

Le projet Briand connaissait une contradiction entre la vocation universelle de la Société des Nations et le repli continental européen du

²¹ AMAE, Série internationale Y 1918–1940, volume 640, folios 98–99 ; vol. 651, 641 etc.

projet ; une incompatibilité entre la pratique libérale du commerce international illustrée par la généralisation de la clause de la nation la plus favorisée et le système de préférences ; l'opposition absolue des Anglais et des Américains ; le refus des Allemands qui y voyaient une tentative française de consolidation de l'Europe de 1919, notamment au profit de ses alliés « historiques » telle la Yougoslavie.

Conclusion

À la mort d'Aristide Briand le 7 mars 1932, le système international a déjà perceptiblement commencé de s'enrayer avec notamment la montée des dictatures, la fin de la Petite Entente, en raison de ses conflits d'intérêts, puis la séquence diplomatico-stratégique précédant les grandes crises internationales qui scelleront la fin de ce montage diplomatique et de « l'esprit de Locarno ». L'espoir d'une Union européenne aura été porté au premier chef par la diplomatie yougoslave des débuts de l'initiative française jusqu'aux ultimes propositions d'union européenne de l'année 1931,²² notamment la relance yougoslave par le CEUE, marquant par là combien le projet Briand non seulement correspondait aux intérêts stratégiques des deux nations mais qu'il illustrait au-delà la force de l'amitié franco-yougoslave.

²² AMAE, SDN, t. 643, 144 et *sq.*

Stanislav Sretenović

*Institut d'histoire contemporaine
Belgrade*

L'Action culturelle française auprès des Serbes au sein du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (1918–1929)

À l'aube de l'entre-deux-guerres la France envisage un vaste projet de la diplomatie culturelle soutenu par la création au sein du Ministère des Affaires étrangères du Service des Œuvres françaises à l'étranger. L'un des objectifs les plus importants est le nouvel État yougoslave dont la naissance après la Première Guerre mondiale poursuit la ligne de l'alliance franco-serbe. La France entreprend la direction des affaires culturelles afin de promouvoir les valeurs de sa culture mais aussi les points principaux de sa politique étrangère.

Mots-clés : France, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, diplomatie, Service des Œuvres françaises à l'étranger, action culturelle

Introduction

À la fin de la Grande Guerre, dans le cadre de son adaptation à la nouvelle situation en Europe, le Quai d'Orsay créa des services spécialisés pour traiter les questions économiques et culturelles dans le monde. La volonté de puissance était indissociable de la volonté du prestige de la France dans le monde. Prenant appui sur les résultats positifs de l'action de la propagande pendant la guerre, le gouvernement français engagea une vigoureuse action culturelle dans les pays nouvellement créés en Europe dont beaucoup avaient été imprégnés pendant des siècles par « le germanisme » comme on disait à l'époque. La prise de conscience de la faiblesse de la France elle-même avait contribué à l'établissement de la politique de l'influence culturelle. Bien que vainqueur, la France, dans l'immédiat d'après guerre, n'ait plus des moyens financiers et du personnel spécialisé à envoyer à l'étranger comme avant la guerre. Ce manque, aux yeux des hommes politiques de l'époque, pouvait être comblé par une action culturelle de grande envergure.

Le projet était ambitieux et prévoyait l'extension du prestige intellectuel de la France, l'action pour faire « connaître et aimer » la France

chez les étrangers avec la conviction que les courants commerciaux et économiques suivraient les courants intellectuels et, agissant ensemble, seraient les supports efficaces de l'influence politique. La concrétisation de cette politique fut l'établissement au sein du ministère des Affaires étrangères du Service des Œuvres françaises à l'étranger, par le décret de A. Millerand daté du 15 janvier 1920. Ce service dépendait de la direction des Affaires politiques et commerciales et centralisait les affaires d'action culturelle et de propagande traitées par les subdivisions géographiques du Ministère ou par des organismes de propagande qui avaient été institués pendant la guerre. Par son organisation en quatre sections, il était conçu comme un organisme important qui couvrait l'ensemble de l'action culturelle française à l'étranger.

En s'appuyant sur des actions culturelles et économiques et sur son image, dans le nouveau Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, c'est bien un objectif politique que la France poursuivait : la constitution d'un allié puissant et fiable au sud-est européen. Pour la France, les Serbes étaient le noyau de cet État. L'influence culturelle française devait garantir l'application des traités de 1919–1920 par le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il s'agissait de maintenir la « francophilie » chez les Serbes et de supplanter les traditions « germaniques » dans les anciennes régions austro-hongroises. En s'appuyant sur les affaires déjà existantes en Serbie d'avant-guerre et sur les liens noués entre l'armée française et l'armée serbe pendant la guerre, la France cherchait à étendre son influence au-delà de sa clientèle traditionnelle.

Mais, comment ancrer une culture française jacobine et laïque dans un régime monarchique qui devait fédérer des peuples fort éloignés les uns des autres et de la tradition politique française, pour ne pas dire étrangers à elle ? En s'appuyant sur les Serbes traditionnellement francophiles, la France, ne risquait-elle pas d'être refusée par les Croates et des Slovènes où elle était presque inconnue ? Et inversement, dans sa volonté de pénétrer les régions ex-austro-hongroises, ne risquait-elle pas de s'éloigner des Serbes ? Telles sont les questions auxquelles nous essaierons de donner des réponses dans ce travail.

Suivant une logique à la fois chronologique et thématique, nous partirons des formes d'influence française parmi les Serbes héritées du passé et de la Grande Guerre. Puis, nous analyserons l'élargissement de l'action culturelle française grâce à Service des Œuvres et la tentative

de politique d'influence culturelle qui passait avant tout par la langue. Très vite, la France se rendit compte des obstacles à son action culturelle dans l'ensemble du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Vers la fin de la période, pour rattraper la situation, le gouvernement français renforça son action culturelle parmi ses vieux amis les Serbes, tout en cherchant les nouvelles formes d'action culturelle plus adaptées à la réalité du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

1. Les formes d'action culturelle française auprès des Serbes, héritées de la Grande Guerre

1.1. L'importance de l'aspect symbolique des relations franco-serbes

Pendant la Première Guerre mondiale, le discours des intellectuels français et serbes présentait le soutien militaire de la Serbie à la France, contre des ennemis communs, comme le prolongement « naturel » des relations amicales franco-serbes bien établies depuis des siècles. Les historiens, les géographes et les linguistes français tels que Ernest Denis, Victor Bérard, Emile Haumont et Gaston Gravier avaient joué un rôle prépondérant dans la formulation de ces idées. Dans leurs ouvrages publiés pendant la guerre, « l'idée de la France » avait une place prépondérante. Les Serbes y étaient représentés comme les « petits frères » des Français qui suivaient leur modèle au cours de l'histoire. Dans l'ouvrage de Victor Bérard, « La Serbie » paru en 1915, qu'on cite ici à titre d'exemple du discours caractéristique pour tous les auteurs, la France était présentée comme une référence pour la Serbie depuis le Moyen Âge et notamment depuis la Révolution française. Parlant de l'insurrection serbe de 1804 il disait que les Serbes étaient le premier peuple balkanique qui se soit soulevé contre les Turcs et qui ainsi suivait le peuple français dans « la conquête des Droits de l'Homme ».¹ La guerre était représentée comme la lutte de « la Serbie nationale et victorieuse, indépendante et parlementaire, tolérante et démocratique contre l'Autriche-Hongrie féodale, policière et inquisitoriale » pour la libération et l'unification de tous les Slaves du Sud.² Cependant, ce parallèle France-Serbie ne peut pas toujours s'appliquer: si tous les symboles français étaient liés au républicanisme, les symboles

¹ Victor Bérard, *La Serbie* (Paris : Armand Colin, 1915), 14.

² *Ibid.*, 26.

serbes étaient liés au monarchisme. Pour dépasser cette contradiction, le discours de l'élite intellectuelle française soulignait le caractère national de la dynastie des Karadjordjević [Karageorgévitch] (qui n'était pas d'origine allemande comme cela était le cas des autres dynasties balkaniques), son lien avec le peuple, les dons militaires de ses membres, le courage et l'héroïsme. Le roi Pierre I^{er} pendant la guerre était représenté d'une manière qui sera largement acceptée dans les années qui ont suivi : « Il était assis au milieu des combattants ; il les tutoyait en père ou en grand frère ; il avait repris le fusil, tout comme l'un de nos généraux de la Grande Révolution ; il donnait l'exemple à son armée de 'citoyens', tout comme nos généraux citoyens donnent chez nous l'exemple à notre nation en armes. »³

En été 1918, la diplomatie des grandes puissances alliées avait accepté le principe de la destruction de l'Autriche-Hongrie. Cette décision s'est reflétée dans le discours des diplomates et des hommes politiques. La représentation de la France comme porteuse de la liberté, généreuse, humanitaire et comme propagatrice d'idées nouvelles s'est intensifiée. Dans le cas de la Serbie, il fallait soutenir le projet de l'unification des Slaves du Sud envisagé par le gouvernement serbe et par les émigrés sud-slaves de l'Autriche-Hongrie. À l'occasion de la fête nationale française célébrée à Corfou par l'armée française et l'armée serbe, le président du gouvernement serbe Nikola Pašić [Nicolas Pachitch] avait glorifié la Révolution française, à quoi le ministre français auprès du gouvernement serbe, Joseph de Fontenay, avait répondu que la France et la Serbie combattaient côte à côte pour renverser « cette autre Bastille [Autriche-Hongrie] qui tient encore enchaînés les Nationalités. »⁴ La célébration du 14 juillet 1918 fut l'occasion de « matérialiser » symboliquement cette amitié par l'octroi de décorations : au ministre français était conféré la Grande Croix de l'Aigle Blanc, la plus haute décoration que le prince Régent Alexandre Karadjordjević pouvait lui donner. Par ce geste,

³ *Ibid.*, 37.

⁴ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris (AMAE), Z-Europe 1918–1940, Yougoslavie, 1, Fontenay à Pichon, Corfou, le 15 juillet 1918. Pour l'opinion de Fontenay sur l'union yougoslave voir plus en détail : Vojislav Pavlović, « Une conception traditionaliste de la politique orientale de la France. Le vicomte Joseph de Fontenay, envoyé plénipotentiaire auprès du roi Pierre I^{er} Karageorgévitch (1917–1921) », *Guerres Mondiales et conflits contemporains* 49/193, (1999).

il exprimait l'intention d'établir les liens qui seraient dans le futur le gage d'une « indissoluble alliance » entre les deux pays. Le prince régent s'était associé à la fête nationale française en organisant deux repas et en octroyant la médaille d'or de la bravoure au commandant Picot, attaché à sa personne, en souvenir « des éminents services rendus par cet officier à la Serbie pendant la guerre. »⁵ Le ministre de l'Instruction Publique français avait décoré, de son côté, plusieurs fonctionnaires serbes par les plus hautes décorations françaises telles que les Palmes d'Officiers de l'Instruction Publique et Palmes d'Officiers d'Académie.⁶

1.2. *Le rôle des militaires dans l'immédiat d'après guerre*

Parmi les différents organismes gouvernementaux qui s'occupaient de la propagande de la France à l'extérieur, le plus actif dans l'immédiat après-guerre pour l'action en Serbie et dans les ex-régions austro-hongroises était le Commissariat général à l'information et à la propagande⁷ créé en mai 1918 au sein du Ministère des Affaires étrangères et à la tête duquel avait été nommé comme commissaire général l'ambassadeur Antony Klobukowski⁸, l'homme énergétique de Clemenceau.

En Serbie, une des premières actions du soutien français dans le domaine culturel fut de reconstruire les bibliothèques « pillées et détruites par les Allemands ». Un comité pour la reconstitution des bibliothèques de la Serbie fut formé à Paris par plusieurs amis du rapprochement intellectuel franco-serbe et chargé de recueillir des dons de livres. Le comité avait à la tête le président de l'Académie royale de la Serbie, Jovan Žujović [Yovane Jouyovitch]⁹ et il avait obtenu le soutien du gouverne-

⁵ AMAE, Z-E. 18-40, Youg., 25, Fontenay à Pichon, Corfou, le 15 juillet 1918.

⁶ AMAE, Z-E. 18-40, Youg., 3, Note du MAE, Paris, le 6 juillet 1918

⁷ Il s'agit d'un organisme au sein du Quai d'Orsay créée en juin 1918 dans le but de faire à l'étranger la propagande générale, la publicité commerciale et la propagande pays par pays en faveur de la France. Il fut supprimé en août 1919.

⁸ La carrière de Klobukovski ressemblait à celle de Fontenay. Il fut ministre français auprès du roi de Belgique pendant l'exil du gouvernement belge installé au Havre. Il a publié : Antony W. Klobukowski, *Souvenirs de Belgique (1911-1918)* (Bruxelles : l'Eventail, 1928).

⁹ Jovan Žujović, né en 1856, professeur de géologie et d'agronomie à l'Université de Belgrade. Il fréquenta le lycée à Belgrade, suivit les cours de mathématique à Zurich, puis fit des études à la Grande école de Belgrade, à la Faculté de science de Paris et à

ment français.¹⁰ André Honnorat¹¹, député des Basses Alpes et membre du comité du patronage de l'association de l'amitié franco-serbe « La Nation serbe en France »,¹² fut l'initiateur de plusieurs actions culturelles françaises en Serbie libérée. Il était en mesure d'exercer une influence dans les milieux privés mais aussi dans les milieux gouvernementaux. Seulement trois semaines après l'armistice, sur la demande du député Honnorat, le président du Conseil et Ministre de la Guerre avait adressé une circulaire aux commandants des Armées alliées en Orient, en vue de les inviter à contribuer par les moyens en leur pouvoir à « une œuvre pacifique de propagande française ».

l'Ecole anthropologique à Paris. Député à l'assemblée nationale et au sénat, il fut ministre des Affaires étrangères en 1905 et de l'Instruction publique en 1907. Secrétaire, puis président de l'Académie serbe des sciences (1915–1921). Après la guerre, il fut fondateur et président de l'Association pour la Société des Nations. Il publiait en serbe, en français et en allemand.

¹⁰ Centre des archives diplomatiques à Nantes (CADN), Belgrade, 169, MAE à Fontenay, Paris, le 16 novembre 1918.

¹¹ André Honnorat (1868, Paris – 1950, Paris), fut député des Basses-Alpes (1910–1921), puis sénateur des Basses-Alpes (1921–1945). Il fut ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans trois cabinets successifs du 20 janvier 1920 au 16 janvier 1921. Comme ministre de l'Instruction Publique, André Honnorat déploya une grande activité dans le renforcement de la conscience républicaine dans la société française par une mise en relief des symboles : il organisa le déplacement du cœur de Gambetta au Panthéon et le 11 novembre 1920, l'installation du tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

¹² En janvier 1916, sous l'impulsion de Victor Bérard et sous la présidence des ministres Milenko Vesnich et Auguste Boppe fut fondée à Paris « La Nation serbe en France », une organisation humanitaire d'information et d'assistance pour les Serbes qui réunissait environ 80 personnalités éminentes des deux pays. On y rencontrait des hommes politiques français tels que A. Millerand, E. Herriot, S. Pichon, M. Barrès, L. Marin, A. Honnorat, des militaires tels que le général Lacroix, des universitaires L. Liard, V. Bérard, E. Denis, E. Haumant, des géographes J. Brunhes et V. de la Blache, des journalistes comme A. Gauvin. Du côté serbe, on comptait Stoyane Protitch, homme politique radical, le géographe Jovan Cvijić (Yovane Tzviyitch) et le géologue Jovan Žujović (Yovane Jouyovitch). À côté d'un objectif à court terme – servir de support à la propagande politique et faciliter l'action du gouvernement auprès d'un pays allié-ces associations poursuivaient un objectif à long terme : préparer l'après-guerre une fois oubliée la solidarité d'intérêts créée par le conflit. Pendant la guerre, leur action avait comme but de faire connaître au grand public français la lutte de la Serbie aux côtés des alliés, mais aussi d'organiser et de soutenir l'accueil des étudiants serbes et de contribuer à la formation de la future élite intellectuelle serbe.

À cet effet, les chefs militaires furent invités à prêter leur concours aux représentants diplomatiques et consulaires français ainsi qu'aux autorités locales, pour l'enseignement de la langue française. En transmettant cette décision à Fontenay, le directeur des Affaires politiques et commerciales, Pierre de Margerie, rappelait : « J'ai à peine besoin d'appeler votre attention sur l'intérêt que nous avons à mettre à profit les circonstances actuelles pour intensifier dans les pays d'Orient notre œuvre d'expansion morale et intellectuelle et je ne doute pas que vous vous associiez pour votre part à l'action qui serait organisée dans ce sens par les commandants de nos armées. »¹³ Fontenay était chargé de transmettre les mêmes instructions aux consuls et agents diplomatiques placés sous son autorité. En revanche, les initiatives du général Franchet d'Esperey ne furent pas toujours accueillies favorablement par l'administration centrale. En décembre 1918, il demanda à la section des Balkans qu'une troupe théâtrale française fut envoyée dans les pays balkaniques. Il proposa qu'une série de représentations gratuites soit réservée à la troupe et qu'une série de représentations payantes soit donnée au public à Salonique, Sofia, Belgrade, Bucarest et Constantinople.¹⁴ La proposition fut transmise au Ministre des Affaires étrangères, S. Pichon, qui donna un avis nettement défavorable.

Le projet lui paraissait prématuré pour les raisons suivantes: « La Serbie et la Roumanie viennent seulement d'être délivrées de l'invasion. La situation alimentaire y est très mauvaise. Il semble que la population ait besoin de se remettre de ses souffrances physiques et morales, avant de prendre goût aux manifestations théâtrales. »¹⁵ La présence de l'armée française de l'Orient dans la région, inspirée par des raisons militaires et stratégiques, avait aussi un aspect moins conjoncturel. Dans les régions de la Serbie, dévastées par la guerre, où régnait la pénurie et la famine, l'armée française apparaissait à la population comme porteuse de la liberté, facteur de stabilité, le seul organisme muni des moyens techniques et financiers pour lancer la reconstruction. Le général Fran-

¹³ CADN, Belgrade, 169, Margerie à Fontenay, Paris, le 2 décembre 1918.

¹⁴ AMAE, Z-E. 18-40, Grèce, 158, Klobukowski à Pichon, Paris, le 11 décembre 1918.

¹⁵ AMAE, Z-E. 18-40, Grèce, 158, MAE, Note pour le cabinet du Ministre, Paris, le 20 décembre 1918.

chet d'Espèrey, un des généraux « les plus durs » de l'armée française¹⁶, montrait sa volonté de renforcer la présence militaire française, mais aussi la volonté de faire de l'armée française le vecteur privilégié de la propagande et de l'influence économique et culturelle française. Pour mener cette action, il était indispensable d'associer les efforts de plusieurs organismes d'influence française : les différents ressorts au sein du gouvernement français, surtout entre le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de la Guerre. Or, avec le rétablissement de la paix, l'évaluation de la situation aux Balkans n'était pas toujours identique entre les militaires et les hommes politiques, même dans le domaine culturel.

Dans le souci de rester en contact avec la future élite serbe formée en France pendant la guerre, André Honnorat avait obtenu de la section des Balkans la décision de relever tous les noms et adresses des jeunes Serbes qui étaient en France à titre d'études ainsi que celles de leurs familles en Serbie. Le souci majeur était de faire connaître la France à leurs familles qui étaient restées en Serbie pendant la guerre. Publications diverses, revues et magazines de propagande furent envoyées par l'intermédiaire de la Légation.¹⁷ En effet, l'action culturelle française en direction des couches sociales populaires serbes avait commencé en 1917, sur le front de Salonique sous l'égide du « Comité d'action franco-serbe ».¹⁸ En 1918, le ministre Fontenay était l'inspirateur et l'organisateur des cours de français pour les soldats serbes, essentiellement d'origine pay-

¹⁶ Dans les années 1930, il était connu qu'il avait des opinions d'extrême droite romantique, et des liens qu'il entretenait avec les complots militaires, avec la « Cagoule ». D'après un témoignage rapporté par Jean-Baptiste Duroselle, *Décadence 1932-1939* (Paris : Imprimerie nationale, 1979), il était décrit comme ayant l'air d'un sanglier.

¹⁷ AMAE, Information, propagande, 9, Rapport, Section des Balkans, Paris, le 1^{er} janvier 1919.

¹⁸ Le « Comité d'action franco-serbe » établi à Salonique en 1917 sous le patronage du prince Alexandre et du général Sarrail avait pour but de favoriser « le développement des relations intellectuelles et économiques entre les deux pays et de resserrer plus étroitement les liens scellés à jamais sur les champs de bataille de Serbie et de Macédoine ». Pour atteindre ce but, le Comité se développa en un réseau de sections : politique, économique, scientifique, industrielle, financière, commerciale et littéraire. Le chef de la section littéraire fut Pol Laire, professeur de la Mission laïque française, qui avait séjourné avant la guerre dans les Balkans et qui travaillait parmi les Serbes à Salonique avec le concours d'un officier de l'armée d'Orient pour propager la langue et la littérature françaises. (AMAE, série Information et propagande 1914-1940, Dossier n° 9, « Comité d'action franco-serbe », note sans lieu et date)

sanne. Il les avait nommés « L'école bilingue franco-serbe » et, pour son projet, il avait reçu le concours de l'armée d'Orient. L'enseignement comprenait trois jours d'enseignement en français, trois jours en serbe et il y avait des ateliers de menuiserie et de serrurerie où étaient admis les meilleurs élèves – soldats. Les cours se déroulaient en plein air. Fontenay voulait continuer l'effort du gouvernement qui avait déjà pris à sa charge la formation de la future élite serbe en accueillant en France les étudiants de la Serbie.¹⁹ Sous la proposition de général Franchet d'Espèrey, transmise pour décision du président du Conseil et Ministre de la Guerre, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts avait autorisé pour les soldats serbes la création de centres d'examen du certificat d'études primaires élémentaires dans les différents corps de troupes. Fontenay était chargé par le Bureau des Ecoles et des Œuvres françaises²⁰ de l'organisation des examens et de la délivrance des diplômes.²¹

2. L'élargissement de l'action culturelle française : du centre vers la périphérie du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes

2.1. La langue – le vecteur privilégié de l'action culturelle française

Après l'armistice, le gouvernement français travailla sur la réorganisation de la propagande qui avait encore des caractéristiques de la période de la guerre. La propagande française menée pendant la guerre fut remplacée par une action culturelle française mieux adaptée à la paix qu'on avait établie. La langue devint le vecteur privilégié de l'influence française dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. La diplomatie française s'efforçait de l'introduire en influençant les décisions du gouvernement royal en matière d'enseignement. Le passage de la propagande à l'action culturelle française s'effectua par l'intermédiaire de l'État.

En janvier 1919, pendant sa visite à Paris, un mois après la proclamation du nouvel État, le ministre de l'Instruction publique du Royaume Ljubomir Davidović [Liubomire Davidovitch]²², avait parlé avec

¹⁹ CADN, Belgrade, 171, Fontenay à PC, MAE, Belgrade, le 2 août 1920.

²⁰ Un petit organisme créé au sein du Quai d'Orsay en 1910 dans le but de faire la propagande française dans le domaine culturel.

²¹ CADN, Belgrade, 171, Bureau des écoles à Fontenay, Paris, le 25 novembre 1919.

²² Ljubomir Davidović (Liubomire Davidovitch, 1863–1940), était né dans une famille des prêtres orthodoxes. Il fréquenta le lycée à Belgrade, puis le département

le député Honnorat d'une nouvelle convention scolaire et de l'envoi de professeurs français dans le Royaume. S'appuyant sur son activité comme ministre de l'Instruction publique entre 1914 et 1917 pendant l'exode de la jeunesse serbe en France, Davidovitch voulait établir des liens scolaires et universitaires entre le nouveau Royaume et la France. Cette action à l'initiative serbe, soutenue à titre privé du côté français, fut poursuivie par la diplomatie française. Après son retour à Belgrade, Davidovitch eut avec Fontenay un entretien consacré à la question de l'enseignement des langues étrangères dans le nouvel État.²³ Fontenay mesurait les déclarations de Davidovitch en ce qui concerne l'importance que le gouvernement royal était décidé à donner à l'enseignement du français dans les écoles comme « des plus satisfaisantes ». Il jugeait le projet de Davidovitch en fonction de l'importance qui avait été donnée aux langues étrangères autres que le français dans l'enseignement yougoslave. Il était prévu que l'étude de la langue française serait obligatoire dans l'enseignement secondaire à partir de la deuxième classe (qui correspondait en France à la classe de cinquième) tandis que l'anglais et l'allemand n'auraient été que facultatifs. Davidovitch prévoyait la participation concrète de la France dans la formation des futures élites francophones. Pour que les enfants connaissent pratiquement la langue française, le ministre désirait l'envoi de maîtres français : dès le début, il prévoyait l'envoi de 24 professeurs français pour les lycées à huit classes et pour les collèges à quatre classes il était d'accord pour demander à des femmes ayant une bonne expérience de l'enseignement.

Fontenay appuya ce projet parce qu'il voyait dans l'action de l'État un moyen efficace de répandre la pensée française et l'enseignement dans tout le nouveau Royaume, surtout dans les régions ex-austro-hongroises où il pensait que la France devrait contrecarrer l'influence germanique : « Il serait utile de se hâter de mettre à profit d'aussi excellentes dispo-

des sciences naturelles à la Haute Ecole de Belgrade. Il ne continua pas ses études à l'étranger. Partisan du Parti radical, il s'éloigna du parti de Pasić et contribua en 1902 à la fondation du Parti indépendant radical dont il devint chef en 1912. En 1919 il fut un des fondateurs et président du Parti démocrate. Il fut ministre de l'Éducation nationale en 1904, entre 1914 et 1917 et en 1918/19, ministre des Affaires intérieures en 1920 et président du conseil en 1919/20 et en 1924. Sa conception de la démocratie s'appuyait sur l'image de la vie patriarcale de la paysannerie serbe.

²³ CADN, Belgrade, 169, Fontenay à Pichon, Belgrade, 16 janvier 1919.

sitions, dont le résultat sera de répandre la pensée française et l'enseignement de notre langue, non seulement dans ce qui était le Royaume de Serbie d'hier mais dans toute la Yougoslavie de demain, c'est-à-dire dans un pays de 12 millions d'habitants, dont la plus grande partie nous échappait jusqu'à présent et était soumise à l'influence germanique ».²⁴ En Serbie d'avant-guerre, il estimait qu'une des premières tâches des Français aurait dû être de reconstituer rapidement les bibliothèques des universités, des écoles et des villes, de les préparer pour la rentrée des gens formés en France et d'empêcher ainsi que « nos alliés » ne soient tentés de se fournir en livres à Vienne et à Budapest. Sur ce sujet, une concurrence entre le représentant officiel de la France dans le Royaume et le député Honnorat s'était manifestée. À la demande d'Honorat, soutenue par Klobukowski, commissaire général à l'information et à la propagande, le Quai d'Orsay avait alloué aux Serbes dix milles francs pour la reconstruction des bibliothèques en Serbie.²⁵ Fontenay avertit le Quai d'Orsay qu'il savait que le député Honnorat avait déjà obtenu quelques crédits pour la réalisation du plan de la reconstruction des bibliothèques et fit savoir qu'il préférerait que cette action fut menée par lui-même. Il faut se demander les raisons de cette concurrence entre le Ministre et le député français. Pendant la guerre, Honnorat était un des membres les plus actifs du comité « La Nation serbe en France » qui s'occupait de l'aide à la jeunesse serbe exilée en France. À côté de la jalousie, Fontenay craignait que l'action de Honnorat, sous l'expérience de la guerre, ne s'arrête au niveau de la Serbie d'avant guerre et qu'elle n'ait une portée limitée du point de vue des intérêts français d'après guerre. Fontenay tenait compte des intérêts français dans le nouveau Royaume entier en s'appuyant sur une conception très libérale de l'enseignement caractéristique pour le XIX^e siècle. Pour lui, l'influence s'exerçait d'État à État, le progrès venait par l'enseignement de l'État, la création de la nation se faisait par l'enseignement centralisé et l'assimilation se faisait pour le bien-être de tous les citoyens du nouveau Royaume.

Fin mai 1919, le ministre des Affaires étrangères Pichon avait décidé de demander au Assemblée nationale un crédit additionnel de 500.000 francs pour la création d'œuvres scolaires nouvelles ou la réor-

²⁴ *Ibid.*, 2.

²⁵ AMAE, Information, propagande, 9, MAE à Klobukowski, Paris, le 27 février 1919.

ganisation d'œuvres déjà existantes dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.²⁶ À la suite de la reconnaissance officielle du Royaume SCS par la France le 4 juin 1919, un plan d'action culturelle française fut mis en œuvre. Le plan mettait l'accent sur les affaires traitées directement entre les institutions gouvernementales et non pas sur les initiatives privées. De son côté, Fontenay avait établi un plan détaillé d'utilisation de la somme allouée avec l'idée principale de conserver à la culture française les jeunes Serbes et « d'arracher » aux rivaux de la France, à la culture germanique, le plus grand nombre possible des jeunes gens restés dans le pays pendant la guerre surtout dans les ex-provinces de l'Autriche et de la Hongrie. Le ministre français ne voulait non plus laisser la France être « devancée » par les Anglais qui insistaient « très activement » auprès du gouvernement royal afin qu'il organise l'enseignement de l'anglais à Belgrade et en province. À ce sujet, Fontenay eut un nouvel entretien avec le ministre Davidovitch, le recteur de l'Université de Belgrade et les autres universitaires qui avaient soutenu son projet. Il prévoyait que l'action culturelle française se déploierait par l'envoi de professeurs français dans le Royaume et la création d'établissements français. L'objectif principal serait de créer un Lycée français à Belgrade pour les jeunes Serbes qui avaient bien travaillé dans des écoles françaises depuis trois ans. Dans ce lycée bilingue exerceraient cinq professeurs hommes (deux pour la langue française, un pour l'histoire et la littérature, un pour la mathématique et pour la physique, pour la chimie et pour les sciences naturelles) et trois femmes (une pour le dessin et deux pour l'année préparatoire). Pour les cours de commerce, de tenue de livres comptables et de comptabilité, il était aussi prévu un professeur. Pour Fontenay l'ouverture d'un lycée français à Belgrade avait un aspect symbolique parce qu'il aurait témoigné de la preuve la plus certaine de la volonté de la France de se substituer peu à peu au « germanisme » dans la formation de la jeunesse yougoslave. Fontenay croyait à l'attraction de la culture française laquelle se répandrait du centre vers la périphérie : « Le Lycée français de Belgrade sera la base de notre action intellectuelle dans toute la Yougoslavie. Dès qu'on connaîtra nos intentions pour la capitale, nous verrons affluer des demandes de Zagreb, de Ljubljana, de Raguse, de Sarajevo, de Nish... ». Pour de futurs lycées de province, Fontenay avait prévu l'envoi de sept

²⁶ CADN, Belgrade, 169, Fontenay à Pichon, Belgrade, le 17 juin 1919.

professeurs et quatre professeurs femmes pour l'enseignement de l'hygiène des enfants, l'économie domestique, le travail manuel et la musique pour le lycée de jeunes filles de Belgrade. Pour poursuivre la formation de l'élite intellectuelle du Royaume, il était prévu l'octroi de trente bourses de séjour d'un an en France pour les jeunes gens ayant achevé leurs études secondaires et la création d'un quotidien en français avec un directeur qui serait Français. Fontenay avait demandé l'envoi d'un inspecteur de l'enseignement secondaire en précisant que l'affaire était très importante. Ce plan entrait dans la somme de 500.000 francs prévue pour l'année académique 1919/20.²⁷ C'est pourquoi, Fontenay avait reporté la création d'un hôpital français et l'envoi des lecteurs dans les Universités du Royaume sur le budget de l'année suivante (1920/21).

La concurrence entre le secteur privé et public s'était accentuée avec l'augmentation de l'activité de la légation française à Belgrade. Cette concurrence était arrivée à un tel point que Fontenay la décrivait comme un conflit entre le ministre de l'Instruction publique français et la Mission laïque. Comme argument en faveur de l'action de l'État, Fontenay transmettait le désir du ministre Davidovitch d'avoir affaire directement aux institutions gouvernementales françaises et non à des initiatives privées. Davidovitch désirait que le goût français pénètre dans la société du nouveau Royaume : il demanda explicitement qu'il y ait des femmes dans les classes préparatoires afin de donner aux enfants « de bonnes manières ». Fontenay insistait sur l'urgence d'une solution à donner à tous ces projets. Et, ce fut le ministre royal à Paris Milenko R. Vesnić [Vesnitch], homme de réseaux d'avant et pendant la Grande Guerre, qui continua à soutenir auprès du Quai d'Orsay l'initiative pri-

²⁷ Le projet de la répartition de la somme était le suivant : environ 252 000 fr pour le lycée français (9 professeurs en moyenne à 12 000 fr soit 108 000 fr, location d'un local 24 000 fr, l'achat de différent matériel 120 000 fr) ; environ 70 000 fr pour 7 professeurs de français à envoyer dans les lycées de province (10 000 fr par professeur) ; environ 40 000 fr pour 4 professeurs femmes pour l'enseignement de l'hygiène au lycée des jeunes filles de Belgrade ; environ 90 000 fr pour 30 bourses de séjour d'un an pour les jeunes gens ayant achevé leurs études secondaires (3000 fr par bourse) ; environ 30 000 fr pour la création d'un quotidien en français. Au totale cela faisait environ 482 000 fr et environ 18 000 fr qui n'étaient pas encore prévus. Or, Fontenay donnait un total d'environ 488 000 fr et d'environ 12 000 fr qui n'étaient pas encore prévus. Nous ne savons pas quel était l'emploi d'environ 6 000 francs que Fontenay avait omis de mentionner.

vée française. En juin 1919, à la demande de Paul Labbé²⁸, devenu secrétaire général de l'Alliance française²⁹, Vesnitch soutint l'envoi de jeunes serbes étudiants à Paris pour suivre des cours de vacances pour les étrangers données à Paris par l'Alliance française.³⁰ Une fois de plus Vesnitch soutint auprès du Quai d'Orsay l'œuvre de l'enseignement du français que le Comité d'action franco-serbe avait organisé avec le concours de la Mission laïque et le projet de la création d'un lycée franco-serbe.³¹ Mais, Klobukowski répondit qu'il avait signalé au département l'intérêt du projet franco-serbe et laissait espérer que la question du lycée obtiendrait une réponse favorable.³² À la suite de la réorganisation des services du

²⁸ Paul Labbé né en 1868 à Paris, fut publiciste, explorateur et propagandiste. Pendant la guerre, en France, il donnait des conférences sur les Serbes. Il fut secrétaire du comité « L'Effort de la France et de ses Alliées » fondé sous la présidence de Stephan Pichon en mai 1916 dans le but de faire de la propagande contre l'ennemi. En 1916, il publia une brochure intitulée « L'effort serbe », puis en 1918 une nouvelle intitulée « Histoire d'un jeune Serbe ». En 1919, il publia à Paris trois ouvrages politico-propagandistes : « Les aspirations nationales de la Serbie », « Le mirage bulgare et la guerre européenne » et « Le problème yougoslave et la paix de l'Europe ».

²⁹ L'Alliance française, avait été créée en 1883 par un groupe des personnalités politiques, d'hommes d'affaires et d'universitaires dont les « géographes » étaient les plus actifs. Institution privée, elle fut reconnue d'utilité publique dès 1885. Son but était de regrouper dans le monde les « amis de la France », les admirateurs de sa langue et de sa culture, afin de constituer à l'étranger des foyers d'entretien et de rayonnement français principalement dans une perspective de faire face à l'influence allemande. Il s'agissait de « faire aller l'Alliance » là où l'État et les congrégations ne pouvaient aller du fait d'obstacles de nature politique ou confessionnelle. Un réseau étendu s'était ainsi constitué dans le monde entier, essentiellement hors des colonies françaises. En 1914 plusieurs centaines de comités entretenaient les amitiés franco-étrangères, organisaient des conférences et des manifestations culturelles. Elle bénéficiait d'une grande indépendance financière : entre 1883 et 1917, les comités avaient payé plus de 70% de leurs dépenses grâce à leurs moyens propres. Après la guerre, l'Alliance fut présidée par Paul Deschanel. Dans la période de l'entre-deux-guerres, elle renforça sa présence en Europe centrale et danubienne. Cf. Albert Salon, « L'action culturelle de la France dans le monde, analyse critique », thèse de doctorat (Université de Paris I, Paris, 1981).

³⁰ Archives de Yougoslavie (AJ), 388, 13, Paul Labbé à Milenko Vesnić, Paris, le 19 juin 1919.

³¹ AMAE, Information, propagande, 9, Vesnić à MAE (Klobukowski), Paris, le 27 juin 1919.

³² AJ, 388, 13, MAE (Commissariat général à l'Information et à la Propagande, signé : Klobukowski) à M. Vesnić (Ministre plénipotentiaire du Royaume SCS), Paris, le 30 juin 1919.

Quai d'Orsay conformément à la nouvelle situation d'après guerre, le Commissariat général à l'Information et à la Propagande fut supprimé en août 1919 et le réseau franco-serbe l'armée d'Orient-institutions privées-Honorat-Vesnitch-Klobukowski, l'héritage de la guerre, perdit l'appui institutionnel du Quai d'Orsay.

Pourtant, dès son arrivée au Ministère de l'Instruction publique, en janvier 1920, Honorat entreprit de faire appliquer la convention scolaire qu'il avait déjà préparée à la demande de Davidovitch en mai de l'année précédente. Dans la correspondance entre le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère des Affaires étrangères, le projet initial subit des modifications surtout dans les dispositions générales concernant les relations intellectuelles entre les deux pays.³³ Depuis Belgrade, Fontenay appuyait fermement la réalisation de la convention car il voulait agir sur « une base solide sur laquelle sera établie tout un ensemble d'organisation de la propagande intellectuelle ». La lente adoption de la Convention était due aussi à la situation intérieure du Royaume et à l'attente de la solution du problème adriatique qui, comme Fontenay le rapportait, « absorbait toute l'attention des hommes politiques yougoslaves ».³⁴ Une fois la décision prise par la Conférence de la paix de laisser les relations italo-yougoslaves comme un problème à résoudre dans les négociations bilatérales entre les deux pays, la diplomatie française avait les mains plus libres pour développer ses propres liens bilatéraux.

La convention scolaire fut signée le 5 mars 1920 à Paris par André Honorat et Yovan Jouyovitch représentant du Ministère de l'Instruction Publique du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et président de l'Académie serbe des Sciences.³⁵ La convention était rédigée dans l'esprit de la convention scolaire signée le 9 novembre 1916 à Corfou entre les gouvernements français et serbe avec l'intention d'en faire bénéficier tous les « pays yougoslaves ». Elle prévoyait d'établir entre les peuples des deux États un rapprochement intellectuel intime et en particulier une étroite collaboration universitaire.

³³ AMAE, Z-E. 18-40, Youg., 120, MIPBA à MAE (Service des Œuvres), Paris, le 13 février 1920.

³⁴ CADN, Archives des postes, Belgrade, Série A, 169, Fontenay à MAE, Belgrade, le 6 mars 1920.

³⁵ AMAE, Z-E. 18-40, Youg., 120, MAE (Paléologue) à Fontenay, Paris, le 23 mars 1920.

Le programme général prévoyait des actions en France et dans le Royaume : l'éducation de la jeunesse yougoslave dans les Écoles universitaires et professionnelles de France avec des bourses françaises ou yougoslaves, l'enseignement français dans le Royaume, la création d'instituts d'études slaves en France et de français dans le Royaume, la diffusion de livres, périodiques et journaux français et la construction dans les grandes villes yougoslaves de Maisons françaises où aurait été installés le Musée d'Art français, le Musée Commercial français, les Cercles et les Sociétés littéraires français etc. Avec le motif de permettre à la jeunesse yougoslave de « s'assimiler les éléments de la science et de la pensée française », le programme de l'enseignement du français était très ambitieux. Il prévoyait la création dans le Royaume du plus grand nombre possible d'établissements scolaires bilingues : des lycées, des écoles de commerce et professionnelles, des écoles de culture générale ainsi que des chaires de littérature, des cours sur les institutions et la civilisation françaises dans les Universités du Royaume avec des professeurs français. Le paiement des professeurs français aurait été assuré par le gouvernement français tandis que le gouvernement royal prenait à sa charge les frais du voyage. Le gouvernement royal était d'accord pour prêter aux établissements gouvernementaux mais aussi à des fondations privées le plus large concours possible. Il était prévu que les bourses seraient accordées aux enfants des morts ou des invalides des trois dernières guerres soutenues par la Serbie, ce qui pouvait certes provoquer des jalousies chez d'autres candidats.³⁶ Le gouvernement français fut prudent dans son engagement financier : la réalisation de ces divers projets d'ensemble serait fait par étapes, dans la mesure des crédits qui pourraient être dégagés. À la suite de la signature, le Ministère des Affaires étrangères mit à la disposition de Fontenay une somme de 50.000 francs pour l'enseignement du français.

Le secrétaire général du Quai d'Orsay, Maurice Paléologue, était d'accord avec Fontenay sur le plan de la pénétration intellectuelle et universitaire immédiate et organisée dans le Royaume SCS. On avait envisagé que cette pénétration aurait comme pôle de départ Belgrade et irait comme du centre vers la périphérie. La diplomatie française voyait dans

³⁶ AMAE, Z-E. 18-40, Youg., 120, Note, Projet de Convention, Paris, le 23 février 1920.

la centralisation yougoslave un garant sûr de la pénétration culturelle. Les professeurs universitaires seraient envoyés à Belgrade, Zagreb et Ljubljana dès la rentrée d'octobre 1920. À côté des cours à l'Université, ils seraient chargés de contribuer à la fondation et au développement des Instituts français dans ces villes. Mais, au début ces Instituts resteraient assez modestes « pour ne pas exciter les jalousies et éveiller les susceptibilités nationales ». Il était envisagé qu'ils participeraient aux activités en même temps des bibliothèques françaises et des clubs d'étudiants pour l'étude du français. Les professeurs envisagés étaient tous jeunes et répondaient aux conditions proposées par Fontenay.³⁷ Paléologue donnait une grande importance à la question des bourses destinées aux étudiants yougoslaves venant faire leurs études en France. Les 100.000 francs pour 15 bourses (soit 6.600 francs pour un étudiant) par an étaient affectés à cette désignation, suivant le précédent qui avait déjà été créé en Tchécoslovaquie et en Pologne. Les étudiants devaient être soigneusement choisis et ce choix devait être « une réponse nécessaire aux facilités que le gouvernement yougoslave voulait bien donner à l'enseignement du français ». Fontenay était chargé d'examiner et de décider le meilleur usage qui serait fait de ces sommes et de classer ces dépenses par ordre d'urgence.³⁸

2.2. L'organisation consulaire de la fin de l'année 1920

Au moment de l'arrivée à Belgrade du roi et du gouvernement accompagnés par Fontenay, la France n'était représentée dans les pays libérés que par l'armée d'Orient. La création du nouvel État aurait exigé une nouvelle organisation diplomatique et consulaire française plus conforme à la configuration géographique et politique et aux intérêts français dans le Royaume. Dans la petite Serbie d'avant-guerre la France était représentée par une légation à Belgrade et les deux consulats de Skoplje [Uskub] et Bitolj [Monastir] hérités de l'époque ottomane. Sauf à Sarajevo, les ex-régions austro-hongroises entrées dans le nouveau Royaume n'avaient aucune représentation diplomatique française avant la guerre. Dans ces territoires, la France n'avait pas d'intérêts directs et elle était presque inconnue. Immédiatement après son arrivée à Belgrade, Fonte-

³⁷ CADN, Belgrade, 171, Paléologue à Fontenay, Paris, le 11 juin 1920.

³⁸ *Ibid.*

nay conseilla une réorganisation du service diplomatique français dans le nouvel État. Il souhaitait qu'elle s'opère avant le départ des troupes françaises pour « qu'il ne se produise pas d'interruption dans la défense et l'étude de nos intérêts économiques et moraux ». ³⁹

Les propositions pour la création de nouveaux consulats montrent comment il voyait les buts de l'action à suivre en Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il proposait que les deux consulats à Skoplje (Uskub) et à Bitolj (Monastir) soient maintenus et que les consuls soient réinstallés immédiatement. Mais seul le consulat à Skoplje fut réinstallé dans les premiers mois d'après l'armistice. Pour soutenir ses propositions, Fontenay donnait des arguments économiques : pour la création d'un vice-consulat à Niš [Nisch], il soulignait que cette ville se trouvait sur la ligne de chemin de fer et à proximité des mines de Bor dont la France envisageait de reprendre l'exploitation. Dans les ex-régions austro-hongroises les villes de Zagreb et de Fiume [Rijeka] lui paraissaient d'une grande importance économique; l'argument pour Fiume était qu'elle serait le débouché pour toutes les régions jusqu'à la Pologne et pour Sarajevo, que cette ville serait importante pour l'exportation du bois en France ; le vice-consulat à Dubrovnik [Raguse] devrait s'occuper des régions de la Dalmatie et du Monténégro. Fontenay voyait le rôle des consuls non seulement comme agents économiques mais aussi comme des agents de l'action culturelle française auxquels des tâches considérables s'offraient dans le pays où tout était à créer: « les uns parce qu'ils se trouveront dans un pays vidé par la guerre [la Serbie], les autres parce qu'ils devront y supplanter la production germanique par la nôtre et partout, il y aura à maintenir notre prépondérance morale et intellectuelle ». ⁴⁰

Les propositions de Fontenay pour l'organisation consulaire en Royaume des Serbes, Croates et Slovènes se réalisèrent en partie au cours de l'année 1920. Le Quai d'Orsay a établi seulement deux nouveaux postes consulaires dans les ex-provinces austro-hongroises du nouveau Royaume : l'un à Zagreb en mai 1920 et l'autre à Dubrovnik en décembre 1920. L'installation du consulat français à Zagreb avait rencontré des refus dans la société croate. Le consulat à Dubrovnik fut créé seulement à la fin 1920, une fois l'accord italo-yougoslave de Rapallo signé. En Ser-

³⁹ AMAE, Z-Europe 1918–1940, Yougoslavie, 1, Fontenay à MAE, Belgrade, le 5 février 1919.

⁴⁰ *Ibid.*

bie d'avant guerre, à cause de l'importance des mines de Bor, on ouvrit une agence consulaire à Negotin, petite ville de la Serbie de l'est, proche des mines. En Serbie du Sud [Macédoine] le consulat à Skoplje [Uskub] fut dégradé en agence consulaire. La réorganisation consulaire de la fin de l'année 1920 montre que le Quai d'Orsay n'avait pas suivi les conseils de Fontenay pour couvrir tout le territoire du Royaume par un réseau des consulats dans une perspective de favoriser les intérêts économiques et culturels français. Le Quai d'Orsay avait donc diminué sa présence consulaire en Serbie du Sud et avait ouvert deux nouveaux consulats en ex-régions austro-hongroises.

Dans une situation de pénurie financière, le Service des Œuvres suivait le point de vue des représentants diplomatiques selon lequel il était plus urgent d'investir dans les ex-régions austro-hongroises (Pologne, Tchécoslovaquie, Transylvanie et partie occidentale du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) que parmi les Serbes ou les Roumains, chez lesquels l'influence française était déjà bien établie. Dans les limites de la Serbie d'avant-guerre, la fondation de cercles français, l'organisation de cours de langue et de civilisation française et l'ouverture de petites bibliothèques étaient ainsi confiées à la *Société des amis de la France* de Belgrade fondée en mars 1920 et à l'initiative privée qui recevaient le soutien des diplomates.⁴¹

⁴¹ Héritière de la Société littéraire franco-serbe de Belgrade créée en 1904, cette société fut fondée en mars 1920 sous la présidence de Jovan Zujović, professeur de géologie à l'Université de Belgrade et président de l'Académie serbe des sciences (1915–1921). Le ministre Joseph de Fontenay en était président d'honneur et Yves Chataigneau, lecteur de français à l'Université de Belgrade, l'un des trois secrétaires. Les 22 membres du comité de gestion de la société étaient des professeurs de l'Université de Belgrade, des hommes politiques serbes et des artistes qui s'étaient formés ou perfectionnés en France, dont le diplomate Stevan Pavlović, les philologues Pavle et Bogdan Popović, le biologiste Ivan Djaja, le dramaturge Milan Grol, le juriste Kosta Kumanudi, les compositeurs Stevan Hristić et Miloje Milojević. Après Jovan Žujović, Bogdan Popović et Stevan Pavlović se succédèrent à la présidence de la société jusqu'en 1940. Cf. Raoul Labry, *Annuaire des Cercles des Amis de la France, des associations franco-yougoslaves et des établissements français d'enseignement en Yougoslavie* (Saint-Amand (Cher) : Imprimerie R. Bussière, 1940).

3. Un nouveau regard sur les Serbes – l'éloignement français du gouvernement central ?

3.1. Les difficultés de l'action culturelle française auprès des Serbes

La signature du traité de Rome entre l'Italie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes en janvier 1924, fut suivie, du côté français, par l'envoi d'un nouveau ministre à Belgrade, Robert de Billy.⁴² Dans les instructions qu'il lui adressa, le Quai d'Orsay soulignait que le développement de l'influence culturelle française et des relations économiques entre les deux pays était de l'intérêt particulier de la France et devait servir ses intérêts généraux, à savoir le maintien de la paix en Europe⁴³. Développer l'influence culturelle consistait, selon lui, à œuvrer pour que la France fût mieux connue et à diffuser sa culture dans tout le Royaume. Le Quai d'Orsay comptait encore sur l'expérience de la guerre. Par l'action culturelle, le ministre français devait pouvoir offrir « un terrain fécond aux souvenirs de la fraternité d'armes qui avait si profondément uni les deux peuples ».

Or, précisaient les instructions, l'action culturelle envisagée devait tenir compte de l'« hétérogénéité » du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes telle que les diplomates français l'avaient observée sur le terrain. Autrement dit, une distinction devait être faite entre les Serbes, avec lesquels les relations étaient anciennes, et les autres populations du Royaume où l'influence restait à établir. Cette orientation était fixée sous l'impulsion du Service des Œuvres françaises à l'étranger, soumis notamment à des impératifs budgétaires.⁴⁴ Les protagonistes de la nou-

⁴² Robert de Billy fit ses études en droit et en sciences politiques. Sa carrière diplomatique commença en 1892. Il fut consul à Londres, aux États-Unis, à Sofia, à Rome et à Salonique. Il fut ministre à Athènes (1917–1921), directeur des Archives du Quai d'Orsay et membre du jury pour le concours du MAE (1921–1923), puis ministre à Belgrade (1924) et à Bucarest (1924–1926). Il finit sa carrière comme ambassadeur à Tokyo (1926–1929).

⁴³ AMAE, Youg., 50, Instruction pour M. de Billy, PC, MAE à Billy, le 18 février 1924.

⁴⁴ Depuis la création du Service des Œuvres, le gouvernement français ne cessait de renforcer l'action culturelle de la France à l'étranger. Cette politique avait un volet matériel. Les crédits votés par le Parlement pour le Service augmentaient constamment. Le premier budget, celui de 1920, était de 16 750 000 francs. En 1921, il était de 21 millions, et en 1929, de plus de 34 millions de « francs Poincaré ». Il ne s'agissait néanmoins que d'une augmentation nominale dont ne bénéficiaient également ni les

velle « tactique » culturelle française dans le Royaume étaient de jeunes fonctionnaires « gallicans » du Quai d'Orsay qui s'étaient perfectionnés avant la guerre à l'École française de Rome : Louis Canet⁴⁵, conseiller pour les Affaires religieuses au Quai d'Orsay, et Jean Marx⁴⁶, chef de la Section universitaire et des écoles du Service des Œuvres françaises à l'étranger. Une fois l'accord politique italo-yougoslave conclu, leur pro-

différentes sections du Service ni les différentes zones géographiques couvertes par lui. La répartition des crédits alloués entre les quatre sections du Service montre que le Quai d'Orsay fondait son action culturelle sur l'enseignement de la langue et de la civilisation française. Une fois prélevés les frais de personnel du Service des Œuvres à l'administration centrale, les frais de voyage et les frais de missions (500 000 à un million de francs selon les années), la section universitaire et des écoles recevait la part la plus importante : environ 80% de la somme totale en 1920–1921, et 89 % en 1933. La section littéraire vit sa part se réduire dans la même période et passer de 8% à 5%. Les sections du tourisme et des œuvres diverses se partageaient le reste. La répartition géographique des crédits connut aussi des variations. Au lendemain de la guerre, l'Europe avait la priorité (43 % en 1921), suivie par l'Orient (29 %), l'Extrême-Orient (17 %) et l'Amérique (11 %). À partir du budget de 1924, l'ajout d'un crédit spécial pour l'action culturelle en Syrie et au Liban porta le total des sommes allouées au Services des Œuvres à 29 millions de francs, ce qui en changea la répartition géographique. L'Europe en reçut 28,5 %, la Syrie et le Liban 34,5 %, les autres pays d'Orient 20 %, l'Extrême-Orient 11 % et l'Amérique 6 %. Les crédits affectés à l'Europe ne connurent un nouvel essor qu'à partir de 1929, pour atteindre 38% du montant total en 1933 ; Syrie et Liban venaient au deuxième rang avec 27%. Auparavant, entre 1924 et 1929, la France finançait moins son action culturelle en Europe qu'en Syrie et au Liban, placés sous son mandat.

⁴⁵ Louis Canet (1883–1958) se forma en philologie classique à l'École pratique des Hautes études et fut membre de l'École française de Rome de 1912 à 1916. En 1916, il fut détaché au bureau de presse et de renseignements de l'ambassade de France à Rome. Il fut conseiller pour les affaires religieuses au Ministère des Affaires étrangères d'avril 1921 à 1946 et fonctionnaire au Conseil d'État de 1929 à 1953. Cf. Bruno Neveu, « Louis Canet et le service du conseiller technique pour les Affaires religieuses au ministère des Affaires étrangères », *RHD* (avril–juin 1968).

⁴⁶ Jean Marx fit des études d'histoire à l'École pratique des hautes études puis de paléographie à l'École des chartes. Membre de l'École française de Rome de 1913 à 1916, il fut rattaché en février 1916 au service d'information à l'étranger du Quai d'Orsay où il fut chargé des questions italiennes. Il accomplit plusieurs missions en Italie. Nommé sous-chef de la Section universitaire et des écoles au début de l'année 1920, il en prit ensuite la tête d'octobre 1921 à 1933 avant de diriger l'ensemble du Service des Œuvres françaises jusqu'en 1940. Cf. Maurice Degros, « Jean Marx (1884–1972) », *Bibliothèque de l'École des chartes, Revue d'érudition*, CXXXII (deuxième livraison, juillet-décembre 1973) (Paris, Genève : Librairie Droz, 1973).

jet était de réconcilier les Croates avec l’*Royaume des Serbes, Croates et Slovènes*. Il leur fallait en même temps préserver les liens avec les Serbes qui fondaient tout l’investissement de la France dans le *Royaume SCS*. La tâche se révéla difficile du fait d’obstacles qui échappaient largement aux Français et qu’il leur était difficile de maîtriser. Un des obstacles majeurs était la susceptibilité des Serbes, peu enclins à partager « l’amitié » française.

La poursuite et le renforcement des échanges culturels franco-serbes dans le *Royaume des Serbes, Croates et Slovènes* n’allèrent pas sans tension, surtout dans la seconde moitié des années 1920. Le manque d’argent, qui obligeait le Quai d’Orsay à faire des choix drastiques dans les actions qu’il lançait, la rivalité entre Serbes et autres peuples du *Royaume* pour l’accès aux bourses du gouvernement français, les réserves mêmes de certains universitaires français à l’égard de leurs collègues serbes qu’ils jugeaient soit incompetents soit excessivement investis dans des querelles de personnes, tout ceci jetait un froid sur des relations pourtant vécues de part et d’autre comme amicales.

Le gouvernement français n’était guère résolu à ouvrir un Institut français à Belgrade et le projet n’en fut conçu que sous l’impulsion du roi Alexandre en 1924, après sa rencontre avec Henri Focillon⁴⁷, suppléant d’Emile Mâle et futur professeur d’histoire de l’art du Moyen Âge à la Sorbonne. Le Quai d’Orsay l’avait envoyé à Bucarest fin 1923 – début 1924 pour y préparer la fondation d’un Institut d’enseignement supérieur français. Au cours de l’entretien qu’il eut avec lui, le monarque déclara qu’il ne voyait que des avantages à ce qu’un Institut analogue

⁴⁷ Henri Focillon (1881–1943), né à Dijon, était le fils du graveur Victor-Louis Focillon. Il entra à l’École normale supérieure, passa le concours d’agrégation et fut nommé professeur de lettres aux lycées de Bourges puis de Chartres. Après des séjours en Italie et en Afrique du Nord, il publia plusieurs œuvres littéraires ou artistiques. En 1913, il fut chargé d’un cours d’histoire de l’art à la faculté des lettres de Lyon et nommé conservateur du Musée de cette ville. En 1918, il soutint à Paris sa thèse de doctorat sur Giovanni Battista Piranesi. Titularisé dans la chaire d’Emile Mâle à la Sorbonne, il en devint le suppléant en 1925. Professeur d’histoire de l’art du Moyen Âge à la Sorbonne en 1935, il passa au Collège de France en 1938. La même année, il partit pour les États-Unis où il devait donner des conférences d’histoire de l’art à Yale University. Il mourut aux États-Unis en 1943.

fût organisé à Belgrade.⁴⁸ À cette date néanmoins, l'entreprise ne paraissait pas encore réalisable faute de crédits. En Serbie, à l'instar de la Roumanie, la France préférait continuer à fonder son action culturelle sur les élites qui s'étaient déjà formées ou perfectionnées chez elle avant la guerre. Plutôt que d'ouvrir immédiatement un Institut pour lequel il ne disposait pas des fonds nécessaires, le Quai d'Orsay choisit de financer des voyages de savants français à Belgrade, comme cela se faisait à Bucarest, de sorte qu'ils puissent donner des conférences ou des cours à l'Université et entretenir l'« amitié » franco-serbe au sein des différentes facultés. Ces cours étaient destinés à une élite serbe déjà francophone et différaient de ceux organisés par les Instituts français ouverts à Zagreb et à Ljubljana, où la culture française était inconnue.

L'analyse selon laquelle l'influence française parmi les Serbes était déjà assez avancée et, par conséquent, non prioritaire, avait aussi des effets dans le domaine caritatif et social. Dans les instructions que le ministre Billy reçut en 1924, il était stipulé qu'en raison des restrictions budgétaires du Service des Œuvres, il faudrait « sans doute » se résoudre à diminuer notamment la subvention du vestiaire de la « Goutte de Lait », œuvre nourricière pour les bébés dont la branche serbe avait été fondée par Fontenay dans l'immédiat après-guerre. Le Quai d'Orsay préférait diminuer les subventions aux œuvres de bienfaisance à Belgrade plutôt que les subventions à l'action culturelle dans les ex-régions austro-hongroises. Répétons qu'il se conformait en cela à sa politique générale d'implantation dans les régions qui étaient sous influence allemande dans le passé.

Dans la société serbe cependant, la faiblesse matérielle de la France était ressentie comme une trahison de l'amitié « forgée à jamais » pendant la guerre. Les Serbes s'habituèrent difficilement à partager le monopole de « l'amitié française » avec les nouveaux venus dans l'État. Ceci apparut surtout à propos de l'éducation de la jeunesse du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes en France. Convenu en 1920, l'octroi de bourses françaises du Ministère des Affaires étrangères (une quinzaine par an) et du Ministère de l'Instruction publique (une centaine par an) à de jeunes étudiants du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes pour

⁴⁸ AMAE, Youg., 50, Instruction pour M. de Billy, PC, MAE à Billy, annexe I, le 18 février 1924.

qu'ils aillent étudier et se perfectionner dans les universités et les grandes écoles en France était rapidement devenu un sujet de discorde entre Serbes et Croates, et avait pris un tour politique. Depuis le milieu de 1922, dans les discussions au Parlement royal, les députés croates accusaient leur gouvernement d'« exploiter » et de « négliger » systématiquement les régions catholiques dans le champ de la culture et de l'éducation. Leurs protestations portaient sur les bourses, y compris françaises, majoritairement attribuées à des étudiants serbes. Ils insistaient pour que leur répartition soit proportionnelle au nombre d'étudiants dans les différentes régions du pays.

D'après les documents disponibles, les protestations à propos du recrutement des boursiers du gouvernement français n'eurent d'écho au Quai d'Orsay qu'un an et demi après les premières manifestations d'insatisfaction au Parlement royal. Un plus grand contrôle fut alors décidé. Au début de l'année 1924, un nouveau système de recrutement des boursiers originaires du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes fut envisagé par le Service des Œuvres, différent de celui hérité de l'époque de la guerre, approfondi et formalisé par la convention scolaire de 1920. Ce nouveau système prévoyait la création d'une commission siégeant à Belgrade sous la présidence du ministre de France, assisté de représentants du Ministère de l'Instruction publique et des universités du Royaume. La commission serait chargée de réunir les dossiers des candidats à une bourse et de les transmettre, avec son avis motivé, à une autre commission siégeant à Paris sous la présidence du directeur de l'Enseignement supérieur, avec le concours de représentants du Quai d'Orsay et du gouvernement du Royaume. D'après un compte rendu probablement rédigé par J. Marx et annexé aux instructions pour le nouveau ministre R. de Billy, le Service des Œuvres estimait que la nouvelle procédure permettrait d'assurer « un choix rigoureux des titulaires des bourses du gouvernement français et une répartition mieux proportionnée au chiffre des populations des diverses nationalités du Royaume SCS ». ⁴⁹ C'était la première fois que le Quai d'Orsay prenait une décision au nom des « diverses nationalités du Royaume SCS ». Dans les documents antérieurs à 1924, on soulignait les ressemblances, non pas les différences entre les

⁴⁹ AMAE, Z-Europe 18-40, Youg., 50, Instruction pour M. de Billy, Annexe I, Paris, le 18 février 1924.

trois peuples du Royaume : on parlait des « trois branches de la même race » et de la « nation yougoslave ».

3.2. *La réorganisation consulaire de 1927*

Le besoin de réorganiser les circonscriptions consulaires dans le sens d'une autonomie par rapport à Belgrade fut signalé par le successeur de Fontenay à Belgrade Frédéric Clément-Simon⁵⁰ dès 1921⁵¹, mais le Quai d'Orsay ne suivit pas alors les conseils de son ministre. Ce n'est que bien plus tard, le 31 décembre 1927, que la réorganisation des circonscriptions consulaires françaises dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes fut officiellement décrétée.⁵² Cette décision fut prise à la suite de la signature du traité d'amitié entre la France et le Royaume, symboliquement, le 11 novembre 1927, pour tenir compte de l'hétérogénéité intérieure de ce dernier. La France entendait ainsi systématiser son action culturelle et économique pour mieux faire face à la concurrence italienne et allemande. Ce faisant, elle reposait la question de ses rapports avec le gouvernement central, qu'elle encourageait politiquement par le traité mais dont elle se libérait au niveau culturel et économique par la réorganisation consulaire. Elle se détachait de lui pour influencer directement les régions selon leurs caractéristiques culturelles et économiques propres.

La nouvelle organisation consulaire reposait sur la création des circonscriptions de Skoplje et de Ljubljana, respectivement détachées des deux circonscriptions déjà existantes de Belgrade et de Zagreb, et la

⁵⁰ Frédéric Clément-Simon est né en 1873 à Naves. Fils d'un procureur impérial révoqué, puis réintégré par la Troisième République, Clément-Simon étudia à l'École des sciences politiques puis entra dans la carrière consulaire en 1896. Dans les milieux diplomatiques, il était considéré comme bon connaisseur du monde balkanique et d'Europe centrale. En 1905/06, il fut consul, puis secrétaire d'ambassade à Constantinople où il resta plusieurs années. En 1918, il fut secrétaire à Copenhague, puis attaché commercial en Russie. De 1919 et jusqu'à son arrivée à Belgrade il fut ministre à Prague en Tchécoslovaquie nouvelle. Erudit comme son père, il publia des travaux en histoire diplomatique touchant les relations entre la France, l'Empire ottoman et la Russie.

⁵¹ CADN, Belgrade, 171, Clément-Simon à Briand, Belgrade, le 3 mai 1921.

⁵² MAE, ASDR, AP 19-30, Youg., 1338, G. Manzoni à MAE (Rome) et légation (Belgrade), Paris, le 3 janvier 1928.

suppression de la circonscription de Raguse [Dubrovnik]. La restructuration géographique au sein des nouvelles circonscriptions était d'une grande ampleur. En terme de régions historiques, la circonscription de Belgrade couvrait, après la réorganisation, outre la ville de Belgrade, la Serbie d'avant guerre – sans Prokuplje et Vranje, sans Metohija et la majeure partie du Kosovo, et sans la Serbie du Sud [Macédoine serbe] – la Voïvodine avec Vinkovci, Vukovar et Osijek en Slavonie orientale et la Bosnie orientale avec Sarajevo et Tuzla. La nouvelle circonscription de Zagreb et Split couvrait la Croatie et le reste de la Slavonie, la Dalmatie, la Bosnie avec Banja Luka, l'Herzégovine avec Mostar, et le Monténégro avec Tzettigné [Cetinje]. La circonscription de Ljubljana couvrait la Slovénie et le Sušak [Souchak] sur le littoral ex-hongrois, et la circonscription de Skoplje la Macédoine, le Kosovo (sans Uroševac [Ourochevatz]), la Metohija et le sud de la Serbie (Prokuplje et Vranje). L'ancienne circonscription de Zagreb perdait toute la Slovénie et Souchak, rattachées à la circonscription de Ljubljana, ainsi qu'Osijek, Vinkovci et Vukovar en Slavonie, rattachées à la circonscription de Belgrade. Elle gagnait en revanche les territoires auparavant couverts par la circonscription consulaire de Raguse – à l'exception de Sarajevo et Tuzla rattachées à la circonscription de Belgrade – à savoir : Banja Luka (Bosnie), Mostar (Herzégovine), Cettigné (Monténégro), Dubrovnik (Dalmatie) et Split (Dalmatie).

Il est difficile de savoir quel principe avait guidé le Quai d'Orsay dans la création des nouvelles circonscriptions : était-il national, religieux, culturel ou économique ? Peut-être tout ceci à la fois. De fait, les quatre circonscriptions comprenaient respectivement une majorité serbe, une majorité croate, une majorité slovène et une majorité slave orthodoxe « macédonienne ». En développant et en complexifiant son réseau consulaire dans le Royaume en se conformant aux réalités du terrain, la France pouvait renforcer son influence culturelle et économique. Le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, autrement dit, constituait un ensemble de zones culturelles et économiques diverses, influençables chacune à sa manière, et la réorganisation consulaire, du point de vue français, devait être plus proche de cette réalité. Pour la diplomatie italienne, cette réorganisation traduisait un certain « recul » de la France dans la région qui l'intéressait elle-même au plus haut point, la Dalmatie, au profit des régions continentales et périphériques du Royaume,

Slovénie et Macédoine.⁵³ La peur de toutes sortes de séparatismes soutenus de l'extérieur avait certainement mû la France. Son repli sur le « continent » était une réponse à l'augmentation de l'influence allemande dans le Royaume. En se déployant sur quatre zones ethniquement, confessionnellement et économiquement plus compactes, elle pouvait rationaliser son action.

3.3. Rattraper la situation : le renforcement de l'action culturelle dans la circonscription de Belgrade

Dans la deuxième moitié de l'année 1928, l'action culturelle française mit l'accent sur la Serbie d'avant-guerre et sur la Voïvodine serbe, régions considérées par la diplomatie française comme majoritairement « francophiles ». La raison majeure en était la volonté du Quai d'Orsay de maintenir la prépondérance française dans ces régions, à une époque où l'influence allemande et l'influence anglaise augmentaient et où les Serbes montraient les signes de l'éloignement de la France. À Belgrade, constataient les diplomates français, ces influences étrangères, et concurrentes, atteignaient l'élite sociale : l'influence allemande se faisait sentir à l'Université, l'influence anglaise dans le clergé orthodoxe. Au-delà de la Croatie et de la Slovénie, le plus préoccupant pour les Français restait l'augmentation de l'influence allemande dans l'ancienne Serbie. Depuis la fin de la guerre, le Service des Œuvres mettait plutôt l'accent sur l'action culturelle dans les ex-régions austro-hongroises. Des Instituts français rattachés aux universités fonctionnèrent ainsi dès 1921 à Zagreb et Ljubljana mais, faute d'argent, le Service des Œuvres estima longtemps peu nécessaire d'en créer un à Belgrade. Les Français se bornaient à observer l'augmentation de l'influence économique allemande en Serbie d'avant-guerre, pays considéré comme traditionnellement « francophile ». Ils ne commencèrent à réagir que lorsque l'influence allemande atteignit le domaine culturel et menaça de toucher le domaine politique. Encore cette réaction fut-elle d'abord d'ordre privé. C'est en effet

⁵³ MAE, ASDR, Youg., 1338, le consul (Raguse) à la légation (Belgrade) et au MAE (Rome), Raguse, le 23 février 1928, télégramme ; MAE, ASDR, Youg., 1338, le consul (Raguse) à la légation (Belgrade) et au MAE (Rome), Raguse, le 24 mars 1928, télégramme ; MAE, ASDR, Youg., 1338, le chargé d'Affaires (Belgrade) à MAE (Rome), Belgrade, le 26 avril 1928, télégramme.

sous l'impulsion de la « Société des Amis de la France », avec le soutien de l'attaché militaire, le colonel Raymond Deltel, qu'un Institut d'études françaises fut fondé à l'Université de Belgrade en janvier 1927. Ses débuts intéressèrent vivement le ministre italien, le général Alessandro Bodrero.⁵⁴ L'institut devait développer une activité multiple en faveur de la France, dans les domaines de la langue, de la littérature, des arts, et devenir un pôle de la vie culturelle à Belgrade. On envisageait d'organiser des conférences d'hommes de lettres et d'hommes de science français, ainsi que des manifestations artistiques ; d'ouvrir des cours de langue et de littérature française pour les étudiants et les volontaires ; de créer une bibliothèque abondamment dotée de livres de littérature française et d'œuvres de propagande sur l'industrie française ; de monter un office de propagande pour les voyages en France et vice-versa.

Autour de l'institut, on voulait rassembler les Serbes qui avaient étudié en France et les associer de près à son activité. On forma donc un conseil de quinze personnes, choisies parmi des universitaires dont la majorité était déjà membre de la « Société des Amis de la France ». L'institut était présidé par Pavle Popović [Paul Popovitch], professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de Belgrade et Paul Masset, lecteur de langue française, auxquels étaient adjoints les présidents des quatre sections créées : Ivan Djaja pour la section scientifique, Mileta Novaković [Novakovitch] pour la section juridique, Alexandre Ignjatovsky pour la section médicale et Pavle Miljanić [Paul Milyanitch] pour la section technique.⁵⁵ Les journaux de Belgrade exaltèrent l'amitié de la « nation française sœur » et soulignèrent que la culture française « [pouvait] être assimilée par les Serbes sans qu'ils perdent rien de leur individualité nationale ».⁵⁶ Le professeur Miodrag Ibrovac [Miodrague Ibrovatz] donna une interview au quotidien belgradois *Politika* où, tel un intellectuel romantique du XIX^e siècle, il exalta « les qualités de l'esprit français : la précision, le sens de la juste mesure, l'harmonie, le goût raffiné-ces qualités qui manquent aux Slaves et que les Français ont héritées des anciens Grecs et Latins par l'agissement tenace des siècles ».⁵⁷

⁵⁴ MAE, ASDR, AP 19–30, Youg., 1337, Bodrero à MAE, Belgrade, le 31 janvier 1927.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.* Citation des articles de la presse belgradoise.

⁵⁷ *Ibid.*

Le lien entre les Latins et les Français toucha l'amour propre du ministre italien Bodrero qui, imprégné par l'idéologie fasciste faisant des Italiens les seuls héritiers des Latins, souligna ce mot dans son rapport à Mussolini.

Par une action délicate menée par le ministre Emile Dard en 1927, la diplomatie française avait réussi à obtenir la permission d'ouvrir à Belgrade un établissement scolaire religieux de filles, le pensionnat Saint-Joseph, tenu par les Sœurs Assomptionnistes. Dans un contexte de disputes entre le Vatican et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, il était difficile d'ouvrir un établissement catholique dans les régions majoritairement peuplées de Serbes orthodoxes. Toute action des religieux catholiques était ressentie comme intentionnellement prosélyte. Or le caractère « français » de l'établissement de Belgrade avait apaisé ces craintes. Celui-ci avait obtenu le droit d'occuper un édifice à trois étages et son ouverture rencontra « un grand succès ».⁵⁸ Dard s'était engagé à faire tous ses efforts pour y attirer « les enfants des familles appartenant à l'élite sociale afin d'y propager la connaissance du français ». Le projet était soutenu par le ministre de l'Instruction publique du Royaume, le démocrate Milan Grol⁵⁹, ancien étudiant en France. Il semble néanmoins que l'opposition à l'ouverture d'un établissement religieux français ait été forte à Belgrade. Dard imagina donc de lier l'inauguration de l'établissement à la célébration du dixième anniversaire de la percée du front de Salonique, préparée pour octobre 1928.

Le ministre français pensait « profiter » de la présence pendant les fêtes du maréchal Franchet d'Espèrey, très estimé des Serbes et des organisations d'anciens combattants, pour organiser l'inauguration officielle de l'établissement religieux. Le Quai d'Orsay agréa la proposition du ministre. L'inauguration du pensionnat Saint-Joseph eut donc lieu dans le prolongement des fêtes militaires, sous la présidence du ministre Milan Grol, entouré du maréchal Franchet d'Espèrey, d'officiers fran-

⁵⁸ AMAE, Z-Europe 1918–1940, Yougoslavie, 122, Dard à Briand, Belgrade, le 21 août 1928.

⁵⁹ Milan Grol étudia la littérature et la dramaturgie à Belgrade, où il était né en 1876, et à Paris. Il dirigea le Théâtre national de Belgrade entre 1909 et 1924 puis devint ministre royal à Istanbul. Membre influent du Parti démocrate, il collaborait à plusieurs journaux du Royaume et faisait des traductions du français.

çais et de délégués des Poilus d'Orient.⁶⁰ L'assistance était considérable, l'enthousiasme non moins grand, et Dard espérait que le pensionnat français en profiterait. Le ministre français avait ensuite organisé dans le local du Cercle des Amis de la France un « grand Thé » dont le succès ne fut pas moindre et où l'arrivée du maréchal fut saluée par les acclamations habituelles.

L'anniversaire du 11 novembre 1918 était célébré chaque année au cimetière militaire français de Belgrade et revêtait toujours une grande solennité qui glorifiait le pouvoir de l'État et la force des liens franco-yougoslaves. La cérémonie de 1927 fut particulièrement soignée. Exemple de l'ampleur symbolique que la France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes voulaient donner à leurs relations le jour même de la signature du traité d'amitié franco-yougoslave, elle permet aussi de mesurer le nouvel état d'esprit que le pacte de Locarno avait instauré en Europe. Cette année-là, la cérémonie du 11 novembre rassembla une foule considérable, en présence des plus hauts personnages politiques yougoslaves et de la communauté française rassemblée autour du ministre Emile Dard.

Du côté yougoslave, on remarquait le ministre de l'Instruction Publique, le ministre des Affaires Etrangères, le ministre des Cultes, le représentant du ministre de la Guerre et le vice-président du Parlement qui côtoyaient anciens combattants et délégations de lycéens. L'absoute fut donnée par un prêtre français. Les discours des représentants serbes firent l'éloge des sacrifices consentis pendant la guerre par « la nation française et yougoslave » pour la « défense de la civilisation et du droit ». Le ministre de France E. Dard, quant à lui, présenta le traité d'amitié franco-yougoslave, symboliquement signé le même jour à Paris. Ses propos furent moins affectifs : ils rappelèrent la cordialité des rapports franco-yougoslaves dans le passé et « l'attachement » des deux pays « aux idées d'arbitrage et de paix ».⁶¹ Ce discours d'inflexion différente était inspiré par la politique générale française des années 1920. Au moment où les rapports italo-yougoslaves atteignaient un point critique, la diplomatie française voulait apaiser les deux parties en contribuant à l'insertion de leurs politiques dans l'esprit du traité de Locarno. C'est

⁶⁰ AMAE, Z-Europe 1918–1940, Yougoslavie, 122, Dard à Briand, Belgrade, le 10 octobre 1928.

⁶¹ *Le Temps*, le 13 novembre 1927.

pourquoi le discours du côté des autorités françaises avait changé entre l'époque de Versailles (« la défense de la civilisation et du droit ») et celle de Locarno (« attachement aux idées d'arbitrage et de paix »).

En juin 1928, les professeurs Henri Strohl⁶² et Robert Will⁶³, de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, passèrent trois jours dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Cette visite faisait partie d'une grande mission des deux universitaires protestants en Europe centrale, dans les Balkans et en Turquie, qui les avait déjà conduits en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Roumanie, en Grèce et à Constantinople. La mission était soutenue par le gouvernement français qui avait donné 5000 francs, et par l'Université de Strasbourg qui en avait donnés 3000. Le Comité alsacien d'études et d'information avait accordé des réductions sur les chemins de fer tchécoslovaque et roumain, mais l'avis était venu seulement après que les professeurs

⁶² Henri Strohl (Brumath, 1874 – Strasbourg, 1959), pasteur luthérien puis professeur de théologie, fit ses études au Gymnase protestant et à la Faculté de théologie de Strasbourg. Pasteur titulaire à Benfeld, il assura en même temps l'enseignement de la religion et de l'hébreu au lycée de Sélestat. De 1906 à 1919, il fut pasteur à Colmar où il s'occupait du secteur ouvrier et enseignait la religion au lycée. Il souhaitait ardemment le retour de l'Alsace à la France. Après 1919, il enseigna l'histoire du christianisme à la nouvelle Faculté de théologie, en qualité de maître de conférences et soutint en 1924 une thèse de doctorat consacrée à Martin Luther. Pendant son long décanat (1929–1945), il s'efforça d'étendre le rayonnement de la Faculté en direction de l'Europe centrale et des pays scandinaves, ce qui l'amena à beaucoup voyager. Il luttait contre la prostitution et fonda le mouvement « Pro Familia ». Il était également très actif dans le mouvement œcuménique. Il participa à l'évacuation de la Faculté à Clermont-Ferrand en 1939. En 1943, il fut arrêté et relâché par les Allemands. Après la guerre, bien qu'à la retraite, il resta actif dans l'enseignement de l'histoire en Alsace. Cf. Jean-Marie Mayeur, Yves-Marie Hilaire, André Encrevé, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, 5, *Les Protestants* (Paris : Beauchesne, 1993), 470.

⁶³ Robert Will (Asswiller, 1869 – Brumath, 1959) fit ses études secondaires à Bischwiller et au Gymnase protestant, puis ses études de théologie à Strasbourg et Berlin, avant d'être ordonné à Paris en 1893. Il fut vicaire à Strasbourg et à Masevaux, puis pasteur à Saint-Guillaume de Strasbourg entre 1899 et 1922. En 1919, il joua un rôle prépondérant dans la reconstitution de la Faculté de théologie de Strasbourg, où il fut nommé maître de conférences et en 1930, professeur d'homilétique. Il obtint son doctorat en 1929. Envoyé plusieurs fois en mission en Europe orientale, il attira de nombreux étudiants étrangers à Strasbourg. En 1937, il devint professeur honoris causa de l'Université de Glasgow. Il suivit l'évacuation de l'Université à Clermont-Ferrand pendant la guerre. Cf. Jean-Marie Mayeur, Yves-Marie Hilaire, *op. cit.*, 2, *L'Alsace* (Paris : Beauchesne, 1987), 464.

eurent quitté ces pays. Une fois leur mission achevée, les pasteurs Strohl et Will soumièrent un rapport détaillé au Service des Œuvres qui transmit l'information à la sous direction d'Europe sous le titre « Mission d'expansion universitaire en Europe centrale et en Orient ». ⁶⁴

À la fin des années 1920, sous différentes formes, la France avait ré-insisté sur les liens avec ses vieux amis les Serbes dans le but d'empêcher leur éloignement.

Conclusion

Dans le domaine culturel, les résultats de la France furent inégaux. Depuis la création du Service des Œuvres françaises à l'étranger au sein du Quai d'Orsay en 1920, le gouvernement français menait une politique de rayonnement culturel en Europe centrale, considérée comme imprégnée de culture « germanique ». Cette politique secondait ses objectifs politiques et économiques : se lier les pays nouvellement créés. Comme en Tchécoslovaquie et en Roumanie, la France réservait environ 500.000 francs par an à l'action culturelle dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Sa langue, vecteur majeur de son influence, était enseignée dans l'enseignement public du Royaume, dans les cercles français, et dans les établissements religieux, et elle disposait de l'héritage « francophile » et « francophone » serbe. Les Serbes étaient vus comme les piliers du nouveau Royaume dans l'orbite française. Mais, la principale difficulté était de passer de « l'amitié franco-serbe » à « l'amitié franco-yougoslave ».

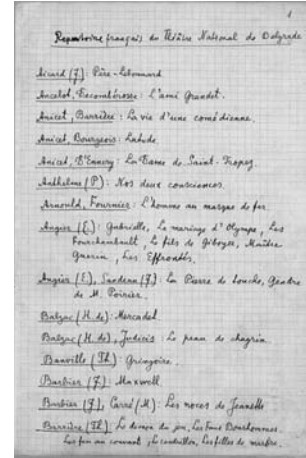
L'action culturelle française suivait une tactique de « souple diplomatie », qui devait aboutir au « maillage » intérieur du Royaume. Au cours des années 1920, son organisation connut néanmoins une évolution importante qui montre que les Français se détachaient d'une vision uniforme et centralisée de l'État sud-slave. Dans l'immédiat après-guerre, l'action culturelle revint d'abord aux militaires français de l'armée d'Orient et se conforma à leur conception unitaire du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, du centre vers la périphérie. La légation française à Belgrade et les deux consulats à Zagreb et à Dubrovnik créés en 1920/21 œuvrèrent aussi dans cette direction mais se heurtèrent à des

⁶⁴ AMAE, Y-Internationale 1918–40, Propagande de la France, 4, Service des Œuvres à Sous-Direction d'Europe, Paris, le 27 Juin 1928.

problèmes qu'ils n'avaient pas les moyens de résoudre. En plus, le personnel manquait. Durant les années 1920, le nombre de Français installés dans tout le Royaume ne dépassa jamais 500. Ils se concentraient autour des mines de Bor en Serbie de l'Est, où l'influence française était déjà bien établie.

Le constat que la centralisation du Royaume était refusée par une partie importante de la population et ne pouvait donc favoriser l'action économique et culturelle de la France amena le Quai d'Orsay à restructurer ses circonscriptions consulaires, en tenant compte de la complexité ethnique, religieuse et culturelle que ses agents rencontraient sur le terrain. La nouvelle organisation distingua quatre ensembles à majorité serbe, croate, slovène et « macédonienne ». Du côté français, l'idée du fédéralisme se substituait à la vision d'un État unitaire et centralisé. Au même moment, Belgrade se détournait de cette voie au profit de la dictature royale que la France soutenait avec amertume. On était loin du modèle de l'État « fort » et démocratique dont la France avait initialement rêvé pour le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

La fin des années 1920, certes, ne sonna pas le glas des relations franco-serbes qui restaient placées sous le signe de l'amitié, mais la décennie suivante allait accentuer l'éclipse constatée. L'assassinat du roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie sur le sol français en 1934 est quelque peu le symbole tragique de cette amitié qui peinait à porter des fruits. Les ambitions hégémoniques du Troisième Reich puis son alliance avec l'Italie en 1936 créèrent un nouveau déséquilibre en Europe et éloignèrent pour longtemps la France des Balkans. Même la petite élite serbe « francophone » et « francophile » formée dans les années 1920 et imprégnée des idéaux de la paix, de la démocratie et de la civilisation disparut avec l'avènement du régime communiste.



« Le répertoire français dans le Théâtre National de Belgrade » – Article de Rista Oda-vitch sur les pièces françaises sur la scène du Théâtre national à Belgrade



De haut en bas, Bogdan Popović (1863–1944) et Milan Kašanin (1895–1981)

Veljko Stanić

*Doctorant en cotutelle à l'Université de Belgrade
et l'Université Paris–Sorbonne (Paris IV)
Belgrade*

Les thèmes culturels français au Royaume de Yougoslavie. L'Exemple des revues *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa*

Dans cet article, la présence des thèmes culturels français est étudiée dans *Srpski književni glasnik* (Le Messenger littéraire serbe) et *Nova Evropa* (La Nouvelle Europe) représentant des revues phares sur le plan culturel du Royaume de Yougoslavie. Sur la base des contenus culturels français, on essaie de découvrir l'image de la France et des relations franco-yougoslaves aux yeux des intellectuels serbes et croates / yougoslaves, ainsi que de découvrir la place de la culture française à la charnière du traditionnel et de l'avant-garde dans l'esprit des courants culturels européens de l'entre-deux-guerres. Les sources analysées mettent en lumière l'histoire intellectuelle du Royaume de Yougoslavie et de son attachement à l'espace culturel français.

Mots-clés : Serbes en Yougoslavie, *Srpski književni glasnik* (Le Messenger littéraire serbe), *Nova Evropa* (La Nouvelle Europe), France, influences culturelles, élite intellectuelle

Les thèmes culturels français en Yougoslavie représentent une vaste question insuffisamment étudiée. Ils sous-entendent des influences spirituelles étrangères de longue durée, qui rayonnaient depuis l'Europe occidentale, et qui, particulièrement dans leur réception serbe, occupaient une place extrêmement importante dans la construction du modèle politique et culturel du pays.¹ Réfléchir à ces problèmes, c'est être à la recherche des phénomènes fondamentaux et de la compréhension non seulement des relations mutuelles entre les deux pays, mais aussi du profil culturel de la société yougoslave, dans son ensemble, dans laquelle les thèmes culturels français ont trouvé une signification profonde. En ranimant une riche histoire antérieure dans le domaine des interpénétrations politiques et culturelles, le contexte de l'époque de l'entre-deux-guerres dans les relations franco-yougoslaves impose un angle de vue

¹ Dušan T. Bataković, « Francuski uticaji u Srbiji 1835–1914. Četiri generacije 'Parizlija' » (Les influences françaises en Serbie 1835–1914. Quatre générations des Parisiens), *Zbornik Matice srpske za istoriju* 56 (1997) : 73.

spécifique où trouvent place les enjeux politiques et stratégiques de la France dans les Balkans, la diplomatie culturelle et la politique d'influence.² La richesse des relations culturelles, à partir de la politique culturelle interétatique jusqu'aux influences intellectuelles pénétrant la pensée et la vie quotidienne des gens, révèle un espace substantiel pour l'étude des relations franco-yougoslaves, de même que de l'histoire des idées et de la culture de l'époque à laquelle elles appartiennent.

Si l'on cherche des exemples de relations franco-yougoslaves, ce sont les périodiques qui se distinguent comme un média particulier et spécifique où il est possible de suivre les influences culturelles étrangères. La culture, observée dans la sphère de la tradition et de l'avant-garde, ainsi que les messages qu'elle émettait, a gardé ici un caractère classique et a marqué de différents domaines de l'esprit humain : littérature, peinture, musique et science. Il n'a pas été possible d'inclure, dans le présent ouvrage, tous les exemples qu'offrent les deux revues, mais on a plutôt cherché à ce que la selectivité nécessaire soit représentative. Au lieu de l'exhaustivité, on a été plutôt à la recherche d'une image authentique des idées. En effet, en embrassant les contenus culturels présentés d'une manière objective sur les pages des revues mentionnées, nous les avons mis en rapport avec les groupes d'intellectuels qui ont créé *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa*. Nous avons tâché d'étudier le rôle du facteur français dans leur vision du monde, c'est-à-dire l'habitus et la formation de leur « champ intellectuel », dans la conception de Pierre Bourdieu, par ce moyen la présence de la culture française contribuerait à la compréhension de « l'inconscient culturel »³ dans les rangs des intellectuels yougoslaves de l'entre-deux-guerres. Autrement dit, le présent ouvrage pourrait être considéré comme une analyse portant sur l'histoire de la culture et des relations culturelles entre la France et la Yougoslavie, mais aussi comme une analyse du profil de l'intellectuel yougoslave et de son inspiration due à la culture française.

² Stanislav Sretenović, *Francuska i Kraljevina Srba, Hrvata i Slovenaca 1918–1929* (La France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes 1918–1929) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 2008), 16.

³ Pjer Burdije, *Intelektualno polje i stvaralačka zamisao* (Champ intellectuel et projet créateur), *Kultura* 10 (1970) : 104.

Les revues « Srpski književni glasnik » et « Nova Evropa » comme miroir de la vie culturelle du Royaume de Yougoslavie

Il y a longtemps qu'il a été remarqué que l'entre-deux-guerres était une époque d'inquiétude et d'une reconstruction vite interrompue.⁴ L'individualisme accentué des années vingt et un aspect social renforcé des années trente englobent sommairement la richesse de l'histoire intellectuelle de cette époque. Sa source spirituelle se trouve dans l'irrationnalisme de fin de siècle et les dilemmes moraux et psychologiques dus aux effets destructifs de la Première Guerre mondiale. L'échec de la politique de paix, l'agressivité des idéologies totalitaires et l'esprit inquiet et investigateur des mouvements d'avant-garde de la culture sont les synonymes de la société civile libérale européenne. Les courants de la vie culturelle et intellectuelle font désormais partie des processus politiques généraux, ce qui fait changer de manière importante leur rôle, mais aussi c'est ce qui actualise la question de (in)capacité de la culture à contribuer à façonner les réalités de la vie.⁵

Avec la création de l'État yougoslave en 1918, l'idée d'une union des Slaves du Sud a été réalisée, une idée qui était passée par de différentes étapes au XIX^e siècle pour occuper au début du XX^e siècle une place décisive tout aussi bien dans le programme de guerre de la Serbie. Cependant, la question de l'intégration sociale et culturelle, dans le sens politique, économique, culturel et religieux d'un espace très hétérogène, représentait une grande épreuve. Une base matérielle faible, une crise économique et agraire, un système parlementaire fragile et la question nationale faisaient la part la plus difficile des problèmes qui se posaient devant le jeune État yougoslave. Le rôle de la politique culturelle n'avait pas un profil déterminé à part, à cause des conceptions de l'épargne et à cause des faibles investissements dans la culture.⁶ Une société où il

⁴ Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française, remaniée et complétée pour la période 1850–1950* par Paul Tuffrau (Paris : Hachette, 1951), 1214.

⁵ Andrej Mitrović, *Angažovano i lepo. Umetnost u razdoblju svetskih ratova (1914–1945)* (Engagé et beau. L'art à l'époque des guerres mondiales) (Belgrade : Narodna knjiga, 1983), 23.

⁶ Ljubodrag Dimić, *Kulturna politika Kraljevine Jugoslavije 1918–1941* (Politique culturelle du Royaume de Yougoslavie 1918–1941), I (Belgrade : Stubovi kulture, 1994), 83.

y avait, en 1931, 44,6% d'analphabètes⁷, et 76,30%⁸ de salariés en agriculture, c'est avec beaucoup de peine que la culture arrivait à sortir du « cercle vicieux » créé « entre grands désirs et modestes moyens, attentes irréelles et sombre réalité ».⁹ Cependant, comme l'a remarqué Branko Petranović, si le sous-développement d'une société impliquait un rôle mineur ou aucun de l'élite intellectuelle, ce serait une « illusion optique » par laquelle serait omis son rôle créateur en tant qu'agent actif dans un sens culturel large.¹⁰

C'est justement l'activité des cercles intellectuels autour des revues *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa* qui donnait l'exemple d'une qualité culturelle particulière, dont le rôle artistique et émancipateur était très important. En tant que deux revues phares de l'époque,¹¹ dont la publication coïncidait entièrement avec les deux décennies de l'Europe de l'entre-deux-guerres et de la Yougoslavie, elles possédaient une force culturelle, une renommée et une audience. Cela représentait un fait d'une importance non négligeable pour la problématique culturelle du Royaume de Yougoslavie, dans lequel à peu près les trois quarts de l'élite intellectuelle faisaient les intellectuels serbes et croates.¹² En se distinguant par leur profil intellectuel particulier, par l'autorité de leurs collaborateurs ainsi que par la mission dont elles s'étaient chargées, *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa* représentaient des interprètes spirituels par excellence de leur temps. Cependant, il est important de souligner que l'élite intellectuelle appartenant à la période centrale de l'entre-deux-guerres se composait d'intellectuels nés entre 1870 et 1900, formés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, et juste avant ou

⁷ Ljubodrag Dimić, *Srbi i Jugoslavija* (Les Serbes et la Yougoslavie) (Belgrade : Stubovi kulture, 1998), 88.

⁸ Ljubodrag Dimić, *Kulturna politika Kraljevine Jugoslavije* (Politique culturelle du Royaume de Yougoslavie 1918–1941), I, 81.

⁹ *Ibid.*, 167.

¹⁰ Branko Petranović, *Istorija Jugoslavije* (Histoire de la Yougoslavie), I (Belgrade : Nolit, 1988), 343.

¹¹ Ljubomir Petrović, *Jugoslovenska država i društvo u periodici 1920–1941* (L'État et la société yougoslaves dans les revues 1920–1941) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju 2000), 12.

¹² Milosav Jančićević, *Stvaralačka inteligencija međjuratne Jugoslavije* (L'intelligentsia créatrice de la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres) (Belgrade : Institut društvenih nauka, Centar za sociološka istraživanja, 1984), 59.

au cours de la Première Guerre mondiale.¹³ Les générations aînées ont exercé « une influence décisive » sur la création de l'État yougoslave, et les plus jeunes ont profondément vécu cette expérience au point de vue moral et intellectuel. La conséquence d'une telle évolution était « que la plupart (à peu près les trois quarts) des intellectuels ont apporté dans le nouvel État leurs conceptions, leurs opinions, leurs coutumes, et même les préjugés les plus divers acquis dans les provinces « historiques » des peuples de Yougoslavie jusqu'en 1918 ».¹⁴

La parution des deux revues, en 1920, a marqué un moment très important dans la vie culturelle de l'État yougoslave qui venait d'être créé. Le rassemblement des intellectuels importants a posé la question de leur détermination non seulement quant aux problèmes que rencontrait le nouvel État, mais aussi quant à la possibilité de participer à la création d'une culture yougoslave qui surpasserait les différences, élèverait le niveau de civilisation dans un esprit européen de modernisation. Bien qu'elles aient changé de position, en penchant d'un engagement de principe pour l'idée yougoslave dans les années trente vers une optique nationale¹⁵ – *Srpski književni glasnik* à travers le prisme de l'identité serbe, et *Nova Evropa* en mettant l'accent sur la question croate, ces deux revues ont gardé leur orientation fondamentale. Elles étaient l'expression de la culture d'une société civile libérale, d'un côté, dans un esprit d'opposition, en prenant indubitablement parti des valeurs démocratiques, de l'autre, en affirmant les formules politiques anglaises et françaises, elles ont pris une position claire par rapport au phénomène des idéologies et régimes totalitaires.¹⁶

« *Srpski književni glasnik* » (*Le Messager littéraire serbe*)

Le relancement de la plus importante revue littéraire serbe, en septembre 1920, a évoqué le grand zèle spirituel de la Première série (1901–1914), mais cela a tout aussi bien accentué l'énorme tâche de renforcer l'union

¹³ *Ibid.*, 52.

¹⁴ *Ibid.*, 53.

¹⁵ Ljubomir Petrović, *op. cit.*, 54.

¹⁶ *Ibid.*, 13.

intellectuelle et d'intensifier l'action pour le développement culturel.¹⁷ Les signataires de ces lignes étaient parmi les plus renommés des intellectuels serbes, et leur travail précédent était très lié à la période de l'important renouveau culturel à la tête duquel se trouvait *Srpski književni glasnik* (1901–1914). Propageant une idéologie activiste, puissante, dans la Serbie de l'avant-guerre, cette revue était non seulement l'expression des plus hautes acquisitions culturelles à l'image des formules directrices européennes, mais aussi une affirmation de la conscience de l'appartenance nationale.¹⁸ Le modernisme de *Srpski književni glasnik* se reflétait dans sa compréhension et son approche créatrice des mouvements culturels les plus importants de son temps, ainsi s'effectuait « la coïncidence du message principal de l'œuvre d'art avec les attentes du public contemporain ». ¹⁹ En prenant pour modèle une revue française, la *Revue des Deux Mondes*, et les idées politiques et culturelles françaises et anglaises comme base, cette revue s'est chargée de la mission de créer de nouvelles élites culturelles du peuple serbe. En se déclarant contre le régime du dernier Obrénovitch, elle écartait l'esprit de découragement et de défétisme, en formant en même temps une synthèse des intérêts culturels et politiques serbes avec les plus hautes aspirations spirituelles de l'Europe occidentale. En arrivant à faire approuver les changements politiques dans le sens d'un gouvernement constitutionnel et parlementaire en Serbie après 1903, *Srpski književni glasnik* a affirmé la communauté culturelle dans le sens de l'idée yougoslave, posant ainsi la cause yougoslave comme une large question culturelle dans l'esprit des acquisitions culturelles occidentales. Destinée aux intellectuels, de position académique et d'un « style belgradois » raffiné, elle rassemblait les représentants les plus éminents de l'élite du peuple serbe. Ses rédacteurs Bogdan et Pavle Popović et puis Jovan Skerlić, ainsi que ses collaborateurs

¹⁷ Bogdan Popović, « Slobodan Jovanović, Čitaocima Nove serije 'Srpskog književnog glasnika' » (Aux lecteurs de la Nouvelle série du 'Messenger littéraire serbe'), *Srpski književni glasnik* I, 1 (1. IX 1920) : 1–4.

¹⁸ Predrag Palavestra, *Istorija moderne srpske književnosti. Zlatno doba 1892–1918* (Histoire de la littérature moderne serbe. L'âge d'or 1892–1918) (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1995), 493.

¹⁹ Jelena Milojković-Djurić, *Usponi srpske kulture. Književni, muzički i likovni život 1900–1918* (Sommets de la culture serbe. La vie littéraire, musique et artistique 1900–1918) (Sremski Karlovci, Novi Sad : Izdavačka knjižarnica Zorana Stojanovića, 2008), 13.

Slobodan Jovanović, Ljubomir Stojanović, Jaša M. Prodanović, Svetislav Simić, Vojislav Veljković et d'autres, ont formé ainsi un cercle élitiste, une « coterie », comme ils le disaient, qui s'est érigée en « régulateur de l'opinion publique »²⁰ et « moteur du renouveau national et culturel qui convenait au climat spirituel et littéraire de l'époque moderne ».²¹ Le plus grand mérite appartenait, quand même, à Bogdan Popović et à Jovan Skerlić. Le premier a fait un grand pas pour avoir réussi par son travail pédagogique, théorique et critique, à élever le goût et les normes littéraires chez les Serbes, et le second a été même plus loin dans la formulation d'une orientation culturelle saine, optimiste, nationale et européenne. Ce qu'ils avaient en commun, c'était leur option indubitable pour les formules culturelles françaises. À l'époque où le nombre d'étudiants serbes en France dépassait largement le nombre de boursiers d'État,²² la majorité des intellectuels serbes portaient leur regard sur la France comme modèle spirituel. Toutefois, il faut souligner que la part importante qu'avait le positivisme dans la revue *Srpski književni glasnik* (*Le Messager littéraire serbe*) a réduit les valeurs de l'esthétique symbolique et des premiers phénomènes d'avant-garde en Serbie au début du vingtième siècle. Tout en réussissant à affirmer la culture nationale et son rapprochement spirituel aux modèles européens, *Srpski književni glasnik* n'a pas surmonté le paradoxe où la mission culturelle et nationale était liée à l'esprit de crise du modernisme européen qu'allait radicaliser la Première Guerre mondiale.

Avec le relancement de la revue *Srpski književni glasnik* après la Première Guerre mondiale, dans laquelle les intellectuels mentionnés ont confirmé leurs convictions nationales et yougoslaves²³, une nouvelle époque a commencé. Devant le phénomène de nouveaux mouvements artistiques qui niaient la tradition et ses principes esthétiques et éthiques, *Srpski književni glasnik* est devenue une expression de la culture bourgeoise traditionnelle. Pourtant, son rapport concernant le nouveau

²⁰ Predrag Palavestra, *op. cit.*, 494.

²¹ *Ibid.*, 497.

²² Ljubinka Trgovčević, *Planirana elita* (Une élite planifiée) (Belgrade : Istorijski institut, 2003), 123.

²³ Voir Ljubinka Trgovčević, *Naučnici Srbije i stvaranje jugoslovenske države 1914–1920* (Les savants serbes et la création de l'État yougoslave) (Belgrade : Narodna knjiga, Srpska književna zadruga, 1986).

modernisme n'était pas unidimensionnel, ce qui peut être suivi à travers les thèmes culturels français. En matière de politique, la revue prônait les idées de yougoslavisme, dans l'esprit que cultivait l'élite intellectuelle serbe du début du siècle.²⁴ La conception de l'action culturelle comme partie intégrante du développement général politique et social de l'État yougoslave dans son ensemble a été retenue.²⁵ C'est ainsi qu'on attachait de l'importance à la continuité de l'idéologie créée dans la Première série,²⁶ mais on demandait aussi une légitimité culturelle dans des conditions qui ont radicalement changé. Tout en gardant son caractère neutre par rapport aux partis politiques, la revue se rapprochait le plus du Parti démocratique et de son attitude oppositionnelle. Sur les pages de la revue *Srpski književni glasnik*, l'acte du 6 janvier 1929 a été réprouvé, et son entrée en politique, d'une manière plus importante, s'est produite dans la seconde moitié des années trente. L'activité de Slobodan Jovanović dans le « Club culturel serbe » y a contribué aussi. En adoptant de manière indirecte les positions du « Club culturel serbe », les intellectuels de la revue *Srpski književni glasnik*, les partisans de l'idée de la nation des trois peuples sont devenus les défenseurs « des intérêts nationaux serbes au moment du différend avec les Croates ».²⁷ S'appuyer sur la France et l'Angleterre, c'était leur orientation politique constante, c'est ce qui témoignait de la continuité et de la fermeté de leurs convictions politiques et culturelles libérales.

Les rédacteurs et les collaborateurs qui contribuaient à une haute expression artistique de la revue appartenaient à de différentes générations. Les rédacteurs de la Nouvelle série de *Srpski književni glasnik* étaient :

Bogdan Popović et Slobodan Jovanović (tome I, 1920, tome IV, 1921), Vojislav M. Jovanović (tome II–III, 1921), Svetislav Petrović (tome V–XXI, 1922–1927, excepté : le n° 3 du 1^{er} juin 1926 – rédigé par Jaša M. Prodanović selon la décision du Conseil administratif ; le n° 7 du 1^{er} août et le n° 8 du 16 août 1926 – Pavle Popović ; le n° 1 du 1^{er} septembre 1926 – Jaša M. Prodanović), Miodrag Ibrovac (tome

²⁴ Ljubomir Petrović, *op. cit.*, 34.

²⁵ *Ibid.*, 35.

²⁶ *Ibid.*, 39.

²⁷ *Ibid.*, 40.

VI–VIII, 1922–1933, avec Svetislav Petrović), Milan Bogdanović (tome XXXII, 1928 – tome XLI, 1934), Milan Predić (tome XLIV – LVII, 1935–1939) et Božidar Kovačević et Radoje L. Knežević (LVIII – LXII, 1939–1941). Les propriétaires de la revue étaient Bogdan Popović (1920), Jovan M. Jovanović (1921–1939), Vladimir Lacković (1921–1925), Tihomir R. Djordjević (1925–1937), Milan Grol (1939–1941) et Svetolik Jovanović (1939–1941). Après la rédaction de Svetislav Petrović, les propriétaires en étaient gérants à la fois.²⁸

Une comparaison inévitable avec la Première série fait ressortir quelques questions : Est-ce que la revue a pu concilier son ancienne mission avec les nouvelles circonstances et où pouvait-elle rechercher une base intellectuelle et sociale ? Quel était le rapport entre le modèle culturel serbe existant et le modèle croate avec lequel il fallait travailler à l'intégration culturelle ? Dans quelle mesure la revue *Srpski književni glasnik* avait-elle de l'influence sur les événements sociaux dans l'État ? Convenait-elle par son ancien / nouveau profil au climat intellectuel de l'Europe de l'entre-deux-guerres ? Ce que nous pouvons suivre à travers la présence de la culture française, c'est la question du changement de la formule culturelle et des opinions artistiques, le rapport entre les générations aînées et les jeunes dans le cadre de la rédaction, de même que la remise en question des relations franco-yougoslaves et de leur revalorisation. Cela nous éclaire sur les processus où le « champ intellectuel », créé grâce à l'activité de la plupart de l'élite intellectuelle serbe jusqu'en 1914, devient plus complexe au Royaume de Yougoslavie à cause de l'introduction de nouvelles « instances qui prétendent au monopole de la légitimité culturelle ».²⁹

« *Nova Evropa* » (*La Nouvelle Europe*)

Le lancement de la revue *Nova Evropa* le 16 septembre 1920 à Zagreb était en rapport direct avec une personnalité d'un esprit agile et appartenant au monde de la culture, Milan Ćurčin. Serbe de Pančevo et étudiant viennois, il s'est manifesté comme poète d'une expression nette-

²⁸ Staniša Vojinović, *Srpski književni glasnik 1920–1941. Bibliografija Nove serije* (Le Messenger littéraire serbe 1920–1941. Bibliographie de la Nouvelle série) (Belgrade : Institut za književnost i umetnost, 2005), 11–13.

²⁹ Pjer Burdije, *op. cit.*, 97.

ment moderniste au début du XX^e siècle. Il publiait dans la revue *Srpski književni glasnik*, et Skerlić l'a introduit dans son *Histoire de la nouvelle littérature serbe* en soulignant : « Sa poésie, étrange, quelquefois extravagante par ses idées, sentiments et forme, a heurté bien des préjugés tenaces, et rares sont les poètes accueillis avec tant de mauvaise volonté et d'ironie... Un esprit de sincérité et d'originalité, un dédain hautain de l'ancien et de l'étranger, un ton méprisant et une attitude combative, caractérisent ces poèmes originaux ». ³⁰ Sous l'influence du sécessionnisme et des poètes allemands, il fut très original dans le milieu serbe, sans avoir pourtant laissé des œuvres à caractère durable et influent. ³¹ Partisan du yougoslavisme et de la coopération culturelle avant même la Première Guerre mondiale, il a rédigé « L'Almanach des conteurs et poètes serbes et croates », deux fois, pour les années 1910 et 1911. ³² Une période très importante de sa vie était celle de la Première Guerre mondiale, lorsque, en Angleterre, son activité portait sur les questions yougoslaves. C'est alors qu'il s'est lié d'amitié avec Jovan M. Jovanović, influent intellectuel et diplomate serbe, à l'époque ministre plénipotentiaire du Royaume de Yougoslavie, et plus tard l'un des principaux créateurs de la Nouvelle série de *Srpski književni glasnik*.

En dépit d'une ambiance de coopération interrompue, d'incompréhension et d'accusations mutuelles entre *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa*, leur amitié allait rester un des rares liens intellectuels. ³³ Or, celui qui a eu une influence décisive sur le développement futur de Milan Ćurčin, c'est Robert Seton-Watson avec qui il s'est aussi lié d'amitié pendant son séjour à Londres. Cet historien de renommée, qui dirigeait à l'Université de Londres l'Ecole des Études Slaves et d'Europe orientale et qui a publié plusieurs œuvres connues sur l'histoire des Balkans, de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, appartenait au cercle des intellectuels européens influents qui s'intéressaient à la question yougoslave. Ayant soutenu le Comité yougoslave pendant la Première Guerre mondiale, il est resté attaché à l'État yougoslave, favorable aux cercles oppositionnels croates et à la réorganisation fédérale de l'État.

³⁰ Jovan Skerlić, *Istorija nove srpske književnosti* (Histoire de la nouvelle littérature serbe) (Belgrade : Prosveta, 1967), 452.

³¹ Predrag Palavestra, *op. cit.*, 243.

³² *Ibid.*

³³ Ljubomir Petrović, *op. cit.*, 53.

Ce « libéral inébranlable »,³⁴ comme le voyait Dragoljub Jovanović, a influencé d'une manière décisive Milan Ćurčin par sa revue *La Nouvelle Europe*. Ces conceptions ambitieuses concernant le progrès civilisationnel de la société européenne, Ćurčin les a transférées dans le nouvel État yougoslave en lançant une revue du même nom, à laquelle il allait vouer deux décennies de sa vie.³⁵ En se décidant d'installer la rédaction à Zagreb, il avait en vue une large base yougoslave. Parmi les fondateurs de la revue *Nova Evropa* se trouvaient Josip Smodlaka, Ivan Meštrović, Matija Murko, Milan Rešetar, mais aussi les grands intellectuels serbes, tel que Jovan Cvijić, Nikola Stojanović, Milan M. Rakić, Kosta Kumanudi et Milan Grol.³⁶ Le premier rédacteur a été Milan Ćurčin, en 1921, Laza Popović et Marko Kostrenčić allaient se joindre à lui, et en 1923, Leonid Pitamic aussi. En 1923, quelques fondateurs ont quitté la rédaction de la revue, dont Milan Grol et Josip Smodlaka, et un Cercle de travail de la revue *Nova Evropa* a été fondé. Depuis 1924, Ćurčin allait assumer à lui seul la rédaction.³⁷ L'ambiance culturelle en Croatie était d'une importance particulière. Ses intellectuels, formés en général dans les universités autrichiennes et allemandes (à peu près les trois quarts des étudiants nés dans les années quatre-vingts du XIX^e siècle³⁸) appartenaient à quelques cercles intellectuels, à savoir : au cercle libéral, qui était dans la plus grande mesure d'orientation yougoslave ; au cercle national et paysan dans l'esprit de la politique de Stjepan Radić, au cercle clérical et ultra-nationaliste et, enfin, au mouvement des intellectuels de gauche.³⁹ La revue *Nova Evropa* a orienté son activité dans l'esprit du cercle libéral. De manière analogue à celle de la revue *Srpski književni glasnik*, elle soutenait le yougoslavisme, l'esprit anti-sectaire et se déclarait être de la « ligne du centre ». ⁴⁰ Mais, alors que la revue belgradoise revêtait plutôt un caractère littéraire, *Nova Evropa* soulignait la

³⁴ Dragoljub Jovanović, *Ljudi, ljudi... Medaljoni 94 političkih, javnih, naučnih i drugih savremenika* (Des gens... Médaillons de 94 contemporains politiques, publiques et scientifiques) (Belgrade : Filip Višnjić, 2005), 382.

³⁵ Ljubomir Petrović, *op. cit.*, 41.

³⁶ *Ibid.*, 41–42.

³⁷ *Ibid.*, 45–46.

³⁸ Milosav Janićijević, *op. cit.*, 97.

³⁹ *Ibid.*, 211–217.

⁴⁰ Ljubomir Petrović, *op. cit.*, 44.

nécessité de résoudre beaucoup de problèmes pratiques, ce qui en même temps voulait dire élever le niveau matériel de la société yougoslave et de son édification spirituelle.⁴¹ La différence consistait aussi dans l'attitude sans compromis de *Nova Evropa* qui insistait sur le fait de concilier intérêt « national » et intérêt de « classe », ce qui donnait à la revue une composante sociale importante.⁴² Sur les pages de cette revue, on soutenait les revendications pour la révision de la constitution, ainsi que la Conférence d'Ildža et le Congrès des personnalités publiques, tenu à Zagreb en 1922.⁴³ Ćurčin était parmi les signataires du Mémorandum de Zagreb de décembre 1934, par lequel les intellectuels croates ont essayé en vain d'agir dans le sens d'une réorganisation démocratique du pays.⁴⁴ Le phénomène qui a surgi comme résultat des divergences politiques, mais aussi de l'échec du dialogue entre les intellectuels serbes et croates au niveau yougoslave, c'était un alignement de la plupart de l'élite intellectuelle croate sur le côté du mouvement aux motifs politiques et nationaux du Parti paysan croate. Le courant libéral de la culture croate se perdait, en subissant une influence de plus en plus importante de la politique nationale.⁴⁵ La revue *Nova Evropa*, secouée elle-même par les changements survenus dans la seconde moitié des années trente, est demeurée un des rares appuis du libéralisme, en transformant le yougoslavisme culturel d'autrefois en serbocroatisme.⁴⁶ En se considérant dès son début comme mouvement, elle n'a réussi qu'en partie à offrir un nouveau modèle culturel et à élargir et faire pénétrer son champ intellectuel d'éléments nouveaux. Le regard que porte cette revue sur la civilisation française, révèle aussi l'orientation intellectuelle, au Royaume de Yougoslavie, d'une large partie de ses créateurs.

⁴¹ *Ibid.*, 44–45.

⁴² *Ibid.*, 46.

⁴³ *Ibid.*, 44.

⁴⁴ Mira Radojević, *Naučnik i politika. Politička biografija Božidara V. Markovića (1874–1946)* (Le savant et la politique. Biographie politique de Božidar V. Marković) (Belgrade : Filozofski fakultet, 2007), 353.

⁴⁵ Milosav Janićijević, *op. cit.*, 147–148.

⁴⁶ Ljubomir Petrović, *op. cit.*, 49.

L'image de la France

Srpski književni glasnik et *Nova Evropa* offraient une image générale de la France où se réfléchissait une part de l'inspiration spirituelle des intellectuels qui créaient dans ces revues. Cette image reflète une vue générale sur la civilisation française, sur le peuple français et sa langue, son histoire et ses dilemmes intellectuels et moraux contemporains.

Lorsqu'il s'agit de la vue d'ensemble portant sur les acquis et le caractère de la civilisation française, il faut mentionner que les deux revues faisaient connaître les opinions nationales et étrangères. Aspirant à la diversité, elles n'évitaient pas la critique non plus, elles profitaient des acquis spirituels de la civilisation française afin d'accentuer leur importance pour les autres peuples, y compris les Yougoslaves.

La force principale de l'esprit français est dans l'intelligence, la clarté et l'analyse.⁴⁷ L'ouverture d'esprit et « la foi dans les idéaux » incitent à la réflexion sur de différents sujets, et la voie principale de la société française est de caractère rationnel.⁴⁸ La richesse de la langue française se prête bien à la richesse de la pensée, mais aussi au scepticisme de l'esprit français.⁴⁹ Ce qui caractérise le Français, c'est la satire est l'ironie, mais il est aussi très sociable, il pénètre par son intellectualisme la société dans son ensemble. Il maîtrise les passions par la raison et aspire à la « tolérance morale ». Pourtant, les changements qui surviennent avec la Première Guerre mondiale ont suscité des points de vue différents. On critique « la nonchalance et l'indiscipline », la légèreté, la paresse, le manque de dévouement, qui sont l'expression d'une crise morale. « Nous attirons l'attention sur cette crise française parce qu'elle est en grande mesure la nôtre aussi ».⁵⁰ Le dilemme psychologique des premières années de l'après-guerre était compréhensible pour les contemporains yougoslaves, mais il n'a pas effacé « les hauts idéaux... la Liberté et l'Égalité » en tant

⁴⁷ D[ušan] Z. Milačić, « Francuske osobine » (**Les traits français**), *SKG XXXI*, 8 (16. XII 1930) : 599–605.

⁴⁸ Jovan M. Žujović, « O francuskom duhu i karakteru » (**De l'esprit et du caractère français**), *SKG X*, 5–6 (1–16. XI 1923) : 347–354, 448–454.

⁴⁹ L[eonid] Pitamic, « O francuskom i engleskom duhu i jeziku » (**De l'esprit et de la langue des Français et des Anglais**), *Nova Evropa III*, 1–2 (21. VIII 1921) : 204–207.

⁵⁰ Jovan M. Jovanović, « Moralna kriza u Francuskoj » (**La crise morale en France**), *SKG IV*, 2 (16. IX 1921) : 139.

que synonymes des aspirations françaises.⁵¹ La conception française de la civilisation, plus large que la notion de culture, réunissait nation et humanité, donnant ainsi un idéal démocratique, progressiste, de l'universalité de la création.⁵²

Bien que très varié, le regard porté sur l'histoire de la France peut être groupé autour de quelques points. La Révolution française, en tant qu'événement le plus important, occupe la place qui, par son rayonnement spirituel, a donné beaucoup d'impulsions pendant l'entre-deux-guerres. Source d'idées libérales qui déterminent l'élite intellectuelle yougoslave réunie autour des deux revues, son effet historique est libérateur.⁵³ Cependant, en considérant les questions particulières de la Révolution, Slobodan Jovanović soutient les points de vue d'Edmund Burke. Il repère ainsi les erreurs des prémisses révolutionnaires concernant la raison et les capacités de l'individu « à décider des affaires publiques ». ⁵⁴ Plutôt enclin à l'esprit pratique anglais, Jovanović considère aussi la théorisation des révolutionnaires français comme des solutions défectueuses.⁵⁵ En faisant revivre l'intérêt pour Burke, il le compare au pessimisme de Spengler à l'époque contemporaine et souligne l'actualité du vieux conservateur britannique.⁵⁶ Dans un autre texte, qui offre tout aussi bien un champ de ses observations franco-britanniques, Jovanović ne met pas en question les idées mêmes de la Révolution, mais prétend que pour la Grande Bretagne, c'est l'impérialisme révolutionnaire qui était contestable. Lorsque la Révolution s'est internationalisée, La Grande Bretagne est entrée en guerre contre la France en 1793. Cela s'est

⁵¹ Jovan M. Žujović, *op. cit.* : 454.

⁵² D[ušan] Z. Milačić, « Ernst-Robert Curtius : 'Essai sur la France' (Grasset, Paris, 1932) », *SKG XXXVI*, 3, (1. VI 1932) : 239–240.

⁵³ Grgur Jakšić, « Sto pedeseta godišnjica Francuske revolucije na Kolarčevom univerzitetu. Uvodni govor » (Cent cinquante ans de la Révolution française à l'Université populaire de Kolarac. Discours d'ouverture), *SKG LVIII*, 8 (16. XII 1939) : 490–493.

⁵⁴ Slobodan Jovanović, « Jedna kritika Francuske revolucije » (Une critique de la Révolution française), *SKG XLI*, 3 (1. II 1934) : 190.

⁵⁵ *Ibid.* : 195.

⁵⁶ *Ibid.* : 198.

produit après l'entrée en guerre de la Prusse et de l'Autriche.⁵⁷ Tâchant de concilier les deux points de vue, il soulignait la différence des méthodes, et non des idées, en affirmant ainsi la parenté libérale de la Grande Bretagne et de la France à un moment délicat de l'entre-deux-guerres. La revue *Srpski književni glasnik* suivait scrupuleusement la sortie de nouvelles œuvres sur la Révolution française, et notait l'élargissement de son champ scientifique et la richesse de son rôle historique. Ainsi les œuvres de Georges Lefebvre et de Lucien Febvre ont-elles été remarquées, parmi d'autres.⁵⁸ On prêtait attention à ses influences durables, surtout à celles qui se font sentir lors de la naissance des idéologies révolutionnaires contemporaines.⁵⁹

L'idée de libéralisme représentait l'ossature de l'Europe moderne, à laquelle ont été formés les représentants des revues que nous analysons. Elle donne un ton de base à la verticale historique française que nous suivons ici.

À l'occasion du centième anniversaire de la mort de Benjamin Constant, Les deux revues *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa* ont publié des textes de circonstance sur ce promoteur du libéralisme en France.⁶⁰ Le leader des libéraux sous la Restauration, s'est employé en faveur d'une « gouvernance représentative et de la liberté de la presse », et par les idées portant sur la conscience de l'individu et la gouvernance rationnelle de l'État, il appartenait à la tradition de Montesquieu, Voltaire et Rousseau. Slobodan Jovanović a remarqué que la liberté de l'individu avait presque disparu à l'époque contemporaine, alors que Constant lui-même avait des réserves quant à la démocratie. La complexité de sa personnalité, autant politique que littéraire, est demeurée très illustrative d'une époque importante de l'histoire française.

⁵⁷ Slobodan Jovanović, « **Britanija i Francuska revolucija** » (La Grande Bretagne et la Révolution française), *SKG* LXI, 6 (16. XI 1940) : 450–456.

⁵⁸ M.P., « **Francuska revolucija u mišljenju Francuza do danas I–III** » (La Révolution française dans la pensée des Français jusqu'à présent), *SKG* LVIII, 1–3 (1. IX–16. IX–1. X 1939) : 53–57, 122–128, 187–192.

⁵⁹ Vojislav M. Grol, « **Konventska vlada 1793–1794** » (La Convention 1793–1794), *SKG* LV, 7 (1. XII 1938) : 501–506.

⁶⁰ Slobodan Jovanović, « **Benžamen Konstan** » (Benjamin Constant), *NE* XXIII, 2 (16. II 1931) : 88–95 ; Dušan Z. Milačić, « **Benžamen Konstan** » (Benjamin Constant), *SKG* XXXII, 4 (16. II 1931) : 300–303.

Dans les personnalités de Jules Ferry,⁶¹ de Léon Gambetta⁶² et de Raymond Poincaré⁶³ on voit des modèles classiques de la France constitutionnelle et parlementaire. Ferry et Gambetta, avec Adolphe Thiers, sont les fondateurs de la Troisième République dans laquelle se réalisent les principes de démocratie et les valeurs principales républicaines.⁶⁴ Ferry est vu comme un « très grand » homme d'État qui a fait que l'instruction primaire soit obligatoire et gratuite, rendant ainsi l'école laïque. Son autre action importante, c'était d'établir la puissance coloniale française. Il est modéré, alors que Gambetta est un « patriote ardent » et représente la « haute conscience de son époque », en réunissant l'idée républicaine et nationaliste. Aux yeux de son interprète, Gambetta a créé un « capital moral des Français » : « N'est-ce pas lui et les hommes comme lui qui ont fait que la France aujourd'hui, dans un monde agité, incarne l'aspiration et le droit à un développement paisible dans la liberté? »⁶⁵ L'action de Poincaré appartient à l'époque de la Grande Guerre et aux circonstances de l'après-guerre. Il se distingue par un caractère ferme, et à la différence de Clemenceau, il incarne la « tradition légaliste », le « principe républicain en forme parlementaire et conservatrice ». ⁶⁶ Encore une personnalité qui appelle l'attention : c'est Jean Jaurès. Socialiste, pacifiste, altruiste, Jaurès perpétue une tradition importante, celle de la gauche de France en lui donnant par son activité universelle un sens large, international.⁶⁷ À la lumière de ses principes et de ses idées de fraternité internationale, c'est « le meilleur des Français ». ⁶⁸

⁶¹ Slobodan Jovanović, « Žil Feri » (Jules Ferry), *SKG XXXVIII*, 1 (1. I 1933) : 12–16.

⁶² Radoje L. Knežević, « Gambeta 1838–1882 » (Gambetta 1838–1882), *SKG LIII*, 8 (16. IV 1938) : 599–613.

⁶³ Miloš Trifunović, « Poenkare » (Poincaré), *SKG XLIII*, 5 (1. XI 1934) : 353–363.

⁶⁴ René Rémond, *La République souveraine. La vie politique en France 1879–1939* (Paris : Fayard, 2002), 12.

⁶⁵ Radoje L. Knežević, *op. cit.* : 613.

⁶⁶ Miloš Trifunović, *op. cit.* : 353.

⁶⁷ Dr. Božidar Adžija, « Žan Žores » (Jean Jaurès), *NE X*, 6 (21. VIII 1924) : 163–168.

⁶⁸ Milorad N. Djerić, « Žan Žores » (Jean Jaurès), *SKG VIII*, 6 (16. III 1923) : 442–454.

À l'issue du grand conflit mondial et à la création de l'État yougoslave, Milan Grol a exposé la verticale spirituelle qui a guidé sa génération : « Le nationalisme démocratique de solidarité consciente se développe et s'élève constamment. Dans le grand mouvement d'idées de nos jours, il tend à réaliser un rêve inaccompli de la Révolution française, de la Jeune-Italie de Mazzini et de la Jeune Europe : La Société des Nations libres ». ⁶⁹ Cependant, « la conscience du peuple » et « le libre arbitre » dont Grol écrivait, en se référant à Ernest Renan et à Fustel de Coulanges, sont devenus partie d'un héritage qui devait se déterminer par rapport aux phénomènes de l'après-guerre. Sur les pages de *Srpski književni glasnik*, et surtout celles de *Nova Evropa*, on étudiait d'une manière très sérieuse les mouvements spirituels de la France contemporaine. Ces mouvements sont en rapport avec le succès de la Révolution russe de 1917, mais aussi avec la parution d'autres idéologies totalitaires qui ont marqué la crise de l'Europe et de ses traditions libérales pendant l'entre-deux-guerres.

En ce qui concerne le grand conflit idéologique du communisme et du fascisme pendant l'entre-deux guerres, la France était, d'après François Furet, le meilleur poste d'observations grâce à la fois à sa tradition et à sa faiblesse. ⁷⁰ La crise de la démocratie, mais aussi du système des valeurs qui aspirait à l'harmonie, à l'ordre et aux vertus éternelles telles que la bonté humaine, la beauté, la justice, a marqué la crise de la société civile libérale qui a commencé à se détériorer déjà en période de *fin de siècle*. Le défi politique qui exigeait un alignement, un engagement et de nouvelles voies dans la pensée européenne posait devant les intellectuels de grands dilemmes moraux. D'après Max Weber, les hommes ont acquis des connaissances, mais ils ont perdu leur âme. ⁷¹ La renaissance du mysticisme en France était au tournant de l'orientation positiviste, on était à la recherche d'un nouvel idéalisme et de sa place dans les sciences sociales.

⁶⁹ Milan Grol, « **Savremeni nacionalizam** » (Le nationalisme contemporain), *NE I*, 1 (16. IX 1920) : 8.

⁷⁰ François Furet, *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle* (Paris : Le Grand livre du mois, 1995), 439.

⁷¹ Marvin Peri, *Intelektualna istorija Evrope* (Histoire intellectuelle de l'Europe) (Belgrade : Clio, 2000), 446.

Suivre et analyser le comportement des intellectuels français dans cette nouvelle situation était, donc, d'une importance culturelle de premier ordre. Un ton critique, plutôt dominant, portant sur l'activité insuffisante de la France dans les grands problèmes européens, n'amoindrit pas son rayonnement spirituel. Des articles de plusieurs auteurs, et surtout ceux de Bogdan Radica parus dans *Nova Evropa* et dans *Srpski književni glasnik*, recueillis de manière générale dans l'œuvre « L'Agonie de l'Europe », parue chez maison d'édition « Geca Kon », à Belgrade en 1940, démontrent d'une manière convaincante que les cercles intellectuels yougoslaves étaient profondément touchés par la crise du vieux continent. Déjà dans son texte sur André Germain, Radica remarque une confusion profonde des intellectuels : « trompés par les résultats que nous ont donnés les révolutions et les réactions, les démocraties et les dictatures, nous errons – dit Germain – dans le mécontentement et le sceptisme ».⁷² Radica condamne « la mélancolie de la province européenne souriante et prête au compromis », comme expression de « faiblesse de l'esprit ».⁷³ Critique envers Romain Rolland et son option pour le communisme et la voie soviétique, incompatible avec la démocratie, Radica lui oppose Benedetto Croce, Guglielmo Ferrero et, surtout, Julien Benda.⁷⁴ Il voit en eux des gardiens de hauts principes de la civilisation, de ses racines antiques et chrétiennes et des acquisitions de l'époque libérale démocratique. *Nova Evropa* publie un texte de Julien Benda, dans lequel on critique le fascisme en Italie, mais aussi l'indécision de la politique française.⁷⁵ Le philosophe français, auteur de *La trahison des clercs*, dit : « Ni Voltaire, ni Michelet, ni Lamartine, ni Renan, ni Fustel de Coulanges... ne défendaient la thèse que la civilisa-

⁷² Bogdan Radica, « Jedan evropski hodočasnik (Andre Žermen) » (Un pèlerin européen André Germain), *NE XX*, 10 (11. XI 1929) : 317–318.

⁷³ Bogdan Radica, « Melankolična Evropa » (L'Europe mélancolique), *NE XXIII*, 5 (16. V 1931) : 348.

⁷⁴ Bogdan Radica, « Dva svedoka današnje Evrope (povodom sedamdesetogodišnjice Romena Rolana i Benedeta Kročea) » (Deux témoins de l'Europe d'aujourd'hui (à l'occasion de soixante-dix ans de vie de Romain Rolland et Benedetto Croce)), *NE XXIX*, 3 (26. III 1936) : 96.

⁷⁵ Julien Benda, « Podvojena Francuska » (La France divisée), *NE XXIX*, 5 (26. V 1936) : 134–141.

tion donnait à quelqu'un le droit d'exercer la violence sur les autres ». ⁷⁶ Benda cherche la force morale et idéologique dans ce qui représente « la Révolution française de 1789, la France de Voltaire, de Diderot, de Renan, la France qui s'est soulevée contre les classes féodales à l'époque des États Généraux, à l'époque du boulangisme, à l'époque de l'Affaire Dreyfus ». ⁷⁷ On cherche l'agent du renouveau intérieur dans le visage de la France. ⁷⁸ Les descriptions de Paris pendant l'Exposition universelle de 1937 ont l'air de réaffirmer la culture française, son humanisme et son universalité. ⁷⁹ On souligne que « le peuple français garde une sérénité magnifique. Il est, semble-t-il, prêt à tout et ne cèdera pas devant ceux qui voudraient le soumettre par une attaque de l'extérieur ou une explosion de l'intérieur ». ⁸⁰ Pourtant, Paris, « le dernier modèle de l'Occident », est occupé par l'orientation d'André Gide vers le communisme. ⁸¹ Bien que conscient de l'écart par rapport à la tradition et du dépassement de la crise de l'Occident, Radica se demande si ce n'est « encore une erreur, une de nouvelle. » Plus tard la déception de Gide et la publication de l'œuvre *Retour de l'URSS* représente un sujet dont on parle beaucoup dans les cercles intellectuels. Dans la revue *Nova Evropa* on analyse les côtés désastreux du système soviétique, ce dont Gide rend compte. Elle suit l'évolution de l'écrivain, en tant que reflet de l'orientation intellectuelle française et européenne. ⁸² Un an plus tard, elle offre

⁷⁶ *Ibid* : 135.

⁷⁷ *Ibid* : 141.

⁷⁸ Bogdan Radica, « *Razgovor o savremenoj Evropi* » (Discours sur l'Europe contemporaine), *NE* XXVI, 9 (26. IX 1933) : 402.

⁷⁹ Bogdan Radica, « *Pariz i Francuska 1937 (utisci sa svetske izložbe)* » (Paris et la France en 1937 : impressions de l'exposition universelle), *NE* XXX, 11 (26. XI 1937) : 347–352.

⁸⁰ Aleksije Jelačić, « *Pariz, u julu, leta gospodnjeg 1937* » (Paris en juillet 1937), *SKG* LII, 1 (1. IX 1937) : 38.

⁸¹ Bogdan Radica, « *Povratak čoveku ili slučaj Andre Žida (svedočanstva vremena)* » (Retour à l'homme ou le cas d'André Gide (témoignages du temps)), *NE* XXVI, 4 (26. IV 1933) : 177–182.

⁸² Dr. Aleksije Jelačić, Bogdan Radica, Ante Ciliga, « *Andre Žid na povratku iz Sovjetske Rusije* » (André Gide au retour de la Russie soviétique), *NE* XXX, 1 (26. I 1937) : 11–25.

un visage de l'écrivain accablé et solitaire, comme synonyme de l'irréalisation du renouveau européen.⁸³

Encore une personnalité éminente de la culture française se trouve à la croisée de la civilisation européenne : Paul Valéry. Inquiet sur le sort de la culture qui gravite vers la culture des masses, il ne veut se ranger au point de vue politique ni à gauche ni à droite. Critique envers la culture soviétique, il garde une attitude réservée quant à l'avenir de l'Europe.⁸⁴ En réservant un élitisme classique et un intellectualisme, il appartient à l'époque contemporaine inquiétante.

L'image présentée de la France permet de faire certaines conclusions. Les revues *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa* construisent une image dynamique de la France, comme une source spirituelle dont on attend des principes politiques, des valeurs intellectuelles et une beauté artistique. Cette image se construit autour de l'axe du libéralisme, modéré ou de gauche, dans l'esprit duquel sont formés les cercles intellectuels de ces deux revues. La construction d'une telle identité de la France est une sorte de dialogue culturel au sein de la communauté intellectuelle yougoslave, qui se réalise en actualisant les thèmes historiques ou contemporains français.

La culture entre tradition et avant-garde

Srpski književni glasnik était de nature expressément littéraire, et à travers la littérature se réfractait l'image idéologique et sociale de la Yougoslavie et de l'Europe. Un des phénomènes dont on avait soin sur les pages de cette revue, c'était de présenter les écrivains français et de suivre assidûment leurs anniversaires et célébrations, mais aussi ceux d'autres institutions culturelles de France. *Nova Evropa*, cependant, ne cultivait pas cette approche, elle soutenait un discours de principe concernant les idées idéologiques dans un large sens, en quoi elle était plus moderne que la revue belgradoise. Dans la revue *Srpski književni glasnik*, il a été présenté deux cent dix-sept livres français ou livres étrangers sur la

⁸³ Bogdan Radica, « *Pariski razgovori (s Andre Židom i s Ortega i Gasetom)* » (Les conversations parisiennes avec André Gide et Ortega y Gasset), *NE* XXX, 3 (26. III 1938) : 96–99.

⁸⁴ B[ogdan] Radica, « *Pariski razgovori : Pol Valeri o sadašnjici* » (Les conversations parisiennes : Paul Valéry sur le temps présent), *NE* XXXI, 1 (26. I 1938) : 13–18.

culture française, alors que ce chiffre dans *Nova Evropa* est au nombre de onze. Ensuite, le nombre des travailleurs culturels français, dont la revue belgradoise écrivait, montait au nombre de cent dix-huit, alors qu'il n'y en avait que vingt-deux dans la revue de Zagreb. Cette différence ne provenait pas seulement des déterminations formelles des deux revues, mais aussi à cause des conceptions différentes quant à la culture française et à son rôle dans le développement de la culture serbe et croate, de même que du fait que la revue belgradoise avait de grands connaisseurs de la civilisation française qui, pour cette même raison, écrivaient fréquemment dans *Nova Evropa*. Tandis que Milan Ćurčin suivait strictement la ligne directrice de la rédaction de *Nova Evropa*, *Srpski književni glasnik* avait plusieurs rédacteurs, ce que nous avons dû prendre particulièrement en considération.

Les mouvements modernistes de l'art après 1918 ont eu une influence importante sur la vie culturelle au Royaume de Yougoslavie. La contestation des valeurs anciennes a fait que la revue *Srpski književni glasnik* prenne parti du traditionnalisme et de la culture bourgeoise contestée devant laquelle s'élevaient l'expressionnisme, le surréalisme et un nouveau réalisme social.⁸⁵ Cette revue cessait d'être « un phare », et elle est devenue une valeur traditionnelle au rang de l'Université, de l'Académie des sciences, de Matica srpska.⁸⁶ Néanmoins, en gardant son large esprit culturel et en tâchant de rester le principal interprète des mouvements culturels, la revue *Srpski književni glasnik* s'est ouverte aux nouveaux courants de la littérature.

Le milieu intellectuel qui se trouvait à la tête de la revue belgradoise durant les deux décennies de l'entre-deux-guerres était représenté par deux générations. Elle a été relancée par des intellectuels de premier rang, des professeurs d'Université. Au contact avec les temps nouveaux, ils n'ont pas renoncé à leurs valeurs avérées.⁸⁷ Et puis, un fait de grande importance, c'est que Bogdan Popović et Slobodan Jovanović, ainsi que Pavle Popović, ont accepté le yougoslavisme avec quelque réserve, alors que leur libéralisme comprenait des vues arrêtées et conservatrices. Ne

⁸⁵ Jovan Deretić, *Istorija srpske književnosti* (Histoire de la littérature serbe) (Belgrade : Prosveta, 2004), 1022.

⁸⁶ *Ibid.*, 1081.

⁸⁷ Aleksandar Petrov, *Srpski modernizam. Glasnici, glasila, sudije* (Le modernisme serbe. Courriers, journaux, juges) (Belgrade : Prosveta, 1996), 58–88.

cessant d'exercer de l'influence sur la revue par l'intermédiaire de leur cercle, ils représentaient un pont non seulement avec la culture occidentale à laquelle ils appartenaient par leur savoir, leur création et leur sensibilité, mais aussi avec la formule culturelle de la Première série de la revue. Jovan M. Jovanović, qui occupait une position centrale parmi les premiers hommes de la revue et qui avait le plus de mérite pour le travail de la Nouvelle série, a noté que l'élection du rédacteur était une chose difficile, car il y en avait peu qui voulait se charger de la tâche.⁸⁸ La relève des générations dans *Srpski književni glasnik* n'a jamais eu lieu, et la Nouvelle série n'a pas eu son Skerlić, non plus. Plusieurs solutions rédactionnelles n'ont pas apporté le rajeunissement voulu, comme si l'héritage des vieilles générations, incarné dans les valeurs durables de la Première série, était trop lourd pour les besoins d'une époque nouvelle. En dépit de la parenté intellectuelle, la discorde entre les vieilles et les jeunes générations, tellement caractéristique pour l'époque de l'entre-deux-guerres, n'a pas pu être négligée. Après une rédaction de courte durée sous Vojislav M. Jovanović, docteur ès lettres qui a soutenu à Grenoble sa thèse sur « La Guzla » de Prosper Mérimée, c'est Svetislav Petrović qui a occupé la place de rédacteur, un homme d'une culture française par excellence, qui a fait ses études à Grenoble et à Paris.⁸⁹ Il a passé un certain temps à la rédaction avec Miodrag Ibrovac, docteur ès lettres parisien. En se montrant méthodique, persévérant et diligent dans son travail dans la revue *Srpski književni glasnik*, Petrović a contribué à la diversité culturelle de la revue, à la collaboration avec des jeunes artistes et à étendre sa renommée.⁹⁰ C'est ce que prouve la correspondance avec le jeune avant-gardiste, Marko Ristić, à propos de sa collaboration dans *Srpski književni glasnik*.⁹¹ Cependant, le positivisme et la méthode historique et biographique, que Ibrovac et Petrović soutenaient dans la

⁸⁸ Archives de Yougoslavie (AJ), Dossier personnel de Jovan M. Jovanović, 80–33–162.

⁸⁹ Milan Jovanović-Stojimirović, *Silujete starog Beograda* (Silhouettes de Belgrade d'hier) (Belgrade : Prosveta, 2008), 582.

⁹⁰ *Ibid.*, 583.

⁹¹ Lettres envoyées par Marko Ristić à Svetislav Petrović le 29 août 1926 et le 10 décembre 1926, Bibliothèque nationale de Serbie, Dossier de Svetislav Petrović), P 642/172–173).

critique littéraire et la littérature comparée, étaient trop démodés pour une avant-garde éveillée.⁹²

À la fin des années 1920, la revue est tombée dans une crise de plusieurs années, une crise idéologique, humaine et financière. Ce qui l'a provoquée pour une bonne part, c'étaient les relations entre les vieilles et les jeunes générations, la conception et la renommée de la revue. Milan Boganović, un des meilleurs étudiants de Skerlić et disciple de la critique impressionniste française, a rédigé la revue, sans que son nom soit inscrit à la couverture. Les mésententes et les problèmes qu'il avait avec les membres du Conseil d'administration pesaient lourd sur la rédaction de la revue. Outre l'irresponsabilité et la négligence, on lui reprochait d'être attaché à la maison d'édition *Nolit* (Nouvelle Littérature) où il était rédacteur, ainsi que d'introduire des idées révolutionnaires dans la revue.⁹³ À la fin de l'année 1930, il a été décidé que le conseil le remplace et que la rédaction soit réorganisée.⁹⁴ Cependant le désaccord au sujet de cette question a causé la démission de Pavle Popović dans le Conseil d'administration le 14 mars 1931⁹⁵, alors que le litige avec Bogdanović s'est prolongé jusqu'au milieu de l'année 1933 où Bogdanović a cessé de rédiger et de publier dans la revue. Le litige qui a duré plusieurs années entre Bogdanović et le Conseil d'administration a marqué une crise idéologique profonde ; son talent indubitable et son jugement critique aspiraient à révolutionner l'expression bourgeoise, ce que *Srpski književni glasnik* ne voulait pas se permettre. Les derniers rédacteurs Milan Predić, Božidar Kovačević et Radoje Knežević ne se sont distingués par une originalité. Les paroles acerbes de l'éminent collaborateur de la revue *Srpski književni glasnik*, Milan Kašanin, font penser à cette revue « à la leucémie de laquelle il n'y avait pas de remède ».⁹⁶ C'était en même temps l'image de la crise de la société civile européenne, car les dilemmes et les déceptions des gens réunis autour de la revue appartenaient sans aucun doute au cercle des intellectuels européens de l'époque.⁹⁷

⁹² Predrag Palavestra, *op. cit.*, 142–143.

⁹³ Aleksandar Petrov, *op. cit.*, 272.

⁹⁴ AJ, Dossier personnel de Jovan M. Jovanović, 80–33–83.

⁹⁵ *Ibid.*, 80–33–87.

⁹⁶ Milan Kašanin, *Susreti i pisma* (Rencontres et lettres) (Novi Sad : Matica srpska, 1974), 44.

⁹⁷ AJ, Dossier personnel de Jovan M. Jovanović, 80–33–111.

Lorsqu'il s'agit de la critique littéraire, on distingue deux classiques du XIX^e siècle : Sainte-Beuve et Hippolyte Taine. Ils ont eu une influence importante sur Pavle Popović qui a créé le premier une école de critique historique dans la science nationale.⁹⁸ Ainsi dans un de ses textes, Pavle Popović défend Sainte-Beuve de beaucoup d'attaques et souligne : « Sainte-Beuve est un de mes critiques préférés ; il se range parmi les plus grands d'entre eux ». ⁹⁹ À l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la naissance d'Hippolyte Taine, la revue *Srpski književni glasnik* s'est jointe à la mémoire de cet illustre Français.¹⁰⁰ Il a été souligné que Taine était « la figure intellectuelle la plus imposante dans la seconde moitié du XIX^e siècle », mis au même rang que Renan, et on a dit que « par leur mort survenue en même temps le pilier à lumière a disparu et Israël est laissé sans guides dans le désert ». ¹⁰¹ À Belgrade a séjourné le célèbre comparatiste Fernand Baldensperger, et la revue *Srpski književni glasnik* a publié un des ses textes.¹⁰² On a écrit aussi sur l'œuvre importante de Paul Hasard.¹⁰³ Le professeur Kršić souligne aussi le primat de la critique littéraire française à l'époque contemporaine sur les pages de la revue *Nova Evropa*.¹⁰⁴ On y donne l'évolution historique, on souligne le rôle de Guyau, de Renan et de Brunetière, et on explique la naissance et le caractère de la critique littéraire impressionniste, qui était très présente dans la culture yougoslave.¹⁰⁵

Les écrivains français présents dans la revue *Srpski književni glasnik* témoignent d'un rapport équilibré entre la tradition et l'avant-garde.

⁹⁸ Predrag Palavestra, *op. cit.*, 133.

⁹⁹ Pavle Popović, « Sent-Bev i njegova 'Knjiga otrova' » (Sainte-Beuve et son livre 'Mes poisons'), *SKG XIX*, 1 (1. IX 1926) : 33.

¹⁰⁰ Dušan Z. Milačić, « Hipolit Ten (1828–1893) » (Hippolyte Taine 1828–1893), *SKG XXV*, 8 (16. XII 1928) : 601–609.

¹⁰¹ *Ibid* : 601.

¹⁰² « Baldensperže u Beogradu » (Baldensperger à Belgrade), *SKG XXXII*, 7 (1. IV 1931) : 569–570 ; Fernan Baldensperže, « Balzak ili Prust? » (Balzac ou Proust?), *SKG XXXIII*, 2 (16. V 1931) : 101–107.

¹⁰³ Dušan Z. Milačić, « Kriza evropske savesti (1680–1715) » (La crise de la conscience européenne 1680–1715), *SKG XLV*, 7 (1. VIII 1935) : 541–548.

¹⁰⁴ Dr. J[ovan] Kršić, « Usporedna literatura i kritika » (Littérature et critique comparative), *NE IX*, 17 (11. VI 1924) : 532–538.

¹⁰⁵ *Ibid*. : 538.

Les valeurs de la culture classique, aristocratique de Molière¹⁰⁶ et de Racine¹⁰⁷ ou l'universalité de Stendhal¹⁰⁸ et de Balzac¹⁰⁹ incarnaient la beauté du traditionnel dans la littérature française. L'héritage naturaliste était étudié dans le contexte des influences sur la littérature serbe et croate.¹¹⁰ Une grande place est attribuée à Paul Valéry et à sa littérature intellectualiste : « La question de l'intellect, de ses forces et portées, est devenue un drame intérieur extrêmement complexe, dans laquelle l'intellect joue à lui seul le rôle de sujet et le rôle de l'objet ». ¹¹¹ Anatole France¹¹² et Romain Rolland¹¹³ représentent l'incarnation de la plus haute littérature française. Ce qui les unit, c'est le trait d'un large humanisme et la liberté de l'esprit qui élève leur œuvre comme valeur culturelle de l'humanité. Dans un climat intellectuel où on pense assez à Bergson¹¹⁴, la conception de la littérature moderniste est très intéressante. Proust est particulièrement attrayant comme une énigme de la prose contemporaine et on écrit beaucoup de lui, et on publie ses œuvres aussi. On remarque le fractionnement de la catégorie du temps et de l'espace comme

¹⁰⁶ Bogdan Popović, « O Molièru » (Sur Molière), *SKG* V, 3 (1. II 1922) : 187–198.

¹⁰⁷ Kosta M. Luković, « Rasin na beogradskoj pozornici » (Racine à la scène belge), *SKG* XLI, 4 (16. II 1934) : 293–297.

¹⁰⁸ Slobodan Jovanović, « Stendhal », *NE* I, 1 (16. IX 1920) : 47–50.

¹⁰⁹ Dušan Z. Milačić, « Dramatične godine Balzakovog života (1825–1840) » (Les années dramatiques de la vie de Balzac 1825–1840), *SKG* XLVII, 6 (16. III 1936) : 438–452.

¹¹⁰ Miloš Savković, « Zolin udeo u srpskohrvatskom realizmu » (La place de Zola dans le réalisme serbocroate), *SKG* XXII, 6–7 (16. XI–1. XII 1927) : 421–429, 492–498 ; « Dode u srpskohrvatskoj književnosti » (Daudet dans la littérature serbocroate), *SKG* XXIII, 6 (16. III 1928) : 429–442.

¹¹¹ Isidora Sekulić, « Pol Valeri. Odlomak » (Paul Valéry. Un fragment), *SKG* XXIII, 7 (1. IV 1928) : 516–524.

¹¹² Vladimir Vujić, « Anatol Frans (1844–1924) » (Anatole France 1844–1924), *SKG* XIII, 5 (1. XI 1924) : 356–362 ; Dr. Dragoljub Jovanović, « Anatol Frans » (Anatole France), *NE* XI, 7 (1. III 1925) : 217–224.

¹¹³ Branislav Miljković, « Romen Rolan » (Romain Rolland) I–III, *SKG* XXXVII, 4 (16. VI 1929) : 274–283 ; 5 (1. VII 1929) : 361–373 ; 6 (16. VII 1929) : 443–457 ; Vasa Stajić, « Romen Rolan » (Romain Rolland), *NE* XII, 2 (12. VII 1925) : 43–52.

¹¹⁴ Nik[ola] M. Popović, « Anri Berkson » (Henri Bergson), *SKG* LXII, 4 (16. II 1941) : 307–313.

une caractéristique essentielle du roman naissant,¹¹⁵ on cherche à trouver sa place dans la tradition française, on critique les préjugés créés au sujet de son œuvre¹¹⁶ et on souligne qu'il a « enrichi nos connaissances de la psychologie humaine, qu'il a ouvert de nouveaux horizons dans la littérature ». ¹¹⁷ À propos d'autres écrivains contemporains français, on dit du roman *Sous le soleil de Satan* de Georges Bernanos que « c'est un des débuts littéraires les plus brillants, les plus audacieux et les plus réussis d'un écrivain possédant un talent sans aucun doute puissant et fleurissant »¹¹⁸, on écrit de la sublimité de l'œuvre de Henri de Montherlant,¹¹⁹ mais aussi on prévoit une grande force littéraire à André Malraux¹²⁰. On étudie aussi la poésie moderne française, et on publie les vers de Robert de Montesquiou, de Valéry Larbaud, de Max Jacob, de Jules Supervielle, de Blaise Cendrars, de Paul Morand, Philippe Soupault et Jean Cocteau.¹²¹

La critique de théâtre comprenait le répertoire classique français et les drames modernes, et les comédies étaient souvent objet d'analyse et elles étaient sévèrement jugées. Ce segment d'écrits dans la revue *Srpski književni glasnik* était très développé. Deux critiques littéraires,

¹¹⁵ Slučajni, « Marsel Prust : U tražnji izgubljena vremena » (Marcel Proust : À la recherche du temps perdu), *SKG V*, 3 (1. II 1922) : 213–215.

¹¹⁶ Ilija M. Pržić, « Marsel Prust » (Marcel Proust), *SKG XVIII*, 3 (1. VI 1926) : 195–205.

¹¹⁷ Ilija Golenišček Kutuzov, « Marsel Prust » (Marcel Proust), *SKG LI*, 1 (1. V 1937) : 44.

¹¹⁸ Dušan Z. Milačić, « Pod djavolovim suncem, od Žorža Bernanosa » (Sous le soleil de Satan, de George Bernanos), *SKG XIX*, 2 (16. IX 1926) : 136–144.

¹¹⁹ Ilija Golenišček Kutuzov, « Anri de Monterlan » (Henri de Montherlant), *SKG LVI*, 4 (16. II 1939) : 289–297.

¹²⁰ I[sidora] S[ekulić], « André Malraux : 'La Voie royale' », *SKG XXXII*, 4 (16. II 1931) : 316–319. Selon le témoignage de Živorad Stojković, Malraux fut très ému après avoir lu la traduction de ce texte quatre décennies plus tard : « C'est incroyable! Ici ce roman est passé presque inaperçu et moi-même j'étais presque inconnu. Et voilà qu'une femme, à Belgrade, réfléchit à ce que je voulais dire par ce livre et sait le faire mieux que moi. J'aurais été heureux de lire cette critique, il y a une quarantaine d'années. C'est pour moi aujourd'hui une révélation à posteriori sur mon livre. » Živorad Stojković, « Si le Kosovo est au coeur de la culture serbe. Deux rencontres avec André Malraux », *L'Aventure humaine*, 10 (hiver, 1989) : 50–52.

¹²¹ « Iz moderne francuske lirike » (De la poésie lyrique moderne française), *SKG XXXIII*, 7 (1. VIII 1931) : 496–498 ; 8 (16. VIII 1931) : 588–591.

les plus importants, de cette revue étaient Svetislav Petrović au cours des années 1920 et Miloš Savković au cours des années 1930. Le premier était un adepte de la critique impressionniste, et le second de la méthode sociologique. Ce qu'ils avaient en commun, c'était une large culture littéraire qu'ils avaient acquise comme étudiants français. En rassemblant ses critiques dans le livre *Au théâtre*, Svetislav Petrović a introduit plusieurs auteurs français dont il avait écrit, entre autres, dans la revue *Srpski književni glasnik* : Molière, Beaumarchais, Pailleron, Porto-Riche, Rostand, Bataille, Géraldy.¹²² Bogdan Popović s'est exprimé à propos de ces critiques en termes élogieux, car l'auteur a « des connaissances en la matière et du goût », outre le traditionnel il accepte des expressions modernes « à la limite du bon », et puis il maîtrise un style parfait français.¹²³ En écrivant sur André Lenormand, Miloš Savković interprète le drame moderne comme la naissance d'une nouvelle mythologie, c'est-à-dire d'un mysticisme issu du changement du rôle de la science et de la doctrine de Freud. Il voit le problème du drame moderne comme un « choc tragique provenant du contact de l'homme et du mythe », à la rencontre du conscient et de l'inconscient dans l'homme.¹²⁴ Pour lui, le drame moderne est « lyrique et intellectuel, et ne s'adresse qu'à l'aristocratie de l'esprit et du cœur ». ¹²⁵ En soulignant la valeur du théâtre contemporain français, Savković critique la représentation de la Comédie française, jouée à Belgrade en 1936 : « La Comédie française nous a apporté avant tout, à Belgrade, son répertoire 'classique', un Musset, qui a eu du succès, c'est ce qu'on pense à Paris, un énorme succès auprès du public. Mais auprès de quel public? Seulement auprès de celui qui aujourd'hui, comme il y a cent ans, aime méditer sur l'amour romantique et sentimental, qui ne connaît pas la tempête de la musique de Wagner, mais les mélodies de Schubert ». ¹²⁶ En tant que besoin contemporain, il souligne « Copeau, Baty, Dullin, Jovet, ces théâtres qui par

¹²² Bogdan Popović, « Jedna knjiga pozorišnih kritika » (Un livre des critiques théâtrales), *SKG* XXV, 6 (16. XI 1928) : 415–420.

¹²³ *Ibid* : 418.

¹²⁴ M[iloš] Savković, « Mitologija moderne drame » (Mithologie de la drame moderne), *SKG* XXVI, 5 (1. VII 1928) : 348–356.

¹²⁵ *Ibid* : 356.

¹²⁶ M[iloš] Savković, « Francuska komedija u Beogradu » (La Comédie Française à Belgrade), *SKG* XVII, 7 (1. IV 1936) : 551.

leur répertoire, leur mise en scène et leur jeu signifient quelque chose dans le mouvement moderne de l'art théâtral français ».¹²⁷

Les expositions de l'art français représentaient non seulement des événements de premier ordre mais aussi une occasion de comparer l'art national et son développement au haut idéal esthétique français. Il est très intéressant de suivre les textes qu'on publiait à cette occasion dans la revue *Srpski književni glasnik*. Outre leur caractère instructif et informatif, on y examine souvent les conditions dans lesquelles se développe l'art yougoslave. La première grande exposition des arts plastiques occidentaux à Belgrade a été l'Exposition de la gravure française du XVII^e et du XVIII^e siècle.¹²⁸ Jugeant qu'on pouvait voir une avancée importante dans l'évolution de la vie artistique nationale, Milan Kašanin, qui a fait des études de l'histoire de l'art à la Sorbonne, a écrit qu'il s'agissait d'une exposition « systématique et riche » qui montre l'évolution de la gravure française. Voyant un besoin d'un intérêt plus large, il a fait ressortir la nécessité d'organiser une exposition de la peinture française du XX^e siècle : « C'est l'exposition dont on aurait le plus besoin : la gravure est un art trop éloigné et raffiné pour l'homme moyen de chez nous ».¹²⁹ Une haute conception de l'art dont l'Association « Cvijeta Zuzorić » de Belgrade a fait preuve en organisant cette exposition, a résulté peu après par une exposition de la peinture contemporaine française.¹³⁰ Rastko Petrović, excellent connaisseur de l'art avant-gardiste et lui-même écrivain expressionniste, voit un très grand rôle « dans la présentation de l'art contemporain de Picasso, Lhote, Léger et d'autres, bien qu'elle ait fait à Belgrade beaucoup moins de sensation qu'on n'aurait pu le penser ».¹³¹ D'une manière analogue à celle de Milan Kašanin, Rastko Petrović a remarqué un besoin de progressivité, de continuité et d'intégrité qui permettrait au public national de vivre d'une manière plus

¹²⁷ *Ibid.* : 552.

¹²⁸ M[ilan] Kašanin, « *Izložba francuske grafike XVII i XVIII veka*. – Izložba g. Sretena Stojanovića (Exposition des arts graphiques françaises du XVII et XVIII siècle. » – Exposition de M. Sreten Stojanović), *SKG* XVII, 6 (16. III 1926) : 459–463.

¹²⁹ *Ibid.* : 461.

¹³⁰ R(astko) Petrović, « *Savremeno francusko slikarstvo na izložbi 'Cvijeta Zuzorić'* » (La peinture contemporaine française à l'exposition de 'Cvijeta Zuzorić'), *SKG* XIX, 4 (16. X 1926) : 297–301.

¹³¹ *Ibid.* : 297.

intense un événement artistique.¹³² Pour le public culturel de Belgrade, un grand événement a été aussi l'exposition de l'art contemporain français en 1932¹³³, mais le plus grand événement de ce genre a sans aucun doute été l'Exposition de la peinture française du XIX^e siècle au Musée du Prince Paul (*Muzej kneza Pavla*), à Belgrade en 1939.¹³⁴ À cette occasion les lecteurs de la revue *Srpski književni glasnik* ont pu s'informer d'une manière détaillée sur l'évolution de la peinture moderne française, et c'était de la plume d'un excellent connaisseur de la culture française.

L'art musical en Yougoslavie fut sous une grande influence de l'héritage autrichien et allemand. Miloje Milojević, travailleur éminent dans le domaine de la création musicale, a fait ses études à Munich.¹³⁵ Il était déjà recenseur de musique dans la revue *Srpski književni glasnik* à l'époque de la Première série, et ses remarquables essais et comptes rendus pendant la période de l'entre-deux-guerres élevaient le niveau culturel musical. En écrivant sur la musique moderne dans la revue *Nova Evropa*, il plaidait en faveur des valeurs musicales universelles sans tenir compte du pays d'où un courant venait et si on pouvait le traiter de nouveau ou d'ancien.¹³⁶ En analysant la musique serbe, il a remarqué que l'influence principale venait « du romantisme révolutionnaire du XIX^e siècle, le plus de la nouvelle esthétique de Richard Strauss », mais il a remarqué aussi des « éléments latins et slaves de l'impressionnisme de Debussy et de Rimski-Korsakov ou des éléments modernes des impressionnistes slaves Stravinski ou Moussorgski ».¹³⁷ Il avait l'occasion d'examiner plus en détail la musique française des concerts donnés à Belgrade par des artistes français ou du pays. Il a applaudi l'exécution

¹³² *Ibid* : 298.

¹³³ Todor Manojlović, « *Izložba savremene francuske umetnosti* » (Exposition de l'art contemporain français), *SKG* XXXVII, 8 (16. XII 1932) : 628–630.

¹³⁴ Sreten Marić, « *Od Davida do Sezana. Povodom izložbe u Beogradu* » (De Davide à Cézanne. À l'occasion de l'exposition à Belgrade), I–II, *SKG* LVI, 8 (16. IV 1939) : 587–599 – LVII, 3 (1. VI 1939) : 195–21.

¹³⁵ Jelena Milojković-Djurić, *op. cit.*, 17.

¹³⁶ Miloje Milojević, « *Problem moderne muzike* » (Le problème de la musique moderne), *NE* III, 9 (1. XI 1921) : 266–269.

¹³⁷ Miloje Milojević, « *O srpskoj muzičkoj umetnosti s osobitim pogledom na moderne struje* » (De la musique artistique serbe avec un regard particulier sur les courants modernes), *SKG* XLVIII, 7 (1. VIII 1936) : 501–502.

de la musique symphonique française de Franck, Duc et Debussy par la Philharmonie de Belgrade en écrivant : « Belgrade n'a commencé à connaître de plus près la musique française qu'après la guerre, grâce à l'initiative du Groupe d'artistes, qui a organisé dès décembre 1919 une soirée de musique française, classique et moderne, offrant au public des œuvres de Rameau et de Couperin, de Chausson, de Pierre de Bréville de Fauré, de Debussy, de Saint-Saëns et autres. » Il a écrit sur la musique de Jacques Offenbach,¹³⁸ et il voyait dans la création de César Franck et dans sa manière de servir à la beauté une œuvre grande et durable : « Il était et est toujours un génie puissant qui a avec foi sculpté ses œuvres architecturales d'une valeur musicale absolue... il a laissé derrière lui un grand nombre de disciples...Ce sont aujourd'hui les représentants les plus remarquables de la culture musicale française ou universelle, d'Indy, Ropartz, Bréville et beaucoup d'autres qui, contrairement aux tendances de gauche, créent des œuvres sérieuses bâties sur les acquis de la tradition, et animées par le tempérament de nos jours ».¹³⁹

L'image de la culture sur les pages de ces deux revues fait ressortir des conceptions larges de l'art qui tendaient vers un regard synthétique sur le problème de la tradition et de l'avant-garde, qui soulignaient la valeur de l'une et de l'autre dans le sens de l'esthétique symbolique du beau. Sans s'aligner, mais en donnant l'exemple d'une conscience culturelle émancipée d'une élite, le regard porté sur la culture française révèle toute la complexité de la pensée de la vie culturelle en Yougoslavie, son actualité et son appartenance à la culture européenne de cette époque-là. Si l'on compare *Srpski književni glasnik* avec *Nova Evropa*, non seulement que la revue belgradoise offre beaucoup plus de thèmes français, mais elle représente, elle-même, l'expression de beaucoup d'idées françaises. Ses rédacteurs et collaborateurs, noms les plus éminents de la culture serbe et yougoslave, témoignent d'une union intellectuelle profonde avec la richesse de la culture française.

¹³⁸ Miloje Milojević, « 'Hofmanove priče' od Žaka Ofenbaha » ('Les contes d'Hoffmann' de Jacques Offenbach), *SKG* IV, 8 (16. XII 1921) : 625–629.

¹³⁹ Miloje Milojević, « Cezar Frank. O stogodišnjici od rođenja » (César Franck. À l'occasion du centenaire de sa naissance), *SKG*, VIII, 1 (1. I 1923) : 68.

Un aperçu sur les relations franco-yougoslaves

En histoire, on faisait des recherches sur les rencontres des peuples français et yougoslave. De nombreux thèmes consacrés aux relations dans le passé construisaient sur les pages des revues *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa* une image de connaissances, de (in)compréhension, d'influence et de multiples relations. Dans l'ébauche des contacts on remontait au Moyen Âge, lorsqu'à l'époque des croisades, d'Hélène d'Anjou, de la politique extérieure du roi Milutin Nemanjić (1282–1321), ont été réalisés des contacts plus importants.¹⁴⁰ La présence diplomatique dans les Balkans à l'époque du règne ottoman faisait partie de ces considérations. Les relations de Petar Zrinski et des diplomates français ont fait l'objet d'une conférence intéressante d'Émile Haumant que *Nova Evropa* a rapportée.¹⁴¹ Lorsqu'il s'agissait des influences spirituelles, il était important de souligner la parenté de la poésie épique populaire du peuple serbe avec la tradition de la littérature courtoise de l'Europe médiévale.¹⁴² Les relations mutuelles ont gagné de l'importance avec l'évolution de l'époque moderne, et surtout depuis le commencement de la Révolution serbe. On rattachait la Première insurrection serbe de 1804 au courant général des événements révolutionnaires en Europe et, ainsi, à travers l'influence de la Révolution française, on l'a fait sortir sur la scène européenne.¹⁴³ Au XIX^e siècle, la Serbie et le Monténégro entraient dans des contacts plus proches avec la France. C'est surtout à l'époque de Napoléon III que les relations se sont animées dans l'esprit de la politique nationale que l'empereur français soutenait. La défaite française dans la guerre avec la Prusse, en même temps, a interrompu les contacts directs et proches, mais elle a souligné les ressemblances

¹⁴⁰ V[ladimir] Ćorović, « **Veze Francuza sa Srbima u prošlosti** » (Liens franco-serbes dans l'histoire), *SKG* XIV, 8 (16. IV 1925) : 586–592.

¹⁴¹ É[mile] Haumant, « **Francuska diplomacija i Petar Zrinski i drugi odnosi francusko-hrvatski** » (La diplomatie française et Petar Zrinski et autres relations franco-croates), *NE* VIII, 17 (11. XII 1923) : 497–505.

¹⁴² N[ikola] Banašević, « **O postanku i razvoju Kosovskog i Markovog ciklusa** » (De la naissance et développement des cycles de Kosovo et de Marko Kraljević), *SKG* XLVII, 7 (1. IV 1936) : 523–534 – XLVII, 8 (16. IV 1936) : 611–622.

¹⁴³ V[ladimir] Ćorović, « **Uticaj Francuske revolucije na Jugoslovene** » (L'influence de la Révolution française sur les Yougoslaves), *SKG* LVII, 6 (16. VII 1939) : 426–429 – LVII, 7 (1. VIII 1939) : 494–498.

provenant de l'orientation antigermanique. Au début du XX^e siècle, l'esprit français est dominant dans la culture, et c'est ce qui fait renforcer l'influence française sous tous ses aspects.¹⁴⁴ On prêtait une attention particulière aux relations intellectuelles entre la France et la Yougoslavie. On les considérait comme particulièrement précieuses, parce qu'elles apportaient un des modèles étrangers les plus importants. Le point d'appui de ces relations, c'était la formation des jeunes, en France, qui serviraient de pont au dialogue culturel. La vie scientifique devait beaucoup à l'exemple français, y compris les sciences juridiques et naturelles et surtout la littérature et l'art. Ce qui distinguait la France comme paradigme de valeurs culturelles, c'était le fait qu'elle représentait « un guide sûr », comme l'étaient son « style », ses « idées », sa « longévité » et sa « noblesse d'âme ». ¹⁴⁵ L'avenir des relations culturelles entre la France et la Yougoslavie représentait, bien sûr, une question à part. L'image, aux traits critiques, des relations culturelles soulignait les défauts et une orientation erronée de la relation entre les Français et les Yougoslaves. On y critiquait la superficialité et « le mauvais goût » en art. Contrairement à l'image favorable dominante, cette critique attirait l'attention sur un travail planifié et continu afin que les deux peuples puissent se connaître l'un et l'autre réellement.¹⁴⁶ Sur des positions analogues, Milan Ćurčin est intervenu, critiquant la dissonance entre les valeurs proclamées et l'état réel des choses. En accusant Vojislav Marinković, ministre des Affaires étrangères de l'État yougoslave, il a noté : « Qu'il rentre rafraîchi, abreuvé aux sources des bonnes et célèbres traditions françaises et des modèles dont nous parlons si souvent et que nous ne suivons presque jamais ». ¹⁴⁷

Ce sont surtout des slavistes reconnus français qui se sont engagés à présenter la culture yougoslave en France. Les deux revues suivaient

¹⁴⁴ V[ladimir] Ćorović, « Veze Francuza sa Srbima u prošlosti » (Liens franco-serbes dans l'histoire) : 592.

¹⁴⁵ P[avle] Popović, « Intelektualne veze francusko-srpske » (Liens intellectuels franco-serbes), *SKG* XIV, 8 (16. IV 1925) : 583–585.

¹⁴⁶ R[aymond] Warnier, « Kulturni odnosi izmedju Francuske i Jugoslavije » (Les relations culturelles entre la France et la Yougoslavie), *NE* XVII, 4 (26. II 1928) : 105–109.

¹⁴⁷ « Naš savez sa Francuskom » (Notre alliance avec la France), *NE* XVII, 4 (26. II 1928) : 101–104.

avec attention leurs efforts en appréciant leur mérite dans la lutte pour la cause yougoslave durant la Première Guerre mondiale, ainsi que toute leur activité scientifique et pédagogique. Les trois représentants français les plus importants, peut-être, pour avoir fait preuve non seulement d'un intérêt scientifique mais aussi d'amitié et d'amour envers l'espace yougoslave, étaient Ernest Denis, Émile Haumant et Victor Bérard. Miodrag Ibrovac a résumé en 1921, d'une manière brève et impressionnante, la mémoire d'Ernest Denis : « Avec la mort d'Ernest Denis, les Slaves ont perdu leur meilleur ami à l'Occident ». ¹⁴⁸ Orienté à cause de ses recherches scientifiques vers l'espace slave, Ernest Denis, à côté de son travail scientifique de professeur d'histoire à la Sorbonne, menait une vie d'un intellectuel très engagé et dévoué. Il voyait la lutte de la Serbie dans la Première Guerre mondiale et son engagement pour l'idée yougoslave comme une partie des larges courants démocratiques dans la construction de l'Europe. ¹⁴⁹ Il a obligé la culture et la politique serbe et yougoslave particulièrement par ses nombreuses œuvres, par la création de l'Institut d'études slaves à Paris, de même que par une activité importante. Émile Haumant, en tant que slaviste, a fait l'école de Louis Léger, le premier slaviste français de renommée et professeur au Collège de France, à qui, en dépit de son attitude défavorable pour les Serbes quant à la question macédonienne, on rendait justice au grand mérite d'avoir fait connaître la culture slave au public occidental. ¹⁵⁰ Haumant s'est affirmé par ses travaux sur l'histoire et la culture russe pour commencer à s'intéresser davantage au début du XX^e siècle pour les Balkans aussi. Pendant la Première Guerre mondiale, il a tenu à peu près cent cinquante conférences en faveur de l'idée yougoslave. Son aide aux étudiants de Serbie de même qu'au futur État yougoslave dans son ensemble faisait une partie non moins importante de l'ensemble de ses activités. ¹⁵¹ Son œuvre *La Formation de la Yougoslavie* était considérée comme « l'histoire

¹⁴⁸ M[iodrag] Ibrovac, « Ernest Denis », *NE* II, 1 (21. III 1921) : 4.

¹⁴⁹ A[leksandar] Anautović, « Ernest Deni : Od Vardara do Soče » (Ernest Denis : Du Vardar à Sotcha), *SKG* X, 8 (16. XII 1923) : 614–621.

¹⁵⁰ P., « Luj Leže » (Louis Léger), *SKG* IX, 3 (1. VI 1923) : 240.

¹⁵¹ A[leksandar] Arnautović, « Emil Oman i Jugosloveni » (Émile Haumant et les Yougoslaves), *SKG* XIX, 3 (1. X 1926) : 204–213.

la plus complète de l'existence de la Yougoslavie ». ¹⁵² En unissant son travail scientifique à son zèle intellectuel, Victor Bérard est entré dans la politique française, il est devenu un des meilleurs connaisseurs des Balkans. Pendant la Première Guerre mondiale, il a fondé avec Haumant le comité « La Nation Serbe en France ». La mémoire que l'on garde de lui est résumée en ces mots : « Sa mémoire sera gardée dans les cœurs de nous tous et des jeunes générations, qu'il a tant obligées ». ¹⁵³ Il y avait encore un nom important pour les conceptions générales et les idées politiques et culturelles des deux revues, celui d'Auguste Gauvain. En le célébrant comme un de ses fondateurs et amis, *Nova Evropa* écrivait : « Mais les grands généraux ne sont pas les seuls à avoir mené et gagné cette guerre ; la même gloire appartient à ces hommes audacieux, qui en ces temps fatals menaient et encourageaient l'opinion publique, car on ne saurait jamais souligner assez l'influence décisive du moral sur la victoire finale ». ¹⁵⁴ Par ses articles dans le libéral *Journal des Débats*, il a contribué considérablement à former une opinion publique proserbe et proyougoslave en France. Dans un texte publié sur les pages de la revue *Srpski književni glasnik* à l'occasion du cinquième anniversaire de l'union yougoslave, Gauvain a souligné que les discordes entre les Serbes et les Croates étaient passagères, mais qu'on devait tout faire pour renforcer l'État yougoslave, de même que d'étendre l'amitié française, traditionnelle avec les Serbes, à la partie occidentale du pays. ¹⁵⁵ On a regretté sa mort en disant qu'il s'agissait de la perte d'un grand ami dont le travail avait énormément contribué à la pensée yougoslave. ¹⁵⁶

À la trace des idées semblables se trouvaient de nombreux doctorants yougoslaves qui acquéraient les connaissances scientifiques les plus hautes en France. Selon les renseignements qu'a présentés en 1925 Aleksandar Arnautović de la Légation du Royaume des Serbes, Croates

¹⁵² Jov[an] M. Jovanović, « É. Haumant : 'La formation de la Yougoslavie' », *SKG* XXXV, 1 (1. I 1932) : 57–58.

¹⁵³ M.C., « Viktor Berar » (Victor Bérard), *NE* XXIV, 5 (26. XI 1931) : 304.

¹⁵⁴ M[iodrag] Ibrovac, « Auguste Gauvain », *NE* I, 2 (7. IX 1920) : 68.

¹⁵⁵ Ogist Goven, « Povodom petogodišnjice jugoslovenskog narodnog oslobođenja » (À l'occasion du cinquième anniversaire de l'unification nationale yougoslave), *SKG* X, 7 (1. XII 1923) : 498–502.

¹⁵⁶ Jov[an] M. Jovanović, « Ogist Goven » (Auguste Gauvain), *SKG* XXXIII, 1 (1. V 1931) : 44–45.

et Slovènes à Paris, lui-même auteur d'une volumineuse dissertation en langue française sur la vie et l'œuvre de Henry Becque, les étudiants du Royaume ont, au cours de quelques années, soutenu près de trois cents différentes thèses dans la profession médicale et une cinquantaine de « thèses traitées sérieusement » du domaine des sciences juridiques.¹⁵⁷ Sur les pages de *Srpski književni glasnik*, on prenait soin de rendre compte des thèses doctorales soutenues en France. De cette manière, on faisait connaître au public national les réalisations importantes, souvent récompensées. On soulignait aussi l'importance des institutions françaises et l'attention accordée par les cercles scientifiques et par le public que ces dissertations éveillaient. Les doctorats, particulièrement importants, étaient ceux de Miodrag Ibrovac¹⁵⁸, Dušan Milačić¹⁵⁹, Kosta Luković¹⁶⁰, Vukosava Milojević¹⁶¹ et de Miloš Savković.¹⁶² Parmi ces noms, on rencontre des collaborateurs actifs de la revue belgradoise qui se trouvait ainsi dans les mains des personnages savants et éduqués en France.

Les échos de la culture yougoslave en France étaient notés avec soin sur les pages des revues que nous examinons. Détaillées ou en formes brèves, ces informations ne semblent qu'en apparence détachées et isolées. Lorsqu'on observe les deux décennies de continuité de ces deux revues, on peut voir qu'il s'agit d'une approche soignée, critique, mais aussi d'un accent patriotique dans le sens d'une promotion nationale de la culture yougoslave en France. Un des segments importants était la poésie populaire qui était considérée comme un des fondements du

¹⁵⁷ A[leksandar] Arnautović, « Naše doktorske teze u Francuskoj » (Nos thèses doctorales en France), *SKG* XV, 7 (1. VIII 1925) : 526–533.

¹⁵⁸ D[ušan] Milačić, « Miodrag Ibrovac : Žoze Marija Heredija » (Miodrag Ibrovac : José María Heredia), *SKG* XI, 2 (16. I 1924) : 133–141.

¹⁵⁹ « Jedna knjiga o Balzaku » (Un livre sur Balzac), *SKG* XXIX, 8 (16. IV 1930) : 630–631.

¹⁶⁰ Dr. Ksenija Atanasijević, « Kosta Luković : razvoj klasične religiozne tragedije u Francuskoj, Pariz 1933 » (Kosta Luković : le développement de la tragédie religieuse en France, Paris 1933), *SKG* XLI, 4 (16. II 1934) : 290–293.

¹⁶¹ Dr. Ksenija Atanasijević, « Prva filozofska disertacija jedne Srkinje na Sorboni » (La première thèse de doctorat en philosophie d'une Serbe à la Sorbonne), *SKG* XVII, 1 (1. I 1936) : 70–72.

¹⁶² D[ušan] Z. Milačić, « Uticaj francuskog realizma u srpskohrvatskom romanu » (L'influence du réalisme français dans le roman serbocroate), *SKG* XLVI, 5 (1. XI 1935) : 378–384.

patrimoine culturel commun yougoslave. *Nova Evropa* a applaudi la parution des « Chants Féminins Serbes » traduit par Philéas Lebègue.¹⁶³ La valeur de ce recueil a été confirmée par Aleksandar Arnautović qui n'a pas attribué la même importance au recueil rédigé plus tard par Funck-Brentano.¹⁶⁴ Il a souligné, cependant, que « nous devons être reconnaissant que son recueil soutienne le culte de notre peuple et de notre histoire ». ¹⁶⁵ La littérature grâce à ses relations multiples était la première dans la présentation de la culture yougoslave en France. Un moment important était la présentation de l'*Anthologie de la poésie yougoslave aux XIX^e et XX^e siècles, traduite en français par M. Miodrag Ibrovac*.¹⁶⁶ *Srpski književni glasnik* a salué l'approche esthétique, la remarquable traduction et a jugé le recueil comme étant « un travail très important et utile ». ¹⁶⁷ L'intérêt, que lui portaient les cercles académiques français, mais aussi un large public culturel, a été particulièrement remarqué pour la poésie dun Slovene, Oton Župančič¹⁶⁸ et un Serbe Milan M. Rakić.¹⁶⁹ Župančič a eu, hors de sa patrie, une vaste et excellente étude sur sa poésie, œuvre de Lucien Tesnière, dans l'édition de la Faculté des lettres de Strasbourg. À l'occasion de la mort de Milan Rakić, une réunion a eu lieu dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne. Les mots que Isidora Sekulić a adressés à cette réunion ont été lu : « Il est consolable pour nous lorsque nous voyons qu'on rend de cette manière honneur à la littérature yougoslave de la part de la France à laquelle nous attache une vieille

¹⁶³ « Les Chants Féminins Serbes », *NEI*, 5 (28. X 1920) : 188.

¹⁶⁴ A[leksandar] Arnautović, « Jedna nova zbirka francuskih prevoda nase narodne poezije » (Un nouveau recueil des traductions françaises de notre poésie populaire), *SKG* XV, 5 (1. VII 1925) : 392–395.

¹⁶⁵ *Ibid.* : 395.

¹⁶⁶ Paulina Albala, « Antologija jugoslovenskog pesništva XIX i XX veka, u francuskom prevodu g. Miodraga Ibrovca » (Anthologie de la poésie yougoslave du XIX et XX siècle, avec la traduction française de M. Miodrag Ibrovac), *SKG* XLVII, 5 (1. III 1936) : 392–394.

¹⁶⁷ *Ibid.* : 394.

¹⁶⁸ B[ožidar] Borko, « Francusko delo o Otonu Župančiču » (Un livre français sur Oton Župančič), *SKG* XXXIII, 8 (16. VIII 1931) : 647–648.

¹⁶⁹ M., « Svečanost na Sorboni u spomen Milana Rakića » (Cérémonie à la Sorbonne à la mémoire de Milan Rakić), *SKG* LVI, 3 (1. II 1939) : 228–229 ; M.P., « Jedna francuska studija o Milanu Rakiću » (Une étude française sur Milan Rakić), *SKG* LVII, 1 (1. V 1939) : 74–77.

fraternité indénouable. » L'exposé du jeune historien de la littérature, Jean Mousset, a été publié en édition spéciale en l'honneur de la poésie de Rakić, et l'importance du symbolisme français dans la création des poètes yougoslaves y a été particulièrement soulignée.¹⁷⁰ Cependant, le suivi critique des événements culturels français a amené Dušan Milačić à blâmer la nouvelle édition de l'*Encyclopédie française*, qui a négligé des artistes et écrivains yougoslaves importants. Sans oublier que la responsabilité incombait aussi aux représentants yougoslaves en France, il a souligné que l'édition d'avant-guerre était plus complète et plus correcte dans ce sens-là.¹⁷¹

L'image générale de la France, ainsi que la vision des relations franco-yougoslaves dans les revues *Srpski književni glasnik* et *Nova Evropa* avaient des bases communes. Cette vision ne dénotait pas tout simplement le caractère de ces relations, mais cultivait aussi un espace supplémentaire pour élever la conscience culturelle des lecteurs. Une appartenance profonde aux modèles français de l'espace culturel serbe en Yougoslavie permettait de donner une place plus importante à la France et à ses relations avec la Yougoslavie sur les pages de la revue belge.

Conclusion

Les thèmes culturels français sur les pages des revues examinées témoignent de l'appartenance de l'élite intellectuelle yougoslave à la culture européenne de la période de l'entre-deux-guerres. La conscience d'une mission culturelle et l'aspiration à construire un champ intellectuel découlent de l'expérience culturelle européenne dont la part française était d'une importance extraordinaire pour *Srpski književni glasnik*. En cultivant l'attachement de la culture serbe aux formules traditionnelles françaises, en offrant un haut niveau artistique, en faisant une synthèse idéologique et esthétique des mouvements contemporains, cette revue construisait un champ intellectuel dans l'État yougoslave. Dans une optique à court terme, ce champ a été interrompu par la décadence générale de la société européenne à la fin des années trente du XX^e siècle et

¹⁷⁰ M. P., *op. cit.* : 75.

¹⁷¹ D[ušan] Z. Milačić, « Francuska enciklopedija i naša književnost » (Encyclopédie française et notre littérature), *SKG* XLVIII, 2 (16. V 1936) : 139–141.

par des circonstances politiques malheureuses. Dans une optique à long terme, les plus hautes réalisations de la culture bourgeoise dont la revue *Srpski književni glasnik* était l'expression, ont une place durable dans l'histoire culturelle du pays. La revue *Nova Evropa* s'est développée dans un espace dominé par les valeurs culturelles croates, sans avoir hérité du même attachement aux sources culturelles françaises. Cependant, dans l'image générale de la France et des relations franco-yougoslaves, on remarque une ressemblance sensible entre ses points de vue et ceux de la revue belgradoise. Ils provenaient de leur place commune dans la culture libérale de l'Occident, incarnée par la France au destin de laquelle ces deux revues étaient vraiment à la recherche.

Le dénominateur de la culture française est son esprit libéral autour duquel se construit le modèle des grands acquis culturels. Il ne représente pas seulement une formule suivie par l'élite intellectuelle nationale, mais il est aussi le point de départ de son développement culturel. On y voit la France comme un allié, un ami, un protecteur. Sa création artistique représente un grand apport à la culture européenne, et une source intarissable dans les réflexions de l'élite intellectuelle du Royaume de Yougoslavie. La revue *Srpski književni glasnik* est attachée plus profondément à la culture française qu'elle suit d'une manière nuancée et stratifiée, alors que *Nova Evropa* attribue plus d'attention aux mouvements contemporains de l'élite intellectuelle française notamment devant les idéologies totalitaires qui menacent le concept même de la culture de la société libérale européenne.

Slobodan Šoja

Historien

Sarajevo

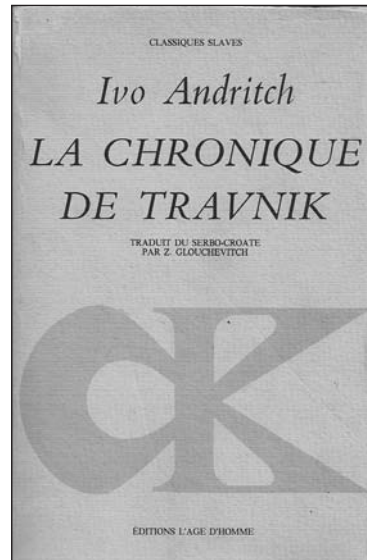
Ivo Andrić et Jovan Dučić : l'attachement spirituel à la France de deux géants littéraires serbes originaires de Bosnie et d'Herzégovine

L'étude des relations culturelles franco-serbes comprend l'analyse de l'image de la France aux yeux des grands intellectuels serbes. En tant que l'incarnation de l'idée de liberté humaine, la France représente les plus hautes valeurs politiques et intellectuelles du monde contemporain. En examinant les parcours professionnels des diplomates mais aussi l'œuvre littéraire de deux grands écrivains serbes originaires de la Bosnie-Herzégovine, l'auteur montre l'attachement spirituel de l'élite intellectuelle serbe au modèle français. Jovan Dučić et Ivo Andrić jouent ainsi le rôle d'agents des transferts culturels entre les deux peuples.

Mots-clés : Ivo Andrić, Jovan Dučić, écrivains serbes, Bosnie-Herzégovine, culture française, valeurs intellectuelles, transferts culturels serbo-français

Sur le plateau historique européen où, pendant les siècles, se sont croisés les peuples et les nations, très souvent de manière brutale et violente, impressionnés par l'écho de cette violence et de la haine, nous oublions parfois de parler des croisements heureux et de rencontres spirituelles qui ont embelli ce même globe. Par une routine malheureuse, nous avons souvent l'habitude de mettre l'accent sur la face négative des phénomènes et des événements. Alors que l'histoire du monde est pleine des conquêtes militaires, il est toujours agréable de parler davantage de certains peuples et certains pays en Europe qui ont conquis les autres peuples et pays par l'esprit et non par les armes.

S'il existait un pays dans la longue histoire européenne où se dégageait



constamment une belle, dominante et salutaire lumière, tel un feu éternel, c'était surtout la France. Cette lumière et ce feu furent de nature particulière, captivante, enrichissante, motivante et surtout d'ordre mobilisateur.

Il y a des pays en Europe où certains domaines de la vie quotidienne font partie de leur gloire nationale, tels l'architecture, la peinture, la musique, la philosophie, la navigation, le commerce, les artisanats etc., mais la France est le pays où *l'Homme*, constitue, et cela depuis fort longtemps, la plus grande valeur et la fierté nationale. L'Homme libre, l'Homme penseur, l'Homme promoteur, l'Homme précurseur, et surtout celui dont les idées dépassent les frontières.

Sa liberté et son esprit ou bien son esprit de la liberté, constitue l'héritage de notre patrimoine humain commun dont la France peut se vanter d'avoir si abondamment contribué.

La contribution de la France dans le développement spirituel de l'Europe rend naturel son orgueil et c'est peut-être le seul secret pourquoi les hommes de l'Europe, et du monde entier d'ailleurs, ont souvent cherché en France *l'Homme* dans le sens propre du terme, à savoir l'image idéale d'eux-mêmes. Ces rencontres imaginaires des hommes de tous les coins du monde, des hommes fiers de l'être, des hommes qui viennent à la source de l'esprit est un événement fréquent en France et ressemble à une fête perpétuelle ou à la joie éternelle.

Loin de la France à laquelle l'histoire a donné une place d'honneur, les Balkans ressemblent à une zone à l'histoire passionnante et passionnée, dynamique et bouleversante, tragique et déroutée, troublante et alarmante. Depuis quelques siècles, les Balkaniques aspirent à tout ce que la réalité et le destin ne leur ont malheureusement pas octroyé. Mais pour cette même raison, ce sont ces Balkans qui constituent la véritable pépinière des hommes qui, à force de vivre dans la solitude dangereuse et dans les coins égarés, cherchent ailleurs ses aspirations quotidiennes nécessaires pour la préservation de la dignité humaine.

Ces solitaires malheureux sont en fait les hommes nobles à la recherche de la raison. Leurs exigences sont aussi grandes que leur vif souhait de satisfaire les mêmes exigences. L'histoire des Balkans a voulu que ces nobles personnages quittent leurs régions natales et s'acheminent loin de leurs maisons à la recherche de la sérénité humaine et très souvent ces chercheurs passionnés s'arrêtaient, non sans raison, au-dessus du monde captivant français.

Ce fut une véritable émigration de nos meilleurs fils et filles, que la nature et la terre natale ont rendues patriarcales et simples, patriotes et nobles, intelligents et étincelants et dont l'intelligence, l'honnêteté et la bonté constituaient les traits principaux de leurs caractères.

Ces migrations ont été bénéfiques aussi bien pour nos intellectuels et les artistes, elles étaient avant tout bénéfiques pour les Balkans. En effet, à partir de la première moitié du XIX^e siècle, jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres, les Balkans avaient la chance de voir ses meilleurs fils retourner dans leurs pays d'origine et contribuer par la suite au développement social et spirituel de leurs pays respectifs. Mais, après la Seconde Guerre mondiale et surtout ces dernières décennies, il s'agit, plus ou moins, des départs sans retour.

On n'a pas encore profondément étudié ces migrations des esprits à la recherche de l'esprit. En effet, depuis la fin du XVIII^e siècle, la France constituait un archétype spirituel privilégié des peuples balkaniques qui ont reconnu en France le pays qu'ils cherchaient pour se ressourcer. Pour paraphraser Voltaire « *ce monde était composé d'idées qui demeuraient toujours au fond du cerveau* ».

On a beaucoup dit et écrit à propos de l'attraction irrésistible et de l'attachement à la France des Roumains et des Bulgares. Tout comme ces deux peuples francophones et francophiles, les Yougoslaves, et les Serbes en particuliers, ont naturellement reconnu en France sa deuxième patrie.

L'histoire des relations franco-serbes, est une histoire spontanée et naturelle, notamment des relations culturelles. Ce sont les retrouvailles des âmes sœurs. C'est tout simple. Lorsque Ivo Andrić [Andrić] note dans son texte « Les souvenirs de novembre » (*Novembarska sećanja*) comment il a vécu son baptême poétique français, on comprend parfaitement ce qu'on vient d'affirmer : « *En ces crépuscules de novembre, à la fenêtre basse de ma chambre d'un petit jeune élève, à Bistrik, mes doigts tournent encore une fois des pages d'un livre de poésie. C'est Victor Hugo. Seul et autodidacte, je prononce syllabe par syllabe les vers en français et le cœur agité, la gorge serrée et en larmes, j'imagine des mondes lointains qui m'attirent par sa beauté, sa plénitude et sa liberté* ».¹

¹ « *Listam još jednom knjigu pesama koju sam čitao u novembarsko predvečerje, na niskom prozoru mog djačkog stana nad Bistrikom. Viktor Igo. Prepušten sam sebi, samoučki sričem francuske stihove, i nemirna srca, sa suznim uzlom u grlu, naslućujem daleke svetove koji*

Ivo Andrić n'avait que 17 ans lorsqu'il rencontra Victor Hugo. Comme la majorité des élèves à Sarajevo à cette époque, peinte fortement de couleurs austro-hongroises, Ivo Andrić a étudié au lycée la langue allemande. Le français n'était que sa deuxième langue. Il est intéressant de remarquer qu'Ivo Andrić a bien aimé lire et prononcer le français à voix haute. Cela lui faisait, disait-il, un plaisir particulier. Victor Hugo et Honoré de Balzac étaient ses premières amours françaises qu'Andrić a tant aimées dans les rues abruptes du quartier sarayévien de Bistrik. Voilà un exemple de cet *homo balkanicus*, qui trouve dans les pays lointains par le biais du plus beau pont que l'humanité nous a légué, le livre, l'inspiration et l'appel pour s'envoler et pour rencontrer de nouvelles inspirations.

Dans cette petite contribution, nous nous arrêterons sur deux personnages qui, selon nous, font partie de la poignée de ceux dont la Bosnie-Herzégovine devrait être la plus fière. L'un, Ivo Andrić, l'écrivain serbe le plus populaire a rendu célèbre la Bosnie et l'autre, Jovan Dučić [Yovan Douchitch], le prince de la poésie serbe, l'Herzégovine. Les deux n'appartiennent pas uniquement à l'histoire de la littérature serbe et yougoslave, mais ils font également partie de l'histoire politique internationale de notre pays.

Andrić et Dučić sont deux hommes aux caractères complètement opposés, mais dont quelques passions ont été communes. À part les lettres, je pense ici notamment à l'histoire, à la diplomatie et à la France. Ces deux génies littéraires ont été fortement inspirés par la France et par son génie. Dučić et Andrić étaient les diplomates de profession. La diplomatie a été leur choix et envie. Il faut même rajouter que leur propre vœu de devenir diplomate a été très grand. Les deux ont explicitement demandé à ce qu'ils rejoignent la diplomatie serbe et yougoslave. Dučić d'abord, en 1907, et puis Andrić, en 1921, ont été fortement appuyés pour entrer au Ministère des Affaires étrangères de Royaume de Serbie ou du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il est à noter que les personnes qui ont soutenu, avec succès, les deux écrivains diplomates faisaient partie des gens des lettres ; les intellectuels et universitaires dont les opinions et les recommandations comptaient énormément à cette époque.

me privlače lepotom, širinom i slobodom. » *Staze, lica, predeli*, Sabrana dela Ive Andrića (Œuvres complètes d'Ivo Andrić) (Belgrade : Prosveta, 1981), 55.

Cette envie de diplomatie était en même temps la volonté d'apprendre davantage, de connaître de près d'autres cultures si importantes dans le développement spirituel de tout individu qui en sent le besoin. Les nombreux voyages et séjours de ces deux écrivains ont largement contribué à ce qu'ils deviennent pas seulement les meilleurs ambassadeurs serbes dans le royaume yougoslave mais aussi des citoyens du monde, les deux observateurs sages et pertinents, psychologues fins et studieux, bons connaisseurs des hommes... pénètrent dans l'âme du monde jusqu'aux recoins les plus retirés. Leurs observations sont toujours doublement importantes : elles permettent d'un côté au public local ou natal d'apprendre beaucoup sur les mondes lointains, mais également cela permet au pays qui est l'objet de l'observation de se regarder dans un miroir particulier, à savoir de l'extérieur. Nous pensons ici notamment aux observations de Jovan Dučić sur la France dont on parlera plus loin.

Dučić et Andrić étaient aussi passionnés pour l'histoire qui constituait pour eux l'héritage de base de tout individu et de toute société et qui trace le chemin principal de tout apprentissage approfondi. À part les livres des autres écrivains qui constituaient la nourriture quotidienne d'Andrić et de Dučić, aussi les grandes intellectuelles serbes, c'est toujours l'histoire qui vient à la deuxième place. Andrić disait une fois qu'étant jeune étudiant, il buvait tous les matins un grand verre de Montaigne, ensuite un peu de Vauvenargue, ainsi qu'un peu de Chamfort.

Les deux écrivains serbes ont très tôt découvert le monde français. À la différence d'Andrić qui n'a jamais étudié en France et qui a pour la première fois mis pied en France à l'âge de 34 ans, en 1926, Dučić faisait une partie de ses études en France, au début du XX^e siècle.

Après plusieurs années de rêve de partir vers l'Occident, Dučić arrive à obtenir une petite bourse d'étude pour la Suisse. Cette année, 1899, et son installation à Genève sont cruciales pour sa vie. Il devient ainsi étudiant de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales. Pourtant, étant seulement à quelques pas de la France, il interrompt ses études et s'installe à Paris, où il reste jusqu'à 1903. Une attirance magnétique, un destin, une nécessité, une logique et un bonheur, c'est tout cela à la fois.

Dučić a toujours mentionné qu'il n'était pas allé en Europe pour obtenir un diplôme, mais pour apprendre, pour comprendre, pour enri-

chir son esprit et son âme. Dans un autre endroit, il dira : « *Si quelqu'un veut apprendre à jouer d'un instrument, il faut l'envoyer en Allemagne mais si quelqu'un veut apprendre à penser, il faut qu'il s'installe en France* ». ² Il disait aussi que « *Paris est le plus grand carrefour de la vie d'un homme. Il existe une grande différence entre un homme avant qu'il connaisse Paris et après cette expérience parisienne. Le seul fait qu'on habite à Paris fait de nous une étoile brillante.* » Il est évident que pour Jovan Dučić, Paris n'est pas seulement une ville mais un être vivant et encore plus : un phénomène et une idée. C'est à Paris que Dučić a fondé sa poétique et la force de sa parole et de sa sonorité. Les symbolistes, entre autres Mallarmé et Verlaine, ont forgé cet Serbe de Herzégovine pour en faire un Parnassien ! En effet, c'est avec Dučić que la poésie serbe et yougoslave avait fait ses premiers pas européens.

Il connaissait déjà bien l'histoire de la vie quotidienne en France et il s'est parfaitement adapté dans ce nouveau milieu à tel point qu'un professeur de Collège de France, René Hyghe, lui a dit : « M. Dučić, vous n'êtes pas serbe, vous êtes né près de la Loire ». Dučić a su parfaitement mélanger et harmoniser la nature européenne avec sa terre natale carstique d'Herzégovine, terre inhospitalière et belle à la fois. Il a bien marié la fièvre et l'agitation européennes avec sa mélancolie méditerranéenne, sa nostalgie slave, la fierté et le romantisme des montagnes et de la pierre qui est dure et douce en même temps, douce de l'amour et de l'intimité.

L'expérience occidentale de Jovan Dučić, étudiant et observateur, a duré sept ans et les traces en sont restées visibles durant toute sa vie. Observer, pour Dučić, ne constitue pas une constatation pure, c'est surtout l'analyse et l'explication lucide d'un phénomène. Une gymnastique de l'intellect par excellence.

Selon Dučić « *ce sont les Français qui possèdent la force innée de l'observation et cela rend un Français le plus direct, le plus rationnel et le plus véridique de tous* ». « *Le véritable observateur* », poursuit Dučić, « *est en quête permanente de la vérité. Aussi un Français est-il le plus réel et en même temps le moins menteur de tous les peuples* ». Et Dučić d'ajouter :

² Jovan Dučić, *Pismo iz Francuske* (Lettre de la France), Pariz 19**, Sabrana dela Jovana Dučića, (Œuvres complètes de Jovan Dučić), II, (Belgrade : BIGZ, 1990). Toutes les citations de Dučić sont extraites de ce texte remarquable qu'il mérite fortement d'être traduit en français.

« *Puisqu'un menteur n'est jamais un scientifique, le Français est par nature un esprit scientifique.* »

Le Français c'est d'abord « *une personne qui connaît la joie de vivre, qui est plein d'esprit et épanoui* », disait Dučić. Les gens épanouis ont forcément un bon cœur, pense-t-il. La gaîté que Dučić vantait et qu'il a tellement appréciée chez les Français, faisait partie de son propre caractère. Isidora Sekulić est allée jusqu'à affirmer que la joie de vivre et la gaîté de Dučić constituaient le trésor national serbe.

Dučić est tellement francophile qu'il dit, tel un homme hypnotisé : « *Je classifie la race humaine en deux catégories : ceux qui aiment la France et ceux qui ne l'aiment pas* ». Selon Dučić, l'attitude d'un individu vers la France est un très bon indicateur de son sens de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal.

Cet amour pour la France n'empêche pas Jovan Dučić d'émettre quelques critiques à l'adresse de la France, notamment le fait que les Français sont un peu hermétiques et trop attachés à ses traditions. Ils sont capables, dit Dučić, de changer cent fois le régime plutôt que de changer une de ses habitudes. Les Français sont le moins cosmopolites des autres et lorsqu'un Français parle des autres nations, il les observe à travers lui-même. Pour les Français, le monde est en fait une autre France, la France différente et erronée. Pourtant, certains Français, disait-il, se trompent peut-être, mais pas la France! Impossible donc de critiquer la France, pays d'affection de Dučić.

Pour Dučić, les Français sont les plus grands initiateurs, réformateurs et surtout les plus grands organisateurs de l'esprit humain, le peuple le plus libre du monde et par conséquent spirituellement le plus indépendants. Je cite pour terminer quelques phrases de Dučić de son célèbre texte « *Pismo iz Francuske* » qui témoignent à la fois de son affection pour la France et de sa capacité d'observer dans la profondeur et dans la largeur :

« *Depuis quatre siècles déjà, il n'y a pas de peuple qui incarne pleinement et marque tout un siècle comme c'est le cas des Français. Le génie français a été toujours répandu dans les masses et le peuple français est un des plus sages qui n'ait jamais existé sur cette terre. À la différence des autres pays, en France on ne rend jamais divin ce qui est humain, mais au contraire, on humanise ce qui est divin.*

Les Français étaient les premiers qui ont déterminé les lois libérales pour le monde entier, qui ont fait des révolutions dans sa propre maison mais prévu pour l'humanité, ce qui a permis aux autres pays de se libérer de la tyrannie et de l'obscurité. Le mot 'humanité' a commencé à résonner dans l'époque moderne en France ».

Et Jovan Dučić de disserter sur l'histoire de la France au tournant du XIX^e siècle : « *Napoléon n'a pas voulu la France en Europe, mais l'Europe en France. Et cela, il ne l'a fait en tant que grand général et stratège mais en tant qu'un énorme organisateur de l'esprit. S'il n'avait pas exporté les idées de la Révolution française dans les pays conquis, Napoléon serait considéré comme un conquérant impitoyable et en France il serait considéré comme un usurpateur et un tyran s'il n'avait pas mis les bases de la législation moderne en France. Cet Empereur qui a bafoué les droits de tous a pourtant donné à chacun et surtout pour la postérité un Code civil.* »

Riche d'une aventure européenne intellectuelle et fondamentale, Jovan Dučić, né en 1871, au tout début des années vingt du XX^e siècle a donné le conseil suivant à son jeune compatriote et collègue Ivo Andrić, né en 1892 : « *Vous êtes un jeune écrivain plein de talent. Abandonnez donc vos franciscains et vos effendis. Tournez-vous vers l'Europe, c'est là où se profile le futur* »!

En ces moments, au début des années vingt du XX^e siècle, Ivo Andrić a commencé sa longue et interminable épopée consacrée à la Bosnie, à ses peuples, à son destin à travers desquels il a créé un monde unique au carrefour des vents violents qui n'ont jamais épargné cette population malchanceuse. À la différence de Dučić dont notamment la poésie a pris une allure universelle, Ivo Andrić est resté fidèle à la Bosnie et à la question serbe dans toute son œuvre majeure, mais c'est exactement dans ce pays et à travers ce pays qu'il a abordé des thèmes universels.

Contrairement à la trajectoire de Dučić, qui a étudié en France, Ivo Andrić n'a jamais étudié dans ce pays. Pourtant, il a étudié la France et son esprit durant toute sa vie.

Quand on réfléchit sur les rapports d'Andrić avec la France et plus particulièrement avec les écrivains français, on tombe immédiatement dans un énigme et une controverse. Jamais dans ses textes, il ne parle des auteurs français si ce n'est de les citer brièvement et rarement ça et là dans ses contes et ses romans. Dans ses essais, il a analysé et fait des

portraits de différents auteurs du monde entier, sauf de la France.³ Les chercheurs sont alors contraints de réduire leur champ de recherche sur trois sources :

C'est d'abord un livre très précieux de Ljubo Jandrić [Yandritch]⁴ contenant ses conversations avec Ivo Andrić où l'on trouve de très nombreux commentaires notamment sur les écrivains français dont certains ont été ses amis personnels, comme Roger Martin du Gard.

Deuxième source ce sont ses nombreux cahiers où Andrić notait ses pensées du moment, fruits d'une lecture ou d'une réflexion profonde à laquelle il nous a habitué. Les chercheurs consciencieux qui ont consulté ces *Cahiers (Sveske)* dont une partie est publiée, ont pu constater que parmi les nombreuses citations des littératures du monde, 40% appartient à sa lecture préférée, à la lecture française.⁵

Andrić a dit publiquement que pour « *son éducation spirituelle il doit beaucoup à différentes nations, comme les Polonais, par exemple* », mais, poursuit-il, « *la trace française et la plus profonde.* »

Étant donné que le centre d'intérêt de curiosité littéraire d'Andrić ont été les questions morales de la société, on trouve dans ses *Cahiers* beaucoup de notes, copiées toujours en original, de Montaigne, La Rochefoucauld, La Brière, Pascal, Rivarol, Fénelon, Montesquieu, Vauvenargues, Diderot, Voltaire, Chamfort, Joubert, Gide, Malraux, Montherlant, Sartre, Camus, Yourcenar. Ivo Andrić n'a pu bien évidemment se priver des classiques comme Boileau, Corneille, Racine ou des romantiques comme Lamartine, Vigny, Hugo, Nerval ou bien de Stendhal, Balzac, Flaubert, Maupassant, les Goncourt, Roger Martin du Gard ou en général les auteurs comme Sainte-Beuve, Léon Blois, Renan, Barrès, Proust etc.

Andrić préférait les mémoires et les autobiographies, les lettres sans parler des romans, des contes et de la poésie. La lecture française l'a poursuivie pendant toute sa vie, ce qu'il disait à Claude Aveline : « *Je n'ai jamais interrompu mon lien avec la littérature française. Bien au contraire, ce lien se renforçait chaque jour. Le cercle de mon intérêt devenait de plus*

³ Jelena Novaković, *Ivo Andrić i francuska književnost* (Ivo Andrić et la littérature française) (Belgrade : Narodna knjiga, 2001), 278 p. Un excellent ouvrage qui m'a beaucoup aidé à la rédaction de cet article.

⁴ Ljubo Jandrić, *Sa Ivom Andrićem* (Avec Ivo Andrić) (Sarajevo : Veselin Masleša, 1982)

⁵ Jelena Novaković, *op. cit.*

en plus large et la littérature française constituait ma principale nourriture quotidienne ». ⁶

Dans les *Cahiers* d'Andrić, remplis de France, on trouve aussi un phénomène intéressant : une sorte de dialogue entre Andrić et les écrivains français. Tout d'abord Andrić note la pensée de son auteur français qu'il est en train de lire et tout de suite après, il donne son commentaire. Lorsque Flaubert dit et Andrić le note que « *la stupidité est appropriée au pouvoir* », Andrić rajoute : « *on pourrait de même renverser les choses et dire que les faignants ne peuvent que faire des commentaires sur ceux qui travaillent, sans jamais essayer faire la même chose* ».

Et finalement la troisième source, la principale source, constitue *La Chronique de Travnik*, le roman sur la période napoléonienne en Bosnie. C'était peut-être la raison pourquoi Andrić n'a pas consacré quelques essais aux auteurs français. Le livre entier constitue un essai qui est consacré à la France, à son génie et à sa gloire éternelle. C'était sa façon de construire un monument à un pays, la France, dans la littérature serbe.

En 1924, lors de sa mission diplomatique à Graz, en Autriche, Andrić découvre un livre, publié vingt ans auparavant. Il s'agit d'un grand recueil d'un historien serbe, Mihailo Gavrilović [Gavriloitch], contenant les documents d'archives intitulé *Notes des archives de Paris*, sur la révolution serbe (1804–1813) et ses relations avec Napoléon et les Français dans l'ensemble des Balkans. Andrić lit avec enthousiasme et ravissement ce livre ⁷ notamment les rapports de Travnik, une bourgade en Bosnie et siège du vizir. Ces rapports ont été rédigés par Pierre David, le consul général de France en Bosnie, un diplomate – poète jeté dans un pays inhospitalier, au milieu de la barbarie.

Deux ans plus tard, à l'âge de 34 ans, huit mois après avoir été élu académicien de l'Académie royale serbe (*Srpska kraljevska akademija*), Ivo Andrić vient pour la première fois de sa vie en France, le 24 octobre

⁶ Ivo Andrić, *Il est un pont sur la Drina*, Introduction de Claude Aveline (Paris : Plon, 1956). En lisant Chateaubriand et ses Mémoires d'outre-tombe, Ivo Andrić a dit : « *Ah, quel style possèdent ces Français! Comment ils écrivent bien!* »

⁷ Mihailo Gavrilović, *Ispisi iz pariskih arhiva* (Notes des archives de Paris) (Belgrade : Académie royale serbe, 1904). Les documents de ce livre très volumineux proviennent notamment des Archives du Quai d'Orsay et témoignent de la vision française de l'insurrection serbe au début du XIX^e siècle.

1926, en mission dans le Consulat général de Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes à Marseille. Il n'a jamais trop aimé cette ville, froide, calculatrice et grossière. La seule chose qu'il aime c'est la mer, située à une centaine de mètres de sa résidence au 51, rue St. Jacques.⁸

Il écrit à ses amis que la ville de Marseille est chère et qu'il passe le temps au consulat et très souvent assiste aux concerts. À la fin du mois de décembre il arrive officiellement à Paris. Ses journées ont un rythme habituel : pendant la matinée c'est la Bibliothèque nationale et dans l'après-midi il consulte les Archives du Quai d'Orsay où il étudie la correspondance de Consulat de France de Travnik à l'époque napoléonienne. L'idée du roman qu'il va rédiger quinze ans plus tard ne le lâche pas. Il aime aller au théâtre et il se repose rarement parce que, dit-il, le « *repos est à Paris une chose inconnue* ».

Il est satisfait de son séjour de travail à Paris. Au mois de janvier, il est de retour à Marseille où il termine ses impressions de France, comme il le dit dans une lettre.

On ne connaît pas la raison, mais dans une lettre adressée à Vera Stojić on peut supposer que les impressions n'étaient pas toujours favorables à la France. « *Mes impressions⁹ sont un peu différentes par rapport à celles de notre cher Duka* »,¹⁰ précise Andrić. Il est fort probable que la ville de Marseille, qu'il n'a jamais aimé, l'a rendu un peu mélancolique et que quelques grammes d'amertumes auraient tombé sur son papier, ce qu'il l'aurait regretté par la suite.

Pour les Pâques de 1927, Andrić fait d'agréables promenades en Provence, il jouit des sites provençaux comme Arles, Nîmes et Avignon et est plein d'enthousiasme et subjugué en particulier par Avignon. Il écrit à un ami : « *Il est difficile d'imaginer la beauté d'Avignon et aucune description, aucune image ne permet l'exprimer. Je n'ai pas vu de coin si beau.* »

Il n'écrit presque pas, mais lit absolument tout et, comme il le dit « *j'observe attentivement ce pays qui est un peu étrange et pas complètement connu à nous tous.* » L'été 1927 il passe à Paris, puis descend à Grenoble

⁸ Nous suggérons aux autorités serbes de mettre une plaque commémorative sur l'immeuble où habitait Andrić.

⁹ J'ignore si ces impressions intéressantes ont été conservées ou publiées. Ce serait intéressant de le vérifier.

¹⁰ Le nom familial de Jovan Dučić.

et fin septembre 1927 il affirme qu'il avait finalement bien vu et connu la France et les Français. Nous terminons cette petite et courte trajectoire parisienne d'Andrić entre deux guerres avec son nouveau séjour à Paris au début de 1928. Il partira déjà en avril 1928 pour Madrid en nouvelle mission et ne reviendra en France qu'après la Seconde Guerre mondiale, en tant qu'écrivain de renommé international.

Nous notons à la fin que le 22 mars 1933 Andrić est nommé au grade du Chevalier de la Légion d'honneur et le 16 décembre 1937, il a été promu le Grand Officier de la Légion d'honneur, juste après la visite d'Yvon Delbos, Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Front populaire de Léon Blum à Belgrade.

La même année, 1937, Andrić a étudié les documents sur Travnik dans les Archives de Vienne. Mais ce n'est qu'en 1941, à Belgrade occupée par les Allemands, enfermé dans sa chambre, qu'il plonge dans le temps des consuls et achève son roman *La Chronique de Travnik*, en avril 1942.

Il ne faut pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles Ivo Andrić a écrit son roman. Il se souvenait de ce que David avait vécu à Travnik et ce qu'il est en train de vivre en 1941 : l'enfermement, le danger extérieur, la folie déchaînée dans un cadre tragique où la tragédie se répète comme un coup impitoyable du destin.

En ce qui concerne la présence littéraire d'Andrić en France entre deux guerres, c'est absolument incomparable avec le succès et la notoriété qu'il a acquise en France après 1945.

Toutefois, il est intéressant de noter qu'un poème d'Andrić « *Povratak* », (Le retour) a été publié dans une « *Anthologie des poèmes yougoslave* », parue à Paris en 1919. Ce poème était celui d'ouverture. Le recueil a été préparé par Boško Tokin et notamment par Philéas Lebesgue.

En 1931 à Belgrade a été publié un de ses contes en français « *U zindanu* » (Dans le zindane). On ne connaît pas le nom du traducteur. Deux années plus tard, en 1933 Jean Dayre publie une « *Anthologie des conteurs croates (?) modernes 1880–1930* », et le conte d'Andrić « En prison ». Dans la préface, Jean Dayre dit notamment que le conte d'Andrić « Alija Djerzelez » est un véritable chef-d'œuvre. Finalement, en 1935 Miodrag Ibrovac [Ibrovatz] a publié l'*Anthologie de la poésie yougoslave*, qui a été, jusqu'à 2002, la seule anthologie de notre poésie traduite en

français.¹¹ Dans ce recueil, Ibrovac a publié deux poèmes d'Andrić, « *Povratak* » (Le Retour) et un petit extrait de son œuvre « *Ex Ponto* ».

Ivo Andrić était un parfait exemple de l'homme et de l'écrivain. Ce qui a fait en 1938 en témoigne parfaitement. Alors que son œuvre, déjà très appréciée, a été inconnue en France et qu'il avait besoin d'une affirmation internationale, il a refusé qu'on traduise en entier son texte « *Ex Ponto* » prétendant que, pour le public français, il y avait des œuvres plus représentatives.¹² André Vaillant et André Mazon, deux grands slavissants de l'époque ont essayé de convaincre Andrić. Lorsque André Mazon, directeur de l'Institut des Etudes Slaves et professeur au Collège de France lui demande de changer d'avis affirmant qu'il s'agit d'une très belle traduction, Andrić demeure insensible.¹³ Outre sa modestie qui était une des principales caractéristiques de son caractère, cet exemple démontre à quel point Andrić appréciait la littérature française, si présente et si importante dans sa vie personnelle et littéraire.

Andrić a terminé sa carrière diplomatique à Belgrade en 1941. Dučić meurt en Amérique en avril 1943 et fut enterré dans un cimetière serbe au Chicago. Dučić a dû attendre jusqu'à l'automne 2000 pour être enterré là où il le souhaitait, dans sa ville natale de Trebinje en Herzégovine, dans une nouvelle église serbe orthodoxe, la nouvelle Gračanica de Trebinje, la nouvelle à l'instar du monastère serbe de Gračanica du

¹¹ En 2002, l'Ambassade de Bosnie-Herzégovine, que j'ai dirigé à cette époque, afin de changer l'image classique d'un immeuble froid et politique, a voulu être à la fois une petite maison d'édition des écrivains du sol yougoslave. Ainsi, elle a commandé et fait publier une nouvelle anthologie de la poésie yougoslave du moyen âge jusqu'à 1918. L'auteur du choix et des traductions est le plus grand traducteur yougoslave du français vers le serbo-croate, Kolja Mićević. Cf. *Les saluts slaves. Anthologie de la poésie yougoslave*, (Paris : Éditions « Kolja Mićević » – Belleville, 2002).

¹² « *Ce serait peu opportun et même une erreur et de présenter 'Ex Ponto' comme l'exemple de notre littérature contemporaine. Je pense suffisamment connaître le 'marché littéraire' et les lecteurs français. Il vaut mieux ne pas apparaître devant eux avec ce livre. Cette critique envers moi-même me prive, en effet, d'un grand plaisir de voir un de mes livres en français, mais je dois cet esprit critique autant à moi-même qu'à notre littérature. Ce qu'il faut présenter à l'étranger cela devrait être le mieux et le plus durable existant dans notre littérature* ».

¹³ « *Il serait long de vous énumérer les raisons d'ordre personnel ou général et qui ne me permettent pas que ce livre paraisse en français en tant que l'œuvre représentative de notre littérature. J'ai demandé l'avis des autres et ils sont d'accord avec moi. Toutefois je ne peux pas me priver du désir de voir un jour un de mes autres livres traduits en français* ».

Kosovo datant du XIV^e siècle. Andrić enterre dans l'allée des grandes notables à Belgrade des attend toujours la grâce et la compréhension pour être enterré plus loin dans le même cimetière à côté de son épouse Milica Babić [Militza Babitch].

Ivo Andrić et Jovan Dučić, comme les représentants serbes dans le royaume yougoslave ont obtenu un succès diplomatique important. Dučić était le premier ambassadeur yougoslave qui portait ce titre et Andrić est devenu numéro deux du Ministère des Affaires étrangères du Royaume de Yougoslavie. Leurs avancements dans la diplomatie ont été très longs et parfois pénibles ce que Dučić supportait beaucoup plus difficilement qu'Andrić qui ne se laissait pas facilement influencer par l'extérieur.

Andrić a toujours été prudent, replié sur lui-même. Jovan Dučić a été toujours bruyant et aimait beaucoup attirer l'attention sur lui-même. Andrić se tenait à distance des événements tandis que Dučić savait même provoquer les événements. Andrić voyait des menaces là où il n'y en avait même pas et Dučić a été le plus fort devant les menaces. Andrić craignait à chaque pas de trébucher – de faire un faux pas et Dučić était capable même d'aller au Ministère des Affaires étrangères de Belgrade pour se battre avec un autre ambassadeur, son collègue.¹⁴ Peu de mots qu'Andrić rarement prononçait en public, Dučić dépensait en une minute, tellement les paroles et les phrases lui venaient comme une explosion du volcan.

Toutefois, leur admiration pour la France a été pareille. Mais là aussi on pourrait les différencier. Devant les phénomènes Andrić a toujours su garder la tête froide et ne jamais s'appliquer. Il observait et écoutait mais restait toujours fidèle à lui-même. Ivo Andrić a certes admiré la France, sa culture et civilisation, il a beaucoup appris des Français mais il n'a pas changé son caractère. En revanche, Jovan Dučić n'a pas seulement observé et admiré la France ; ce pays a partiellement changé son caractère. Plus précisément c'est en France que Dučić a retrouvé lui-même, qu'il s'est reconnu. La France pour lui a été le miroir qui ne trompe pas. La France a été sa Princesse dont il a trouvé le soulier auparavant.

¹⁴ Milos Crnjanski nous raconte la rencontre avec Dučić quelques minutes avant l'incident. Il lui a dit clairement qu'il allait battre son collègue pour une calomnie.

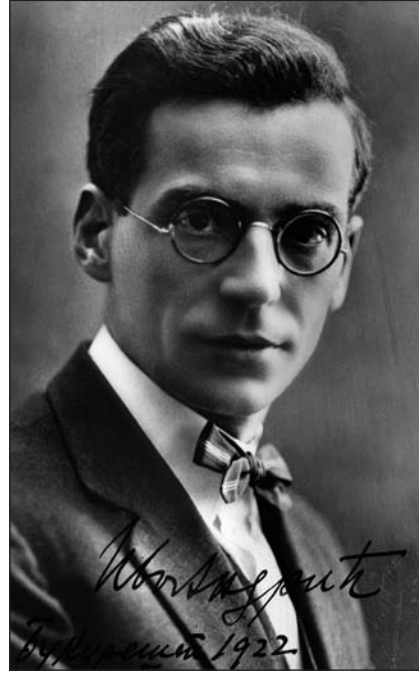
Pour terminer, nous reproduisons ici quelques mots d'actualité, mais qui malheureusement semblent appartenir au passé lointain. Il s'agit de la perception de la France et de l'Europe de Jovan Dučić et d'Ivo Andrić. Leurs perceptions ont été profondément sincères.

En 1903 Dučić écrit : « *Aujourd'hui les pays du continent sont en train de s'eupéaniser, autrement dit ils passent par la période de dénatio-nalisation. En fait, ils sont en train de se franciser. Parce que la culture des peuples d'Europe est appréciée par son aptitude de se rapprocher de la culture française. Plus ils se rapprochent, plus ils sont cultivés* ».

Et Ivo Andrić de terminer : « *Tant qu'il y aurait l'Europe, il y aurait la France, et elle ne disparaîtrait jamais, sauf si en un certain sens (dans le sens d'une harmonie lumineuse et de la perfection) l'Europe tout entière devenait une France* ».¹⁵

C'est à la France et au génie de son peuple que Dučić et Andrić, imprégnés totalement de l'esprit français, ont légué de très belles pages qui constituent un véritable hymne à la France et un monument indestructible.

¹⁵ Ivo Andrić, *La Chronique de Travnik*, traduction Pascale Delpech (Paris : Belfond, 1994), 178.



Jovan Dučić (1871–1943) et Ivo Andrić (1892–1975)



À gauche, « Le Miroir du Monde » rend compte de l'Exposition d'art français à Belgrade sous le patronage du prince Paul (le 31 décembre 1932, Paris)

À droite, le prince régent Paul Karadjordjević en visite à la France, en 1937

Jelena Novaković
Faculté de Philologie
Université de Belgrade
Belgrade

Les reflets du modernisme français dans la création littéraire de l'avant-garde serbe

L'Étude des influences modernistes dans la littérature serbe mène aux sources du modernisme français évoquant Rimbaud, Valéry et Apollinaire. En se divisant en « modernistes » et surréalistes les écrivains de l'avant-garde serbe de l'entre-deux-guerres montrent un haut niveau artistique dans sa création soulignant ainsi sa contemporanéité.

Mots-clés : France, Serbie, poésie, avant-garde, modernisme, « modernistes », surréalistes

« Modernisme », « modernité », « avant-garde »

Les termes « modernisme », « moderniste », « modernité » sont dérivés du mot « moderne », que les dictionnaires définissent « par opposition avec une tradition perçue comme conservatrice » et qui « affiche son appartenance au camp de la nouveauté, de l'innovation, de l'invention ».¹ Ces termes « caractérisent également des positions esthétiques ou axiologiques et sont à mettre en relation avec les débats du monde culturel et littéraire ».² Dans la périodisation des mouvements littéraires et artistiques, les critiques littéraires français emploient plutôt le mot « modernité », tandis que, dans l'histoire et la critique littéraires serbes, on trouve surtout le mot « modernisme », qui acquiert, dans le contexte de la littérature serbe, plusieurs significations. Nous employons le mot « modernisme » dans un sens tout à fait large, pour désigner l'esprit de modernité qui imprègne la littérature européenne de Baudelaire à l'époque de l'entre-deux-guerres.

La question du modernisme et de la modernité se rattache, au XIX^e siècle, à la recherche de la nouveauté dans la littérature et l'art qui

¹ *Le Dictionnaire du littéraire* (éds. Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala) (Paris : QUADRIGE / PUF, 2006), 392.

² *Ibid.*

commence avec le romantisme, et à la réflexion sur le rapport entre l'art et la réalité. Baudelaire, qui introduit dans son livre *Le Peintre de la vie moderne* (1863) un article sous le titre « La Modernité », définit celle-ci comme la quête de la beauté des choses éphémères, qui se transforme, par la création artistique, en une beauté éternelle. « La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable »³, dit-il, en liant l'idée de modernité à la dépoétisation de l'objet poétique et à une poétique du laid qui marquera plus tard les mouvements d'avant-garde. À cette définition de Baudelaire s'ajoute la constatation de Rimbaud, dans le texte « Adieu » qui fait partie d'*Une saison en enfer* (1873), selon laquelle « il faut être absolument moderne », constatation à laquelle se référeront aussi les représentants de l'avant-garde serbe, comme Stanislav Vinaver qui intitule un de ses articles « Le Modernisme poétique » (1939) et qui y écrit : « Être plus profondément moderne et être au service de notre modernisme poétique éveillé est devenu à la fois et une fièvre et une chimère et une fatalité. Ce que les autres étaient, souvent avec hésitation, souvent comme par malédiction, nous nous sommes trouvés destinés à l'être comme des voyants inévitables et avec la bénédiction de la nation ».⁴ Au début du XX^e siècle, à Rimbaud se joint Guillaume Apollinaire avec son article « L'esprit nouveau et les poètes » (1917), où il emploie l'expression « l'esprit nouveau » pour désigner les tendances à la modernisation de la littérature et de l'art.

Aux concepts de « modernisme » et de « modernité » se rattache celui « d'avant-garde », qui passe du vocabulaire militaire au vocabulaire littéraire et artistique pour désigner les idées et les formes d'expression qui rompent avec l'idéologie et l'esthétique régnautes. Comme le constate Henri Béhar, « que l'on parle d'avant-garde, de modernité ou d'enfants perdus, on s'intéresse à la même chose, quelque nuance qu'on introduise, et, traitant de peinture, de littérature ou de musique, on laisse les armes au vestiaire pour ne voir que la manière dont l'art s'est avancé sur des chemins inexplorés et, en dépit de toutes les embûches,

³ Cité d'après Charles Baudelaire, *Oeuvres complètes* (Paris : Seuil, 1970), 553.

⁴ Stanislav Vinaver, « Pesnički modernizam » (Le modernisme poétique), *XX vek. Književnost, nauka, umetnost, društvo* 5 (mai 1939) : 690–691 (toutes les traductions sont les nôtres).

s'est imposé à tous »⁵. Le mot « avant-garde » s'emploie aussi comme un terme de périodisation pour désigner les mouvements littéraires et artistiques qui apparaissent en Europe avant la Première Guerre mondiale et qui se développent surtout dans la période de l'entre-deux-guerres, mouvements qui célèbrent la nouveauté, en considérant la modernité comme l'une des principales valeurs de la création artistique. Ces mouvements attirent l'attention des écrivains serbes qui font leurs études à Paris et qui entretiennent des relations étroites avec les cercles littéraires français.

Les écrivains serbes en France

L'influence française sur la culture serbe, qui est assez sensible déjà au XIX^e siècle, obtient un grand stimulant dans l'atmosphère d'alliance au cours de la Première Guerre mondiale, pour devenir dominante et se manifester dans presque tous les domaines dans l'entre-deux-guerres, quand s'épanouit l'avant-garde littéraire et artistique. Les agents de cette influence sont des scientifiques, des artistes, des écrivains, des politiciens et, en général, des intellectuels qui se sont formés avant la Première Guerre mondiale dans les écoles et les universités françaises – comme, par exemple, le poète Milan Rakić qui a étudié le droit à Paris entre 1898 et 1902 – et dont l'activité publique se prolonge dans la période suivante, ainsi qu'un grand nombre d'écoliers serbes qui se sont retirés à travers l'Albanie avec l'armée serbe, vers la fin de 1915, pour être ensuite transportés en France où ils terminent leurs études et participent souvent d'une manière active dans les nouveaux mouvements littéraires et artistiques.

C'est le cas de Rastko Petrović et de Dušan Matić, qui se trouvent en France en 1916. Au cours de ce premier séjour déjà, Dušan Matić publie son premier texte en français dans le journal du Lycée de Gap ; plus tard, à Paris, dans le numéro 6 de la revue *Le Surréalisme au service de la révolution*, paraissent les fragments de son poème « La Pêche trouble dans l'eau claire » (1933), traduit par Koča Popović, qui étudie

⁵ Henri Béhar, *Les Enfants perdus. Essai sur l'avant-garde* (Lausanne : L'Age d'Homme, 2002), 7.

alors la philosophie à la Sorbonne.⁶ Rastko Petrović fréquente André Salmon, Paul Éluard, Max Jacob, Philippe Soupault, les écrivains réunis autour de la revue *Action* où il publie, en 1921, son poème « Le Mot de la soif », qui ne sera traduit en serbe que plus tard. Certains viennent en France après la guerre. Momčilo Nastasijević arrive à Paris en 1923 pour perfectionner son français, et Milan Dedinac en 1925 pour y rencontrer « un groupe de jeunes gens rebelles que, à cette époque du surréalisme héroïque, une vague de rêves conduisait vers des ports magiques et des rivages inconnus ».⁷ Djordje Kostić y passe l'année universitaire 1927/28 et, avec Oskar Davičo qui étudie le français à la Sorbonne, découvre *Les Champs magnétiques* de Breton et les autres publications surréalistes. Marko Ristić, qui étudie en Suisse, rencontre le nom de Breton en 1918⁸. Puis il suit les activités autour de la revue *Littérature*, dont Rastko Petrović et Dušan Matić lui envoient les exemplaires, et, à partir de 1923, il correspond avec Breton et traduit ses textes pour les publier dans les revues *Putevi* (Chemins) et *Književnik* (Le Littéraire). Il ne rencontre Breton que lorsqu'il vient à Paris en 1926, après avoir terminé ses études à la Faculté de Philosophie à Belgrade et, en 1927, il publie un cycle de collages surréalistes sous le titre *La Vie mobile*. Ensuite, dans le dernier numéro de *La Révolution surréaliste* (1929), paraît sa réponse à l'enquête sur l'amour ; dans le numéro 6 du *Surréalisme au service de la révolution* (1933) paraît son article « L'Humour, attitude morale », tandis que, la même année, la revue *Minotaure* publie sa réponse à l'enquête sur la « rencontre capitale ».

Le séjour à Paris permet à tous ces écrivains d'approfondir leur connaissance de la langue française et de l'utiliser dans leurs textes, de

⁶ Pour cette coopération voir Hanifa Kapidžić-Osmanagić, *Le Surréalisme serbe et ses rapports avec le surréalisme français* (Paris : Société des Belles lettres, 1968) ; Jelena Novaković, *Na rubu halucinacija. Poetika srpskog i francuskog nadrealizma* (Au bout des hallucinations. La poétique du surréalisme serbe et français) (Belgrade : Filološki fakultet, 1996).

⁷ Milan Dedinac, *Od nemila do nedraga. 1921–1956* (De mal en pis 1921–1956) (Belgrade : Nolit, 1957), 131.

⁸ « J'ai vu son nom, probablement, pour la première fois, lorsque j'avais seize ans, dans la revue *L'Eventail*, qui paraissait à Genève et dans laquelle Breton avait publié, dans le numéro du 15 octobre 1918, son premier essai : *Guillaume Apollinaire*, et, dans le numéro du 15 février 1919, son poème plus ou moins mallarméen *Décembre* » (Marko Ristić, *Svedok ili saučesnik* (Témoignage ou collaborateur) (Belgrade : Nolit, 1970), 244).

connaître les nouveaux mouvements littéraires et artistiques, imprégnés d'esprit de révolte, de la volonté de rejeter les valeurs traditionnelles et de renouveler les procédés littéraires et artistiques en trouvant une nouvelle source d'inspiration dans les zones cachées de l'inconscient ou dans les régions lointaines d'Asie et d'Afrique. Dans le rapport de son séjour en France, Momčilo Nastasijević écrit qu'il voulait surtout « jeter un coup d'œil » sur la littérature moderne et voir de près combien la langue française était « révolutionnée » par les plus jeunes générations d'écrivains qui avaient réussi à l'adapter à une nouvelle manière de s'exprimer, à la rendre « plus souple et plus docile à leur pensée » et, « en l'épurant des derniers vestiges de la symétrie rhétorique », à la « lier encore plus au sol français et à la pensée française de l'époque moderne ».⁹

De retour au pays, ces jeunes écrivains deviennent les principaux médiateurs entre cultures française et serbe et les animateurs des mouvements de l'avant-garde serbe qui se développent au moment où la crise spirituelle, survenue vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, avec ses doutes sur la valeur de la connaissance rationnelle, atteint son comble, renforcée par l'expérience traumatisante de la Première Guerre mondiale. Mécontents de la réalité existante qui a montré au cours de la guerre ses aspects les plus atroces, ces jeunes écrivains et intellectuels expriment d'abord leur mécontentement par la négation de tout ce qui existe et, ensuite, par des tentatives pour créer de nouvelles valeurs. L'avant-garde n'est pas un mouvement unique. Elle englobe plusieurs tendances et mouvements littéraires et artistiques. Mais, à la différence de l'avant-garde française dont les multiples tendances se résument en quelque sorte dans le surréalisme et son entourage, le surréalisme étant « le seul mouvement dominant le vingtième siècle en France »¹⁰, les multiples tendances de l'avant-garde serbe¹¹ se résument en deux

⁹ Cité d'après Momčilo Nastasijević, *Eseji, beleške, misli* (Essais, notes, pensées) (Gornji Milanovac : Dečje novine – Belgrade : SKZ, 1991), 164.

¹⁰ Henri Béhar, *op. cit.*, 7.

¹¹ Pour l'avant-garde serbe, voir, *Rečnik književnih termina* (Dictionnaire des termes littéraires), éd. Dragiša Živković (Belgrade : Nolit, 1992, seconde édition, 65–66 ; Aleksandar Flaker, *Stilske formacije* (Les formations stylistiques) (Zagreb : SNL, 1986), 199–208 ; Radovan Vučković, *Avangardna poezija* (La poésie d'avant-garde) (Banja Luka : Glas, 1984) ; Gojko Tešić, *Srpska avangarda. Polemički kontekst* (L'avant-garde serbe. Le contexte polémique) (Novi Sad : Svetovi – Belgrade : Institut za književnost i umetnost, 1991).

mouvements principaux : l'expressionnisme (Rastko Petrović, Todor Manojlović, Stanislav Vinaver) et le surréalisme (Marko Ristić, Dušan Matic, Aleksandar Vučo, Vane Bor, Oskar Davičo).¹²

La réception des auteurs français au sein de l'avant-garde serbe

L'influence française, qui marque l'avant-garde serbe, se manifeste aussi par un accueil favorable des grands noms français de la poésie moderne, tels Baudelaire, Rimbaud, Lautréamont, Mallarmé, Apollinaire, Cendrars, Breton et les autres surréalistes parisiens. Dans la préface à son livre *Le Nouveau salon littéraire* (Novi kniževni sajam), Todor Manojlović plaide pour une révision des valeurs littéraires qui mettrait au premier plan Baudelaire, Mallarmé, Verlaine, Rimbaud, Gide, Proust, les auteurs que les histoires littéraires proscrivent en les considérant comme « décadents », et qui expriment pourtant le mieux la sensibilité de l'homme moderne et sa révolte contre le monde existant.

La réception de ces auteurs au sein de l'avant-garde serbe se manifeste sous trois aspects. Tout d'abord, leurs ouvrages sont traduits et publiés dans les journaux et les revues serbes. Arthur Rimbaud y occupe une place privilégiée. Rastko Petrović traduit ses poèmes « Sensation »¹³ et « Le Bateau ivre »¹⁴ et sa Lettre au professeur Georges Isembard¹⁵, Milan Dedinac traduit ses « Voyelles »¹⁶, Todor Manojlović son « Alchimie du verbe »¹⁷, et Dušan Matic « Le Dormeur du val ».¹⁸ Rastko Petrović traduit « Brise marin » de Mallarmé¹⁹ et Marko Ristić un fragment du premier chant de Maldoror de Lautréamont, pour l'introduire dans son

¹² L'avant-garde serbe englobe aussi le « sumatraïsme » de Miloš Crnjanski, le « zénitisme » de Ljubomir Micić, qui fonde la revue *Zénith* (1921–1926), l'« hypnisme » de Rade Drainac, qui fonde la revue *Hypnos* (1922), le dadaïsme de Branko Aleksić, auteur de *Dada Tank* et *Dada Jazz* (1922).

¹³ *Putevi*, nouvelle série, 3–4–5 (1924)

¹⁴ *Svedočanstva*, 3 (1924)

¹⁵ *Svedočanstva*, 4 (1924)

¹⁶ Il publiera cette traduction dans son livre *Od nemila do nedraga* (De mal en pis).

¹⁷ *Nova smena*, 3–4 (1939)

¹⁸ Il publiera cette traduction dans son livre *Jedan vid francuske književnosti* (Une forme de la littérature française) (Belgrade : Prosveta, 1952)

¹⁹ *Putevi*, nouvelle série, 3–4–5 (1924)

« antiroman » *Sans mesure* (1928). Un fragment de « La Victoire » d'Apollinaire trouve sa place dans la publication surréaliste *Noir sur Blanc* (1924), tandis que, en 1935, Todor Manojlović traduit pour une revue serbe « La Blanche Neige » du même auteur.²⁰ Dans les revues et les textes des surréalistes de Belgrade, les surréalistes français occupent une place privilégiée. En 1922, les *Chemins* publient les extraits de trois essais de Breton (« Clairement », « Marcel Duchamp » et « Les Mots sans rides »), et en 1924 paraît dans *Témoignages* un extrait de son recueil de textes automatiques *Poisson soluble*. L'almanach *L'Impossible* publie la version originale de la poésie « Visuelle » de Paul Éluard, le texte « La Mort par la feuille » de Benjamin Péret, « Préface à l'édition anglaise d'*Une saison en enfer* » de Louis Aragon, le poème « Il fait jour » d'André Thirion, cinq poèmes de Breton. Les textes et les poèmes des surréalistes français paraissent aussi dans les numéros 2 et 3 du *Surréalisme aujourd'hui et ici*.

Le second aspect de la réception des représentants du modernisme français au sein de l'avant-garde serbe sont les textes dont ils sont le sujet principal et qui soulignent leur importance pour le développement de la poésie moderne. Boško Tokin publie « Quatre débuts de la poésie moderne. Baudelaire, Rimbaud, Whitman, Nietzsche »²¹, Todor Manojlović écrit des essais sur Baudelaire²², Rimbaud²³ et Apollinaire²⁴, Stanislav Vinaver publie « La Fuite de l'Uscoque ou essai sur Arthur Rimbaud »²⁵, Aleksandar Vučo « Jean Arthur Rimbaud, poète et voyageur »²⁶, et Milan Dedinac « À la recherche de l'enfance perdue », où il

²⁰ Pour le rapport de Todor Manojlović à Apollinaire et la réception d'Apollinaire en Yougoslavie, voir les travaux de Mihailo Pavlović réunis dans son livre *Moj Apoliner* (Mon Apollinaire) (Belgrade : Gutenbergova Galaksija, 2004).

²¹ « Četiri početka moderne poezije. Baudelaire, Rimbaud, Whitman, Nietzsche », *Svetski pregled* I, 3, (1921) : 12–14 (sous le pseudonyme « Aristophane »).

²² « Šarl Bodler », *Misao* V, 32 (1923) : 276–281.

²³ « Rembo », *Kritika* II, 7–8 (1921) : 276–281.

²⁴ « Gijom Apoliner », *Strani pregled* II, 3–4 (1928) : 1–13.

²⁵ « Uskokovo bekstvo, ili esej o Arturu Rembou », *Misao* V, 73 (1923) : 8–15 ; 74; 89–96.

²⁶ « Žan Artur Rembo, pesnik i putnik », *Vreme* XI, 3243 (1931).

est question de Rimbaud²⁷, tandis que l'essai de Rade Drainac « Éclaircissements » est une étude sur Rimbaud et Lautréamont.

Le troisième aspect de la réception du modernisme français au sein de l'avant-garde serbe comprend les citations, les allusions et les références auxdits poètes dans les textes consacrés aux autres auteurs et aux autres sujets littéraires. Rimbaud apparaît dans les essais de Rastko Petrović « La Création vivante et les données immédiates de l'inconscient » (« Živo stvaralaštvo i neposredni podaci podsvesti ») et « L'adolescence du génie populaire » (« Mladićstvo narodnog genija »)²⁸, dans les textes de Todor Manojlović « Du romantisme à Baudelaire » (« Od romantike ka Bodleru ») et « De la poésie, de sa crise et de son renouvellement au XIX^e siècle » (« O poeziji i njenoj krizi i obnovi u XIX veku »). Dans le premier recueil poétique de Stanislav Vinaver (*Mjeća*, 1911), un poème est adressé « À Mallarmé » et un autre « À Verlaine », en imitant sa « Chanson d'automne ». Rastko Petrović a consacré à Apollinaire son poème « Le Poète sur les eaux » où il exprime le désir de montrer à « son Guillaume » les monastères de Serbie et les alcools de ses régions, et où l'on lit, en exergue, des vers d'Apollinaire un peu modifiés: « Quelle veine lutter derrière / les crêtes de Serbie! ».²⁹ Todor Manojlović, qui se réfère plusieurs fois à Apollinaire dans son livre *Fondements et développement de la poésie moderne*, considère ce poète comme le principal représentant du lyrisme moderne.³⁰ En constatant que la poésie moderne aspire à « saisir le monde entier, dans ses détails les plus modernes et les plus réels », Marko Ristić trouve les expressions de cette aspiration chez Apollinaire, Cendrars, R. Petrović et R. Drainac. Pour Milan Dedinac,

²⁷ « U traganju za izgubljenim detinjstvom », *Pečat* 5–6 (1939) : 305–330. Dedinac parle de Rimbaud aussi dans son livre *De mal en pis*.

²⁸ Pour le rapport de Rastko Petrović à Rimbaud voir Jelena Novaković, « Rastko Petrović i Artur Rembo » (Rastko Petrović et Arthur Rimbaud), dans *Poezija Rastka Petrovića* (Belgrade : Institut za književnost i umetnost – Vršac : Društvo « Vršac lepa varoš », 1999), 113–138. Inséré dans : Jelena Novaković, *Intertekstualnost u novijoj srpskoj poeziji* (Intertextualité dans la poésie récente serbe) (Belgrade : Gutenbergova Galaksija, 2004), 151–175.

²⁹ D'autre part, Apollinaire mentionne la Serbie dans ses poèmes et, dans son conte « L'Otmica », il parle des coutumes du Kosovo. À ce sujet voir le livre de M. Pavlović *Moj Apoliner* (Mon Apollinaire).

³⁰ Todor Manojlović, *Osnove i razvoj moderne poezije* (Fondements et développement de la poésie moderne) (Belgrade : Filip Višnjić, 1987), 209–216.

Apollinaire est un poète cosmopolite dont les vers transportent le lecteur « dans toutes les villes de ce monde », qui se présentent comme des sources d'une mythologie nouvelle et moderne³¹, et, dans leur livre *Anti-mur* (1932), Vane Bor et Marko Ristić remarquent qu'Apollinaire « a certainement bien senti le sens de cette évolution de l'esprit moderne dont il était un des moments décisifs » et que, ennemi de toute stagnation, il a apporté à la littérature « un esprit de liberté qu'il faut apprécier à sa juste valeur », comme le témoignent deux œuvres qui annoncent le surréalisme: *Onze mille verges*, roman écrit dans l'esprit du Marquis de Sade, et *Les Mamelles de Tirésias*, drame « surréaliste ».³²

À travers les essais des représentants de l'avant-garde serbe consacrés aux promoteurs français de l'esprit moderne, aussi bien qu'à travers les références à leurs œuvres, s'établit une sorte de jeu métatextuel et intertextuel qui exprime les idées des auteurs de ces essais eux-mêmes. Ceux-ci actualisent ces références et ces citations dans le nouveau contexte de leur propre poétique, si bien que la réception du modernisme français rend compte du développement de l'avant-garde serbe elle-même.

Il est à noter ici que Baudelaire est en quelque sorte un cas particulier car sa réception en Serbie était bonne, et même meilleure, avant l'apparition des mouvements de l'avant-garde. On trouve ses traces déjà chez Jovan Dučić, Milan Rakić et Milutin Bojić ; la poésie de Vladislav Petković Dis³³ et de Sima Pandurović³⁴ est imprégnée du spleen baudelairien. Les représentants de l'avant-garde serbe mentionnent Baudelaire surtout comme le promoteur de la poésie moderne, mais ils sont conscients que Rimbaud et Mallarmé sont allés plus loin que lui dans la modernisation de l'expression poétique.

³¹ Milan Dedinac, *op.cit.*, 35.

³² Cité d'après *Vane Bor* (Belgrade : Muzej savremene umetnosti, 1990), 30.

³³ Voir à ce sujet : Jelena Novaković, « Melanholično-depresivna struktura poetskog sveta: Dis i Bodler » (La structure mélancolique et depressive du monde poétique : Dis et Baudelaire), dans *Disova poezija* (Belgrade : Institut za književnost i umetnost, 2002), 213–250. Inséré dans : Jelena Novaković, *Intertekstualnost u novijoj srpskoj poeziji* (Intertextualité dans la poésie récente serbe), 33–62.

³⁴ Voir à ce sujet : Jelena Novaković, « Sima Pandurović i francuska poezija » (Sima Pandurović et la poésie française), dans *Poetika Sime Pandurovića* (Belgrade : Institut za književnost i umetnost, 2005), 135–159.

Dans son essai « L'adolescence du génie populaire », Rastko Petrović constate que les poètes comme Baudelaire, Lautréamont, et surtout Rimbaud, ont essayé d'appliquer dans leur création poétique ce que Rimbaud appelait l'« alchimie du verbe », mais qu'ils n'ont pas encore mis en question le mot lui-même et que seuls les dadaïstes l'ont fait, en cherchant « une sorte de mots suggestifs fabriqués toujours au moment de la nécessité, sur l'enclume des sentiments et sous le marteau de l'inspiration »³⁵ et en détruisant l'unité des mots pour créer « une poésie de l'immédiateté pure, du subconscient pur ». Todor Manojlović constate qu'avec Baudelaire commence une grande et nouvelle époque de la littérature française, aussi bien que de la littérature européenne³⁶, mais qu'il était novateur surtout sur le plan de l'intériorisation de l'objet poétique et de l'expression poétique de ce qui se passait dans son âme mélancolique. Baudelaire est le promoteur d'une nouvelle sensibilité qui est la base de la poésie moderne et qui rejette à la fois négation parnassienne des émotions et sentimentalisme « larmoyant » des romantiques.³⁷ Mais, remarque Manojlović, Baudelaire s'en tient en général à l'alexandrin classique qui correspond à son état d'esprit tragique et ne se lance pas dans l'innovation formelle.³⁸

C'est peut-être la raison pour laquelle les surréalistes de Belgrade ne s'occupent pas beaucoup de Baudelaire tout en reconnaissant son rôle novateur. Ils mettent parfois ses mots en exergue de leurs textes. Dans l'almanach *L'Impossible*, on trouve une phrase de Baudelaire en exergue de l'article d'Aleksandar Vučo « Section d'or d'une illusion » (« Zlatan presekok obmane »), et un fragment de son texte *La Fin du Monde* en exergue de la question sur le regret dans l'enquête « La Mâchoire de la dialectique ». Dušan Matić va écrire un court article intitulé « Charles Baudelaire », où il constatera que Baudelaire est sans doute le poète le plus important du XIX^e et du XX^e siècle, mais que « le spasme poétique » de Rimbaud est « plus fiévreux », que « les recherches mallarméen-

³⁵ Rastko Petrović, *Eseji i članci* (Essais et articles) (Belgrade : Nolit, 1974), 356.

³⁶ Todor Manojlović, « Bodler (Baudelaire) », *Osnove i razvoj moderne poezije*, 59.

³⁷ Todor Manojlović, « Du romantisme à Baudelaire » (Od romantike ka Bodleru), *op. cit.*, 30–31.

³⁸ *Ibid.*, 65–66.

nes ont une plus grande portée : et que Lautréamont a écrit la poésie « la plus absolue ».³⁹

Les représentants de l'avant-garde serbe s'intéressent beaucoup plus à Rimbaud⁴⁰, qui s'inspire de Baudelaire, mais qui va beaucoup plus loin que lui dans la quête du « nouveau » au fond de « l'inconnu », en s'abandonnant à « un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens », qui annonce l'automatisme psychique des surréalistes, et à Mallarmé qui essaie de dépasser l'opposition baudelairienne entre le « spleen » et l'« idéal » par des innovations verbales et qui désagrège le sens des mots jusqu'à les transformer en une succession mélodique.

Todor Manojlović dit que Rimbaud est « un des phénomènes les plus merveilleux », « psychologiquement inexplicables et éternellement énigmatiques » dans la nouvelle littérature française⁴¹, qu'il a remplacé le vers classique par un vers libre « léger, ailé et ardent », fondé sur « le rythme intérieur de la pensée et de l'émotion ».⁴² Mais, le grand modèle de Manojlović est Stéphane Mallarmé qui expérimentait de nouveaux procédés non seulement verbaux, mais aussi typographiques et dont l'accueil dans les milieux littéraires serbes était au début peu favorable. C'est justement l'avant-garde serbe qui veut le réhabiliter. Todor Manojlović range ses *Divagations* parmi les meilleurs produits de l'école symboliste et Stanislav Vinaver écrit l'article polémique intitulé « L'Oracle de Delphes s'est remis à parler », où il s'en prend au critique littéraire Bogdan Popović qui n'avait pas beaucoup de compréhension pour le symbolisme mallarméen.⁴³

La révolte moderniste a aussi un aspect social. Todor Manojlović et Stanislav Vinaver se rendent compte de l'insuffisance de l'esthétisme

³⁹ Dušan Matić, *Proplanak i um* (Clairière et esprit) (Belgrade : Nolit, 1969), 94.

⁴⁰ Pour le rapport de l'avant-garde serbe à Rimbaud voir : Jelena Novaković, « L'avant-garde serbe et Arthur Rimbaud », dans *Les Cahiers Tristan Tzara. Revue internationale pour l'étude des avant-gardes*, III-IV, 5-12 (Bucarest : L'Association culturelle et littéraire « Tristan Tzara », Moinesti et L'Institut de la recherche de l'avant-garde roumaine et européenne, 2005), 219-227.

⁴¹ Todor Manojlović, *Osnove i razvoj moderne poezije* (Fondements et développement de la poésie moderne), 79.

⁴² *Ibid.*, 83.

⁴³ Bogdan Popović, « Stefan Mallarme, simbolizam i drugi 'izmi' » (Stéphane Mallarmé, symbolisme et d'autres 'ismes'), *Srpski književni glasnik*, Nouvelle série, II, 5 (1^{er} mars 1921) : 397-398.

mallarméen. Manojlović reproche à Mallarmé le manque d'activité sociale et il ajoute à son esthétisme un principe éthique qu'il trouve dans le futurisme dont les représentants considèrent que les poètes devraient s'opposer d'une manière active et créatrice à la société et lutter pour l'instauration du règne de l'esprit. Stanislav Vinaver souligne encore plus cet aspect social de la révolte en se référant à Rimbaud qui célébrait la Commune de Paris et en trouvant dans sa vie et dans son œuvre l'expression d'un mécontentement du système social régnant.⁴⁴

L'aspect social de la révolte moderniste est souligné surtout par les surréalistes: dans *Anti-mur*, Marko Ristić et Vane Bor se réfèrent à la constatation de Rimbaud sur les destructions « nécessaires » qui anéantiraient les richesses et aboliraient « l'orgueil individuel »⁴⁵, en lui prêtant un sens révolutionnaire, imprégné d'idéologie marxiste, et, dans le texte « Le Déclenchement de la morale », Oskar Davičo, Djordje Kostić et Dušan Matić trouvent dans l'« alchimie du verbe » rimbaldienne l'expression de leur propre refus du régime social existant.

Les « modernistes » et les surréalistes

Au début des années trente, parmi les représentants de l'avant-garde serbe s'opère une polarisation de nature à la fois idéologique et littéraire, bien qu'ils aient tous un point de départ négateur, le rejet de la réalité inacceptable et des formes littéraires et artistiques qui en sont l'expression. Les surréalistes qui, dans les années vingt, étaient les partisans de ce qu'on appelait « modernisme » et qui parlaient à l'unisson avec tous ceux qui plaidaient pour le renouveau de l'expression poétique, entrent en conflit avec les représentants des autres mouvements de l'avant-garde serbe, notamment avec Miloš Crnjanski, Todor Manojlović et Rastko Petrović, que l'histoire littéraire range parmi les expressionnistes et qu'ils appellent « modernistes », en les accusant d'être marqués par l'idéologie bourgeoise. Dans *Anti-mur*, Marko Ristić et Vane Bor constatent que, après la Première Guerre mondiale, la littérature moderniste obtient à Belgrade une importance qu'elle n'avait pas auparavant, car elle se présente comme la négation « de la léthargie et de l'esprit rétrograde »

⁴⁴ Stanislav Vinaver, « Evolucija pesimizma » (Évolution du pessimisme), *Republika* 213 (9 novembre 1920), 2.

⁴⁵ Cité d'après *Vane Bor*, 28.

d'avant-guerre, mais que l'esprit de révolte moderniste est resté dans les limites de l'art et qu'« une telle révolte superficielle et inoffensive est condamnée à une capitulation rapide ».⁴⁶ En 1932 Marko Ristić publie un article qu'il intitule « Contre la littérature moderniste ».⁴⁷ C'est ainsi que, dans le contexte des activités des surréalistes serbes, le concept de « modernisme » obtient des connotations négatives, que la « modernité » française n'avait pas, car, dans les conflits qui survenaient aussi au sein de l'avant-garde française, l'idéologie n'avait pas la même importance qu'au sein de l'avant-garde serbe. Tandis que Rastko Petrović et les autres « modernistes » serbes restent en dehors d'un engagement révolutionnaire concret, les surréalistes serbes, qui s'imprègnent du marxisme, s'engagent dans une action révolutionnaire qui conduit vers le changement du système politique et social, mais qui fait disparaître le mouvement surréaliste.⁴⁸

La différence entre « modernistes » et surréalistes apparaît aussi dans leurs conceptions de la création poétique car, tout en plaidant pour le renouveau de la poésie, les « modernistes » rejettent l'écriture automatique qui est la base de la poétique surréaliste. Rastko Petrović explique ce rejet par le fait que la vie intérieure que l'écriture automatique exprime est « purgée de l'individuel »⁴⁹, ce qui l'éloigne de l'art pour lequel c'est justement l'individuel qui importe. Cette différence se manifeste aussi dans la réception du modernisme français. Les « modernistes » s'occupent surtout de Rimbaud, en lui ajoutant Lautréamont, qui est, comme le constate Todor Manojlović, « injustement oublié » et dont la poésie, écrite « en vers libres », est à la fois « géniale » et « extravagante »⁵⁰, pour passer ensuite à Mallarmé et à Apollinaire. Les surréalistes se réfèrent

⁴⁶ Cité d'après : Vane Bor – Marko Ristić, « Anti-zid » (Anti-mur), dans *Vane Bor*, 33.

⁴⁷ Vingt trois ans plus tard, en 1955, dans son article « Du moderne et du modernisme, encore une fois », Marko Ristić défend le « modernisme », mais ce terme ne désigne plus Miloš Crnjanski, Todor Manojlović et Rastko Petrović, mais lui-même et les autres anciens surréalistes, que les idéologues marxistes orthodoxes attaquent.

⁴⁸ Sur les polémiques au sein de l'avant-garde serbe, voir le livre de Gojko Tešić, *Srpska avangarda. Polemički kontekst*.

⁴⁹ *Ibid.*, 357.

⁵⁰ Todor Manojlović, *Osnove i razvoj moderne poezije* (Fondements et développement de la poésie moderne), 96.

avec la même intensité à Rimbaud, et avec une intensité encore plus grande à Lautréamont qu'ils considèrent comme le prototype « de cette poésie subconsciente qui, en tant que manière unique de s'exprimer et en tant que lyrisme insurpassable, ne fut reconnue que dans le dadaïsme »⁵¹ et comme « un des plus grands génies poétiques qui aient jamais existé ».⁵² Les uns et les autres trouvent dans Mallarmé l'expression du mécontentement de la réalité existante, mais, tandis que les « modernistes », qui sont héritiers du symbolisme français et qui aspirent à la spiritualisation, l'admirent presque sans réserve, les surréalistes, tournés vers le monde concret que, inspirés par l'idéologie marxiste, ils veulent transformer, rejettent l'idéalisme mallarméen, en prêtant à son mécontentement une dimension idéologique. Dans *Anti-mur*, Marko Ristić et Vane Bor, en disant que le symbolisme en tant que mouvement littéraire ne les intéresse pas, mentionnent Mallarmé comme un des écrivains qui refusent « la vie bourgeoise ».⁵³

La différence entre les « modernistes » et les surréalistes apparaît surtout dans leur réception du surréalisme français. Tandis que les « modernistes » ne font que mentionner André Breton, les surréalistes de Belgrade semblent fascinés par le chef du mouvement surréaliste français. Dans son texte « Après la mort de Milan Dedinac et André Breton », Marko Ristić dit que le nom de ce dernier avait pour lui, pendant des années, « un pouvoir d'attraction magnétique » et « une certaine fluorescence ».⁵⁴ Breton se transforme en une figure rayonnante qui illumine tout le groupe belgradois⁵⁵, sa pensée imprègne tout le mouvement surréaliste serbe dont les représentants entretiennent des relations étroites avec lui et avec les autres surréalistes français, tels Paul Éluard qui parti-

⁵¹ Marko Ristić, « Preobraženja Dade i istorija literature koja nije istorija literature » (Métamorphoses de Dada et l'histoire de la littérature qui ne l'est pas) (1924). Cité d'après : Marko Ristić, *Uoči nadrealizma* (À la veille du surréalisme) (Belgrade : Nolit, 1985), 90.

⁵² Cité d'après Marko Ristić, *Književna politika. Članci i pamfleti* (Politique littéraire. Articles et pamphlets) (Belgrade : Prosveta, 1979), 268.

⁵³ Vane Bor – Marko Ristić, « Anti-zid (Anti-mur) », 29.

⁵⁴ Marko Ristić, *Svedok ili saučesnik* (Témoignage ou collaborateur), 244.

⁵⁵ Voir à ce sujet Jelena Novaković, « Le Rayonnement d'André Breton parmi les surréalistes de Belgrade », dans *Voix d'Ouest en Europe – souffles d'Europe en Ouest*, (Presses de l'Université d'Angers, 1993), 327–334.

cipe, avec Breton, Aragon et Dalí, à l'enquête sur le désir, menée par la revue *Le Surréalisme aujourd'hui et ici*, ou Aragon dont le roman poétique *Le Paysan de Paris*, avec les manifestes de Breton, est une des principales références dans des textes surréalistes serbes, ou bien comme André Thirion, qui vient à Belgrade en 1930 et qui travaille avec ses amis serbes sur la publication de l'almanach *L'Impossible*⁵⁶. D'autre part, comme nous l'avons déjà constaté, les surréalistes de Belgrade collaborent aux revues des surréalistes français. Entre deux mouvements surréalistes, qui se développent presque parallèlement, s'établissent des relations continues qui témoignent aussi de leur unité typologique.⁵⁷

Conclusion

À travers les rapports entre les « modernistes » et les surréalistes serbes se dessinent deux chemins qu'a frayés le modernisme rimbaldien dans le développement de la poésie. Un chemin mène, dans la littérature française, vers Valéry et, dans la littérature serbe, vers l'expressionniste Todor Manojlović, qui est, comme Valéry, héritier du symbolisme français et admirateur de Mallarmé. Un autre chemin mène vers le surréalisme (serbe et français) qui considère l'écriture comme l'expression des désirs refoulés.

Pour les « modernistes » aussi bien que pour les surréalistes, l'écriture se présente comme une magie de la langue affranchie de sa fonction communicative. Mais, tandis que, pour les expressionnistes serbes, aussi bien que pour Mallarmé et Valéry, cette magie est produite par une activité consciente qui organise les surgissements chaotiques de l'irrationnel en un tout harmonieux, pour les surréalistes elle est le produit d'une création spontanée qui s'effectue par l'abandon à l'automatisme psychique. De plus, inspirés par le symbolisme français, les « modernistes » serbes considèrent l'œuvre littéraire comme une création auto-

⁵⁶ André Thirion parle de son séjour à Belgrade dans son livre *Révolutionnaires sans révolution*, (Paris : Laffont, 1972).

⁵⁷ Pour les rapports typologiques entre le surréalisme serbe et le surréalisme français, voir : Jelena Novaković, « Le Surréalisme serbe et le surréalisme français : rapports typologiques », dans *Le Surréalisme européen* (Sofia : Université de Sofia, 1999), 14–24 ; Jelena Novaković, *Tipologija nadrealizma* (Typologie du surréalisme) (Belgrade : Narodna knjiga, 2002).

nome, indépendante des contingences de la vie de tous les jours, tandis que les surréalistes de Belgrade y trouvent la projection des pulsions inconscientes du poète, ce qui correspond tout à fait aux conceptions des surréalistes français. Les surréalistes la considèrent également comme une introduction à l'action révolutionnaire, conception par laquelle ils dépassent leurs modèles français et les amène à noyer leur surréalisme dans l'idéologie, à laquelle ils soumettent leurs activités, en se rapprochant dans une certaine mesure d'Aragon, qui a quitté le mouvement surréaliste, et en s'éloignant du surréalisme français incarné par André Breton.

On peut dire que, à l'époque de l'avant-garde, la littérature serbe dépasse la discontinuité de ses relations avec les littératures européennes et commence à se développer parallèlement à elles.⁵⁸ Dans sa progression, elle se réfère aux représentants du modernisme français, non pour les imiter servilement, mais pour appliquer leurs acquisitions littéraires dans son propre domaine. Les surréalistes de Belgrade appliquent sur la langue serbe les procédés de l'écriture surréaliste qui tirent leur origine de la langue française. Mais ce sont surtout les « modernistes » qui plaident pour un rapport créateur aux modèles : tel Rastko Petrović qui lie l'« alchimie du verbe » rimbaldienne à ses propres sources d'inspiration, qu'il trouve dans son monde intérieur aussi bien que dans la tradition nationale ; tel Miloš Crnjanski qui renouvelle les formes primitives et automatisées de la poésie populaire lyrique serbe et les combine avec le vocabulaire moderne de l'époque industrielle, pour exprimer sa révolte contre les normes sociales ; ou encore, tel Stanislav Vinaver pour qui être moderne, c'est rejeter le décasyllabe épique, expression de l'esprit patriarcal et rationaliste et transmettre l'esprit de la modernité française dans la littérature serbe. Les références au modernisme français se transforment en arguments par lesquels les représentants de l'avant-garde serbe corroborent leurs propres jugements.

⁵⁸ À ce sujet voir Zoran Konstantinović, *Komparativno vidjenje srpske književnosti* (La littérature serbe dans le point de vue comparatif) (Novi Sad : Svetovi, 1993).

Miloš Crnjanski et Paris

En analysant les fondements poétiques de l'œuvre littéraire d'un grand écrivain serbe qui fut Miloš Crnjanski, l'auteur accentue l'importance de son expérience parisienne du début des années vingt. Paris devient une véritable capitale culturelle qui joue le rôle du centre de l'avant-garde européenne et mondiale en tant qu'un excellent intermédiaire des arts et des philosophies de l'Orient. La scène artistique parisienne se transforme ainsi dans un laboratoire intellectuel qui contribue fortement à la création littéraire de Crnjanski.

Mots-clés : Miloš Crnjanski, France, Paris, Orient, littérature, avant-garde

Miloš Crnjanski, en transcription française Milos Tsernianski (1893–1977) est considéré comme l'un des plus grands écrivains de langue serbe du XX^e siècle. Crnjanski passa la plus grande partie de sa vie en Europe occidentale comme diplomate ou exilé politique ; il rentra à Belgrade déjà âgé et y mourut peu après son retour. Ce poète, écrivain, essayiste et auteur dramatique est, avec Ivo Andrić, le fondateur du courant moderne de la littérature serbe et en sens plus large, yougoslave. Son style poétique innovateur, profondément enraciné dans la manifestation métaphysique de l'expressionnisme, et que lui-même nomma « Sumatraïsme », trouve des correspondances dans les échos bergsoniens des philosophies orientales présentes dans la poésie européenne du début du XX^e siècle. Libérée considérablement de l'expression poétique symboliste qui dominait l'œuvre littéraire de ses contemporains dans les pays des Slaves du Sud de l'époque, l'œuvre de Crnjanski, qui comprend tous les genres littéraires qu'il a cultivés, est marquée par la recherche, poursuivie par les formalistes futuristes russes, d'une nouvelle langue, ainsi que par sa propre quête d'une liberté d'expression moderne, née spontanément de son « Sumatraïsme ».¹

¹ Sa bataille pour le vers libre est expliquée dans son essai « En faveur d'un vers libre », dans lequel le poète invite ses collègues à utiliser, en poésie, la forme qui exprime le mieux son contenu.

Ses nombreuses traductions de textes lyriques anciens, chinois et japonais, ont influencé, au sens profond du mot, son propre style et la création de sa philosophie existentielle. Comme Tolstoï, Crnjanski a été pacifiste ; à son exemple, il s'est intéressé à la pensée pacifiste de l'Orient et a été révolté par les ravages de la Première Guerre mondiale à laquelle il a lui-même pris part, revêtu, par le jeu du hasard, de l'uniforme austro-hongrois. À l'aube de l'entre-deux-guerres Paris s'ouvre devant lui comme le point de départ d'une longue quête des valeurs universelles de l'art.² Orienté plutôt vers le rythme de la vie culturelle de cette grande ville, il ne s'inspire pas nécessairement des traditions de la littérature française. Cependant, ce merveilleux centre de pensée, de connaissance et de création artistique le mène à observer passionnément la peinture et le théâtre.³ Un autre moment le pousse fortement vers Paris : son avanguardisme opposé au climat intellectuel dominant à Belgrade. Crnjanski voulait déconstruire le traditionalisme francophile des professeurs belgradois en s'engageant en faveur de nouvelles significations de l'esprit français.⁴

Après une courte carrière d'écrivain et de correspondant dans les années trente puis diplomate à Berlin et Rome dans le service diplomatique du Royaume de Yougoslavie, Miloš Crnjanski vit et écrit à Londres de 1941 à 1965. On cite le plus souvent deux raisons à son long exil : son aversion personnelle pour le régime communiste de la Yougoslavie titiste, et sa peur, objective, d'une répression politique qu'il craignait de subir s'il regagnait son pays. Ce qui a pourtant été décisif est l'entretien que Crnjanski a eu à Londres au début des années cinquante avec un haut représentant du gouvernement yougoslave, l'artiste Moša Pijade, qui a encouragé l'écrivain à retourner en Yougoslavie, en lui donnant « le feu vert » par cette fameuse question de caractère rhétorique : « Et pourquoi ne rentres-tu pas dans notre pays ? » Ainsi, après plus d'un quart de siècle d'exil, le poète, à l'instar d'Ulysse, est retourné dans son pays. Comme témoignage de cette période difficile de sa vie, il nous a

² Nikola Bertolino, *Pitanja o Crnjanskom* (Les questions sur Tsernianski) (Vršac : Književna opština Vršac, 2009), 16.

³ Radovan Popović, *Beskrajni plavi krug* (Un cercle infini bleu) (Belgrade : Službeni glasnik, 2009), 75.

⁴ Miloš Crnjanski, *Ispunio sam svoju sudbinu* (J'ai rempli mon destin) (Belgrade : BIGZ – SKZ – Narodna knjiga, 1992), 285-286.



Les traductions des ouvrages de Miloš Crnjanski en français

laissé son *Roman de Londres* : écrit en anglais sous le titre *Shoemakers*, version reniée par l'écrivain lui-même qui n'a gardé que la version du roman écrite en serbe, c'est l'un des plus grands romans de la littérature mondiale qui traite de l'exil et de l'existence de l'homme exilé.

Publié en France en 1986, le roman *Migrations* a immédiatement été proclamé Meilleure traduction et Roman de l'année.⁵ Il s'est passé quelque chose de miraculeux et de rare : une grande œuvre littéraire,

⁵ Milos Tsernianski, *Migrations*, traduit par Velimir Popović, avec l'introduction de Nikola Milošević (Paris : Julliard et L'Age d'Homme, 1986)

grâce à sa seule valeur esthétique, a fait remporter un prix à celui qui seul en avait le mérite.⁶

1. *Le sentiment tragique de pestilence*

Il est peu d'écrivains dans l'histoire de la littérature serbe, comme d'ailleurs dans la littérature en général, qui aient eu un destin d'homme et d'écrivain aussi complexe et aussi tragique que celui de Milos Crnjanski. Selon ses notices biographiques, les ancêtres du poète se retrouvent, vers la fin du XVII^e siècle, dans le village Itebej du Banat.⁷ Ils y sont venus de Crnja, un village proche, duquel la famille a pris son nom. Paradoxalement – et ceci est certainement un fait intéressant du point de vue de l'étymologie –, le mot slave *crnja* ou *crnjan* évoque chez le lecteur quelque chose de noir et de lourd, voire de triste ou de tragique.

Miloš Crnjanski est né à Tchongrad en 1893. Crnjanski passe sa jeunesse à Timișoara, où il fréquente l'école primaire « Beric » puis le lycée, tenu par des religieux catholiques. Comme Timisoara était à l'époque une ville somptueuse et moderne que l'on surnommait « la petite Vienne », le poète a été très tôt exposé aux influences des différentes civilisations et langues qu'on parlait dans cette partie du monde.

Crnjanski a terminé l'école primaire serbe, mais la langue dominante de la Timișoara (Temesvar en hongrois, Temisvar en serbe) de l'époque était le hongrois ; chez les religieux catholiques par contre, il a sans doute dû apprendre le latin. Dans ses notices autobiographiques, il mentionne le fait que, dès l'âge de quinze ans, il a envoyé au journal *Juventus* un texte en prose qu'il avait écrit en latin. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on parlait le serbe dans sa famille et qu'il a été conscient très tôt de son appartenance nationale et du sentiment de ségrégation ; dans les souvenirs de son enfance passée à Timișoara, il mentionne le fait que, lors de la célébration des Pâques orthodoxes, l'église serbe était

⁶ Nous avons fait, en 1989, une traduction en anglais de ce roman pour l'éditeur américain Harcourt, Brace & Jovanovich, mais la rédactrice de la collection, Drenka Willen, a préféré publier le roman de Crnjanski *Migrations*, car il était plus connu.

⁷ Voir *Poésie* de Miloš Crnjanski, plus exactement, *La Lyrique d'Ithaque*. Dans les commentaires de la « Notice biographique sur l'auteur » des *Sabrana dela* (Œuvres complètes), IV (Belgrade : Prosveta, 1966), 105, le poète lui-même se penche sur son passé, sur son origine, sur les origines de sa famille.

gardée par des soldats du régiment local, formé surtout de Serbes, qui, au milieu du service religieux, prenaient la relève en tirant des salves de fusil⁸. Le poète décrit de la façon suivante la ville de Timișoara de cette époque :

« Mais, à côté de cette face de Timișoara, il y en avait une autre, celle à laquelle ma famille appartenait corps et âme... la Timișoara des Serbes... la diaspora, la Timișoara des Juifs. Dans cette Timișoara - là, chaque maison serbe était défendue comme une barricade... Toute la misérable population serbe se dressait pour la défense de nos droits, de nos statuts, de nos privilèges... »

Ma Timișoara à moi était une sorte d'Alsace et de Lorraine, de folie... comme dans les livres du 'pompier' Barrés.⁹ »

Après la mort de son père, Crnjanski reste à Timișoara où il vit avec sa mère, fréquente l'école et apprend, entre autres, le français, l'anglais et la peinture. Celle-ci restera jusqu'à la fin de ses jours un centre d'intérêt qu'il cultivera à travers des études universitaires et historiques et l'une de ses plus grandes passions.

Cependant, c'est à Timișoara que le poète commence à écrire ses premiers poèmes. Le tout premier, composé à quinze ans et intitulé « Le Destin », a été publié dans une revue serbe pour enfants, *Golub* (« Le pigeon ») à Sombor, en Voïvodine. Ces poèmes constitueront son premier recueil, que le rédacteur de la revue prestigieuse serbe de Sarajevo *Bosanska vila*, Kašiković, a égaré ou détruit ; en tout cas, le manuscrit n'a jamais été restitué au poète.

2. 'La Poésie lyrique d'Ithaque' et les débuts de l'expressionnisme

Le premier recueil de Crnjanski, *La Poésie lyrique d'Ithaque*, qui a connu de nombreuses éditions en Yougoslavie, a été publié à l'automne de 1919 par l'Izdavačka knjižara (« Librairie éditrice ») de Svetislav B. Cvijanović à Belgrade. Nous devons nous pencher sur l'édition de *La poésie lyrique d'Ithaque* qui, bien que modeste sur le plan de la présentation technique,

⁸ *Ibid.*, 116.

⁹ *Ibid.* Il faudrait remarquer, surtout au moment où nous pensons étudier en profondeur la question théorique de la réception, que la littérature française et ses meilleurs représentants ont influencé Miloš Crnjanski de façon importante. La littérature française circule dans le sang du poète souvent spontanément, sans qu'il en soit conscient.

contient de nombreux textes très instructifs, dont certains de Crnjanski lui-même – par exemple, son explication du poème « Sumatra » et son essai « *Za slobodni stih* » (En faveur du vers libre) –, ainsi qu'un véritable recueil de textes critiques sur *La Poésie lyrique d'Ithaque*, parus dans la période de 1919 à 1925. À l'exception des « Commentaires du rédacteur », rédigés par Gojko Tešić, qui ont un caractère évidemment élogieux, une quantité impressionnante de critiques négatives est parue dans la première moitié du XX^e siècle, critiques dont les auteurs sont souvent des noms importants de la littérature yougoslave, tel par exemple Sima Pandurović, Ivo Hergešić et Branko Lazarević.

Si nous analysons l'explication du poème « Sumatra » donnée par l'auteur lui-même, qui possède certainement les caractéristiques d'un manifeste poétique, et qui a sans doute servi d'axe au nouveau courant littéraire appelé « Sumatraïsme »¹⁰, nous comprendrons ce qui a pu, et dans quelle mesure, mécontenter les critiques de l'ancienne génération. Tout au début de « L'Explication », écrite à la demande du rédacteur Bogdan Popović, Crnjanski réfute l'idée que la littérature doit être au service d'une idée quelconque, de gauche ou de droite ; elle doit, selon lui, n'être qu'à son propre service. Crnjanski explique ce que la nouvelle poésie lyrique représente et ce qu'elle n'est pas, et cite l'expérience des futuristes russes qui était encore inconnue dans nos milieux littéraires. En tant qu'individu, Crnjanski possède le caractère rebelle de Maïakovski, sa volonté de jeter le gant au visage du lecteur et du critique, « un soufflet sur la joue du goût bourgeois », et il s'adresse avec violence au lecteur-critique :

*« Notre art nouveau, et surtout la poésie, ne dorment pas, comme se l'imaginent souvent les lecteurs, tel une belle femme dans une tour d'ivoire. Cette tour 'eburnea' est encore aussi puissante que les stations radio. »*¹¹

¹⁰ Le « Sumatraïsme » est le programme poétique de Miloš Crnjanski qu'il a exposé de la façon la plus complète dans « L'explication de Sumatra ». L'année précédente, Crnjanski avait évoqué l'« Éthérisme », dont le précurseur était, selon lui, Charles Baudelaire. Les « éthéristes » croyaient aux relations secrètes, aux *correspondances*, comme aux analogies complexes qui donnent au monde organique et au monde non organique des dimensions cosmiques.

¹¹ *Ibid.*, 210.

La guerre est passée, avec toutes ses horreurs et ses conséquences, et a provoqué des changements dans la vie et dans la façon de penser des hommes qui l'ont vécue ; l'ancien monde civilisé, la bourgeoisie « chrysanthème » et les « images d'Epinal » se sont désintégrés. Le nouveau monde devait s'exprimer à travers une nouvelle poésie lyrique, pour laquelle il fallait aussi créer un nouvel appareil de critique littéraire.

Dans un esprit expressionniste, Crnjanski déclare que la littérature n'est pas et ne doit pas être un passe-temps ; il cite Henri Bergson qui, avec sa théorie du temps psychologique et physique, a influencé, de façon importante, la formation des propriétés métriques du vers du poète. Comme le poète futuriste russe Maïakovski, il affirme aussi que ses vers « hyper-modernes » ne font que suivre la technologie hyper-moderne, les sensations que des millions de personnes ont éprouvées pendant la guerre. Un peu plus loin, dans le même essai, Crnjanski réfléchit comme les futurs surréalistes que, plus tard, dans son for intérieur, il ne soutiendra pas, mais dont il anticipe certains postulats en parlant, comme ils le feront, en faveur d'une nouvelle morale, d'une nouvelle éthique de l'amour, du rêve, des sentiments et des nouvelles règles sociales.

Dans son « Explication de Sumatra », le poète explique en effet de façon détaillée ce que l'idée et le mot « Sumatra » signifient pour lui dans le contexte du poème portant le même titre, dans lequel la paix et la blancheur de l'Oural sont confrontées au chaos, à la tragédie et aux complications de la vie. À propos de ce sentiment « expressionniste » et « sumatraïste », le poète écrit : « C'est ainsi que je sentis tout ce blanc, infini silence, là-bas, au loin. Je souris doucement. » À partir de ce moment, ce sentiment, ce besoin de silence, de l'éloignement des étoiles et de la nature, le persécutera ; ceci se prolongera et deviendra le sentiment clé du roman *Migrations*, dans lequel le poète exprime la pensée suivante : « Vois comme au monde rien n'est relié », jusqu'au *Roman de Londres*, dans lequel Crnjanski atteint peut-être le summum de ce nihilisme héroïque.

3. Le « Sumatraïsme », l'« Éthérisme » ou la jeune pensée bouddhiste ?

L'ensemble du système philosophique du symbolisme de l'éphémère et de la poétique de la transparence, appelé « Sumatraïsme » par Crnjanski, et dont le programme poétique est intégré à son œuvre, repose sur une

approche bouddhiste de la réalité et de l'art, approche fondée sur une analyse réaliste de la vie.

De 1920 à 1921, Miloš Crnjanski a séjourné à Paris. Durant cette période, il a non seulement fréquenté assidûment le musée Guimet, musée de l'art et de la philosophie orientale, mais il a aussi suivi les conférences du grand Henri Bergson, dont la pensée pacifiste a fortement influencé la jeunesse cultivée en France et dans le monde entier. Il faut se rappeler le fait que Miloš Crnjanski, grand érudit et connaisseur des langues, pendant les deux années passées en France, a choisi de traduire de français en serbe la poésie de la vieille Chine et du vieux Japon. Dans ce choix, qui n'était probablement pas le fruit du hasard, pesait l'intérêt pour la poésie de Lao-Tseu, qui affirme :

« ... Tous les êtres s'épanouissent et s'effeuillent./ Ils retrouvent leurs origines./ Retrouver ses origines, veut dire trouver la paix./ Trouver la paix signifie accomplir son destin./ Accomplir son destin signifie devenir éternel... »¹²

Si nous lisons ses traductions des poèmes de Lao-Tseu, puis les dernières lignes des *Migrations* où Crnjanski dit qu'« il n'y a pas de mort, il n'y a que des migrations », nous verrons non seulement la poésie, mais toute l'œuvre de Milos Crnjanski sous un jour nouveau. Dans le texte qui accompagne sa traduction de la poésie lyrique chinoise, Crnjanski explique lui-même son attirance « sumatraïste » pour la paix et les montagnes qu'il a découverte en traduisant la poésie de l'Extrême Orient :

« ... À travers les innombrables, ridicules, fausses traductions, j'ai commencé, petit à petit, mais avec précision, à deviner les sommets de ces montagnes immuables, au-dessus desquelles plane le silence.

Et à Paris, après avoir trouvé et arrêté le texte, je passais dans les musées de longues nuits éclairées qui restaient attachées à l'horizon et ne descendaient pas sur terre... sur les soies anciennes, et qui me faisaient trouver un sourire paisible, le seul qui permette de pénétrer le texte de Lao-Tseu. »¹³

Cette dimension métaphysique connue de l'œuvre de Miloš Crnjanski, qui incite de nombreux critiques à évoquer soit Spengler, soit

¹² Lao-Tseu, *Tao Te King* (tiré du *Livre sur le sens et la vertu*), traduit par Miloš Crnjanski dans l'*Anthologie de la poésie lyrique chinoise*, poésies recueillies et traduites en serbe à Paris en 1920.

¹³ Voir *Sabrana dela Miloša Crnjanskog* (Œuvres Complètes de Miloš Crnjanski), I, éd. Svetlana Velmar-Janković (Belgrade : Nolit, 1983), 306.

Swedenborg, prend sa source de la façon la plus directe dans la pensée bouddhiste hindoue, au sens large du terme, ou dans la vision zen-daoïste, au sens plus restreint de cette philosophie. Et la pensée théorique de l'expressionnisme de Crnjanski, qui nous mène directement aux expressionnistes allemands, et peut-être à Nietzsche philosophe mais surtout poète, est celle-là même qui nous aide à comprendre l'attachement de Nietzsche aux philosophies orientales, son propre éthérisme ou « Sumatraïsme », et sa vision de l'éphémère de l'énergie qui n'est ni bonne ni mauvaise, ni stable ni instable, mais qui, comme une étoile lointaine, habite le cercle bleu quelque part au loin, dans la transparence de l'univers, « au-delà des frontières du bien et du mal ».

Dans le célèbre essai de Crnjanski, « En faveur du vers libre »¹⁴, qui a été souvent publié dans les diverses éditions de sa poésie, et que les critiques estiment légitimement être son manifeste, Crnjanski explique non seulement sa propre position à l'intérieur du mouvement d'avant-garde, mais aussi la manière dont il est arrivé à ces postulats poétiques. De façon presque dialectique et hégélienne, il explique l'origine de sa pensée métaphysique, jaillie d'un certain climat cosmopolite de l'art et de la littérature de l'époque. Dans cet essai, il souligne par exemple le fait que son vers, tout en étant perçu comme étrange par son milieu, n'est pas le fruit du hasard mais celui des nouvelles tendances artistiques de l'Europe de l'époque :

*« Le mysticisme, le cosmique, le futurisme et les autres mouvements, qui, dans ces vingt dernières années, s'expriment de façon dynamique ou spirituelle, dans tous les arts et dans toutes les littératures d'Europe, ne sont surtout pas le fruit du hasard.../ Et la vie, tout simplement et parce que c'est l'unique possibilité, suivra l'art et réalisera tout ce qui n'est, pour l'instant, qu'une idée ; il en a toujours été ainsi. Et c'est dans ce sens-là que 'Bejahung des Dasein' de Nietzsche est une réalisation artistique. »*¹⁵

Nous constatons que dès cette époque-là, au début des années vingt, Crnjanski est attiré par la pensée extrême-orientale, pensée qui

¹⁴ Ce manifeste, présent dans toutes les éditions de la poésie de Crnjanski, a été publié à l'origine dans la revue *Misao*, VIII, 4 (16. II 1922) : 282–287. Écrit en faveur du radicalisme poétique du début des années vingt, le texte est une prise de position contre la poésie traditionnelle et la versification classique.

¹⁵ Miloš Crnjanski, *Lirika Itake* (La poésie lyrique d'Ithaque) (Belgrade : Draganić, 1994), 155.

englobe le mysticisme et la paix transcendantale que nous rencontrons dans la poésie des nations bouddhistes mais aussi dans la plus grande partie de la philosophie de Nietzsche. Ceci se retrouve en particulier dans son célèbre concept de l'existence « par-delà le bien et le mal », concept ancien et connu, présent dans la philosophie hindoue et bouddhiste, qui définit l'énergie absolue comme neutre, ne reposant « ni dans le bien, ni dans le mal », mais quelque part au-delà de ce concept dualiste, proche de la pensée théologique occidentale. Cette division occidentale établissant des catégories dualistes (bien/mal, présence/absence, existence/non-existence) est absente peut-être uniquement de la pensée occidentale philosophique de Spinoza, qui voyait Dieu dans la nature (Deus = Natura), et de la philosophie de Kant, dont le principe éthique est la croyance en « une voûte céleste parsemée d'étoiles ». Ainsi, la pensée de Crnjanski se rapproche souvent, surtout dans le roman *Migrations*, des idées de ces deux philosophes qui, de façon étrange, ont évité la catégorisation dualiste occidentale.

Voici la question que nous nous posons maintenant : si nous observons une grande partie de la poésie lyrique de Crnjanski à travers le prisme de la pensée spirituelle et métaphysique orientale, pouvons-nous aussi considérer ce grand poète comme un précurseur de la pensée post-moderne, celle, par exemple, de Jacques Derrida qui donne une explication convergente ?

Néanmoins, il faudrait souligner le fait que Crnjanski n'a pas essayé d'imposer cette philosophie orientale aux lecteurs ou aux critiques : dans son texte « *Za slobodni stih* » (En faveur du vers libre), il écrit que « les idées remportent leurs victoires sans vacarme », et que c'est pour la forme qu'il faut se battre ; ce qu'il fait en plaidant en faveur du vers libre.¹⁶

Il est légitime de se demander si Crnjanski a entrepris la traduction de la poésie lyrique chinoise et japonaise en France pour défendre sa conception du vers libre et en faire une apologie, ou pour nous rendre plus proches la philosophie et la poétique de cette poésie ? Nous pensons que les deux explications sont valables. Il est important de noter qu'elles font partie du domaine de recherche de la « double » réception :

¹⁶ M[iloš].C[rnjanski]., « *Za slobodni stih* » (En faveur du vers libre), dans *Lirika Itake*, 155.

dans quelle mesure le séjour de Crnjanski en France a-t-il influencé son œuvre, sa pensée et surtout sa poésie ?

Crnjanski expose clairement dans son essai les raisons qui l'ont poussé à entamer ce long travail de traduction au musée Guimet à Paris et ce qui, à l'époque, a suscité, en Europe occidentale mais surtout en France, un grand intérêt pour le cosmos et pour la métaphysique :

« *Ce n'est pas une folie que la poésie se tourne aujourd'hui vers le cosmos... Il faut noter une grande vague d'intérêt pour ces hauteurs mystérieuses, les nombreux ouvrages de Flammarion, les revues sur la nature... Cette mystique est une forte réaction, compréhensible après ce que, ces derniers temps [après la Grande Guerre], représentait la vie en Europe.* »¹⁷

Crnjanski a retrouvé à Paris quelques écrivains serbes tels le jeune Dušan Matić, Rastko Petrović et Sibe Miličić. Comme il y avait aussi de nombreux peintres, Crnjanski a noté : « Paris... avait à nos yeux l'aspect d'un immense atelier dans lequel on pouvait merveilleusement bien discuter de l'esprit d'après-guerre, ce qui pour nous n'est jamais un mot sans valeur. » À cette époque, comme le remarque H. Kapidžić-Osmanagić, il était « grand poète dans la première période de son œuvre, il chantait le défaitisme, son antimilitarisme, avec une grande force lyrique et avait beaucoup d'influence sur les jeunes. Nos futurs surréalistes... l'admirent. Il portait dans ses vers ce sentiment de l'absurde et de la douceur de vivre. »¹⁸ En parlant de lui, le même critique remarque qu'il n'arrivait pas à s'adapter à la vie, et qu'il possédait, dans ces jeunes années, la pureté du nihiliste, le désir ardent du neurasthénique et la fierté des poètes maudits.

Durant les années 1920 et 1921, Crnjanski envoie régulièrement ses lettres de Paris à la revue *La Nouvelle Europe*. Sous un signe ouvertement subjectif et lyrique, à l'instar de *Ljubav u Toskani* (L'Amour en Toscane)¹⁹, ces écrits sont un témoignage littéraire précieux né à la rencontre du grand centre culturel de l'Europe. Le jeune écrivain serbe est attiré par les pulsations parisiennes de l'époque, par les expositions des galeries, par les petites et grandes revues et, surtout, par le dadaïsme qui,

¹⁷ *Ibid.*, 159.

¹⁸ Voir aussi Marko Ristić, *Tri mrtva pesnika* (Trois Poètes Morts) (Zagreb : Jugoslavenska akademija znanosti, 1955)

¹⁹ Nikola Bertolino, *op. cit.*, 19.

à ce moment-là, vivait ses heures d'agonie. Cette correspondance le met en relation avec le futur surréaliste Marko Ristić, avec qui il poursuit sa collaboration autour de la nouvelle parution de la revue *Chemins* (1922). Crnjanski et Ristić partageaient le même mépris de l'esprit bourgeois, du public bourgeois belgradois, de la littérature de l'avant-guerre et de son « classicisme » ; ils partageaient aussi l'amour du modernisme, dans le sillon duquel était née leur collaboration.²⁰ Dans le deuxième numéro de la revue, Crnjanski publie son célèbre poème « *Stražilovo* », et dans le numéro de l'été 1924, coordonné justement par Ristić et Crnjanski, tous deux rédigent un manifeste lyrique littéraire, qui est en même temps le manifeste du modernisme serbe et de l'esprit de l'après-guerre, et dans lequel, à propos de l'avant-garde, Crnjanski écrit :

« La position, l'esprit de notre littérature d'après la guerre... sont tout à fait nouveaux... Ceux qui ne peuvent respirer en dehors de l'atmosphère littéraire de l'avant-guerre l'abandonnent en vain. »

Si nous observons de plus près les principes théoriques et les tendances des mouvements d'avant-garde et de l'avant-garde elle-même, telle que la voient les théoriciens comme Renato Poggioli²¹, nous constaterons que la position théorique et poétique de Milos Crnjanski, son attitude envers l'art et la littérature en général, sont vraiment en accord avec le programme général d'avant-garde dans la période où celle-ci naissait, en tant que mouvement artistique, dans les premières décennies de XX^e siècle. L'expérience particulière et atypique de Paris du début des années vingt garda sa qualité essentielle et unique dans l'œuvre du grand expressionniste serbe.

²⁰ Voir Hanifa Kapidžić-Osmanagić, *Srpski nadrealizam i njegovi odnosi sa francuskim nadrealizmom* (Le surréalisme serbe et ses rapports avec le surréalisme français) (Sarajevo : Svjetlost, 1966), 72–73.

²¹ Voir Renato Poggioli, *Teorija avangardne umetnosti* (La théorie de l'avant-garde artistique) (Belgrade : Nolit, 1975).

Aleksandar Kadrijević

Faculté de Philosophie

Université de Belgrade

Belgrade

Relations des architectures française et serbe depuis la fin du XIX^e jusqu'à 1941

Les influences de l'architecture française en Serbie apparaissent progressivement du début du XX^e siècle pour occuper la place dominante à l'époque de l'entre-deux-guerres. Les expériences des élèves serbes en France se situent dans le milieu des relations culturelles interétatiques évoquant à la fois l'académisme et le modernisme dans les styles architecturaux. On retrace ici les personnages et les œuvres principaux dans les relations des architectures française et serbe dans la première moitié du XX^e siècle.

Mots-clés : France, Serbie, entre-deux-guerres, architecture, académisme, modernisme

Notées mais toujours insuffisamment connues et interprétées les relations serbo-françaises en architecture depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'en 1941 représentent un segment important des liens culturels et artistiques entre les deux États et les deux nations. Leur caractère, volume et importance historique n'étaient ni systématiquement étudiés ni examinés en particulier dans l'historiographie de l'architecture. La complexité des problèmes, la dispersion des sources non-évidentes, le manque d'études comparatives, aussi bien en Serbie qu'en France, ont contribué au caractère resté fragmentaire et superficiel des connaissances sur ces problèmes.

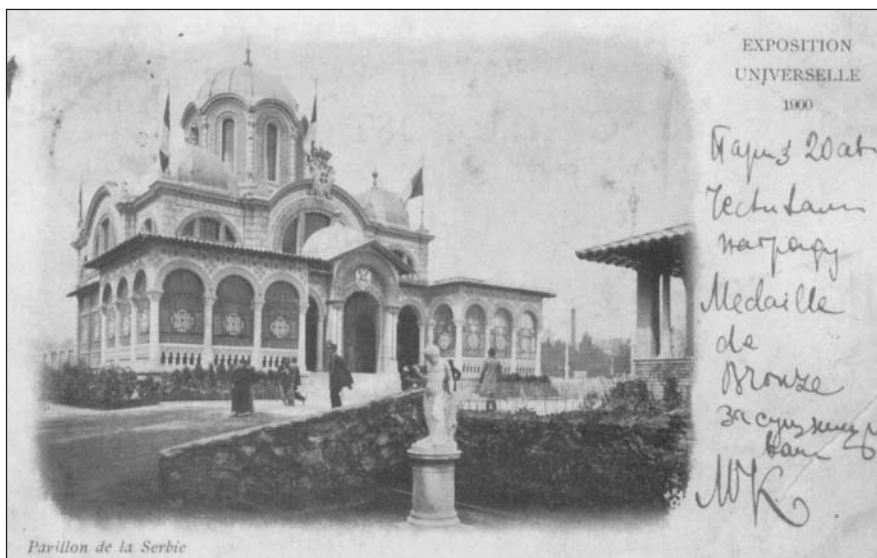
Grâce à Branko Maksimović, Bogdan Nestorović, Divna Djurić-Zamolo, Milka Milatović, Zoran Manević et Miodrag Jovanović certains éléments de l'influence française dans l'architecture serbe sont décrits dans l'historiographie du pays. Pourtant ni le succinct catalogue bilingue de l'exposition « Paris-Belgrade », dû à Vera Pavlović-Lončarski et Gordana Gordić, n'a mis en lumière avec plus de précision la coopération des chercheurs français et serbes et reconstitué la genèse de leur interaction en architecture. Dans la présente brève revue nous indiquons les événements principaux qui ont marqué les relations franco-serbes en architecture.

L'abandon de la tradition orientale et l'atteinte des standards européens furent le but stratégique des architectes et urbanistes serbes au XIX^e siècle. Les idées principales, les conceptions de style, le soutien professionnel, les Serbes les empruntaient aux centres plus proches de l'Europe centrale. Avec l'influence russe, manifeste en partie dans l'architecture sacrale, l'influence de l'Europe centrale dominait le processus de l'euro-péisation de l'architecture serbe durant le dix-neuvième siècle. Dès le début formés ou de formation parachevée à Vienne, Zurich, Munich, Aix, Berlin, Karlsruhe ou Budapest les architectes serbes constituaient leurs institutions, la législation du bâtiment, voire leurs orientations esthétiques et d'idées selon le modèle des centres de l'Europe centrale qui les ont formés.

L'orientation avant 1900 vers des centres plus proches, par leur esprit également, a empêché le développement des relations professionnelles aussi bien institutionnelles que personnelles entre les architectures française et serbe. Quoique l'architecture française contemporaine et académique alors actuelle représentait le paradigme artistique par excellence dans les pays européens développés, aux Etats Unis, Canada et dans de nombreuses colonies, elle n'a cependant pas eu d'écho plus important dans l'architecture et construction serbe du XIX^e siècle. Les édifices représentatifs français de la néo-renaissance et du néo-baroque n'y était pas paraphrasés en forme pure, mais médiatisée suivant leur réception par l'architecture viennoise de la seconde moitié du siècle.

Cela ne signifie pourtant pas qu'il n'y avait point de respect en Serbie pour les réalisations d'architecture et de construction françaises. Dans son adresse d'entrée à l'Académie en 1890 l'architecte serbe renommé Andra Stevanović a soutenu « l'architecture en fer » de la Tour Eiffel et de la Galerie des machines de 1889 à Paris. Tout en étant l'idéologue de l'historicité, fidèle au renouveau du patrimoine médiéval et aux idées de l'académisme de l'Europe centrale, aussi pragmatiste qu'excellent constructeur il n'a cependant pas condamné l'utilisation des constructions et des matériaux nouveaux.

Parallèlement aux œuvres théoriques et aux manuels universitaires des autorités en la matière telles que Durma, Tirsch, Sitte, Stieben et Ostendorf, dans le milieu serbe de la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle l'influence de la littérature spécialisée française augmente, avant tout celle du manuel anthologique de Godet *Eléments et théories en architecture* (1894) et de *L'Histoire de l'architecture* de Choisy (1899).



Le pavillon du Royaume de Serbie à l'Exposition universelle en 1900



La Coopérative de Belgrade de 1907

Cependant, l'événement d'une importance cruciale pour l'histoire des relations serbo-françaises dans l'architecture fut la participation de la Serbie à l'Exposition universelle de 1900. Cette grande revue de la création économique, industrielle, culturelle et architecturale fut visitée par certains des plus renommés des constructeurs serbes, tandis que les architectes Milorad Ruvidić et Milan Kapetanović y ont directement pris part avec le Pavillon serbe. Dans la réalisation de sa construction en éléments préfabriqués conçue en style serbe (inspirée de la composition pyramidale à cinq coupoles de Gračanica (le monastère serbe au Kosovo), et d'accord avec l'architecte français Baudrier un auvent en verre dans le style Art Nouveau fut ajouté à la base, tandis que l'architecte Vitterbeau a pris part à l'aménagement de l'intérieur.

L'influence de l'architecture décorative française de l'époque, présentée à l'exposition, s'est manifestée rapidement dans l'architecture de Belgrade par la synthèse d'un académisme modéré et d'un Art Nouveau modéré. Elle est surtout frappante dans la composition des masses et la décoration développée de l'édifice de *Beogradska zadruga* (Coopérative de Belgrade) dû à Nikola Nestorović et à Andra Stevanović (1905–1907), aussi bien que dans l'édifice monumental un peu plus complexe de l'Académie Royale Serbe (1914–1924) dû à Andra Stevanović et Dragutin Djordjević. L'influence française fait apparaître de plus en plus souvent des motifs du pseudo baroque pompeux mêlés aux compositions lestes, astatiques de l'Art Nouveau.

L'influence de l'art décoratif français est visible également dans les édifices encadrant les rues, les places et les grandes lignes du Plan général d'urbanisme (1908–1913) de l'architecte et urbaniste français Alban Chambon, affirmé précédemment par ses réalisations en Belgique. Invité par le roi Pierre I^{er} Karadjordević à travailler en Serbie, Chambon a projeté une reconstruction radicale de sa capitale en accentuant l'axe principal Slavija – Terazije – la forteresse de Kalemegdan. En plus de l'arc de triomphe à Slavija il a projeté Terazije dans l'esprit de l'urbanisme des Beaux-arts comme une place en étoile, encadrée des édifices publics descendant en cascade la pente vers la rivière Sava. À la différence de Chambon le jeune architecte Edouard Léger, depuis novembre 1910 directeur de la Direction technique de la Ville de Belgrade, a réussi à réaliser la régulation urbaniste de Terazije en respectant les normes européennes d'hygiène, de circulation et d'esthétique.



Terazije selon le projet de Chambon



Palais de l'Académie royale serbe

En continuant la tradition des voyageurs français du XIX^e siècle Reinach et Léger, qui ont noté certaines impressions sur l'architecture de Belgrade, Charles Edouard Jeanneret (ensuite connu sous le pseudonyme Le Corbusier) dans son œuvre *Voyage en Orient* de 1912 a négligé l'architecture de Belgrade, selon lui anachronique, au profit de la découverte du patrimoine folklorique de petites villes de Serbie orientale – Knjaževac, Negotin et Zaječar. Entravé par des inhibitions idéologiques et par le criticisme unilatéral d'avant-garde, Jeanneret a omis de noter dans la capitale serbe de nombreuses qualités et des particularités de son architecture.

C'est à la fin de la première décennie du XX^e siècle que se situent les premiers séjours de perfectionnement des architectes serbes en France, à une époque où la Serbie tourne sa politique et sa culture de plus en plus vers la France. Entre 1909 et 1912 l'architecte et peintre Branko Popović séjourne à Paris avec une bourse du Ministère serbe de l'éducation, vers la fin de l'été 1910 l'architecte Momir Korunović demeure également à Paris. L'alliance militaire franco-serbe dans la Première Guerre mondiale permet à l'architecte Milan Minić de faire des études de perfectionnement à Paris depuis le début 1915 jusqu'à la fin de 1918. Il a été noté qu'il a bâti alors une villa à Ajaccio. En 1919 le célèbre byzantiniste français Gabriel Millet lui demande de compléter par des dessins de certaines œuvres pieuses médiévales serbes son livre *L'ancien art serbe – les églises*, ce que Minić accepte avec enthousiasme.

Après la Première Guerre mondiale l'influence française devient encore plus large et plus manifeste. De grandes maisons et des banques françaises sont suivies par des architectes. Naville et Choquet, en coopération avec Milan Antonović, élèvent l'édifice de la société « National » (1923) au cœur même de la rue Kneza Mihaila (rue Prince Michel / *ulica Kneza Mihaila*). Paris devient le centre principal de perfectionnement professionnel et de l'activité de l'élite serbe : Branislav Kojić, Milutin Borisavljević, Milan Zloković, Josif Najman, Bogdan Nestorović, Mihajlo Radovanović, Branislav Marinković, Milan Minić, Djordje Ristić, Aleksandar Djordjević et d'autres en font partie. En 1926 le prix « Julien Gode » couronnant le meilleur travail de fin d'études à l'École des Beaux-Arts revient à Milivoje Tričković, qui s'est affirmé ensuite en tant qu'architecte de la ville de Belgrade. De retour dans le pays « les élèves français » soutenaient plus ou moins les prédilections françaises dans l'architecture académique ou moderne.



Ambassade de France à Belgrade



La mur de clôture du cimetière militaire français à Belgrade

Parmi les influences russe, italienne et celle de l'Europe centrale l'influence française fut dominante dans l'architecture académique serbe entre les deux guerres. Des villas et des habitations sont sur commande des investisseurs conservateurs érigées dans les styles de l'architecture française contemporaine. L'académisme français aux prédilections dominantes de renaissance, du baroque et du néoclassicisme est transféré dans l'architecture de Belgrade bourgeoise. Les constructions des mansardes et des toits segmentés, une retenue sensible dans la décoration des façades et une tendance de leur lisibilité ainsi que la disposition logique des ouvertures sont considérées autant d'éléments d'origine française. Les hôtels français du dix-huitième siècle sont commentés dans des périodiques professionnelles et ils deviennent le modèle préféré du type nouveau de la maison de famille, dite hôtel particulier. Parmi les édifices représentatifs inspirés par l'académisme français il faudrait citer le palais de Nikola Spasić au 47, rue Kneza Mihaila (1931) de l'architecte Josif Najman, la villa de Koča Popović au 50, rue Kneza Miloša (rue Prince Miloš) (1926) des architectes Bogdan Nestorović et Mihajlo Radovanović, la villa Moačanin au 23, rue Užička (rue d'Užice) (1931) de Bogdan Nestorović, la maison de Pavle Hadži-Pavlović au 58, rue Svetozar Marković et la maison de Tihomir Panić au 70, rue Kneza Miloša (1926–1927) de Alexandre Djordjević, aussi bien que les bâtiments de la rue Lomina aux numéros 24–26 (1926), et ceux aux numéros 5 (1930) et 6 de la rue Dobračina (1928) de Milan Minić.

L'académisme de Milutin Borisavljević (1889–1969) était basé sur la tradition de l'École des Beaux-Arts de Paris, mais aussi sur les principes de son esthétique scientifique de l'architecture, exposés dans la littérature professionnelle française et serbe. Borisavljević a donné l'avantage aux canons établis sur la recherche des formes et des structures nouvelles, en prônant plusieurs variantes dans chacun des projets. Dans sa revue *Neimar* (Bâtitteur) aussi bien que dans ses essais publiés dans les périodiques il a cité comme modèles les réalisations représentatives des architectures contemporaines italienne et française en se référant à l'autorité de Julien Godet. Il prônait la réforme de l'enseignement à la Faculté d'architecture de Belgrade selon le modèle de l'École des Beaux-Arts de Paris. Il proposait que des projets généraux de certains types d'édifices soient remplacés, selon la pratique parisienne, par la préparation des projets de réalisation complets.



Villa Flašar à Belgrade

Dans son œuvre la plus représentative, la villa Flašar (1031–1932) construite au quartier résidentielle de Neimar à Belgrade, il a suivi en partie le modèle de l'architecture du Petit Trianon d'Ange Jacques Gabriel de 1762–1768 (« œuvre parfaite, d'une harmonie divine et des propositions brillantes »). L'école primaire de la rue Marulić (1930–1931) se situe dans le sens d'un académisme plus réduit, simplifié, évitant l'accentuation du motif principal, ainsi que dans la maison représentative Nikolić (1931) à Paraćin dans la Serbie centrale, tandis que celui-ci est modestement accentué au fronton du palais Andonović à Niš, la deuxième ville de Serbie (1930).

Les relations des architectes serbes et français sont visibles également dans l'architecture mémoriale. Elles se manifestent dans la morphologie et la structure similaires des portails des cimetières militaires et des monuments mémoriaux aux soldats tombés dans la Première Guerre mondiale. Les similitudes sont surtout frappantes entre les projets de Milutin Borisavljević et le mausolée de Douaumont à Verdun.

Le style national serbe dans l'architecture, manifeste dans la plupart des édifices religieux, mémoriaux ou même dans ceux des communications de la Yougoslavie d'entre-deux-guerres, ne gênait point le goût français. Respectant les tendances de « l'ordre » nationale chère au commanditaire principal – le roi Alexandre I^{er} – des maisons françaises soutenaient la construction dans le style mentionné. Les terrasses entourant la cour royale de la maison de Karadjordjevic à Dedinje dans les collines de Belgrade sont exécutées selon le modèle de Versailles et selon la conception du directeur E. André. La maison de construction française « Batignolles », chargée de la construction des piliers du pont de Zemun portant le nom du roi Alexandre, a confié le projet à Nicolai Krasnov, membre de l'Académie. Puisque ses pylons (1931–1933) étant de style romano-byzantin (compris comme serbo-byzantin) étaient en désaccord avec la construction du passage de la rampe dénudée de fer construite par une maison de Cologne, le tandem franco-russe fut l'objet des critiques acerbes. L'architecte Rajko Tatić a mis la clôture du Cimetière militaire français à Belgrade (1931–1932), conçue dans le style serbo-byzantin, en contexte avec la clôture voisine du Cimetière nouveau de Belgrade.

La plupart des constructeurs modernes fascinée par le *Raum-plan* de Loss et les idées de l'architecture tchèque moderne ainsi que des expériences parisiennes et les articles dans les revues *Art Vivant*, *Architecte* ou *Architecture d'aujourd'hui* adoptait progressivement les idées des modernistes français, mais pas celles de leur aile radicale, mais celle de l'aile modérée du travail de Lycet et de Mâle Stevens. Quant aux modernistes serbo-yougoslaves qui ont exposé en 1933 à Paris, seuls qui y figurent sont Dubovy et Kojić. Les conceptions Art Déco, remarquées dès l'exposition parisienne des arts décoratifs (1925) adoptées par la modernisation de la construction serbe sont celles d'expression modérée, dépourvue de radicalisme. C'est dans ce sens que l'exemple le plus représentatif de l'architecture française de l'époque de l'entre-deux-guerres est précisément celui de l'Ambassade de France (1928–1933) à Belgrade dans la rue Pariska (rue de Paris) (architecte Roger Expert). Toute une suite d'édifices élevés à Bor par des maisons françaises, qui y ont exploité les mines entre les deux guerres, est également digne de mention.

Les idées du leader du modernisme mondial Le Corbusier ne gagnent en popularité que vers la fin de la quatrième décennie, présentées alors dans les revues périodiques serbes. De jeunes auteurs de projets

leur étaient particulièrement enclins, dont certains ont travaillé directement à l'atelier parisien de Le Corbusier (Milorad Pantović, 1936, Branko Petričić 1937 et Jovan Krunic de 1938 à 1940). Après la Seconde Guerre mondiale et la période du réalisme socialiste (1945–1952) les idées de Le Corbusier sur l'urbanisme et l'architecture deviennent le principal point d'appui des modernistes serbes, tandis que les théories de Bergson sur l'espace en mouvement susciteront les expériences de Nikola Dobrović. Paris est toujours le centre principal de perfectionnement et d'activité professionnelle des architectes serbes : Milutin Borisavljević, Mihajlo Mitrović, Aljoša Josić, Miroslav Jovanović, Slobodan Mihajlovic et d'autres.

Les écoles d'architecture, les institutions scientifiques et les bureaux des projets ont toujours été largement ouverts aux architectes d'orientation européenne à l'époque entre 1904 et 1941. La lutte commune des deux pays dans la Première Guerre mondiale a considérablement contribué à l'intérêt pour des études ou le travail en France. Donc la présence de l'influence française est manifeste surtout dans l'architecture serbe d'orientation académique ou moderne de l'entre-deux-guerres. D'autre part l'influence des architectes serbes dans la culture de construction française est révélée en particulier par la popularité des théories esthétiques de Borisavljević, estimées en particulier par des philosophes français en vue.

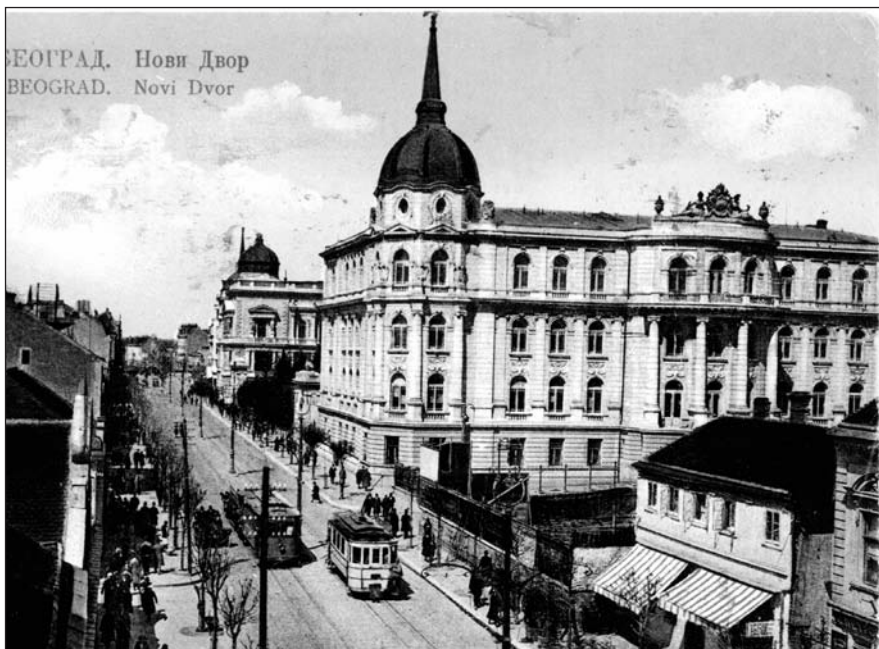


Milan Minić

Bibliographie

- Tijana Borić, *Terazije – urbanistički i arhitektonski razvoj* (Terazije – développement de son urbanisme et de son architecture) (Belgrade : Zlatousti, 2004)
- Milutin Borisavljević, *Zlatni presek i drugi eseji* (Nombre d'or et autres essais, éd. Zoran Manević) (Belgrade : Srpska književna zadruga, 1998)
- Simona Čupić, *Europe and/or national identity (The Pavillon of the Kingdom of Serbia at the World Fair of 1900 and the consequences)*, Collection of Department of History of Modern Art, Faculty of Philosophy, University of Belgrade III/IV (2008), 118–127
- Divna Djurić-Zamolo, *Graditelji Beograda 1815–1914* (Les bâtisseurs de Belgrade) (Belgrade : Muzej grada, 1981)
- Vesna Dušković, *Srbija na Svetskoj izložbi u Parizu 1900* (La Serbie à l'Exposition de 1900 à Paris) (Belgrade : Etnografski muzej, 1995)
- Gordana Gordić, Vera Pavlović-Lončarski, *Pariz-Beograd : spomenici, kuće, ulice, trgovine... svedočanstva i perspektive (Paris–Belgrade : monuments, maisons, rues, places... Témoignages et perspectives)* (Belgrade, Pariz, 1996)
- Aleksandar Ignjatović, *Jugoslovenstvo u arhitekturi 1904–1941* (Yougoslavisme en architecture 1904–1941) (Belgrade : Gradjevinska knjiga, 2007)
- Miodrag Jovanović, Francuski arhitekt Ekser i Ar Deko u Beogradu (L'architecte français Expert et Art Déco à Belgrade), *Nasledje* III (2001) : 67–83
- Aleksandar Kadrijević, Arhitekt Josif Najman (1894–1951) (L'architecte Josif Najman) *Moment* 17 (1990) : 100–106
- Aleksandar Kadrijević, *Momir Korunović* (Belgrade : Republički zavod za zaštitu spomenika kulture, 1996)
- Aleksandar Kadrijević, *Jedan vek traženja nacionalnog stila u srpskoj arhitekturi (sredina XIX – sredina XX veka)* (Un siècle de recherche du style national en architecture serbe, milieu du XIX – milieu du XX siècle) (Belgrade : Gradjevinska knjiga, 1997)
- Aleksandar Kadrijević, Problem harmonije u estetici i graditeljstvu Milutina Borisavljevića. (Problème d'harmonie dans l'esthétique et la construction de Milutin Borisavljević), dans *Istorija i razvoj Teorija arhitekture*, I (Belgrade : Arhitektonski fakultet, 2003), 55–68
- Aleksandar Kadrijević, *Milan Minić – arhitekt i slikar* (Milan Minić, architecte et peintre) (Prijevolje : Muzej, 2003)
- Aleksandar Kadrijević, Two courses of the Serbian Art Nouveau : International And National, *Heritage* V (2004) : 53–70
- Aleksandar Kadrijević, Pogled na francusko-srpske veze u arhitekturi 1904–2004 (Ap-
perçu des relations franco-serbes en architecture de 1904 à 2004), dans *Medjuna-
rodni naučni skup Srpsko-francuski odnosi 1904–2004* (Belgrade : Društvo za kul-
turnu saradnju Srbija-Francuska et Arhiv Srbije, 2005), 163–176

- Branko Maksimović, *Idejni razvoj srpskog urbanizma* (Développement des idées de l'urbanisme serbe) (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1978)
- Zoran Manević, *Romantična arhitektura* (L'architecture romantique) (Belgrade : Filozofski fakultet, 1990)
- Zoran Manević, *Arhitekt Milan Zloković* (L'architecte Milan Zloković) (Belgrade : Muzej savremene umetnosti et Institut za istoriju umetnosti, 1989)
- Saša Mihajlov, Neovizantijski elementi u arhitekturi Rajka M. Tatića (1900–1979) (Éléments néo-byzantins dans l'architecture de Rajko Tatić, 1900–1979), dans *Niš i Vizantija*, 2 (Niš : Skupština grada et Prosveta, 2004), 425–436
- Milka Milatović, Alban Chambon, Generalni urbanistički plan grada (Plan général d'urbanisme de la ville), *Godišnjak grada Beograda XXVII* (1980) : 221–238
- Ljiljana Miletić-Abramović, *Arhitektura rezidencija i vila Beograda 1830–2000* (L'architecture des résidences et villas de Belgrade 1830–2000) (Belgrade : Karić fondacija, 2002)
- Miloš Nemanjić, *Jedan vek srpske stvaralačke inteligencije* (Un siècle de l'intelligentsia créatrice serbe) (Belgrade : Idea : Institut za kriminološka i sociološka istraživanja : Institut za političke studije, 2001)
- Bogdan Nestorović, Postakademizam u arhitekturi Beograda (1919–1941) (Postacadémisme en architecture de Belgrade), *Godišnjak grada Beograda XX* (1973) : 339–379
- Vladimir Rozić, *Branko Popović. Slikar i likovni kritičar* (Branko Popović, peintre et critique d'art) (Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, 1996)
- Željko Škalamera, « Secesija u srpskoj arhitekturi », (L'architecture de la Sécession dans l'architecture serbe), *Zbornik Narodnog Muzeja XII–2* (1985) : 7–13
- Snežana Toševa, *Branislav Kojić* (Belgrade : Gradjevinska knjiga, 1998)
- Ljubinka Trgovčević, *Planirana elita* (Une élite planifiée) (Belgrade : Istorijski institut, 2003)
- Dušica Živanović, *Arhitekta Milorad Ruvidić* (L'architecte Milorad Ruvidić) (Belgrade : Orion-art et Arhitektonski fakultet – Priština : Filozofski fakultet, 2004)



Le développement urbain de Belgrade

Jasmina S. Ćirić
Institut d'histoire d'art
Faculté de Philosophie
Université de Belgrade
Belgrade

Gabriel Millet et Djurdje Bošković **L'Étude conjointe des monuments médiévaux** **de la Serbie moravienne**

On examine ici la collaboration entre les byzantinistes Gabriel Millet de Paris et Djurdje Bošković de Belgrade pour étudier les monuments architecturaux de Serbie moravienne, en soulignant l'intérêt de la documentation qui en est sortie autour de 1935 et la pérennité de la méthode de Millet.

Mots-clés : architecture, Serbie médiévale, École de la Morava, documentation photographique

C'est en 1906 que le savant français Gabriel Millet (1867–1953) a visité la Serbie pour la première fois. Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la remise de son titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Belgrade [1935] il a évoqué en ces termes cette première visite : « Parmi les premiers, je suis allé dans les régions sous occupation turque – alors appelées Vieille-Serbie. J'y ai trouvé beaucoup d'églises et de fresques – exceptionnelle découverte pour l'histoire des arts. J'avais alors promis d'y revenir (le premier voyage avait été hâtif) afin de pénétrer dans des régions encore fermées et d'étudier tout cela en profondeur. »¹

Gabriel Millet a publié ses réflexions sur l'architecture médiévale serbe dans son livre *L'ancien art serbe. Les églises*.² Il y établit une division en trois écoles : l'école serbo-byzantine, l'école de Rascie et l'école de la Morava.³ Pour établir ces écoles particulières, Millet avance des argu-

¹ Djurdje Bošković, « Gabrijel Mije i srpski srednjovekovni spomenici » (Gabriel Millet et les monuments médiévaux serbes), *Književne novine*, Belgrade, 16 novembre 1935.

² Gabriel Millet, *L'ancien art serbe. Les églises* (Paris : E. de Boccard, 1919).

³ Rascie (Raška) est le nom de la Serbie médiévale durant les premiers souverains de la maison de Nemanjić du XII^e et XIII^e siècle, tandis que l'époque de Morava évoque la période avant et après la bataille de Kosovo en 1389, marqué par la règne du prince

ments fondés sur les qualités structurelles des églises : plan, construction et décoration extérieure.

Par son observation méthodique de l'architecture de la Serbie moravienne, Millet a grandement contribué à lancer l'histoire de l'architecture médiévale serbe. Il en décrit la gestation progressive, des compositions spatiales les plus modestes aux plus complexes – des solutions les plus simples, représentées par les monuments sculpturaux anciens, au répertoire complexe de décoration extérieure qui caractérise les monuments plus récents de l'École moravienne.

Autour de 1927, quand s'est tenu à Belgrade le Deuxième congrès international des byzantinistes, le Musée serbe d'histoire et d'art a organisé de nombreuses « manifestations artistiques » et ses collaborateurs ont publié les résultats de leurs explorations en Serbie moravienne dans des monographies sur les monastères médiévaux serbes de Ravanica⁴, de Kalenić⁵ et de Resava.⁶ C'est justement à la demande du directeur du Musée, Vladimir R. Petković (1874–1956)⁷, que Bošković a commencé à collaborer avec Gabriel Millet.

Djurdje Bošković a été délégué auprès de Millet en tant que collaborateur technique pour visiter et photographier les monuments. Il s'est ainsi familiarisé avec les méthodes françaises, qui obligent à ce que

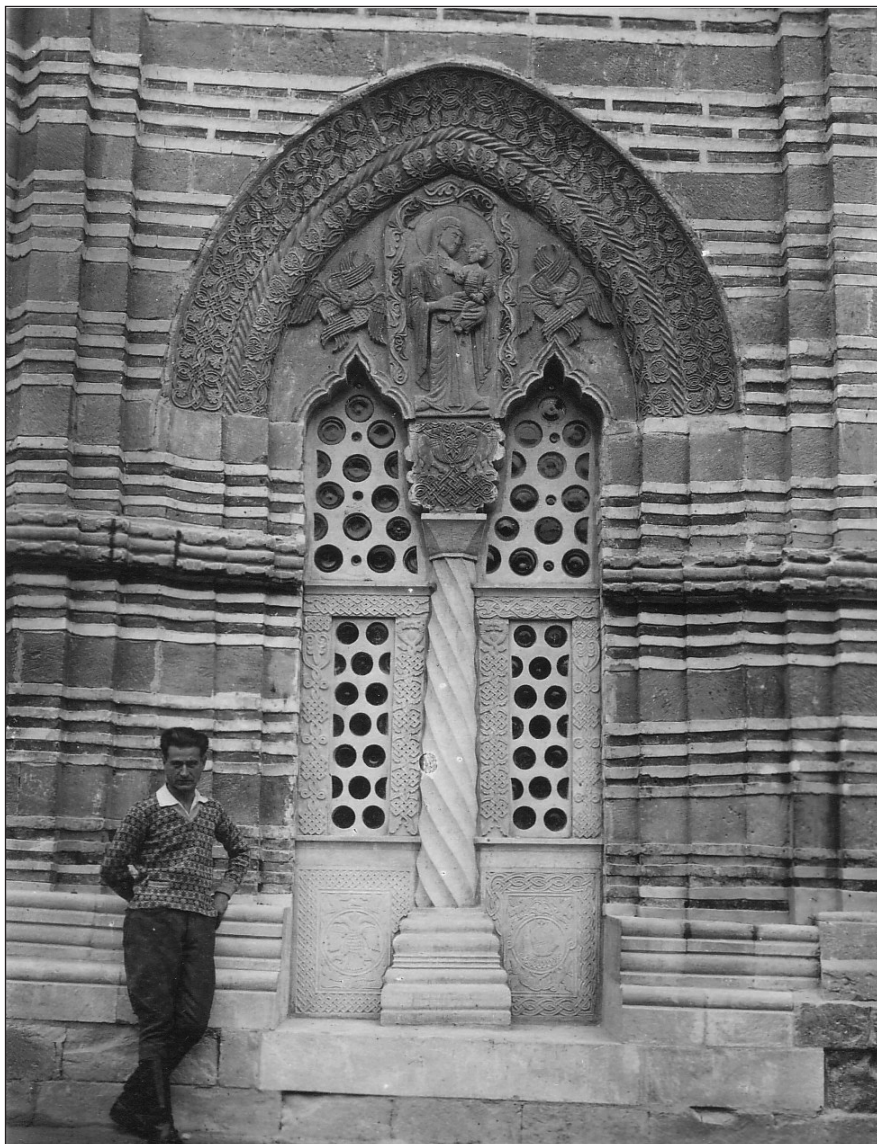
Lazar Hrebeljanović (1371–1389), son fils despote Stefan Lazarević (1389–1429), et leur cousins de la dynastie de Branković (1427–1459).

⁴ Vladimir R. Petković, *Manastir Ravanica* (Le monastère Ravanica) (Belgrade : Izdavačka knjižarnica Napredak, 1922). Le monastère Ravanica, consacrée à l'Ascension, est situé dans la vallée de la Morava en Serbie centrale, près de la ville de Čuprija. C'est la fondation pieuse du Prince Lazar Hrebeljanović, érigé en 1377.

⁵ Vladimir R. Petković et Žarko Tatić, *Manastir Kalenić* (Le monastère Kalenić) (Vršac : Svetlotisački zavod « Svetlotisak », 1926). Le monastère de Kalenić fut construit vers 1415 par un certain Bogdan, chevalier du despote Stefan Lazarević. Abandonné au XVII^e siècle, le monastère fut restauré par le prince Miloš Obrenović en 1823.

⁶ Stanoje Stanojević, Djurdje Bošković et Lazar Mirković, *Manastir Manasija* (Le monastère Manasija) (Belgrade : Narodni muzej u Beogradu, 1928). Le monastère Manasija avec l'église, dédiée à la Sainte Trinité, fut fondé par despote Stefan Lazarević, le fils du prince Lazar Hrebeljanović, entre 1407 et 1418. La Manasija fut puissamment fortifié pour résister aux incursions des Ottomans.

⁷ En 1921 il a été nommé directeur du Musée serbe d'histoire et d'art, qu'il dirigera jusqu' en 1935. Voir l'ouvrage de Ivan M. Djordjević, « Vladimir Petković, rédacteur en chef du *Starinar* de 1931 à 1956 », *Starinar*, Nouvelle série, XXXV (1984) : 41–49.



Djurdje Bošković

l'étude scientifique soit développée uniquement à partir de l'objet matériel lui-même. Cela a également été pour lui l'occasion de suivre, au Congrès international des byzantinistes, les exposés de savants éminents



Le monastère Veluča

de l'époque : André Grabar⁸, Charles Diehl⁹, Gabriel Millet¹⁰, Nikolai L. Okunev¹¹, Vladimir R. Petković¹², Josef Strzygowski¹³ etc.

C'est grâce à Gabriel Millet que les fouilles archéologiques du monastère serbe de Staro Nagoričino, la fondation pieuse du roi serbe Stefan II Uroš Milutin Nemanjić (1282–1321) ont été menées sous la conduite de Bošković ; ce dernier y a découvert l'ancien horizon culturel de l'école serbo-byzantine en distinguant deux sédiments architecturaux

⁸ André Grabar, « Deux images de la Vierge dans un manuscrit serbe », dans *L'art byzantin chez les Slaves. Les Balkans, Premier recueil dédié à la mémoire de Théodore Uspenskij* (Paris : Paul Geuthner, 1930), 264–276.

⁹ Charles Diehl, « Théodore Uspenskij », *ibid.*, VII–X.

¹⁰ Gabriel Millet, « Étude sur les églises de Rascie », *ibid.*, 147–194.

¹¹ Nikolai L. Okunev, « Lesnovo », *ibid.*, 222–276.

¹² Vladimir R. Petković, « La mort de la reine Anne à Sopoćani », *ibid.*, 217–221.

¹³ Josef Strzygowski, « Zur Mittlerrolle Osteuropas in der Bildenden Kunst Nord- und Westeuropa », *ibid.*, 66–71.



Quelques photos du legs de Djurdje Bošković,
Institut archéologique, Belgrade

et en précisant les structures de l'église et de la façade. Il a appuyé son argumentation par des photographies et une documentation technique. C'est encore Millet qui a donné l'occasion à Bošković de publier ces résultats dans le recueil *L'art byzantin chez les Slaves*, dédié à Théodore Uspenskij.¹⁴

Fort de son expérience dans les travaux de conservation, où il excellait, Bošković a suivi Millet dans sa mission exploratoire de l'architecture en Serbie moravienne. Dans la documentation précieuse et unique qui se trouve dans l'héritage scientifique de Bošković, léguée à l'Institut archéologique de l'Académie Serbe des Sciences et des Arts (SANU), dans le dossier « Mission Millet » daté de 1935, on trouve de nombreuses photographies des églises serbes de cette région en Serbie centrale.

Il s'agit avant tout d'images des monastères de Drenča, Ravаница, Lazarica, Ljubostinja, Kalenić, Resava et Velučé en Serbie centrale.

¹⁴ George Bošković, « Deux églises de Milutin : Staro Nagoričino et Gračanica », *ibid.*, 197–206. À propos de ces ouvrages, Bošković a déclaré plus tard : « Millet a pu utiliser librement cette observation parce que j'ai été son collaborateur technique. Le grand savant m'a pris sous le bras en disant : – Vous l'avez prouvé et vous devez le formuler. C'était le début d'une longue et confiante amitié ». Djurdje Bošković, « Prva sopstvena iskustva, problemi, perspektive » (Les expériences, problèmes et perspectives personnels d'origine), dans *Sećanja konzervatora*, éd. Radomir Stanić (Belgrade : Republički zavod za zaštitu spomenika kulture SR Srbije, 1982), 22.

Millet a aussi visité avec Bošković le monastère Rudenica, dont Bošković a couché par écrit, en 1935, le programme de restauration ; les clichés pris à cette occasion se trouvent aussi dans sa succession.¹⁵ Il n'en mènera pas la reconstruction cependant : en 1936, Bošković fut invité par Millet à donner une série de cours en Sorbonne, et les travaux furent confiés à l'architecte Milorad Mladenović qui a en général respecté le plan de Bošković.¹⁶

L'examen des successions de Millet et de Bošković amène à conclure que leur méthode a influencé dans le long terme l'historiographie de l'architecture médiévale serbe. La manière dont Millet l'a observée, en particulier dans son effort de reconstruction d'un ensemble territorial, a contribué à la mise en forme de l'enseignement en histoire de l'art.¹⁷ Cette méthode se fonde sur une présentation de la typologie par l'image, qui aide à la déchiffrer aisément. C'est ainsi qu'afin de rendre compte avec plus d'exactitude des caractéristiques architecturales et des qualités de l'école moravienne, Millet et Bošković ont photographié systématiquement, à peu d'exceptions près, la position exacte des monastères, leurs alentours, l'église conventuelle, la totalité des façades, les éléments

¹⁵ Le projet de restauration de Rudenica se trouve au Bureau de recherche, de protection et de documentation de l'Institut républicain pour la protection des monuments de culture (N° 8522 – Rudenica – projet de restauration ; N° 8523 projet du monastère restauré de Rudenica). Dans la succession Bošković, on trouve également quelques documents : dans le dossier de l'intervention conservatoire jusqu'en 1941 (*Analyse des prix pour la restauration professionnelle au monastère de Rudenica*), et dans le rapport technique pour la réparation de l'église du monastère de Rudenica du 21 avril 1935. Mentionnons également le texte de Djurdje Bošković, « I Rudenica će biti obnovljena » (Rudenica sera restauré aussi), *Politika*, 16. V 1935, p. 3.

¹⁶ À propos de la restauration de Rudenica, Djurdje Bošković a déclaré : « J'ai [...] préparé le programme de restauration [de Rudenica] plus tard, pendant mon séjour à Paris en 1936. La reconstruction a été confiée à l'architecte M. Mladenović qui, en se servant de mon programme, a commis quelques erreurs ». Djurdje Bošković, « Prva sopstvena iskustva » (Les expériences, problèmes et perspectives personnels d'origine), 22.

¹⁷ La méthode de Millet se lit dans les synthèses suivantes : Vladimir R. Petković, *Pregled crkvenih spomenika kroz povescnicu srpskog naroda* (Aperçu sur les monuments ecclésiastiques dans l'histoire du peuple serbe) (Belgrade : Naučna knjiga, 1950) ; Aleksandar Deroko, *Monumentalna i dekorativna arhitektura u srednjovekovnoj Srbiji* (Architecture monumentale et décorative en Serbie médiévale) (Belgrade : Naučna knjiga, 1953) ; Djurdje Bošković, *Arhitektura srednjeg veka* (Architecture du Moyen Âge) (Belgrade : Naučna knjiga, 1957).



L'église Lazarica à Kruševac

architecturaux de la décoration des vitraux, les portails, les couronnes de chènes, ainsi que, parfois, les restes de peintures murales, surtout celles des pieux fondateurs (*ktitor*). Les prises des vues sont très souvent suivies de notes où l'on fait remarquer l'analogie de certaines églises de Serbie moravienne avec le monastère de Lazarica.

En présentant l'article que Millet a publié en 1933 sur le monastère de Kozia, sur la rive roumaine du Danube, et sur les églises de Serbie

moravienne, Bošković souligne surtout que l'auteur y considère Lazarica comme un prototype. Il commente de la façon suivante : « En prenant Lazarica comme prototype, Kalenić et Naupara s'en distinguent alors par leurs formes oblongues, et Velučé et Kozia par leurs masses concises ». ¹⁸ De même, dans son texte « Le Monastère Velučé », publié dans la revue archéologique de Serbie, *Starinar* en 1955, Bošković fait remarquer qu'« à cause de l'analogie de conception architecturale et d'exécution de certains détails, en particulier les vitraux, on doit conclure que quelques-uns au moins des architectes avaient d'abord participé à la construction de Lazarica », la fondation pieuse du prince Lazar Hrebeljanoivić à Kruševac (érigé entre 1377/78 et 1380). ¹⁹

Dès cette époque, Miloje M. Vasić a critiqué l'enseignement en histoire de l'art : « il est impossible de bien connaître l'histoire de l'art médiéval serbe sans achopper sur le problème de son unité et de sa cohérence en lui assignant des limites géographiques et chronologiques, c'est-à-dire en groupant nos monuments médiévaux dans une unité de style, de temps et d'espace ». ²⁰ Cependant, le fait est que le système « des arts territoriaux » est resté présent dans l'historiographie durant presque cinquante ans. Par son apparente unilatéralité et son silence sur le rôle des structures sociales dans l'art, l'ouvrage conservateur de Bošković semble corroborer la méthodologie de Millet. ²¹ Dans le prolongement de ce dernier, Bošković considère Lazarica comme lieu commun où se noue et se dénoue un contenu méditatif, où se codifie l'école moravienne.

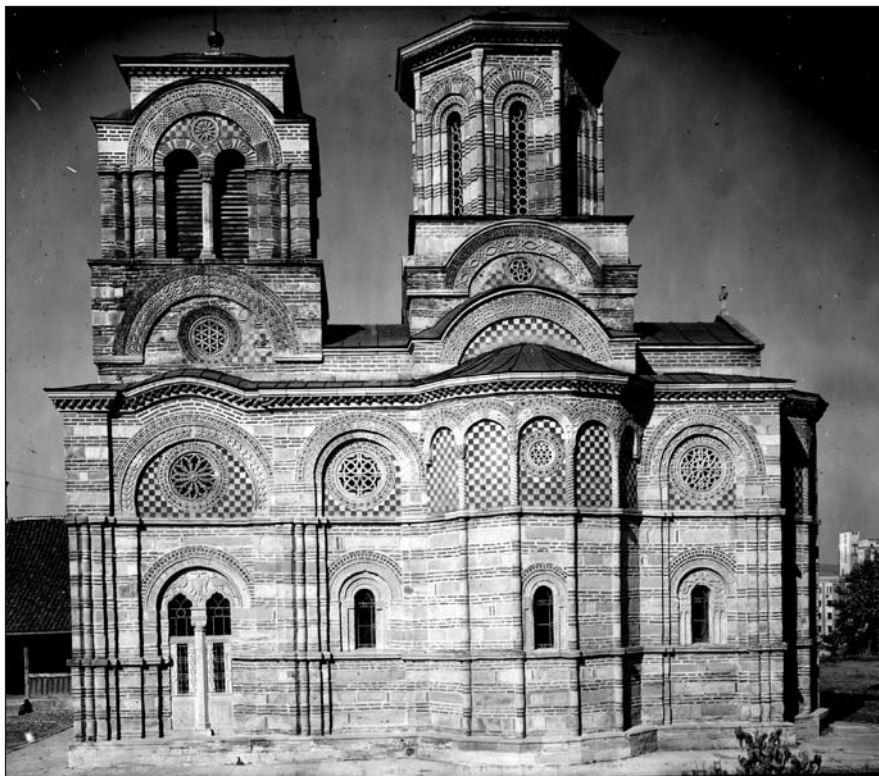
En 1933, dans son article « Les monuments du passé et leur protection – ouvrage consacré à leur protection dans notre pays », il a attiré l'attention sur la méthode avec laquelle les interventions de conservation avaient été menées à Lazarica, pointant du doigt que les plans de

¹⁸ Gabriel Millet, « Kozia et les églises Serbes de la Morava », dans *Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga* (Paris : Bellenand et fils, 1933), 827–856 ; aussi l'article de Bošković dans *Starinar* VIII–IX (1933–1934) : 332.

¹⁹ Vladimir Petković et Djurdje Bošković, « Manastir Velučé. Arhitektura i skulptura » (Le monastère Velučé. Architecture et sculpture), *Starinar* III–IV (1952/1953) : 74.

²⁰ Miloje M. Vasić, *Žiča i Lazarica. Studije iz srpske umetnosti srednjega veka* (Žiča et Lazarica. Études de l'art serbe médiéval) (Belgrade : Geca Kon, 1928), 2.

²¹ Vojislav J. Djurić, « Ukratko o pristupu Djurdja Boškovića starom graditeljstvu (Quelques notes brèves sur l'approche de Djurdje Bošković de l'architecture ancienne) », *Glasnik DKS* 18 (1994) : 35–36.



Lazarica, façade méridionale, photo par Djurdje Bošković

reconstruction de l'architecte Petar Popović (1873–1945) n'étaient pas conformes aux précédents.²² En mettant à profit la documentation photographique de Millet – Bošković, et tout en prenant en considération leurs manques méthodologiques concernant la classification abstraite en écoles,²³ les actuels historiens de l'architecture médiévale serbe ont

²² Djurdje Bošković, « Spomenici prošlosti i njihovo obezbedjivanje – Rad na njihovom osiguranju u našoj zemlji » (Les monuments du passé et leur préservation – Le travail sur leur préservation dans notre pays), *Srpski književni glasnik*, Nova serija, XXXVIII, 7 (1. IV 1933) : 535 ; voir aussi l'ouvrage de Jasmina S. Ćirić, « Zapadni portal Lazarice kao predmet konzervatorskih rekonstrukcija i istoriografskih analiza » (Le portail de l'ouest comme le sujet des reconstructions conservatrices et analyses historiographiques), *Kruševački zbornik* 12 (2008) : 34.

²³ Miloje Vasić a avancé que « le classement précédent de l'ancienne architecture serbe en groupes déterminés par le style, l'époque et l'espace ne suffit pas. Nous ne sommes pas satisfaits de ce que quelques auteurs choisissent, sans méthode, des mesures et des

confirmé l'opinion de Bošković selon laquelle « il n'y a pas de dilemme entre la continuité et la discontinuité. Il existe des aliénations, des détachements, des déperditions et de nouvelles acquisitions créatives ».²⁴

Dans l'histoire contemporaine de l'architecture, on considère que « l'architecture moravienne s'exprime le mieux dans une totalité conçue, sous divers modes, comme une unité spécifique de l'expression picturale et spatiale ».²⁵ On porte désormais une attention particulière à « vérifier l'inscription de l'architecture ecclésiastique de Serbie moravienne dans les circonstances, l'espace et l'époque où elle est née ».²⁶

Les papiers personnels de Millet qui, selon son désir, se trouvent à l'École Pratique des Hautes Études à Paris, ainsi que le legs de Bošković, à l'Institut archéologique de l'Académie Serbe des Sciences et des Arts représentent une documentation technique en images exceptionnelle. Ils reflètent avec fidélité la clarté de l'esprit scientifique français et le besoin de création de nouvelles conclusions. Ils gagnent aussi en importance de nos jours parce qu'ils sont le lieu où une nouvelle génération de chercheurs peut venir mûrir sa méthode. De nombreuses notes n'en ont pas été publiées ; pour reprendre les mots de Bošković, elles « ne verront jamais la lumière du jour si quelqu'un ne s'en sert pas, ce dont

aspects à partir desquels ils classifient ces monuments, négligeant d'autres caractéristiques importantes de l'ancienne architecture serbe, qui en réalité représentent les plus grandes adversaires de leurs classements ». cf. Miloje Vasić, *Žiča i Lazarica* (Žiča et Lazarica), 9, 10. Svetozar Radojčić fait le même constat, mettant en évidence que les chercheurs : « sont disposés à expliquer par un vieux préjugé toutes les fraîcheurs et les contrastes inattendus (...) Gabriel Millet a surtout insisté sur cette idée de la division territoriale de l'art ultérieur byzantin ». cf. Svetozar Radojčić, « Vizantijsko slikarstvo od 1400. do 1453 » (La peinture byzantine de 1400 jusqu'à 1453), dans *L'École de la Morava et son époque* (Belgrade : Faculté de Philosophie, Département de l'Histoire de l'Art, 1972), 2.

²⁴ Miloš Jevtić, *Pročitavanja prošlosti. Razgovori sa Djurdjem Boškovićem* (Reconsidérations du passé. Entretiens avec Djurdje Bošković) (Belgrade : Arheološki institut et Republički zavod za zaštitu spomenika kulture, 2004), 61.

²⁵ Vojislav Korać, *Izvori moravske arhitekture. Između Vizantije i Zapada. Odabrane studije o arhitekturi* (Les sources de l'architecture moravienne. Entre Byzance et Occident. Études sélectes sur l'architecture) (Belgrade : Prosveta 1987), 132.

²⁶ Ivan Stevović, *Kalenić. Bogorodičina crkva u arhitekturi poznovizantijskog sveta* (Kalenić. L'église de la Vierge dans l'architecture du monde post-byzantin) (Belgrade : Filozofski fakultet et Interprint, 2006), 53.



Djurdje Bošković travaillant à l'église du monastère Resava

je serais infiniment reconnaissant ». ²⁷ Cette documentation représente une source de première importance pour les travaux conservateurs déjà entrepris non seulement sur les églises de Serbie moravienne, mais aussi pour étudier les rapports des byzantinistes français et serbes.*

²⁷ Djurdje Bošković et Mirko Kovačević, *Hilandar. Saborna crkva* (Chilandar. La cathédrale) (Belgrade : Republički zavod za zaštitu spomenika kulture SR Srbije, 1991), 7.

*Les photos sont prises à partir du legs de Djurdje Bošković, à l'Institut archéologique, Belgrade.

Vladimir Lj. Cvetković
Institut d'histoire récente serbe
Belgrade

La présence économique de la France en Yougoslavie 1918–1940 **Intérêts, enjeux, portées**

En puisant dans les fonds d'archives yougoslaves et en s'appuyant sur la bibliographie afférente, on tente ici d'identifier les principaux intérêts économiques et financiers français dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes puis dans la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres. Sont envisagés tour-à-tour les piliers des relations économiques entre les deux pays, et les entraves qui en ont affecté le développement, ce qui aboutit à dresser le bilan de cette coopération bilatérale en matière d'économie et de finances.

Mots-clés : France, Yougoslavie, entre-deux-guerres, économie, finances publiques, capital étranger

Dans l'entre-deux-guerres, des relations protéiformes se sont développées entre le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes/la Yougoslavie et la France, dans un environnement européen marqué par la position victorieuse de cette dernière à la sortie de la Première Guerre mondiale. Le Royaume avait été créé en même temps que les autres pays d'Europe orientale (Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie élargie) et, aux yeux des hommes d'État français, il jouait avec eux le rôle d'une zone tampon destinée à étouffer toute velléité de relever la tête en Allemagne, ou de restauration en Autriche-Hongrie.¹

Dans ce cadre, les relations franco-yougoslaves, y compris leur plan économique, ont connu les aléas des crises de l'entre-deux-guerres au même titre que le reste de l'Europe. Certes amicales et scellées

¹ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska između dva svetska rata (Da li je Jugoslavija bila francuski « satellite »?)* (La Yougoslavie et la France l'entre-deux-guerres (La Yougoslavie fut-elle le « satellite » français)) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1985), 10 ; Gordana Krivokapić, « Francusko vidjenje unutrašnje politike Kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca u vreme njenog konstituisanja 1918–1921 » (Le point de vue français de la politique intérieure du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes à l'époque de sa formation), dans *Jugoslovensko-francuski odnosi odnosi* (Rapports franco-yougoslaves), (Belgrade : Istorijski institut, 1990), 249.

par une alliance, elles n'ont pas été épargnées par l'agitation, les malentendus et les incompréhensions. Si la France occupa la première place dans la politique extérieure de la Yougoslavie, au moins dans la première moitié des années trente, on lit le plus souvent que la concertation des deux pays dans le domaine économique, notamment pour le commerce, était à la traîne. Les contemporains eux-mêmes en étaient persuadés, et les historiens le soulignèrent eux aussi plus tard : durant la période, le décalage aurait été évident entre, d'un côté, une présence politique importante de la France et, de l'autre, sa volatilité économique. Nous pensons cependant que ce jugement doit être revu car la France joua un rôle constructeur dans l'économie yougoslave, moins visiblement certes que la politique mais de façon tout aussi importante pour les relations entre les deux pays : livraisons d'armes, prêts, etc. Aussi nous semble-t-il opportun de revisiter cette idée reçue pour la nuancer.

La présence économique française en Yougoslavie se laisse observer dans plusieurs domaines de la vie économique, et sous différentes formes. La France finança l'État, exporta des fonds et signa des partenariats commerciaux ; sa présence et ses succès ne furent pas partout les mêmes, ce qui a d'ailleurs conduit à en sous-estimer, ou parfois surestimer, l'apport économique global.

Le domaine de prédilection de son action fut celui des finances nationales. Il est évident que le premier intérêt de la France, en déversant des capitaux dans le jeune Royaume, était de soutenir ses finances afin de lui éviter d'avoir financièrement recours à d'autres pays, en premier lieu l'Allemagne. C'était également l'intérêt de la Yougoslavie de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche et d'orienter son économie, parallèlement à sa politique, vers la France.

La conduite française n'était pas pour autant dépourvue d'intérêts proprement économiques, notamment en matière d'armement. Le premier grand prêt accordé par la France au Royaume, en 1923/1924, s'élevait à 300 millions de francs français et était entièrement destiné à la provision d'armes venant de l'Hexagone.² Début mai 1931, après avoir longtemps rivalisé avec la Grande-Bretagne, la France devint le

² Archives de Serbie et Monténégro (ASCG), fonds du Ministère des Finances du Royaume de Yougoslavie (plus bas : 70), fasc. 280, doss. 516 : le Ministère des Affaires étrangères du Royaume SCS au ministre des Finances Milan Stojadinović, Strict. conf. n° 118, le 15 mars 1923, 1.

plus grand financier de l'État yougoslave en lui octroyant un prêt de 1 025 millions FF visant à stabiliser le dinar, contracté auprès d'un consortium de banques parisiennes à la tête duquel se trouvait la Banque de l'Union Parisienne. Malheureusement, le moment choisi pour la stabilisation s'avéra extrêmement malencontreux : quelques jours plus tard seulement, le Kredit Anstalt, l'une des plus grosses banques de l'Europe du Sud-est, fit faillite, entraînant dans son sillage un grand nombre d'établissements et instaurant le chaos financier dans la région.³ La valeur du dinar chuta très rapidement et le fiasco du pays fut plein et entier. En septembre 1931, Vojislav Marinković, ministre des finances yougoslaves, demanda un nouvel emprunt à Paris ; dès le 14 octobre, il fut convenu que la France accorderait à la Yougoslavie un prêt de 250 millions FF, réalisé directement entre les deux trésors nationaux.⁴ De la sorte, la France soutint son allié, s'assurant en même temps la première place sur la liste de ses créanciers, un fait que le gouvernement yougoslave ne pouvait ignorer.

L'État français défendait également ses intérêts en s'imposant en tiers dans les pourparlers que menait la Yougoslavie avec les banques commerciales françaises et les titulaires des emprunts yougoslaves, que le Royaume avait pour la plupart hérités de l'avant-guerre. Il facilita ainsi la signature d'accords entre la Yougoslavie et les titulaires français en 1933, obtenant en contrepartie, par le biais d'un programme spécial, de surveiller les finances yougoslaves, ce qui lui assurait la possibilité d'affecter la politique financière et monétaire du pays. La dépendance par rapport à la France était désormais officielle.⁵

La mainmise française sur le marché financier yougoslave créa des conditions favorables au placement de fonds privés dans le secteur bancaire, les compagnies d'assurance et l'industrie. Dans la banque, les capitaux français étaient très présents. D'après les recherches de V. Rozen-

³ Michael Charles Kaser, *The Economic History of Eastern Europe 1919–1975*, I (Oxford : Oxford University Press, 1986), 209.

⁴ ASCG, 70-280-516, accord du 14 octobre 1931 signé à Paris, 1 ; Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska* (La Yougoslavie et la France), 204–205 ; Vladimir Lj. Cvetković, *Ekonomski odnosi Jugoslavije i Francuske 1918–1941* (Les relations économiques entre la Yougoslavie et la France 1918–1941) (Belgrade : Institut za noviju istoriju Srbije, 2006), 144.

⁵ Vladimir Lj. Cvetković, *Ekonomski odnosi* (Les relations économiques), 155–156.

berg et J. Kostić, les établissements français y investirent 33,3 millions, et les personnes physiques 8,5 millions de dinars – soit au total 41,8 millions de dinars, ce qui représentait 21,4% de tous les investissements étrangers dans le secteur bancaire et plaçait le fonds français à la première place.⁶ Les chiffres que donne S. Dimitrijević, tout en minimisant cette participation, positionnent encore la France, avec 11,4% des investissements étrangers, à la quatrième place derrière les fonds austro-allemands, tchécoslovaques et hongrois.⁷

Quoiqu'il en soit, la France était bien positionnée dans ce secteur. Un certain nombre d'établissements y contribuaient : on citera pour mémoire la Banque de l'Union Parisienne et l'Union Européenne Industrielle et Financière, investie dans la Banque de Crédit Général de Croatie, et la maison Schneider-Creuzot dans la Banque Yougoslave Associée. Cependant, le protagoniste principal du fonds français dans ce coin du monde était la Banque Franco-serbe, à travers sa succursale de Belgrade. Cet établissement, avec son siège à Paris, avait été fondé en 1910 ; la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale, la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et la Société Financière d'Orient constituaient le groupe de ses principaux actionnaires. Son activité se développa d'abord dans les crédits commerciaux et autres affaires à court terme, mais une fois la Grande Guerre finie, s'étant engagée dans quelques affaires financières de la Yougoslavie à Londres et à Paris, elle se trouva au bord de la faillite.⁸ En 1928, Poincaré, alors Premier ministre, prit des mesures visant à empêcher la ruine des fonds financiers et de l'autorité morale de la France en Yougoslavie qu'aurait sans aucun doute provoquée sa liquidation. La banque fut réorganisée : la structure des actionnaires fut modifiée par l'introduction d'un autre groupe financier, composé de banques puissantes comme la Banque de Paris et des

⁶ Vladimir Rozenberg et Jovan Kostić, *Ko finansira jugoslovensku privredu? Država, banke, inostrani i domaći kapital u službi privrede* (Qui finance l'économie yougoslave ? L'État, les banques, le capital étranger et domestique au service de l'économie) (Belgrade : Balkanska štampa, 1940), 27.

⁷ Sergije Dimitrijević, *Strani kapital u privredi bivše Jugoslaviji* (Le capital étranger dans l'économie de l'ex-Yougoslavie) (Belgrade : Nolit, 1958), 19, tableau I.

⁸ Vladimir Rozenberg, *Inostrani kapital u jugoslovenskoj privredi* (Le capital étranger dans l'économie yougoslave) (Belgrade : Privredni pregled, 1937), 10–11.

Pays-Bas et la Banque Ottomane ; de l'ancien groupe, seule subsista la Société Financière d'Orient.⁹

La Banque Franco-serbe eut plusieurs succursales sur le territoire yougoslave : dès 1912 à Skoplje et Bitolj, en 1927 à Niš et en 1929 à Kosovska Mitrovica. Durant un bref moment, il y eut une succursale à Zagreb, mais elle fut vite fermée, ce qui signifiait aussi que l'on renonçait à étendre les affaires en-dehors du territoire de la Serbie d'avant-guerre.¹⁰ La maison fut dans la période considérée comme la banque commerciale de la plupart des sociétés étrangères en Yougoslavie, et elle s'occupa également, quoique partiellement, des emprunts yougoslaves à l'étranger. Son chiffre d'affaires représentait entre 350 et 400 millions de dinars par an environ pour les meilleurs années ; dans une année de crise comme 1932, il n'a pas chuté en-dessous de 277 millions.¹¹

Dans les assurances, les intérêts du fonds français étaient défendus par cinq sociétés dont les investissements au total s'élevaient à 7 millions de dinars, soit 15,1% du total des investissements étrangers, ce qui plaçait la France au troisième rang après l'Allemagne et l'Italie.¹² La majeure partie du fonds relevait des succursales de deux compagnies d'assurances françaises, La Nationale et L'Union, qui disposaient de capitaux de plusieurs centaines de millions de francs.

Placement à rentabilité rapide, l'industrie minière appartenait aux branches économiques les plus attractives pour les fonds étrangers, notamment français. On estimait à l'époque que celui-ci, classé second juste après le fonds britannique, y représentait un tiers du total (309,5 sur 910,8 millions de dinars).¹³

Tout en s'intéressant à une série d'investissements divers dans la houille, la magnésite, le plomb et l'or, l'argent français s'est concentré dans les deux plus grandes mines yougoslaves. Le plus grand investissement se fit dans la mine de cuivre de Bor (en Serbie Orientale), dont la propriété revenait à la Compagnie Française des Mines de Bor, et dont les actions étaient majoritairement entre les mains de la puissante Banque

⁹ *Ibid.*, 11.

¹⁰ *Ibid.* ; Slobodan Ćurčin, *Pénétration économique et financière des capitaux étrangers en Yougoslavie* (Paris : P. Bossuet, 1935), 186.

¹¹ Vladimir Rozenberg, *op. cit.*, 11.

¹² Sergije Dimitrijević, *Strani kapital* (Le capital étranger), 28, tableau III.

¹³ Vladimir Rozenberg, *op. cit.*, 36.

Mirabaud. Le minerai extrait était d'excellente qualité, recelant 5,5% de cuivre pur, bien au-delà des 2% auxquels atteignaient les meilleurs bassins américains. En outre, la mine contenait d'importantes quantités d'or et d'argent, ce qui rendit l'exploitation plus rentable encore.¹⁴ Aussi le fonds de la Compagnie Française des Mines de Bor augmenta-t-il continûment entre les deux guerres : dans les années qui suivirent 1918, il s'élevait à 7 millions FF, se hissa à 15 puis, en 1937, à 60 millions, pour finalement atteindre deux années plus tard 120 millions FF.¹⁵ Les réserves de la société dépassaient les 300 millions.¹⁶ La hausse de la production fut suivie de la hausse du fonds social : ce mécanisme entraîna à sa suite l'exportation de cuivre, qui sur le total des exportations yougoslaves, passa de 1,68% en 1921 à 8% en 1939.¹⁷

Le deuxième investissement minier se fit dans la société anonyme des Mines Houillères de Trbovlje, située à Ljubljana. Les mines de Trbovlje étaient avant la Première Guerre mondiale une société austro-hongroise dont le fonds était néanmoins déjà majoritairement français par le biais de la Landesbank de Vienne.¹⁸ A travers celle-ci, de grosses banques parisiennes participaient au capital de la société : la Banque des Pays de l'Europe Centrale et la Banque de Paris et des Pays-Bas. Dans les actionnaires majoritaires, on retrouvait aussi le Crédit Lyonnais et l'établissement Vve Morin Pons et C^{ie} de Lyon, ainsi que la banque Darier et C^{ie}. L'ensemble du fonds actionnaire s'élevait à 200 millions de dinars, et ses ressources financières à 300 millions, si bien que la mine occupa le troisième rang des sociétés industrielles du Royaume, et ne déparait pas face aux géants industriels d'Europe occidentale.¹⁹ Outre le gisement de Trbovlje, elle exploitait ceux de Zagorje, Hrastnik, Rajhenburg, Laško et Kočevje, et possédait une usine de ciment à Trbovlje et deux usines de

¹⁴ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères de Serbie (DAMSPS), Archives politiques (PA), 1953, fasc. 38, Affaire des mines de Bor, 2.

¹⁵ Smiljana Djurović, *Državna intervencija u industriji Jugoslavije 1918–1941* (L'intervention de l'État dans l'économie de la Yougoslavie 1918-1941) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1986), 267.

¹⁶ DAMSPS, PA, 1953, fasc. 38, Affaire des mines de Bor, 3.

¹⁷ Smiljana Djurović, *Državna intervencija* (L'intervention de l'État), 269.

¹⁸ Vladimir Rozenberg et Jovan Kostić, *op. cit.*, 110.

¹⁹ *Ibid.*, 112.

chaux, à Zagorje et Zidani Most. Dans sa période la plus prospère, elle employait entre 8 et 9 mille ouvriers.²⁰

Au-delà du secteur spécifique des mines, les fonds français ne furent pas aussi assidûment investis dans toutes les branches de l'industrie : très présents dans les matériaux de construction, l'électricité, la chimie et la métallurgie, ils tenaient un rôle négligeable dans le textile ou l'agroalimentaire. Les matériaux de construction, selon les recherches de Sergije Dimitrijević, étaient détenus au total à 30,7% par des sociétés françaises.²¹ Dans le ciment et le verre, la France occupait ainsi les premières places : pour le ciment, à Novi Popovac près de Paraćin, avec la société de l'Industrie de la Houille et du Ciment Franco-serbe, qui dépendait de la Banque Franco-serbe et dont les actionnaires étaient la Banque Franco-serbe, la Banque Ottomane, la Société Française d'Études et d'Entreprises en Yougoslavie, enfin la Société Financière d'Orient.²² Une autre usine de ciment relevait du fonds français : elle appartenait à l'antenne de la société Lavocat et C^{ie} du Pas-de-Calais et se trouvait dans la zone adriatique de l'industrie yougoslave du ciment. On a déjà mentionné aussi l'usine de Trbovlje, qui produisait du ciment à côté de l'extraction de la houille.

Pour le verre, les Français avaient investi à hauteur de 45% dans la Première Verrerie Mécanique, une usine de verre plat fondée en 1930 à Pančevo et dont les premiers produits sortirent en 1932. Pour ce faire, ils s'étaient alliés à des Tchécoslovaques et des Belges. De fait, la Yougoslavie avait jusque là importé ce matériau spécifique notamment de ces trois pays ; la fondation de la société fut le fruit d'un accord entre les plus grands fabricants européens afin d'arrêter la compétitivité sur le marché yougoslave et aboutissant à sa partition.²³ L'accord spécifiait que chaque fondateur apporterait au capital de l'usine une participation à hauteur de la part de marché qu'il détenait auparavant ; du côté français, deux établissements parisiens, Saint-Gobain et la société anonyme Chauny et Cirey, injectèrent donc 45% du fonds ; les Tchécoslovaques, qui participaient à la même hauteur, furent représentés par la société

²⁰ *Ibid.*

²¹ Sergije Dimitrijević, *Strani kapital* (Le capital étranger), 135, tableau XVIII.

²² *Ibid.*, 118.

²³ Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 147 ; Vladimir Rozenberg, *op. cit.*, 40.

praguoise l'Union des Fabriques de Bohême pour la Vente du Verre à Vitre ; les Belges, quant à eux, se virent confier 10% de l'investissement à travers l'Union des Verreries Mécaniques, de Charleroi. L'ensemble du fonds s'élevait à 27 millions de dinars, et les investissements dépassaient les 35 millions. Une fois créée, cette Première Verrerie Mécanique donna naissance à la Verrerie de Zaječar avec un capital de départ de 3,06 millions de dinars.²⁴

L'une des plus grosses sociétés françaises dans la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres fut La Dalmatienne, dans le secteur électrique et chimique. Elle disposait d'un fonds total de 156 millions FF, tandis que ses investissements s'élevaient à 193 millions FF. À son origine se trouve le rachat d'une concession d'exploitation de cinquante ans qui concernait les eaux de la Krka et de la Cetina, deux fleuves de Dalmatie, tenue jusqu'alors par la société italienne Sufid. Fondée à Paris en 1929, La Dalmatienne, « Société française des forces hydroélectriques de la Dalmatie », avait été établie surtout grâce à des fonds de la Société Française des Phosphates Tunisiens, des Engrais et des Produits Chimiques, et de la Banque Nationale de Crédit.²⁵ Le complexe industriel comprenait des usines de carbures et de cyanures à Šibenik et à Dugi Rat, près d'Omiš, et deux centrales hydroélectriques, à Kraljevac sur la Cetina et à Manojlovac sur la Krka.²⁶

Le dernier secteur industriel où l'argent français avait une part importante était celui de l'industrie métallurgique et du génie. La société Gnome et Rhône possédait une usine de moteurs à avions à Rakovica dans laquelle elle avait investi 15 millions de dinars, tandis que la Société Lorraine des Anciens Etablissements Dietrich et C^{ie}, de Lunéville, tenait entre ses mains Yassenitza, une usine de réparation et de fabrication de wagons à Smederevska Palanka.²⁷ A l'époque, Yassenitza, avec ses cinq millions de dinars de fonds actionnaire, était l'un des fabricants les plus importants de produits manufacturés en métal : tramways, wagons, pièces et moteurs d'avion, ainsi que constructions en fer. Les investissements français firent aussi naître l'atelier de fabrication d'avions de Kra-

²⁴ Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 148.

²⁵ Vladimir Rozenberg et Jovan Kostić, *op. cit.*, 166–167.

²⁶ *Ibid.* ; Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 130–131.

²⁷ Slobodan Ćurčin, *op. cit.*, 167.

ljevo. Les chantiers navals de Saint-Nazaire fondèrent des ateliers à Split, en 1932 : ces chantiers, qui portaient le nom de la ville, se distinguaient des autres par leur modernité et leur importance.

La prédominance de la France dans le domaine des finances publiques yougoslaves, soutenue par les pouvoirs politiques et par ses propres investissements dans les sociétés locales, assurait une place privilégiée à ceux qui voulaient faire des affaires en Yougoslavie ou être engagés dans des travaux publics d'envergure. Des entreprises aussi rentables que la construction de voies ferrées et de ponts, ou encore l'amélioration des sols, bénéficièrent de capitaux français – mais le résultat laissa largement à désirer. Cet aspect suscita nombre de controverses : on dénonça plusieurs contrats passés entre le gouvernement yougoslave et la Société des Constructions de Batignolles et la Société Européenne d'Études et d'Entreprises, ces dernières étant convaincues d'abus et de corruption.

Les affaires en question nécessitaient des fonds très importants, que le gouvernement yougoslave était incapable d'engager : mise en culture du marais de Pančevo, construction du pont du Roi Alexandre enjambant la Save à Belgrade, ou encore construction ou rénovation des voies ferrées Kuršumlija–Priština, Belgrade–Pančevo, Belgrade–Resnik, Priština–Peć et Bihać–Knin. Ces chantiers furent confiés à la société des Batignolles, tandis que la construction de la voie ferrée Veles–Prilep le fut à la Société Européenne. L'idée directrice du gouvernement consistait à engager, pour ce genre d'affaires où l'argent lui faisait défaut, des sociétés étrangères techniquement capables de réaliser les projets et qui voulaient bien, simultanément, accorder un crédit à l'État. Ce principe permettrait, espérait-on, de relancer l'économie nationale, durement touchée par la crise mondiale, en embauchant les légions de chômeurs sans surcharger le budget de l'État par un investissement massif. Cette clause des crédits figure dans les conventions passées avec les sociétés françaises entre 1929 et 1932 et fut respectée d'une manière conséquente.²⁸ Toutefois, les problèmes surgirent avec le début des travaux, qui furent loin de se dérouler au rythme prévu. Les deux sociétés françaises, notamment Batignolles, traînèrent dans la réalisation ; elles bénéficièrent ainsi des intérêts que leur rapportaient les crédits alors même qu'elles n'avaient investi que très peu de fonds propres, et poursuivirent leur

²⁸ Vladimir LJ. Cvetković, *op. cit.*, 325.

activité sur ces seuls moyens. Un travail qui aurait dû être payé sur crédit se transforma ainsi en travail sur liquidités, et ceci en liquidités propres. L'immense dommage causé de la sorte à l'État yougoslave fit éclater, en 1934, une vaste affaire de corruption au sein de l'Assemblée nationale. L'immunité des protagonistes, dont le roi Aleksandar Karadjordjević lui-même, fit que le scandale fut étouffé et se conclut par des appels publics et la révision des contrats passés, ce qui ne réduisit qu'en partie le dommage.²⁹

Financier national et exportateur de fonds, la France endossa aussi l'habit de partenaire commercial. Cependant, les succès furent moindres. Les échanges entre les deux pays subirent durant toute la période les conséquences du retard avec lequel on passa une convention commerciale – en 1929 seulement – et se virent entravés de surcroît par nombre de problèmes de devises, de transports, voire de nature politique. Les Français tentèrent bien de persuader la partie yougoslave que son intérêt majeur résidait dans un rattachement plus étroit de la Yougoslavie au marché français et son émancipation du marché de l'Europe centrale ; mais la mise en œuvre pratique de ces discours fit défaut. Les échanges fluctuèrent considérablement tant en quantité et en tarification que dans l'assortiment de marchandises. Le solde entre les deux pays se montra hésitant, avec un léger avantage pour la France, qui s'accroîtrait davantage si l'on prenait en compte les livraisons d'armes, qui ne figurent pas dans les statistiques officielles du commerce extérieur. Le chiffre des exportations yougoslaves en France varia de 1,3% (1934) à 5,9% (1922), ce qui les rendait complètement marginales pour la Yougoslavie aussi bien que pour la France, à qui ces importations se taillaient une part si menue que, certaines années, elles ne quittaient pas le domaine de l'erreur statistique. Quoique le Royaume eût la réputation d'être le grand allié de la France dans les Balkans, le commerce ne venait pas le confirmer, puisque la France achetait plus en Roumanie et en Grèce qu'en Yougoslavie.³⁰

Malgré des fluctuations continues, l'exportation yougoslave vers la France avait une constante quant au degré d'élaboration des marchandises. La majeure partie en était constituée de matières premières :

²⁹ *Ibid.*, 325–326.

³⁰ *Ibid.*, 319.

civre brut, minerais, bois, céréales, fruits et légumes, bétail en vie, fibres végétales ou plantes médicinales. À l'inverse, la France vendait à la Yougoslavie des produits transformés et peaufinés, notamment des produits de luxe : grands crus et autres spiritueux de très grande qualité, boulangerie fine, objets en cuir, tissus riches, produits de beauté, produits pharmaceutiques et agrumes, qui surpassaient largement les produits manufacturés. C'est peut-être dans cette spécificité des exports français que l'on trouve une explication (partielle) à l'échec des échanges commerciaux entre les deux pays, à l'impossibilité d'en augmenter la valeur et d'en améliorer la structure. Toute une panoplie d'autres facteurs entrent en jeu, évidemment : par exemple, l'économie agraire était jusqu'à un certain point commune aux deux pays, et le secteur agricole français, encore puissant, faisait pression sur son gouvernement pour limiter l'importation de produits agricoles. Qu'on pense aussi à la distance séparant les deux pays et à l'absence de communications pratiques pour la franchir, ce qui rendait les produits yougoslaves plus onéreux encore, à quoi s'ajoutent la mauvaise qualité de ces derniers, les fluctuations des deux devises nationales, et jusqu'à la mentalité des commerçants et leur ignorance du marché à conquérir.³¹ Tous ces éléments freinaient considérablement le commerce de la France avec son alliée ; mais la principale entrave fut sans doute la concurrence de l'Allemagne qui joignit à sa politique des clauses économiques immédiatement après l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

Certes, la présence économique allemande dans le Royaume s'enracinait dans une tradition remontant en-deçà de 1933 ; dans cette perspective, « le défi allemand » y existait pour la France bien avant les années 1930. Toutefois, une fois les rênes de l'Allemagne en main, l'un des objectifs du parti national-socialiste allemand fut, dans sa politique extérieure, de soumettre économiquement les pays de l'Europe du Sud-est en en subordonnant les intérêts et potentialités économiques aux besoins de l'Allemagne, notamment pour les matières premières stratégiques. L'objectif final était d'introduire cette région dans « le grand espace économique » allemand pour remédier au manque de colonies.

³¹ *Ibid.*, 320–321.

L'Allemagne s'efforça donc d'écarter la France de l'Est et du sud-est européen, et de contenir la Grande-Bretagne qui tentait de la remplacer.³²

Dans les pays où elle désirait s'implanter, sa politique consistait généralement à mettre en œuvre la centralisation, à aider la planification commerciale et économique, à favoriser l'expansion industrielle, à réduire le chômage et à fournir de nouveaux armements ; en contrepartie, elle exigeait des exportations de produits agricoles et de matières premières stratégiques vers l'Allemagne.³³ Dans le cas de la Yougoslavie, la pierre angulaire de cette politique fut la convention commerciale de 1934, qui permit la hausse en flèche du commerce germano-yougoslave et amena en quelques années seulement la Yougoslavie dans la dépendance du marché allemand. Le secret du succès de l'Allemagne réside dans le fait qu'au moment de la signature de la convention, elle consentit à quelques sacrifices : elle offrit une tarification des marchandises yougoslaves dépassant considérablement la parité internationale, sans pour autant montrer d'exigence sur leur qualité. La Yougoslavie pouvait ainsi garder à l'intérieur des prix élevés, ce qui favorisait non seulement les exportateurs, mais surtout la population agricole qu'avait ruinée la crise économique. De plus, tout échange prenait la voie de cliring ce qui était favorable à la Yougoslavie. L'action allemande était également favorisée par les sanctions imposées à l'Italie que la Yougoslavie a rejoint justement sur insistance de la France et de la Grande Bretagne promettant qu'elles allaient la dédommager pour les conséquences néfastes provoquées en Yougoslavie par ses sanctions en un bref délai. L'Allemagne sauta sur l'occasion et offrit de racheter 60% du blé yougoslave à un prix qui dépassait de 30% ceux du marché international d'alors.³⁴

Simultanément, la Yougoslavie mena en vain de longs pourparlers avec la France et la Grande-Bretagne. Qui plus est, la France fit bénéficier à Vienne de conditions favorables à l'exportation de bois, alors que l'Autriche ne faisait même pas partie des pays imposant des sanctions à l'Italie ; et alors que la Yougoslavie n'a pas pu avoir l'augmentation du

³² Branko Petranović, *Istorija Jugoslavije 1918–1988* (Histoire de la Yougoslavie 1918–1988), I (Belgrade : Nolit, 1988), 321.

³³ Michael Charles Kaser, *op. cit.*, 60.

³⁴ Bogdan Krizman, *Vanjska politika jugoslavenske države 1918–1941* (Politique étrangère de l'État yougoslave 1918–1941) (Zagreb : Školska knjiga, 1975), 86.

contingent régulier pour l'exportation à titre de l'exportation manquée à l'Italie, ce qui a provoqué le ressentiment à Belgrade.³⁵

Après l'Anschluss et l'occupation des Sudètes, la part allemande dans le commerce extérieur yougoslave atteignit un niveau menaçant. En 1936 déjà, conscient des conséquences néfastes que pouvait avoir une telle situation, le gouvernement yougoslave avait essayé de se dégager de l'emprise allemande en s'adressant à ses alliés, à la France notamment. Il en résulta entre autres une série de conventions commerciales signées avec elle en 1936, 1937 et 1939 ; mais en l'absence d'une action aussi cohérente que celle menée par les Allemands, et sans les sacrifices financiers auxquels ceux-ci avaient consentis, ces accords n'eurent de portée que limitée et provisoire. Il était déjà trop tard : les produits yougoslaves trop chers ne pouvaient plus trouver acheteur qu'en Allemagne.

Bien que « le défi allemand » fût le plus grand – et le plus intéressant – pour la consolidation et la relance de la présence économique française en Yougoslavie, il n'était pas le seul. Un autre relève de la mentalité. La méthode française dans ces échanges présentait un problème de taille : on essayait d'user de l'influence politique pour obtenir des profits économiques ; à l'opposé, l'Allemagne, par l'octroi de bénéfices économiques à la Yougoslavie (même à son propre détriment), parvint à exercer une influence politique. Ce défaut français, véritable conditionnement qui se faisait sentir tantôt directement, tantôt indirectement, se manifestait pour ainsi dire à chaque occasion de coopération économique ou financière. Les exemples abondent et quelques-uns attirent tout particulièrement l'attention.

C'est tout d'abord le problème de la dette de guerre. Le prêt de 50 millions FF accordé au Royaume par la France et la Grande-Bretagne en 1919 fut soumis à la reconnaissance préalable de la valeur de la dette de guerre telle que la fixeraient ultérieurement les deux Puissances. À cette occasion, Klotz, le ministre français des finances, assura à son homologue de Belgrade que la dérogation à cette exigence empêcherait le gouvernement français d'accorder de nouveaux crédits à l'avenir.³⁶

³⁵ Živko Avramovski, *Balkanske zemlje i velike sile 1935–1937* (Les pays balkaniques et les grandes puissances 1935–1937) (Belgrade : Prosveta, 1968), 65.

³⁶ ASCG, 70-238-432, rapport du ministre des Finances V. Veljković au Conseil des ministres du Royaume SCS, DR n° 148230, le 9 novembre 1919, 4.

La suite allait l'illustrer. En 1920, la France se montra mécontente de la politique du Royaume dans le cadre de la Petite Entente ; dans l'été arriva à Belgrade un document exigeant que le gouvernement émette immédiatement des obligations nationales d'un montant de 486,5 millions FF au nom de la dette de guerre de la Serbie, ce qui, certes, représentait une grande pression.³⁷ Un peu plus tard, au moment de la « crise de l'Est », lors de laquelle les relations franco-yougoslaves s'améliorèrent, décision fut prise par le gouvernement français d'accorder au Royaume un nouveau crédit d'armement de 300 millions FF ; la condition était de reconnaître la dette de guerre, ce que fit le gouvernement de Nikola Pašić le 15 décembre 1922 par l'émission de deux quittances, l'une d'un montant d'un milliard de francs pour le matériel de guerre délivré, et l'autre de 486,5 de millions FF au titre de l'aide en liquide.³⁸

Mais la question fut réactualisée en 1927 : il fallait établir la devise de paiement, franc-or ou franc-papier. Poincaré et Dard, ambassadeur français à Belgrade, soumièrent la signature du Pacte d'amitié à la résolution de cette question, ce qui suscita des protestations à Belgrade.³⁹ En fait, Belgrade n'avait pas le choix et lors de la signature du pacte, le 11 novembre 1927, l'ambassadeur yougoslave à Paris Miroslav Spaljković signa une convention spéciale par laquelle le Royaume acceptait un arbitrage international pour résoudre le litige.

Des négociations douanières, à la fin des années 1920, offrent une nouvelle illustration de cette attitude : avant même qu'elles ne commençassent, la partie yougoslave s'était aperçue qu'elle allait être obligée d'accorder de gros bénéfices tarifaires à la partie française en raison de leurs « liens politiques » réciproques.⁴⁰ Au départ, les Français avaient

³⁷ ASCG, 70-238-432, le Ministère des Affaires étrangères au Ministère des Finances du Royaume SCS, Conf. n° 8759, le 11 août 1920 ; Vuk Vinaver, « Jugoslovenski izvoz za Francusku 1919–1940. Suprotnost politike i ekonomike » (Exportation yougoslave en France 1919–1940. Contradiction entre politique et économie), *Istorija XX veka XIV–XV*(1982) : 91.

³⁸ ASCG, 70-238-432, le Ministère des Finances au Conseil des ministres du Royaume SCS, D n° 30593, le 15 décembre 1922.

³⁹ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska* (La Yougoslavie et la France), 119.

⁴⁰ ASCG, fonds du Ministère des Affaires étrangères du Royaume SCS/de Yougoslavie, Département consulaire et commercial, fasc. 10 (en cours de traitement), correspondance du Ministère du Commerce et de l'Industrie au Ministère des Affaires étrangères du Royaume SCS, Conf. I n° 75, le 26 septembre 1925.

même proposé un projet de contrat qui ne partait pas du principe d'égalité, réclamant pour eux-mêmes le statut du plus favorisé sans réciprocité. Au cours des négociations, et jusqu'à la signature en 1929, la France insista pour que fussent baissés les droits de douane yougoslaves sur de nombreux articles qui l'avantageait : produits de luxe en majeure partie, mais également le vin, ce qui touchait tout particulièrement les intérêts de la Yougoslavie dans la mesure où une bonne partie de la population y vivait de la production et la vente du vin. Ce ne fut que par la contrainte que la partie yougoslave céda.

De cette influence du politique sur l'économique témoigne encore toute une série de développements qui survinrent immédiatement après la proclamation de la dictature du roi Aleksandar Karadjordjević, le 6 janvier 1929. La France déploya toutes ses ressources diplomatiques pour sauvegarder l'unité et la stabilité de la Yougoslavie. En contrepartie, après plusieurs années de prorogations, elle parvint à faire signer la convention commerciale mentionnée dont nous venons de parler, et ceci dès le 30 janvier 1929. Au printemps de la même année, le 30 avril, le gouvernement yougoslave signa avec la société des Batignolles une convention de plusieurs millions sur l'amélioration du marais de Pančevo ; en août suivant, lors de la conférence internationale à la Haye sur le nouveau plan de Jang pour le versement des réparations de guerre, la dette de guerre fut définitivement réglée. La France eut la main large et offrit, pour le soutien de la Yougoslavie à ce nouveau plan, une réduction considérable de la dette en contrepartie d'une réduction du pourcentage en réparations. Belgrade accepta et convint d'un versement en 37 annuités, à commencer de 1930, de 3,5 millions de marks allemands chacune en moyenne.⁴¹

Au printemps de l'année suivante, la Yougoslavie, soutenue par le gouvernement français, signa un accord favorable avec l'Association des Titulaires des Prêts Serbes et Yougoslaves par lequel on réglait la question des dettes d'avant-guerre ; la dette nationale de 459 millions FF était réduite à 261 millions.⁴² Or, ce fut en 1930 également que la société des Batignolles obtint la construction du pont du Roi Aleksandar à Belgrade, et ceci dans des conditions un peu troubles : le 13 mars, le comité

⁴¹ Vladimir LJ. Cvetković, *op. cit.*, 112.

⁴² ASCG, 70-266-479, Rapport de Djordje Djurić, ambassadeur à Londres, à Stanko Štrljuga, ministre des Finances, Strict. conf. n° 235, le 12 avril 1930, 9.

économique et financier avait décidé de confier les travaux à l'Allemand Krupp, mais dès le lendemain le général Petar Živković, président du gouvernement, s'entretint avec les représentants de Batignolles, et bien que l'offre de Krupp fût meilleure, ce fut avec eux que l'on signa, le 20 mars.⁴³ On a vu plus haut que l'année suivante, Batignolles se vit confier la construction d'un grand nombre de chemins de fer, là encore de façon un peu étrange puisque le contrat fut transféré d'un porteur presque anonyme, la société Edmond Boyer, au bénéfice de Batignolles.

Ces dernières réussites ne résultaient pas seulement d'une pression politique informelle. La France résista difficilement à la tentation d'abuser de son influence financière et politique. Pour octroyer un crédit de 250 millions FF et remettre le versement des dettes sur crédit de 300 millions FF, elle imposa en contrepartie, par l'accord formel du 14 octobre 1931, que la Yougoslavie reconnaisse « avantage à l'industrie française » lors des provisions nationales, concessions ou constructions et équipement d'installations industrielles que l'on ouvrirait aux étrangers, et ce même s'il s'agissait de travaux déjà en cours.⁴⁴ En 1933, les Français allèrent plus loin encore : ayant appuyé le gouvernement yougoslave lors de ses négociations avec les titulaires de la dette pour un moratoire de trois ans, ils l'obligèrent à mettre en œuvre un programme de renforcement de ses finances qui prévoyait de fait leur mise sous contrôle total par la France, et renouvelèrent leur prétention à être favorisé lors des offres destinées aux compagnies étrangères, même si leur proposition n'était pas la meilleure.⁴⁵

Tout porte à croire que cette attitude contribua largement à ce que certains ministres yougoslaves considérassent l'allié français comme un maître colonial.⁴⁶

La portée et les résultats de la présence économique française dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, puis en Yougoslavie, ne se laissent pas présenter d'une manière simpliste. Ils furent considérables là où cette présence n'éclatait pas au grand jour, comme dans les

⁴³ ASCG, 70-286-532, Aide-memoire de la conversation ayant eu lieu avec M. Lebert le 20 mars 1930 à 9 heures et demie, 1.

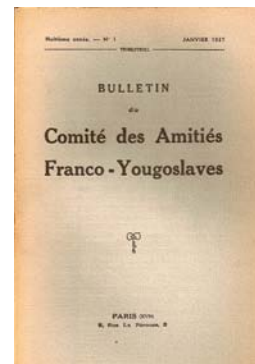
⁴⁴ ASCG, 70-280-516, le ministre des Finances au président du Conseil des ministres du Royaume de Yougoslavie, Strict. conf. n° 57, le 14 décembre 1931, 2-3.

⁴⁵ Vladimir LJ. Cvetković, *op. cit.*, 323-324.

⁴⁶ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska* (La Yougoslavie et la France), 212.

finances publiques : la France les tenait sous surveillance, empêchant ainsi que tout autre pays, amical ou non, exerçât une influence un peu significative sur son allié. Elle y réussit pleinement durant toute la période envisagée. Sans égaler les apports dans les finances, les exports de fonds français revêtent également une importance non négligeable : que ce fût dans le secteur bancaire, les assurances, les mines, les matériaux de construction et la verrerie, ou encore l'industrie électrochimique et métallique, elle se plaçait sinon en première place, en tout cas dans les trois ou quatre premières positions par la valeur et l'importance des fonds investis. La construction d'infrastructures majeures fut confiée à des sociétés françaises, et quoique amère pour la partie yougoslave, cette expérience témoigne de la position dominante de la France dans cette partie du marché yougoslave, qu'elle conquiert grâce à sa grande influence politique. En revanche, les partenariats commerciaux entre les deux pays ne se sont jamais véritablement développés, surtout lorsqu'on les compare à la coopération financière. La France n'a pour ainsi dire pas compris que l'intérêt de la Yougoslavie résidait dans des débouchés sûrs pour ses produits (agroalimentaires notamment) afin de s'assurer une source stable de devises. Elle s'engagea très modestement dans l'achat de marchandises yougoslaves et se limita à la nécessité d'assurer à la Yougoslavie suffisamment de devises pour qu'elle pût s'acquitter de ses dettes envers la France. Quand, à partir de 1936, elle tira des leçons de l'exemple allemand, tentant d'en faire un peu plus, il était déjà trop tard et l'échange commercial entre les deux pays se relancèrent brièvement, et de façon limitée : Hitler s'était déjà taillé la part du lion dans le gâteau yougoslave.

La comparaison des efforts fournis par la France pour renforcer sa présence dans le Royaume, et de leurs résultats, montre une corrélation claire et nette. Là où furent engagés le plus de moyens, les effets ne firent pas défaut ; là où les investissements furent insuffisants, la place fut occupée par d'autres et la France dut se contenter d'une place de spectateur.



BANQUE FRANCO-SERBE

Société Anonyme au Capital de 20 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL A PARIS

Direction Centrale pour la Yougoslavie, à Belgrade

PARIS, 7, rue Meyerbeer.

LONDRES, 26, Throgmorton Str. E. C. 2.

BELGRADE, 36, rue du Prince-Michel et 9, Hercegovacka ul.

SKOPLJE, 6, quai du 13-October.

BITOLJ, 16, rue du Roi-Pierre.

NICH, Rue Obrenovitch.

KOSSOVSKA MITROVITZA.

Adresse Télégraphique : **FRANCOSERB**

Ancien bâtiment de la Banque franco-serbe à Belgrade, 36 rue Prince Michel, avec deux affiches et un bulletin provenant de la coopération franco-yougoslave

Vojislav Pavlović

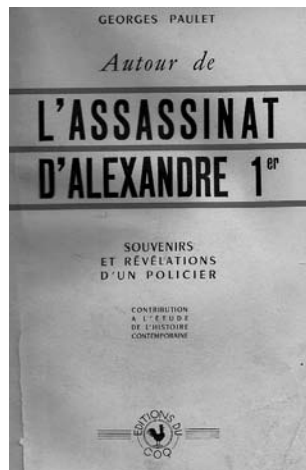
*Institut des Études balkaniques
Académie serbe des Sciences et des Arts
Belgrade*

L'Attentat de Marseille 1934 La fin symbolique d'une alliance atypique

Le 9 octobre 1934 s'inscrit dans l'histoire des relations internationales de l'entre-deux-guerres comme un grave coup au système français et à la paix européenne. Qui plus est, la mort du roi Alexandre et du ministre français Louis Barthou à Marseille met fin à une tentative de revitaliser les alliances françaises. L'auteur prend en considération les enjeux diplomatiques de l'époque y compris le rôle de l'Italie et de l'Allemagne retournée dans la région des Balkans. La fin tragique des vieux alliés dans l'attentat organisé par les Oustachis et IMRO annonce ainsi les années sombres de l'Europe.

Mots-clés : Alexandre I^{er} Karadjordjević, Louis Barthou, attentat de Marseille, Yougoslavie, France, Italie, Allemagne, Oustachis, IMRO

La mort tragique du roi Alexandre et de Louis Barthou à Marseille le 9 octobre 1934 clôt symboliquement la période la plus active de l'alliance franco-serbe. Les deux hommes d'État commencent leur action politique au début du siècle dernier, mais c'est seulement pendant la Grande Guerre, lors de la lutte commune contre les puissances Centrales, qu'ils la portent au sommet de leurs respectives forces. Dans la période suivante, certes, avec des responsabilités diverses, ils continuent à œuvrer sur la scène européenne afin d'assurer la pérennité des traités de paix signés à Versailles. Ils se retrouvent de nouvel ensemble en 1934, au-devant de la vie politique en Europe, lorsque le péril allemand refait surface. L'arrivée au pouvoir, l'année précédente, du parti national-socialiste avec Adolf Hitler comme chancelier, fait resurgir, après une pause de quinze ans, la crainte d'une domination germanique en Europe. Pour faire face à ce danger



reconstitué sous sa forme totalitaire, en France on appelle sous le drapeau les vétérans de la Grande Guerre réunis depuis février 1934 au sein du Conseil présidé par Gaston Doumergue, dont le précédent mandat, souvenons-nous, remonte aux années 1913–1914. Le fer de lance de ce Conseil émérite et expérimenté était justement Louis Barthou en tant que Ministre des Affaires Étrangères. En Yougoslavie, le roi Alexandre sert sa nation, en tant que Régent depuis 1914, et suite à son couronnement en 1922, comme souverain du Royaume des Slaves de Sud.

Les deux hommes d'État se retrouvent de nouveau face au même défi, c'est-à-dire, comment assurer la pérennité de l'alliance toute particulière entre les pays dont les économies ne sont pas compatibles et qui, de surcroît, ne partageaient pas la même analyse géostratégique de la situation européenne. Le péril germanique aux yeux des Français était depuis toujours représenté par le Reich, dont l'accroissement, notamment par l'Anschluss, représentait le pire cauchemar et le danger absolu pour la sécurité de la République. En revanche, en Yougoslavie, on craignait avant tout la renaissance des structures étatiques composites en Europe centrale et orientale, semblable à l'Autriche-Hongrie dont les vestiges étaient le socle sur lequel l'État commun des Slaves de Sud fut construit. Dans les années vingt et trente une telle possibilité se présentait le plus souvent sous la forme d'une alliance entre l'Autriche et la Hongrie sous l'égide italienne. De cette façon les différences des perspectives géostratégiques respectives se concentraient sur le rôle accordé à l'Italie devenue fasciste depuis 1922. Depuis Paris, on voyait l'Italie comme une alliée indispensable pour assurer la pérennité de l'indépendance autrichienne et empêcher l'Anschluss. Depuis Belgrade on croyait que l'Italie voulait remplacer les Habsbourg pour imposer sa domination sur une série des pays économiquement et politiquement faibles. Ce projet se traduisait dans les faits par la volonté de démembrer la Yougoslavie pour imposer plus facilement son emprise sur ses composantes, tel que la Croatie où la Slovénie.

L'origine de ces analyses contradictoires remonte à l'époque de la Grande Guerre, lorsqu'en revanche l'alliance franco-serbe est scellée par l'effort commun des poilus dans les tranchées de Salonique. Or, la guerre dans les Balkans fut aussi à l'origine du conflit italo-yougoslave dans l'Adriatique qui allait hypothéquer les relations franco-yugoslaves entre les deux guerres. L'Italie décide de rejoindre le camp allié en avril

1915, mais seulement après que ces demandes territoriales portant sur la rive orientale de l'Adriatique sont satisfaites par les termes du traité de Londres. Au-delà des concessions territoriales, le véritable objectif de la diplomatie et de la branche nationaliste de l'élite italienne était l'héritage des Habsbourg en Europe centrale et orientale. Les ambitions italiennes, formulées par le Marquis de San Giuliano et Sydney Sonnino (1914–1915) puis relayées selon les modalités différentes, par Francesco Nitti et Carlo Sforza (1918–1922) et finalement concrétisées par Mussolini depuis 1922, étaient la pomme de discorde avec l'État des Slaves de Sud créé sous l'égide du Prince Alexandre le 1er décembre 1918 à Belgrade. Ce conflit sur l'héritage des Habsbourg à l'époque mussolinienne prend la forme d'un combat féroce, dont la diplomatie française se voit obligée d'être la seule arbitre, car les années vingt furent marquées par l'absence des pouvoirs traditionnels, comme l'Allemagne vaincue, la Russie, devenue soviétique, les États-Unis redevenus isolationnistes, voire une Angleterre de plus en plus insulaire. Dans cette constellation des forces l'Italie mussolinienne acquiert le statut de la puissance non seulement régionale, mais aussi européenne, ce dont les annalistes des Quais d'Orsay ainsi que les hommes d'États français étaient pleinement conscients. En conséquence, ils s'efforcent de s'assurer ses bonnes dispositions afin de l'intégrer dans le système de sécurité européenne créé à Versailles.

Or, justement, c'est ce système de sécurité qui manque cruellement de substance, vu qu'il reposait presque exclusivement, à cause de neutralisme américain et l'insularité britannique, sur la puissance militaire et politique de la France. En conséquence les années vingt et trente en Europe centrale et orientale, sont marqués par une série des projets français visant à lui donner du corps à travers des alliances à caractère régional. Les projets se succédaient et les moutures variaient, sachant que la diplomatie française favorisait constamment la création d'une alliance intégrale composée de : les États successeurs des Habsbourg (l'Autriche et le Hongrie), et les membres de la coalition Alliée désormais réunis au sein de la Petite Entente (La Roumanie, la Tchécoslovaquie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes). L'Italie est considérée comme un élément indispensable d'une telle solution régionale afin de, à la fois, l'encadrer et satisfaire ses ambitions grandissantes. Concilier à la fois les ambitions italiennes, le revanchisme territorial des pays vaincus

de Grande Guerre et la farouche défense de l'intégrité territoriale des membres de la Petite Entente, s'averra d'être une tâche impossible même pour une diplomatie aussi capable que la française. En conséquence elle fut contrainte à un exercice diplomatique difficile afin de ne contrarier et n'aliéner personne. Lorsque, pour y arriver, elle fut obligée à faire des arbitrages, les Yougoslaves et notamment les Serbes, croyaient que les intérêts italiens avaient le plus souvent la préséance. Les relations dans ce triangle géostratégique Paris–Rome–Belgrade, se crispent au début des années trente au propos de l'Autriche.

L'union douanière – l'Anschluss économique

L'instabilité économique du pays provoquée par la crise économique du 1929, mais aussi par la disparition de son cadre économique traditionnel due à l'absence du grand marché de l'époque des Habsbourg, porte le pays au bord de gouffre économique dont elle croit se sauver en 1931, par la conclusion de l'union douanière avec l'Allemagne. Le spectre d'Anschluss, et le retour économique et politique en Europe centrale et orientale de l'Allemagne exposent au grand jour toutes les contradictions de l'alliance franco-yougoslave. Unis dans la volonté d'assurer la viabilité économique de l'État autrichien, les alliés, dans un premier temps, réagissent de la manière fort différente.

La réaction yougoslave au projet d'union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche n'était pas unanimement défavorable. Les pourparlers pour la conclusion d'un accord préférentiel entre les gouvernements yougoslaves et allemands ont commencé en janvier 1931.¹ Dans les milieux économiques les voix se sont élevées pour souligner que la grande Allemagne sera un marché de choix pour les céréales yougoslaves, et de poser la question si la Yougoslavie doit renoncer à ce marché seulement pour des raisons politiques, vu qu'en même temps la France n'achète pas les céréales yougoslaves, la principale source des devises du pays, même si leur prix est considérablement moins important à Belgrade qu'à Pa-

¹ Vuk Vinaver, *Pitanje Austrije i veliki preokret u politici kralja Aleksandra prema Nemačkoj 1929–1932*, (La Question d'Autriche et la grande réorientation dans la politique du roi Alexandre vers l'Allemagne 1929–1932), *Istorija 20. veka* 1 (1985), 21.

ris.² La crise économique frappe aussi la Yougoslavie dont la balance d'échange était fortement négative notamment à cause de l'impossibilité de trouver des débouchés pour sa production céréalière. Le désenchantement yougoslave fut tel, qu'il fut nécessaire de fournir des preuves tangibles de soutien français à l'économie yougoslave ce qui a été fait le 8 mai 1931, par l'octroi du crédit d'un billion de francs.

Néanmoins la crise des exports et des échanges s'aggrave à cause de la diminution considérable des exportations, de 27% de janvier à août 1931, par rapport à l'année précédente. À cause de la crise économique les marchés traditionnels comme l'autrichien ou l'italien se sont fermés pour les exportations yougoslaves.³ La conséquence en fut la pénurie des devises étrangères. Le manque des fonds toucha d'abord la Banque nationale, laquelle avait dès le 8 août drastiquement réduit le crédits accordés aux institutions financières, ce qui avec les rumeurs de l'inflation avait provoqué l'assaut sur des banques yougoslaves le 23 septembre 1931. La solution semblait se profiler grâce à l'Allemagne, car le gouvernement allemand a fait savoir en juillet 1931 qu'il était prêt à conclure un traité préférentiel pour l'achat des céréales yougoslaves. Les deux gouvernements sont arrivés à un accord de principe lors des négociations à Berlin entre le 12 et le 16 octobre 1931.⁴

Le cabinet Laval (janvier 1931 – février 1932) réagit à la perspective de rapprochement entre la Yougoslavie et l'Allemagne avec une double stratégie. Un nouvel emprunt de 300 millions de francs a été accordé, et la France s'est engagé le 7 novembre 1931 d'acheter 150 000 tonnes des céréales en Yougoslavie à un prix préférentiel.⁵ En même temps, dès juillet 1931 on concevait au Quai d'Orsay un accord italo-yougoslave qui fera obstacle à l'expansion allemande en Europe centrale.

² Vuk Vinaver, *Jugoslovenski izvoz u Francusku 1919–1940. Suprotnost politike i ekonomije*, (Les exportations yougoslaves vers la France 1919–1940. Le désaccord entre la politique et l'économie), *Istorija 20. veka XIV–XV* (1982), 98.

³ *Ibid.*, 104.

⁴ Vuk Vinaver, *Pitanje Austrije i veliki preokret u politici kralja Aleksandra prema Nemačkoj 1929–1932*, (La Question d'Autriche et la grande réorientation dans la politique du roi Alexandre vers l'Allemagne 1929–1932), 24.

⁵ Vuk Vinaver, *Svetska ekonomska kriza u Podunavlju i nemački prodor 1929–1935* (La crise mondiale dans le bassin danubien et la percée allemande 1929–1935) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1987), 108.

Le secrétaire du Ministère des Affaires Étrangères, Philippe Berthelot conçoit le projet d'axe Paris–Rome–Belgrade, selon lequel l'Italie recevra des compensations territoriales en Éthiopie tandis que la Yougoslavie sera persuadée à diminuer sa présence en Adriatique.⁶ La volonté de s'opposer à l'avancée allemande par une alliance tripartite fut donc concrétisée pour la première fois à l'occasion de l'union douanière austro-allemande du mars 1931. L'union ayant été bloquée par l'effort diplomatique commun de la France, de l'Italie et de la Tchécoslovaquie, le projet de l'axe Paris–Rome–Belgrade continuait d'être le chantier principal pour la diplomatie française pendant les trois années suivantes.

Le projet français de rapprochement avec Italie fut accueilli favorablement à Belgrade, car les premiers contacts bilatéraux ont été établis en janvier 1931 lors de la rencontre entre Vojislav Marinković, le Ministre des Affaires Étrangères yougoslave et son homologue italien Dino Grandi. Selon les responsables yougoslaves l'accord avec Italie aurait permis de diminuer les dépenses militaires et de réorienter des sommes considérables pour aider le pays à sortir de la crise économique. Malgré le fait que les négociations entre Grandi et Marinković ont été poursuivies en septembre 1931, le problème albanais a rendu impossible la conclusion d'un accord. Le roi Alexandre et le gouvernement yougoslave ne voulaient pas accepter la présence militaire italienne en Albanie, car ils craignaient qu'elle représente une menace pour la liberté de communication dans la vallée de Vardar.⁷

Cependant les contacts entre les deux parties continuaient par des canaux officieux. Depuis la fin de l'année 1930, l'émissaire italien Guido Malagola Cappi sert comme intermédiaire dans les pourparlers entre le roi Alexandre et Mussolini. Le souverain yougoslave se montre disposé à arriver à un accord qui lui aurait permis de mener une politique de bon voisinage au lieu de consacrer, à cause du différend avec l'Italie, une bonne partie des ressources du pays au crédit de guerre. Les négociations officieuses à l'instar des celles officielles, échouent pour la même raison,

⁶ Vuk Vinaver, *Jugoslavija i Francuska izmedju dva rata* (La Yougoslavie et la France entre les deux guerres mondiales) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1985), 213.

⁷ Enes Milak, *Italija i Jugoslavija 1931–1937* (L'Italie et la Yougoslavie 1931–1937) (Belgrade : Institut za savremenu istoriju, 1987), 56–63.

car Mussolini refuse de renoncer à la position dominante en Albanie.⁸ Il semblait qu'il ne concevait pas l'intérêt d'un accord paritaire, étant toujours convaincu de pouvoir réaliser la politique de la domination italienne dans le bassin danubien. L'alternative plausible à l'accord avec Alexandre était à son avis l'activité des Oustachis (*ustaše*), l'organisation croate fasciste de Ante Pavelić, futur « führer croate » dans la Deuxième Guerre mondiale, responsable pour le génocide contre les Serbes et Juifs.⁹ Les Oustachis, accueillis par Mussolini en 1929, devaient soulever la Croatie et disloquer la Yougoslavie pour son compte.

Les négociations s'interrompent définitivement au printemps 1932, en même temps que le chancelier autrichien Karl Buresch, adresse un appel aux grandes puissances de sauver l'économie autrichienne de banqueroute complète. Le nouveau gouvernement français d'André Tardieu propose une série des accords préférentiels entre les cinq pays du bassin danubien, censés résoudre la crise des exports des céréales, et en même temps éloigner le spectre de banqueroute autrichienne et en conséquence l'Anschluss. La proposition de Tardieu eût un accueil mitigé dans la région, mais elle se heurta surtout à l'incompréhension des puissances notamment l'Italie et l'Allemagne, exprimé lors de la conférence de Londres en avril 1932.¹⁰

Les réactions respectives à l'union douanière austro-allemande définissent les stratégies face au danger de retour germanique dans l'Europe centrale et orientale. La réponse de la diplomatie française se déclinait en deux temps. D'abord un accord politique de l'axe Paris–Rome–Belgrade, ensuite un accord global économique pour la région. De cette façon la barrière à l'avancée allemande aurait été composée d'un volet politique et d'un volet économique rendant tout projet d'Anschluss caduc. Alexandre tout en restant fidèle à l'alliance française cherchait à résoudre les problèmes économiques et politiques du Royaume par une politique des accords qui n'aurait pas mis en péril son intégrité et son indépendance. L'accord économique avec Allemagne présentait des

⁸ Bogdan Krizman, *Ante Pavelić i Ustaše* (Ante Pavelić et Oustachis) (Zagreb : Globus, 1978), 135–140.

⁹ Dušan T. Bataković, « Le génocide dans l'État indépendant croate (1941–1945) », *Hérodote*, n° 67 (1992) : 70–80.

¹⁰ Vojislav Pavlović, « La Yougoslavie et le plan Tardieu », *Revue d'Europe Centrale*, V, n° 2 (1997).

avantages, car il suivait une logique économique, complémentarité des deux économies, tandis que le soutien français fut cantonné dans une perspective d'aide intergouvernementale. Un tel traité était impossible à conclure avec l'Italie, à cause de la manifeste mauvaise foi de Mussolini, car l'Italie mussolinienne restait toujours fidèle à la logique des relations basées exclusivement sur le rapport des forces. Dans le cas yougoslave, Mussolini croyait de pouvoir l'affaiblir, grâce à l'action des Oustachis, à tel point que les concessions n'étaient pas nécessaires. Les Oustachis auraient assurés la démise d'Alexandre et de la Yougoslavie permettant à Mussolini de dicter sa volonté au pays successeurs.

Barthou et la sauvegarde de l'Autriche

Une nouvelle crise dans les relations franco-yougoslaves fut provoquée en 1934, à l'époque du cabinet Doumergue, par des troubles en Autriche qui avaient gravement secoué les fondements de l'État autrichien. Les conflits entre le parti du chancelier Dollfuss, et la gauche de SDAP résultent en 1 500 morts. La conséquence en fut que le parti de chancelier, sorti vainqueur du conflit, et ses forces paramilitaires *Heimwehren* restaient désormais seuls face aux nazis qui gagnent constamment en force et en popularité. La survie de l'Autriche réactualise l'importance des relations dans le triangle Paris–Rome–Belgrade. Le dossier a été travaillé par les prédécesseurs de Barthou, notamment Joseph Paul-Boncour. Il envoya Henry de Jouvenel à Rome en janvier 1933, comme ambassadeur dans une mission spéciale de six mois. Les instructions de Jouvenel étaient claires. Il devait poser des bases d'une entente durable entre la France et l'Italie tout en empêchant la création de deux blocs rivaux en Europe centrale, la Petite Entente et le bloc italien composé de l'Autriche et la Hongrie.¹¹ Les craintes communes d'une Allemagne revigorée par l'arrivée au pouvoir de Hitler facilitèrent la mise en pratique du projet français. Le souci principal, (et de ce fait le catalyseur d'une alliance franco-italienne) était la défense de l'indépendance autrichienne face aux tentatives de déstabilisation des nazis. En effet, Paul-Boncour introduit une nouvelle variante dans la stratégie de ses prédécesseurs. La réponse à la menace d'Anschluss ne se décline plus en deux volets

¹¹ Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence 1932–1939* (Paris : Imprimerie nationale, 1979), 71.

mais en trois, d'abord l'entente à deux, Paris–Rome, ensuite à trois, Paris–Rome–Belgrade, et finalement une entente globale pour la région.

Or l'agenda italien était tout autre, car Mussolini est intéressé d'abord par une autre alliance, celle qui lui aurait permis de réunir autour de l'Italie, l'Autriche et la Hongrie. Les pourparlers en cours avec la France, pour lui ont l'importance dans la mesure qu'elles doivent assurer consentement français à cette entente à caractère révisionniste. Son intérêt a été présenté à la diplomatie française comme le cadre indispensable pour assurer l'indépendance autrichienne. Dans ce cadre général, les événements de février 1934 en Autriche, ont eu deux conséquences directes. D'abord, Mussolini suggère que la France, l'Angleterre et l'Italie fassent une déclaration commune soutenant l'indépendance de l'Autriche, ensuite le 12 février Barthou préconise une déclaration commune des trois puissances en faveur du maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de l'Autriche.¹² Ainsi, la déclaration commune de la France, de la Grande Bretagne et de l'Italie, le 17 février, fut le fruit des efforts français de mobiliser les grandes puissances, en premier lieu l'Italie, dans le but de garantir l'indépendance de l'Autriche. Le cadre européen posé, Mussolini concrétise le 17 mars 1932, son initiative régionale par la conclusion de l'accord italo-austro-hongrois.¹³ Il s'emploie à dissiper les inquiétudes françaises, car la diplomatie italienne présente l'accord avec l'Autriche et la Hongrie comme le premier pas indispensable (étant donné que ces deux pays n'auraient jamais se mettre d'accord sans la médiation italienne), vers leur rapprochement avec la Petite Entente.¹⁴ Barthou se déclara satisfait de la réponse italienne, affirmant sa volonté d'établir une étroite collaboration avec Mussolini. Par conséquent, il s'employa à calmer l'agitation provoquée dans les pays de la Petite Entente par cette annonce.

Les réactions yougoslaves étaient très négatives, puisque la diplomatie yougoslave venait de terminer une nouvelle période de pourparlers officieux avec l'Italie avec la ferme conviction que l'Italie Mussolinienne

¹² Barthou à Chambrun, Paris, le 12 février 1933, DDF, série I, vol. 5, doc. 365 ; Compte rendu de conversation entre Suvich et Chambrun, Rome, le 13 février 1934, DDI, série VII, vol. 14, doc. 689.

¹³ Pignati à Mussolini, Paris, le 7 mars 1934, DDI, série VII, vol. 14, doc. 777.

¹⁴ Compte rendu de l'entretien entre Suvich et Chambrun, Rome, le 2 mars 1934, DDI, série VII, vol. 14, doc. 767.

ne cherche pas l'accord mais la domination. Dès le mois de juillet 1933, furent établis des contacts entre le chef de la section italienne au Ministère yougoslave des Affaires Étrangères, Alexandre Avakumović, et Giuseppe Cosmelli, chef de la section de l'Europe de l'Est au palais Chigi. Avakumović se rendit à Rome pour savoir quelles seraient les conditions italiennes à la conclusion d'un accord politique avec la Yougoslavie. Il proposa à Cosmelli, le 26 septembre, la conclusion d'une alliance sous condition que l'Italie accepte le statu quo en Europe centrale et qu'elle s'oppose à la restauration des Habsbourg. En contrepartie, la Yougoslavie était prête à faciliter l'entrée des capitaux italiens, et d'ouvrir son marché aux produits italiens.¹⁵ Mussolini estima possible une alliance fondée sur l'opposition commune à l'Anschluss, et par conséquent il accepta de combattre la restauration des Habsbourg. Cependant il posa à son tour un certain nombre de conditions. Il exigeait que la Yougoslavie accepte la prédominance économique et militaire italienne en Adriatique et en Albanie, mais surtout il réclamait en contrepartie la cession à l'Italie des îles de Ugljan et Veglia.¹⁶ De ce fait il démontrait n'avoir pas abandonné sa politique révisionniste.

Après plusieurs mois de négociations la diplomatie italienne rédige, en janvier 1934, le projet d'un accord avec la Yougoslavie. Tout en acceptant de garantir les frontières yougoslaves, elle y proposait de maintenir le principe de révision en ce qui concernait les autres frontières balkaniques, mais avec le consentement de toutes les parties intéressées. Le protocole secret accompagnant l'accord prévoyait l'opposition des deux parties à la restauration des Habsbourg, et à l'Anschluss. Mais en même temps la Yougoslavie aurait dû accepter la prédominance économique italienne dans l'Adriatique et en Albanie, aussi bien que la démilitarisation de toute sa côte adriatique.¹⁷ Finalement, ce projet ne reçut jamais l'approbation de Mussolini même si le baron Pompeo Aloisi, secrétaire général du Ministère italien des Affaires étrangères, y insista à deux reprises. D'abord le 18 janvier, citant les bénéfices escomptés :

¹⁵ Compte rendu de l'entretien entre Cosmelli et Avakumović, Rome, le 26 septembre 1933, DDI, série VII, vol. XIV, doc. 218.

¹⁶ Compte rendu de l'entretien entre Cosmelli et Avakumović, Rome, le 28 septembre 1933, DDI, série VI, vol. XIV, doc. 228.

¹⁷ Mémoire sur l'accord italo-yougoslave adressé à Mussolini, Rome, le 11 janvier 1934, DDI, série VII, vol. XIV, doc. 546.

1) dissolution de la Petite Entente et agrandissement de l'influence italienne aux dépens de l'influence française dans la région ; 2) retour de la Turquie sous l'influence italienne ; 3) libération de la Bulgarie de son encerclement actuel ; 4) renforcement de la deuxième ligne de défense contre l'Anschluss ; 5) probable renforcement du caractère italien de la Dalmatie.¹⁸ Il y revint le 2 février en soulignant qu'un accord avec la Yougoslavie aurait détruit, avec le temps, le système des alliances françaises, et notamment : le pacte balkanique, qui était en train de se constituer, ensuite le projet français d'une entente avec l'URSS.¹⁹

Aloisi put constater avec amertume que son projet n'avait jamais été pris en considération par Mussolini.²⁰ L'accord tel qu'il était proposé par la diplomatie italienne supposait l'obligation d'accepter un certain nombre d'engagements envers la Yougoslavie, ce qui était considéré trop contraignant par Mussolini. Son objectif était clairement de dominer le bassin danubien économiquement et politiquement, et même d'y jouer un rôle d'arbitre. Pourtant, sa politique ne fut pas jugée avec la même sévérité à Belgrade et à Paris. Le roi Alexandre la considérait comme la menace principale pour la survie de son royaume, tandis que pour la diplomatie française Mussolini restait l'allié indispensable contre l'Allemagne.

Le cadre général des relations dans le bassin danubien et dans les Balkans change aussi par la conclusion du pacte balkanique, le 9 février 1934 entre la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce et la Turquie. Renforcée politiquement, la Yougoslavie le fut aussi économiquement, car la création du bloc unissant l'Italie à la Hongrie et à l'Autriche, provoqua un rapprochement entre l'Allemagne et la Yougoslavie. L'initiative pour le rapprochement entre Berlin et Belgrade fut donnée par Hitler lui-même. Lorsque la création du bloc italien parut imminente, Hitler reçoit le 9 mars l'envoyé yougoslave à Berlin, Živojin Balugdžić. En présence de von Neurath, il s'efforce de persuader Balugdžić de sa volonté d'établir de bonnes relations économiques avec la Yougoslavie. Selon le chancelier allemand, les deux pays avaient toutes les raisons de s'entendre, – l'Allemagne ne souhaitant nullement un Anschluss –, puisqu'ils se

¹⁸ Aloisi à Mussolini, Rome, le 18 janvier 1934, DDI, série VII, vol. 14, doc. 575.

¹⁹ Aloisi à Mussolini, Rome, le 2 février 1934, DDI, série VII, vol. 14, doc. 654.

²⁰ Pompeo Aloisi, *Journal* (Paris : Plon, 1957), 208.

sentait tous les deux menacés par l'action italienne en Autriche et en Europe centrale en général. Il s'éleva vigoureusement contre la domination italienne dans le bassin danubien, déclarant en même temps qu'il renonçait à toute notion de *Drang nach Osten*, souhaitant au contraire entamer une coopération fructueuse avec Belgrade et avec les autres pays de la Petite Entente.²¹

Par la même occasion il proposa à Balugdžić un accord commercial. L'objectif de cette proposition, et d'ailleurs de tout le discours du chancelier allemand, était la tentative de saboter le rapprochement entre l'Italie, et la France avec ses alliés de la Petite Entente, puisqu'elle rendait impossible son emprise sur l'Autriche. Le moyen choisi fut d'établir des liens avec la Yougoslavie, le pays clé dans le dispositif français, la soustrayant à l'influence économique italienne et française.²² À la mi-mars, une délégation allemande se rendit à Belgrade. Les négociations furent dures et portèrent sur les types de produits agricoles que l'Allemagne était prête à accepter. Une somme de dix millions de marks fut évoquée à cet effet. En contrepartie, la Yougoslavie devait prendre l'obligation d'acheter les produits industriels allemands pour le même montant. Le traité fut signé le premier mai 1934 et le statut de nation la plus favorisée accordé à la Yougoslavie. Dans une série d'accords secrets, des quotas pour l'exportation de produits agricoles yougoslaves furent établis. L'importance de ce traité pour la Yougoslavie était considérable, car jusqu'alors elle n'arrivait pas à trouver de débouchés pour sa production agricole, ce qui provoquait de sérieux problèmes sociaux. En revanche, l'entrée de l'industrie allemande sur le marché yougoslave aurait d'importantes conséquences politiques.²³

Après que les multiples tentatives d'arriver à un accord avec l'Italie avaient échoué, le roi Alexandre se décide à conclure l'accord économique avec l'Allemagne, sans pour autant changer l'orientation de sa politique étrangère. Il explique à l'ambassadeur français à Belgrade, *Paul-Émile Naggiar* le 8 mai que l'Allemagne offrait des débouchés pour

²¹ François Poncet à Barthou, Berlin, le 9 mars 1934, AMAE, Série Z, Yougoslavie, vol. 175, p. 12–16.

²² William S. Grenzbach, *Germany's Informal Empire in East Central Europe. German Economic Policy towards Yugoslavia and Roumania 1933–1939* (Stuttgart : F. Steiner Verlag, 1988), 125.

²³ *Ibid.*

les exportations yougoslaves, ce qui n'était pas le cas de la France, mais cette coopération avec Hitler avait des limites et le roi les précisa nettement en disant :

« Jamais je ne ferai ce qu'a fait la Pologne. Aux Allemands comme aux Italiens je fais dire que s'ils veulent parler paix avec la Yougoslavie, il faut que ce soit avec la Yougoslavie dans son système d'alliances et sur la base des principes qui inspirent ces alliances ». ²⁴

Les accords conclus dans le bassin danubien par l'Italie et l'Allemagne, la situation précaire en Autriche, le réarmement allemand, incitent fortement Barthou à agir. Lors des rencontres entre Barthou et Litvinov, le 18 mai à Genève, fut évoqué surtout le projet d'alliance réunissant les voisins de l'Allemagne, et l'URSS, censé garantir la sécurité de l'Europe orientale. L'objectif de cette entente étant de mieux contrôler l'Allemagne, et sa teneur faisait penser à l'alliance de revers ou plus précisément à Locarno d'Est. Barthou avança par la suite aussi l'idée d'un pacte méditerranéen composé notamment de l'Italie, la France, et la Yougoslavie, et à fortiori la Roumanie et l'URSS, dont l'objectif aurait été de fortifier le seul point faible du dispositif français, l'Autriche. L'obstacle principal à une telle entente étant le différend italo-yougoslave, Barthou chercha à le surmonter lors de ses entretiens avec le roi Alexandre.

Les projets français furent reçus avec réserve par le souverain yougoslave lors de la visite de Barthou à Belgrade de 24 à 26 juin 1934. La visite se déroula en grand cérémonial. Barthou fut accueilli avec une attention particulière, et les autorités yougoslaves firent tout pour souligner l'importance de la traditionnelle amitié franco-serbe et yougoslave. Pour le souverain yougoslave, la visite de Barthou confirmait le soutien de la France à l'ordre établi par les traités de paix et de ce fait il conclut que la Petite Entente et l'Entente balkanique étaient largement renforcées par les visites de Barthou à Bucarest et à Belgrade.

Le roi Alexandre posa plusieurs conditions avant d'accepter les projets d'alliances françaises. Il accepte l'entrée de l'Union Soviétique dans la Société des Nations, ²⁵ et le représentant yougoslave vote le 18 septembre en faveur de l'acceptation de l'URSS dans la Société de Na-

²⁴ Naggair à Barthou, Belgrade, le 8 mai 1934, DDF, série I, tome 6, doc. 184.

²⁵ *Ibid.*

tions.²⁶ En revanche, il affirme que le pacte méditerranéen était envisageable seulement à condition que l'Italie garantisse l'indépendance de l'Autriche et de l'Albanie, et respecte l'intégrité territoriale de son royaume.²⁷ En conséquence le projet d'un pacte méditerranéen restait dans l'impasse, pour être finalement réactualisé sous une autre forme par la mort tragique, le 25 juillet du chancelier autrichien. En juillet 1934, les nazis autrichiens tentent sans succès un coup d'État, mais il y a eu 270 morts parmi lesquels le chancelier Dollfuss.

Finalement Barthou arrive le 25 septembre à Genève à obtenir l'accord de Rome et de Londres pour une nouvelle déclaration renforçant celle du 17 février sur la sauvegarde de l'intégrité territoriale et l'indépendance autrichienne.²⁸ À cette occasion il fut prévu que Barthou se chargerait de persuader le pays de la Petite Entente d'adhérer à la déclaration. De cette façon l'entente dans le triangle Rome, Paris et Belgrade dépendait de l'issue du voyage du roi Alexandre à Paris.

L'Attentat de Marseille

L'histoire des pourparlers et des négociations dans le triangle Paris–Rome–Belgrade démontre que l'agenda italien restait toujours le même, celui de la domination dans le bassin danubien, dont le volet yougoslave était basé sur la ferme conviction qu'il s'agissait d'une structure étatique instable vouée à la disparition à cause des incohérences et des contradictions intérieures. Toutes les longues heures et les jours de pourparlers diplomatiques avec Belgrade et Paris n'avaient qu'un seul objectif, c'est-à-dire de briser cette alliance qui se posait comme barrière à l'expansion italienne sur l'autre rive de l'Adriatique. Mussolini voulait une Yougoslavie laissée à elle-même dont le sort aurait pu être réglé par les actions décidées et décisives des ses protégées, les Oustachis, sous le commandement d'Ante Pavelić.

Les Oustachis étaient un mouvement nationaliste croate à caractère fasciste et à l'organisation militaire dont les origines politiques se

²⁶ François Grummel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-Guerres* (Bern : Peter Lang, 1999), 465.

²⁷ William I. Shorrock, *From Ally To Enemy : The Enigma Of Fascist Italy In French Diplomacy, 1920–1940* (Kent, Ohio : Kent State University Press, 1988), 87.

²⁸ Barthou à Chambrun, Genève, le 25 septembre 1934, DDE, vol. VII, doc. 361.

trouvent dans le parti de Droit de Josip Frank, dont leur chef Ante Pavelić fut le membre. Ce dernier s'exile après l'instauration du régime personnel du roi Alexandre en 1929. L'objectif de son action politique fut la création d'un État indépendant croate, et il fut prêt à utiliser tous les moyens de la lutte politique mais aussi celle de la lutte armée voire du terrorisme pour y arriver. Mis à part quelques émigrés, tel que l'ancien général austro-hongrois Stjepan Sarkotić, à Vienne, lorsqu'il quitte le pays en janvier 1929, Pavelić ne peut pas se prévaloir de jouir d'un soutien massif.

Mise à part la réserve en homme constituée par l'émigration économique croate, les nationalistes dénombrèrent peu d'intellectuels et encore moins des fonds. Or, lorsqu'il reçoit, en juin 1929, le soutien officieux mais néanmoins plus que tangible de l'Italie Mussolinienne, son mouvement finalement prend corps. En ce qui concerne son programme politique, il est des plus simples. Armer les Croates, tuer le roi Alexandre, et organiser un soulèvement massif en Croatie pour renverser le régime.²⁹ Parmi les personnages italiens qu'il rencontre en Italie en 1929, sont le frère de Mussolini, Arnaldo, l'éditeur du journal fasciste *Popolo d'Italia*, Ittalo Zingarelli, l'idéologue fasciste, mais aussi Ercole Conti, haut fonctionnaire du Ministère de l'intérieur italien.³⁰ Ce dernier, et le *Servizio segreto Croazia* se chargent de fournir des fonds et des armes aux Oustachis dont le mouvement se met progressivement en place dans une série des campements en Italie et en Hongrie, notamment dans *Janka Pusta*, un endroit proche de Nadj Kanjiža et à la frontière yougoslave à.

Il faut souligner que le mouvement dès sa naissance désigne le roi Alexandre comme le principal pilier du gouvernement yougoslave et en tant que tel de son principal adversaire. Dans cette perspective les Oustachi ont été rejoints par une autre organisation nationaliste celle des Macédoniens, organisées sous l'égide bulgare, et connu sous le sigle IMRO. D'ailleurs avant même d'arriver en Italie, Pavelić se rend à Sofia pour sceller l'union entre les deux organisations terroristes. La déclaration signée à l'occasion de la visite, stipule la commune volonté de lutter

²⁹ Branislav Gligorijević, *Kralj Aleksandar Karadjordjević* (Le roi Alexandre Karadjordjević), vol. II (Belgrade : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 2002), 273.

³⁰ Mario Jareb, *Ustaško-domobranski pokret* (Le mouvement d'Oustachi et des Domobrani) (Zagreb : Hrvatski institut za povijest : Školska knjiga, 2006), 101.

par tous les moyens à leur disposition pour la création d'une Macédoine et d'une Croatie indépendante.³¹

La première action réelle du mouvement croate fut le soulèvement de la région de Lika en septembre 1932. L'arrivée en provenance de Zadar d'une petite dizaine des émigrées croates, soutenus par quelques militants locaux, dont notamment Andrija Artuković, le futur Ministre de l'Intérieur de la fantomatique l'État indépendant croate, et Juraj Rukavina, l'ancien officier austro-hongrois, c'est soldé par une attaque infructueuse sur un poste de la gendarmerie. Tout porte à croire que les effets escomptés étaient d'abord au niveau de la propagande. On voulait prouver que la résistance croate, voire résistance armée-existe.³²

Le mouvement de Pavelić dénombrait en 1932, entre 400–500 hommes situés surtout dans les camps fermés en Italie. La visibilité du mouvement était très limitée, presque exclusivement cantonnée à l'émigration croate et les spécialistes de Ministère de l'Intérieur yougoslave. Comme c'est le cas souvent, leur extrémisme était inversement proportionnée à leur force et l'influence. Ainsi dès le mois de janvier 1932 le journal *Grič, le supplément européen du Domobran croate de Buenos Aires*, édité en Italie, publié une caricature du roi Alexandre accompagnée du texte suivant : Celui qui règne grâce à l'échafaudage périra à l'échafaudage.³³ Ce fut l'annonce explicite de la volonté d'assassiner le roi, dont la première tentative eût lieu en décembre 1933. Convaincu que la mort du roi aurait provoqué les conditions favorables pour la révolution nationaliste, l'illusion partagée par tous les terroristes et anarchistes, les Oustachi recrutent un paysan de l'île de Korčula de nom de Peter Oreb pour la tâche. Ce dernier avait émigré de son île natale en Italie, après une riche carrière de contrebandier lors de laquelle il transporta aussi le matériel de propagande Oustachi. La police yougoslave l'a pris par deux fois, et pour éviter d'être appréhendé la troisième fois il décide d'émigrer, et rejoint des rangs des camps Oustachi dans le voisinage de Parme en Italie, où il c'était entraîné au maniement des armes. C'est là qu'on lui propose d'assassiner le roi en lui promettant une considérable récompense pécuniaire. Pavelić en personne est venu le voir par trois fois,

³¹ *Ibid.*, 81–82.

³² *Ibid.*, 281–292.

³³ *Ibid.*, 299.

avant qu'il ne quitte le camp et en décembre à travers Venise, l'Autriche n'arrive à Zagreb.³⁴

Le roi Alexandre, à son tour, arrive à Zagreb le 16 décembre et Oreb l'attend sur la place principale entouré par une énorme masse des gens. Il fut auparavant reçu et logé par des militants croates, et on lui a aussi fourni trois bombes, deux pistolets et un couteau. Cependant, au moment de passer à l'acte, il hésite, et le roi passe dans son cabriolet. Oreb expliqua plus tard qu'il avait peur de provoquer un carnage dans la masse, ou plus vraisemblablement, il croyait qu'il n'aurait pas la possibilité de fuir. Quoi qu'il en soit, il se retire avec la ferme intention de tenter le coup de nouveau le lendemain, mais il est appréhendé le soir même par la police yougoslave, dont les informateurs avaient repéré le groupe des Oustachi et leur ont tendu une embuscade dans leur logement.³⁵ Oreb fut jugé et condamné à la peine capitale.

Lors du procès il est apparu au grand jour le fait que les terroristes étaient venus d'Italie, et le roi n'avait pas de doute sur la provenance de la menace plus que tangible qui pesait sur sa vie. Il écrit à son cousin Prince Paul Karadjordjević pour lui dire que son refus de conclure l'accord avec Mussolini se voit justifié par l'attentat de Zagreb.³⁶ Le gouvernement yougoslave s'empresse de démontrer à l'opinion publique européenne non seulement la responsabilité italienne mais aussi hongroise à cause des camps d'entraînement qui existaient dans ce pays. Or, l'arrivée au pouvoir à Sofia au printemps 1934, du gouvernement de Kimon Georgiev, adversaire d'IMRO et favorable à une entente avec la Yougoslavie, desserre l'étau terroriste menaçant le souverain yougoslave. Georgiev, arrête toute activité de IMRO dans le pays, obligeant leur chef Ivan Mihailov de fuir le pays, tandis que la centrale à Sofia et les succursales dans le pays ont été fermées. En conséquence le roi Alexandre a pu effectuer sa visite d'État en Bulgarie en toute quiétude, où il fut accueilli triomphalement le 27 septembre 1934.

Le changement de gouvernement en Bulgarie et la condamnation d'Oreb n'ont que renforcé la volonté et la détermination des Oustachis et confirmé la décision prise depuis bien long temps d'assassiner le roi

³⁴ *Ibid.*, 299, 300 ; Branislav Gligorijević, *op. cit.*, 282–283.

³⁵ Vladeta Milićević, *Ubistvo kralja u Marselju* (L'assassinat du roi à Marseille) (Belgrade : Filip Višnjić, 2000), 45.

³⁶ Branislav Gligorijević, *op. cit.*, 283.

yougoslave. La coalition créée à cette fin s'est réunie en août 1934 dans l'hôtel Continental à Rome. Outre que Mihailov et Pavelić, fut présent aussi Ercole Conti, apportant la caution italienne à ce projet meurtrier.³⁷ L'importance des personnes participant à la réunion fut le témoignage du sérieux de leur entreprise, qui n'avait plus rien à voir avec l'amateurisme de la tentative d'Oreb. Il fut désormais question d'envoyer plusieurs équipes d'assassins qui auraient attendu le roi yougoslave lors de sa visite officielle en France qui était à l'époque officiellement annoncée. Lors de la rencontre à Rome Mihailov insiste à ce que l'assassinat soit organisé sur le sol français et non en Bulgarie craignant les représailles pour ses hommes. En revanche, le succès de leur projet criminel en France aurait au aussi l'effet de mettre à l'épreuve supplémentaire l'alliance franco-yougoslave.

L'organisation fut confiée à des hommes de main de Pavelić, mais c'est Mihailov qui fournit l'assassin futur en personne de Veličko Georgiev Kerin, un terroriste aguerri qui se trouvait depuis un moment dans les camps oustachis en Italie. Il était déjà auteur de deux attentats politiques en Bulgarie, pour lesquels il avait été condamné mais puis relâché dans le cadre d'une amnistie. Les équipes de soutien ont été entraînées en Hongrie à Janka Pusta en septembre sous la supervision de Ivan Perčević et Vjekoslav Servaci, les deux oustachis de la première heure venus d'Italie. Ils organisent les exercices de tir et ensuite supervisent le tirage du sort qui décide le 24 septembre que les trois exécuteurs seront Zvonimir Pospišil, Ivan Rajić et Mijo Kralj, tous avaient déjà participé dans les attentats en Yougoslavie notamment en posant des explosives. Ils furent envoyés d'abord à Budapest où on leur donna des faux passeports hongrois et les envoya à Zurich. C'est seulement là qu'ils rencontrent les deux hommes clés de l'entreprise néfaste. Eugen, Dido Kvaternik, l'homme à qui Pavelić avait confié l'organisation de l'attentat et Kerin. Ces hommes de terrain néanmoins ne faisaient qu'exécuter les ordres de leur chef qui en était le véritable commanditaire avec le soutien et l'aval tacite mais néanmoins très efficace de Mussolini.

Le caractère professionnel de l'entreprise fut manifeste, jugeant par l'organisation logistique de leurs déplacements futurs. Dans ce domaine, Kvaternik fut épaulé par Antun Godina, l'émigré croate de

³⁷ Vladeta Milićević, *op. cit.*, 56.

Chicago et de son épouse. D'abord Kvaternik présenta aux assassins le billet écrit à la main par Pavelić les invitant à obéir à son porteur comme ils auraient obéi à lui.³⁸ Il leur ordonna ensuite de se rendre à Lausanne où ils eurent des passeports tchécoslovaques avec lesquels ils entrent en France et arrivent à Paris. C'est là qu'ils se divisent, car Kern et Kralj descendent vers le sud, mais ne vont pas jusqu'à Marseille, car ils s'arrêtent à Aix-en-Provence, afin de ne pas se faire remarquer dans la capitale phocéenne. Pospíšil et Rajić, se retirent à Versailles pour agir au cas où les deux premiers auraient échoué. La gestion de leur déplacement et leurs dernières instructions furent assurées par Kvaternik, qui ensuite quitte le territoire français. Godina avec son épouse apporte les armes à la fois au groupe de Paris et de Marseille. Cette division de travail et la stricte obéissance aux règles de la conspiration, prouvent le caractère professionnel de l'entreprise, mais incitent aussi à penser que les conseils italiens ne doivent pas être étrangers à ce procédé. Lorsque Kvaternik et le couple Godina quittent la France, les deux groupes d'assassins restent sur le sol français comme une espèce de bombe à retardement à atteindre le débarquement du roi dans le port de Marseille.

Le souverain yougoslave était averti à plusieurs reprises de la possibilité d'une attente à sa vie. La légation yougoslave à Paris avait à trois reprises en mai et en octobre 1934 mit en garde les autorités françaises de la possibilité de l'attentat. Les services serbes avaient clairement désigné les Oustachis comme le principal danger, en fournissant plusieurs listes avec des noms des émigrés croates suspects.³⁹ L'officier de la police yougoslave Vladeta Milićević, ayant à l'époque la charge du dossier des Oustachis, avait écrit après l'attentat, qu'il proposa même que l'escale à Marseille soit abandonnée, car il eût vent de l'attentat qui se préparait. Or, le souverain yougoslave ne voulait rien changer en disant qu'un roi ne peut et ne doit pas avoir peur des terroristes. En conséquence il s'engage sur la Cannebière dans une voiture ouverte assis à côté de Barthou, faisant face à général Georges qui lui fut associé pendant la durée de la visite en France. Le service d'ordre était particulièrement laxiste, car on voulait laisser à la population la possibilité de voir et de saluer le roi d'un pays frère et amis. Il fut donc facile à Kerin, arrivée que deux heu-

³⁸ Branislav Gligorićević, *op. cit.*, 286–287.

³⁹ Archives de la Préfecture à Paris, B, A/1669.

res auparavant à Marseille, de s'approcher de la voiture en criant vive le roi, et de tirer à bout portant sur le souverain yougoslave. Il tira plusieurs fois blessant Barthou, certes, seulement au bras, mais dans désordre qui s'en suivit, la blessure devint, par le manque de soins, fatale. Le général George fut, lui aussi, blessé mais il eût plus de chance car il survécut à l'épreuve.⁴⁰

Mortellement atteint, le souverain yougoslave fut porté dans l'Hôtel de ville où les médecins ne pouvaient que constater le décès. Le désordre et le laxisme des autorités français avaient largement facilité la tâche aux assassins. Leur détermination et le professionnalisme de leur préparation témoignent, en revanche, qu'il s'agissait d'un projet jouissant du soutien officieux de la part d'Italie. Le souverain yougoslave aurait pu éviter les tirs des assassins seulement s'il avait accepté de changer l'orientation de sa politique étrangère, ce qu'il se refusait de faire avec la même dignité qu'il avait repoussé l'idée de se cacher face aux terroristes.

L'enquête découvre rapidement la véritable identité de l'assassin, tandis que ses complices sont appréhendés quelques jours seulement après l'attentat. Rajić et Pospišil ont été pris à Annemasse le 11 octobre et Kralj le lendemain à Melun. Ils ont assez vite passé aux aveux et désignés Kvaternik comme le principal organisateur de l'attentat.⁴¹ La police française ayant identifié Kvaternik comme organisateur et à travers lui Pavelić comme commanditaire de l'attentat, envoya une commission rogatoire en Italie. Les deux principaux responsables de l'attentat ont été emprisonnés, mais les autorités françaises n'ont jamais reçu la permission de les interroger, car le péril fut trop important qu'ils impliquent l'Italie dans l'attentat. Une campagne orchestrée par l'Italie fut mise en place pour laver le régime Mussolinien de tout soupçon de participation dans l'attentat. Les Oustachis furent internés sur une île lointaine italienne, tandis que la diplomatie italienne s'efforçait de se disculper à Londres et à Paris. Cependant, la justice italienne refusa d'extrader Kvaternik et Pavelić vers la France, et disant qu'ils seront jugés en Italie. Or, les accords Mussolini –Laval de janvier 1935 changent la perspective dans laquelle l'attentat fut perçu. Dans une atmosphère d'entente avec l'Ita-

⁴⁰ Max Schiavon, *Le général Alphonse Georges. Un destin inachevé* (Paris : Éditions Anovi, 2009), 178–190.

⁴¹ Vladeta Milićević, *op. cit.*, 65–73.

lie, le recours de la Yougoslavie dans la Société des Nations, fut modifié pour désigner l'Hongrie comme la seule état responsable pour l'attentat. Or, dans la déclaration finale ne fut même pas question de gouvernement hongrois mais seulement des autorités hongroises, responsable de négligence face aux agissements des terroristes sur sonsol.⁴² Le procès tenu a Aix-en-Provence se termine en février 1936, en condamnant Pospišil, Kralj et Rajić, à la prison à vie. Kvaternik et Pavelić, en tant que principaux responsables, furent condamnés en contumace à la peine capitale.

L'assassinat de deux vétérans de la Grande Guerre mit un terme aux projets de Barthou et bousculait profondément le système des alliances françaises. La disparition de deux figures emblématiques de l'alliance franco-serbe et yougoslave symboliquement annonça la conclusion des accords Laval-Mussolini et réorientation des priorités de la politique française dans la Méditerranée. Ce fut la preuve que l'Italie mussolinienne ne pouvait pas être intégrée dans le système de Versailles. Ses ambitions en Europe centrale s'avèrent incompatibles avec le vison français de la stabilité dans la région. L'Italie cherchait d'être auteur à part entière d'un nouvel système de stabilité régionale sinon d'y instaurer son système alternatif. Le roi Alexandre et Barthou, refusaient, chacun dans sa manière, de l'accepter. Leurs successeurs respectifs en revanche, acceptaient cette nouvelle donne de la politique européenne.

⁴² Branislav Gligorijević, *op. cit.*, 326–330.

LES MARTYRS DE MARSEILLE 1934

à l'occasion du 75^{ème} Anniversaire de l'assassinat
du Roi Alexandre Ier et du ministre français des Affaires étrangères, M. Louis Barthou



La voiture royale avance sur la Canebière. Au fond de la voiture le roi et M. Barthou et, devant eux, la silhouette du général Georges dont on aperçoit un gant blanc.

Краљевски аутомобил наставља пут кроз улицу Канебјер. У задњем делу аутомобила су краљ и господин Барту а испред њих се види силуџета генерала Жоржа и његова бела рукавица.



L'assassin, agrippé à la portière de la voiture, tire d'abord sur le roi, puis sur M. Barthou, puis sur le général Georges; le chauffeur tente de maîtriser le bandit, cependant que le lieutenant-colonel Piollet, surpris, fait virevolter son cheval.

Окачен о врата аутомобила, убица испаљује хице прво у краља затим у министра Бартуа и затим у генерала Жоржа. Возач покушава да савлада нападача, док изненађени потпуковник Пиоле покушава да окрене свог коња.

МАРСЕЈСКЕ ЖРТВЕ 1934.

поводом 75 година од убиства

Краља Александра I и француског министра иностраних послова Луја Бартуа

LISTE DES AUTEURS

Aleksić-Pejković, Ljiljana, historienne. Doyenne de l'historiographie serbe, elle consacra son travail à l'étude des relations internationales entre la Serbie et les principales puissances européennes au XIX^e et au début du XX^e siècle. Docteur en histoire, elle a passé sa carrière professionnelle à l'Institut d'histoire de l'Académie serbe des Sciences et des Arts. Parmi ses publications sont : *Politika Italije prema Srbiji do 1870* (Politique de l'Italie envers la Serbie jusqu'à 1870) (1979) ; *Odnosi Srbije sa Francuskom i Engleskom 1903–1914* (Les relations de la Serbie avec la France et l'Angleterre 1903–1914) (1965) ; *Attitude de la France envers la Serbie pendant le deuxième règne des princes Miloš et Mihailo (1858–1868)* (1958).

Bataković, Dušan T., historien et diplomate. Ancien Directeur et présentement Vice-directeur de l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, enseignant à l'Université de Belgrade, il est actuellement ambassadeur de Serbie en France. Docteur de l'Université Paris–Sorbonne (Paris IV), ses publications portent sur l'histoire contemporaine du Kosovo, Yougoslavie et des Balkans : *Kosovo : un conflit sans fin* (2008) ; *Kosovo and Metohija. Living in the Enclave* (dir.) (2007) ; *Histoire du peuple serbe* (dir.) (2005), *The Serbs of Bosnia-Herzegovina. History and Politics* (1996) ; *La Yougoslavie : nations, religions, idéologies* (1994) ; *Kosovo : la spirale de la haine* (1993, 1998) ; *The Kosovo Chronicles* (1992) ; *Kosovo et Metohija dans l'histoire serbe* (co-auteur, 1990) ; ainsi que la trilogie en langue serbe : *Dečansko pitanje* (La question de Dečani), *Kosovo i Metohija u srpsko-arbanaškim odnosima* (Le Kosovo et la Métochie dans les relations serbo-albanaïses) ; *Kosovo i Metohija. Istorija i ideologija* (Kosovo et Métochie. Histoire et idéologie) (deuxième éditions 2006–2008)

Bled, Jean-Paul, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris–Sorbonne (Paris IV) où il est titulaire de la chaire de l'histoire de l'Allemagne contemporaine et des mondes germaniques. Ancien directeur du Centre d'études germaniques à Strasbourg, il est auteur de : *Histoire de Munich* (2010) ; *La reine Louise de Prusse : une femme contre Napoléon* (2008) ; *Histoire de la Prusse* (2007) ; *Bismarck : de la Prusse à l'Allemagne* (2005) ;

Frédérique le Grand (2004) ; *Marie-Thérèse d'Autriche* (2001) ; *Histoire de Vienne* (1998) *Les Lys en exil ou la seconde mort de l'Ancien régime* (1992) ; *Rodolphe et Mayerling* (1989) ; *Les fondements du conservatisme autrichien* (1988) ; *François-Joseph* (1987).

Cvetković, Vladimir, historien. Il travaille à l'Institut d'histoire récente serbe à Belgrade. Son mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Belgrade portait sur les rapports franco-yougoslaves. Le résultat de ce travail est dans le livre *Ekonomski odnosi Jugoslavije i Francuske 1918–1941* (Les relations économiques entre la Yougoslavie et la France 1918–1941) (2006).

Ćirić, Jasmina, historienne de l'art. Elle travaille à l'Institut d'histoire de l'art à la Faculté de Philosophie à Belgrade et prépare une thèse sur les portails des églises de la Serbie moravienne. Elle est également orientée vers l'étude des contacts entre les savants serbes et français dans le domaine de l'art médiéval.

Gelez, Philippe, historien. Docteur de l'Université de Paris–Sorbonne (Paris IV), sa thèse porte sur l'islam en Bosnie-Herzégovine. Il a publié *Safvet-beg Bašagić : aux racines intellectuelles de la pensée nationale chez les musulmans en Bosnie-Herzégovine* (2010).

Grandhomme, Jean-Noël, maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université Marc Bloch à Strasbourg. Spécialiste de la Première Guerre mondiale, il est auteur de : *La Roumanie : de la Triple à l'Entente 1914 – 1919* (2009) ; *Ultimes sentinelles : paroles des derniers survivants de la Grande Guerre* (2006) ; *Le général Berthelot – l'action de la France en Roumanie et en Russie méridionale (1916 – 1918)* (1999).

Kadijević, Aleksandar, historien de l'art. Spécialiste de l'histoire de l'architecture, il est professeur à la Faculté de Philosophie à Belgrade. Ses principales publications sont : *Jedan vek traženja nacionalnog stila u srpskoj arhitekturi (sredina XIX–sredina XX) veka* (Un siècle de recherche du style nationale dans l'architecture serbe (milieu du XIX^e–milieu du XX^e siècle)) (1997) ; Momir Korunović (1996).

Kolaković, Aleksandra, historienne, doctorante à l'Université de Belgrade où elle prépare une thèse sur les intellectuels français et la Serbie avant la Première Guerre mondiale. Elle travaille à l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts.

Ković, Miloš, historien, maître de conférence en histoire européenne du XIX^e siècle à la Faculté de Philosophie à Belgrade, il est spécialiste en histoire des idées. Son mémoire de maîtrise portait sur les influences des idées politiques occidentales dans *Srpski književni glasnik* (Messager littéraire serbe) dans la période 1901–1914. La thèse de doctorat publié en serbe (2007)

Dizraeli i Istočno pitanje (Disraeli et la Question d'Orient) apparaîtra aux éditions Oxford University Press.

Krivokapić-Jović, Gordana, historienne. Elle travaille à l'Institut d'histoire récente serbe à Belgrade. L'un des principaux objets de son étude est le facteur français dans l'histoire serbe et yougoslave. Elle a publié : *Oklop bez viteza : o socijalnim osnovama i organizacionoj strukturi Narodne radikalne stranke u Kraljevini Srba, Hrvata i Slovenaca (1918–1929)* (Armure sans chevalier : sur les bases sociales et la structure du Parti radical au Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) (2002) ; *Srpska narodna samostalna stranka 1903–1914* (Le Parti populaire indépendant serbe 1903–1914) (2000).

Miloš, Edi, historien. Il enseigne l'histoire moderne à l'Université de Split, Croatie. Docteur de l'Université de Paris–Sorbonne (Paris IV), sa thèse porte sur *Antun Radić et la genèse du mouvement paysan croate (1868–1905)*.

Mitrović, Andrej, historien, membre correspondant de l'Académie serbe des Sciences et des Arts. Il fut professeur de l'histoire contemporaine à l'Université de Belgrade. Ses principales publications sont : *Serbia's Great War 1914–1918* (2007) ; *Ustaničke borbe u Srbiji 1916–1918* (Les luttes des insurgés en Serbie 1916–1918) (1987) ; *Prodor na Balkan : Srbija u planovima Austro-Ugarske i Nemačke 1908–1918* (Percée dans les Balkans : la Serbie dans les plans de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne 1908–1918) (1981).

Novaković, Jelena, historienne de littérature. Elle enseigne à la Faculté de Philologie à Belgrade où elle est directrice du Département de langue et de littérature françaises. Spécialiste de la littérature de l'avant-garde, ses principaux travaux sont : *Nadrealizam u svom i našem vremenu* (Le surréalisme dans son et notre temps) (2007) ; *Tipologija nadrealizma (pariska i beogradaska grupa)* (La typologie du surréalisme (les groupes parisien et belgradois)) (2002) ; *Ivo Andrić i francuska književnost* (Ivo Andrić et la littérature française) (2001) ; *Bretonov nadstvarni svet* (Le monde irréel de Breton) (1991).

Opačić, Petar, historien et colonel de l'Armée yougoslave. Spécialiste en histoire militaire, il travaillait à l'Institut d'histoire militaire à Belgrade. Ses travaux portent notamment sur le rôle de la Serbie dans la Première Guerre mondiale et dans la création de l'État yougoslave : *Srbija između Antante i Centralnih sila 1915–1917* (La Serbie entre l'Entente et les Puissances centrales) (2009) ; *Srbija i Solunski front* (La Serbie et le front de Salonique) (1984) ; *Solunska ofanziva 1918* (L'offensive de Salonique en 1918) (1980) ; *Le Front de Salonique* (1979) ; *Vojvoda Stepa Stepanović u ratovima Srbije 1876–1918* (Le maréchal Stepa Stepanović dans les guerres de Serbie 1876–1918) (1979).

Pavlović, Vojislav, docteur en histoire de l'Université de Belgrade et de Paris-Sorbonne (Paris IV). Il travaille à l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts. Auteur de *Od monarhije do republike : SAD i Jugoslavija 1941–1945* (De la monarchie à la république : les États-Unis et la Yougoslavie 1941–1945) (1998).

Reveillard, Christophe, historien. Il enseigne à l'Université de Paris – Sorbonne (Paris IV) où il est intégré à l'UMR Roland Mousnier (École doctorale d'histoire moderne et contemporaine). Spécialiste en histoire de l'idée européenne, il écrit également sur les Balkans. Quelques travaux importants : (avec E. Dreyfus), *Penser et construire l'Europe 1919–1992* (2007) ; Le rôle des puissances européennes dans la désintégration des Balkans, dans Jean-Paul Bled (éd.), *Les Balkans et le Kosovo* (Paris : L'Age d'Homme, 2000), 85–92 ; *Les premières tentatives de construction d'une Europe fédérale. Des projets de la résistance au traité de CED (1940–1954)* (2001) ; *Sur quelques mythes de l'Europe communautaire* (1998).

Sretenović, Stanislav, historien. Il travaille à l'Institut d'histoire contemporaine à Belgrade. Docteur en histoire de l'Université européenne de Florence, il est spécialiste en histoire des relations internationales de l'entre-deux-guerres. Auteur de *Francuska i Kraljevina Srba, Hrvata i Slovenaca 1918–1929* (La France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes 1918–1929).

Stanić, Veljko, historien, boursier à l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts. Doctorant en cotutelle à l'Université de Belgrade et l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), il prépare une thèse sur les relations culturelles franco-yougoslaves à l'époque de l'entre-deux-guerres.

Svirčević, Miroslav, juriste et historien. Spécialiste en histoire de l'administration locale dans les Balkans, il travaille à l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts. Il est auteur de deux livres : *Lokalna samouprava u Srbiji i Bugarskoj (1875–1914)* (L'autogestion locale en Serbie et en Bulgarie (1875–1914)) (2009) ; *Svitanje demokratije u Vestminsteru* (L'aube de la démocratie à Westminster) (2001).

Šoja, Slobodan, historien et diplomate. Il a servi comme ambassadeur de la Bosnie-Herzégovine en France. Il est actuellement ambassadeur en Egypte. À l'occasion du bicentenaire de l'ouverture de Consulat général de France à Travnik, il édita le recueil de travaux intitulé *Le Consulat de France en Bosnie 1806–2006 et la Chronique de Travnik d'Ivo Andrić*.

Trgovčević, Ljubinka, historienne. Professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des Sciences politiques à Belgrade, elle a consacré son travail à l'étude des intellectuels et notamment la scolarisation des étudiants serbes à l'étranger. Ses principaux travaux sont : *Planirana elita* (Une élite planifiée) (2003) ; *Istorija Srpske književne zadruge* (Histoire de la Coopérative littéraire serbe)

(1992) ; *Naučnici Srbije i stvaranje jugoslovenske države 1914–1920* (Les savants de la Serbie et la création de l'État yougoslave 1914–1920) (1986).

Troude, Alexis, spécialiste en géopolitique. Directeur du département d'Études balkaniques à l'Académie Internationale de géopolitique, il est consultant régulier pour les questions de l'Europe de Sud-Est à F24, RFI, France Culture. Auteur de : *Géopolitique de la Serbie* (2006), *Serbie-Monténégro* (2005).

Vojvodić, Mihailo, historien, membre correspondant de l'Académie serbe des Sciences et des Arts. Il enseignait l'histoire moderne à l'Université de Belgrade. Auteur de : *Izazovi srpske spoljne politike (1791–1918)* (Tentations de la politique étrangère serbe (1791–1918)) (2007); *Stojan Novaković i Vladimir Karić* (Stojan Novaković et Vladimir Karić) (2003) ; *Putevi srpske diplomatije* (Les chemins de la diplomatie serbe) (1999) ; *Srbija u međunarodnim odnosima krajem XIX i početkom XX veka* (La Serbie dans les relations internationales à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle) (1988).

Živančević, Nina, écrivain, critique littéraire et traductrice. Elle a soutenu la thèse de doctorat intitulée « Miloš Crnjanski en France » à l'Université Nancy II. Parmi ses publications sont : *Miloš Crnjanski : la Serbie, l'exil et le retour : l'œuvre et le lecteur* (2007) ; *Inside & Out of the Byzantium* (1994).

INDEX DES NOMS

- ALEKSANDROVIĆ Ranko 350
ALEKSIĆ Ljiljana 5, 251, 597
ALEKSIĆ Svetozar 348
Alexandre I^{er} KARADJORDJEVIĆ 11, 185, 311, 359, 360, 447, 540, 575
ALEXANDRE I^{er}, roi de Grèce 311
ALEXANDRE Karadjordjević, prince 32, 43, 82, 111, 175
ALEXANDRE Obrenović 9, 21, 24, 61, 64, 78–80, 82–83, 118, 123–125, 150–152, 156–157, 159
ALOISI Pompeo 584–585
ANDRASSY Gyula 385
ANDRÉ E. 540
ANDRIĆ Ivo 6, 487, 489–491, 494–501, 519, 599–600
ANTONOVIC Milan 536
APOLLINAIRE Guillaume 351, 503–504, 508, 510–511, 515
ARAGON Louis 509, 517
ARNAUTOVIĆ Aleksandar 482, 484
ARTUKOVIĆ Andrija, 590
AULARD Alphonse 187–189, 198–199, 201–203
AULARD F. 98
AVAKUMOVIĆ Alexandre 584
AVAKUMOVIĆ Jovan 83–84, 86, 95
AVELINE Claude 495
AZAN Paul 301, 303, 305
- BABEUF François-Noël 201
BABIĆ Milica 500
- BAKOUNINE Mikhaïl Alexandrovitch 66
BALAGIER P. 98
BALUGDŽIĆ Živojin 95, 585–586
BALZAC Honoré de 5, 133–145, 473, 490, 495
BANJANIN Jovan 388
BARBY Henri 350
BARRÈS Maurice 495, 523
BARTHOU Louis 11–12, 185, 197–198, 311, 360, 375–376, 382–383, 387–388, 593–595
BASTIAT Frédéric 47, 49
BATAILLE Henry 475
BATAKOVIĆ Dušan 1, 3–5, 12–13, 597
BAUDELAIRE Charles 503, 504, 508–513
BAUDRIER 534
BAZALA 396
BEAULIEU Anatole Leroy 211, 373
BEAUMARCHAIS Pierre-Augustin Caron de 189, 192–194, 212, 475,
BECQUE Henry 483
BÉHAR Henri 504
BELIMARKOVIĆ Jovan 125
BÉNAZET Paul 302
BENDA Julien 466–467
BÉNÈS Édouard 292, 403
BENTHAM Jeremy 47
BÉRARD Victor 9, 211–212, 342, 350–351, 371, 417, 481–482
BERCHTOLD Leopold von 257, 263
BERGSON Henri 473, 525–526, 541

- BERNANOS Georges, 474
 BERTHELOT Henri Mathias 307, 598
 BERTHELOT Philippe 270–271, 274–275, 281, 580
 BÉTHOUART, commandant français 358–359
 BIENVENU-MARTIN Jean 260, 263–264, 269–271, 280–281, 284–285
 BILLY Robert de 383–384, 434, 437–438
 BISMARCK Otto von 53, 597
 BLANC Louis 52, 73, 187
 BLED Jean-Paul 5, 11, 289, 597, 600
 BLOCK Maurice 47
 BLOIS Léon 495
 BLONDET Emile 135
 BLUM Léon 498
 BLUNTCHLI Johann 49
 BODRERO Alessandro 442–443
 BOGDANOVIĆ Milan 457, 471
 BOILEAU 495
 BOISLECOMTE Charles-Edmond de 30, 32, 106
 BOJIĆ Milutin 511
 BOJOVIĆ Petar 305
 BOMPARD Maurice 234–235, 238, 242
 BONTOUX Eugène 148
 BOPPE Auguste 325, 346, 348, 377
 BORISAVLJEVIĆ Milutin 536, 538–539, 541–542
 BOŠKOVIĆ Djordje 6, 545–546, 548–550, 552–554
 BOŠKOVIĆ Stojan 46, 54, 56, 57, 111
 BOUÉ Ami 232
 BOUGON Nayral Martin de 310
 BOURGEOIS Léon 97–98
 BOURGET 214
 BRETON André 506, 508–509, 516–518, 599
 BRÉVILLE Pierre de 478
 BRIAND Aristide 6, 326, 399, 400, 402–408, 410–414
 BRUNETIÈRE Ferdinand 472
 BRUNHES Jean 290
 BUCHANAN George 276
 BURESCH Karl 581
 BURKE Edmund 189, 194, 196, 198–200, 462
 BUTENJEV 109
 CAMBON Jules 262–263, 277–279, 281, 283–284
 CAMBON Paul 261, 277
 CAMUS Albert 495
 CANET Louis 435
 CAPPI Guido Malagola 580
 CARNOT Sadi 259
 CAROL II de Roumanie 311
 CASTELLAR 98
 CAVOUR Camillo Benso comte de 20
 CENDRARS Blaise 474, 508, 510
 CHAMBERLAIN Austin 403
 CHAMBON Alban 534, 535, 543
 CHAMFORT, 491, 495
 CHAMPAGNY Jean-Batiste Nompère de 170
 CHANTEL Albert 354
 CHARLES, empereur des Habsbourg, 401
 CHARLES-QUINT 292
 CHÂTELIER Albert de 308, 310
 CHAUSSON Ernest 478
 CHOISY 532
 CHOQUET 536
 CLEMENCEAU Georges 68, 90, 181–182, 275, 279, 304, 306–309, 379, 383, 400, 419, 464
 CLÉMENT-Simon Frédéric 376–377, 439
 COCTEAU Jean 474
 COLLEVILLE 136
 COMTE Auguste 47
 CONDORCET Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat marquis de 47, 189–190
 CONRAD Philippe 354
 CONSTANT Benjamin 5, 49, 50, 72, 101–106, 112, 131–132, 196–197, 463
 CONSTANTIN, roi de Grèce 342

- CONTI Ercole 589, 592
 COPEAU, Jacques, 475
 CORDIER Louis 311
 CORNELLE Pierre 495
 COSMELLI Guiseppe 584
 COUDENHOVE-KALERGI Richard
 Nikolaus von 407
 COULANGES Fustel de 465–466
 COUPERIN François 478
 CRNOBARAC Dimitrije 39
 CRNJANSKI Miloš 6, 514, 518–520,
 522–530, 601
 CROCE Benedetto 466
 CUKIĆ Kosta 39
 CURTIUS Julius 412–413
 CVETKOVIĆ Vladimir 6, 557, 597
 CVIJANOVIĆ Svetislav B., 523
 CVIJIĆ Jovan 88, 357, 459
 CZARTORYSKI Adam 18, 172

 ČUBRILOVIĆ Vasa 124, 128

 ĆIRIĆ Jasmina 6, 545, 598
 ĆURČIN Milan 457–460, 469, 480

 D'ESPÈREY Franchet 5, 10, 182, 297–
 313, 330–334, 338, 353–354, 421,
 423, 443
 D'INDY Vincent 478
 D'ORFER Leo, 370
 D'ABRANTÈS Laure, 138
 DALI Salvador 517
 DALLEMAGNE, consul 222, 226
 DANTON Georges Jacques 187–188,
 190, 199, 201
 DARD Émile 443–444, 570
 DAUDET Alphonse 143, 213
 DAVIČO Oskar 506, 508, 514
 DAVID Pierre 496
 DAVIDOVIĆ (DAVIDOVITCH) Ljuba 88,
 92, 210, 310, 423, 424, 426–427,
 429,
 DAVIDOVIĆ Dimitirije 30, 106, 109, 131
 DAYRE Jean 498

 DEBUSSY Claude 477–478
 DEDINAC Milan 506, 508–509, 511,
 516
 DELBOS Yvon 498
 DELCASSÉ Théophile 158, 161–162, 181
 DELTEL Raymond 442
 DENIS Ernest 5, 9, 289–295, 350–351,
 357, 371, 417, 481
 DERRIDA Jacques 528
 DESCARTES RENÉ 212
 DESCHANEL Paul 334
 DEŽMAN 396
 DIDEROT Denis 214, 467, 495
 DIEHL Charles 290, 350, 548
 DIMITRIJEVIĆ Apis, Dragutin, 94
 DIMITRIJEVIĆ Sergije 560, 563
 DJAJA Ivan 70, 72, 442
 DJERMANOVIĆ 396
 DJORDJEVIĆ Aleksandar 536, 538
 DJORDJEVIĆ Dimitrije, 128
 DJORDJEVIĆ Dragutin 534
 DJORDJEVIĆ Tihomir R., 457
 DJORDJEVIĆ Vladan 155, 157
 DJURDJEVIĆ, Nikola, 396
 DJURIĆ-ZAMOLO Divna 531, 542
 DOBROVIĆ Nikola 541
 DOKIĆ Lazar 78, 151
 DOLLFUSS Englbert 582, 588
 DOMANOVIĆ, Radoje 214
 DOUMERGUE Gaston 576, 582
 DOZON Auguste 221, 225–226, 229
 DRAGNIĆ Aleks 128
 DRAINAC Rade 508, 510
 DREYFUS Camille 22
 DU GARD Roger Martin 495
 DUBOVY 540
 Duchamp Marcel 509
 DUČIĆ Jovan 6, 487, 490–494, 499–
 501, 511
 DULLIN Charles, 475
 DUMAINE Alfred 258, 261, 263–264,
 277, 284,
 DUMAS fils Alexandre 212, 215

- DUMAS père Alexandre 215
- EISENMANN Louis 295
- EKMEČIĆ Milorad 128, 380
- ÉLUARD Paul 506, 509, 516
- EXPERT Roger 540, 542
- FAURE Félix 23
- FAURÉ Gabriel Urbain 478
- FEVRE Lucien 463
- FÉNÉLON François de Salignac 495
- FERDINAND de Bulgarie 305, 332
- FERRERO Guglielmo 466
- FERRY Jules 59, 214, 464
- FLAUBERT Gustave 495, 496
- FOCH Ferdinand 184, 297, 303, 304, 306, 310, 329
- FOCILLON Henri 436
- FONTENAY Joseph de 382–384, 391, 394–395, 397–398, 418, 421–427, 429–433, 437, 439
- FRANCE Anatole 473
- FRANCK César 478
- FRANÇOIS I^{er} 170
- FRANÇOIS-FERDINAND 255, 261, 272, 276, 294, 597
- FRANK Josip 589
- FREUD Sigmund 475
- FREYCINET Louis Charles de 300
- FUNCK-BRENTANO Frantz 484
- FURET Francois 465
- GABRIEL Ange Jacques 539
- GALLIENI Joseph 297
- GAMBETTA François Léon Prosper Jouinot 333
- GAMBETTA Léon 52–53, 67–68, 214, 464
- GARAŠANIN Ilija 8, 18, 20, 43, 51, 57, 60, 172–180, 371
- GARAŠANIN Milutin 57, 60, 74, 149, 371
- GAULLE Charles de 360
- GAUVAIN August 482
- GAVRILOVIĆ Mihailo 496
- GELEZ Philippe 5, 132, 217, 598
- GENČIĆ Djordje 86
- GEORGES I^{er}, roi de Grèce 301
- GEORGES Alphonse 593–594
- GEORGIEV Kimon 591
- GÉRALDY Paul 475
- GERMAIN André 466
- GERŠIĆ Gligorije 55, 113
- GIDE André 467, 495, 508
- GIRARDIN Émile de 47
- GIRAUD Victor 202
- GLAVINIĆ Kosta 88
- GODE Julien 536
- GODET 532, 538
- GODINA Antun 593
- GOLUCHOWSKI Agenor Maria 155
- GONCOURT les frères 495
- GORDIĆ Gordana 531, 542
- GRABAR André 548
- GRANDHOMME Jean-Noël 297, 598
- GRANDI Dino 413, 580
- GRAVIER Gaston 290, 417
- GREY Edward 277
- GROL Milan 88, 97, 191–192, 443, 457, 459, 465
- GRUJIĆ Jevrem 36, 38, 39, 42–44, 48, 51, 111
- GRUJIĆ Sava 74, 77, 95, 150, 163
- GUÉPRATTE Émile 373
- GUILLAUMAT Adolphe 10, 304, 308
- GUILLAUME II 268, 285, 332
- GUIZOT François 38, 41, 62, 140, 173–174, 193
- GUYAU Jean-Marie 472
- GUZINA Ružica 128
- HADŽI-PAVLOVIĆ Pavle 538
- HANOTAUX Gabriel 21
- HASARD Paul 472
- HAUMANT Émile 9, 290, 351, 371, 380, 417, 479, 481, 482
- HÉLÈNE d'Anjou 479
- HENDERSON Arthur, 413

- HENRI IV 292
 HERGEŠIĆ Ivo 524
 HERRIOT Édouard 402
 HEVER Ch. 50, 72
 HITLER Adolphe 567, 573, 575, 582, 585, 587
 HODGES George Lloyd 173,
 HONNORAT André 366, 420, 422, 424–425, 429
 HOSKIER 150, 153–154, 157, 159, 160
 HRISTIĆ Filip 36, 341
 HRISTIĆ Nikola 149, 151–152,
 HUGO Victor 53, 134, 141, 142, 214, 215, 489, 490, 495
 HYGHE René 492
- IBROVAC Miodrag 442, 456, 470, 481, 483–483, 498–499
 IGŃIATOVSKY Alexandre 442
 IKONIĆ Dragomir 376
 IONESCO Take 294
 IVIĆ Radenko 349
 IZVOLSKY Alexandre, 260
- JACOB Max 474, 506
 JAGOW Gottlieb von 263, 278–279, 283–284
 JANDRIĆ Ljubo 495
 JANKOVIĆ Milovan 36, 43, 46, 111, 341,
 JAURÈS Jean 90, 189, 201–203, 275, 464
 JEANNERET Charles Edouard (Le Corbusier) 536, 540, 541
 JELENA Novaković 6, 503, 599
 JOFFRE Joseph 297, 302, 320–324,
 JOSIĆ Aljoša 541
 JOUBERT 495
 JOUVENEL Henri de 582
 JOUVET Louis 475
 JOVANOVIĆ Aleksa 157
 JOVANOVIĆ Dragoljub 459
 JOVANOVIĆ Jovan M. 192, 261, 457–458, 470,
 JOVANOVIĆ Ljuba 207
 JOVANOVIĆ Miodrag 531, 542–543
 JOVANOVIĆ Miroslav 541
 JOVANOVIĆ Slobodan 106, 124, 128, 187, 189, 191–192, 196–200, 204, 455–456, 462–463, 469
 JOVANOVIĆ Svetolik 457
 JOVANOVIĆ Vojislav M. 456, 470
 JOVIČIĆ Miodrag 108, 128
 JOVIĆ Aleksa 41
- KADIJEVIĆ Aleksandar 6, 531, 542–543, 598
 KÁLLAY Benjamin von 155, 226, 385
 KALJEVIĆ Ljubomir 60–61, 113
 KANT Immanuel 528
 KAPETANOVIĆ Mehmed Bey 221
 KAPETANOVIĆ Milan 534
 KAPETANOVIĆ Nikola 72
 KAPIDŽIĆ-OSMANAGIĆ Hanifa 529
 KARADŽIĆ Vuk St. 341
 KARAGEORGES 7, 13–17, 23, 27, 40, 43, 68, 84, 111, 167–175, 180–181, 183, 185–186
 KÁROLYI Mihály de 306–307, 309
 KAŠANIN Milan 471, 476
 KAŠIKOVIĆ Nikola 523
 KELLOGG Frank B. 400, 405–406,
 KERIN Veličko Georgiev 592–594
 KHUEN-HÉDÉRVARY 385
 KIRCH Peter 332
 KLOBUKOWSKI Antony 419, 425, 428–429
 KNEŽEVIĆ Radoje L. 457, 471
 KOJIĆ Branislav 536, 540, 542
 KOLAKOVIĆ, Aleksandra 5, 205, 598
 KOROŠEĆ August 182
 KORUNOVIĆ Momir 536, 542, 598
 KOSTIĆ Djordje 506, 514
 KOSTIĆ Jovan 560
 KOSTRENIĆ Marko 459
 KOŠUTIĆ Radovan 212
 KOVAČEVIĆ Božidar 457, 571
 KOVIĆ Miloš 5, 187, 598
 KRALJ Mijo 592–595

- KRALJEVIĆ Marko 370
 KRASNOV Nikola 540
 KRIVOKAPIC-JOVIĆ Gordana 6, 379, 598
 KRSTIĆ Nikola 60
 KRUNIĆ Jovan 541
 KUJUNDŽIĆ Milan 60–61
 KUMANUDI Kosta 459
 KUN Béla 309
 KVATERNIK Eugen Dido 592–595
- LA BRIÈRE Léon Leroy de, 495
 LA ROCHEFOUCAULD François de 495
 LABBÉ Paul 428
 LABOULAYE E. De 49–50, 53, 64
 LACAZE, contre-amiral, 303
 LACKOVIĆ Vladimir 457
 LAGINJA, ban, 395
 LAMARTINE Alphonse de 134, 187, 466, 495
 LAMENNAIS 41, 52
 LAMSDORF Vladimir Nikolaïevich 160–162
 LANUX Pierre de 340
 LAO-TSEU 526
 LAUTRÉAMONT 508, 510, 512–513, 515, 516
 LAVAL Pierre 185, 579, 594–595
 LAZAR Hrebeljanović 546
 LAZAREVIĆ Branko 524
 LE MOAL Frédéric 338
 LEBESGUE Philéas 484, 498
 LEFEBVRE Georges 463
 LÉGER Alexis 408
 LÉGER Edouard 534, 536
 LÉGER Louis 9, 20, 54, 61, 211–212, 290, 481
 LENORMAND André 475
 LHOTE André 476
 LIONNE 293
 LITVINOV Maxim 413, 587
 LLOWD Georges David 331
 LOISEAU Charles 211, 383, 384
 LORKOVIĆ Ivan 387
 Loss 540
- LOUIS-PHILIPPE 27, 40, 76, 120
 LUKOVIĆ Kosta 483
 LYAUTEY Louis Hubert Gonzalve 297
 LYRCET 540
- MACKENSEN, général allemand 353
 MADAME de Staël 134
 MAHMUD II (Mahmoud) 106, 140
 MAĀKOVSKI Vladimir 524–525
 MAKSIMOVIĆ Branko 531, 543
 MÂLE Émile 436
 MALET Albert 9, 21, 78
 MALLARMÉ Stéphane 492, 508, 510, 511, 513–517
 MALRAUX André 474, 495
 MALTE-BRUN Conrad 138
 MANEVIĆ Zoran 531, 542, 543
 MANOJLOVIĆ Todor 508–510, 512–515, 517
 MARCOSINI Andréa 136
 MARGERIE Pierre de 260, 270, 421
 MARIE Karadjordjević, reine 311–312
 MARIE-LOUISE de Habsbourg 171
 MARINKOVIĆ Vojislav 405, 411–413, 480, 536, 559, 580
 MARITCH, **général yougoslave 359**
 MARKOVIĆ Lazar 207, 210
 MARKOVIĆ Svetozar 66, 143, 538
 MARTIN Henri 98
 MARTONNE Emmanuel de 290
 MARX Jean 435
 MARX Karl 73
 MASARYK Thomas 292
 MASSET Paul 442
 MASSIGLI René 413
 MAŠIN Draga 82, 157, 191
 MATAVULJ Simo 214
 MATHIEZ Albert 188, 199
 MATIĆ Dimitrije 32, 39
 MATIĆ Dušan 505, 506, 508, 512, 514, 529
 MAUPASSANT Guy de 214, 495
 MAZON André 499
 MAZZINI Guiseppe 465

- MEDAKOVIĆ Bogdan 388
 MÉRIMÉE Prosper 134, 470
 METTERNICH Klemens Wenzel von 109
 MICHEL Henri 98
 MICHELET Jules 52, 187–188, 466,
 MIGNET François 187
 MIHAILOV Ivan 591
 MIHAILOVIĆ Dragoljub **Draž** 360
 MIHAJLOVIĆ Slobodan 541
 MIJATOVIĆ Čedomilj 60
 MILAČIĆ Dušan 483, 485
 MILAN Obrenović 20, 56, 74, 76, 93,
 118, 124, 125, 202
 MILATOVIĆ Milka 531, 543
 MILIČIĆ Sibe 529
 MILIČEVIĆ Milan Dj. 60
 MILIČEVIĆ Vladeta 593
 MILL John Stuart 47, 49, 50, 84, 340
 MILLERAND Alexandre 184, 302, 310,
 416
 MILLET Gabriel 290, 536, 545–555
 MILOJEVIĆ Miloje 477
 MILOJEVIĆ Vukosava 483
 MILOJKOVIĆ Radivoje 112
 MILOSAVLJEVIĆ Josif 107
 MILOŠ Edi 5, 133, 599
 MILOVANOVIĆ Milovan Dj. 9, 26,
 73–75, 81, 159, 179, 180, 207, 209,
 210, 214, 215
 MILUTIN Nemanjić 479
 MILJANIĆ Pavle 442
 MINIĆ Milan 536, 538, 541, 542
 MIRABEAU Honoré Gabriel Riqueti
 comte de 189, 195–198, 200,
 MITROVIĆ Andrej 5, 231, 599
 MITROVIĆ Mihajlo 541
 MITROVIĆ Živan 128
 MLADENOVIĆ Milorad 550
 MOLIÈRE Jean-Baptiste Poquelin 212,
 216, 475
 MONDAIN Hippolyte 19, 342
 MONDÉSIR Piarron de 324, 348
 MONOD Gabriel 202
 MONTAIGNE Michel de 491, 495
 MONTESQUIEU Charles-Louis de
 Secondat baron de 47, 102, 133,
 196–197, 463, 495
 MONTHERLANT Henri de 474, 495
 MORAND Paul 474
 MORDACQ Jules 308
 MOREAU Léopold 220–222, 226
 MOULIN, consul, 228–229
 MOUSSET Jean 485
 MOUSSORGI Modest 477
 MRKONJIĆ Petar 84, 340
 MURKO Matija 459
 MUSSET Alfred de 135, 475
 MUSSOLINI Arnaldo 589
 MUSSOLINI Benito 185, 360, 403–405,
 443, 577, 580–585, 588–589, 591–
 592, 594–595
 NAGGIAR Paul-Émile 586
 NAJMAN Josif 536, 538, 542
 NAPOLÉON I^{er} 170
 NAPOLÉON III, 8, 18–19, 26, 172–177,
 228, 479
 NARICHKIN 161–162
 NASTASIJEVIĆ Momčilo **506, 507**
 NAVILLE 152, 156, 164, 536
 Nenadović Jaša 95
 NENADOVIĆ Ljubomir 39
 NERVAL Gérard de 134
 NESTOROVIĆ Bogdan 531, 536, 538,
 543
 NESTOROVIĆ Nikola 534
 NETCHAÏEV Sergueï Guennadievitch 66
 NEURATH von 585
 NICOLAS I^{er}, tsar de Russie, 106, 139
 NIETZSCHE Friedrich 509, 527, 528
 NIKOLAJEVIĆ Konstantin 36
 NIKOLIĆ Andra 9, 78, 371
 NIKOLIĆ baron 388
 NIKOLIĆ Dušan 371
 NIKOLIĆ Pavle 128
 NINČIĆ (NINTCHITCH) Momčilo 341
 NITTI Francesco 577
 NODIER Charles 134, 138

- NOIR Victor 52
 NOVAKOVIĆ Kosta 369
 NOVAKOVIĆ Mileta 442
 NOVAKOVIĆ Stojan 57, 59–61, 113, 153, 154, 156–157, 160–162, 600
 NUŠIĆ Branislav 214, 368

 OBRADOVIĆ Dositej 14
 OBRENOVIĆ Ljubomir 368
 OBRENOVIĆ Michel 8, 19, 20, 45, 48, 55, 82, 111, 342, 371
 OBRENOVIĆ Miloš 7, 8, 18, 27, 30, 135, 140, 172, 175, 341
 OBRENOVIĆ Sava 368
 ODAVIĆ Rista 207, 210
 OFFENBACH Jacques 478
 OKUNEV Nikolai L. 548
 OPAČIĆ Petar 6, 315, 599
 OREB Peter 590–592

 PAČU Lazar 73
 PAILLERON Édouard 475
 PAINLEVÉ Paul 24
 PALÉOLOGUE Maurice 184, 259, 266–276, 430–431
 PANDUROVIĆ Sima 524
 PANIĆ Tihomir 538
 PANTOVIĆ Milorad 541
 PASCAL Blaise 495
 PASCAL Félicien 202
 PAŠIĆ (PACHITCH) Nikola 9, 21–24, 58, 62, 66–67, 69, 70, 73–74, 77, 86–87, 89, 93–95, 179, 181, 191, 196, 257, 321, 324–326, 328, 347, 390, 392, 398, 405, 418, 570
 PATIN, consul 225
 PATIN, général 333,
 PAUL Karadjordjević 185, 477, 591
 PAUL-BONCOUR Joseph 582
 PAVELIĆ Ante 581, 588–595
 PAVLOVIĆ Djordje 60
 PAVLOVIĆ Dragoljub 207, 210
 PAVLOVIĆ Vojislav 5–6, 167, 404, 575, 599
 PAVLOVIĆ-LONČARSKI Vera 531, 542
 PAVLOWITCH Stevan K. 129
 PAYOT René 375
 PELLETAN Camille 68
 PERČEVIĆ Ivan 592
 PÉRET Benjamin 509
 PERIĆ Živojin 210
 PÉTAİN Philippe 297, 303
 PETIT Édouard 367, 373
 PETKOVIĆ Dis Vladislav 214, 377, 511
 PETKOVIĆ Vladimir R. 546
 PÉTRAKI Effendi 225
 PETRANOVIĆ Branko 541, 452
 PETROVIĆ Nadežda 215
 PETROVIĆ Nastas 73
 PETROVIĆ Nicolas I^{er} 308
 PETROVIĆ Nikola S. 211
 PETROVIĆ Rastko 476, 505, 506, 508, 510, 512, 514, 515, 518, 529
 PETROVIĆ Svetislav 456–457, 470, 475
 PETROVIĆ Uroš 203
 PICASSO Pablo 476
 PICHON Stephan 179, 272, 325, 382–383, 421, 425,
 Pierre (Pierre I^{er}) Karadjordjević 9, 24–26, 83–85, 87, 93, 95, 126, 179, 278, 311, 340, 347, 360, 418, 534
 PIERRE II Karadjordjević, roi de Yougoslavie 312
 PIJADE Moša 520
 PIROČANAC, Milan, 57, 60, 148–149
 PITAMIC Leonid, 459
 POGGIOLI Renato 530
 POINCARÉ Raymond 90, 259, 260, 264–266, 268, 275, 276, 285, 302, 303, 352, 464, 560, 570
 POPOVIĆ Bogdan 187, 189, 192–196, 198, 200, 204, 207, 121, 213, 215, 455–457, 469, 473, 475, 513, 524
 POPOVIĆ Branko 536, 543
 POPOVIĆ Dušan, 388
 POPOVIĆ Koča 505, 538
 POPOVIĆ Laza 459
 POPOVIĆ Mihailo 159

- POPOVIĆ Milivoje 122–123, 126, 128
 POPOVIĆ Pavle 192, 442, 454, 456, 469,
 471–472,
 POPOVIĆ Petar 553
 POPOVIĆ-OBRAĐOVIĆ Olga 129
 PORTO-**RICHE** Georges de 475
 POSPIŠIL Zvonimir 592–595
 PREDIĆ Milan 375, 457, 471
 PRÉVOST Marcel 133, 214
 PRIBIĆEVIĆ Svetozar 388, 396
 PRODANOVIĆ Jaša 192, 455–456
 PROTIĆ Kosta 125
 PROTIĆ Milan St. 129
 PROTIĆ, Stojan 67, 71, 72, 87, 129, 207,
 210, 394, 395
 PROUDHON Pierre-Joseph 52
 PROUST Marcel 473, 495, 508
 PUTNIK Radomir 322–323, 335
- RACINE Jean 212, 215, 473, 495
 RADICA Bogdan 466
 RADIĆ Stjepan 393, 396–398, 459
 RADOVANOVIĆ Mihajlo 536, 538
 RAJIĆ Ivan 592–595
 RAKIĆ Milan 459, 484, 485, 505, 511
 RAMBAUD Alfred 291
 RAMEAU Jean-Philippe 478
 RANKE Leopold von 18
 RANKOVIĆ, Svetolik 214
 REGNIER Henri de 370
 REINACH 536
 RÉMUSAT Charles 55
 RENAN Ernest 193, 465–467, 472, 495
 RENARD Auguste 214
 REŠETAR Milan 459
 RÉVEILLARD Christophe 6, 399, 599
 RIBOT Alexandre 78, 234
 RICHELIEU Armand Jean du Plessis 292
 RICHEPIN Jean 370
 RIMBAUD Arthur 503, 504, 508–516
 RIMSKI-KORSAKOV Nikolai 477
 RISTIĆ Djordje 536
 RISTIĆ Jovan 38, 61, 64, 65, 74, 111,
 112, 115, 125, 131, 341
- RISTIĆ Marko 470, 506, 508, 510, 511,
 514–516, 530
 RIVAROL 495
 ROBERT Cyprien 31, 39
 ROBESPIERRE Maximilien 188–190,
 198, 201
 ROCHEFORT 52
 ROI Paul 353
 ROLLAND Romain 466, 473
 ROPARTZ Joseph Guy Marie 478
 ROSEMBERG Astolphe 135
 ROSTAND Edmond 370, 475
 ROUSSEAU consul 222, 227–228
 ROUSSEAU Jean-Jacques 42, 47, 49, 52,
 55, 102, 134, 190, 222, 227–228,
 463
 ROUVIER, ministre français 158, 162
 ROYER C.A. 47
 ROYER-COLLARD 62, 197,
 ROZENBERG Vladimir 559
 ROZET, général français 358
 RUKAVINA Juraj 590
 RUVIDIĆ Milorad 534, 543
- SAINTE-BEUVE CHARLES AUGUSTIN 141,
 194, 472, 495
 SAINTE-MARIE Édouard de 221
 SAINT-SAËNS Camille 478
 SAINT-VICTOR Paul de 195
 SALMON André 506
 Samardžić Radovan 194, 201
 SAN Giulliano 577
 SAND George 135, 142, 144
 SARDOU Victorien 215
 SARKOVIĆ Stjepan 589
 SARRAIL Maurice 10, 302–304, 308,
 321, 323, 326, 328, 338
 SARTRE Jean-Paul 495
 SAVKOVIĆ Miloš 475, 483
 SAZONOV Sergueï 253, 259, 266, 276,
 280, 285, 325
 SCHOEN Wilhelm von 270–271, 274,
 281, 283
 SCHWEITZER Georges 353, 354

- SCIPION 292
 SEIGNOBOS **Charles** 202
 SEKULIĆ Isidora 214, 484, 493
 SELIM III 167–168
 SELLASIE Haillé 312
 SERVACI Vjekoslav 592
 SETON-WATSON Robert 458
 SFORZA Carlo 577
 SHOBER 412
 SIMIĆ Djordje 50, 61, 72, 154,
 SIMIĆ Milan 39
 SIMIĆ Svetislav St. 207, 208, 210, 215,
 455
 SKERLIĆ Jovan 9, 88, 89, 92, 187, 192,
 201–204, 207, 213–215, 454, 455,
 458, 470, 471
 SMODLAKA Josip 459
 SONNINO Sydney 577
 SOR Charlotte de 135
 SOUPPAULT **Philippe**
 SPALJKOVIĆ (Spalaïkovitch) Miroslav
 264, 570
 SPENCER Herbert 47
 SPENGLER Oswald 462, 526
 SPINOZA Baruch de 528
 SRETENOVIĆ Stanislav 6, 415, 600
 STALINE Joseph 200, 360
 STAMBOLISKI Aleksandar 310
 STANIĆ Veljko 6, 499, 600
 STANOJEVIĆ Aca 207
 STANOJEVIĆ Dragiša 54
 STARČEVIĆ Ante 395
 STEFAN Dušan 174, 179, 291
 STEFAN **Uroš II Nemanjić** 479, 548
 STEFANOVIĆ Tenka Svetislav 41
 STENDHAL Henri Beyle 134, 473, 495
 STEPANOVIĆ Stepa 305, 345, 599
 STEVANOVIĆ Andra 532, 534
 STEVENS Måle 540
 STOJANOVIĆ Isidor 41
 STOJANOVIĆ Ljubomir 86, 88, 92, 455
 STOJANOVIĆ Nikola 459
 STRAUSS Richard 477
 STRAVINSKI Igor 477
 STRESEMANN Gustav 402–404
 STROHL Henri 445–446
 STRZYGOWSKI Josef 548
 SUE, Eugène, 52, 142
 SUPERVIELLE, Jules, 474
 SUPILO Frano 387–388
 SVIRČEVIĆ Miroslav 5, 101, 600
 SWEDENBORG 527
 SZAPÁRY, comte 264–265
 ŠOJA Slobodan 6, 487, 600
 TAINÉ Hippolyte 188, 189, 193–196,
 198–203, 212, 472
 TAJSIĆ Ranko 70
 TALLEYRAND Charles Maurice de 293
 TARDIEU Andre 185, 581
 TASIĆ Djordje 128
 TATIĆ Rajko 540, 543
 TAUŠANOVIĆ Kosta 72
 TEMERIN Nicolas Szécsen von 259
 TERZIĆ Božidar 324, 347
 TESNIÈRE Lucien 484
 TEŠIĆ Gojko 524
 TETENOIR Maurice 349, 350
 THIERS Adolphe, 38, 71, 140, 187, 464
 THIRION André 509, 517
 TITO Josip Broz 360, 599
 TOCQUEVILLE, Alexis de, 47, 49, 73,
 187–188
 TODOROVIĆ, Pera, 67, 70, 72
 TOKIN Boško 498, 509
 TOLSTOÏ Leon 420
 TOMLJENOVIĆ, ban 394, 397
 TRANIÉ, général français 333, 353–354,
 357, 360
 TRGOVČEVIĆ Ljubinka 6, 361, 600
 TRIČKOVIĆ Milivoje 536
 TROUBETSKOÏ Grigoriy Nikolaïevich 325
 TROUDE Alexis 6, 337, 600
 TRUMBIĆ Ante 388
 URQUHART David 172
 USPENSKIJ Théodore 548, 549

- VAILLANT André 499
 VALENTIN Raphaël de 135
 VALÉRY Larbaud, 474
 VALÉRY Paul 468, 473, 503, 517
 VALLOS 301
 VANDERVELDE Émile 403
 VANE Bor 511, 514, 516
 VASIĆ, Miloje M. 552
 VAUVENARGUE Luc de Clapiers marquis
 de 491, 495
 VELIMIROVIĆ Pera 162
 VELJKOVIĆ Vojislav 455
 VENIZELOS Elefterios 321, 322, 343
 VERLAINE Paul 492, 508, 510
 VESELINOVIĆ Janko 143, 214
 VESNIĆ (Vesnitch) Milenko 81, 255,
 257, 258, 262, 270, 341, 427–429
 VIGNY Alfred de 495
 VILDER Većeslav 388
 VINAVER Stanislav 504, 508–510, 513,
 514, 518
 VITTERBEAU 534
 VIVIANI René 258, 260, 266, 276, 279,
 285, 302, 323,
 VOJVODIĆ Mihailo 4–5, 147, 600
 VOLTAIRE François Marie Arouet 14, 42,
 52, 356, 463, 466–467, 489, 495
 VUČIĆ-PERIŠIĆ Toma 107
 VUČINIĆ Rade 170–171
 VUČKOVIĆ Krajišnik Gavro 222
 VUČO Aleksandar 508, 509, 514
 VUJIĆ Mihailo 150–151, 157–158, 162
 VUKIĆEVIĆ Ilija 207–209, 215
 VUKIĆEVIĆ Nemanja 203
 WAGNER Richard 475
 WEBER Max 465
 WHITMAN Walt 509
 WIETT 227
 WILL Robert 445–446
 WILSON Woodrow 308
 WYNNE Justine 133
 YOURCENAR Marguerite 495
 ZACH František 174
 ZEČEVIĆ Miloš 56
 ZEKI Effendi (Moše Rafael Atijas) 220
 ZINGARELLI Ittalo 589
 ZLOKOVIĆ Milan 536, 543
 ZOGOU Ahmed 404
 ZOLA Émile 142, 214
 ZRINSKI Petar 479
 ZVIERKOWSKI 173
 ŽIVANČEVIĆ Nina 6, 519, 601,
 ŽIVKOVIĆ Ljubomir 92
 ŽIVKOVIĆ Petar 572
 ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub R. 129
 ŽUJOVIĆ (Jouyovitch) Jovan 9, 88, 91,
 419, 429,
 ŽUPANČIĆ Oton 484

DUŠAN T. BATAKOVIĆ (dir.)
LA SERBIE ET LA FRANCE
UNE ALLIANCE ATYPIQUE
Relations politiques, économiques et culturelles
1870–1940

Publié par

Institut des Études balkaniques

Académie serbe des Sciences et des Arts
35 Knez Mihailova, 11000 Belgrade, Serbie
adresse électronique : balkinst@bi.sanu.ac.rs
www.balkaninstitut.com

Collaborateurs

Veljko Stanić
Radmila Pejić

Mise en page

Kranislav Vranić

Imprimé par

Čigoja štampa, Belgrade

Tirage 600 exemplaires

Imprimé en Serbie

CIP – Katalogizacija u publikaciji
Narodna biblioteka Srbije, Beograd
327(497.11:44):1870/1940”(082)
339.9(497.11:44)”1870/1940”(082)
008(497.11:44)”1870/1840”(082)

La Serbie et la France : une alliance atypique : relations politiques, économiques et culturelles, 1870-1940 / [sous la direction de] Dušan T. Bataković. - Belgrade : Académie serbe des Sciences et des Arts, Institut des Études balkaniques, 2010 (Belgrade : Čigoja štampa). - 64, XVI, 305, XVI, 245 str. : ilustr. ; 25 cm. - (Éditions spéciales / [Académie serbe des Sciences et des Arts] ; 104)

« La plus grande partie de ce recueil de travaux provient du colloque (Une alliance atypique. Les relations franco-serbes 1878-1940) tenu à Belgrade les 7 et 8 décembre 2007, sous les auspices de l'Institut des Études balkaniques de l'Académie serbe des Sciences et des Arts... » -- > str. 11. - Tiráž 600. - Str. 7-12: La Serbie et la France: une alliance atypique / Dušan T. Bataković. - Liste des auteurs: str. 597-601. - Napomene i bibliografske reference uz tekst. - Registar.

ISBN 978-86-7179-061-1

a) Ekonomski odnosi - Srbija - Francuska - 1870-1940 - Zbornici

b) Kulturni odnosi - Srbija - Francuska - 1870-1940 - Zbornici

c) Srbija - Francuska - 1870-1940 - Zbornici

COBISS.SR-ID 176126732